5¢ Ste Elisabeth de Hongrie
MIN. : 35 MAX. :45
Averses possibles
Ensoleillé demain

77e ANNEE — No 31

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

MONTREAL, SAMEDI 19 NOVEMBRE 1960

ÉDITION PROVINCIALE

4 CAHIERS — 44 PAGES

MLLE LORTIE
POUR FILIERE
O-1S PREMIERE EDIT

Dès que Québec lui en aura donné les pouvoirs

La CTM prête à construire un métro

par **Jean RIVEST**

La Commission de Transport de Montréal entreprendra vraisemblablement dans six ou sept mois la construction d'un métro à Montréal.

En annonçant cette nouvelle, hier après-midi, le nouveau président de la Commission, le brigadier Guy Gauvreau, a précisé qu'il ne faut plus que l'autorisation du gouvernement provincial pour mettre en marche la construction du métro tant attendu.

Présentement, de dire le brigadier, tous ont le droit d'étudier le problème de la construction du métro, et de mettre au point des plans; mais personne encore n'a le pouvoir d'en entreprendre la réalisation.

Quand la Commission de Transport a été créée, il y a une dizaine d'années, elle a reçu un mandat qui lui enjoignait d'entreprendre l'étude de la situation du transport en commun dans la métropole, et de soumettre aux autorités municipales un programme de "transport rapide", c'est-à-dire un plan de métro, a expliqué le président de la commission.

Le 23 octobre 1953, la Commission déposait sur la table du Conseil municipal le rapport le plus complet jamais présenté sur la question du métro.

Aujourd'hui, le projet est sensiblement le même que celui d'alors, avec les quelques transformations qu'on a dû apporter aux plans pour les mettre à jour. Toutes les sociétés, tous les organismes qui se sont penchés sur la question ou qui ont élaboré des projets, n'ont pu trouver mieux que d'endosser, à quelques nuances près, le projet original élaboré par la Commission de Transport.

Un premier réseau de 13.66 milles

Ce que la Commission se propose d'entreprendre bientôt, est un métro entièrement souterrain d'une longueur totale de près de quatorze milles, dont le tracé aura en gros la forme d'un T renversé. Le tronçon nord-sud, correspondant à la partie verticale du T, suivra la rue St-Denis, à partir du Champ de Mars, jusqu'au dépôt Youville, au nord du boulevard Crémazie, près du boulevard St-Laurent.

L'autre tronçon, correspondant à la barre du T, part, à l'ouest, de la rue Girouard et va, dans l'est, jusqu'au boulevard Pie IX, sous la rue Sherbrooke, sauf de la rue Delorimier à l'extrémité, où il s'étendra sous la rue Ontario.

Dans les plans originaux, on avait soutenu que les besoins de la métropole exigeaient alors l'aménagement de l'embranchement nord-sud et que la construction de la partie est-ouest deviendrait nécessaire en 1970.

Le 28 octobre 1959, la Commission, devant le comité exécutif de la ville, a affirmé que ce qu'on croyait devenir nécessaire en 1970 l'est d'ores et déjà en 1960.

Conséquemment, la Commission a décidé que dans quelques mois, quand elle en aura les pouvoirs, elle entreprendra simultanément la construction des deux tronçons nord-sud et est-ouest du métro.

Le brigadier Gauvreau n'a rien révélé hier sur le mode de financement qu'on doit appliquer à ce gigantesque projet. Il a cependant affirmé que bien qu'on n'ait pas terminé l'étude détaillée de cet aspect de la question; l'on sait toutefois que le métro tel que projeté ne coûtera pas plus de $260 millions, et pas moins de $250 millions.

Le délai de six mois qu'on prévoit après que la Législature provinciale aura accordé à la Commission les pouvoirs de mettre le métro en chantier, sera précisément consacré à cet aspect de la question, c'est-à-dire le mode de financement, l'obtention des sommes d'argent par emprunts ou quelque autre moyen.

Actuellement un groupe d'hommes que le brigadier Gauvreau nomme "le comité des neuf", formé de trois représentants de la Ville, de la Commission de Transport et de la Corporation du Montréal métropolitain respectivement, consacre tous ses efforts à l'étude et à la mise au point du projet de métro.

On s'appuie plus particulièrement sur les représentants de la Commission de Transport, pour ce qui a trait surtout aux problèmes techniques, à la question financière et à l'étude du mouvement des masses de la population.

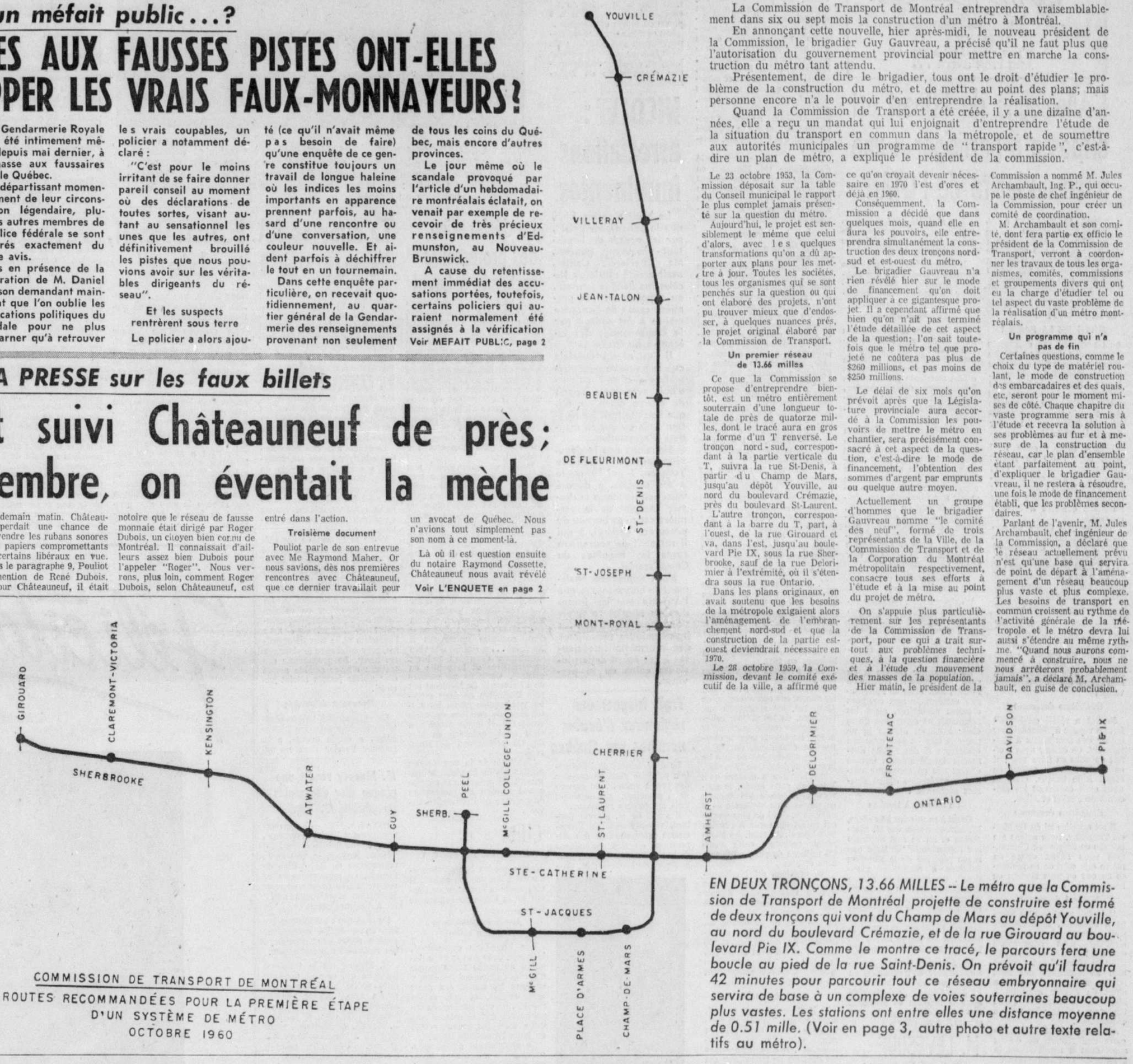
Hier matin, le président de la Commission a nommé M. Jules Archambault, Ing. P., qui occupe le poste de chef ingénieur de la Commission, pour créer un comité de coordination.

M. Archambault et son comité, dont fera partie ex officio le président de la Commission de Transport, verront à coordonner les travaux de tous les organismes, comités, commissions et groupements divers qui ont eu la charge d'étudier tel ou tel aspect du vaste problème de la réalisation d'un métro montréalais.

Un programme qui n'a pas de fin

Certaines questions, comme le choix du type de matériel roulant, le mode de construction des embarcadaires et des quais, etc, seront pour le moment mises de côté. Chaque chapitre du vaste programme sera mis à l'étude et recevra la solution à ses problèmes au fur et à mesure de la construction du réseau, car le plan d'ensemble étant parfaitement au point, d'expliquer le brigadier Gauvreau, il ne restera à résoudre, une fois le mode de financement établi, que les problèmes secondaires.

Parlant de l'avenir, M. Jules Archambault, chef ingénieur de la Commission, a déclaré que le réseau actuellement prévu n'est qu'une base qui servira de point de départ à l'aménagement d'un réseau beaucoup plus vaste et plus complexe. Les besoins de transport en commun croissent au rythme de l'activité générale de la métropole et le métro devra lui aussi s'étendre au même rythme. "Quand nous aurons commencé à construire, nous ne nous arrêterons probablement jamais", a déclaré M. Archambault, en guise de conclusion.



COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
ROUTES RECOMMANDÉES POUR LA PREMIÈRE ÉTAPE
D'UN SYSTÈME DE MÉTRO
OCTOBRE 1960

EN DEUX TRONÇONS, 13.66 MILLES — Le métro que la Commission de Transport de Montréal projette de construire est formé de deux tronçons qui vont du Champ de Mars au dépôt Youville, au nord du boulevard Crémazie, et de la rue Girouard au boulevard Pie IX. Comme le montre ce tracé, le parcours fera une boucle au pied de la rue Saint-Denis. On prévoit qu'il faudra 42 minutes pour parcourir tout ce réseau embryonnaire qui servira de base à un complexe de voies souterraines beaucoup plus vastes. Les stations ont entre elles une distance moyenne de 0.51 mille. (Voir en page 3, autre photo et autre texte relatifs au métro).

En présence d'un méfait public...?

LES COURSES AUX FAUSSES PISTES ONT-ELLES FAIT ECHAPPER LES VRAIS FAUX-MONNAYEURS?

Les courses aux fausses pistes suscitées au cours des derniers mois, et particulièrement au cours des dernières journées, ont-elles réussi à faire échapper les véritables faux-monnayeurs qui ont lancé, dans tout le Québec, des faux billets de plusieurs dénominations, depuis le printemps dernier?

"C'est plus que possible. C'est même fort probable."

A la question posée, c'est la réponse donnée hier soir par un officier de la Gendarmerie Royale qui a été intimement mêlée, depuis mai dernier, à la chasse aux faussaires dans le Québec.

Se départissant momentanément de leur circonspection légendaire, plusieurs autres membres de la police fédérale se sont déclarés exactement du même avis.

Mis en présence de la déclaration de M. Daniel Johnson demandant maintenant que l'on oublie les implications politiques du scandale pour ne plus s'acharner qu'à retrouver les vrais coupables, un policier a notamment déclaré:

"C'est pour le moins irritant de se faire donner pareil conseil au moment où des déclarations de toutes sortes, visant autant au sensationnel les unes que les autres, ont définitivement brouillé les pistes que nous pouvions avoir sur les véritables dirigeants du réseau".

Et les suspects rentrèrent sous terre

Le policier a alors ajouté (ce qu'il n'avait même pas besoin de faire) qu'une enquête de ce genre constitue toujours un travail de longue haleine où les indices les moins importants en apparence prennent parfois, au hasard d'une rencontre ou d'une conversation, une couleur nouvelle. Et aident parfois à déchiffrer le tout en un tournemain.

Dans cette enquête particulière, on recevait quotidiennement, au quartier général de la Gendarmerie des renseignements provenant non seulement de tous les coins du Québec, mais encore d'autres provinces.

Le jour même où le scandale provoqué par l'article d'un hebdomadaire montréalais éclatait, on venait par exemple de recevoir de très précieux renseignements d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick.

A cause du retentissement immédiat des accusations portées, toutefois, certains policiers qui auraient normalement été assignés à la vérification

Voir MEFAIT PUBLIC, page 2

L'enquête de LA PRESSE sur les faux billets

On avait suivi Châteauneuf de près; dès septembre, on éventait la mèche

QUEBEC — Nous avons pris un grand intérêt à confronter les deux versions qu'ont données Pouliot et Alain et au notaire Raymond Cossette et aux membres de la police fédérale.

En fait, nos lecteurs doivent se demander réellement laquelle des deux est vraie, étant donné que ces deux types donnent l'impression de vous assermenter quelque chose une journée et de se contredire le lendemain.

Heureusement, l'équipe du journal **La Presse** à Québec a suivi de près les allées et venues de Robert Châteauneuf durant une bonne partie du mois de septembre. Donc nous relevons dans les déclarations de Pouliot et Alain, celles faites à la police, des points de repère qui nous permettent de croire plutôt à leur deuxième version des faits.

Si le lecteur se reporte à **La Presse** de vendredi, au chapitre des "documents", nous suivrons l'ordre dans lequel ils ont été publiés dans notre journal.

Premier document

A) Jean-Paul Pouliot révèle, entre autres, la façon dont les faux billets parvenaient à Québec, à savoir que le porteur voyageait en auto avec femme et enfants. "Nouvelles illustrées" l'a rapporté, nous le savions par l'entremise de Châteauneuf, qui nous l'a raconté au bureau même de **La Presse.**

B) Dans le paragraphe 9 du premier document, Pouliot raconte encore qu'il avait été menacé à plusieurs reprises. Nous savons pertinemment que Châteauneuf craignait pour la vie de Pouliot. Vers le 9 septembre, Châteauneuf s'est présenté à notre bureau pour nous dire que la femme de Pouliot avait des inquiétudes au sujet de son mari, qu'il était parti sans mot dire. Il nous avait fait part de l'existence de ruban sonore enregistré par Pouliot, ruban que détenait l'épouse de Pouliot. D'après Châteauneuf, nous devions aller chercher ce ruban pour éclaircir la disparition de Pouliot et entendre par le fait même raconter toute la trame du réseau de fausse monnaie. A ce moment, nous avons dit à Châteauneuf que si Pouliot n'était pas en Cour le lendemain, nous verrions alors.

En fait, Pouliot s'est présenté le lendemain matin. Châteauneuf perdait une chance de nous vendre les rubans sonores et des papiers compromettants pour certains libéraux en vue.

Dans le paragraphe 9, Pouliot fait mention de René Dubois. Or, pour Châteauneuf, il était notoire que le réseau de fausse monnaie était dirigé par Roger Dubois, un citoyen bien connu de Montréal. Il connaissait d'ailleurs assez bien Dubois pour l'appeler "Roger". Nous verrons, plus loin, comment Roger Dubois, selon Châteauneuf, est entré dans l'action.

Troisième document

Pouliot parle de son entrevue avec Me Raymond Maher. Or nous savions, dès nos premières rencontres avec Châteauneuf, que ce dernier travaillait pour un avocat de Québec. Nous n'avions tout simplement pas son nom à ce moment-là.

Là où il est question ensuite du notaire Raymond Cossette, Châteauneuf nous avait révélé

Voir L'ENQUETE en page 2

Propos de Pouliot, non de M. Lapalme

Par suite d'un glissement de texte entraînant l'omission d'un paragraphe, LA PRESSE a semblé attribuer hier à M. Georges-Emile Lapalme, le procureur général de la province, une déclaration faite en réalité par Jean-Paul Pouliot à l'inspecteur Matte, de la police provinciale, à Québec, en rapport avec "l'affaire des faux billets".

On lisait, en effet: "M. Georges Lapalme aux journalistes: "Je sais que M. Maher a vu M. Antonio Barrette pour lui parler de l'affaire..."

Mais il eût fallu plutôt lire:

"M. Georges Lapalme aux journalistes:

"J'attire votre attention sur cette 7e déclaration du huitième document, où Jean-Paul Pouliot dit:

"Je sais que M. Maher a parlé de cette affaire... au chef de l'Union nationale, M. Antonio Barrette. M. Barrette a rejeté cette proposition en déclarant qu'elle était malhonnête."

Contre la présence des E.-U. dans les Caraïbes

Cuba proteste à l'ONU; la Chine et l'URSS accusent

(D'après PG, PA, UPI) — Cuba a protesté hier auprès des Nations unies contre l'ordre du président Eisenhower d'envoyer des unités navales pour protéger le Guatemala et le Nicaragua. La protestation était contenue dans une lettre du ministre des Affaires étrangères de Cuba, M. Raul Roa, au président de l'Assemblée générale de l'ONU. Il demande que la protestation soit communiquée à tous les membres, sans plus. Le document pourra cependant servir à l'appui des accusations d'agression de Cuba contre les Etats-Unis, lors de leur étude par la commision politique.

Cuba accuse les Etats-Unis de violer le principe de non-intervention et de s'attribuer des droits de police internationale, transformant la mer des Antilles "en un lac privé".

Réactions diverses

Les autorités américaines, par contre, se montrent assez satisfaites de la décision de M. Eisenhower. Elle croient que la seule présence de navires américains dans les Antilles préviendra toute agresion d'inspiration communiste contre les alliés des Etats-Unis, en cette partie du monde. Elles présentent la décision américaine comme un avertissement à Fidel Castro que les Etats-Unis sont prêts à une rapide riposte à toute agression.

L'Union soviétique et la Chine communiste ont pour leur part dénoncé comme une menace à la paix mondiale l'envoi de navires de guerre américains pour protéger le Guatemala et le Nicaragua. Radio-Moscou y voit la menace d'un conflit militaire, tandis que le premier ministre chinois, Chou En-lai,

Voir CUBA en page 2

Radio-Canada injuste envers les libéraux?

-- M. René Lévesque

QUEBEC (J.M.) — M. René Lévesque, ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, a profité d'une conférence de presse pour déplorer l'attitude de la direction de Radio-Canada à l'égard des libéraux:

"Le parti libéral regrette infiniment qu'à la veille de deux élections partielles et à la dernière minute de la campagne électorale, les deux seules périodes de discussion politique disponibles au réseau français de télévision soient l'une et l'autre attribuées à l'Union nationale. Aujourd'hui, le parti d'opposition occupe normalement, tel qu'il était prévu, la tribune des Affaires provinciales". Mais lorsqu'on constate que le lendemain, dimanche, c'est un membre de l'Union nationale qui est aussi l'invité de Radio-Canada à l'émission "Tribune libre", on trouve la coïncidence plutôt troublante. En fait, cette coïncidence nous apparaît comme une pure injustice, déclare le ministre.

"Radio-Canada prétend qu'il s'agit de "rétablir l'équilibre" dans cette émission où quatre libéraux ont paru depuis le début de la saison. On oublie cependant que, si les libéraux

Voir M. LEVESQUE en page 2

M. J.-D. Bégin quitte le Club Renaissance

QUEBEC. (par J. M.) — M. J.-D. Bégin quitte les appartements qu'il louait au Club Renaissance où, depuis des années, il avait son quartier général d'organisateur en chef du parti de l'Union nationale, où il recevait son courrier et d'où il dépêchait ses émissaires.

La rumeur qui court justement à ce sujet dans la Vieille Capitale est fondée. Seule la date du départ du député de Dorchester reste incertaine.

Cela peut être dans quelques jours ou dans quelques semaines. Les observateurs se demandent si l'évacuation par M. Bégin des locaux qu'il occupait au numéro 575 Grande-Allée est volontaire... ou si elle résulte de pressions exercées par des membres du club à la suite de "l'affaire des faux billets", ce que des adversaires politiques traduiraient par le mot "expulsion" ou le mot "disgrâce".

De toute façon, il est clair que, depuis quelque temps, l'organisateur en chef de l'Union nationale prépare insensiblement une retraite stratégique. Il ne s'occupe plus aussi activement de ses attributions d'agent électoral. On l'a vu de moins en moins graviter autour du leader de l'opposition qui est aussi officieusement le chef intérimaire du parti.

Par contraste, une figure nouvelle émerge: M. Fernand Girard a reçu récemment nombre de missions qui, normalement, auraient dû être remplies par l'organisateur en chef.

Correspondants de Radio-Canada sains et saufs à Cuba

TORONTO. (PC) — La société Radio-Canada a annoncé hier soir que deux de ses correspondants assignés à un reportage à Cuba, dont on était sans nouvelle depuis le 10 novembre, ont fait savoir qu'ils sont sains et saufs.

Il s'agit de MM. Kingsley Brown, âgé de 28 ans, de Hamilton, Ontario, et Ian McIntosh, âgé de 42 ans, tous deux attachés au service de nouvelles du réseau de télévision. Dans une conversation téléphonique, entre La Havane et Toronto, ils ont déclaré qu'ils avaient travaillé au cours des huit derniers jours dans la sierra Maestre, région de l'est de Cuba où il n'y a aucun moyen de communication.

Radio-Canada a précisé que MM. Brown et McIntosh, respectivement journaliste et cameraman, avaient été envoyés à Cuba il y a trois semaines en vue d'y préparer un reportage pour l'émission "Newsmagazine".

A la N.-Orléans

L'intégration scolaire reste en vigueur

NOUVELLE-ORLEANS. (PA, UPI) — La semaine prochaine s'annonce plus calme que la précédente à la Nouvelle-Orléans où les écoles seront fermées, tandis que les instituteurs participeront à une convention d'Etat.

Trois juges fédéraux ont hier refusé de prendre immédiatement une décision sur le sort de l'intégration raciale dans les écoles publiques. Ils ont ajourné leur séance en maintenant l'ordre d'intégration qui a soulevé de vives manifestations cette semaine à la Nouvelle-Orléans. La principale des causes sur lesquelles les juges auront à se prononcer oppose le gouvernement fédéral à l'Etat de la Louisiane.

On rapportait hier que, si l'intégration scolaire demeurait en vigueur, les écoles catholiques recevraient des élèves noirs dès le 28 novembre, mais les autorités catholiques se sont empressées de déclarer qu'aucune date n'avait été fixée.

Comme les jours précédents, les trois petites Noires qui fréquentent l'école McDonogh 19 se sont trouvées complètement seules, hier, les 467 autres élèves boycottant les cours. A William Frantz, une petite fille noire s'est trouvée comme les quatre autres jours, en compagnie de trois élèves blancs, seuls présents des 571 élèves inscrits aux cours.

Agitation à Paris et à Alger

La droite veut faire échec au référendum

PARIS. (Reuters, UPI, AFP) — A Paris et à Alger, les groupes de droite se sont mis à l'oeuvre en vue de faire échec au référendum sur l'avenir de l'Algérie qui doit avoir lieu en janvier prochain. Par ailleurs, les groupes d'opposition ont déposé hier à l'Assemblée nationale une deuxième motion de censure contre le projet tendant à doter la France d'une force de frappe atomique indépendante.

A Alger, le Front de l'Algérie française a lancé un appel solennel à tous les mouvements qui luttent comme lui "pour la sauvegarde de l'Algérie française et l'intégrité du territoire national". Le communiqué publié hier par cet organisme demande la formation d'un "front uni et sans faille devant l'abandon".

Deuxième motion de censure

La deuxième motion de censure contre le gouvernement Debré porte la signature de 66 députés; 25 socialistes, 24 indépendants (conservateurs) et 17 radicaux. Tout indique qu'elle sera mise aux voix lundi. Si elle était adoptée, elle entraînerait la chute du cabinet Debré. La première motion de censure n'avait recueilli, le 25 octobre dernier, que 207 voix, soit 70 de moins que la majorité constitutionnelle requise.

Les observateurs estiment

Voir AGITATION en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	13 à 22
Bridge	5
Comiques	34
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	41
Echecs et Dames	5
Editorial	4
Finance	38, 39
Horoscope	6
Immeuble	37
Littérature et Beaux-Arts	28
Mots croisés	5
Radio et Télévision	6
Session fédérale	35
Session provinciale	13
Spectacles et Concerts	23 à 27
Sports	30, 31
Tourisme	32, 33
Vie féminine	8
Vie religieuse	36
Vie sociale	9
Vie syndicale	11
Votre médecin	6



L'Allemagne de l'Ouest est disposée à participer à une force nucléaire de l'OTAN

BONN, ALLEMAGNE OCCIDENTALE, (Reuters) — Le chancelier Konrad Adenauer a présenté hier à une assemblée du parti démocrate-chrétien un exposé touchant les aspects les plus divers de sa politique.

Il y a répété qu'il approuverait fortement la création d'une force nucléaire de l'OTAN avec la participation allemande.

Il a annoncé d'autre part que le mois prochain il ira à Londres s'entretenir avec le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Macmillan.

Le mémoire Bowie

M. Adenauer a confirmé son point de vue sur la force nucléaire de l'OTAN à propos du mémoire confidentiel rédigé à ce sujet pour le département d'Etat américain par un ancien fonctionnaire de ce dernier, maintenant professeur à l'université Harvard, M. Robert R. Bowie.

Les milieux officiels de Bonn n'ont publié aucun communiqué sur ce mémoire, mais d'après des personnages autorisés, M. Bowie préconise que le président des Etats-Unis se départisse de la décision de recourir aux représailles nucléaires en faveur de l'OTAN. M. Adenauer déclare que "le mémoire Bowie propose des moyens pour la solution du problème du recours aux armes nucléaires et je souhaite voir adopter cette solution."

L'intégration des armées alliées

D'autre part, M. Adenauer redemande l'intégration plus poussée des armées alliées. Il supplie l'opposition sociale-démocrate de ne plus combattre l'armement nucléaire de la République fédérale allemande.

Le chancelier déclare à ce sujet : "Si toutes les armées de l'OTAN sauf celle de l'Allemagne occidentale sont équipées d'armes nucléaires, alors les Allemands ne seront que de la chair à canon. Jamais je ne pourrais être en paix avec ma conscience si des soldats allemands insuffisamment armés étaient mis en campagne contre un adversaire équipé d'armes nucléaires".

La mission à Londres

Quant à sa mission à Londres, M. Adenauer note que M. Macmillan et lui se sont accordés sur l'opportunité "de faire une revue générale de la situation politique à intervalles réguliers". On apprend de source britannique que la prochaine rencontre Adenauer-Macmillan est fixée aux 12 et 13 décembre. On prévoit que la conférence au sommet Est-Ouest de 1961 et le problème de Berlin seront les principaux sujets d'entretien.

M. Adenauer projette également d'aller à Washington en février pour s'y entretenir avec M. John Kennedy, qui exercera alors la fonction de président des Etats-Unis, à laquelle il a été élu le 8 novembre.

L'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il possédait des documents assermentés devant un notaire bien connu de la ville de Québec et qui impliquaient des libéraux. Nous ne savions pas le nom du notaire. Chose que nous avons retenue, c'est que ce notaire devait avoir un bureau passablement occupé pour recevoir des affidavits en pleine nuit.

Pouliot affirme enfin qu'il avait reçu $1,650 de Robert Châteauneuf. De notre côté, nous savions alors que Châteauneuf avait besoin d'argent pour continuer son enquête ; il nous l'a laissé entendre à maintes reprises.

D'ailleurs, le thème de toutes les conversations que nous avons eues avec Châteauneuf tournait autour du mot "enquête" ; c'était un policier au CN et, dans ses temps libres, il agissait comme détective privé. Restait à nous de découvrir quel travail il accomplissait et pour qui.

Autre chose, Châteauneuf nous a dit qu'il avait mis toutes ses économies pour venir à bout de ce réseau de faux monnayeurs, mais qu'il avait reçu une aide quelconque du bonhomme qui le faisait travailler.

Quatrième document

Pouliot a révélé qu'il avait fait un voyage à Montréal pour donner des faux billets à Châteauneuf. Ce dernier nous a offert de nous en faire voir ; il en avait dans un coffret de sûreté à la banque. C'est là aussi qu'il conservait les affidavits de Pouliot et Alain.

Cinquième document

Il est question ici du Dr Marcel Tremblay. Nous avions son numéro de téléphone ; Châteauneuf nous l'avait donné de même que celui de sa résidence au cas où nous aurions eu besoin de lui d'urgence.

Sixième document

Alain fait mention d'un voyage à Montréal, apparemment pour permettre à Châteauneuf d'obtenir des déclarations devant notaire de certaines filles de Montréal qui auraient aidé au transport des faux billets. Châteauneuf nous a offert de monter avec lui à Montréal en n'importe quel temps pour obtenir les mêmes déclarations.

Au paragraphe 5, Alain raconte une histoire de deux autos dont il aurait fourni la description et les numéros de plaques à Châteauneuf. C'est ce soir-là que Châteauneuf voulait nous amener chez Jean-Jacques Bédard pour y prendre une photo-surprise du député recevant livraison de faux billets. Dans l'une des deux autos, se trouvait, selon Châteauneuf, Roger Dubois. Nous ne l'avons jamais vu.

Châteauneuf s'est fait jouer, comme il est dit, par Alain et il nous l'a raconté en toute sincérité, louant le jeu sage, fin de ces bandits qui ne prennent jamais assez de précautions.

Septième document

Quand Alain affirme que Châteauneuf attendait le retour au pouvoir de l'Union nationale, "mon parti", pour vivre à ne rien faire, en récompense de son enquête, c'est chose qui nous avait également été racontée ici par le même citoyen.

Et voilà comment, après avoir confessé à plusieurs reprises Robert Châteauneuf, nous pouvons aujourd'hui revivre ces pénibles heures d'enquête de fin d'août et de septembre dernier.

Nous avons toujours refusé d'acheter un ou des documents que Châteauneuf prétendait avoir. Et pour deux raisons :

a) Si nous avions eu l'idée de nous en porter acquéreur, nous aurions auparavant voulu voir ce que nous achetions. Or, il fallait payer avant ;

b) Le 16 septembre précisément, le bureau de Québec faisait rapport au rédacteur en chef à Montréal que l'affaire des faux billets semblait bien être une machination politique.

Mais la mèche était dès lors éventée et nous partions sur une autre piste qui nous menait, cette fois, à bon port.

M. LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

y ont été nombreux au début c'est qu'alors les membres de l'Union nationale déclinaient toute invitation et que notre présence répétée y faisait évidemment l'affaire des réalisateurs. Brusquement, au moment où les élections partielles approchent, les absents systématiques rentrent en scène et deviennent disponibles deux semaines de suite. Le calcul est transparent et Radio-Canada aurait pu, nous semble-t-il, s'en apercevoir et éviter de "rétablir l'équilibre", à la veille même d'un scrutin d'une façon aussi manifestement injuste.

"Le procédé nous semble d'autant plus troublant, qu'il nous rappelle les souvenirs quelque peu amers du déséquilibre constant et partial dont Radio-Canada a fait preuve à nos dépens, dans ses informations, tout au long de la dernière campagne électorale", dit M. René Lévesque.

AGITATION

SUITE DE LA PAGE 1

que l'Assemblée nationale approuvera de nouveau la politique gouvernementale, mais que le vote de lundi sera plus serré que le précédent.

A Tunis, le Gouvernement provisoire de la République algérienne a publié hier un communiqué selon lequel le référendum annoncé par le président de Gaulle constitue "un nouveau pas vers le reniement du principe de l'autodétermination". Le GPRA soutient que le projet du général diviserait le peuple algérien en communautés raciales et religieuses.

MM. Hamilton et Dorion :

"Les trois dernières années ont été les meilleures au pays"

par **Raymond GUERIN**

L'éloge du gouvernement conservateur de M. Diefenbaker a été substantiellement fait, hier soir, par deux membres de son cabinet qui parlaient à Montréal devant l'Association conservatrice de Notre-Dame-de-Grâce.

Venant rendre compte de son mandat, comme il le fait à l'occasion, M. William Hamilton, député de ce comté et ministre des Postes, a déclaré notamment que "la plus grande réalisation du gouvernement depuis trois ans a peut-être été dans le domaine de la Justice sociale". L'appuyant, Me Noël Dorion, député de Bellechasse et ministre d'Etat, a insisté sur le sens profond du discours du trône, sur "le lourd héritage laissé par le parti libéral au présent gouvernement", et sur la nécessité de "rendre le Canada aux Canadiens".

L'un et l'autre ont parlé d'abondance (M. Hamilton en français) et cité de nombreuses statistiques dans l'intention de démontrer que les conservateurs avaient amélioré le sort du Canada sous quantité de rapports.

Le chômage

Le chômage a été l'un des sujets abordés.

M. Hamilton : "Au cours de l'hiver, entre 165,000 et 200,000 emplois de plus seront offerts aux Canadiens en vertu du nouveau programme gouvernemental. Un plus grand nombre de Canadiens avaient un emploi en octobre que jamais auparavant : 92,000 de plus. Et 94.3 de notre force ouvrière est embauchée. En outre, le nombre de Canadiens détenant un emploi au cours de chaque mois de 1960 a été plus grand que jamais auparavant ; pour les neuf premiers mois de l'année, la moyenne d'embauchage a été de 5.9 millions de travailleurs — 103,000, ou 1 p. 100 de plus que pendant la même période l'an dernier."

M. Dorion : "Du temps des libéraux, à la fin de 1956-57, au moment où on accumulait des surplus, le pays possédait plus de 275,000 chômeurs — et, cette même année-là, on faisait venir 280,000 immigrants ! Il est bon de savoir ce qui s'est passé avant que les conservateurs ne soient au pouvoir !"

La part des Montréalais

M. Hamilton a souligné que les paiements de toutes sortes faits aux Canadiens cette année, par le gouvernement conservateur, se sont chiffrés à quelque deux milliards — une augmentation de 53 p. 100 sur le 1.3 milliard donné par les libéraux en 1957.

"Les pensions de vieillesse ont augmenté de 51 p. 100; l'assurance-chômage, 79 p. 100; les allocations aux aveugles, de 44 p. 100, les allocations aux invalides, de 108 p. 100; celles aux anciens combattants, de 17 p. 100; les octrois pour la construction d'hôpitaux, de 300 p. 100; les subventions au titre de la santé nationale, de 27 p. 100".

M. Hamilton a déclaré qu'à Montréal, cette année, le gouvernement paiera $46 millions en pensions de vieillesse — 7 millions et demi de plus que ce qui aurait été versé à l'ancien taux libéral. Au total, les Montréalais recevront cette année $25 millions de plus, en allocations diverses.

Les libéraux, dit M. Hamilton, "doivent porter par-dessus tout la responsabilité d'avoir présenté la présente période de défi, de transition et d'adaptation — et c'est ce qu'elle est — comme une période de récession, de dépression et de crainte, ce qui n'est certes pas le cas : les trois dernières années ont été économiquement les meilleures au Canada".

Près du peuple

M. Noël Dorion, pour sa part, a affirmé que "jamais un parti politique n'a été aussi près du peuple que celui de M. Diefenbaker". Il a protesté contre "la doctrine de libéralisme qui fait que le Canada est ligoté, et que son économie est en tutelle. Il faut réagir vigoureusement : le Canada aux Canadiens".

A l'appui de ses propos, M. Dorion a souligné que, l'an dernier, des marchandises au montant de $5,538,000,000 avaient été importées au pays, et que 78 p. 100 d'entre elles étaient des produits fabriqués ; une bonne part auraient pu être faite au Canada.

"On ne peut pas remédier, en deux ou trois, une politique de négligence qui a duré 22 ans."

M. Dorion a produit des chiffres pour montrer ce que l'importation représentait, par tête : aux Etats-Unis, $32 ; en Allemagne de l'Ouest, $46 ; en Grande-Bretagne, $48 ; et au Canada, $236. "Voilà ce que les libéraux ont fait. Comment être maître de son économie après tout cela ?".

M. Dorion a proclamé que "la liberté était le leit-motiv de M. Diefenbaker" ; il a mentionné le système de traduction simultanée aux Communes, et le fait que le français était maintenant parlé à 18 p. 100 en cet endroit, comparativement à 5 p. 100 du temps des libéraux.

Les conférenciers ont été respectivement remerciés par Me Yves Laurier et par Me Hector Langlois, directeur de l'Association conservatrice de Notre-Dame-de-Grâce.

NICOLET : arrestations imminentes

Le bruit a couru, hier, que la police provinciale, sur les ordres de l'assistant-procureur général, Me Charles-E. Cantin, avait arrêté plusieurs Nicolétains dans la journée, en rapport avec la première cause de l'enquête menée à cet endroit par le Commissariat des incendies du Québec.

Il s'est révélé toutefois que la nouvelle était prématurée: c'est aujourd'hui, avons-nous appris de source digne de foi, que l'on mettrait à exécution trois ou quatre mandats d'arrestation.

Signalons que le député-commissaire Claude Turgeon, à qui l'enquête a été confiée, a déposé voici peu de temps le dossier complet de la première cause au bureau du procureur général, à qui il ressortit de poursuivre après les enquêtes du Commissariat.

Nous apprenons également de bonne source que l'enquête sur les incendies de Nicolet se poursuit sans répit et que les investigateurs recueillent des informations précieuses à cet égard dans plusieurs coins de la province.

Trois inspecteurs régionaux d'écoles nommés par Québec

Le département de l'Instruction publique vient de combler des postes vacants, au service de l'inspection, en nommant trois inspecteurs régionaux.

Il s'agit de M. Marcel Boulard, vice-président de l'Association professionnelle des inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec, pour la région de Montréal; M. Gas-



M. MARCEL BOULARD

ton Dumas, pour la région de la Gaspésie; et M. Jean-Jacques Bergeron, pour la région de la rive sud montréalaise.

Ces nominations étaient attendues depuis longtemps déjà.

Le département n'a pas encore nommé, cependant, les deux inspecteurs des écoles secondaires de Montréal. Ces deux nouveaux postes ont été créés par le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, à sa réunion de mai dernier, et les titulaires devaient entrer en fonction le 1er juillet dernier.



NOMINATIONS AUX CHEMINS DE FER NATIONAUX — Trois hauts fonctionnaires dirigeront les ventes dans le nouveau territoire de la région du St-Laurent des Chemins de fer nationaux, qui a son bureau central à Montréal, s'étend de Cochrane, Ont., à Rivière-du-Loup, et englobe la plus grande partie du Québec. De gauche à droite : MM. N. A. Landerman, nouveau directeur des ventes-voyageurs ; William G. Davis, promu directeur des ventes-marchandises ; et J.-C. Crochetière, nommé directeur adjoint des ventes-marchandises.



photo LA PRESSE

POUR LA CAUSE COMMUNE — MM. Noël Dorion, à gauche, et William Hamilton se félicitent mutuellement, à l'assemblée conjointe qu'ils ont tenue, hier soir, devant l'élément conservateur (d'expression française) de Notre-Dame-de-Grâce. Au centre : Me Pierre Panneton, vice-président national de la jeunesse conservatrice du Canada.

La déclaration des professeurs endossée à Laval

Un total de 163 professeurs de l'Université Laval se sont joints à leurs confrères de Montréal en apposant leurs signatures au bas de la déclaration nettement opposée au projet de la Société de Jésus de créer une deuxième université française dans la métropole.

Les professeurs de carrière de Laval demandent donc de retarder toute décision concernant la fondation de l'Université Ste-Marie et réclament aussi la formation d'une commission royale d'enquête sur l'éducation.

Dans leur communiqué aux journaux, les professeurs soulignent: "Les autorités gouvernementales de la province ont déjà fait part, dans de multiples déclarations publiques, de leur intention de constituer une commission royale d'enquête sur l'enseignement à tous les niveaux dans notre province.

"Le grand public et les milieux universitaires sont déjà au courant de la ferme intention du gouvernement de créer une commission d'aide aux universités. Le projet de la Compagnie de Jésus de fonder deux nouvelles universités à Montréal . . . a suscité une vive commotion dans les milieux universitaires et le public en général. Quelques professeurs de l'Université de Montréal ont pris l'initiative de faire circuler une requête parmi les professeurs de carrière de cette université et cette requête a reçu ainsi l'adhésion de plus de 175 professeurs de Montréal.

"Le texte de la requête des professeurs de Montréal a également été endossé par un très grand nombre de professeurs de carrière de l'Université Laval".

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

déclare que les Etats-Unis menacent Cuba par les armes. Il renouvelle la promesse de l'appui de la Chine au régime de Castro.

Armes soviétiques et capitaux suisses

Les Etats-Unis ont accusé, hier soir, Cuba d'avoir reçu jusqu'ici au moins 28,000 tonnes d'armes du bloc communiste, y compris les tanks, des fusils automatiques, et huit avions réactés. Un communiqué du département d'Etat prétend que Cuba a la plus grande armée de toute l'Amérique latine.

Le département d'Etat accuse en même temps les puissances communistes de contribuer à l'accroissement de la tension dans les Antilles en appuyant la politique agressive de Castro.

D'autre part, le journal cubain "Revolucion" rapporte que des hommes d'affaires suisses aident Cuba à résister au blocus américain en ouvrant de nouveaux marchés à l'exportation cubaine. Le journal commentait l'annonce qu'un consortium suisse allait acheter pour $10,000,000 de tabac cubain pour le vendre au Moyen-Orient.

MEFAIT PUBLIC

SUITE DE LA PAGE 1

de ces indices devaient vaquer à . . . autre chose.

Les faux-monnayeurs de partout, d'autre part, apeurés par le bruit fait autour de leur "petit commerce" semblent s'être terrés depuis.

Et il est même possible que les plaques et le papier que M. Johnson voudrait voir saisis aujourd'hui, aient été complètement détruits depuis.

Un méfait public

Et tout cela conduit évidemment aux accusations qui pourraient être éventuellement portées en marge de cette affaire.

A ce propos, il semble qu'une plainte-omnibus de "méfait public" pourrait être logée contre ceux qui, sciemment semble-t-il, ont jeté la confusion dans le public et lancé la police sur de fausses pistes.

Grâce au programme fédéral

260,000 Canadiens auront du travail dès cet hiver

--M. Rémi Paul

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — Le programme fédéral de plein emploi prévu au discours du Trône procurera du travail à 260,000 Canadiens dès cet hiver, estime le député de Maskinongé-Berthier Delanaudière, M. Rémi Paul, secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Le chômage demeure élevé, convient le député, mais les mesures que prend le gouvernement assureront au moins 200,000 emplois au seul programme de travaux d'hiver, tandis que 60,000 autres emplois s'ouvriront par suite de l'accélération de la construction domiciliaire.

Ce résultat s'obtiendra, croit-il, si Ottawa reçoit des municipalités la collaboration souhaitée. "Le gouvernement fédéral saura prendre tous les moyens possibles, en collaboration avec les autorités provinciales et municipales, ainsi qu'avec l'industrie et les syndicats ouvriers pour combattre le chômage cet hiver."

Touchant à l'épineux problème des relations fédérales-provinciales, M. Paul a félicité le gouvernement du traitement qu'il offre aux provinces.

Sous le régime conservateur, dit-il en substance, on voit un retour au bon sens. Celui qui perçoit les impôts assume les déboursés.

"Désormais, les provinces ont droit au chapitre et ne sont plus traitées en vassales, dit-il. C'est dans cet esprit qu'en octobre, le premier ministre faisait ses propositions.

"Vouloir remettre aux provinces leurs propres pouvoirs de taxation, leur laisser le soin de s'entendre entre elles et d'harmoniser leurs besoins dans l'établissement d'une formule de péréquation; faire en sorte que l'Etat fédéral cesse d'être le percepteur de taxes dont l'emploi et le contrôle lui échappent, voilà une politique démocratique qui nous ramène aux principes de base de la confédération canadienne."

Un peu dans le même esprit, le député de Maskinongé déclarait plus loin que "les citoyens du Québec et les autres minorités françaises du pays n'ont jamais été traitées avec autant d'égards et de justice que par le premier ministre actuel du Canada".

Hommage à M. Diefenbaker

Associant le premier ministre et le chef de l'opposition à l'oeuvre de paix que poursuit le Canada, M. Paul s'est dit très heureux de constater que l'un et l'autre aient été reconnus comme des champions de la paix.

D'une part, dit-il, le chef de l'opposition s'est mérité le prix Nobel de la paix. D'autre part, le premier ministre a redonné confiance aux démocraties, que le discours du chef soviétique aux Nations unies avait ébranlées.

"Les démocraties hésitaient, dit-il. La réplique s'imposait après le discours de M. K. La personnalité transcendante d'un chef pouvait seule ranimer l'espoir chez les nations libre. Ce chef, ce fut notre premier ministre", déclare le député.

"A peine M. Diefenbaker avait-il terminé son discours que les démocraties ont repris confiance et ont conduit les nations nouvellement admises aux Nations unies à un vote qui a fait triompher la philosophie démocratique contre la philosophie communiste."

Toujours en hommage au premier ministre, le député de Maskinongé signale que son projet de banque internationale de vivres aidera les populations nécessiteuses et, en même temps, fournira de nouveaux débouchés pour l'écoulement de nos produits agricoles.

D'après M. Rémi Paul, "tout va très bien"

OTTAWA. (PC) — M. Rémi Paul, député progressiste-conservateur de Berthier-Maskinongé-Delanaudière, a affirmé hier que la situation économique du Canada demeure bonne.

Secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône à la Chambre des Communes, il a souligné que presque tous les secteurs de l'industrie ont enregistré des gains pendant les neuf premiers mois de 1960 en regard de la période correspondante l'an dernier

Le député a dit que la production industrielle dans son ensemble a enregistré un gain de 2.8 p. 100 sur l'année 1959.

Le revenu de la force ouvrière, a-t-il dit, a touché la somme de $9 milliards, soit une hausse de quatre p. 100 sur l'an dernier.

Même si le nombre des chômeurs demeure élevé, a déclaré de député, il y a plus de Canadiens au travail que les années dernières.

Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, saura prendre tous les moyens possibles, en collaboration avec les autorités provinciales et municipales, avec l'industrie et le travail organisés, pour combattre le chômage cet hiver. Le programme des travaux d'hiver semble assuré d'un succès jamais atteint jusqu'ici.

Nouveaux débouchés

La personnalité transcendante du premier ministre Diefenbaker, a dit le député, a su ranimer l'espoir chez les nations libres, par son intervention aux Nations unies en septembre dernier.

La création d'une banque mondiale de vivres, que M. Diefenbaker a préconisée et qui a reçu l'approbation unanime de l'Assemblée générale des Nations unies, permettra une distribution rationnelle d'aliments chez les populations les plus nécessiteuses. Pour le Canada, il en résultera de nouveaux débouchés pour l'écoulement de ses produits agricoles.

M. Paul a ajouté que dans le domaine des relations fédérales-provinciales, le gouvernement progressiste-conservateur suit une politique démocratique qui ramène le pays aux principes de base de la Confédération.

M. Massey reçoit une plaque d'or des mains du général G. Vanier

OTTAWA. (PC) — Le gouverneur général Vanier a présenté, hier, à son prédécesseur, M. Vincent Massey, la plus haute récompense du Boys' Club du Canada, en reconnaissance de son travail en faveur de cette association et de l'intérêt qu'il lui a toujours porté.

On croit que c'est la première fois qu'un ancien gouverneur général reçoit une récompense des mains de son successeur.

M. Massey est la troisième personne qui se voit décerner cette petite plaque d'or, les autres ayant été le vicomte Alexander, premier patron honoraire du club, et M. Alan D. McCall, de Montréal, président de l'Association pendant 12 ans. Ce dernier assistait d'ailleurs à la cérémonie.

Trois garçons représentaient les 60,000 membres des deux sexes répartis dans 81 clubs à travers le Canada.

Le fisc traque les gamblers aux E.-U.

WASHINGTON. (AFP) — Une série de raids simultanés dans 45 villes des Etats-Unis a été déclenchée aujourd'hui par les agents des services fiscaux du gouvernement chez les bookmakers et dans des établissements de jeu clandestin.

D'après les premiers rapports parvenus au siège fédéral des contributions directes — qui relèvent aux Etats-Unis du département du trésor — quatre personnes ont été arrêtées dans la région de New York et plusieurs milliers de dollars d'enjeux et deux automobiles saisis.

La descente des agents du Trésor avait pour objet de mettre fin aux activités de parieurs professionnels et de bookmakers qui n'ont pas acquitté l'impôt spécial de 50 dollars et le timbre fiscal de 250 dollars que la loi leur fait obligation d'acheter ou de payer ou encore de payer l'impôt de 10 pour cent sur le produit de leurs opérations.

Une série de raids semblables avait déjà eu lieu en avril et en septembre derniers qui avaient amené l'arrestation de centaines de "gamblers".

Tuerie à la hache

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande. (Reuters) — Un homme qui avait déjà pris part à des concours d'habileté à la hache a tué avec cet instrument sa femme, son fils et son frère, avant de se couper lui-même la gorge.

La température

MINIMUM : 35

MAXIMUM : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa; Laurentides; régions de Québec et du Saint-Maurice; Cantons de l'Est :** Nuages, averses ou giboulées possibles ce matin; **ciel** sans nuages après-midi ou ce soir. Température à peu près sans changement. Brises légères. Mimimum et maximum : Montréal, 35 et 45; Ottawa, 30 et 45; Québec et Sherbrooke, 32 et 45; Sainte-Agathe et La Tuque, 30 et 40. Demain : ensoleillé, puis nuageux; doux.

Régions du lac Saint-Jean et de la baie Comeau : Ciel variable aujourd'hui. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum et maximum : Chicoutimi, 25 et 40; Rivière-du-Loup, 30 et 40. Demain, ensoleillé, puis nuageux; doux.

Félicitations !

à Monsieur Aimé CHARRON



La Direction et le Personnel de

CHAS. DESJARDINS & CIE LTEE

s'unissent pour féliciter M. Aimé Charron de l'éclatant succès qu'il a obtenu comme vendeur, grâce à sa haute compétence tout au cours de sa carrière, mais plus particulièrement en octobre dernier

Durant ce mois, M. Charron a atteint un montant de vente record chez les spécialistes Desjardins . . . montant probablement jamais réalisé à Montréal, par aucun autre vendeur de fourrure en 26 jours d'affaires.

Pour cet immense succès, ainsi que pour l'intérêt constant que depuis trente ans, M. Aimé Charron apporte à sa distinguée clientèle, la Direction de Chas. Desjardins & Cie Ltée est heureuse aujourd'hui de reconnaître publiquement le mérite de cet employé modèle.

Jacques Desjardins

Vice-président et gérant-général

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 31 MONTREAL, SAMEDI 19 NOVEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Pour prévenir la grève du rail

Trois ministres discutent avec les deux parties

OTTAWA. (PCI) — Trois membres du cabinet fédéral, M. Balcer, ministre des Transports, M. Starr, ministre du Travail, et M. William Hamilton, ministre des Postes, auront des entretiens aujourd'hui à Montréal avec des représentants des compagnies ferroviaires et des 15 syndicats de cheminots sédentaires qui envisagent de déclencher une grève le 3 décembre prochain.

C'est le premier ministre Diefenbaker, qui a fourni ce renseignement, aux Communes, hier.

Les chemins de fer seront représentés par M. N. R. Crump, président du Pacifique Canadien et M. Donald Gordon, président du Canadien National. On présume que M. Frank Hall, président du comité de négociations des cheminots, dirigera la représentation syndicale.

Les ministres du cabinet confèreront d'abord avec les syndicats et ensuite avec les compagnies ferroviaires.

M. William Hamilton, ministre des Postes, siégera à ces rencontres préliminaires en tant que ministre montréalais, a dit M. Diefenbaker.

Subside ?

En réponse à des questions de M. Lionel Chevrier, ancien ministre libéral des Transports, et de M. Pearson, chef de l'opposition, le premier ministre a refusé de dire s'il avait été décidé qu'un subside intérimaire serait versé aux compagnies ferroviaires afin de leur permettre de faire face aux réclamations de salaire des 111,000 employés non-itinérants.

Il s'agirait d'un subside versé en attendant un règlement définitif basé sur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur les Transports, qui espère présenter son rapport le 31 mars.

M. Diefenbaker a déclaré que si les pourparlers d'aujourd'hui sont satisfaisants, il sera prêt à s'y joindre n'importe quand par la suite.

Pas de conflits sur l'ordre des débats à Ottawa

OTTAWA. (DNC) — C'est sans éclat et sans bruit que les chefs des partis politiques sont parvenus à s'entendre hier sur l'ordre des débats de lundi et mardi prochains.

On avait craint un instant une vive passe d'armes entre MM. Pearson et Diefenbaker, ou encore entre MM. Chevrier et Churchill sur la priorité à accorder aux délibérations sur le chômage ou les mesures pour y remédier.

Vaine était cette crainte. Dès le début de la séance, en réponse à une question du chef de l'opposition, le premier ministre a annoncé que "le gouvernement tient à passer sans délai aux travaux de la Chambre".

"Dès que le jour consacré aux chefs de parti sera terminé, a-t-il ajouté, — soit le jour de leur participation au débat sur l'adresse, — les représentants du gouvernement et ceux de l'opposition pourront entamer des pourparlers visant à ce que des dispositions appropriées soient prises pour passer aussitôt que possible à l'étude des mesures déjà prêtes".

En d'autres mots, cet échange de propos signifie que le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône sera temporairement abandonné pour permettre à nos législateurs d'adopter des mesures destinées à enrayer le chômage, vote de crédits compris.



LES RESPONSABLES DU METRO — Le nouveau président de la Commission de Transport de Montréal, le brigadier GUY GAUVREAU, et ses associés se penchent sur une carte de la ville pour y suivre le tracé du métro dont on commencera vraisemblablement la construction dans six ou sept mois. De gauche à droite, ce sont : M. JULES ARCHAMBAULT, ing. p., président du comité de coordination du projet de métro; le brigadier Gauvreau, et les commissaires MARCEL LAFAILLE et ROBERT HENEAULT.

faits divers

4 suspects arrêtés

Quatre hommes sont détenus depuis hier par l'escouade des hold-up de la Sûreté municipale pour interrogatoire sur une série variée de vols à main armée, de vols dans des coffres-forts, de cambriolage et de vols dans les cinémas.

Cette quadruple capture a été accompagnée de la saisie d'un petit arsenal de revolvers et de balles, de garcettes, de pince-monseigneurs, de foreuse électrique, de plaques de permis et bâtons de baseball.

Détenus et munitions ont constitué le fruit d'une série de descentes opérée dans des maisons de la rue Jean-Talon et de l'avenue Mont-Royal est.

Hier soir des représentants de divers postes d'essence sont venus au quartier général pour identifier les détenus concernant une récente série de hold-up des postes d'essence.

La police opine que ceux qu'elle interroge auraient trempé dans le hold-up de $5,100 commis le 30 août dans la succursale de la banque Provinciale située au no 5100, rue Beaubien est.

La bande opérait depuis trois

Voir FAITS DIVERS en page 10

Contribution des "institutions" qui participeront avec Montréal à la construction d'un métro

par **Jacques DELISLE**

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier soir, que la ville ne participera pas à la construction d'un métro à Montréal "sans connaître préalablement la part de chacune des institutions qui, avec elle, y contribueront."

M. Saulnier a tenu, à l'issue de la séance de l'après-midi, du comité exécutif, une conférence de presse au cours de laquelle les chroniqueurs municipaux l'ont interrogé sur certains points soulevés par le brigadier Guy Gauvreau, président de la Commission de Transport de Montréal, au cours d'une conférence de presse qu'il avait tenue lui-même à 4 h. hier après-midi.

Par "institutions", M. Saulnier semblait parler autant des institutions publiques (gouvernements fédéral et provincial) que des institutions privées (grandes institutions financières le long du parcours du métro projeté).

Les journalistes ont souligné à M. Saulnier que le brigadier Gauvreau avait déclaré que la Commission de transport ne pouvait financer autre chose, à même ses revenus, que l'opération d'un métro.

—"Il faudrais d'abord que je voie la déclaration du brigadier; mais à première vue, ça ne constredit en rien ce que nous avons dit jusqu'ici.

Un journaliste a souligné que M. Gauvreau était d'avis que les revenus de la CTM ne pouvaient financer la construction d'un métro, ni l'achat de l'équipement roulant.

M. Saulnier : — "Pas plus le brigadier que nous, à ce moment-ci, ne sommes en mesure de dévoiler la liste de toutes les corporations, de toutes les institutions publiques qui peuvent contribuer à sa construction ainsi qu'à ses frais d'opération."

M. Saulnier est aussi du même avis que le brigadier Gauvreau à l'effet que les usagers d'un métro ne sauraient défrayer seuls le coût de ce métro.

Un journaliste a demandé : "Dans l'éventualité où la cons-

Voir Contributions en page 10

2 policiers mis en joue par un bandit

Un couple de jeunes mariés, un mari de 22 ans et sa femme de 19 ans, très gras tous les deux, ont été conduits menottes aux poings hier soir au quartier général de la PP, après avoir successivement :

—commis un hold-up de $500;

—tenu en respect deux policiers provinciaux tentant de les capturer ;

—et s'être enfuis avec les clés de l'auto des policiers.

Le détective Arthur Crevier, qui a la responsabilité de la PP durant la nuit, a révélé que les deux suspects se nomment : Jacques et Nancy Lagacé, 4064, rue St-Denis.

La série d'incidents a débuté à St-Thomas de Joliette, où le jeune couple, armé d'un revolver de calibre .45 et de quatorze balles, a enlevé le montant précité à un inconnu.

Ce dernier a peu après alerté la police et quelques minutes plus tard, à Lavaltrie, l'auto de patrouille no 8, apercevait la voiture des bandits et donnait à ses occupants l'ordre d'arrêter.

C'est à ce moment que les agents Robert Déry et J. Clermont se sont aperçus que le suspect les tenait en joue avec une arme qu'il avait dissimulée jusque-là sous son paletot.

Le bandit n'a pas tenté de les molester. Il a simplement pris les clés de leur auto et a filé.

Les policiers ont alerté le détective Crevier, qui a immédiatement dressé des barricades aux pont du boul. Pie IX et du bout de l'île.

et Clermont sautaient dans

Entre-temps, les agents Déry l'auto d'un passant et prenaient la voiture des suspects en filature. La chasse s'est terminée au pont du boul. Pie IX, où le couple a finalement été capturé, avec arme et argent volé.

Décision du comité exécutif de Montréal

Le conseil appelé à autoriser les magasins à ouvrir le jeudi soir

par **Raymond MASSE**

Le comité exécutif a décidé hier de recommander au conseil municipal de modifier le règlement concernant "la fermeture de bonne heure des magasins" de façon à permettre notamment à ces établissements d'ouvrir leurs portes jusqu'à 10 h. du soir, le jeudi.

Les commissaires ont également résolu de proposer au conseil de décréter que les établissements commerciaux concernés puissent ouvrir leurs portes aussi jusqu'à 10 h. le vendredi soir et le samedi soir.

Actuellement, les établissements concernés situés dans la cité de Montréal peuvent accueillir la clientèle jusqu'à 7 h. du soir, les lundi, mardi, mercredi et jeudi ; à 10 h. du soir le vendredi et à 11 h. le samedi. Et ils doivent ensuite rester fermés jusqu'à 5 h. du matin, le lendemain.

On comprend que ces magasins pourront encore rester ouverts jusqu'à 11 h. du soir : a) du premier décembre de chaque année au 7 janvier suivant inclusivement : b) les jours de la semaine précédant Pâques ; d) l'avant-veille des jours de fête suivants des Juifs : le premier jour de l'an, le jour d'Expiation ("Atonement Day"), le jour de la Pâque ("Passover Day"), la fête des Tabernacles ("the feast of the Tabernacles") et la fête de la Pentecôte ("the feast of the Pentecost").

Amende augmentée

Un amendement est également projeté concernant le montant de l'amende susceptible d'être imposé à un contrevenant.

Le règlement actuel dit : "Toute personne qui sera trouvée coupable d'infraction à quelqu'une des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende n'excédant pas $40 pour chaque offense et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois".

Davantage, ensuite ?

D'après ce que M. Lucien Saulnier, le président, a expliqué aux journalistes, tard, hier après-midi, le comité est en faveur qu'un amendement soit apporté afin que l'amende soit augmentée à $100.

"On ne peut pas aller plus

Voir LE CONSEIL en page 10

12 directeurs au lieu de 7 au CN

OTTAWA (DNC) — Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a éclairci hier un point du discours du Trône, lorsqu'il a annoncé que le gouvernement portera de 7 à 12 le nombre des directeurs du National-Canadien.

Le ministre répondait à ce moment à une question de l'un de ses prédécesseurs, M. Lionel Chevrier, libéral de Montréal-Laurier. Ce dernier lui demandait en vertu de quelle autorité M. Donald Gordon demeurait à la présidence des Chemins de fer nationaux, alors que son mandat a pris fin.

En vertu de la loi, a tout simplement répondu M. Balcer. Le ministre avait précédemment rappelé que le mandat de quatre directeurs, dont M. Gordon, avait expiré le 30 septembre. D'ici la formation du nouveau bureau de direction, ces hommes ont accepté de demeurer à leur poste.

Précisons ici que la réponse de M. Balcer s'explique. C'est

Voir 12 DIRECTEURS en p. 10

Le lock-out chez Alepin et Frères

Les ouvriers trouvent des alliés : la famille Alepin

Un manufacturier de Montréal, dont les employés sont en grève forcée depuis le 14 octobre, a vu, hier, les autres membres de sa famille faire bloc contre lui et se ranger carrément du côté des grévistes.

M. Clément Alepin, copropriétaire et administrateur de la maison J. Alepin et Frères, où se poursuit un lock-out touchant une trentaine d'ouvriers, a été accusé par l'un de ses neveux d'être "injuste" à l'égard de ses employés et de ne pas les traiter "comme des êtres humains".

Se faisant le porte-parole de la famille Alepin ,dont plusieurs membres sont des commerçants ou des industriels bien connus dans la région, M. Edouard Alepin a déclaré que les siens réprouvaient entièrement la conduite de M. Clément Alepin et désiraient s'en dissocier.

"Par ses agissements, a-t-il dit, l'oncle Clément cause un tort irréparable à la famille qui a toujours eu à coeur de traiter ses employés justement, comme il convient de le faire."

La maison J. Alepin et Frères, située au 781, rue Bélanger, est une fabrique de lingerie pour dames.

L'origine du conflit remonte au 13 mai 1960, date à laquelle les employés ont obtenu leur certificat de reconnaissance syndicale (ils forment une section de la Fraternité internationale des ouvriers du vêtement pour dames (CTC).

Peu après, le syndicat a ouvert des négociations pour la signature d'une première convention collective de travail mais elles ont abouti à un échec, comme, du reste, la conciliation.

Le 27 septembre, un tribunal d'arbitrage, constitué du professeur Jean-Réal Cardin, de Me Joseph Helal et de M. Jack Spector, a commencé l'étude du différend. Avant qu'il n'ait pu rendre sa décision cependant, M. Clément Alepin a décrété un lock-out.

La fermeture de la fabrique, a-t-il rapporté, aurait été amenée par une demande collective d'explications de la part des employés au sujet du congédiement de Mme Thérèse Latour, contremaître, le 13 octobre.

M. Alepin aurait refusé de fournir des explications et fait appel à la police pour expulser ses employés de la manufacture.

Depuis, de nombreux incidents sont survenus à l'usine. On accuse le fils de M. Clément Alepin, Camille, d'avoir battu sept ou huit employés, dont une femme qui était depuis 17 ans au service de la compagnie.

Voir LOCK-OUT en page 10

A Laval-des-Rapides

Contribuables en faveur du règlement de mécanisation

Les contribuables de Laval-des-Rapides, dans l'île Jésus, se sont prononcés sans aucune équivoque, au cours des deux derniers jours, en faveur d'un règlement dit de "mécanisation", devant permettre à la ville d'assurer elle-même le déblaiement et le nettoyage de ses rues, ainsi que la réfection des pavages.

Le référendum portait en fait sur un règlement d'emprunt de $50,000 devant servir à l'achat de l'équipement nécessaire. En voici le résultat : 1,003 contribuables, représentant une évaluation imposable totale de $9,361,600, en faveur ; 148 contribuables, représentant $1,473,-200, contre.

En marge de ces résultats, le maire Claude Gagné a déclaré : "La population de Laval-des-Rapides a compris qu'il était plus économique pour nous de faire exécuter par la ville tous ces travaux de façon à s'assurer un service plus efficace et plus complet, plutôt que de multiplier inutilement l'octroi des contrats.

"Je suis bien convaincu de cette amélioration, ajoute le maire, et n'ai jamais douté un instant que la population de Laval-des-Rapides aurait vite compris ce que nous préconisons. C'est d'ailleurs le seul moyen pour nous de travailler de façon à laisser entrevoir à nos contribuables une autre réduction de 10 cents du taux de la taxe

Voir Contribuables en page 10

M. Hees élimine tout espoir

Le recensement '61 sabotera l'équilibre franco-anglais

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Le nouveau ministre du Commerce, M. George Hees, vient de dissiper tout doute qui aurait pu subsister à l'égard des réponses admissibles aux questions de 1961 sur l'origine ethnique des Canadiens.

Déjà, il y a quelques semaines, son prédécesseur, M. Gordon Churchill, avait fait la lumière sur le sujet, déclarant que l'on pourrait répondre "canadienne" à la question sur l'origine ethnique.

Contre ce fait soupçonné depuis des mois, ce fait dénoncé par la Chambre de commerce de la province de Québec et nombre de sociétés patriotiques, il s'élèvera certes de nouvelles protestations.

Pourquoi protester, demanderont certains ? Tout simplement parce que des milliers de réponses "canadienne" menaqu'une réponse verbale, certains espéraient encore un changement au questionnaire. Dans une réponse au député de Laurier, M. Lionel Chevrier, M. Hees fait tomber tout espoir.

Donnant aux Communes lecture d'un document préparé par M. J. T. Marshall, statisticien suppléant du Canada, le ministre a définitivement établi que l'on pourra répondre "canadienne" à la question sur l'origine ethnique.

Contre ce fait soupçonné depuis des mois, ce fait dénoncé par la Chambre de commerce de la province de Québec et nombre de sociétés patriotiques, il s'élèvera certes de nouvelles protestations.

Pourquoi protester, demanderont certains ? Tout simplement parce que des milliers de réponses "canadienne" menaceront l'équilibre franco-anglais au Canada, c'est-à-dire l'équilibre officiel entre les deux principaux groupes ethniques qui composent notre pays.

C'est sur les chiffres des recensements fédéraux que les minorités françaises des provinces anglaises ont toujours fondé leurs réclamations en faveur de l'usage du français, aussi bien dans l'administration des services fédéraux logés chez elles que dans l'administration des services d'utilité publique. Ces mêmes chiffres justifiaient même auprès de Rome leurs demandes d'évêques de langue française.

Anonymat

Que ces chiffres disparaissent dans l'anonymat de l'origine "canadienne", on ne saura plus alors si cette mention englobe des Canadiens d'origine française, anglaise, italienne ou irlandaise, pour ne pas parler des autres.

Voir M. HEES en page 10

Convocations

Société des ingénieurs de l'Automobile : — M. Harry E. Chesebrough, président de la société, prononcera une conférence devant les membres de la section Montréal, lundi prochain, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

* * *

Cité de la Pointe-aux-Trembles — La prochaine assemblée régulière du Conseil de ville aura lieu lundi prochain à 8 h. du soir.

* * *

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de Verdun — Journée anti-alcoolique, dimanche à 8 h. 30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 1001 rue Galt. Conférence du Dr "Jim".

* * *

The Canadian Club of Montreal — Lundi à midi 30, déjeuner-causerie à l'hôtel Windsor. Conférencier : Dr David L. Thomson qui traitera de "What is a graduate school".

* * *

Montreal United Services Institute : réunion lundi, 21 novembre, 8h. p.m., au mess des officiers du quartier général de l'armée, région du Québec, 3530, rue Atwater; le conférencier, M. Gérald Clark; sujet: le cas de Cuba".

* * *

Club des Anciens de Ste-Marie: lundi, 6h. 15, hôtel Ritz-Carlton, diner hebdomadaire; conférencier, M. Roger H. Charbonneau, directeur adjoint de l'Ecole des Hautes Etudes; sujet : "L'éducation et les affaires".

Sauvé de l'incinérateur . . .

Un bébé naissant en lutte contre la mort

Un bébé d'au plus de 36 heures lutte ardemment contre la mort, à l'hôpital Children's Memorial, après avoir été sauvé hier matin, des flammes de l'incinérateur d'une maison d'appartements de l'avenue du Parc, dans le centre de la ville.

Pendant ce temps, la police recherche toujours activement les auteurs de ce crime affreux; tandis qu'on signale deux demandes d'adoption à l'hôpital où on fait l'impossible pour sauver l'enfant, un garçon, qui a subi des graves brûlures dans une proportion de 40 pour cent au corps.

Le drame a été découvert et la tentative de meurtre déjouée, vers 10 h. 30 hier matin, lorsque le concierge de la maison, au 4821, avenue du Parc, M. Francisco Castro, entendit des cris, ressemblant plus ou moins à des pleurs ou des gémissements, provenant de l'incinérateur où il venait de mettre le feu aux papiers et rebus jetés par les locataires . . . ou d'autres personnes.

"Je n'avais rien remarqué d'anormal, de dire M. Castro qui avait nettoyé l'incinérateur à 7 h. la veille. Mais quand j'entendis les cris, je pensai aussitôt qu'il pouvait s'agir d'un rat ou d'une souris emprisonnée dans l'incinérateur et incommodée par le feu ou la chaleur.

"Ayant ouvert la porte, je retournai les papiers et rebuts avec le tisonnier et c'est à ce moment que j'aperçus avec effroi la main d'un bébé sortant d'un paquet de papiers et de linges."

Saisissant une pelle à portée de la main, M. Castro retira aussitôt le paquet, éteignit les flammes qui commençaient à le consumer, l'ouvrit et aperçut le bébé pleurant de toutes ses forces et portant encore les liens qui l'unissaient à sa mère.

Le concierge emmitouffla aussitôt le nouveau-né dans de vieux vêtements qui se trouvaient à proximité et, laissant

Voir UN BEBE en page 10





photo LA PRESSE

M. Francisco Castro, le concierge, découvrit l'enfant en pleurs dans l'incinérateur qu'un détective (à droite) inspecte minutieusement pour y trouver des indices.

Boulevard Gouin fermé jusqu'au 1er décembre

Le boulevard Gouin, entre l'avenue de Poutrincourt et la rue Dion, sera fermé à la circulation jusqu'au 1er décembre à cause des travaux de réfection qui s'y poursuivent.

En conséquence, les autobus du circuit no 69 (Ahuntsic-Cartierville) devront emprunter la route suivante : sud, avenue de Poutrincourt; ouest, de Salaberry; nord, boulevard O'Brien; ouest, boulevard Gouin; nord, avenue Fréchette; ouest, St-Léon; sud, Lachapelle; est, boulevard Gouin; sud, Ranger, au terminus Cartierville.

Une bonne idée . . .
UN PIANO WILLIS
chez vous
à NOEL
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
POUR LE CONTROLE DE LA HERNIE
—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : Simple $10.50 — Double $11.50.
EXPERTS A VOTRE SERVICE
Essayage dans nos salons ou chez vous sans aucun frais —
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

MEXIQUE
Départs hebdomadaires par avion
BRITANNIA de Canadian Pacific Airlines
Visite de : MEXICO — CUERNAVACA — TAXCO
LES PYRAMIDES — GUADELOUPE — CHOLULA
PUEBLA — XOCHIMILCO — ACAPULCO
DEUX SEMAINES — $448 TOUT COMPRIS
Réservations et inscriptions :
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, Montréal 2 — VI. 5-8221

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
GRANDES REDUCTIONS
sur tous nos
AUTOS et CAMIONS USAGES
Avant d'acheter . . . Comparez nos prix et valeurs

'58 BUICK	Spécial, 4 portes, hardtop, automatique, radio, air climatisé.	$1945
'57 CHEVROLET	Belair convertible, air climatisé, automatique, radio, power brakes.	$1695
'54 DeSOTO	Sedan, automatique, radio, chaufferette.	$595
'57 DeSOTO	Sedan Firedome, air climatisé, radio, automatique, power steering.	$1550
'56 DODGE	6 cylindres, Club sedan, chaufferette.	$875
'56 HILLMAN	Convertible, chaufferette.	$695
'57 IMPERIAL	LeBaron sedan, équipé au complet.	$2725
'58 IMPERIAL	Custom sedan, équipé au complet.	$3295
'58 METEOR	Rideau, 2 portes, hardtop, automatique, radio, air climatisé.	$1795
'58 OLDSMOBILE	Super 88, sedan, air clim., automatique, chaufferette, power brakes et steering.	$2250
'58 PONTIAC	Convertible, radio, air climatisé, power brakes et steering.	$2275
'56 DODGE	Châssis Cab et Stake Body, chaufferette.	$1895
'53 FARGO	Châssis Cab et Stake Body, chaufferette.	$475

Et plusieurs autres de marques et modèles différents portant une de nos 3 garanties pedigree; garantie d'une auto neuve; reconditionnée; 90 jours plan 50-50; analysée : 15 mois de garantie, plus un privilège d'échange de 5 jours.
Modern Motor Sales Ltd.
1924 — 36 ans de service indéfectible — 1960
IMPERIAL — CHRYSLER — DODGE — VALIANT — SIMCA
CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue Dorchester — UN. 6-7881
OUVERT LE SO
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffilé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, SAMEDI 19 NOVEMBRE 1960** — **No 31**

L'affaire des faux billets

L'affaire des faux billets apparaît maintenant aux yeux de l'homme moyen comme un scandale politique dont les racines se perdent dans le monde des faux-monnayeurs. On sait encore peu de choses du commerce de la fausse monnaie et c'est à bon droit que le public se demande par quel miracle les autorités concernées n'ont pas encore trouvé les planches à billets et les pierres à graver qui ont servi et servent encore à la fabrication des coupures de $10, $50 et $100 mises en circulation par un réseau bien organisé. Mais si l'on tient compte des derniers événements, il est facile de comprendre pourquoi on s'intéresse davantage, du moins pour l'heure, aux répercussions politiques de l'affaire dite des faux billets qu'à son aspect proprement judiciaire.

La preuve est faite qu'au lendemain du 22 juin on a voulu provoquer, pour ne pas dire fabriquer de toutes pièces, un scandale politique et que, profitant de l'aubaine, quelques récidivistes astucieux ont vite compris qu'ils pouvaient exploiter à leur profit l'aveuglement de certains interlocuteurs, aussi naïfs que disposés à n'importe quelle complicité si celle-ci pouvait les rapprocher de l'assiette au beurre.

A ce sujet, le procureur général a laissé entendre que cette machination avortée pourrait conduire à des procédures et, par la suite, à quelques arrestations. Le temps est donc venu de faire le partage des responsabilités.

Lorsqu'on fait la part du feu, on constate que l'affaire des faux billets, à ce niveau, met en cause trois catégories d'individus.

Les premiers sont des récidivistes qui ont profité de nos moeurs électorales connues pour extorquer de l'argent à des hommes politiques désireux d'avoir le scalp de leurs vieux ennemis.

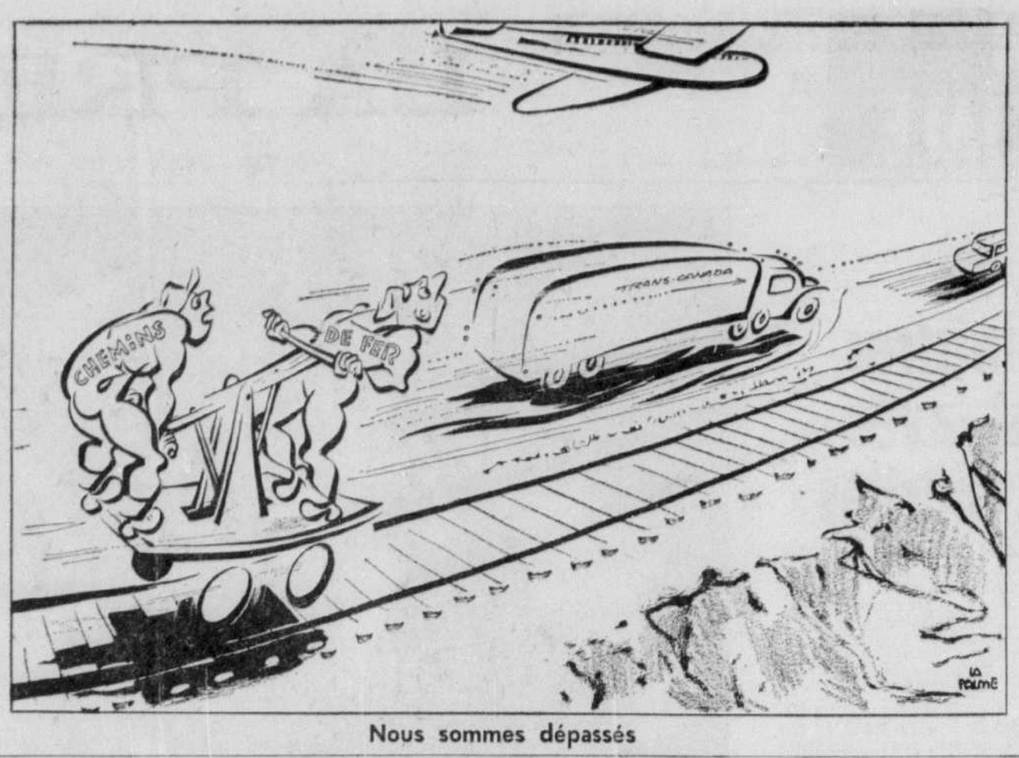
Les seconds sont précisément ces hommes qui, consciemment peut-on croire, se sont acoquinés à la canaille, non dans l'espoir de s'enrichir dans le commerce des faux billets, mais afin de réduire leurs adversaires et de retrouver plus tôt les prébendes du pouvoir.

Faut-il ranger parmi eux certains journalistes déjà tarés aux yeux de leur profession ? Certes MM. Serge Brousseau et André Lecompte persistent à dire qu'ils n'ont cherché, dans tout ceci, qu'à servir les fins de la justice. A la lumière des révélations faites par le procureur général, il apparaît clairement qu'ils se sont comportés comme des valets — même si on les retrouve jouant les seigneurs dans une suite d'un hôtel fashionable de Montréal, fût-ce en compagnie d'un faussaire ! Quoi qu'il en soit, ayant déjà l'habitude des travaux méprisables, il est douteux qu'on veuille les sortir de l'égout pour les envoyer en prison.

Si les gens qui appartiennent à la première catégorie ne méritent qu'une chose : retourner en cellule, les seconds devraient avoir assez de dignité pour renoncer enfin à la vie publique !

Quant à la troisième catégorie, elle est faite de pauvres gens qui, par naïveté ou passion politique, se sont laissé entraîner dans cette machination. On les voit s'efforcer de dégager leur responsabilité ! Leur culpabilité est vénielle. Ils ont servi ou cru servir l'intérêt de leur parti, mais dans la limite de leur compétence professionnelle.

Que cette affaire ait des suites politiques, cela paraît inévitable. On ne joue pas avec le feu sans un jour se brûler les doigts. Mais l'orage passé, une fois que l'opinion publique, exerçant une pression légitime, aura permis une certaine épuration de nos moeurs politiques, il faudra bien qu'on revienne à la véritable affaire des faux billets et que les faux-monnayeurs, enfin trouvés, prennent, non pas discrètement, mais au grand jour, le chemin des prisons.



Nous sommes dépassés

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Pas de miracle

Monsieur le Rédacteur,

Nous aurons l'assurance-santé. C'est une bonne chose pour la classe ouvrière. Seulement on nous avait promis l'assurance-santé gratuite. Qu'on paie une prime mensuelle ou une surtaxe sur notre compte d'électricité il n'y a rien de gratuit là-dedans.

C'est curieux. J'aurais pensé que ces frais auraient été payés avec les millions que le parti libéral est supposé épargner depuis qu'il est au pouvoir. Pas un député ni un ministre libéral n'a fait un discours depuis le 22 juin, sans parler, sans reparler des millions qu'ils épargnent en supprimant le patronage et en demandant des soumissions pour les travaux publics. Pourrait-on savoir où le gouvernement va dépenser ces millions ? L'assurance-santé va coûter 5% du budget. A mon avis les millions obtenus d'Ottawa et ceux économisés ici par le nouveau gouvernement n'allégeront pas du tout le peuple surtaxé. A la première faveur accordée au peuple on lui impose une taxe et pas sur un objet de luxe. Duplessis était à la bonne école sur ce point-là, puisqu'on se sert des mêmes principes à la première faveur accordée. Seulement, il ne se prenait pas pour un économiste et nous disait toujours que l'argent du gouvernement venait de nos poches.

Des faveurs comme ça on peut en accorder à la douzaine, du moment que c'est payé par une taxe spéciale et que le peuple voudra payer. C'est dommage, l'ère des miracles de la campagne électorale est déjà finie sans avoir jamais commencé. Comme par le passé nous continuerons d'aller à Ste-Anne de Beaupré pour obtenir le moindre petit miracle. Seulement qu'on n'essaie pas de nous faire ré-accroire au Père Noël.

Un abonné

Dossier à rouvrir

Monsieur le Rédacteur,

Maintenant que le Québec a changé de gouvernement, nous pouvons, je pense, affirmer qu'il existe désormais dans cette province un sujet tabou de moins : "l'affaire Coffin".

Le Parti libéral ouvrira bientôt une enquête sur l'administration de la défunte Union nationale; pourquoi laisserait-on de côté le scandale entourant "l'affaire Coffin"? Si je ne m'abuse, Coffin, — que je crois innocent —, a été autant la victime de la sauvegarde de l'industrie touristique (sic . . . pour nous, les Américains) du Québec que d'une Cour de Justice, si l'on a fait la bêtise de faire mourir Coffin, que l'on ne fasse pas la même chose avec l'affaire Coffin.

Je n'ai sûrement aucun intérêt à ce que Coffin, même mort, soit déclaré innocent, d'autant plus que par cette triste histoire, j'ai perdu l'un de mes meilleurs amis, Frederick Claar; mais je crois que, en général, les Canadiens français auraient intérêt, pour relever le prestige de leur gouvernement ou de leur justice, de rouvrir le dossier Coffin.

Rick Stevenson
Altoona,
étudiant à Montréal

Pensons à l'avenir

Monsieur le Rédacteur,

La demande de fonder deux nouvelles Universités faite au gouvernement provincial par les Pères Jésuites a soulevé bien des discussions. Les intellectuels et les pseudo-intellectuels présentent un front quasi-unanime d'opposition à leur requête.

Pour expliquer leur attitude, les opposants soumettent des raisons que je n'ai pas l'intention de discuter. Me permettriez-vous, par l'entremise de votre journal de leur soumettre un point de vue terre-à-terre qui me paraît être très important et passablement pratique ?

Tout d'abord reconnaissons que dans la plupart des domaines — il y a d'heureuses et d'assez nombreuses exceptions — les Canadiens français comme groupe ont toujours été obligés de reprendre le terrain perdu ou encore d'être en retard. Je reconnais toutes les causes et les circonstances qui sont très bonnes mais qui ne font pas disparaître les faits même si elles les expliquent.

J'ai l'impression que la fondation immédiate de nouvelles Universités nous permettra de ne pas avoir à reprendre le terrain perdu. Nous nous serons préparés à faire face à l'avenir.

Ne pouvons-nous pas admettre que présentement nos Universités sont obligées de refuser des jeunes qui pourraient s'inscrire et poursuivre leurs études universitaires ? En plus, il y a un assez grand nombre de jeunes qui jusqu'ici ont été obligés d'abandonner leurs études secondaires et même primaires parce que leurs parents ne pouvaient pas solder les frais de scolarité. D'autres ont été dans l'impossibilité, après avoir complété leurs études secondaires, de poursuivre leurs études universitaires parce que leurs parents étaient incapables de payer les frais de scolarité au niveau universitaire, en dépit des bourses qu'ils ne pouvaient pas obtenir.

Enfin le peuple semble comprendre l'importance d'une élite intellectuelle et la nécessité qu'elle soit plus nombreuse.

Nous aurons prochainement la gratuité scolaire aux niveaux primaire et secondaire. Cette mesure intelligente aura, sans aucun doute, l'effet d'augmenter le nombre de ceux qui pourront se préparer aux études universitaires. Si l'Etat, comme il se doit de nos jours, assure dans quelques années les frais de scolarité au degré universitaire nous aurons non seulement un plus grand nombre de candidats aux études universitaires mais aussi un plus grand nombre d'étudiants aux Universités.

Nous aurons alors le choix entre agrandir nos Universités ou augmenter leur nombre, si nous voulons continuer à concurrencer avec avantage nos concitoyens d'autres origines et apporter notre quote-part de contribution au progrès de notre groupe ethnique, de notre province, de notre pays et de l'humanité. Pourquoi ne pas nous préparer dès aujourd'hui à résoudre ce problème qui nous attend dans cinq, dix ou quinze ans ?

Si le passé est garant de l'avenir, je crois que les Jésuites, après avoir préparé un très grand nombre de citoyens utiles aux Canadiens français, aux Canadiens et aux Universités pourraient continuer à donner une formation supérieure à nos hommes de demain.

Ne devons-nous pas plutôt limiter notre examen du problème à ces quelques considérations :

Avons-nous, oui ou non, besoin d'un plus grand nombre de citoyens avec une formation supérieure ?

Avec la scolarité gratuite au niveau primaire et secondaire, aurons-nous, oui ou non, plus de candidats aux études supérieures, dites universitaires ?

Si nous sommes assez intelligents pour rendre l'accès aux Universités plus facile aurons-nous, oui ou non, plus d'étudiants ?

C'est pourquoi, dans l'intérêt individuel et collectif, je crois que nous devrions accepter avec enthousiasme et reconnaissance la collaboration de toute équipe qui veut bien offrir son concours au progrès et à la diffusion de connaissances supérieures, pourvu qu'elle offre des garanties de succès.

Personne ne contestera l'influence des études supérieures, dites universitaires, pour augmenter la valeur de l'homme. Puisque nos gouvernants semblent déterminer à nous préparer de meilleurs hommes, puisque les Jésuites semblent consentants à faire de même, pourquoi s'arrêter à des considérations secondaires et oublier notre grand besoin d'hommes supérieurs ?

Et nous irions refuser au niveau universitaire la précieuse collaboration dont nous avons bénéficié au niveau secondaire?

Fernand de Haerne, C.L.U.

Un ouvrier se souvient

Monsieur le Rédacteur,

J'approuve 100 pour cent l'idée d'élever un monument à notre ancien archevêque, Mgr Charbonneau, mort martyr pour avoir défendu la cause des humbles, des pauvres salariés.

Je suis ouvrier, je suis prêt à envoyer $25.00 si jamais on forme un comité pour s'occuper de la chose.

C.-E. Poirier

Ne condamnons pas trop vite

Monsieur le Rédacteur,

Un "père indigné" a écrit une lettre de protestation contre certains instituteurs qui usent de brutalité avec les enfants. Sa lettre contient de bonnes idées mais montre d'autre part une naïveté assez extraordinaire.

Dans "Règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique", il y a l'article suivant : "Les punitions corporelles sont des cas extrêmes qui doivent rester exceptionnels et modérés" (Règlem. 75, 15). Si donc, cher monsieur, votre enfant est maltraité par son professeur de classe, ne serait-il pas logique de porter plainte, soit au principal de l'école, soit aux autorités de la commission scolaire, plutôt que de pestiférer et dire : "Si des parents sont intéressés par cette lettre, je leur demanderais d'écrire et nous pourrons ainsi faire du bon travail ensemble pour faire cesser ces coutumes barbares" ? Et ne serait-il pas encore plus logique de vous adresser au professeur même et de lui demander des explications au sujet des "mauvais traitements" que subit votre petit garçon chéri, plutôt que de vous fier uniquement aux racontars des amis de votre fils ?

Voyons, monsieur, faites preuve d'un peu plus de maturité. Les camarades de votre fils n'allaient sûrement pas vous dire que les plaintes de votre fils n'étaient pas fondées, n'est-ce pas ? Même si elles l'étaient, c'est pour vous un devoir de justice d'aller en discuter avec le professeur en question. Si, après en avoir discuté avec celui-ci, vos protestations s'avèrent encore fondées, alors portez plainte aux autorités. Et ne vous gênez pas ! Mais pas avant d'avoir entendu le témoignage (ou la défense) de l'accusé.

Vous savez, le rôle du professeur n'est pas toujours gai. Le salaire reçu et le travail fourni sont en disproportion considérable. Il doit en justice **bien** enseigner et **bien** éduquer, je suis d'accord, mais il n'en reste pas moins que son rôle est avant tout missionnaire. Et je trouve fort inconvenant celui qui s'applique à le dénigrer ou à le minimiser sans fondement réel.

Guy Robert

Des abris contre les bombes

Monsieur le Rédacteur,

Rien ne semble avoir été encore décidé relativement aux mesures que devront prendre les autorités des usines et des multiples industries pour la sécurité de leurs employés advenant qu'une explosion nucléaire se produise durant les heures de travail. La même question se pose pour les résidents des nombreuses maisons à appartements, les magasins, les édifices à bureaux, les théâtres, les écoles, les églises, les restaurants, etc.

Afin d'encourager et de stimuler la construction d'abris familiaux, ne serait-il pas impératif que le gouvernement accorde une aide financière à tous les intéressés, soit par une réduction d'impôts ou par d'autres moyens que l'on jugera pratiques et efficaces pour ces fins?

Il est de toute urgence que des décisions définies soient immédiatement prises par notre gouvernement pour qu'au moins les centres où la population est dense, soient en mesure de parer en partie à une hécatombe comme celles de Nagasaki et d'Hiroshima.

Faisons ici le point et rappelons-nous les paroles de M. Regnier: "Je ne crois pas que si nous laissons au peuple canadien la responsabilité des abris contre les retombées radio-actives, nous soyons prêts, advenant un état d'urgence".

Encore une fois il est impératif que le gouvernement actuel prenne immédiatement des décisions afin de stimuler et d'encourager la construction immédiate de simples et efficaces abris, maintenant que les expériences récentes et controlées par les hommes de sciences ont démontré la possibilité de survivance après des explosions nucléaires, en autant que nous nous en donnons la peine.

L. Richer

L'école unique

Monsieur le Rédacteur,

M. Neray aurait tout à gagner à se renseigner d'abord, il serait alors plus en mesure de juger par lui-même de la gravité de son projet de voir indifféremment tous les enfants s'asseoir sur le même banc d'école. Il restera toujours vrai que le mot catholique est synonyme de français au Québec et il est essentiel que notre foi soit inculquée aux enfants dès le plus jeune âge.

Je vois mal dans une classe des élèves qui ne participeraient pas aux prières qui se font au commencement et à la fin de chaque classe et qui refuseraient l'enseignement religieux.

Le mauvais exemple est tellement contagieux et des enfants ne peuvent pas tout accepter d'emblée. Il semble plus facile et plus logique, pour un nouveau venu, de s'adapter aux lois, aux exigences d'un pays que de forcer le gouvernement à modifier ses règlements aux caprices de tout venant.

D'ailleurs ce qui est bon pour un catholique l'est pour tout le monde. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit à Pierre : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise" et non pas mes églises; aussi "je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Aucune autre religion n'a cette promesse divine.

Sans rancune

Pour sa gloire ou pour sa honte

Légalement, le parti civique de Montréal a perdu son nom !

Amis comme adversaires de M. Jean Drapeau, rassurez-vous : cela ne signifie pas que le parti civique soit mort. Il est bien vivant, même si l'affaire des faux billets et le scandale politique qu'elle a engendré nous font provisoirement oublier sa victoire du 24 octobre.

On aura peut-être éprouvé une certaine surprise en apprenant, dans **La Presse** d'hier, que la société qui avait été enregistrée le 16 septembre sous le nom de Parti civique a été dissoute le 27 octobre à la suite d'une demande faite le 3 octobre. Mais il ne s'agit là que de formalités qui sont, à la vérité, superflues, car on aurait pu s'en dispenser et cela n'aurait en aucune façon affecté le résultat de l'élection.

Si ces formalités étaient superflues, les explications qu'on en donne ici le sont peut-être tout autant après celles de M. Drapeau.

Car ce n'est pas l'usage de donner aux partis politiques la forme de sociétés constituant une personnalité juridique. Les partis sont essentiellement formés de gens qui acceptent un chef et partagent avec lui des idées fondamentales et un programme qu'ils proposent à la population. Celle-ci les accepte ou les rejette.

Si l'on veut donner à un parti des cadres et un organisme apte à recueillir des fonds pour répandre ses idées et en faire la propagande, on fonde généralement une association, légalement constituée, celle-là, comme les fédérations libérales, fédérale ou provinciale, avec ou sans associations locales ou régionales. Mais cela n'est pas indispensable, comme on l'a vu dans le cas de l'Union nationale qui n'a jamais jugé opportun de s'appuyer sur de telles associations. L'administration des fonds de propagande devient alors la responsabilité personnelle d'un ou de plusieurs hommes qui ont la confiance du chef. Cela finit tôt ou tard par provoquer des conflits de régie interne comme on en voit actuellement au sein de l'Union nationale qui semble s'acheminer vers la structure des associations régionales groupées en une fédération provinciale.

Dans un cas comme dans l'autre, la responsabilité civile reste celle de quelques individus ou d'un conseil d'administration comptable envers une association. Elle ne peut être la responsabilité collective d'un parti comptant plusieurs milliers d'adhérents dont le plus grand nombre ne s'identifient d'ailleurs avec lui que par leur façon de voter à un scrutin mais ne peuvent être considérés comme les actionnaires d'une compagnie.

C'est juste qu'il en soit ainsi, car un parti ne recruterait pas facilement des adhérents si ceux-ci étaient juridiquement responsables des actes de ses dirigeants.

Mais pourquoi, alors, l'enregistrement du nom du parti civique au greffe du Palais de justice au moment de sa naissance ? Tout simplement pour avoir un droit exclusif à l'usage de ce nom et empêcher des rivaux de l'utiliser. L'élection passée, ce n'est plus nécessaire. Le parti ayant reçu son baptême politique dans le feu de l'élection, son nom est maintenant consacré par l'usage et lui restera pour sa gloire ou pour sa honte selon qu'il l'illustrera ou le ternira.

Georges LANGLOIS

Un appui aux minorités françaises

Il y a en gros, hors de la province de Québec, près d'un million de Canadiens français, dispersés dans les diverses régions du Canada, de l'Atlantique au Pacifique. On en trouve des groupes particulièrement nombreux dans les Maritimes et en Ontario; mais il en existe aussi, en groupements plus faibles, dans toutes les autres provinces canadiennes.

On devine les difficultés qu'éprouvent ces minorités, perdues dans des milieux anglais, à conserver ce qui les distingue de leurs compatriotes d'autres origines. Elles ne peuvent le faire qu'à condition de se serrer les coudes, de former des institutions pour sauvegarder leur langue et leurs traditions, et d'être épaulées dans ce travail par la province de Québec. Même alors il ne leur est pas aisé de se soustraire à l'anglicisation.

On ne peut pas dire que les Québecois se sont désintéressés du sort de ces minorités. Ils ont cherché à établir des contacts de plus en plus fréquents avec les Canadiens français de la diaspora. On ne saurait trop louer à cet égard les interventions du Conseil de la vie française et d'autres organismes semblables, qui ont accompli une oeuvre hautement méritoire.

Est-ce à dire que l'on ne peut pas faire mieux, reprendre le travail sur des bases plus larges ? Il est évident qu'il y a toujours place pour des initiatives de plus grande ampleur. C'est précisément ce que vise la création d'une section consacrée spécifiquement aux Franco-Canadiens vivant hors de la province, au sein du ministère des Affaires culturelles que le gouvernement provincial a l'intention d'établir.

En d'autres termes le gouvernement prendra directement en mains la protection des Canadiens français vivant hors des frontières de la province. Il aura pour cela à sa disposition des fonds plus abondants sans doute que ceux que pouvaient recueillir des organisations privées. Il sera en mesure, en même temps, de donner une unité et une efficacité plus profondes à l'oeuvre poursuivie.

C'est reconnaître publiquement, officiellement, que la province de Québec a en quelque sorte la responsabilité de la survivance des groupes canadiens-français disséminés dans les autres provinces. C'est un devoir dont elle est tenue de se charger parce qu'elle doit être considérée comme le foyer naturel des Canadiens français au Canada, le centre dont les minorités éparses à travers le pays doivent tirer leurs forces pour subsister comme entités distinctes dans les milieux où elles vivent.

La simple annonce de la création de cette section a suscité immédiatement des commentaires élogieux en Ontario, où se trouvent un demi-million environ de Canadiens français. On réagira de la même façon certainement dans les autres parties du pays. Les minorités isolées et menacées dans ce qu'elles ont de plus cher ne peuvent qu'accueillir avec grand plaisir le soutien qu'elles ont la promesse d'obtenir, désormais, de la province de Québec.

Marius GIRARD

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère --

L'opposition se raffermit

LONDRES. — Commentant les difficultés de l'économie canadienne le **TIMES** (indépendant) écrit dans un éditorial :

"M. Diefenbaker mérite toute sympathie pour la façon dont, avec une détermination visible et un cabinet remanié, il carre les épaules pour faire face à la crise, car elle se produit juste au moment où les conservateurs sont le plus en difficulté, les partis d'opposition ayant l'air de se remettre remarquablement de leur défaite de 1958. A Québec le gouvernement de M. Lesage a mobilisé la province du côté libéral, où jusqu'à la mort de M. Duplessis, il y a un an, l'Union Nationale se tenait dans une fragile et passive alliance avec les conservateurs. M. Lesage a modifié le traditionnel isolationnisme canadien-français et sa voix, réclamant une influence pour Québec au-delà de ses frontières, a encouragé les libéraux dans d'autres provinces.

Pas de réduction d'effectifs

NEW YORK — Dans un éditorial paru vendredi matin le **NEW YORK TIMES** déclare qu'aussitôt après avoir annoncé la prise de nouvelles mesures pour la défense du dollar le président Eisenhower et ses conseillers se donnent beaucoup de mal pour convaincre nos alliés et nos amis que cette politique ne représente pas notre désir de diminuer nos forces militaires et économiques mais plutôt la revitalisation de nos ressources destinées à renforcer nos liens communs pour la défense du monde libre.

Le président Eisenhower a tenu à souligner "qu'il n'était pas question de réduire nos effectifs en Europe ou ailleurs". La meilleure preuve de cette assurance étant l'envoi de nos navires et de notre aviation dans la mer des Caraïbes pour prévenir une attaque contre le Guatemala et le Nicaragua.

Les USA réaffirment qu'ils sont prêts à transformer l'OTAN en puissance atomique et qu'ils



n'hésiteront pas à engager leurs propres effectifs nucléaires en cas d'agression en Europe.

Il est par contre évident que la défense du dollar présage toutefois une réorganisation draconienne du Pacte atlantique et du programme de sécurité mutuelle. Une telle réorganisation sera proposée par le secrétaire au Trésor Anderson et le sous-secrétaire d'Etat Dillon au cours de leur mission dans les capitales européennes et sera discutée en détail lors de la réunion de l'OTAN à Paris le mois prochain. La mise en marche des réformes sera sans doute laissée à l'administration Kennedy, mais il est logique de penser qu'elle continuera sur les brisées du gouvernement actuel.

Où va-t-on?

PARIS — **COMBAT** (indépendant de gauche): "Il semble bien que l'Algérie algérienne doive être créée par ébauches successives, suivant une progression graduée avec art. . . L'Elysée tait ses visées finales, mais laisse aux membres du gouvernement le soin de procéder par indiscrétions calculées, à des sondages d'information. Mais le sujet se prête mal aux fausses confidences et voudrait que l'on fût informé aussi de ce qui se pense, se prépare ou se trame de l'autre côté, chez ceux d'en face, qui parlementent de moins en moins . . . Que l'on y songe: le FLN ne sera plus désormais satisfait que tout lui ait été donné. C'est peut-être la conséquence d'une série d'occasions manquées, mais il serait vain de ne pas tenir compte, dans les données, de cette intransigeance, maintenant bien protégée".

LE POPULAIRE (organe de la SFIO): "Une fois encore, on est amené à constater le caractère équivoque de la politique algérienne du pouvoir. Tout ce qui se dit et tout ce qui se fait entraîne trop facilement les doubles interprétations. Le président de la République annonce la République algérienne avec ou contre la France, et M. Delouvrier répond: "Y aura-t-il, le jour de l'autodétermination, la sécession et le partage du territoire? Y aura-t-il union avec la France?", reprenant ainsi les éventualités de la division de l'Algérie, et de l'Algérie française, et déformant l'idée d'association. Qui alors dit la vérité, exprime la politique de la France, et peut entraîner la confiance indispensable pour faire cesser la guerre?".

MOSCOU. — Le correspondant à Paris du **"TROUD**, organe des syndicats soviétiques, M. Kotov, estime que le recours du général de Gaulle au référendum "ouvre la voie aux éléments fascisants et ultra-colonialistes vers un nouveau coup d'Etat". "C'est, écrit-il, ce dont se rend parfaitement compte la grande majorité de l'opinion publique française, qui réclame à cor et à cris la fin de la guerre d'Algérie et des négociations avec les rebelles algériens".

En quête d'un vote de confiance

NEW YORK. — Dans un éditorial intitulé "de Gaulle fait appel à la France" le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** commente :

Prêtant l'oreille aux diatribes entre Paris et Alger on pourrait être tenté de croire que la cinquième République est en voie de subir le sort de la quatrième et que la France risque à nouveau de sombrer dans le chaos. Mais ce serait mal connaître de Gaulle, qui sait mieux que quiconque que la gauche intellectuelle et la droite militaire ne sont pas nécessairement la France.

Jusqu'à ce jour le président de Gaulle s'est vu harcelé de toutes parts pendant qu'il tentait de mener à bien la tâche qu'il s'était imposée. Par les colons qui craignent l'avenir sous une majorité musulmane, par les militaires qui sont convaincus qu'une retraite signifierait la trahison de tous ceux qui sont morts pour garder l'Algérie française, par les nationalistes algériens qui ne veulent pas de compromis, par les communistes qui usent de la question algérienne comme d'un instrument pour s'infiltrer en Afrique du Nord, enfin par les propres alliés de la France, dont l'état d'âme se trouble au fur et à mesure de la prolongation du conflit.

Le général s'en remet donc à la France qu'il a si bien servie depuis si longtemps. Il lui demandera de lui voter sa confiance dans un référendum. Le président court un risque, celui de voir peut-être la gauche et la droite exaspérées faire usage de la force pour imposer leurs points de vue.

Le risque vaut la peine d'être pris et la conjecture semble favorable à de Gaulle qui sortira renforcé de cette épreuve, qui prolongera son mandat, avec le ferme espoir de vaincre les obstacles sur le chemin de l'établissement de relations normales entre la France et l'Algérie.

Il faut limiter les dégâts

PARIS. — **L'AURORE** (droite radicale): "On en est à se demander s'il est utile ou non pour le pays, dans les circonstances nationales actuelles, qu'éclatent dans le prétoire (au procès des barricades) de nouveaux incidents, qui peuvent mettre aux prises, par exemple, le pouvoir et l'armée. Utile ou non ? Si l'on estime que non, on ne doit pas manquer de moyens juridiques pour renvoyer ce procès. Et s'il doit se poursuivre parce que commencé, qu'au moins on tombe d'accord pour en finir très vite. Il s'agit de limiter les dégâts",

PARIS JOUR (gauche modérée) : "La libération de Lagaillarde et d'autres inculpés du "procès des barricades" a relevé le moral des adversaires de l'Elysée. Ils sont convaincus qu'elle apporte la preuve de la solidarité de l'armée à leur égard. Les remous qui se sont produits, hier au parlement, leur ont également fait espérer que l'opposition au pouvoir grandissait. Mais nul ne peut savoir s'ils se livreront à une action quelconque pour empêcher le référendum de se dérouler. Le général de Gaulle, qui n'a pas caché son mécontentement de l'attitude du tribunal militaire, serait décidé en tout cas, s'il rencontrait de trop grands obstacles sur sa route, à utiliser l'article 16 de la constitution, qui lui confère tous pouvoirs".

SERVICE FRANCE-PRESSE



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an, $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les méfaits de la censure

Monsieur le Rédacteur,

Les écrans de notre métropole ont présenté un film de haute valeur cinématographique, "Hiroshima, mon amour", sur lequel, malheureusement, notre organisme provincial de censure a cru nécessaire d'exercer ses mutilations. Je ne prétends pas ici discuter l'utilité d'un organisme de censure, ni mettre en doute le bien-fondé de son existence. Il est certes nécessaire qu'un tel organisme existe, car nous savons à quel point la production cinématographique courante est infestée de réalisations basses et stériles, sans autre squelette que celui d'un grossier érotisme populaire, destiné à exciter les masses et, par là, à faire profiter les producteurs.

Mais, lorsqu'un film se pose comme une oeuvre d'art honnête, une représentation belle et harmonieuse d'un problème humain, nous avons aussi le droit, à mon humble avis, d'exiger que cette oeuvre nous soit livrée totale, telle qu'elle est sortie des mains du réalisateur qui l'a pensée, en y projetant toute sa connaissance de la psychologie humaine.

Que cette oeuvre mette en scène des conflits moraux sérieux, mais qui n'en sont pas moins humains, d'accord ! Et s'il existe des individus, ou une masse, incapables d'assister à la projection de vérités humaines, et si ces messieurs de la censure croient qu'il serait profitable pour cette masse de supprimer quelques passages, alors je dis : non ! et je préfère que l'oeuvre ne soit pas présentée du tout, au lieu de nous la voir offrir morcelée et disséquée telle qu'on nous l'a présentée. De grâce, messieurs de la censure, au nom de tous ceux que l'équilibre moral et le sens artistique poussent à se récrier, conservez-nous au moins l'intégrité des chefs-d'oeuvre humains, amusez-vous, par contre, si le rôle et le goût vous en disent, à coupailler les sous-produits cinématographiques d'une détestable complaisance, également humaine.

Jean Lapierre,
Queen Mary Road,
Montréal.

L'arbitraire

Monsieur le Rédacteur,

Je souhaite bien, en adressant cette protestation au Bureau de Censure du Cinéma qui vient d'exercer son manque de discernement sur l'oeuvre la plus marquante des dix dernières années, "Hiroshima, mon amour", de m'en prendre à un organisme moribond. Il n'est pas possible que dans la conjoncture politique actuelle, le moment ne soit pas enfin jugé favorable d'amender les règlements qui régissent arbitrairement depuis 1927, chez nous, la censure du cinéma, et de confier la responsabilité de cette tâche non plus à des créatures politiques ni à des inquisiteurs de carrière, mais à des spécialistes de la sociologie, de la psychologie et du cinéma. Le sort fait au film "Hiroshima, mon amour" est trop typique de la castration opérée sur des milliers d'oeuvres d'art fécondes en vérité humaine, pour que ne s'élève par la voix des 2800 spectateurs qui, sans traumatisme de conscience, ont pu voir durant le premier festival international de Montréal, ce film dans son intégralité.

Roland Brunet,
Ville Saint-Laurent

Pur chef-d'oeuvre

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à féliciter nos censeurs pour le magnifique travail accompli sur le film "Hiroshima, mon amour". Leurs délicates coupures dénotent chez eux un réel esprit créateur, car d'un film assez médiocre d'un de ces dépravés de la "nouvelle vague", ils ont produit un pur chef-d'oeuvre de notre culture canadienne-française. Ils ont réussi à transformer une épouse infidèle en pécheresse repentante, car il est tout à fait inconcevable qu'une femme mariée puisse aimer de façon si attendrissante un homme autre que son mari, à moins d'une atroce perversion de la nature humaine.

Mais le sommet du souffle créateur de nos censeurs est sans doute d'avoir réussi à créer des amants sans corps, de purs esprits qui s'aiment éperdument, mais sans chair. Je les félicite d'être parvenus à spiritualiser un film d'un matérialisme et d'un charnel assez dégoûtant dans sa version originale. Notre "Hiroshima, mon amour" est donc un des plus purs produits de la sublimation québecoise.

Notre version témoigne définitivement de la supériorité de notre culture spiritualiste sur la vulgaire culture des soi-disants artistes français.

Je suggère que notre version soit projetée sur tous les écrans du monde, indiquant ainsi à l'humanité la voie à suivre vers les sommets de la création artistique authentique. Nos censeurs se sont placés d'emblée à l'avant-garde de l'art cinématographique; il n'y a qu'à souhaiter que leur "nouvelle vague" spiritualisante réussisse à enfouir rapidement la vague matérialiste funeste qui déferle actuellement sur le monde.

Censur-o-phile

On s'acharne sur Hiroshima

Monsieur le Rédacteur,

Je vous écris afin d'exprimer publiquement mon dégoût de ce qui se passe chez nous en matière de censure cinématographique. La bêtise et l'incompétence ont ces jours-ci bafoué une fois de plus ce qu'il y a de plus respectable en nous, la liberté de gérer nous-mêmes notre propre morale et notre goût artistique. Après avoir permis cet été que des milliers de spectateurs voient "Hiroshima, mon amour" en version complète, voici qu'on décide arbitrairement de le massacrer jusqu'à le rendre méconnaissable, d'en fausser délibérément le sens, avant de le laisser passer en circuit commercial. En tout, on a retiré 14 minutes de la version originale. Comme bilan, une des plus belles scènes d'amour jamais enregistrées sur pellicule est sacrifiée sous nos yeux, un chef-d'oeuvre du cinéma mondial est mutilé sans droit d'appel pour quiconque... et notre santé morale est sauve! On voudrait vomir ou pleurer, je ne sais, crier que cela n'est pas possible... mais les faits sont bien là; cela est possible... et les chefs-d'oeuvre sont si rares sur nos écrans qu'il faudrait s'abaisser pour en cueillir les bribes.

Je suis cinéaste indépendant travaillant à Montréal. Eh bien, il ne se passe pas une semaine sans que ma profession soit publiquement tournée en ridicule par les représentants de cette censure dont le très catholique Henri Agel a dit ce qui suit : "La censure de la province de Québec est la plus moyenâgeuse que je connaisse; elle surpasse même, en cela, celle de l'Espagne..." Il y a des jours où l'on voudrait partir d'ici, aller faire du cinéma dans les autres pays, où les conditions de vie sont plus difficiles, précaires même, mais où du moins on n'assassine pas l'art en plein jour.

Jean-Claude Pilon,
1647 ouest, Sherbrooke,
Montréal.

Rien n'est changé

Monsieur le Rédacteur,

On a pu croire un temps que l'imbécillité qui régnait au Bureau de censure du Québec était liée au régime de l'Union nationale. On espérait alors qu'un changement de gouvernement apporterait une politique plus saine et plus intelligente en ce domaine. Or, il semble bien que le régime libéral veuille perpétuer une autre de nos traditions moyenâgeuses.

On a pu voir à Montréal une version mutilée du très grand film d'Alain Resnais, Hiroshima, mon amour. Les coupures que nos censeurs ont effectuées dans ce film sont une preuve flagrante de leur manque de sérieux (ou de maturité). Elles démontrent bien que ces gens ne sont capables que d'obéir à des critères qu'on leur a ordonné de suivre à la lettre. Ce n'est donc pas des gens en place au Bureau de censure qu'un changement peut venir; il faut réclamer au plus tôt l'intervention du gouvernement.

On peut se rappeler qu'au temps où il était critique de cinéma, René Lévesque réclamait les mêmes choses que nous réclamons aujourd'hui...

Michel Patenaude,
6285 Louis-Hébert,
Montréal.

Inquiétude

Monsieur le Rédacteur,

Le discours du trône mentionne plusieurs projets importants, notamment l'assurance-hospitalisation dont la population de la province de Québec va bénéficier, sur le même pied que les autres provinces.

Cependant, comme il est précisé que les honoraires de médecins ne sont pas inclus, il ne faudrait pas que ces derniers surchargent le patient, car autrement les autres avantages seraient annulés.

Les médecins méritent d'être bien payés, mais il ne faut pas qu'ils ambitionnent. Prenons les médecins qui soignent à leurs bureaux; ils demandent jusqu'à $8 pour consultation, sans être spécialistes, mais la majorité, je crois, exigent $3 et c'est suffisant.

Il y a beaucoup d'ouvriers qui ne gagnent pas cela, $8 par jour.

Dans toute collectivité il faut collaborer et ne pas penser qu'aux intérêts pécuniaires, mais aussi à la charité, comme l'a déjà dit le docteur Plouffe dans ces nombreux articles concernant le médecin d'aujourd'hui.

Wilfrid Beaudoin

Du bon travail

Monsieur le Rédacteur,

Félicitations à M. Gagnon et aux autres pour les articles sur les juges et policiers. Continuez, chers messieurs. C'est du bon travail. Je suis placé pour connaître la situation. J'espère qu'un jour notre société sera débarrassée de tous les malfaiteurs.

Civis

Pour être logique . . .

Monsieur le Rédacteur,

L'un de vos correspondants voudrait que "Queen Mary Road" soit traduit par "Chemin Reine Marie". Il faudrait pour être juste envers la minorité traduire en anglais les rues à noms français; ainsi, pour ne citer que deux exemples, la rue Notre-Dame deviendrait "Our Lady St" et Côte-des-Neiges pourrait s'appeler "Snow Hill Rd".

On voit l'impossibilité et le ridicule de toute cette affaire. Laissons les noms anglais et français dans leurs langues respectives, autrement ce serait la confusion et la chicane.

M. Godin erre aussi lorsqu'il parle de municipalité, ville, et province française dans le Québec. Je lui ferai observer que nous ne sommes pas des Français mais des Canadiens tout court. Est-ce qu'on dit que les Américains sont anglais parce qu'il parlent la même langue que les citoyens d'Angleterre ?

Votre correspondant a sans doute une dent contre quelqu'un, mais il ferait mieux de déverser le trop plein de son indignation et de sa fureur contre nos sommités et dirigeants à tous les échelons qui parlent "Joual" et nous font honte auprès des visiteurs étrangers.

Lorsque nous aurons enrichi notre vocabulaire et appris à parler correctement, nous nous débarrasserons du complexe de persécution qui hante des esprits comme celui de M. Godin. Avant que ce miracle se produise, il aura coulé beaucoup d'eau dans le fleuve.

A. Dumas

Problème de subsistance

Monsieur le Rédacteur,

Ce Français qui se vante de n'avoir pas fouillé nos poubelles pour manger — même en chômage — ne nous dit pas d'où viennent ou vinrent ses revenus pour manger.

Il y a des immigrés qui arrivent avec de l'argent et d'autres sans le sou. Il y a des soufflés et aussi des gens équilibrés, même chez les Français.

Canadienne

A l'ARC

Monsieur le Rédacteur,

Si votre journal était une vulgaire "feuille de choux", comme il y en a tant, je ne prendrais pas la peine de vous écrire, mais La Presse étant un journal tellement lu et respecté, je dois essayer de réparer le tort fait à l'Aviation Royale Canadienne notamment par les déclarations de M. Laurent Gagnon, de Drummondville, dans votre numéro du 5 novembre.

J'ai présentement dix années de service avec l'ARC et je peux vous affirmer que nous les Canadiens français n'y sommes victimes d'aucune injustice. Tout d'abord si M. Gagnon était tellement malheureux dans l'ARC pourquoi y a-t-il passé sept ans et demi ? Son premier terme de trois ou cinq ans étant terminé, pourquoi a-t-il pris un deuxième engagement ?

Mon métier m'occasionnant de voyager beaucoup j'ai en dix ans visité quatre-vingts pour cent de nos bases au Canada et en Europe, et jamais je n'ai eu connaissance que quelqu'un essaye de nous empêcher de parler français. Pour ce qui est des punitions, laissez-moi vous dire que les Canadiens anglais sont punis au même titre que nous. J'en ai connu plus d'un qui a attrapé des jours de détention pour infractions à la discipline.

M. Gagnon prétend aussi qu'il n'y a pas d'avancement pour nous. J'ai la preuve du contraire puisqu'à notre détachement, à Dorval, quatre sur sept des sous-officiers sont canadiens-français et que notre officier commandant lui-même est aussi canadien-français.

L'ARC et les autres services n'ont-ils pas aussi un collège militaire français à St-Jean d'Iberville, expressément pour l'élément canadien-français de la population ? M. Gagnon semble aussi oublier que tous les Canadiens français qui s'engagent dans l'ARC reçoivent un cours d'anglais de trois, quatre ou cinq mois à la base de l'ARC, à St-Jean.

M. Gagnon suggère que l'hon. Pierre Sévigny fasse personnellement l'inspection de nos bases militaires. Je crois que le ministre associé de la Défense nationale a des devoirs beaucoup plus importants et pressants que de s'occuper de ces déclarations sans appui ni preuves.

Je maintiens qu'il n'y a aucune discrimination touchant langue ou religion dans l'ARC, et ceci aussi bien sous le nouveau gouvernement que sous l'ancien. Je crois que la seule injustice qui ait été causée l'a été par M. Gagnon lui-même.

Hubert Bertrand,
Détachement ARC
Dorval

Du choc des idées naît la lumière

Monsieur Vincent Prince,
a/s Journal "Le Presse"
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec grand intérêt vos deux articles publiés dans "La Presse", numéros du 8 et du 9 novembre, et je désire vous féliciter pour avoir attiré d'une façon aussi objective l'attention de vos lecteurs sur la situation de l'Union Nationale.

Il n'y a aucun doute que si l'Union Nationale veut regagner la confiance populaire, qu'elle n'a pas complètement perdue, une réorganisation de ses cadres est absolument nécessaire. J'ajoute que, même si plusieurs de ses partisans n'approuvent pas le geste désormais célèbre de l'hon. Antonio Barrette, tous les partisans de l'Union Nationale et l'opinion publique approuvent et exigent la réalisation des objectifs qu'il a visés en démissionnant, soit l'épuration, la démocratisation et le rajeunissement des rangs de l'U.N.

Dans votre article du 9 novembre, vous déclarez que "l'Union Nationale est moins divisée qu'on ne le croit" et vous avez parfaitement raison.

L'Union Nationale n'est pas divisée, même si plusieurs et j'en suis, ont critiqué publiquement certaines des décisions du caucus de l'U.N. à date du 22 octobre. La critique constructive est nécessaire dans un parti politique comme ailleurs et l'expression populaire "c'est du choc des idées que nait la lumière" s'applique précisément dans ce cas.

La division au sens de séparation définitive n'existe pas actuellement au sein de l'U.N. L'impression de division qui peut exister dans le public provient uniquement d'une différence d'opinions entre plusieurs sur le bien-fondé du geste de l'hon. Barrette et sur le moment de réaliser ses objectifs. J'ai la conviction que tous les membres du caucus et tous les partisans de l'U.N. approuvent entièrement les objectifs qu'a voulu atteindre l'hon. Antonio Barrette en démissionnant.

Cependant, après une enquête sérieuse de près de deux mois, auprès d'un très grand nombre de partisans de l'U.N., je peux affirmer sans hésitation, que la division réelle, au sens de séparation définitive et irrévocable, existera si les membres du caucus "source d'autorité actuelle du parti", ne réalisent pas prochainement ces trois objectifs.

André Ducharme, C.R.

LES JEUX DE LA PRESSE

L'ÉCHIQUIER ET LE DAMIER

par CHARLES ROBILLARD

—AVIS—

Les adeptes de ces jeux sont priés d'adresser leur correspondance au chroniqueur, à 4749, boulevard St-Hubert, Montréal 34, P. Q.

"PENSEE"

La marque suprême de l'homme de bien : respecter ceux qui ne sont pas susceptibles de lui rendre service. W.L.P.

DAMES

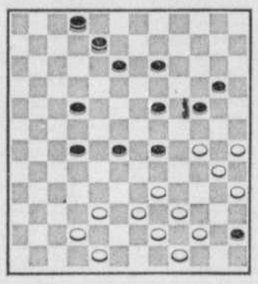
A. I. D. A.
Publiciste: René Dusseault,
4950 Pie IX, appt. 4 — CL. 5-3519

TOURNOI FRANÇAIS :

Ronde 2 : Boersma-Bourassa 1-1 ; Robitaille-Dussault 1-1. Tel que prévu, la classique 1960-61 sera chaudement disputée et, dès les premiers contacts, la course aux titres officiels nous présente déjà les versions les plus modernes du damier 100 cases, Bourassa a bien dirigé quelques phases offensives contre Boersma, mais ce dernier a su prévenir tous les dangers. De même pour la 2e partie nulle que nous vous présentons ci-dessous : ROBITAILLE (blancs) DUSSAULT (noirs) 1. 32-38 (19-23) 2. 28-19 (14-23) 3. 37-32 (10-14) 4. 41-37 (14-19) 5. 46-41 (5-10) 6. 33-28 (10-14) 7. 39-33 (17-22) 8. 28-17 (12-21) 9. 31-26 (7-12) 10. 26-17 (11-22) 11. 44-39 (1-7) 12. 50-44 (7-11) 13. 32-28 (23-32) 14. 37-17 (11-22) 15. 38-32 (4-10) 16. 43-38 (19-23) 17. 49-43 (14-19) 18. 41-37 (10-14) 19. 47-41 (2-7) 20. 34-29 (23-34) 21. 39-30 (16-21) 22. 44-39 (21-26) 23. 32-28 (7-11) 24. 28-17 (11-22) 25. 37-32 (6-11) 26. 41-37 (11-16) 27. 30-25 (26-24) 28. 40-34 (24-30) 29. 35-24 (19-30) 30. 34-29 (30-35) 31. 32-28 (14-19) 32. 29-17 (12-21) 33. 29-24 (19-30) 34. 25-34 (9-14) 35. 45-40 (35-44) 36. 39-50 (15-20) 37. 50-44 (14-19) 38. 44-40 (20-25) 39. 33-29 (3-9) 40. 40-35 (21-27) 41. 38-33 (27-31) 42. 36-27 (18-23) 43. 29-18 (13-31) 44. 42-38 (31-42) 45. 38-47 (26-31) 46. 33-28 (9-13) 47. 28-22 (8-12) 48. 43-39 (19-24) 49. 48-43 (13-19) 50. 47-42 (12-17) 51. 22-11 (16-7) 52. 43-38 (7-12) 53. 39-33 (12-17) 54. 33-28 (17-21) 55. 38-32 (21-26) 56. 28-22 (31-36) 57. 32-27 (26-31) 58. 27-22 (36-41) 59. 22-17 (41-46) 60. 32-27 (46-41) 61. 17-12 (41-23) 62. 12-8 (23-45) 63. 8-3 (45-1) 64. 3-17 (19-23) 65. 27-21 (1-6) 66. 17-12 (23-28) 67. 12-18 (6-1) 68. 18-27 (28-33) 69. 27-43 (1-6) 70. 43-27 (6-1) 71. 27-17 (24-29) 72. 35-30 (25-34) 73. 27-43 (34-40) 74. 43-34 remise.

NOTE : d'autres parties et analyses paraîtront dans la Revue. Ecrivez à Louis Giroux, 516 Queen Mary, Ottawa 2, Ont.

PROBLEME CANADIEN No 2911
Par Maître Arthur Poirier, Verdun.
Noirs 12 pions



Blancs 13 pions
Les Blancs jouent et gagnent

FEDERATION CANADIENNE-AMERICAINE DES DAMISTES INC.
Publiciste : E. Brunet
4447, rue Wellington

Championnat du Canada

La deuxième rencontre de cette contestation sera disputée dimanche à 2 heures, au cercle St-Henri, 5266, chemin St-Paul. Les deux joueurs aux prises sont Lucien Maheu, champion, et Roland Archambault, aspirant.

Championnat de Montréal

La cinquième joute pour le titre sera jouée dimanche, à 2 heures, au cercle Chez Léo, 4724 Papineau, entre Arthur D'Argy qui mène par un gain et trois nulles sur l'aspirant Léo Brière.

Championnat "B" de Montréal

Henri Pelletier a défait le champion Raymond Guilbault dans la première partie de ce match, dimanche dernier, au cercle Chez Léo. Dimanche, à 2 heures, il y aura reprise au cercle St-Henri.

Championnat de la province

C'est avec regret que nous avons appris la démission du champion Roger Fontaine, de Granby, qui détenait ce titre. Comme ce titre devient vacant, la FCAD se voit dans l'obligation de faire appel aux joueurs de la province qui seraient intéressés à prendre part à un tournoi de communiquer avec Henri Pelletier, secrétaire correspondant, à 5243 Delorimier, Montréal, avant le 2 décembre. Par son défi, M. Paul Comtois devient le premier aspirant à ce titre.

Circuit "B"

Tous les joueurs sont priés de prendre note qu'à la dernière assemblée il fut décidé de jouer les rencontres le même dimanche que le circuit "A" à cause des matchs en cours actuellement.

Tournoi de l'ouest

L'ex-champion du Canada, Roland Bénard, mène dans ce tournoi avec trois victoires consécutives. Les suivants sont A. Dalpé, J.-A. Beauchesne, L.-P. Lefebvre, E. Brunet, H. Boyer, M. Vigeant, M. Lavallée et G. Paquette.

RESULTATS

H. Boyer	0	R. Bénard	1
J. Beauchesne	0	A. Dalpé	1
M. Vigeant	½	E. Brunet	½
M. Lavallée	0	R. Bénard	1
L.-P. Lefebvre	1	M. Vigeant	0

CIRCUITS "A" ET "B" DIMANCHE LE 27 NOVEMBRE

"A" Chez Léo à St-Henri.
"A" Etoiles à Jeanne-d'Arc.
"B" Verdun à Chez Léo.
"B" Gagnon Sport à St-Henri.

COMITE DE LA F.C.A.D. 1960-61

Patron : M. Philippe Baillargeon, maire de St-Luc

Président : Frank Daneau ; 1er vice-président : Jean-Marie Gauthier; 2e vice-président : Ernest Brunet ; trésorier : Emilien Messier ; sec.-archiviste ; Jacques Brunet ; sec.-correspondant : Henri Pelletier ; publiciste : Louis-Paul Lefebvre ; directeur des matchs : Hector Boyer ; statisticien : Roma Lavallée ; ass. dir. Patrice Lapierre ; sentinelle : Albert Duquette.

Directeurs : Cercle Chez Léo : Léo Archambault ; St-Henri : Raymond Guilbault ; Etoiles : Albert Bourdon ; C.I.D. : Marcel Robitaille ; Gagnon Sport : J.-Ernest Poirier.

Rencontre amicale

A l'occasion de la visite du confrère des Etats-Unis, M. John Letendre, une réunion amicale eut lieu dimanche soir dernier au cercle St-Henri. L'équipe du capitaine J. Letendre l'emporta sur l'équipe du capitaine H. Fortier au pointage de 6 à 3. Tous passèrent une agréable soirée. Le président E. Brunet remercie tous ceux qui contribuèrent au succès de cette soirée.

E. LETENDRE		E. FORTIER
J. Letendre	½	M. Lavallée ½
L. Brulère	1	E. Brunet 0
H. Pelletier	1	A. Messier 0
A. Duquette	½	H. Fortier ½
H. Meloche	0	E. Bichsel 1
J. Brunet	1	J. Durocher 0
E. Lussier	1	H. Primeau 0
L. P. Lefebvre	½	P. Gendron ½
M. Vizeant	½	H. Boyer ½
Total	6	Total 3

Circuit "A"

Le Jeanne D'Arc est monté en tête du circuit en triomphant du St-Henri au compte de 4 à 2. Tandis que le Chez Léo et Les Etoiles ont fait joute nulle dans un beau duel contesté.

RESULTATS

ST-HENRI		JEANNE D'ARC
J. Beauchesne	0	J. Brunet 1
M. Lavallée	0	J. Durocher 1
R. Benard	1	V. Lattaro 0
M. Vizeant	0	E. Landry 1
L. P. Lefebvre	0	E. Paquette 1
L. Maheu	1	H. Fortier 0
Total	2	Total 4

LES ETOILES		CHEZ LEO
R. Lavallée	½	H. Provost ½
H. Boyer	½	A. Chartrand ½
A. Boyer	½	R. Charette ½
A. Bourdon	½	A. D'Argy ½
A. Gaudreault	1	P. E. Alix 0
C. Dubois	0	L. Brière 1
Total	3	Total 3

ECHECS

FIN DE PARTIE
Noirs 13 pièces



Blancs 11 pièces

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
25. TxPC	FxT	28. TxP	D-2R
26. CxF+	PxC	29. F-4F+	T-2F
27. D-6T+	R-1C	30. DxC Mat	

GAMBIT EVANS

Blancs : N. MARACHE.

1. e2-e4	e7-e5	5. c2-c3	Fb4-a5
2. Cg1-f3	Cb8-c6	6. d2-d4	e5xd4
3. F-c4	Ff8-c5	7. e4-e5	
4. b2-b4	Fc5xb4		

La suite normale 7. 0-0 est préférable au coup du texte.

7. . . . d7-d5 !

Par cette avance au centre, les Noirs dégagent leurs pièces et démontrent, ainsi, l'insuffisance de 7. e5.

8. e5xd6 e.p.	Dd8xd6	9. 0-0	Cg8-e7
		10. Cf3-g5 ?	

Un coup d'épée dans l'eau. Cette attaque prématurée fait perdre du temps aux Blancs et compromet leur développement. 10. Fa3, suivi de 11. Te1, était bien meilleur.

10. . . . Fc8-f5 !

La position des Blancs est déjà gravement compromise.

11. . . . Fe8-f5 !

Un coup excellent. Morphy sacrifie la qualité pour obtenir finalement un grand avantage de développement et trois pions de plus.

12. Fd3xf5	Ce7xf5 !	15. Ff8-a3	d4xc3
13. Fc1-a3	Dd6-g6		
14. Fa3xf8	Dg6xg5		

La position des Blancs est irrémédiablement perdue.

16. Fa3-c1

Les Blancs n'ont rien de meilleur à jouer.

16. . . .	Dg5-g6 !	18. Dd1-c2	
17. Fc1-f4	Ta8-d8		Cc6-d4 !

Ce coup prépare une merveilleuse combinaison, une des plus belles de Morphy !

19. Dc2-e4

Si 19. Td1, Ce3 ! ; 20. Dxg6, Ce2+ ; 21. Rh1, Txd1 mat.
Si 19. Da4, b5 ! 20. Dxa5 (si 20. Dd1, c2 ! force le gain de la Dame), Ce2+ ; 21. Rh1, Cxf4 ; 22. Tg1 (si 22. g3, Dc6+, 23. f3, Dxf3+ ! ! ; 24. Txf3, Td1+ et mat au coup suivant), Td1 ! . . . 23. g3, Dc6+ ! 24. f3, Dxf3 mat. Une très belle variante !

Si 19. Dd3, Cg3 ! ! force le mat ou le gain de la Dame.

19. . . . Cf5-g3 ! 20. Abandonnent

LIGUE DES AMIS CHOISIS

La sixième ronde du tournoi-championnat 1960.

DANUBE		vs		HUSSARDS
V. Krupp	½		A. Lizotte	½
F. Randall	1		M. Trépanier	0
J. Mott	0		A. Labelle	1
M. Lecter	1		P. Sansoucy	0
T. Muller	½		E. Brocha	½
M. Schneider	1		B. Gibeau	0
Total	4		Total	2

CYRANO		vs		BORROMEENS
C. Brauman	1		F. Demeules	0
M. Bisset	1		A. Wainwright	0
J. Dubong	1		L. Au let	0
P. Bonnet	0		F. Duhamel	1
R. Richelieu	0		A. Ménard	1
A. Vaillant	1		C. Lafond	0
Total	4		Total	2

ALEKHINE		vs		MOUSQUETAIRES
M. Legris	1		L. Dansereau	0
L. Slova	½		P. Chouinard	½
L. Miller	0		E. Lefebvre	1
F. Lasalle	0		P. Gillespie	1
R. Savaria	0		A. Lemieux	1
M. Ohmsby	0		J. Auger	1
Total	1½		Total	4½

RAMEZAY		vs		DE LA TOUR
A. Dionne	½		P. Angelo	½
P. Lussier	½		V. Baggio	½
V. Durand	½		R. Ventura	½
N. Foisy	0		A. Romero	1
E. Hughes	½		N. Cigi	½
L. Larose	1		V. Cotare	0
Total	3		Total	3

CAVALIER ROI		vs		FOU DAME
L. Gagné	1		M. Harrison	0
A. Robillard	0		N. Vinski	1
D. Lemieux	0		J. Tootle	1
H. Rivoire	1		B. Smith	0
F. Armstrong	1		J. Fournier	0
R. Dumais	1		J. Bédard	0
Total	4		Total	2

PROBLEME No 2717
Par M. M. Hassberg.
Noirs 11 pièces



Blancs 10 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 mouvements.

PROBLEME No 2718
Par M. G. Jeanson.
Noirs 7 pices



Blancs 7 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 mouvements.

SOLUTIONS

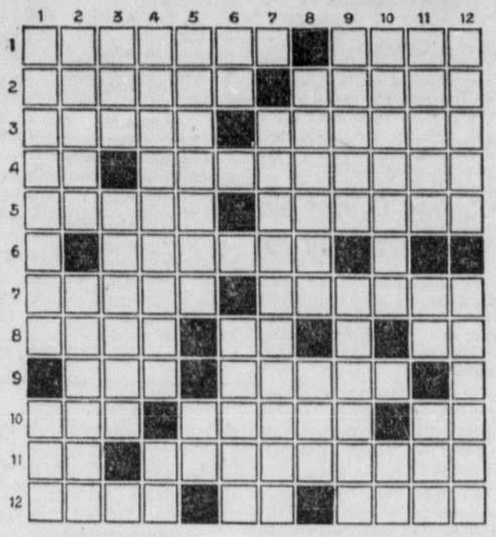
PROBLEME No 2715
La clef des Blancs : T-5CR.
PROBLEME No 2716
La clef des Blancs : T-4FR.

Les quilles font fureur à Londres

LONDRES.—Que le jeu de boules (ou de quilles) ait ou non une influence calmante, il faut noter que la version américaine de ce jeu commence à devenir très populaire en Angleterre où elle vient au secours des cinémas qui souffrent de la concurrence de la télévision. Les deux principaux groupes de cinémas, Ranks et Associated-British, adaptent à cette fin un grand nombre de leurs salles. Toute la famille pouvant prendre plaisir au jeu, il se pourrait bien que la chose fasse à son tour diminuer l'importance du public des télespectateurs.

La radio, elle, conserve ses loyaux auditeurs si l'on en croit le dernier rapport annuel de la BBC. En fait, leur nombre semble même vouloir augmenter.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Passer quelque chose par le feu. — Provocation.
2.—Sujet à des colères violentes — Moitiés.
3.—Luthier célèbre — Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue.
4.—Adverbe de lieu — Rendre semblable.
5.—Durée limitée. — Repos pris après le repas du midi.
6.—Sans honte, cynique.
7.—Petit rat — Ecorché légèrement.
8.—Titre des descendants de Mahomet — Métal précieux — Conjonction.
9.—Grande ouverte — Affection subite qui frappe le malade comme un coup.
10.—Action de lancer — Jointes Articles espagnol.
11.—Symbole de l'argent — Captive l'esprit.
12.—Graisse fondue des ruminants — Dans — Filet pour prendre des oiseaux.

Verticalement

1.—Rupture avec effort. — Amis.
2.—Monstre ou démon fabuleux des Anciens — Equivoque.
3.—Dignitaire oriental musulman — Profession quelconque.
4.—Figure de rhétorique — Arbre toujours vert.
5.—Touffe d'arbrisseaux — Adjectif numéral.
6.—Infinitif — Qui a été consacrée.
7.—Qui appartient à l'ordre de Cîteaux.
8.—Tableau pour jouer aux dames — Trois fois.
9.—Refuse de reconnaître — Divertir.
10.—Qui contient de l'huile qu'on peut tirer par expression — Pronom personnel.
11.—Tissu à larges mailles — Article — Point cardinal.
12.—Rivière de France — Exposes en vente.

Solution lundi



Solution du dernier problème

Le Bridge

par Emile Quintal

Dans la plupart des cas on peut assez difficilement blâmer un joueur possédant deux as et deux rois, sans parler d'une dame et d'un valet, de contrer pour la pénalité un contrat au palier de cinq, peut-être atteint à titre de sacrifice pour enlever une manche au côté adverse. Mais dans le cas relaté plus bas, le "contreur" aurait dû tenir compte du fait que ses opposants étaient vulnérables tandis que son propre côté ne l'était pas; il ne semblait donc pas pouvoir s'agir d'un geste défensif, ou tout au moins Nord et Sud devaient, pour des raisons connues alors d'eux seuls, être à peu près certains de ne pas s'exposer à un échec de plus d'une levée. Or dans un tel cas il est presque toujours imprudent d'intervenir par un contre, même si l'auteur d'un tel geste est "désappointé" de s'être fait enlevé une manche qu'il escomptait réalisable.

Donneur: Nord.
Le côté Nord-Sud vulnérable.

NORD
♠ D 9 8 7 6 2
♡ D 7
◇ R D 8
♣ R 4

OUEST
♠ V 5 4
♡ 4 3 2
◇ 10 3
♣ A 10 7 3 2

EST
♠ A R 10 3
♡ R 5
◇ A 5
♣ D V 9 8 5

SUD
♠ —
♡ A V 10 9 8 6
◇ V 9 7 6 4 2
♣ 6

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
3 ♡	passe	4 ♡	4 ♠
5 ♡	passe	passe	contre
passe	passe	sur-contre	passe
passe	passe		

Entame : le valet de pique.

Voilà des enchères pour le moins agressives pour ne pas dire fantaisistes, et qui laissaient chacun des quatre joueurs passablement dans le vague quant aux valeurs détenues dans chacune des quatre mains. Mais voilà justement au moins une bonne raison pour le joueur en position Est de se tenir coi, même après la preuve de "grande témérité" de Nord et de Sud. Quant à Sud, seule la distribution capricieuse de sa main pouvait donner un semblant de justification à son ouverture d'enchère à trois coeurs qui le conduisit rapidement au palier de cinq.

Le mort ayant couvert de sa dame le valet de pique entamé par Ouest, le déclarant coupa de son six d'atout le roi de son flanc droit, puis il revint du six de trèfle, pris par l'as d'Ouest qui joua le quatre de pique et cette fois encore Sud coupa d'un petit atout. Son retour du deux de carreau permit à Est d'emporter la levée avec son as. Par la suite, Sud put réclamer le reste des levées, celui-ci ayant pu passer à la main du mort pour un retour de la dame d'atout, ce qui permit la tentative réussie de l'impasse contre le roi d'Est et le contrat fut réalisé. Il est vrai que le déclarant avait eu la bonne fortune de trouver chez son partenaire juste les cartes voulues pour permettre un tel succès, même le roi d'atout se trouvant placé à la "convenance" de Sud.

Tournoi spécial mensuel demain, au Cercle de bridge Le Boulevard

C'est demain après-midi, à 2 h. 15, que se tient au Cercle de bridge Le Boulevard, 112, boulevard Saint-Joseph ouest, le tournoi spécial mensuel de bridge-duplicate, mouvement individuel.

Lundi soir, à 8 h. 15, séance régulière de bridge-duplicate pour paires libres de tout calibre; samedi soir prochain, à 8 h. 15, tournoi de bridge-duplicate pour paires libres intermédiaires (détenant moins que 50 points de maîtres).

Voici maintenant les résultats des tournois de bridge tenus ces jours derniers au Cercle Le Boulevard. **Samedi, 12 novembre :** 1ers, MM. J. Latraverse et R. Armitage; 2es Mme F. Cordeau et M. Jack Amdur. **Dimanche, 13 novembre :** 1er, M. G. Senécal; 2e M. Hormidas Pauzé; 3e, Mme J. Ulric. **Lundi, 7 novembre :** 1ers, M. C.-A. Geoffrion et Mlle L. Richards; 2es Mme R. Sylvestre et Mlle Hortense Pauzé.

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités à tous les tournois tenus au Cercle de Bridge Le Boulevard. Pour autres renseignements, on est prié de signaler CR. 4-1929.

Au Cercle de bridge Laurier cette semaine

Demain, il y aura, au cercle de bridge Laurier, 5055 rue DeLanaudière, rencontre à mouvement individuel, à 2 h. 15 p.m. Et mercredi soir, séance régulière pour les paires libres de tout calibre, suivie, vendredi soir prochain, à 8 h. 15 également, d'un tournoi de paires libres intermédiaires pour les bridgeurs détenant moins de 50 points de maîtres.

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités à toutes ces rencontres, ainsi qu'aux cours gratuits de bridge donnés par des experts tous les mercredis soir, à partir de 7 h. 30. Pour autres renseignements, on est prié de signaler LA. 1-9981.

Voici maintenant les résultats des tournois tenus ces jours derniers à ce Cercle. **Dimanche, 13 novemb

Ce soir à CKAC 8 h. 30

G. Novaes et Carlos Chavez à la Philharmonique de N.Y.



10 MINUTES LE DIMANCHE MAINTENANT — L'émission hebdomadaire "Les arts cette semaine" commentée par PIERRE PREVOST, nouvelliste à CKAC, a été portée de 5 à 10 minutes permettant ainsi d'informer de façon plus complète les auditeurs qui suivent les activités artistiques de Montréal. Le dimanche, de 1 h. 05 à 1 h. 15, Pierre Prévost, au micro de CKAC, fait l'inventaire rapide des nombreux spectacles qu'on offrira au public au cours de la semaine.

Guimar Novaes, pianiste de réputation mondiale est le soliste invité au concert de l'Orchestre Philharmonique de New York, que l'on entendra ce soir à CKAC, de 8 h. 30 à 10 h. 30, grâce à l'affiliation du poste de la "Presse" au réseau Columbia.

Au pupitre, l'éminent compositeur mexicain Carlos Chavez dirigera l'orchestre dans l'exécution d'un programme établi par Fritz Reiner. L'oeuvre principale est le concerto pour piano, en la mineur de Schumann qui sera exécuté par Guimar Novaes. De Richard Strauss, on présentera ensuite "Don Quichotte" avec le concours de Laszlo Varga, violoncelliste, et William Lincer, violoniste, qui sont parmi les meilleurs musiciens de la Philharmonique. Du compositeur américain Elliot Carter on interprétera "Holiday Overture" qui terminera le concert.

Le chef d'orchestre mexicain Carlos Chavez a été invité à remplacer Fritz Reiner, directeur musical de la Symphonie de Chicago, qui devait se rendre à New York mais qui ne put remplir son engagement comme chef d'orchestre invité, pour cause de maladie.

Roland Ouimet élu président de la JOC

M. Roland Ouimet, de Lachute, a été élu président national de la Jeunesse ouvrière catholique, dont le congrès avait lieu à Montréal en fin de semaine dernière.

Il succède à M. Jean-Marc Lebeau, qui occupait ce poste depuis 1956. Agé de 24 ans, M. Ouimet est commis de magasin à Lachute.

Le mouvement a consacré une partie de son congrès à l'étude du problème du chômage. Les statistiques les plus récentes démontrent que 632,000 jeunes sont sur le marché de l'emploi. Un total de 560,000 sont au travail et 72,000 — ou 11.4% — sont en chômage.

Selon une enquête récente, 64 pour cent des chômeurs de moins de 20 ans ne possèdent qu'une huitième année.

À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
8—CJSS : Cornwall
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke

SAMEDI

9:00 A.M.
2,4: Musique
9:15 A.M.
8 : CBC Film
9:30 A.M.
8 : Santa Claus Parade
9:45 A.M.
5 : Christian Science
10:00 A.M.
2, 4, 7 : Fou-Fou
3 : Captain Kangaroo
5 : Shari Lewis Show
10:15 A.M.
8 : Cartoons
10:30 A.M.
5 : King Leonardo
8 : Santa Claus
11:00 A.M.
2,4,7: Professeur Calculus
3 : Magic Land
5 : Fury

11:30 A.M.
2,4,7 : Coucou
3 : Mighty Mouse
5 : Lone Ranger
MIDI
2,4 : Musique
3 : Sky King
5 : True Story
7 : Entrée des Artistes
12:30 P.M.
3 : CBS News
5 : Lazy L. Ranch
7 : Aujourd'hui, News
12:45 P.M.
7 : Première édition
1:00 P.M.
3: TV University
5: College Football
7: L'heure du Far West
8 : Movie

1:15 P.M.
5 :NCAA Football
1:30 P.M.
3: Saturday Spotlite
2:00 P.M.
7: Long métrage
3:00 P.M.
2,4: Magazine international
6,8 : Football
3:30 P.M.
2,4 : Long métrage
3 : Film shorts
7: Documentaire
4:00 P.M.
3 : This is the Life
5 : Detective's Diary
4:30 P.M.
3 : Clubhouse
5 : Bowling Stars
7: Film

5:00 P.M.
2,4,5,7 : Walt Disney
3 : Big Picture
5:30 P.M.
3 : Dance Date
6,8: Cartoons
6:00 P.M.
2 : Ce soir
3,5: News, Sports
4 : Le comte de Monte Christo
6 : Speaking French
7 : Troubadours
8 : Sheriff of Cochise
6:15 P.M.
2 : Nouvelles sportives
5 : Film Feature
6:25 P.M.
2 : Refrains
6:30 P.M.
2 : Histoire à suivre
3 : Hour of Stars
4,7: Nouvelles
5 : Hawaiian Eye
6 : Mr. Fix It
8 : News
6:45 P.M.
2 : Téléjournal
4 : Cinéfeuilleton
6: CBC-TV News
7 : Météo, sports
8 : Popeye Theatre
7:00 P.M.
2: Orientation
4 : Nouvelles sportives
6, 8 : Dennis the Menace
7 : Soirées Canadiennes
7:15 P.M.
4 : Frontière
7:30 P.M.
2 : Cinéfeuilleton
3: Perry Mason

5 : Bonanza
6 : Red River Jamboree
7 : Chasse aux images
8 :Death Valley Days
7:45 P.M.
2,4,7 : La Politique Provinciale
8:00 P.M.
2 : Le Club des autographes
4,7: Colin-maillard
6: The Aquanauts
8 : Russian Revolution
8:30 P.M.
2,4,7 : Où chante l'alouette
3 : Checkmate
5: The Tall Man
8:45 P.M.
2,4,7: Hockey "Montréal-Toronto"

9:00 P.M.
5 : Lawrence Welk Show
6,8 : Hockey
9:30 P.M.
3 : Have Gun — Will Travel
10:00 P.M.
3 : Gunsmoke
5 : Boxing
10:15 P.M.
2,4,7 : Mes chansons
6,8 : Juliette
10:30 P.M.
2 : Destination danger
3 : Not for Hire
4 : Télépolicier
7 : Golf Quiz
10:45 P.M.
5: Make That Spare
6, 8: King Whyte

11:00 P.M.
2, 4, 7 : Téléjournal
3, 6, 8: News
5 : Movie
11:10 P.M.
6,8 : Sports
11:15 P.M.
2, 4, 7 : Nouvelles sportives
6: Manhunt
8 : Feature Film
11:22 P.M.
2 : Errol Flynn
3 : Movie
4 : Cinéma
7 : News Round-Up
11:30 P.M.
7: Long métrage
11:52 P.M.
2 : Long métrage
6: Feature Film

DIMANCHE

9:30 A.M.
3 : Christophers
7 : Messe
9:45 A.M.
2,4 : Musique
3: Christian Science
10:00 A.M.
3: Lamp Unto My Feet
10:15 A.M.
2,4: La Messe
10:30 A.M.
3: Look Up and Live
10:45 A.M.
7 : Sacred Heart
11:00 A.M.
2,4: Signes de vie
3 : UN in Action
7 : Signes de Vie

11:30 A.M.
2: Opinions
3 Camera 3
4: Musique
7 : Autour du Monde
11:55 A.M.
3: CBS News
MIDI
2: La Bonne nouvelle
3: CBS Television Workshop
7 : Forum
8: This is the Life
12:25 P.M.
4: Vie de l'Eglise
12:30 P.M.
2,4: Regards sur la ville
7: Actualité de la semaine

8: Oral Roberts
12:45 P.M.
3 : News
7 : L'Editorial
1:00 P.M.
2,4,7: Les travaux et les jours
3: Bowling Stars
6,8: Country Calendar
1:15 P.M.
5 : Americans at Work
1:30 P.M.
2,6,8: Football du Big Four
3 : Film Shorts
4,7: Film
5 : Oral Roberts
1:45 P.M.
3 : Football

2:00 P.M.
4 : Théâtre Familial
5 : Football
7 : Tout connaître
2:30 P.M.
7 : Le courrier de...
3:00 P.M.
7: Concert
3:30 P.M.
4 : Apprenez à dessiner
3:45 P.M.
4: Perspectives Evangiliques
4.00 P.M.
2, 4, 7: L'Heure des quilles
6: 20th Century
4:30 P.M.
6,8: Citizen's Forum

5:00 P.M.
2,4,7 : La bonne nouvelle
3: Amateur Hour
5 : Celebrity Golf
6,8: CBC News Magazine
5:30 P.M.
2: Film
3: G E Quiz Bowl
4 : Le monde du travail
5 : Chet Huntley Reporting
6: The Nature of Things
7: Jamboree
8: Movie
5:45 P.M.
4: La Parade des animaux

6:00 P.M.
2: Caméra '60
3: Wonderland on Ice
4: Le Père Noël
5: "Macbeth"
6. Walt Disney
6:30 P.M.
2, 4, 7: Robin des Bois
7:00 P.M.
2, 4, 7: Papa a raison
3: Lassie
6, 8: National Velvet
7:30 P.M.
2, 4, 7: Edition spéciale
3: Dennis The Menace
6,8 : The World of Music
8:00 P.M.
2,4,7 : Music-Hall

3,6,8: Ed Sullivan Show
5 : National Velvet
8.30 P.M.
5 : Tab Hunter Show
9:00 P.M.
2, 4, 7: Du coq à l'âne
3: G. E. Theater
5 : Dinah Shore
6, 8: G.M. Presents
9:30 P.M.
2,4,7: Théâtre du dimanche
3: Jack Benny
10:00 P.M.
3: Harry Belafonte Special
5: Loretta Young Show
6: Angel

8: Lock Up
10:30 P.M.
2,4,7: Tribune libre
5 : This Is Your Life
6 : Encounter
8: Mike Hammer
11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3,6,8 : News
11:10 P.M.
2, 4, 7: Sport-éclair
6,8: Sports Final
11:15 P.M.
3: Movie
6 : Background
11:40 P.M.
2: Courrier du cinéma
6 : Shoestring Theatre
7: Théâtre d'un soir

LUNDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage "Sur la piste des Mohawks"
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Edition Métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Les Uns, les autres
7:30—Ciné feuilleton
7:45—Télé-disques
8:00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Reportage
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan "Frère Untel"
11:15—Téléjournal
11:30—Nouvelles sportives
11:37—Commentaires
11:45—Arts et lettres

WCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As the World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:45—Living and Learning
6:00—Great Headlines
6:10—World of Sports
6:30—News, D. Edwards
7:00—Phil Silvers
7:30—To Tell the Truth
8:00—Pete and Gladys
8:30—Bringing up Buddy
9:00—Danny Thomas
9:30—Tomorrow
10:30—Face the Nation
11:00—News
11:20—Movie : "Bad Guy"

CFCM — Canal 4
A.M.
11:30—Musique
P.M.
12:35—Vie de l'église
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Sport revue
6:15—Sur la route
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:15—Téléjournal
11:30—Nouvelles sportives
11:37—Commentaires

WPTZ — Canal 5
A.M.
6:30—Continental Classroom
7:25—News
9:00—Big Picture
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Te Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News, Bill Hunter
1:15—Four You Madame
1:45—Bingo
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room For Daddy
4:30—Here's Hollywood
5:00—Captain Gallant
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News, Bill Hunter
6.15—Weather — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—Film
7:30—Riverboat
8:30—Tales of Wells Fargo
9:00—Klondike
9:30—Adventures in Paradise
10:30—Jackpot Bowling
11:00—News, Sports
11:15—Jack Paar Show

CBMT — Canal 6
P.M.
1:15—Montreal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—The People's Choice
4:30—Junior Roundup
5:30—Quick Draw McGraw
6:00—I Love Lucy
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Don Messer's Jubilee
8:00—Danny Thomas Show
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—The Peking Opera
11:00—CBC TV News
11:14—Viewpoint
11:22—Sports Final
11:33—Feature Film "The Green Cockatoo"

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Espagnol télévisé
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot Pourri Feminin
2:00—Long métrage "Mademoiselle"
3:30—Be My Guest
3:45—Ciné-feuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Sheriff of Cochise
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouv. — Sports
7:00—Disqu'O Vision
7:30—Nouvelles
7:45—Télé-disques
8:00—Les belles histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:15—Téléjournal
11:30—Météo — News Round-Up
11:45—Lutte du Texas

CJSS — Canal 8
P.M.
12:20—News
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Dance Party
6:00—News, Sports
6:15—Dateline Seaway Valley
6:30—Movie : "Made in Heaven"
8:00—Bugs Bunny Show
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Peking Opera
11:00—News
11:15—Sports Final
11:25—Feature Film : "Can This Be Dixie"

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800; CKVL 850; CKGM 980; CJMS 1280.

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc.; CBF-FM 95.1 mc.; CBM-FM 100.7 mc.; CFCF 106.2 mc.

SAMEDI

12:00 MIDI
CKAC—Angélus, Nouvelles, Chansons du midi
CKVL-FM—Joue Tzigane
CBF—Rien qu'une chanson
CKVL—Boîte à musique
CJMS—Nouvelles
CFCF—Saturday Show
CBM—BBC News
CBM-FM—Résumé — Divertimento
CJAD—News, G. Kirby
CKGM—News
12:15 P.M.
CKVL—Edition spéciale
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
CBM-CBC Camera Club
12:30 P.M.
CBF—Réveil rural
CKVL-FM—Tour du Monde en musique
CKVL—Boite à musique
CJMS—Nouv. — Sécurité
CBM—Junior Farm Club
CKGM—Editorial
CJAD—News — G. Kirby
CBM-FM—New Records
12:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair
CBM—Movie Scene
CKGM—Feature
1:00 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Nouv. — Intermède
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Accordéon
CBM—News
CKGM—Favourites
CJAD—News, G. Kirby

CJMS—Nouvelles
1:15 P.M.
CKAC—Hit parade Canadien
CBF—Musique de Pays-Bas
CKGM—Editorial
CBM—This Week
CJMS—Editorial
1:30 P.M.
CKVL-FM—Opéra
CBF—Rythmes de Paris
CJMS—Nouvelles — Janette
CBM—Time For French
CKGM—News
CBM-FM—Rythmes de Paris
1:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair — Maman du Jour
CKGM—Feature
CBM—Chansonnettes
2:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Hit Parade
CBF—Opéra du Métropolitain
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Récital de la Jeunesse
CJMS—Nouv. — J. Lajoie — Petite Clinique
CBM-FM—London Calling Canada
CFCF—Saturday Show
CKGM—News
CBM—Saturday Date
CJAD—News, G. Kirby
2:15 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Message Spirituel
CKGM—Housewives Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. — Sportorama — Janette

CKGM—News — Feature
2:45 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
3:00 P.M.
CKAC—Nouv.—Hit Parade
CKVL-FM—Musique d'Hawaii
CJMS—Nouvelles
CFCF—CF' Weekend
CKGM—News — Golden Music
CJAD—News, G. Kirby
3:15 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Voisine Idéale
3:30 P.M.
CKVL-FM—En rappel au concert
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—News — Feature
CJAD—Hi-Fi Club
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CKVL-FM—Musique de Russie
CJMS—Nouv. — Sécurité —Dame de coeur
CKGM—Hit Music — Feature
CFCF—Saturday Show
CJAD—News, Hi-Fi Club
4:30 P.M.
CKAC—Radio Sacré-Coeur
CKVL-FM—Sérénade
CJMS—Nouvelles
CKGM—News — Editorial
4:45 P.M.
CKAC—Musique espagnole
CJMS—J. Lajoie
CBM—Understanding Music

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Gaietés
CKVL-FM—Musique de ballet
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Visages de l'humour à l'opéra
CJMS—Nouvelles
CJAD—News, R. Kirchen
5:15 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
5:30 P.M.
CBF—Mélodies
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CJMS—Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKGM—News
CBM—Polka Party
CJAD—News, R. Kirchen
5:45 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Sécurité
6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Voix connues
CJMS—Angélus, Nouvelles
CBM—News
CJAD—News, Sports
CFCF—Saturday Show
6:15 P.M.
CKAC—Courses, Sports
CBF—La lampe bien pendue
CJMS—Editorial
CKGM—Feature
CBM—Old McGill
CJAD—Ralph Kirchen

6:30 P.M.
CKAC—Monde ce soir
CKVL-FM—Festival de la musique italienne
CBF—Chroniques canadiennes
CJMS—Nouvelles
CBM—This Week at the U.N.
CKGM—News — Feature
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Sécurité—C. Dumont
CBM—John Sturgess Sings
7:00 P.M.
CKAC—Le Rosaire
CBF—Musique de chambre
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CFCF—Saturday Show
CBM—In Lighter Mood
CJAD—News — Italian Festival
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Résumé — News
CKAC—Valses et chansons
7:15 P.M.
CKAC—Valses et Chansons
CJMS—Club Hi-Fi
CBM-FM—Divertimento
7:30 P.M.
CBM—Ellis McClintock's
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Ellis McLintock Concert Band
CJAD—Ralph Kirchen

7:45 P.M.
CJMS—Petite Clinique
8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Gaietés musicales
CBF—La Revue de la semaine
CKVL-FM—Concerto
CJMS—Nouvelles — Montréal ce soir
CKGM—News — Bob Washington
CJAD—News, Ralph Kirchen
CBM—Cue For A Combo
CBM-FM—Cue for a Combo
8:15 P.M.
CJMS — Hit Parade
8:30 P.M.
CKAC—Symphonie de N-Y
CKVL-FM—Tour de Valse
CBF—Kiosque à musique
CBM—On Stage
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Hit Parade
CBM-FM—Opéra Théâtre
8:45 P.M.
CBF—Hockey
CKVL—Amour à Ottawa
CJMS—C. Dumont
CBM—Hockey
9:00 P.M.
CKVL-FM—Joyaux de l'opéra
CJMS—Nouv. — Editorial
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Editorial
CFCF—Stéréo
CJAD—News, Adventure in Music

9:15 P.M.
CJMS—Echo — Hit Parade
9:30 P.M.
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
9:45 P.M.
CJMS—Echo — Le moment du jour
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CKVL-FM—Symphonie du soir
CKGM—News — Golden Music
CJMS—Nouv. — Forum
CKVL—Bonsoir mes amis
CJAD—News, Starlight Concert
CFCF—Late Show
10:15 P.M.
CBF—Radio-Journal
CJMS—Question d'intérêt général
10:30 P.M.
CBF—Cabaret du soir
CKAC—Albums populaires
CKVL—Prière du soir
CKGM—News
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM—News, New-York Philharmonic Orchestra
10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouv. — Sports
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Sportorama — Echo —Question par les auditeurs
CKGM—Feature

11:00 P.M.
CKVL-FM—Concert de jazz
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Le Cabaret du soir
CJMS—Nouv. — Club Martinique
CJAD—News — Sports, Vance Randolph
CKGM—News
11:15 P.M.
CKAC—Musique de danse
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKGM—News — Golden Music
12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Nouv. Cabaret du soir
CJMS—Nouv. — Sportorama — Jusqu'à l'Aube
CKVL—Danse du samedi soir
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland
CBM—Concert
CJAD—News, Vance Randolph
CKGM—Dick Barney
1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Musique de chambre
CBM—Fermeture
1:30 A.M.
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
2:00 A.M.
CKAC—Nouv. — Pensée du soir, Fermeture
CKVL-FM—Voix célèbres

DIMANCHE

5:00 A.M.
CKVL—Danse
CKVL-FM, Musique de France
5:30 A.M.
CKVL-FM, Orchestres célèbres
6:00 A.M.
CKVL, Sunrise Serenade
CJMS, Nouv.—Sport Déjeuner avec R. Lemay
CKVL-FM, Récital de chant
CKGM, Bob Washington
6:15 A.M.
CKGM, Prayer
CJMS, Prière de l'ouvrier
6:30 A.M.
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Variétés en FM
CKVL, God Hour
CKGM, News
6:45 A.M.
CJMS, Editorial Météo - Horoscope
CKGM, Prayer
7:00 A.M.
CKVL-FM, Concert
CKVL, Sunrise Serenade
CJMS, Nouv. — R. Lemay - Horoscope
CJAD, News
CKGM, News, Weather. Feature
CFCF, Sunday Morning
7:15 A.M.
CJMS, Message spirituel — Sportorama
7:30 A.M.
CKVL, St. Ann's
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
7:45 A.M.
CKAC, Nouvelles
CKVL Health, News
CJMS, Editorial — Sport
CKGM, Bob Washington
8:00 A.M.
CKAC, St-Antoine
CBF, Nouv.- Concerto
CKVL, Sunrise Serenade
CKVL-FM, Symphonie

CJMS, Nouv. R. Lemay—Horoscope
CFCF, Sunday Morning
CBM, News, Panorama
CKGM, News, Edit.
8:15 A.M.
CKAC, Chansons
CKVL, French School
CJMS, Sport — Prière—Horoscope
CJAD, Teenage Book Parade
CKGM, Weather
8:30 A.M.
CKVL, Church Reporter
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, News
CJAD, Children's
CBM, Favourite Stories
8:45 A.M.
CBF—Intermède
CKVL, Nouvelles
CJAD, Jewish Hour
CKGM, Prayer
CJMS, R. Lemay — Voisine Idéale
9:00 A.M.
CKAC, Nouvelles — Oratoire
CBF, Nouv., Université Radiophonique Internationale
CKVL, Prophecy
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CJAD, Children's Sunday Best
CBM, News — Sports
CKVL-FM, Dévotions
CKGM, Chapel
9:20 A.M.
CKAC, Vive le dimanche matin
9:30 A.M.
CJAD, Un Church
CJMS, Nouvelles — Janette
CKVL-CM, Récital d'orgue
9:45 A.M.
CKVL, Parliament Hill
CJAD, Christian Science
CJMS, R. Lemay — — Maman du Jour

10:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Sports, Vive le dimanche matin
CBF, Musique d'orgue
CKVL, Nelly Mathot
CKVL-FM, Violon qui chante
CFCF, Sunday Morning
CBM, News
CJAD, Lutheron Hour
CKGM, News
CJMS, Nouv. — S. Bélair
10:15 A.M.
CBF, Messe dominicale
CKVL, Voices You Know
CJMS, S. Bélair — Message spirituel
10:30 A.M.
CKVL, Eternal Light
CKVL-FM, Joyaux de la musique
CBM, Récital
CJAD, Israel Sings
CKGM, News
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Janette
10:45 A.M.
CKAC, Nouvelles
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Great Music
11:00 A.M.
CKAC, Messe
CBF, Concert de Winnipeg
CKVL, Church Hour
CKVL-FM, Chants de la Synagogue
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine Idéale
CFCF, Sunday Morning
CBM, Church Service
CJAD, News
CKGM, News
11:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
CJAD, Sports Garden Gate
CKGM, Shut Ins
11:30 A.M.
CBF, Bonjour dimanche
CKVL-FM, Musique de scène

CJMS, Nouv. — S. Bélair
CJAD, Salt Lake
CKGM, News, Prayer
12:00 MIDI
CBF, Soie in casa
CKGM, News
CKVL, Sur la grand'route
CKVL-FM, Joue Tzigane
CJMS, Nouvelles — Sécurité
CBM, BBC News
CFCF, Startime
CJAD, News, Good Old Days
CBM-FM, Résumé Divertimento
12:15 P.M.
CKAC, Nouvelles Musique classique
CBM, It's My Turn
CKGM, Dan Tyler
CJMS, Serge Bélair
CBM-FM, L'âge d'or du chant choral
12:30 P.M.
CKAC, St-François
CBF, Jardins plantureux
CKVL, Découvertes
CKVL-FM, Concert Fleetwood
CJMS, Nouvelles
CBM, Folk Song
CJAD, N's, Sports, Pigskin Parade
CKGM, News
12:45 P.M.
CKAC, Ciel d'Italie
CBF, Artistes invités
CJMS, S. Bélair — Echo de ma ville
CKGM, Feature
1:00 P.M.
CKAC, Nouv. — Les Arts
CBF, Radio-Journal
CKVL, Grand'route
CKVL-FM, Musique d'Allemagne
CKGM, News
CBM, Rod and Charles
CJAD, News — Catholic Hour
CBM-FM, Folklore
CJMS, Nouvelles
1:15 P.M.
CKAC, Petit concert

CBF, Regards sur le Canada français
CKGM, Great Music
CJMS, Editorial
1:30 P.M.
CKAC, Te souviens-tu ?
CBF, Concert de Québec
CKVL, L'Histoire de Dieu
CKGM, News, Feature
CJMS, Nouvelles
CBM-FM, Petit concert
CJAD, Football
1:45 P.M.
CJMS, S. Bélair — Maman du Jour
CKVL, Nouvelles
2:00 P.M.
CKAC, Nouv., Balade en province
CBF, Claves et Maracas
CJMS, Nouv. — J. Lajoie — Petite clinique
CKVL-FM, Fiesta
CKVL, Grand-route
CBM, News, Capital Report
CBM-FM, Le Beau Danube bleu
CKGM, News, Weather
2:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie
2:30 P.M.
CBF, Images du Canada
CKVL-FM, Ouverture
CKGM, News
CJMS, Nouvelles — J. Lajoie — Sécurité
CBM, Religious Period
2:45 P.M.
CKAC, Fondation Nationale contre la faim
3:00 P.M.
CKAC, Nouv. - Bals en province
CBF, Orchestre de Radio-Canada
CKVL, Sur la grand' route

5:15 P.M.
CBF, Perspectives internationales
CJMS, Jean Lajoie
CKGM, Pops
5:30 P.M.
CBF, Terre nouvelle
CKVL-FM, Musique d'Espagne
CJMS, Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKVL, Grand'route
CBF, Réveil rural
CKVL, Dr Claudine
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CJMS, Nouvelles
CJAD, Gene Kirby
CBM, Market Quotations
CFCF, News Recap
12:45 P.M.
CKAC,Ici Pierre Chouinard
CKVL, Chansonnettes
CJMS, S. Bélair, Echo de ma ville
CBF, Sports
1:00 P.M.
CKAC, Nouvelles
$50 par jour
CBF, Nouvelles. — L'Heure du dessert
CKVL, Ruff sur l'onde
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles, S. Bélair

CJMS, Sécurité, C. Dumont
CKGM, Feature
7:00 P.M.
CKAC, Rosaire
CBF, Nouveautés dramatiques
CKVL-FM, Concert en stéréo
CFCF, Rolling Home
CKGM, News
CBM, News, Flashback
CJMS, Nouv. — Club Hi-Fi
CJAD, News, Sports, Rod Dewar
CBM-FM, Résumé, News
7:15 P.M.
CKAC, Les cordes qui chantent
CJMS, Club Hi-Fi
CKGM, Albums
CBM, In Reply
CBM-FM, Interlude
7:30 P.M.
CKAC, Théâtre français
CKVL-FM, Festival de Prague
CBF, Disques comparés
CJMS, Nouv. — Hit Parade
CBM - FM, Divertimento
CBM, Manner of Speaking
CKGM, News, Feature
7:45 P.M.
CJMS, Petite Clinique
8:00 P.M.
CKAC, A l'heure de Paris
CJMS, Nouvelles Montréal ce soir
CBM, CBC Stage
CBM-FM, Johnny Dankworth Orchestra
CJAD, Dr. Tom Dooley
CKGM, News, Feature
8:15 P.M.
CJMS, Hit Parade
8:30 P.M.
CKAC, Hockey
CBF, Récital
CJMS, Nouvelles — Hit Parade

CBM-FM, Récital
CKGM, News — Feature
CJAD, World Tonight
9:00 P.M.
CBF, Musiciens célèbres
CKVL-FM, Ce soir à l'opéra
CJAD, Adventure in Music
CJMS, Nouvelles Editorial
CBM, Talent Festival
CFCF, Rolling Home
CKGM, News — Dylon Thomas
CBM-FM, CBC Talent Festival
9:15 P.M.
CJMS, Echo — Hit Parade Français
9:30 P.M.
CKVL, New Talent of 1960
CKGM, N's, Gilbert & Sullivan
CJMS, Nouv. — Y. Leclerc
CBM-FM, Canadian Concert Hall
CFCF, Rolling Home
CBM, Concert Hall
9:45 P.M.
CJMS, Echo — Moment du Jour
CKVL, Nouvelles
10:00 P.M.
CBF, R-Journal
CKGM, News
CKVL, Music From The Gay 90's
CBM-FM, Festivals Européens
CFCF, Rolling Home
CBM, National News
CJAD, News, Concert
CJMS, Nouvelles Forum
10:15 P.M.
CBF, L'âge d'or du chant choral
CKGM, Great Music
CJMS, Question d'intérêt général
10:30 P.M.
CKAC, Nouvelles
CBF, Récital
CJMS, Nouvelles — Hit Parade

CKGM, News
CJMS, Echo — Opinion des auditeurs
CBM, Chorale
10:45 P.M.
CKAC — Revue des nouvelles
CBF, Sports
CJMS, Sportorama Echo — Question par les auditeurs
CKVL, Nouvelles.
CKVL-FM, Musique de chambre
CKGM, Great Movie
10:55 P.M.
CKAC — Chronique de l'UNESCO
11:00 P.M.
CKAC, Bonsoir les sportifs
CJMS, Nouv.—Club Martinique
CBF, Les classiques italiens
CFCF, Late Show
CBM, World of Music
CJAD, News, Sports
CKGM, News
11:15 P.M.
CKAC, Chant du soir
CJAD, Van Randolph
CKGM, Golden Music
11:30 P.M.
CKAC, Musique de danse
CKGM, News, Golden Music
11:55 P.M.
CBF, Nouvelles
12:00 MINUIT
CKAC, Nouv., Musique de danse
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM, Concert de minuit
CJMS, Nouv.—Sportorama—Jusqu'à l'aube
CBM, News, Fin
CKGM, Music for you
CJAD, News, Vance Randolph
CBM-FM, Fermeture
12:30 A.M.
CKVL-FM, Les cordes qui chantent
1:00 A.M.
CKAC, Nouv. Pensée du soir, Fin
CKVL-FM, Musique de chambre

LUNDI

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Musique de France
5:30 A.M.
CKVL, Nouv. des agriculteurs
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CFCF, Late Show
CJAD, Bill Roberts
5:55 A.M.
CKAC, Nouvelles
CKVL, Nouv. Parade des vedettes
6:00 A.M.
CKAC, Messe
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CKVL-FM, Récital de chant
CJMS, Nouv. Sports R. Lemay
CBM, News—Concert
CFCF, N's, Morning Show
CJAD, News — Bill Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJAD, Sacred Heart
CJMS, Prière de l'ouvrier
6:30 A.M.
CKAC, Nouv. Gabi Drouin

CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Variétés en FM
CJAD, Bill Roberts
CJMS, Nouv. Message Spirituel, Horoscope
6:45 A.M.
CKAC, Causerie
CJMS, Editorial, Météo, Horoscope
7:00 A.M.
CKAC, Nouv - Bon mat

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

La Joie de Noël éclate chez Morgan

Répétition d'une vente à succès!

Jupes indéformables en cachemire renforci 10% nylon

Norm : 19.95 **12.98**

Nous avons renouvelé cet achat formidable vous permettant de vous procurer cette jupe de cachemire renforci 10% de nylon, pour un maximum d'emploi.

- Modèle droit, fuselé très seyant.
- Bande à taille tenant bien.
- Doublure entière en satin rayonne.
- Glissière solide.
- Teinte la plus en demande... le noir.
- Tailles 10 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

jusqu'à épuisement du stock

A LA SPORTIVE... ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND







Spécial d'avant Noël!

Fauteuils style victorien pour salle de séjour

A. **185.00** B. **180.00** les autres de **95.00** à **195.00**

Achetés spécialement pour vous apporter de réelles épargnes... 15 sièges styles traditionnels en cinq groupes de prix... chacun des sièges est fidèlement copié selon le style gracieux victorien — lignes élégantes, recouvrements riches et fabrication superbe. Ces fauteuils sont de la plus haute qualité avec un charme classique qui appartient au décor d'époque. Choix d'une variété de tons et finis. Illustrés : 2 des 15 modèles.

Termes budgétaires si désiré

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

MEUBLES DE SALLE DE SEJOUR... AU CINQUIEME

SELECTION AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

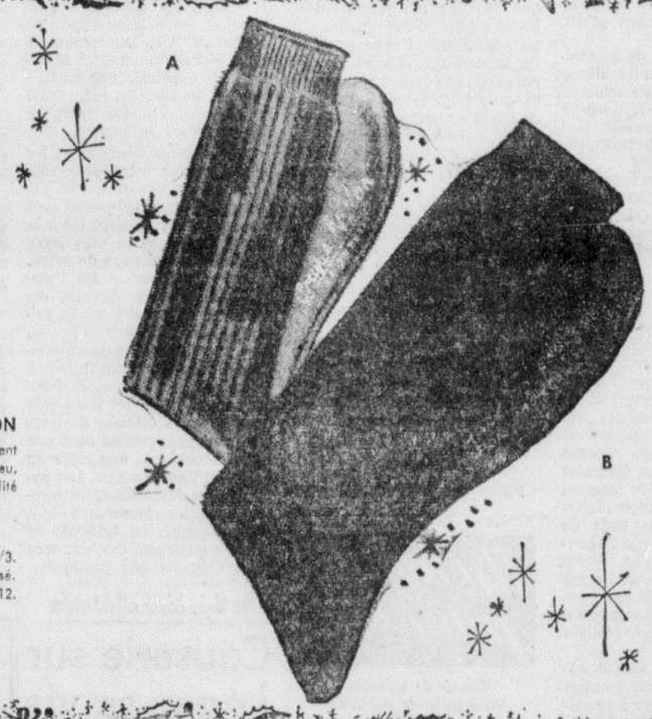
Un cadeau bienvenu!
Importation d'Angleterre!

Chaussettes courtes

crêpe de nylon ou tout laine

pour messieurs

Prix spécial de **1.00** la paire



a) CHAUSSETTES COURTES ETIRABLES EN CREPE DE NYLON

Les chaussettes populaires étirables en tout nylon... une grandeur convient à toutes! Coloris convenant aux tenues habillées ou non. Vin, chameau, lovat, gris clair, gris moyen, marine, bleu pierre ou fusain. Une qualité normalement à prix plus élevé.

b) CHAUSSETTES COURTES TOUT LAINE

Style haute distinction, chaussettes courtes tout-laine dans un fin côtelé 6/3. Irrétrécissable; talon et bout de pied renforcés de nylon; haut élasticisé. Beige, brun, oxford, vin, lovat, marine, gris moyen; Pointures : 10½ à 12.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MERCERIE POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Véritable équipement de hockey...!

Gants! Jambières! Bâtons! Prix de vente!

GANTS DE HOCKEY POUR GARÇONS — Longueur 13½", dessus cuir de vache noir-crème, paume cuir de vache crème, rembourrage fibre au pouce et au poignet. Norm. 10.98 la paire **7.98**

Gants longueur 12", dessus cuir de vache noir-gris, paume cuir gris, rembourrage fibre. Norm. 6.98 la paire **4.98**

JAMBIERES (illustrées) — Longueur 17", protection fibre rouge aux genoux et aux jambes, rembourrage feutre assurant une plus grande efficacité. Norm. 4.98 la paire **3.49**

Jambières, longueur 16", fabrication et rembourrage même qualité. Norm. 3.50 **2.49**

BATONS DE HOCKEY BURNSIDE — Bois laminé, fabrication deux-morceaux, longueur Bantams : 35" à 42". Norm. .65 chacun **.59**

Longueurs Amateur : 51" à 53". Norm. 1.25 chacun **.98**

Longueur 53" Norm. 1.65 **1.29**

Bâtons bois laminé, (illustré): lames enrobées de Fiberglass. Longueurs garçons : 51" à 53". Norm. 1.98 **1.49**

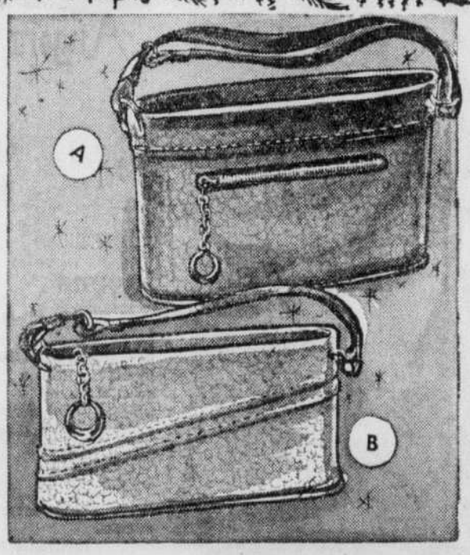
"Tufglas" : 52" à 53". Norm. 2.50 **1.98**

*Marque déposée

ARTICLES DE SPORT, AU SIXIEME

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) Sur commandes de 1.00 ou plus

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cadeaux de Noël pratiques!

Sacs à main importés cuir de vache maroquiné

Prix spécial de **4.00** chacun

Un achat merveilleux à ce prix — Sacs à main importés en cuir de vache fini maroquin... dessus à glissière, motif de métal couleur or... avec doublure faille de rayonne, une poche à l'intérieur. Modèle en bandouillère pour plus de confort. En tan ou bone.

A. Style carré avec glissière sur le côté.

B. Style oblong avec motif de piqûres.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

SACS A MAIN... AU REZ-DE-CHAUSHSEE

SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Moitié prix!

"Nuit de Longchamp" et "Gin Fizz"

Emballage deux-dans-un de Lubin

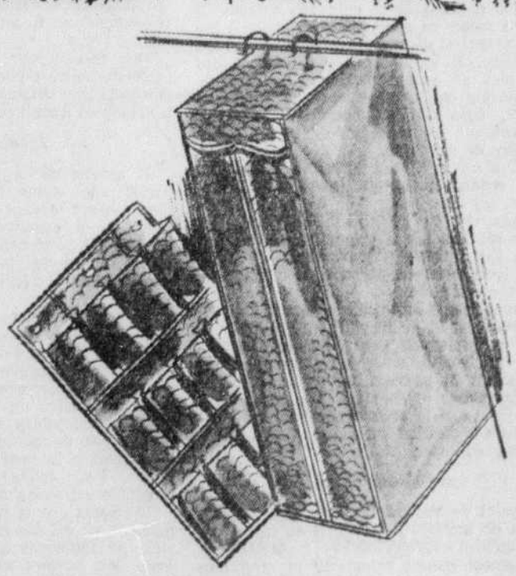
Valeur de 2.00 **1.00**

Quel beau petit cadeau surprise de NOEL! Deux flacons ¼ oz. de parfums de toilette présentés dans un emballage cadeau par Lubin. Essences faites, embouteillées et scellées en France... les deux arômes recherchés des femmes élégantes. Ne manquez pas cette offre, épargnes d'avant-NOEL.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 33⅓% et plus!

Housse géante 54" pour vêtements

Norm. : 3.00 ch. **1.98**

- Solde d'un manufacturier en vue de vous faire réaliser des épargnes sur housse géante 54", devant et dessus matelassés, côtés en vinyle uni assorti. Glissière pleine longueur, cadre à crochet en métal double assurant une longue durée. Vert, mauve, jaune.

Housse appareillée pour souliers

Norm. : 3.95 ch. **2.29**

- Pochettes pour six paires de souliers. Confection solide vinyle 16 gauges entièrement matelassé. Vert, mauve, jaune.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRES DE PLACARDS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnes pour enfants!

Semi-porcelaine "Bunnykins" par Royal Doulton

- Assiette à soupe "coupe" ..... Norm. 1.45 **1.15**
- Cocotier sur pied ..... Norm. .80 **.60**
- Chope deux anses ..... Norm. 1.50 **1.15**

Voici des cadeaux de NOEL qui raviront les petits! Tout ce qu'ils mangent goûtera meilleur servi dans ces item ravissants. Chaque morceau est conçu pour eux dans les motifs charmants "Bunnykins"... aux coloris brillants. Magasinez tôt pour avant l'épuisement de stock.

Livraison sur commandes de 1.00 et plus.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PORCELAINE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

A Tokio, la mode nouvelle allie modernisme et tradition



L'antique kimono, rajeuni d'une veste 1960



L'ensemble de lainage "trapèze" pour la campagne



La robe à traîne en brocart cerise et or.



Lamé de soie voilé d'un souffle d'organdi

LE MONDE Féminin

Faire son entrée dans le monde

Novembre est spontanément considéré comme un mois triste. La pluie, le vent, le froid ont eu raison de la parure des jardins. Entre la fièvre laborieuse de la rentrée et l'heureuse effervescence ds Fêtes, il apparait comme un répit.

Dans les milieux mondains, c'est le mois que choisissent les jeunes filles pour faire leur entrée dans le monde.

Toronto, qui garde une solide réputation de conservatisme vient d'abandonner cette coutume de la présentation des débutantes.

—Pourquoi ?

Elle la considère comme périmée, ne correspondant plus du tout au climat social de notre époque.

Quand les jeunes filles étaient élevées en serre-chaude, qu'elles ne sortaient pas sans leur gouvernante, qu'elles grandissaient dans des pensions jusqu'à leur mariage, leur présentation dans le monde avait quelque raison d'être. Nous sommes loin de cette conception victorienne de l'éducation féminine.

Aujourd'hui l'adolescente rencontre au collège, à l'université, des camarades qui favoriseront l'éclosion de sa vie sentimentale. Bien avant sa présentation officielle dans le monde, elle s'est créé un cercle d'amis que sa révérence devant un haut dignitaire ne modifiera nullement.

A dix-huit ans, de plus en plus nombreuses sont les jeunes filles fortunées qui désirent donner un sens à leurs loisirs dans la préparation d'une carrière, dans la recherche d'un diplôme. Le cycle des réceptions qui accompagnent le début créent de lourdes obligations que la plupart n'ont plus ni le temps ni le goût d'assumer.

Ce sont ces facteurs qui ont inspiré la nouvelle attitude de la société torontoise en regard de la présentation des débutantes. Celles-ci étaient d'ailleurs de plus en plus rares au bal de la Garnison, qui dans ses jours les plus glorieux, présentaient une quarantaine de Canadiennes au gouverneur général tandis que l'an dernier, elles étaient tout juste douze à s'incliner devant le représentant de la reine.

Non, même si les bals des débuts conservent pour plusieurs encore une valeur de symbole, l'entrée dans le monde doit prendre un autre sens. Cela coïncide ordinairement avec l'heure où la jeune fille doit assumer ses premières responsabilités, doit accepter de vivre pour son propre compte, refuser les voies trop vite ouvertes par l'influence et la fortune. Elle fait alors son entrée dans le monde des adultes. Ce début là ne s'accomplit ni sous les lustres ni au rythme d'une cha-cha.

Céline LEGARE

Décorez votre foyer selon vos intérêts

TORONTO. — (PC) — Tout comme une automobile, un ameublement ne peut être une mise de fonds à long terme, a récemment déclaré Mlle Phyllis Stagg.

A la tête du service de décoration intérieure d'un grand magasin torontois, Mlle Stagg a précisé que la famille désire généralement un meilleur ameublement dès que ses revenus le lui permettent. De toutes façons, les styles et les couleurs changeant avec les années, la ménagère voudra éventuellement apporter du nouveau dans son foyer.

Mlle Stagg ne croit pas sage d'investir un montant considérable dans une pièce d'ameublement, si on doit acheter d'autre part des meubles de qualité inférieure. "Cela équivaut à mettre tous vos oeufs dans le même panier", a-t-elle déclaré, dans une entrevue. Il faut éviter qu'un meuble de très belle qualité jure à côté de pièces moins belles, c'est pourquoi il est recommandable d'acheter un mobilier de même qualité. Une planification soigneuse et la chasse aux aubaines contribueront dans une large part à décorer très joliment son foyer.

Plus d'efforts personnels

Une liste des item nécessaires doit d'abord être dressée ce qui permet à l'acheteur, qui sait exactement ce qu'il veut, de surveiller les ventes et d'en profiter.

Mlle Stagg recommande également de se servir des mains et de l'imagination le plus possible: elle cite comme exemple l'économie apportée par la confection à la maison des rideaux et draperies. Elle recommande d'acheter des meubles rembourrés faciles à recouvrir, s'il y a lieu. Certaines pièces de piètre qualité devront être entièrement remplacées cependant que le bon matelas constitue en tous temps une absolue nécessité.

Du côté tapis, de petites carpettes peuvent être utilisées au début quitte à être remplacées, plus tard, par un véritable tapis. Elles peuvent même être taillées dans des coupons.

Le papier-tenture et la couleur peuvent être employés avantageusement dans la décoration d'une demeure et créer un très joli centre d'intérêt. Avec la couleur basique, on peut choisir une couleur secondaire et une touche qui servira à mettre un accent gai. Les gens réservés préfèrent les teintes sages alors que les couleurs vives semblent plaire, de préférence, aux personnes remuantes et actives.

Si vous commencez de meubler votre maison, Mlle Stagg conseille de vous procurer un lit, un chiffonnier, une table et des chaises, d'abord. Vous vous serez ainsi procuré un endroit pour dormir, pour manger et pour ranger vos petites affaires. Ensuite viendront le divan et les fauteuils, puis, les tables de bout, table à café et lampes. De là, elle ne sait plus ce qui constituera le prochain achat, du tapis, du téléviseur ou de l'appareil de haute-fidélité. Tout dépend des intérêts de chaque individu.

Chatoiement

Le chatoiement des coloris et le luxe des tissus se révèlent dans les lainages, les crêpes, les soies, les serges, l'alpaga, l'ottoman, les tricots, jerseys, jacquards, mélange laine et orlon, flanelle, tweed.

Le velours est toujours un admirable compagnon d'hiver et toutes les couleurs éclairent le tableau depuis les plus liturgiques vert et rose doux jusqu'aux plus vibrantes comme bleu turquoise, vert et rose fulgurant. Le taffetas imprimé sortira le soir. Un modèle s'ornera même d'un obi prolongé en un long panneau arrière.

Les tissus de jour et d'après jour : les tartans à carreaux géants, des noirs et blancs, des tartans écossais, brossés, des tartans rustiques, givrés de poils de renne. Le pied-de-poule continue sa bonne fortune. Dans les rayures, des textures jacquard ou scandinaves. Puis des jerseys imprimés aux nuances douces. Les brocarts comptent des tapisseries et des brochés.

Profits et pertes au budget familial

Le salaire de l'épouse est-il vraiment un actif ?

par Nicole MONGEAU

Bien qu'au Canada la grande majorité des femmes mariées s'occupent exclusivement de leur foyer, il s'en trouve un nombre sans cesse croissant qui possèdent un emploi rémunéré. Cette situation, prouvée par des enquêtes sérieuses est due tout d'abord à des motifs d'ordre économique. Ces motifs sont surtout invoqués par les femmes dont les maris ne suffisent plus à la tâche en raison d'un faible revenu ou d'un mauvais état de santé. Certaines travailleuses toutefois éprouvent le besoin de s'évader de la maison et de ses exigences, d'autres se sont senties attirées par l'intérêt d'une profession ou d'un métier.

On calculait généralement qu'en 1941, une femme mariée sur 20 faisait partie d'un groupe de travailleurs non agricoles. En 1951, on en comptait 1 sur 10 et les dernières statistiques au 16 septembre 1960 parlent de 42,000 femmes mariées. On peut affirmer, sans crainte d'erreur, que l'argent gagné par la femme mariée est généralement dépensé en frais de subsistance ou d'éducation dans un pays ou tout coûte si cher. Mais même si ces femmes ont décidé de contribuer au budget familial, il reste que pour elles, surtout si elles ont des enfants, le foyer est de première importance.

Un point d'orgueil

Les femmes même très attachées à leur carrière ont presque toutes exprimé l'opinion qu'elles aimeraient réduire leurs heures de travail pour passer de plus longs moments avec leurs enfants. Là entre en ligne de compte le travail partiel, plus faiblement rémunéré, cela va de soi, mais probablement plus compatible avec les devoirs de celles dont les enfants sont en bas âge. Dans la province de Québec, le Canadien-français moyen, surtout celui qui a vécu près de sa mère et de soeurs qui ne travaillaient pas à l'extérieur, est très peu favorable à se priver de sa femme, même si celle-ci lui reste entièrement dévouée ainsi qu'à ses enfants. Il y mettra même un point d'orgueil quitte à imposer un régime d'austérité à ceux dont il est responsable. Il existe très certainement des maris plus ou moins affranchis de préjugés bourgeois qui ont le courage d'accepter et de partager, dans une collaboration intelligente, les indéniables inconvénients du travail de la mère hors de son foyer.

C'est alors qu'il faut savoir calculer. Les chiffres rendent mieux que les mots les avantages ou les désavantages de ce qu'il est convenu d'appeler le travail à l'extérieur. Les femmes mariées hésitent à se payer des services à l'exception des travaux de buanderie ou des lourds travaux saisonniers qu'implique la tenue d'une maison.

Les employeurs ont depuis longtemps reconnu le précieux apport du travail féminin; ils s'accordent généralement pour en prôner l'efficacité et la fidélité, malgré les complications imprévisibles et presque inévitables susceptibles d'accaparer et de saper leur rendement. Il faut donc que la preuve soit faite du bienfondé de leur décision en matière de travail à l'extérieur du foyer.

Comptabilité difficile

Du point de vue de la garde des enfants, combien de maisons spécialisées et compétentes ou combien de grand'mères et de tantes peuvent momentanément remplacer la mère auprès de ses enfants ? A combien évaluer l'équilibre émotif des petits ? Il va sans dire qu'il est nullement question ici des veuves ou personnes séparées définitivement de leur maris: étant donné que ces femmes n'ont généralement d'autres revenus que leurs gains personnels, la question ne peut se poser sous le même angle. A celles également dont les enfants sont en âge de se débrouiller seuls, la tâche en est une de collaboration et de répartition équitable des devoirs quotidiens, en même temps qu'une question de comptabilité.

Le budget convenu pour le soin de la maison doit-il doubler depuis que la mère donne la majeure partie de son temps à son travail ? Le budget réservé à l'alimentation est-il soufflé en raisons des préparations coûteuses achetées pour "sauver du temps ?" Que de réflexion, de calcul pour joindre les deux bouts !

Si nous ajoutons les frais de transport, de repas, de taxes, des nombreux impondérables ainsi que l'argent dépensé chez le coiffeur ou le tailleur afin d'améliorer son apparence, la femme mariée retire-t-elle un bénéfice suffisant de son travail ?

Lourds sacrifices

Citons, par exemple, le cas d'une employée de bureau, spécialisée, qui touche entre $60. et $70. par semaine. Elle devra compter un minimum de $25.00 pour payer les services d'une domestique à plein temps ou un équivalent de $12. à $15.00 pour la garde de ses enfants plus dizaine de dollars pour frais de ménage et de buanderie. Si cette jeune femme dépense environ $10.00 pour son transport, ses dîners et légères collations, il ne lui restera à ce moment que la moitié de son traitement hebdomadaire. Quand elle aura calculé ses petits frais de toilette, ses impôts, l'excédent du budget familial pour la nourriture qui peut grimper jusqu'à $5. ou $6.00 par semaine en raison de l'achat de mets "vite préparés", elle pourra constater assez souvent que la dépense d'énergie qu'elle a faite vaut beaucoup plus que les quelques dollars qui lui restent.

Généralement très consciente de son double rôle, elle cherchera à compenser son absence et se donnera un mal fou pour suppléer à certaines lacunes. Elle sera appelée à d'interminables heures de travail et très souvent même devra consacrer des heures de repos à un rafraîchissement et à un perfectionnement de la culture reçue.

Que ce soit pour l'ouvrière, la sténo ou la professionnelle, seuls des chiffres sont assez puissants pour déterminer si oui ou non, le foyer bénéficie du travail de la mère.

Aspect financier

Il semble que l'attitude la plus judicieuse serait une étude lucide et concertée des deux époux devant les besoins du budget familial. Il convient de signaler également qu'elle doit se révéler raisonnable et respecter les ambitions légitimes de chacune des deux partis prêtes à considérer son conjoint comme un être égal.

Il y a naturellement la contrepartie des épouses qui ont besoin du stimulant de leur profession afin de se sentir "quelqu'un" et de cette autre catégorie de femmes qui doivent apporter leur contribution à la société. Il y a sans doute aussi un petit nombre de femmes qui sont incapables de comprendre la beauté de leur rôle de maîtresse de maison et ne peuvent souffrir la monotonie des tâches domestiques. Pour celles-là, l'aspect financier du problème est moins assujettissant.

Il ressort que le problème des travailleuses mariées qui ont des enfants en est un fort complexe et fortement discuté mais ce sont toujours les femmes elles-mêmes qui subissent les conséquences de leur travail hors du foyer. Le préjugé populaire contre le travail des femmes mariées tend à disparaitre et si l'on en juge d'après les derniers sondages, les maris sont de plus en plus reconnaissants de la contribution apportées et les enfants beaucoup moins frustrés qu'on cherche à l'affirmer dans certains milieux.

Fine lingerie en satinette de nylon

L'industrie de la lingerie est en émoi. On n'avait pas vu tel enthousiasme depuis le lancement de la lingerie en tricot de nylon, il y a treize ans, alors que les femmes découvraient les avantages d'une lingerie qui ne nécessitait ni repassage, ni raccommodage. L'objet de cet enthousiasme est un nouveau tissu de lingerie — la satinette de tricot de nylon, laquelle présente la douceur lustrée et le moelleux du satin, ainsi que les avantages du tricot-nylon. L'éclat soyeux de ce tissu résistera au lavage car il est intégré dans le tissu lors de sa fabrication.

Les incrustations et les appliqués de dentelle ton sur ton permettent des contrastes de coloris particulièrement réussis. Certaines parures présentent de la dentelle grise sur fond rose, grise sur lilas, brune sur moka, écrue sur blanc teinté, beige sur or et beige sur vert bouteille.

Elasticité

Parce que le tricot de nylon a connu un tel succès comme premier tissu ne nécessitant pas de repassage, les spécialistes de l'industrie textile hésitèrent à en changer la texture. Ils découvrirent enfin qu'ils pouvaient la modifier au moyen de la chaleur et de la pression de façon à produire un effet de tissage. Pour obtenir une surface lisse et satinée, ils réduisirent la grosseur des fils mais en augmentèrent le nombre.

On lustre ces derniers en les faisant passer entre deux rouleaux géants chauffés. Les fils étant plus fins, même s'ils sont plus nombreux, le tissu est à la fois plus opaque et plus léger que le tricot ordinaire de nylon.

Pour distinguer le fin tissage, les clientes devront en éprouver l'élasticité en le faisant glisser entre les doigts, ou bien, retrouver les mailles croisées à l'envers du tricot.

Ceci se produira sans doute au moment des Fêtes alors qu'il est parfois si difficile de trouver le cadeau parfait pour une tante comblée ou une nièce au sortir de l'adolescence. Les pyjamas, les déshabillés, les combinaisons, les chemises de nuit et les liseuses en satinette de nylon constituent des cadeaux aussi élégants que pratiques.

Un menu par jour

Crème de tomates
Macédoine de légumes au gratin
Poule au riz
Purée de pommes de terre instant
Cossetarde aux figues
Roquefort
Thé — Café

* * *

Cossetarde aux figues

1 pinte de lait — 2 cuillers à soupe d'amidon de blé d'Inde — ¾ tasse de sucre — ¼ cuiller à thé de sel — 3 jaunes d'oeufs — ½ livre de figues — ¼ tasse d'eau bouillante — ¼ tasse de sucre — 1½ cuiller à soupe de jus de citron — 3 blancs d'oeufs — 3 cuillers à soupe de sucre en poudre.

Faire frémir le lait. Mélanger amidon, sucre et sel. Y verser doucement le lait chaud et cuire au bain-marie 20 minutes. Ajouter jaunes d'oeufs légèrement battus, remuer et cuire 3 minutes. Couper les figues en petits morceaux, ajouter eau, sucre et 1 cuiller à soupe de jus de citron et cuire jusqu'à ce que les figues soient molles. Combiner les mélanges et refroidir. Verser ensuite dans le plat à servir. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme et ajouter le sucre en poudre lentement en remuant; ajouter alors ½ cuiller à soupe de jus de citron. Distribuer cela par cuillerée sur le pouding avant de servir.

A la Société d'étude

Causerie sur Léger, sa vie son oeuvre

La conférencière invitée à la Société d'étude et de conférence, le mardi 22 novembre, illustrera sa causerie de diapositives. Mlle Jacqueline Lignot Roux parlera de "Fernand Léger", l'homme, sa vie, son oeuvre, au Musée des Beaux-arts, à 2 h. 30 p.m.

Mlle Lignot Roux, née au château de Nettancourt en Lorraine, étudia à l'abbaye aux Bois, Paris, puis au couvent du Sacré-Coeur, à Londres. Par la suite, elle poursuivit ses études à la Sorbonne et à l'école du Louvre. Cette préparation lui permit de devenir l'assistante-secrétaire de Fernand Léger, pendant cinq ans, à son école de New York. Elle a donné des conférences à l'Alliance française et à différentes associations de New York, Montréal, Troy, Worcester, la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Québec, Atlanta. Elle collabore à de nombreuses revues françaises, aux Louvelles littéraires, au Figaro littéraire, Eve, ainsi qu'à des revues canadiennes : la revue de l'université Laval, Relations, l'Oeil et à la revue suisse Schweizer Rundschau.

Causerie sur le choix des vins

L'Association des Diplômées de l'Institut de Diététique et de Nutrition de l'Université de Montréal tiendra sa première réunion de l'année, lundi le 21 novembre à 8 h. p.m. M. Philippe Montpetit, chef de laboratoire à la Commission des Liqueurs, donnera une conférence sur le choix des vins, leurs caractères généraux et leur harmonisation avec les différents aliments.

On parle tourtières

LONDON. (PC) — Le comité des standards de la nourriture est à mener une enquête sur la quantité de viande dans les tourtières. Après avoir passé en revue plus d'une centaine de tartes à la viande, les inspecteurs décideront s'ils doivent aviser le ministre pour établir une quantité standard.

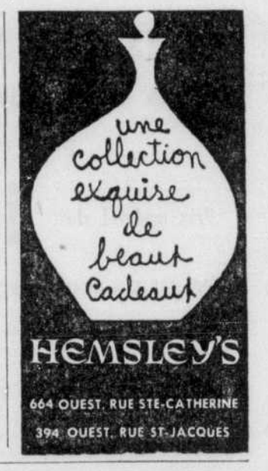
Bain de boue, traitement de beauté?

CALGARY (PC) — Viola Thomas et Erna Aschbacker prennent un bain de boue tous les jours, ou presque. Ce ne sont pas des reines de beauté désireuses de conserver leur teint de pêche, mais bien des écuyères qui montent les pursang du parc Victoria à Calgary.

Jusqu'à 4 a.m. les jours d'entraînement et 3 a.m. les jours de course, les deux jeunes filles se revêtent de jeans, de vestes de peau et de casques protecteurs et vont subir leur immersion sur un des 15 chevaux.

Vingt milles et 15 chevaux plus loin, elle s'en vont chez elles et se dirigent directement vers la douche pour tenter de se débarrasser complètement de l'accumulation de boue et d'eau dont elles se sont couvertes au cours de leur travail.

Ce sont les deux seules femmes du groupe, qui compte de plus sept hommes. Elles escortent aussi les fringants pur-sang jusqu'à la barrière du départ à chaque course puis vont les chercher à la fin de la course.







EUROPE
VOYAGES ECONOMIQUES ET INDEPENDANTS
$571
Via Canadian Pacific Airlines et KLM Royal Dutch Airlines.
Itinéraire : Montréal, Lisbonne, Madrid, Rome, Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam
Ces prix spéciaux comprennent le transport par avion, tarif de 17 jours, les chambres d'hôtel, les petits-déjeuners, les transferts, les visites, tours d'observation, excursions, la manutention des bagages, les taxes et pourboires. Départs à volonté.
PLAN BUDGETAIRE: 10% comptant, 24 paiements mensuels.
Tarif d'aubaine, par avion $299. Montréal-Londres et retour.
TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
MEZZANINE • ÉDIFICE DOMINION SQUARE
1010 STE-CATHERINE OUEST • MONTRÉAL 2
Ouvert le soir
RENSEIGNEMENTS À TITRE GRACIEUX
9 A.M. à 9 P.M. DU LUNDI AU VENDREDI
UN. 1-7272

Dalmys
469 ouest, Ste-Catherine
1382 ouest, Ste-Catherine
4355, Wellington

METROPOLITAN LADIES WEAR
362 ouest, Ste-Catherine
près Bleury

LAUREL
1849 Ste-Catherine Ouest
WE. 7-2329
2 rues à l'ouest de Guy

Pink Poodle
399 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Série complète de vêtements sport

DELBEAU
Modes pour dames
900 est, rue Ste-Catherine
Centre d'achats Rockland
Centre d'achats Wilderton
OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE

RAYMONDE
Salon de robes
1280 RUE NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-4813

Selon le député Mme J. Casselman

Les Canadiens leurrés par leur standard de vie

OTTAWA. (PC) — Il y a au Canada 30,000 emplois nécessitant des personnes qui ont une instruction assez avancée et pourtant, au dire de Mme Jean Casselman, député conservateur progressiste du comté ontarien de Grenville-Dundas, 70% des étudiants quittent l'école sans s'être spécialisés.

Mme Casselman a précisé qu'il n'y a que 30 pour cent des emplois au Canada qui soient destinés à des employés non-spécialisés ou à demi spécialisés. Le député s'adressait à quelque 350 membres des Instituts Féminins de la région d'Ottawa, délégués réunis ici pour leur 45e rencontre annuelle.

Déplorant l'anti-intellectualisme, Mme Casselman a dit que leur standard de vie élevé leur rait les Canadiens, leur donnant un sentiment de supériorité; elle soutient qu'il faudrait donner la priorité à l'instruction si le Canada veut pouvoir concurrencer d'autres pays du monde, comme la Chine communiste.

Banque fédérale

Mme Casselman a de plus déclaré que, quoique l'instruction tombe sous la juridiction des provinces, il est indispensable que le gouvernement fédéral témoigne de l'intérêt et donne l'exemple dans ce domaine.

"J'aimerais bien qu'on crée un genre de banque fédéra'e de prêts à laquelle n'importe quel étudiant pourrait emprunter l'argent nécessaire à ses études, et qu'aucun Canadien ne soit frustré dans son désir d'instruction. Je préfère une hypothèque sur l'avenir d'un jeune qu'une hypothèque sur une ferme ou une industrie."

L'élégante jeune femme a ajouté qu'il fallait prendre exemple sur les dirigeants communistes qui accordent une grande importance à l'éducation des deux sexes et au développement maximum des capacités de chaque individu.

Soulignant que le but final des nations communistes n'était pas la satisfaction personnelle de l'individu mais bien la réussite de l'Etat, elle a ajouté que l'homme libre dépasse toujours l'individu brimé, à condition qu'on lui donne les moyens nécessaires pour rivaliser.



Mme Georges Vanier, épouse de Son Exc. le gouverneur général est photographiée ici dans la robe qu'elle portait au cours de la cérémonie marquant l'ouverture du Parlement à Ottawa. Cette magnifique toilette est en satin turquoise, à corsage ajusté et à jupe volumineuse dont l'ampleur massée à l'arrière forme de multiples plis.

Une garde d'honneur au mariage Roberts-Radakir

—C'est entre une double rangée d'officiers que M. et Mme Michael David Roberts quittèrent l'église du Sacré-Coeur, à l'issue de leur mariage célébré ce matin, à onze heures. Les officiers du 4e régiment de la Garde d'honneur Princesse Louise, étaient : les capitaines J.-C. Blondeau, J.-W. Sinclair, Gordon Boreham, H.-N. Sugrue, le major B. J. Eagan et les lieutenants D. W. Godd, J. B. Lee et G. W. Owen.

La mariée, Hélène Suzanne Radakir, est la fille de M. et de Mme Paul Radakir, d'Ottawa, et la petite-fille de l'hon. Louis Cousineau, de Montréal. Le marié, est le fils de M. et de Mme Allan Digby Roberts, d'Hounlow, Middlesex, Angleterre.

Le mariage fut célébré par le R.P., André Renaud O.M.I., à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, décorée pour la circonstance de sapin argentés, de glaïeuls et chrysanthèmes blancs. Les allées étaient marquées de hauts candélabres entourés de sapins argentés.

Le capitaine Robert Bruce Menzies servait de témoin au marié, et agissait comme garçon d'honneur, alors que le capitaine John Van Norman de Toronto, Paul Radakir, junior, Robert Emmett Bouchard, Robert Winter, Syd Young et George Beers plaçaient les invités. Le R.P., Jean Laperrière, O.M.I., interpréta un programme de chant, accompagné à l'orgue par M. Harris Arbique.

La mariée, accompagnée de son père, portait un modèle exclusif: fourreau de satin pure soie d'importation italienne, blanc antique, à corsage ajusté, encolure dégagée et manches longues se terminant en pointe. La traîne cathédrale retombait d'une ceinture brodée de perles et de cristaux soulignant la taille Empire. Son long voile bouffant, en tulle illusion, était retenu d'une tiare ballerine rehaussée de perles miniatures et d'aurores boréales. Elle tenait un livre d'Heures piqué d'une orchidée blanche et de stephanotis.

Mlle Louise M. Radakir, soeur de la mariée et dame d'honneur; Mlle Jocelyne Mayrand, de Toronto et Mme Lise C. Simard, de Montréal, demoiselles d'honneur portaient des toilettes identiques: modèles exclusifs d'inspiration de la Renaissance italienne, en satin pure soie d'importation italienne, au corsage accentué d'une large cape dégageant l'encolure. La jupe longue, de forme cloche, se terminait par une courte traîne. La dame d'honneur avait choisi une teinte rose de Bengale et les demoiselles d'honneur violet de Parmes. Elles étaient coiffées d'une seule rose réalisée de tissu similaire à la robe et tenaient des semi-croissants constitués d'un glamelia et pompons blancs.

Mme Radakir avait choisi une création en satin pure soie italienne bleu nuit. Le corsage, à manches longues, était ajusté et l'étroite jupe longue était rehaussée d'un panneau drapé partant de la taille pour retomber jusqu'à l'ourlet de la robe. Son chapeau était de tissu identique à sa robe et elle tenait un coussin composé de roses miniatures.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, une réception avait lieu au Mess des officiers, manège de Salaberry du régiment de Hull. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour les Laurentides et s'embarqueront plus tard pour l'Europe. Mme Roberts portait alors un ensemble de mohair or pâle, à jupe étroite et manteau sept-huitième, des accessoires brun foncé et un bouquet de corsage formé de roses Johanna Hill.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait: l'hon. Louis Cousineau et Mme Cousineau, M. Earl Garrity, M. et Mme Victor Harpin, M. Raymond LeBon, M. et Mme Jean Lesage, M. et Mme Gaston Lalonde, Mme Camille Laliberté, MM. et Mmes J.-J. Parizeau, Louis-J. Parizeau, Rolland Patenaude, M. Pierre Patenaude, M. Pierre Panneton, M. et Mme René Simard, Mlle Laurette Simon, Mme André Turgeon et M. et Mme Gaston Vincent de Montréal.

Le capitaine Eric Daneils, Mlle Jocelyn Maynard et le capitaine John Van Norman, de Toronto; M. et Mme Charles Dionne, Mlles Francine, Nicole et Andrée Dionne, de Québec; M. et Mme James Hartley de Pont Rouge; Mlle Jeanne Radakirm, de Sherbrooke; M. et Mme Philippe St-Germain, de Maniwaki.



photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

PAPA ! TU VIENS DANSER AVEC MOI ? — Quel merveilleux moment pour les papas qui attendaient, avec orgueil, hier soir, le moment d'ouvrir le bal en dansant la valse traditionnelle "Père et Fille", coutume inaugurée il y a 10 ans, au bal de St. Mary's. Sur cette photo, trois heureux papas évoluent avec leurs filles qui venaient d'être présentées à l'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province, ainsi qu'à Mme Gagnon, présidents d'honneur du bal, à l'hôtel Reine Elisabeth. De gauche à droite : Mlle Christine Fortier et M. Frédéric Fortier, Mlle Hélène Forest et M. Jean Forest, Mlle Louise Denys et M. Normand Denys.

Fête Antillaise pour les Missions d'Haïti

—La fête "Antillaise", organisée au bénéfice des oeuvres de Mgr Cousineau, des missions d'Haïti, pour le mardi, 22 novembre, à l'hôtel Reine Elisabeth, sous la présidence d'honneur de Mme Jean Lesage, épouse du premier ministre de la province, a reçu un accueil sans précédent auprès de l'élite montréalaise. Au nombre des personnes qui assisteront à cet événement, mentionnons :

Mmes Maurice Allaire, Marius Boudrias, Marthe Bertrand, J.-M. Beyreis, Hugette Bourque, Marc Bovet, Joseph Benoit, J.-H. Brien, Lucien Benoit, Lucien Bougie, J.-P. Béliveau, Pierre Boulva, Yvon Boudreau, E. Bouthillier, Paul Bilodeau, Yvon Baillargeon, Laurence Brossard, Guy Brissette, Roland Bibeau, Jacques Boudrias, Ernest Beaupré, Madeleine Bélisle, Julien Bohémier, Aimé Boileau.

Mmes Roger Brouillette, Léopold Boudrias, Suzanne Boutin, J.-C. Bouchard, Emile Bélanger, Gérard Beaulac, Lionel Chevrier, Pierrette Choquette, Simon Cousineau, Hector Cousineau, Jean Charbonneau, Maurice Cousineau, Marcel Charron, Elias Côté, Madeleine Campeau, Georges Cousineau, Charles Champagne, Paul Chenevert, Gérard Cournoyer, François Caillée, Georges Chalifoux, Louis Corbeil, Gérard Clerk, Lucien Charette.

Mmes Gilles Chaurette, René Cholette, J. Chagnon, Albert Charlebois, L.-P. Chamberland, Jeanne Charbonneau, René Chartier, Hector Caron, Noël Cantin, Gilles Cousineau, Lionel Crevrier, Henri Côté, Jacques Cousineau, Gilles Couvrette, Geor.-E. Dansereau, J.-J. Décarie, Geo.-N. Duhamel, Lucien Dubreuil, J.-A. Dionne, Emile Demers, Léopold Demers, Pierre D'Astous, Edouard Demers, Wilfrid Duranceau.

Mmes F.-B. Décarie, Gérard Dandurand, Léo Dandurand, Raymond Dufresne, Juliette Desrosiers, Fernand Deslauriers, Gilles Desrosiers, J.-R. Deslauriers, Antoine Despatie, Louise Desrosiers, Médéric Desjardins, Françoise Deslauriers, J.-E. Deslauriers, Roger Desautels, Gérard Dubois, Jean Desnoyers, Camille Dugal, Roland Desroches, Marcel Dessureault, P.-H. Desrosiers, G. Descotes, Jeanne Fournel, Ulric Frenette, Jean-G. Falardeau.

Mmes Paul Fontaine, Vianney Favreau, René Gélinas, Bernard Giroux, Adrien Gauthier, Joseph Gougeon, Yvon Gariépy, Albert Goyer, Réal Gélinas, A.-L. Gauthier, F.-G. Gareau. A. Gagnon, Jean Gagnon, Emile Gélinas, Hector Groulx, C.-A. Geoffrion, L. Gohier, Henri Gaudefroy, Alph. Groulx, C.-E. Gravel, L.-P. Hébert, Emilien Hébert.

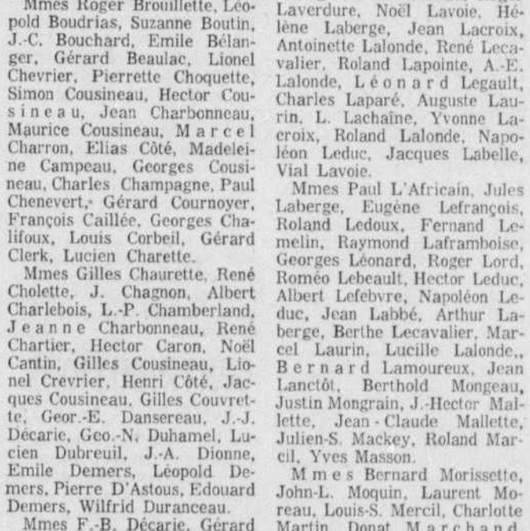
Mmes Yolande Hébert, J.-H. Hamelin, F. Houde, L.-D.-G. Hotte, J.-P. Hamelin, J.-A. Hubert, J.-F. Hanley, Adrien Jasmin, Joseph Jean, Pacifique Joly, Léon Journet, Louis Joubert, Maurice Jarry, L. Jasmin, J.-H. Jasmin, J.-Pierre Jean.

Mmes Paul Lagacé, Paul Lecavalier, Amédée Lavoie, F.-H. Lecavalier, Jules Lasalle, Fernand Levac, Georgette Leduc, Roland-G. Lefrançois, Albert Limoges, Lévis Lebeau, Roger Laverdure, Noël Lavoie, Hélène Laberge, Jean Lacroix, Antoinette Lalonde, René Lecavalier, Roland Lapointe, A.-E. Lalonde, Léonard Legault, Charles Laparé, Auguste Laurin, L. Lachaine, Yvonne Lacroix, Roland Lalonde, Napoléon Leduc, Jacques Labelle, Vial Lavoie.

Mmes Paul L'Africain, Jules Laberge, Eugène Lefrançois, Roland Ledoux, Fernand Lemelin, Raymond Laframboise, Georges Léonard, Roger Lord, Roméo Lebeault, Hector Leduc, Albert Lefebvre, Napoléon Leduc, Jean Labbé, Arthur Laberge, Berthe Lecavalier, Marcel Laurin, Lucille Lalonde, Bernard Lamoureux, Jean Lanctôt, Berthold Mongeau, Justin Mongrain, J.-Hector Mallette, Jean-Claude Mallette, Julien-S. Mackey, Roland Marcil, Yves Masson.

Mmes Bernard Morissette, John-L. Moquin, Laurent Moreau, Louis-S. Mercil, Charlotte Martin, Donat Marchand, Adrien Meunier, Massue Monat, Jean Marier, Wilfrid Morin, Ido Masse, Paul Melançon, Guy Melançon, Sigefroy Noël, Jean-Paul Noël, Philodore Ouimet, François Pouliot, Thérèse Prince, Roger Pontbriand, Alain Préfontaine, Paul Pelletier.

Mmes Pierre Prévost, Roger Poirier, J.-A. Provost, Aimé Pinsonneault, Victor Panaeci, Adolphe Provost, Gérard Pellerin, Paul Potvin, André Parent, J.-M. Petit, Eddy Quinn, F.-R. Rousseau, A. Rivest.



M. et Mme GEORGES-ETIENNE GAUTHIER (Monique Rousseau) dont le mariage a été béni par l'abbé Georges Cmeciu, ces jours derniers, à l'église paroissiale de St-Edouard La mariée est la fille de M. et de Mme Gérard-B. Rousseau, et le marié, le fils du Dr et de Mme Georges-Henri Gauthier.

Parties de cartes

—Lundi prochain le 21 novembre, à 2 heures p.m., dans la salle des Oeuvres des Franciscaines Missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, aura lieu la partie de cartes mensuelle du Cercle Missionnaire Liturgique "Marie Reine des Missions". Les recettes de ces réunions de charité, sont employées à subvenir aux besoins des chapelles et églises pauvres des Missions lointaines. Les membres du Cercle Missionnaire les amies des Missions sont cordialement invitées.

—Grande partie de cartes au sous-sol de l'église Ste-Madeleine Sophie, lundi le 21, sous la présidence de M. le Curé A. Lemay. Nombreux prix de présences, tirages et autres. Tous sont bienvenus. Informations DU:8-6831.

—Le mercredi, 30 novembre, à 2 h. 30 p.m., aura lieu une partie de cartes, au profit des oeuvres de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, 11834, Bois de Boulogne, Bordeaux, sous la présidence de Mme Noël Lavoie. Mmes E. Therrien et J.-A. Prévost en sont les organisatrices.

Les billets seront en vente à la porte.

Réception des auxiliatrices RCAMC/RCDC

—Invités d'honneur au "Silver Sherry Party" annuel des dames auxiliatrices RCAM/RCDE, qui aura lieu aujourd'hui, de 5 heures à 7 h. 30 p.m., au Mess des Officiers, rue Lacombe: le major General J. M. Rockingham, C.B., CBE., D.S.O., E.D. et Mme Rockingham, le brigadier C. S. Thompson, O.B.E., E.D., et Mme Thompson, le colonel C.-P. Gaboury, O.B.E., et Mme Gaboury, le lt.-colonel R. Fournier, C.D., le colonel T. L. Marsh, et Mme Marsh, le major général R. O. C. Morton, C.B.E., C.D., le colonel L. E. Kent, M.B.E., C.D., Q.H.D.S. et Mme Kent, le colonel C. A. Pick, C.D., et Mme Pick, le colonel J. I. P. E. Martin, C.D., et Mme Martin, le lt.-colonel M. Fitch, C.D., et Mme Fitch, le lt.-colonel C. Asselin, C.D., et Mme Asselin, le Group Captain J. Powell, C.D. le docteur L. G. Stevenson, doyen de la faculté de Médecine de l'Université McGill et Mme Stevenson, le brigadier Pierre Tremblay, O.B.E., C.D. et Mme Tremblay.

Cocktail au Collège André-Grasset demain

—Le cocktail mixte du Collège André-Grasset, aura lieu demain, de 5 h. à 8 heures, au Collège. Le comité féminin qui s'est occupé de cette fête est composé de Mmes Armand Bastien, Arthur Gagnon, Gilles Gascon, Roger Sigouin, Roland Bourret, Maurice Dagenais, Marcel Guertin, Paul Roy, Herman Primeau, Louis Trempe, Henri Bertrand, Yvon Normandin, Maurice Parizeau, Normand Jolicoeur, Jean-Luc Trempe, Guy Lamothe, Henri Clermont, Bernard Galarneau, Jean Brûlé, Georges Lett, Paul Major, Jean Allaire, René Therrien, Claude St-Jean, Jean-Claude Bourque et Jean-Guy Boilly.

Réunion d'anciennes à N.-D. de Lourdes

—Dimanche, le 20 novembre prochain, aura lieu à l'école N.-D.-de-Lourdes, 1050, 5e Ave, Verdun, la réunion annuelle des amicalistes. Toutes celles, qui ont étudié à cette école, sont priées de bien vouloir considérer ce communiqué comme une invitation personnelle.

Kiss-Bourbon

En l'église Ste-Louise de Marillac, ce matin, M. l'abbé Jean-Louis Bourdon, curé, bénissait le mariage de sa soeur, Françoise, fille de M. et de Mme J.-A.-C. Bourdon, décédés, avec M. Tibor Kiss, fils de M. V. Kiss, de Budapest, et de Mme Kiss décédée.

Yervant's

Nettoiera vos tapis à fond et de façon scientifique dans votre propre maison ou bureau



Nos nettoyeurs de tapis d'expérience et sous garantie, grâce à nos excellentes méthodes douces de nettoyage, redonneront le lustre d'origine à vos tapis mur à mur dans votre propre maison ou bureau.

pour seulement 10¢ LE PIED CARRE

Aujourd'hui téléphonez RI. 8-7851

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

Nettoyage à l'atelier, pour aussi peu que 8¢ le pi. car. Cuillette et livraison gratuites

Morgan

Spéciaux pour "Clientes matinales"

LUNDI, MARDI, MERCREDI

avec ou sans rendez-vous



Notre permanente à froid au Salon Antoine

Rég. : 25.00 au complet 12.50



Notre permanente du Salon Continental

Rég. : 16.50 au complet 8.25

Ces spécialités sont aussi disponibles à nos salons de

BOULEVARD RA. 8-4571 — ROCKLAND RE. 9-5521

Les deux magasins sont ouverts les lundis

Bonne nouvelle ! M. Pierre et Mlle Françoise sont maintenant à notre service au Salon Rockland. Donnez votre rendez-vous dès maintenant pour ces deux coiffeurs renommés.

Pour rendez-vous téléphonez VI. 4-1515

Choix incomparable de CADEAUX importés

20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES IMPORTATIONS

ECONOMISEZ, ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

DERNIERE SEMAINE de fabrication pour NOEL

FER FORGE fini blanc et or

OU FINI ACIER ET NOIR

Martelé à la main

EXECUTONS tout fer forgé à votre goût

- Rampe d'escalier
- Division de pièce
- Grillage et accessoires de foyer
- Set de cuisine ou salle à manger
- Etc.
- Lampe torchère ou de table
- Cendrier, etc.

*VENEZ VOIR comment, pratiques et jolis à la fois, ces modèles toujours à la mode donneront une apparence distinguée et riche à votre foyer.

ECONOMISEZ de 20% à 30%. NOUS MANUFACTURONS LE PLUS GRAND CHOIX DE VERITABLE FER FORGE MARTELE A LA MAIN.

Chez Grégoire

1371 EST, STE-CATHERINE LA-2-2105

Plus de 200 morceaux utiles et décoratifs de $5.95 à $125.00

Simpson MONTREAL

"Cygne"

La dernière création de Elizabeth Arden

UNE ONDULATION PERMANENTE

y compris la coiffure "Cygne"

Rég. $25 Lundi et mardi seulement Prix spécial $15



D'une ligne pure et simple, cette coiffure extrêmement élégante sera parfaite au cours des soirées de gala de cet hiver. Une mèche en couronne ou se niche une rose, féminise encore cette coiffure originale et raffinée.

Pour rendez-vous, composez VI. 2-3241

Salon Elizabeth Arden

SIMPSON — SALON ELIZABETH ARDEN, AU CINQUIEME

FLEURS DE QUALITE

MADAME C.M. La Bissonnière

1024 Est, Mont-Royal — LA. 3-9191

Coupe "French-Twist" $1.25

NOUVEAU COLORANT "MAGIQUE" $5.00

PERMANENTE "Minute" Rég. $15.00 pour $7.50

SANS SECHOIR — SANS BOUCLETTES — DURE 6 MOIS



Wanner's LTEE La Maison de Beauté

1194 ouest, STE-CATHERINE

VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 à 7 VEND. jusqu'à 9.

STATIONNEMENT GRATUIT à 1200 Stanley

UN. 6-7636

Courrier Confidences

Le mariage, un marché ?

Un étudiant, relativement jeune puisqu'il a travaillé quelque temps, a commencé et quitté ses études à quatre reprises, me confiait ses idées sur les femmes d'aujourd'hui. Il parlait exclusivement de la classe bourgeoise, des étudiantes de l'université. Selon lui, elles sont toutes ou à peu près des enfants gâtées par leurs parents et qui, sous prétexte d'acquérir la science, font la chasse au mari, cherchant un "type qui pourra les faire vivre". Il ajoutait avec une inconscience qui n'avait d'égale que son assurance que "de nos jours, élever des enfants et tenir la maison, c'est une sinécure." Lui, il est marié mais il a été entendu avec sa "vieille" (?) qu'il n'allait pas la "faire vivre."

Ces paroles m'ont plongée dans un abîme de réflexions. Ainsi donc, le mariage, dans le monde universitaire, ne serait plus considéré que comme une association d'affaires. Examinons donc ce point de vue. Le travail de la femme étant facilité par d'innombrables découvertes techniques, il serait réduit à néant. "C'est un peu court, jeune homme !".

Il n'en reste pas moins que l'épouse doit au moins laver la vaisselle trois fois par jour, épousseter fréquemment, entretenir les vêtements de monsieur en plus des siens, et non seulement faire la cuisine mais satisfaire les caprices gastronomiques de son époux.

Elever des enfants requiert une somme de patience, de dévouement et de compétence que la technique moderne n'a pas réussi à réduire. Qui se lève la nuit ? Qui tremble à la moindre fièvre ? Qui voit à les habiller, les nourrir, les soigner, les former ? Qui endure leurs cris et leurs ébats à coeur de jour ? Qui porte la plus grande responsabilité dans cette tâche ardue ? Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet.

Tout cela, dans l'esprit de mon interlocuteur, égale zéro. S'il était le seul à raisonner ainsi, je n'aurais certes pas tenu compte de ces idées assez... modernes ! (C'est un euphémisme !) Mais beaucoup d'hommes considèrent que la femme n'apporte rien dans un ménage, qu'elle vit purement au crochet de son mari. Etrange calcul, en vérité ! Surtout quand on sait le salaire que réclament les femmes de ménage ! Et le prix que coûtent le blanchissage, le restaurant, etc. Si le mariage n'est qu'un marché et si ce marché n'avantage que l'une des parties, pourquoi donc les hommes, qui savent si bien compter, se marient-ils ?

"Avoir des enfants, ça n'est rien !" C'est bien vite dit. Je voudrais voir un homme aux prises avec les maux de coeur et autres malaises qui accompagnent fréquemment la gestation d'un enfant. Quant à l'accouchement lui-même, s'il est devenu plus facile, il comporte néanmoins un minimum de souffrances dont les hommes sont même incapables de supporter la vue !

On le voit, même en réduisant le mariage à un marché, il est difficile de soutenir que la femme ne gagne pas sa part du salaire du mari. Mais le plus pénible de cette conception matérialiste des choses, c'est justement l'absolue négation de l'amour qu'elle implique.

Les messieurs qui partagent l'opinion de ce jeune homme répondraient sans doute que s'ils se mettent, comme ils disent, la corde au cou, c'est qu'ils sont assez "bêtes" pour aimer. Je croirais plutôt que c'est parce qu'ils sont assez "hommes" pour aimer et que s'ils n'étaient que "bêtes" ils trouveraient bien un moyen de satisfaire les besoins de la "bête" sans aliéner leur liberté et sans "faire vivre" une femme qui ne leur rapporte pas d'avantages pécuniaires.

L'amour aura toujours le dernier mot : c'est encore lui qui concilie ces vaines oppositions, c'est lui qui donne à la vie sa couleur et c'est aussi lui qui punit ceux qui l'ont méconnu. Sa vengeance est aussi cruelle que délectables ses douceurs.

A bon entendeur... salut !

Nicole

P.S. — Si ces lignes tombent sous la vue de mon jeune ami, je sollicite d'ores et déjà son pardon ! Chacun sème où il peut mais le journaliste récolte où il peut et c'est toujours dans le champ du voisin !

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Etes-vous pour ou contre les cours de préparation au mariage ? Je suis âgée d'une vingtaine d'années. Mon ami a le même âge que moi. Depuis trois ans déjà que nous nous fréquentons. Nous savons que nous sommes faits l'un pour l'autre. Nous voulons nous marier l'été prochain. Comment annoncer notre décision à mes parents ? — Une qui désire compléter le bonheur de l'autre et le sien.

R.—D'une façon générale, les cours de préparation au mariage sont excellents. Leur valeur, cependant, tient beaucoup à la personne ou aux personnes qui sont appelées à donner les différents cours. Mais ils ne peuvent nuire et dans la majeure partie des cas, ils sont une aide précieuse. J'ai recueilli de nombreux témoignages de la part de jeunes couples qui en ont été enchantés.

Dans votre cas particulier, vous auriez, je crois, grand avantage à suivre ces cours. Vous y acquerrez des notions de physiologie très importantes, de psychologie masculine, des notions de droit concernant le contrat de mariage, etc. Je suppose, évidemment, que vous les suivrez en compagnie de votre fiancé. Je vous souhaite beaucoup de bonheur !

ETIQUETTE et MODE

R.—A **"Aidez-moi"** — En effet, ce serait à vos soeurs de vous écrire pour vous remercier de votre hospitalité. Mais elles peuvent fort bien avoir été empêchées de le faire pour d'excellentes raisons. Il arrive aussi qu'on remette à demain ce qu'on aurait dû faire hier... puis on est pris dans l'engrenage du quotidien. C'est ce qu'on appelle la négligence ! Soyez indulgente et ne vous en faites pas trop. Vous pouvez même écrire un mot pour vous enquérir si elles ont fait un bon voyage de retour et pour leur redire que leur visite vous a fait grand plaisir. Vous verrez bien si quelque chose ne va pas.

Quand des membres proches de leur famille sont en cause, certaines personnes se croient dispensées de ce qu'elles considèrent comme une formalité.

R.—A **"Une qui lit votre courrier tous les soirs"** — Vous pouvez servir le réveillon habituel sans oublier le champagne ou le vin, pour le toast aux fiancés et le gâteau blanc, qui s'impose. Vous serez assez nombreux. Si un souper chaud vous paraît trop coûteux ou s'il vous impose trop de travail (tout dépend de vos moyens matériels et pécuniaires), vous pouvez servir une salade ou des vols-au-vent à la dinde ou au poulet.

Il y a deux façons de placer les invités : le maître et la maîtresse de maison prennent place aux deux bouts de la table. La mère du fiancé sera à la droite du maître de la maison et le père du fiancé à la droite de la maîtresse de maison. Les fiancés sont assis l'un près de l'autre, au centre, à l'un des côtés de la table. Quand un prêtre assiste à la réception, on le fait asseoir à la droite ou à la gauche de la maîtresse de maison, les deux sièges étant également des places d'honneur. Il est aussi convenable de le placer à gauche de la fiancée, le fiancé étant déjà à la droite de la fiancée.

Ou encore : on installe les deux héros de la fête à un bout de la table. Les parents du fiancé deviennent invités d'honneur et sont placés, le père du fiancé près de la fiancée et la mère du fiancé près du fiancé.

Le père de la fiancée prendra place près de la mère du fiancé, la mère de la fiancée près du père du fiancé.

R. — A **"Mme E. C."** — Le deuil, pour la mort d'un beau-père, est le même que celui qu'on porte pour un père : un an de grand deuil, six mois de demi-deuil.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A **"Edith"** — C'est possible, mais vous devrez calculer et vous établir un budget. Il vous faut un passeport. Vous l'obtiendrez en en faisant la demande au ministère des Affaires étrangères, Service des Passeports, Ottawa, Ont.

Je vous conseille de voir une agence de voyage qui pourrait vous établir un itinéraire, retenir pour vous des chambres dans des hôtels ainsi que vos billets de train et de bateau, ce qui vous permettrait justement d'établir votre budget et de choisir des hôtels dont les prix vous sont acceptables. Autrement, vous risquez, en allant à l'aveuglette, vu la modicité de vos moyens, d'avoir à dépenser plus que vous ne le voudriez.

Il y a tant de façons d'organiser un voyage; à vous d'en choisir une qui convienne et à vos moyens pécuniaires et à votre genre. Selon qu'on est jeune ou moins jeune, débrouillarde et audacieuse ou timide et peu habituée à voyager, selon qu'on dispose de beaucoup de temps ou qu'on est limité, l'organisation d'un voyage varie. Certains voyagent sur le pouce, d'autres en Cadillac...

R.—A **"M. et Mme L. P. L."** — Je regrette mais les règlements de ce courrier m'interdisent de mettre mes correspondants en relation entre eux. Et de toute façon, je ne possède pas l'adresse de ce correspondant.

R.—A **"Monica"** — Dans l'annuaire téléphonique, pages jaunes, vous trouverez, sous la rubrique "Antiques" les noms et adresses de marchands d'antiquités. Quelques-uns d'entre eux spécifient qu'ils achètent et vendent.

Des pommes pour l'écolier

LONDON. (PC) — L'Union nationale des fermiers et le Conseil d'ontaire se proposent de faire une pétition auprès du ministère de l'Education pour introduire des pommes dans le menu de l'écolier. Les fermiers ont un surplus de pommes et les dentistes disent que les enfants auraient de meilleures dents.



M. et Mme GILLES FOURNIER (Clémence Massicotte) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Charles Garnier. La mariée est la fille de M. et de Mme Armand Massicotte, et le marié, le fils de M. et de Mme T. Fournier, décédés.



M. et Mme ROSAIRE PAQUIN (Simone Venne) dont le mariage a été célébré à la cathédrale de St-Jérôme, récemment. La mariée est la fille de M. et de Mme Léo Venne, de Lachenaie, et le marié, le fils de M. et de Mme Emile Paquin, de Village Lafontaine.



M. et Mme YVON LEGARE (Monique Desjardins) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Antoine-de-Padoue, de Longueuil. La mariée est la fille de M. et de Mme Charles-Aimé Desjardins, et le marié, le fils de M. et de Mme Armand Légaré.

M. et Mme GEORGES CARON (Lucille Dupuis) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Eugène de Rosemont. La mariée est la fille de M. et de Mme Alfred Dupuis, et le marié, le fils de M. et de Mme Urbain Caron.

Les 21, 22 et 23 novembre

L'Association canadienne de technique en asphalte en congrès au R.-Elisabeth

Le 5e congrès annuel des membres de l'Association canadienne de technique en asphalte aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth les 21, 22 et 23 novembre.

Fondée il y a 6 ans par un groupe d'ingénieurs de la Colombie Canadienne et des provinces des Prairies, elle intéressa ensuite les ingénieurs de l'est du pays, spécialistes en construction de pavage et en essais des matériaux, qui y collaborèrent activement. C'est ainsi que le congrès de 1958 eut lieu à Toronto et que celui de cette année se tient à Montréal, ville qui devient chef de file en mélanges asphaltiques.

Onze sujets de conférences sont au programme de ces assises, qui seront aussi marquées mardi soir par un banquet où M. Ernest Gohier, président de l'Office de l'autoroute, adressera la parole et mercredi, à 12.30 p.m., par une réception de la ville au restaurant Hélène de Champlain, suivie d'une visite des pavages les plus intéressants de la région métropolitaine.

Les contribuables ignorent peut-être qu'il possèdent à Montréal le laboratoire des matériaux le plus ancien, le plus développé et le mieux équipé de toutes les villes canadiennes. Il est bon aussi de souligner que les succès remportés par nos ingénieurs municipaux est à l'honneur de Polytechnique où ils ont reçu leur formation scientifique.

Parmi les conférenciers, on relève les noms suivants : M. A. W. Dumoulin, qui parlera de "Sources en pétroles bruts et production de l'asphalte"; MM. G. Huot et Y. Verret, assistant-chef et chimiste au laboratoire de la Voirie provinciale, qui tranteront de "l'influence de la température sur les asphaltes"; M. J. Blouin, de Québec, qui étudiera les problèmes de production.

M. Edmour Chauret, ingénieur-chimiste en chef du laboratoire municipal des matériaux, prononcera une conférence qu'il a préparée en collaboration avec M. J. Hode Keyser, ingénieur en matériaux, en rapport avec la préparation et l'application des nouvelles spécifications (de Montréal) régissant la fabrication des mélanges asphaltiques. Tous deux se sont vu confier la tâche de préparer ces nouvelles spécifications et c'est le rapport de ce travail d'équipe de 3 ans que fera M. Chauret.

Les organisateurs du congrès sont : MM. F. C. Brownbridge, président de l'Association; D. C. Mollard, secrétaire-trésorier; P. J. Tansey, Alfred Duranceau et Emilien Dagenais.

Examens pulmonaires

La Ligue antituberculeuse de Montréal Inc. invite tous les résidents des comtés de Laprairie et de Napierville âgés de plus de 15 ans et qui désirent une radiographie de leurs poumons, à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées.

A Notre-Dame-du-Sacré-Coeur : école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, salle du bas, lundi le 21 novembre, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h.

A St-Rémi : centre civique, unité sanitaire, mardi le 22 novembre, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h.

A Laprairie : école St-Joseph, mercredi le 23 novembre, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h.

A Candiac : hall de l'hôtel de ville, jeudi le 24 novembre, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h.

A St-Constant : école neuve, vendredi le 25 novembre, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h.

Cet examen dure moins d'une minute et il n'est pas nécessaire de se dévêtir. Un examen radiologique permet de déceler non seulement la tuberculose, mais aussi d'autres maladies thoraxiques telles que certaines maladies du coeur, cancers, tumeurs pulmonaires, troubles bronchiques, etc.

Il est à noter que la clinique permanente de la Ligue, située à 3440 avenue de l'Hôtel-de-Ville à Montréal, est ouverte tous les jours de la semaine, de 9 h. le matin à 9 h. du soir, sauf le samedi de 9 h. à midi.

LOCK-OUT

SUITE DE LA PAGE 3

Il y a quelques jours, un mandat d'arrestation a été émis contre lui à la suite d'un assaut sur la personne de Mlle Rachel Leduc, l'une des organisatrices du syndicat. Il comparaîtra en Cour criminelle, le 30 novembre, pour répondre de cette accusation.

Selon son neveu, 38 accusations criminelles pèsent contre M. Clément Alepin.

Pour sa première convention collective, le syndicat réclame la semaine de 44 heures pour la première année et la réduction de la semaine de travail de 44 à 40 heures pour la deuxième année du contrat. Les employés réclament également la création d'un fonds de pension.

12 DIRECTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

bien en vertu de la loi que M. Gordon demeure à son poste. Le président des Chemins de fer nationaux est nommé "jusqu'à bon plaisir", comme le veut le texte législatif. C'est son mandat comme directeur qui est expiré.

Techniquement, le président des Chemins de fer est choisi par les directeurs, donc par ses collègues, car il est lui-même directeur avant d'être président. Un arrêté ministériel confirme ensuite le choix des directeurs et le président élu ou choisi peut demeurer à son poste aussi longtemps qu'il plaît à la Couronne.

Chemin de fer souterrain

ROTTERDAM. (PA) — La construction d'un chemin de fer souterrain de 3½ milles vient d'être entrepris, pour relier le port de Rotterdam à sa banlieue qui s'étend sur la rive gauche de la rivière Maas. L'ouvrage coûtera $35 millions et ne sera pas complété avant six ans.

LE CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 3

loin que $100, d'après la charte actuelle", de souligner M. Saulnier.

Le président a toutefois révélé que le comité exécutif a l'intention de demander aux Chambres provinciales que la charte soit amendée de façon que, dans le cas du règlement des heures de fermeture des magasins et d'autres règlements, la Ville puisse décréter une amende de $100 pour la première contravention, de $400 dans le cas de la deuxième, puis de $1,000 dans le cas de la troisième, si les trois contraventions sont notées dans une période de douze mois.

Le but de l'amendement projeté au sujet du jeudi soir ?

M. Saulnier : "Pour permettre aux magasins de Montréal d'opérer aux mêmes heures que les centres d'achats en dehors des limites de notre ville".

Magasins non concernés

Les magasins qui ne son pas concernés par le règlement — le no 695 — sont :

a) Les établissements où l'on ne vend que du tabac ou des objets généralement requis pour l'usage du tabac, tels que pipes, porte-cigares, allumettes ou autres articles de ce genre ; des journaux, gazettes, revues périodiques ou papiers-nouvelles illustrées ; des fleurs, fruits, pâtisseries, confiseries, crème à la glace ou eaux gazeuses ;

b) les pharmacies, quant à la vente des drogues, médicaments, médecines, remèdes, effets et produits de pharmacie, instruments et appareils de chirurgie et leurs accessoires ; articles ou appareils hygiéniques, sanitaires ou de toilette et leurs accessoires généralement vendus dans les pharmacies ; liqueurs douces, sodas, bonbons et généralement toutes choses dont le commerce est permis dans le précédent paragraphe ;

c) les postes d'essence, les garages publics, en ce qui concerne la vente de l'essence, des lubrifiants, des pièces et accessoires pour véhicules automobiles.

C'est au plus tard à l'assemblée statutaire tenue le 1er décembre que les amendements projetés au règlement actuel seront soumis à l'approbation du conseil.

CONTRIBUTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

truction d'un métro commencerait d'ici six mois, est-il question que l'on s'engage dans le même genre d'initiative qui a précédé la construction du boulevard Métropolitain; en somme qu'on en entreprenne la contruction avant que les détails de son financement ne soient établis.

Préalablement

M. Saulnier : — "Au moment où les travaux commenceront, la participation de la commission de transport, de la ville, et autres, aura été précisée et déterminée préalablement.

"La ville ne participera pas à une entreprise, de dire le président de l'exécutif, sans connaître à l'avance, la part de chacune des institutions qui, avec elle, contribueront à la construction du métro.

—"Si la ville, demandons-nous à M. Saulnier, en venait à la fin des pourparlers à être la seule à devoir financer un métro, procéderiez-vous quand même à sa construction ?

—"Si nous en avions les moyens."

Ville agrandie

—"Pensez-vous, dans votre conception de "la ville" à une ville agrandie ou à une ville aux mêmes limites qu'actuellement ?

M. Saulnier s'esclaffant répond : — "C'est une bonne question. Je l'espère."

—"Que nous ayons une ville agrandie ou qu'elle demeure dans ses limites ?

—"Une ville agrandie. J'ai foi dans l'avenir de Montréal.

Pour ce qui est d'une participation de certaines institutions sur le trajet d'un métro projeté, au financement de ce métro, M. Saulnier a déclaré que certaines avaient fait des offres en ce sens, "ce qui nous a porté à en solliciter d'autres."

M. Saulnier n'a pas élaboré.



PROGRAMME FEMININ — Dans les cadres du 9e Salon national de l'agriculture, un comité spécial a élaboré un programme d'activités féminines pour les visiteuses qui assisteront à cette manifestation annuelle, du 17 au 26 février prochains. En voici les membres, accompagnés du président du Salon, le Dr Gustave Toupin (à gauche). Ce sont, également au premier plan, Mlle Liliane Labelle, présidente du comité féminin, Mlle Henriette Rouleau, économiste ménagère du ministère fédéral de l'agriculture, et M. Gérard Le Testut, directeur de la section de la haute couture, à l'Ecole des métiers commerciaux. Au second plan, de gauche à droite, Mme Raoul Provencher, représentante de l'Union catholique des Femmes rurales, Mme Gaby Farmer-Denis, représentante du Cercle des Fermières, et Mlle Germaine Gloutnez, économiste ménagère.

UN BEBE

SUITE DE LA PAGE 3

là sa découverte, alerta rapidement la police. Quelques minutes plus tard l'enfant était admis à l'hôpital, tandis que l'escouade des homicides fouillait la maison.

Les détectives enquêteurs ont jusqu'ici acquis la certitude qu'aucun des occupants de la maison ne pouvait être soupçonné du crime; mais qu'on avait apporté l'enfant de l'extérieur entre 7 h. p.m. la veille et le moment où le concierge mit le feu dans l'incinérateur. Ou aurait pu facilement entrer par la porte avant, qui bien que verrouillée la nuit, reste ouverte assez tôt le matin, ou encore plus facilement par la porte arrière qui n'était pas verrouillée. A l'hôpital, la police apprit que, sauf pour les brûlures très graves, l'enfant était normal et aurait sûrement été très "bien portant", n'eut été cette visite aux enfers au moment même de son entrée dans le monde. D'ailleurs ne sont-ce pas ses propres cris qui ont attiré l'attention du concierge et l'ont sauvé ? Néanmoins on n'a encore pu se prononcer sur son état.

CONTRIBUABLES

SUITE DE LA PAGE 3

foncière dans notre prochain budget.

"Pour ce qui est du remboursement de l'emprunt, je voudrais bien préciser que si nous avons demandé un remboursement en 10 ans, c'est afin de répartir plus équitablement ces frais entre les résidents actuels et futurs, et d'établir à peu de frais un système d'entretien et de renouvellement de l'équipement à mesure que celui-ci s'usera, sans qu'on soit obligé à chaque fois de recourir à de nouveaux emprunts."

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

mois, principalement dans le nord et l'est de la ville et souvent abandonnait les autos volées dont elle s'était servie pour ses opérations, sur le terrain de stationnement de l'hôpital Maisonneuve.

Les limiers étaient sur la piste de la bande depuis plus de deux semaines et toute l'escouade des hold-up a participé à l'opération.

Vol de $8,000

Des bandits qui se spécialisent dans les vols d'enveloppes de paye se sont emparés, hier, de $8,000 au cours de deux attentats commis dans le centre et le nord de la ville.

Deux employés de la Peter Pan Foundation Co., 255, rue de Castelnau, M. C. Champoux et Mlle Lise Poitras, se sont d'abord rendus à la succursale de la banque Royale, située au no 405, rue Jean-Talon ouest, pour y quérir $5,000 en billets de petite dénomination.

M. Champoux était demeuré au volant de sa voiture cependant que Mlle Poitras pénétrait dans la banque quand un homme dans la quarantaine s'est assis dans l'auto à l'arrière de M. Champoux et braquant un revolver dans son dos, lui a annoncé que c'était un hold-up, d'obéir à ses instructions qu'il ne lui serait fait aucun mal.

L'automobiliste a acquiescé. Quand la jeune fille est sortie de la banque avec son précieux colis, le gunman a ordonné au conducteur d'ouvrir la portière pour laisser monter sa compagne. Puis l'apache a ordonné au conducteur de se diriger vers l'ouest, rue Jean-Talon. Entre temps, il a pris la serviette contenant les billets de banque. A la rue Ogilvy, il ordonne au conducteur d'arrêter, il a sauté hors du véhicule et a fui.

Mlle Shirley Miller, à l'emploi de la Cerla Jones Clothing, 209, rue Ste-Catherine est, arrivait à la porte de cette compagnie avec la paye des employés, soit environ $3,000, quand deux hommes l'ont cernée et à la pointe d'un révolver l'ont forcée à remettre l'argent.

Vol de $300

Un homme est entré, hier soir, dans le magasin Clarice Corset, situé au no 6991, rue St-Hubert, et a ordonné à Mme M. Charron de lui remettre les $200 contenus dans la caisse.

Après qu'elle se fut exécutée, l'homme a pris la fuite vers le nord, rue St-Hubert. Sa victime l'a suivi de loin. A l'intersection de Bélanger, Mme Charron a alerté un agent de police qui effectuait sa ronde. Mais l'homme avait déjà eu le temps de disparaître dans la foule.

M. HEES

SUITE DE LA PAGE 3

On s'inquiète d'autant plus que M. Hees, avant même de passer au commerce, défendait à sa façon le "canadianisme". S'adressant aux Canadiens d'origine polonaise réunis en congrès à Toronto, le 8 octobre dernier, le ministre déclarait : "De nos jours, on ne pense plus aux Canadiens en fonction de leur ascendance anglo-saxonne ou française. Nous sommes une nation dont les ancêtres sont venus de nombreux pays. Nous vivons et travaillons ensemble comme Canadiens visant un objectif principal : l'édification d'un Canada meilleur pour nous-mêmes et pour nos enfants".

Ces paroles, pour sages qu'elles soient, ne devraient pas faire disparaître du recensement les chiffres relatifs à l'origine ethnique des citoyens de notre pays, soutiennent les adversaires du nouveau questionnaire du recensement.

Déjà en 1951

Jusqu'à présent, sans doute parce que la mémoire est une faculté qui oublie, on avait cru qu'il s'agissait d'une innovation. Il n'en est rien. Comme le démontre le texte cité aux Communes hier, on pouvait répondre de la même façon lors du recensement de 1951.

Les instructions données aux énumérateurs disaient en effet que "si une personne insistait pour dire que son origine était canadienne ou américaine", il fallait accepter sa réponse et l'inscrire dans l'espace prévu.

Cette fois encore, les instructions parlent d'insistance, mais il y a tout de même une différence avec ce qui se passait en 1951. Alors qu'à l'époque, l'énumérateur devait inscrire à la plume le mot "canadienne", l'an prochain, il n'aura qu'à pointer ce mot qui figure en tête des origines parmi lesquelles doit se faire le choix.

Sans que cette facilité existe en 1951, plus de 152,000 personnes interrogées avaient donné comme réponse les mots "canadienne", "américaine" ou même "inconnue".

Le mot "canadienne" figurant en tête de liste et la loi du moindre effort jouant, la tentation sera grande, de la part des personnes interrogées, de répondre : "canadienne".

"Quelle est votre origine du côté paternel ?" demandera l'énumérateur, "canadienne", "belge", "allemande", etc... Souvent, il n'aura pas même le temps de lire sa liste que la personne interrogée, dans la plupart des cas, une mère de famille débordée de travail, répondra "canadienne", afin de couper court à l'entrevue et de retourner à sa besogne quotidienne.

On imagine déjà les résultats. Dans les milieux nationalistes, on estime que c'est peut-être dix fois le nombre de 1951 qui choisira de répondre "canadienne". Ainsi sera rompu l'équilibre anglo-français du Canada.

Plus de RONGEMENT DES ONGLES

Appliquez la nouvelle formule DON'T sur les ongles et voyez comme elle aide vite à mettre fin à l'habitude de se ronger les ongles et de se sucer le pouce. Chez tous les pharmaciens — garantie sans condition !

DON'T

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac !

Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement*... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!

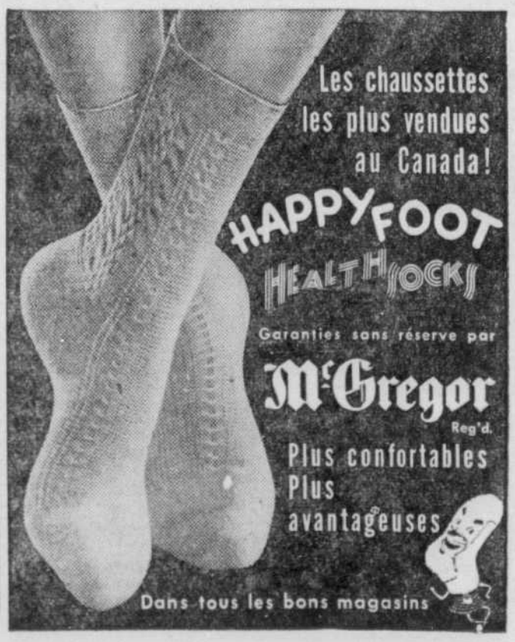
TUMS pour l'estomac

Depuis 1925
STUDIO Vienna ENRG.
ELECTROLYSE
ONDES COURTES
POILS SUPERFLUS ENLEVES POUR TOUJOURS
REFERENCES — GARANTIE ECRITE
CONSULTATION GRATUITE
Mlle SHIRLEY et M. MELVIN (spécialistes)
AV. 8-8311
1117 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Suite 200, Edifice Drummond

AUBAINES SENSATIONNELLES !
CLASSEURS METALLIQUES 4 TIROIRS Format lettre Bras de suspension. EXTRA-SPECIAL $49.50
PUPITRE 60" x 34", chêne Rég. $126.50 $82.50
BUREAU D'ETUDIANT 37" x 20" Rég. $42.50 $29.50
Aussi : COFFRES-FORTS, SUITES, CHAISES, etc.
Imperial 628 ouest, ST-JACQUES
OFFICE EQUIPMENT INC. AV. 8-7148

BAZAR ANNUEL
MERCREDI, 23 novembre
de 10 a.m. à 11 p.m.
Beth Aaron Community Centre
8125, Avenue STUART
Parc Extension
PRIX — PROFUSION D'AUBAINES

JOIGNEZ LA FOULE
Ouvert samedi soir de 6 pm à 9.30 pm.
TRICOTEUSES SUISSES
Val. régulière $175 $18.95 complète
Aussi spéciaux dans jouets, lingerie et vêtements de toutes sortes, cadeaux etc.
OUVERT LA SEMAINE de 8.30 a.m. à 6 p.m. excepté vendredi nous fermons à 2.30 p.m.
BARGAIN OUTLET
639 NOTRE-DAME O. UN. 1-6021



LE MONDE SYNDICAL

Réformes suggérées au régime d'arbitrage

par **Dollard PERREAULT**

Les organisations syndicales renouvelleront probablement leurs efforts en vue d'obtenir des modifications radicales à notre régime de conciliation et d'arbitrage.

La plupart des dirigeants syndicaux croient que dans les cas de conflit d'intérêt, les parties ne devraient pas être tenues de se présenter devant un conseil d'arbitrage ou conseil de conciliation.

Du côté des employeurs cependant, les opinions semblent beaucoup plus partagées. Plusieurs patrons hésitent à se prononcer sur cette question et disent que les procédures actuelles ne sont peut-être pas idéales, mais qu'elles ont un rôle utile à jouer, permettant aux parties de bien réfléchir avant de se lancer dans des actions extrêmes.

Les syndicalistes préféreraient que l'arbitrage soit facultatif.

Du côté syndical, on soutient généralement que la négociation collective, jugée essentielle à notre régime économique, serait beaucoup plus vigoureuse sans l'obligation de soumettre un différend à l'arbitrage.

On croit que cette obligation n'a pour effet que de retarder le moment des véritables négociations, d'accroire les tensions et peut-être les conflits sérieux.

Chez les patrons, on a plus tendance à croire que les délais amenés par les procédures de conciliation et d'arbitrage peuvent avoir un bon effet, amenant les parties à mieux réfléchir sur leur situation, à la condition que ces délais ne soient pas trop prolongés.

C'est pourquoi, avons-nous appris, des organisations patronales se proposent de suggérer quelques réformes de nature à réduire les délais.

Acutllement, la loi prévoit qu'un tribunal d'arbitrage doit rendre une sentence trois mois après sa formation. Dans la pratique, il est plutôt rare que les tribunaux d'arbitrage se conforment à ces délais et doivent très fréquemment demander une extension de leur mandat.

L'une des principales raisons est que les membres des tribunaux d'arbitrage ont de nombreuses occupations et peuvent difficilement trouver un moment qui convient à tous pour se réunir.

Presque toujours, l'une au l'autre partie a intérêt à causer des délais et il lui est assez facile d'espacer les séances.

Les principaux dirigeants syndicaux soutiennent qu'avec notre régime actuel, ce n'est bien souvent qu'après l'arbitrage que les véritables négociations commencent.

En effet, la négociation collective repose sur le principe de l'équilibre des forces entre le patron et les employés. Sans cet équilibre, il ne peut être véritablement question de négociations, mais l'imposition des vues de l'un sur l'autre. La force patronale repose sur son droit d'embaucher et de congédier, de procurer du travail à l'ouvrier ou de le mettre en chômage. La force du syndicat repose sur son droit de grève.

Avec notre régime actuel, ce droit à la grève n'existe qu'après qu'un tribunal d'arbitrage a étudié un différend et a fait une recommandation qui n'est pas exécutoire.

Il arrive fréquemment que les parties, sachant qu'aucune mesure décisive ne peut être prise tant que l'arbitrage n'est pas terminé, ne font pas tous les efforts qu'elles devraient pour régler seules leur différend.

Les semaines et les mois s'écoulent et fréquemment, les ouvriers s'impatientent. Ce n'est que lorsque le droit de grève devient effectif que les négociations véritables commencent.

Les syndicalistes croient que l'arbitrage pourrait être une procédure efficace si les parties étaient libres d'y recourir ou non.

En cas de différend, patron et syndicat pourraient convenir de soumetre leur conflit à l'arbitrage. Ils pourraient même s'engager d'avance à en accepter les conclusions.

Cependant, même si les parties convenant d'aller à l'arbitrage n'acceptaient pas d'avance les recommandations des arbitres, il est probable qu'elles déploieraient beaucoup plus d'efforts pour en arriver à une entente en négociations directes.

En ce qui concerne la constitution des tribunaux d'arbitrage, Me Harold Lande a récemment critiqué la façon dont les tribunaux sont constitués. Selon cet avocat, il devrait y avoir dans chaque cas trois arbitres indépendants ou un seul arbitre. Actuellement chaque partie désigne un arbitre et le président est nommé par le ministre du Travail si les deux autres arbitres ne peuvent s'entendre sur son choix.

M. Lande soutient qu'avec ce régime, trop souvent on en arrive à trois rapports distincts et que la recommandation du président est la seule indépendante.

Cependant, la plupart des personnes intéressees et des experts en cette matière, tout en admettant que c'est le président qui en somme rend la décision du tribunal, ne croient pas que l'on devrait changer cette façon de procéder.

On souligne que l'arbitre patronal et l'arbitre syndical sont là pour donner au président certaines explications qui pourraient ne pas avoir été données au cours des séances publiques, pour éclairer le président sur certains aspects de l'industrie particulière que l'on étudie.

Par ailleurs, des syndicalistes croient que l'on redonnerait plus de confiance en l'arbitrage si l'on pouvait dresser une liste de personnes susceptibles d'agir comme présidents de tribunaux d'arbitrage et qui seraient acceptables par les associations patronales et syndicales.

On suggère également que les procédures d'arbitrage soient simplifiées, qu'on n'y procède pas avec trop de formalités, comme devant une cour de justice. La présence de juges et d'avocats, soit comme membres des tribunaux d'artitrage, soit comme procureurs des parties, disent des syndicalistes, a fait naître l'habitude de procéder devant les tribunaux d'arbitrage avec une formalité rigide. Les syndicalistes voudraient que la procédure soit le plus simple possible.

La centralisation des négociations

L'Alcan accorde ce que la Dom. Bridge avait refusé après une grève

(D.P.) — Les employés de l'Aluminium Company of Canada, dans le Québec, viennent d'obtenir que leurs négociations collectives soient centralisées en ce qui concerne les clauses de base de leurs conventions collectives.

C'est un avantage semblable que les employés de la compagnie Dominion Bridge n'ont pu obtenir après deux mois de grève.

A l'Alcan, les négociations avaient été rompues dans plusieurs usines de la compagnie parce que celle-ci refusait de négocier en même temps les principales clauses des conventions collectives de toutes ses usines dans le Québec. Puis, à l'occasion des négociations à l'usine de Shawinigan, la compagnie a consenti à négocier quelque 15 clauses qui s'appliqueront à toutes les usines que la compagnie possède dans le Québec.

Ce n'est pas encore la convention unique que désirait la Fédération nationale de la métallurgie en faisant la grève en 1957, mais c'est un pas en cette direction, pas qui avait d'ailleurs été fait en pratique lors des négociations du règlement de la dernière grève.

Il semble que la compagnie ait d'abord tenté de revenir en arrière, au début des négociations de cette année, puis qu'elle s'est ravisée et a accepté la centralisation des négociations sur les principales clauses des conventions collectives qui seront signées dans chaque usine.

A la compagnie Dominion Bridge, le Syndicat des métallurgistes d'Amérique voulait uniformiser certaines conditions de travail dans toutes les usines canadiennes de la compagnie. Celles-ci dépendent probablement plus des conditions locales que celles de l'Alcan, comme le signalait la compagnie.

Si la politique du Syndicat des métallurgistes vise éventuellement à l'uniformisation de toutes les conditions de travail, ses revendications n'allaient pas jusque là cette anée. Les métallos, en effet, ne demandaient que l'uniformisation de certaines conditions de travail, notamment des plans de sécurité sociale.

Le Syndicat des métallurgistes ne demandait pas cette année le même salaire dans toutes les usines de la compagnie et ne croyait pas sa revendication susceptible d'entraver le progrès de chacune des usines concernées.

L'Alcan, de son côté, en acceptant de centraliser les négociations sur les principales clauses a sans doute écarté une cause sérieuse de conflit et il semble maintenant qu'il y ait de plus grandes possibilités d'entente, alors que déjà, en plusieurs endroits, on avait demandé soit la conciliation, soit l'arbitrage.

Déjà dans quelques industries, notamment dans les salaisons, on a atteint le stade des négociations collectives nationales.

Les tentatives syndicales de généraliser certaines conditions de travail par des conventions collectives d'envergure nationale ou provinciale sont probablement assez difficiles à réaliser dans certains secteurs économiques, surtout dans un pays vaste et peu peuplé comme le nôtre, mais selon certains experts, cette tendance serait désirable pour permettre aux patrons et aux syndicats de mieux voir les conséquences de leurs négociations sur l'économie générale du pays.

Police internationale

(PC) — L'Interpol centralise les renseignements policiers de 63 pays.

Election chez un groupe de cheminots

M. E. Gagnon a été élu président de la succursale 312 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres travailleurs.

Les autres officiers élus sont: MM. R. Minville, vice-président; A. Gervais, secrétaire-financier; R. Austin, trésorier; R. Deguire, secrétaire-archiviste; A. Gervais, rapporteur; N. Fortier, président du comité des griefs; F. Robidoux, président du comité d'éducation.

Réunions SYNDICALES

Association internationale des débardeurs, succursale 375: assemblée régulière, demain, à 2 h. p.m., en la salle St-Louis, angle des rues Berri et Lagauchetière.

Campagne en faveur de Grace Dart du 21 au 5 décembre

La campagne de souscription en faveur de l'hôpital Grace Dart se poursuivra cette année du 21 novembre au 5 décembre.

L'objectif de la campagne a été fixé à $122,000. L'argent servira à combler un déficit encouru durant l'année 1960.

VENTE DE CHARITE
PAR LA SISTERHOOD OF YOUNG ISRAEL OF ST. LAURENT
A LA SALLE HISTRADUT
5101, Esplanade, angle Laurier
le dimanche 20 novembre 1960
de 11 h. a.m. à 11 h. p.m.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

Petits arbres de Noël vivants
EPINETTE BLEUE DU COLORADO
de4 ans, semée en pépinière
2 POUR SEULEMENT
$1.00
Chacun dans joli pot d'intérieur en plastique.
Plus tard, vous les transplanterez à l'extérieur pour qu'ils deviennent des arbres de grande beauté!
Ces jeunes épinettes bleues du Colorado, aux racines bien développées, apporteront une note de gaieté naturelle pour Noël. Placez-les sur tables cheminées, dans les chambres, etc. Faciles à conserver frais, dans les pots gratuits, jusqu'au moment de les transplanter à l'extérieur, ces plants deviendront de superbes ornements de pelouse. Ces conifères, issus de graine en pépinière, ont 4 ans, mesurent de 6 à 12 pouces; sont munis de bonnes branches et d'aiguilles intactes. GARANTIE: Satisfaction ou argent remis contre retour dans les 10 jours. Très sain. Tout arbre qui ne poussera pas à l'extérieur sera remplacé gratuitement (limite de 5 ans). Aubaine de Noël: 2 arbres dans 2 pots de plastique pour l'intérieur, seulement $1.00; 6 pour $2.50. Frais de poste en plus si P.S.L. Pour les commandes payées comptant ajouter 35c et nous expédierons franco. Quantité restreinte... envoyez donc votre commandes dès aujourd'hui.
MICHIGAN BULB CO. of CANADA LTD.
DEPT. EX-906
557 AV. PAPE, TORONTO 6, ONTARIO

MAL de DENTS
Quand la douleur vous torture, vous pouvez vous en rapporter à ORA-JEL pour obtenir le soulagement rapide et certain que vous désirez. Pressez simplement le tube. La douleur disparaît en quelques secondes. Des milliers l'emploient.
ORA - JEL

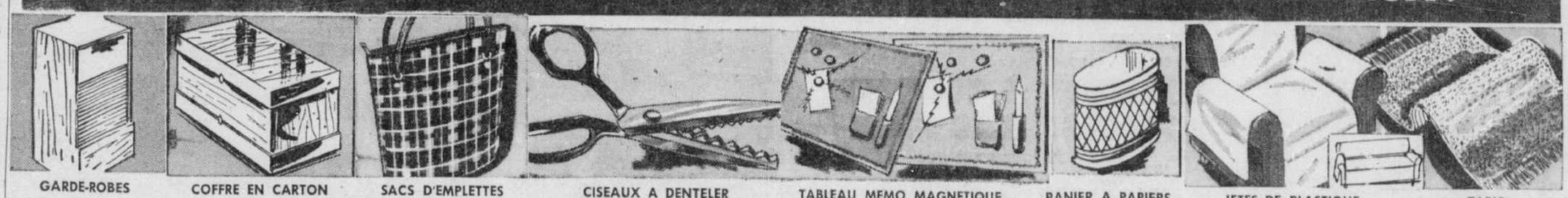


Améliorées!
Un bon tonique pour les hommes, qui a fait ses preuves et est bien établi, maintenant plus efficace encore. Empaqueté dans un contenant nouveau, il se vend à prix raisonnable. Ce sont les nouvelles PILULES MORO. Quand un homme se sent fatigué, nerveux, manque d'appétit, il peut s'aider beaucoup en prenant les
PILULES MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 1-58M

ANNONCE

Soulagement Rapide *des souffrances dues aux*
Douleurs Arthritiques et Rhumatismales
Dès la première application de cette crème hautement médicamentée qui disparaît, vous constatez un soulagement. Elle pénètre profondément dans les articulations et les muscles raides et douloureux, apportant rapidement une chaleur bienfaisante qui dure et dure. A maintes reprises, on nous écrit pour nous vanter les mérites de cette crème vraiment différente qui vous libère en quelques instants des douleurs de l'arthrite, du rhumatisme, de maux dans les articulations et les pieds. Le **WHITE RUB DE BUCKLEY** fait tout ceci et plus encore; s'il ne vous soulage pas des douleurs dont vous souffrez, vous serez remboursé. Et rien n'égale le **WHITE RUB** pour décongestionner la poitrine. Le **WHITE RUB DE BUCKLEY** n'est pas graisseux, ne tache pas les vêtements ni la literie. Il est aussi agréable pour l'épiderme qu'une crème de beauté. **Vendu partout à .67 seulement.**

EATON — COMPOSEZ VI. 2-9211 ET PROFITEZ DE CES SPECIAUX!



GARDE-ROBES
Env. 58" x 21" x 21", carton ondulé. Pour env. 15 costumes. Livrée démontée.
Spécial Eaton **4.49**

COFFRE EN CARTON
Env. 29" x 14" x 12". L'idéal pour remiser couvertures et autres articles volumineux.
Spécial Eaton **1.79**

SACS D'EMPLETTES
Coton quadrillé, doublure caoutchouc. Env. 12" haut. et 2 poignées.
Spécial Eaton, ch. **1.00**

CISEAUX A DENTELER
Nickelés, poignées noires, env. 7".
Spécial Eaton, la paire **.89**
RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE

TABLEAU MEMO MAGNETIQUE
Tableau de métal 8" x 10", 3 aimants pour retenir carnet avec crayon et feuillets
Spécial Eaton **1.00**

PANIER A PAPIERS
En métal, env. 13" x 11" x 7", noir ou brun, à bordures dorées
Spécial Eaton **1.19**

JETES DE PLASTIQUE
pour fauteuils et sofas
Spécial Eaton
Pour fauteuil 2 pour **1.00**
Pour sofa ch. **1.00**

TAPIS
En coton, envers caoutchouté. Vert, bleu, brun, rose foncé. Env. 18" x 27".
Spécial Eaton **1.00**

EATON Magasin du Sous-sol
ENCORE 30 jours d'achats jusqu'à NOËL

BEAUX PYJAMAS DE FINETTE POUR FILLETTES



Pantalons Léotards et hauts "Jester"
Ord. 3.99
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES **2.99**
L'idéal pour regarder la TV, pour les cadeaux. — C'est un achat spécial d'attrayants pyjamas avec hauts en finette rayée rouge et blanc. Les léotards sont en noir, de coton indémaillable. Pour les pieds: type pantoufle à semelles plastique. 8 à 14 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)



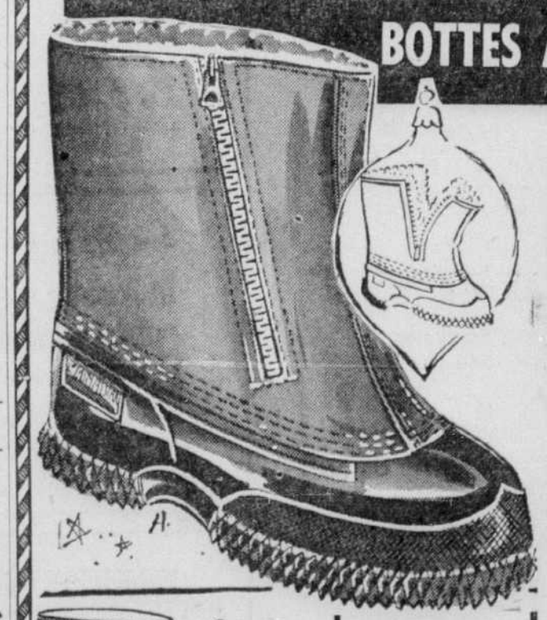
Pyjamas de finette d'une pièce
Taille élastifiée 2-4-6 ans
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES CHACUN **1.29**
2 POUR 2.50
Belle finette de coton imprimé pour enfants. Boutonnant au dos et élastique au dos de la taille pour un bon ajustage. Rose et bleu en tailles: 2-4-6 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(910)

POUR GARÇONS

Pantalons doublés pour l'école et le jeu
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES **2.99**
CORDUROY DE COTON SOLIDE — Doublure chaude de finette quadrillée. Taille semi-élastifiée. 4 poches. Vert loden, gris, bleu, brun. 6 à 12 ans.
FINETTE ACETATE/RAYONNE, doublure chaude de finette. Passants surbaissés et revers. Gris en tailles 6 à 12 ans.
(932)



BOTTES AVIATION DOUBLÉES DE SHEARLING



SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES **10.99**
Aussi disponible avec glissière à l'avant. **9.99**

Robustes bottes confortables pour étudiants, sportifs ou hommes d'affaires
Partie supérieure en cuir et le bas en caoutchouc épais, semelles striées. Deux glissières et doublure épaisse de shearling (laine naturelle de mouton). NOIR et BRUN, en pointures hommes 6 à 12. Pas de demi-pointures.
SPECIAL **10.99**
Egalement disponibles avec UNE SEULE GLISSIERE A L'AVANT, soit en caoutchouc et cuir, tel que le modèle ci-dessus, soit avec extérieur tout caoutchouc.
SPECIAL **9.99**
COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)

SOUS-VÊTEMENTS "THERMAL"

Sous-vêtements de tricot pour hommes. Très chauds, d'un fabricant bien connu!
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
Vestes, manches longues ou caleçons longs **2.29** chacun
Vestes, manches courtes **1.79** chacune
En coton blanc de bonne qualité en tricot circulaire qui ne laisse pas échapper la chaleur du corps. Traités "Steri Septic" pour éliminer toutes odeurs du corps. Tailles petite, moyenne, grande.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)



Couvre-chaussures
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES, **4.99**
Fermeture à 4 boucles! 400 paires seulement Imparfaits
Pour hommes — Caoutchouc noir brillant, col et semelles renforcés en épais caoutchouc rouge. Doublure coton ouatiné. Idéal pour travaux d'extérieur. 6 à 12, pas de demi-pointures.
(937)

BOTTES "ARCTIC"



SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES, **7.99** la paire
Doublure chaude de shearling. Idéal pour football, curling et après le ski
A porter sans chaussures. Empeignes de cuir souple, semelles épaisses de caoutchouc strié et épaisse doublure de shearling (en laine naturelle d'agneau). NOIR et BRUN; 6 à 12. Pas de demi-pointures.
(937)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI: de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

LE TRAIN DE LA VILLE DES JOUETS AU 5e CHEZ EATON



Tous les petits enfants sont enchantés de faire ce beau voyage au pays du "Carnaval du Bonhomme de neige". Les décorations sont si belles, les jouets tellement désirables. Un colis-surprise vous attend à la fin de chaque promenade.

Promenade et colis-surprise .23
Taxe .02
.25

NOËLOGRAMME

Pôle Nord
Atelier des Jouets

Domicile à Montréal
Ville des Jouets
au 5e étage chez EATON

Que d'aventures nous avons eues aujourd'hui ! Cupidon, un de mes rennes n'était pas là ! Un gentil lutin l'a retrouvé dans une armoire, pauvre petit Cupidon. A la bonne heure, tout le monde est là et nous nous réjouissons à la pensée de vous voir tous à la Grande Parade EATON samedi le 26.

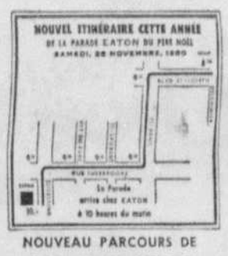
Votre vieil ami,
PERE NOEL



ÉCOUTEZ À LA RADIO LE PÈRE NOËL

dès lundi jusqu'à vendredi. Le bon Père Noël dira peut-être votre nom.

En français, CKVL
850 au cadran
4 h. 25 à 4 h. 30
En anglais, CFCF
600 au cadran
3 h. 55 à 4 h.



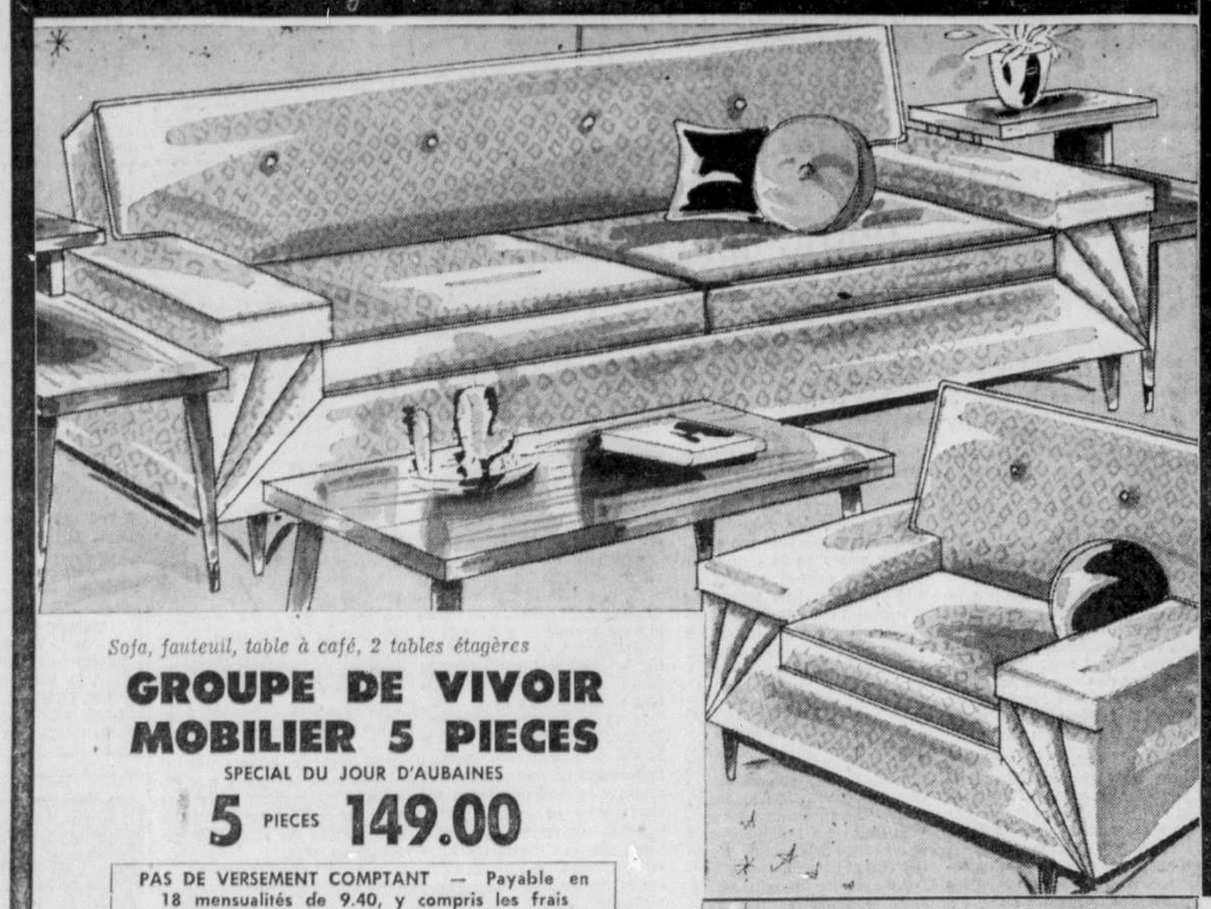
NOUVEAU PARCOURS DE

LA GRANDE PARADE EATON

Samedi, le 26 novembre

Veuillez noter le nouvel itinéraire: A partir de la rue Delorimier jusqu'à St-Denis sur le boulevard St-Joseph..., Vers le sud sur St-Denis et ouest sur Sherbrooke jusqu'à la rue de l'Université, et rue de l'Université jusque chez EATON.

Départ: vers 8 h. 50 du matin
Arrivée chez EATON: vers 10 h.



Sofa, fauteuil, table à café, 2 tables étagères

GROUPE DE VIVOIR MOBILIER 5 PIECES

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

5 PIECES 149.00

PAS DE VERSEMENT COMPTANT — Payable en 18 mensualités de 9.40, y compris les frais d'administration — La taxe est payable à l'achat

Style moderne. Sofa 3 places, fauteuil assorti, capitonnés en tissu à surface nylon, coussins de mousse de plastique à glissière. En brun, vert, beige, rouge et anthracite.
Pieds des sofas et fauteuils façon noyer ou acajou. Tables en bois franc à dessus "Arborite". Tables en bois franc a dessus "Arborite". Table à café environ 36" x 18" x 15" de hauteur; table étagère environ 24" x 15" x 21" de hauteur.

MEUBLES DE VIVOIR (RAYON 470), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

Style moderne, placages noyer

CHAMBRE A COUCHER 7 PIECES! BAS PRIX!

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

LES 7 PIECES 229.50

PAS DE VERSEMENT COMPTANT — Payable en 24 mensualités de 11.14, y compris les frais d'administration. — La taxe est payable à l'achat

Placage noyer. Tiroirs assemblés en queue-d'aronde, sur guide central. Bureau double environ 50" x 18" avec miroir 40" x 29"; commode de 4 tiroirs 32" x 18" x 42" de hauteur et lit à tête bibliothèque de 4'6". Comprend le matelas à 220 ressorts, rembourré de feutre, capitonnage à lacets et recouvert d'épais coutil imprimé. Sommier tout à lames acier, 2 oreillers mousse, environ 17" x 24" avec housse blanche.

MEUBLES DE SALLE A MANGER ET DE CHAMBRE A COUCHER (RAYON 270), SEPTIEME ETAGE, CHEZ EATON

MOBILIER DE CUISINE GRANDE DIMENSION

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

MOBILIER **5 PIECES 69.95**

Chaises supplémentaires: spécial, chacune 12.50

PAS DE VERSEMENT COMPTANT — Payable en 10 mensualités de 7.52, y compris les frais d'administration — La taxe est payable à l'achat

Beaucoup d'espace pour 6 personnes. Table env. 30" x 42", s'ouvrant à 54". Surface en ARBORITE, motif noir, ton or sur ton blanc os. 4 chaises bien coussinées recouvertes de plastique assorti. Pieds avec embouts à rotule. Cadres chromés.

(Les mobiliers de cuisine sont livrés démontés — 2.00 sont facturés en sus, si vous désirez qu'ils soient montés)

RAYON 370, AU SEPTIEME

CHEZ EATON MEUBLEZ 3 CHAMBRES

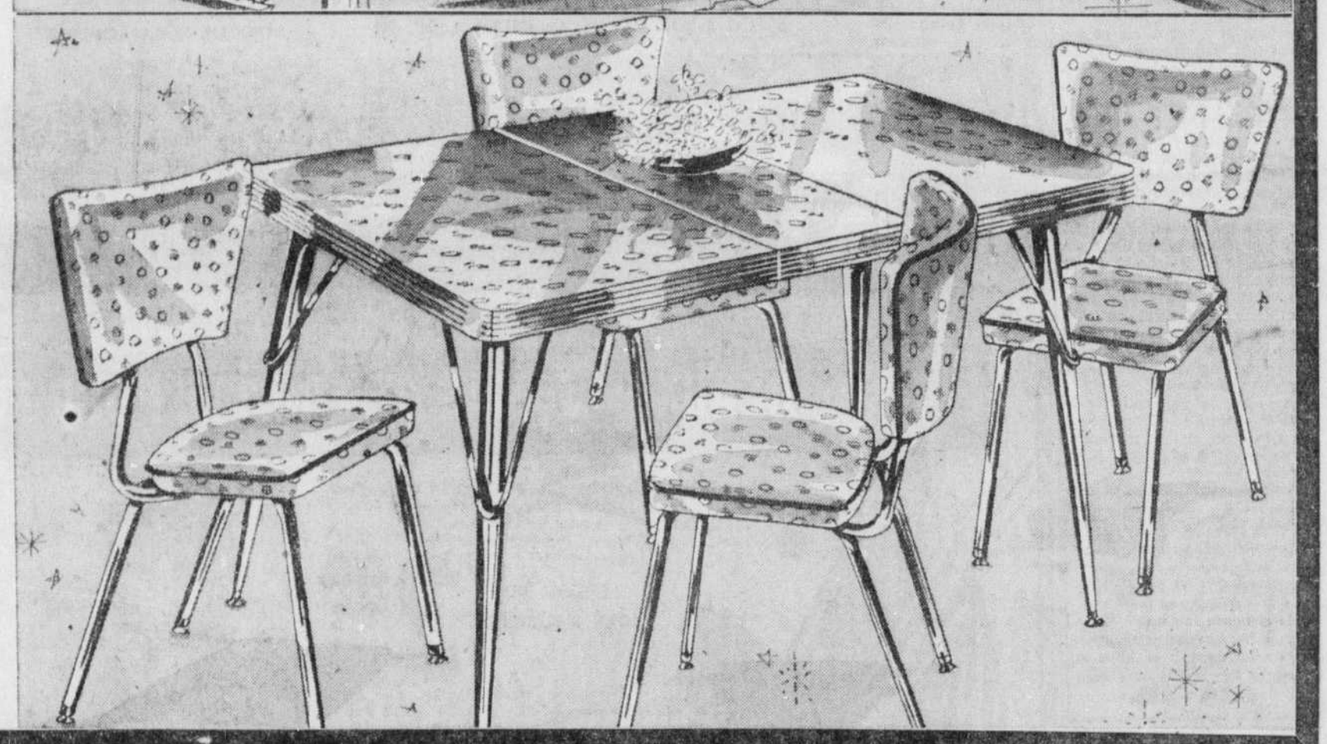
POUR SEULEMENT

448.45

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Payable en 36 mensualités de 15.27
y compris les frais d'administration

ACHETEZ LES MOBILIERS SÉPARÉMENT SI DÉSIRÉ





VEUILLEZ NOTER CES RECENTS CHANGEMENTS D'EMPLACEMENTS DES RAYONS SUIVANTS:

CHAPEAUX POUR HOMMES ET GARÇONS
Au rez-de-chaussée

VETEMENTS DE BEBES ET D'ENFANTS
4e étage, rue Victoria

LINGERIE ET ROBES D'INTERIEUR
4e étage, Ste-Catherine

ARGENTERIE
au 4e étage

LE PETIT BUDGET — MANTEAUX ET ROBES
4e étage, rue Université

BUREAU DE POSTE
4e étage, rue Victoria

EMBALLAGE FANTAISIE
4e étage, rue Victoria

BUREAU DES CARTES D'ACHATS
4e étage, rue Victoria

LAINE ET OUVRAGES FANTAISIE
4e étage, rue Burnside

CASSE-CROUTE AUTOMATIQUE
au 5e étage

PETITS APPAREILS ELECTRIQUES
4e étage, rue Victoria

CUISINIERES ET LESSIVEUSES
5e étage, Centre

JOUETS ET ARTICLES
5e étage, rue Victoria

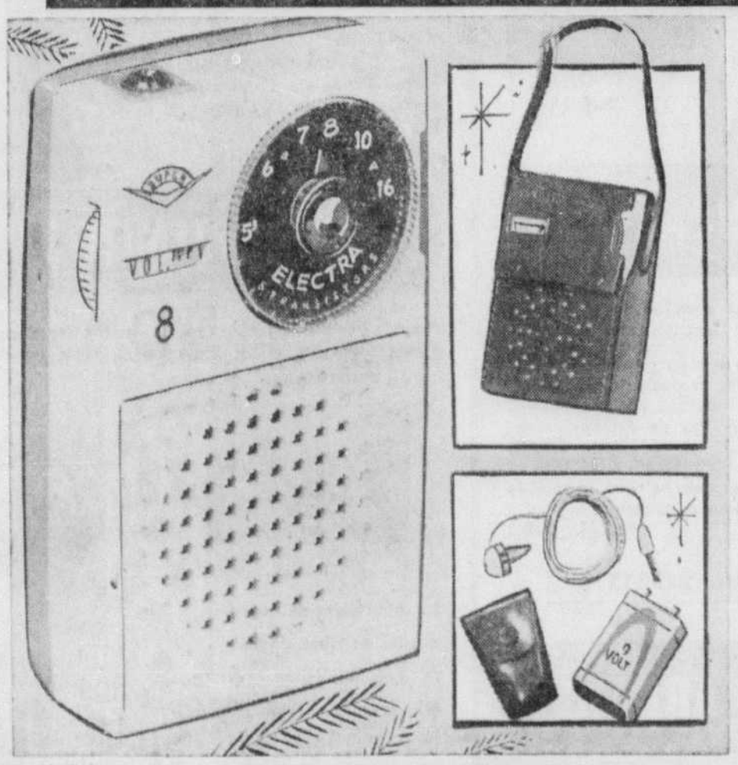
ARTICLES DE SPORT
5e étage, rue Université

ACCESSOIRES D'AUTOS
5e étage, rue Université

ARTICLES DE BOY-SCOUTS
au rez-de-chaussée, côté rue Victoria

RAYON DES MEUBLES
7e étage

ELECTRICITE
7e étage, rue Burnside



RADIO A 8 TRANSISTORS BAS PRIX EXCEPTIONNEL

Ce prix comprend les accessoires

Radio portatif "Electra" à 8 transistors, avec étui cuir, écouteur personnel pour seulement **25.95.** Puissant châssis à 8 transistors. Haut-parleur de 2" à aimant permanent. Gris/ivoire ou vert/ivoire.

COMPOSEZ VI. 2-9211, Service des commandes téléphoniques

FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

25.95

Etui, écouteur et pile compris

Rabais 20%



PEINTURE TECO SPECIFIED
EXCLUSIVE A EATON
Prix régulier défiant la concurrence
Maintenant offertes avec rabais de 20%

EMAIL TECO
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
Rég. 1.50 la pinte Rég. le gallon 5.00

LA PINTE **1.19** LE GALLON **3.99**

- Blanc, • ivoire • bleu clair • vert d'eau
- jaune jonquille • rouge vif • bleu Bermudes
- couche d'impression • couche de fond

EMAIL A PARQUET TECO

- Gris navire • rouge tuiles • brun doré

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
Rég. 1.50 la pinte 5.00 le gallon
1.19 la pinte **3.99** le gallon

TECO SEMI-MATE ET MATE
En coloris harmonisés
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
Rég. 1.50 la pinte 5.00 le gallon

LA PINTE **1.19** LE GALLON **3.99**

- Blanc • ivoire • bleu poudre
- gris clair • pêche Niagara • jaune clair
- vert lutin • grès • turquoise • vert lime

20% DE RABAIS
CIRE SPECIFIED TECO



Cire en pâte qui se polit pour offrir une surface étincelante.
REG. 2.25
Le boîte de 5 lb SPECIAL **1.79**



COMPOSEZ VI. 2-9211
PEINTURES ET PAPIERS PEINTS (RAYON 254), AU QUATRIEME

PINCEAUX TECO — RABAIS 20%
Tous fabriqués de soies naturelles, monture caoutchouc.



1" Rég. .49	.39	3½" Rég. 2.10	1.68	4" Rég. 2.55	2.04
3" Rég. 1.60	1.28				
1½" Rég. .79	.56	2" Rég. .80	.64	2½" Rég. 1.30	1.04

Cartes, papiers, étiquettes, rubans

"Boutique du petit panier rouge"

installée dans son nouveau domaine, au TROISIEME ETAGE, en avant, près des escaliers roulants. Vous prenez un panier, choisissez tout ce qu'il vous faut, passez à la caissière qui vous emballe le tout. C'est rapide et commode.

Comment décorer de façon originale

La Boutique des Décors de Noël, au troisième étage

en arrière du magasin, près des escaliers roulants, vous permettra de faire des merveilles... à condition toutefois de venir tôt pendant qu'il y a beaucoup de choix.

EXPOSITION 1960 DE PEINTURES ET DE SCULPTURES

d'oeuvres contribuées aux "enchères artistiques" de novembre

VOUS ETES INVITES A VOIR CETTE EXPOSITION qui se continue jusqu'au 22 novembre

FOYER DU NEUVIEME ETAGE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2
77e ANNEE — No 31
QUEBEC SAGUENAY—LAC-ST-JEAN
LA PRESSE
MONTREAL, SAMEDI 19 NOVEMBRE 1960
CANTONS DE L'EST MAURICIE
PAGES 13-22

Québec



CONGRES DE L'API — M. Fernand Girouard, de Montréal, qu'on voit à droite, a été élu président de l'Association professionnelle des industriels, en remplacement de M. Lucien Arcand, de Victoriaville, qu'on voit à gauche. Au centre, M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui visitait hier midi les congressistes au Château Frontenac. Les autres membres de l'exécutif seront élus dans les prochains mois.

Un vrai cancer ! dit M. René Lévesque en parlant des $4,500,000 de loyers

Remède: le gouvernement construira des édifices pour l'administration

QUEBEC. (J. M.)—M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, a annoncé la mise en oeuvre d'une politique nouvelle des autorités provinciales : elles ont l'intention de comprimer autant que possible les dépenses résultant du paiement de loyers et, au contraire, d'accroitre les crédits destinés à la construction d'immeubles pour l'administration.

Cela, a dit le député de Laurier, permettra le regroupement des bureaux, centralisation indispensable pour arrêter un "gaspillage incalculable", une perte continuelle de temps et d'efforts.

"Sans vouloir faire de politique avec la question, il faut bien constater que la situation actuelle est le fruit d'une négligence de seize années pendant lesquelles on a loué de plus en plus de locaux à l'extérieur, notamment à Québec et à Montréal . . ., un vrai cancer! commente-t-il. Ça doit coûter $4,500,000 par année . . ."

En économisant l'argent des loyers, on disposera de sommes plus importantes pour construire.

Actuellement le budget du département des Travaux publics met en lumière un fait paradoxal, des fonds plus considérables sont affectés au versement de loyers qu'à l'édification d'immeubles nouveaux.

M. Lévesque s'est élevé contre la prolifération des baux signés par l'Union nationale pour favoriser des amis. Certains de ces contrats lient le gouvernement jusqu'à 1974.

Un journaliste a demandé au ministre si le cabinet peut faire quelque chose pour remettre de l'ordre dans ce secteur.

Le député de Laurier a répondu qu'il n'avait pas étudié la question d'une possibilité d'intervention du gouvernement dans ce domaine.

Pour le regroupement des bureaux des différents ministères, on créera donc des centres administratifs, notamment dans la Vieille Capitale où "il en sera question prochainement".

M. Lévesque affirme que c'est un "besoin criant" pour mettre fin à la disiocation des divers départements, qui est absolument contraire à un bon rendement du personnel.

En attendant, dans certains cas, on se trouve encore dans l'obligation de louer des locaux additionnels comme récemment à Québec dans un édifice appartenant à M. Simard, où l'on déménagera des services du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Achat de l'Académie commerciale: $2,250,000

QUEBEC. (J.M.) — M. René Lévesque, ministre des Travaux Publics, a annoncé hier l'achat, par le gouvernement, de l'édifice qui abrite actuellement l'Académie commerciale dans la ville fondée par Champlain.

L'administration provinciale paiera $2,250,000 aux Frères des Ecoles chrétiennes pour l'immeuble dont elle prendra possession à la fin de juin 1962, qu'elle modernisera au coût approximatif de $1,000,000 et qu'elle utilisera ensuite pour y centraliser et y loger les bureaux d'un "gros ministère".

Les religieux déménageront leur école à proximité de la cité universitaire de Sainte-Foy dans un nouvel édifice qu'ils feront bâtir.

Le député de Laurier a souligné que la transaction est avantageuse : le prix d'achat devait être de $2,300,000, mais un rabais de $50,000 a été obtenue ; les cent mille pieds carrés de plancher de l'immeuble permettront de regrouper un bon nom-

Voir ACHAT en page 15

Prise de conscience à l'API

PLUS QUE de SALAIRE, l'ouvrier a besoin d'une "ATTENTION HUMAINE"

QUEBEC. (par **Gilles Pratte**) — Les meilleurs éléments de l'Association professionnelle des industriels sont d'avis que ce dont l'ouvrier a le plus besoin, c'est d'une attention humaine, plus que de salaires. Le mécontentement des employés ayant l'impression d'être de simples machines se traduit inconsciemment, mais sûrement, par des revendications multipliées qui n'auront de cesse que lorsque les employeurs penseront à l'homme plutôt qu'aux profits qu'ils en peuvent tirer.

Cette réponse a été donnée hier après-midi, au cours d'un forum sur les relations humaines, à un congressiste qui avait demandé : comment se fait-il que les ouvriers des grandes compagnies, pourtant les mieux payés, ne sont jamais satisfaits ?

Comme l'Aluminium du Canada avait été citée en exemple du genre, M. Aldège Sincennes, directeur du personnel aux usines de Shawinigan, a tenu à préciser que les employés de cette compagnie ne sont pas mécontents. "Il ne faut pas se fier à ce que disent les journaux", a-t-il noté. Pour lui, il s'agit seulement d'une remise en question périodique des mêmes demandes "et c'est excellent, a-t-il ajouté, ça nous permet de nous rencontrer".

La nécessité du contact humain dans toute entreprise est établie. Le problème revêt toutefois une acuité particulière dans la grande industrie où le président de la compagnie ne peut vraiment pas maintenir un contact personnel avec ses 500 ou 1,000 employés.

Il arrive alors qu'il doit déléguer sa "personnalité" à des gérants, ou directeurs de services. Si l'un d'eux manque à son devoir, c'est le patron qui est bête, comme si le surintendant avait agi sur des ordres exprès du président de la compagnie. On a souligné au forum que si un contremaître ne fait pas son devoir, c'est inévitablement toute l'entreprise qui finit par être saisie du problème.

Un congressiste n'a pas hésité, pour sa part, à déclarer franchement au forum que les patrons ne font vraiment pas leur devoir. Il s'est dit d'opinion que s'ils voulaient mieux considérer leurs employés, ils éliminerait de ce fait bon nombre de problèmes.

Cet industriel a souligné que les patrons réunis au Château Frontenac pour le congrès de l'API devaient se sentir en infériorité devant les congressistes de la Fédération des travailleurs du Québec, réunis au même hôtel, en même temps. Il a laissé entendre que les travailleurs semblent s'occuper bien plus de leur affaire que les patrons.

Il demeure que le problème des relations humaines est saisi dans toute son importance par les employeurs. Après un forum limité à une vingtaine de minutes sur le sujet, la réaction a été générale, même si dans l'assemblée on sentait la fatigue d'une fin de congrès : "On ne fait pourtant que commencer".

Maintenir vivant le "feu sacré"

QUEBEC. (G.P.) — Devant un matérialisme sans cesse grandissant, il est à se demander si l'employé n'est pas trop laissé à lui-même, et qu'en conséquence il ne devienne insatiable et mécontent.

Répondant à cette question qu'il venait de poser, M. Michel Mercier, directeur du personnel de la Coopérative fédérée de Québec, déclarait, hier après-midi, devant les membres de l'API : "A mon humble avis, il est urgent que l'employeur et l'employé comprennent que chaque homme a le devoir de satisfaire et de sublimer ses besoins pour atteindre sa fin dernière."

M. Mercier a ensuite souligné que les patrons doivent, eux, s'inspirer des principes fondamentaux d'une véritable administration des salaires : l'adoption d'un niveau de salaire juste et équitable; l'établissement d'une structure de salaires basée sur le degré d'habileté, de responsabilité, d'effort mental et physique exigé par chaque emploi.

En plus d'une saine administration des salaires, il importe, selon lui, de maintenir vivant le "feu sacré" ou l'encouragement au travail par la formation et le fonctionnement des comités. La valeur de ces comités patronaux-ouvriers permettra d'apporter des solutions aux problèmes soumis, de créer et de maintenir l'esprit d'équipe entre les participants.

Parlant aussi dans le cadre d'un forum sur les "relations humaines", l'abbé Charles-E. Mathieu, conseiller moral de l'API, a souligné que les techniques de discussions et les ententes juridiques favorisent ou consacrent de bonnes relations humaines, mais a rappelé qu'elle ne les créent pas nécessairement. Il faut d'abord les établir sur la compréhension des mentalités respectives.

M. Napoléon Leblanc, directeur du Centre de culture populaire de l'université Laval, autre participant au forum, a noté que pour être efficaces les efforts de relations patrons-ouvriers doivent être soutenus et inspirés par une activité intellectuelle systématique.

Autrement dit, selon lui, il faut refaire pour soi les mêmes démarches que d'autres ont déjà faites et celà en vue de créer des relations convenant au milieu précis dans lequel les travailleurs évoluent. "C'est un domaine où il n'existe pas d'habit fait d'avance", a-t-il dit.

Bureau de services techniques

QUEBEC. (G. P.) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Rousseau, membre de l'API, a visité hier midi ses confrères du mouvement, en congrès au Château Frontenac où il a répondu à deux questions, dont une seule posait un problème sur des bases nouvelles : "Est-ce que le ministère entend aider les petits industriels en les protégeant contre les ingénieurs industriels incompétents, souvent des néo-Canadiens ?"

M. Rousseau a répondu qu'un bureau sera mis sur pied pour s'occuper des services techniques. Ce bureau sera en mesure de répondre à toutes les questions des industriels. "Nous ne voulons toutefois pas nous substituer aux corporations d'ingénieurs, a poursuivi le ministre, nous ne vous dirons pas si tel ou tel ingénieur est bon ou mauvais, mais notre service, par son aide, vous permettra de juger vous-même adéquatement".

Il sera toujours possible aussi au service technique du ministère de dire aux industriels, après enquête, s'ils se sont trompés dans l'engagement de leurs spécialistes.

La F.T.Q. réclame le salaire minimum de 1 dollar l'heure

par **Dollard PERREAULT**
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — La Fédération des travailleurs du Québec a réclamé hier des lois pour établir un salaire minimum d'un dollar l'heure, généraliser la semaine de travail de 40 heures, décréter le salaire égal pour un travail égal et accorder le droit de grève aux employés de services publics.

Lors de son congrès annuel qui se déroule à Québec, la FTQ a aussi revendiqué l'interdiction du travail à la maison, réclamé la perception des cotisations syndicales à la source lorsque la majorité des employés d'une usine en auront manifesté le désir par un vote pris sous la surveillance du ministère du Travail.

La centrale syndicale désire aussi que des mesures soient prises pour empêcher les injonctions contre la Commission de relations ouvrières, ainsi que le rappel des bills 19 et 20 par lesquels est automatiquement décertifiée une organisation syndicale tolérant des communistes parmi ses dirigeants ou faisant une grève illégale dans les services publics.

La FTQ demande que le gouvernement établisse un salaire minimum d'un dollar l'heure pour tous les travailleurs de la province et de $1,50 pour tous les travailleurs de la forêt.

Selon la centrale syndicale, la semaine normale de travail de 40 heures devrait être généralisée partout dans la province, sauf dans le cas des pompiers, pour lesquels on réclame la semaine de 42 heures.

Ces mesures sont revendiquées en vue d'augmenter le nombre d'emplois aussi bien que pour assurer aux travailleurs des conditions de vie raisonnables.

En réclamant l'abolition du travail à la maison, la Fédération des travailleurs du Québec vise à supprimer des abus nuisibles à la santé des citoyens et susceptibles de créer du chômage.

Mlle Charlotte Gauthier, de l'Union des ouvriers de la fourrure, a soutenu que le travail exécuté à domicile pour le compte d'entrepreneurs ou de fabricants entraine le travail d'enfants, souvent de très bas âge, qui ruinent leur santé. Même les adultes travaillent à domicile généralement dans de mauvaises conditions sanitaires.

Pendant que les fabricants font faire du travail à domicile, a ajouté Mlle Gauthier, on manque de travail dans les ateliers.

C'est surtout dans l'industrie du vêtement que ce régime existe.

Concernant les injonctions contre la Commission de relations ouvrières, la Fédération des travailleurs du Québec soutient que des patrons abusent de cette procédure pour nier le droit d'association de leurs employés.

Par ailleurs, un nombre considérable de délégués se sont amèrement plaints des longs délais subis dans les procédures devant la Commission de relations ouvrières.

Le ministre du Travail, M. René Hamel, avait d'ailleurs déclaré à l'ouverture du congrès, qu'une loi sera proposée dès la présente session pour remédier à cet état de choses.

Par ailleurs, M. Richard Garneau, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, a déclaré que depuis l'élection du nouveau gouvernement, le droit d'association est outrageusement violé dans les opérations forestières et dans l'exploitation des tourbières de Rivière-du-Loup. Il a dit que de nombreux employés ont été congédiés, qu'il a demandé une entrevue avec les autorités gouvernementales pour discuter de ces cas, mais que les ministres font la sourde oreille.

Les délégués devaient étudier aujourd'hui d'autres projets de résolution préconisant certaines réformes à apporter.

"$1 million et demi économisé"

Contrats de l'ancien régime renégociés à meilleurs prix

QUEBEC. — (Par J.-L.L.) — Dans un discours prononcé hier à l'Assemblée législative, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a soutenu que son ministère avait économisé plus d'un million et demi de dollars en renégociant des contrats de voirie que l'ancien régime avait accordés à des prix excessifs.

"Hypocrite !" a alors lancé une voix dans l'opposition.

"J'aime mieux être traité d'hypocrite par les gens qui siègent en face, a rétorqué le ministre, si je peux mériter à ce prix les témoignages d'appréciation des payeurs de taxe de cette province".

M. Pinard a aussi abordé la question des fameuses "lettres d'intention" qui auraient été adressées par l'ancien ministre de la Voirie à des entrepreneurs à la veille des dernières élections provinciales.

A une interruption de M. Antonio Talbot protestant contre ces allégations, le ministre a répondu qu'il avait en mains des documents qui prouvaient hors de tout doute ses assertions et qu'il était prêt à les mettre à la disposition de la Chambre.

"Dans la majorité des contrats accordés par l'Union nationale, a poursuivi le député de Drummond, les entrepreneurs ont consenti à soumissionner à des prix plus bas. J'ai des documents qui donnent des chiffres et ce ne sont pas des chiffres truqués".

M. Pinard a déploré le fait que l'ancien régime n'ait pas adopté le système des soumissions publiques pendant ses années d'administration, ce qui a privé la province de magnifiques réalisations.

"L'Union nationale a certainement fait quelque chose avec l'argent dépensé, a conclu le ministre, mais bien peu en comparaison de ce qui aurait pu être fait si on avait adopté le système administratif que nous avons instauré dans cette province."

La route transcanadienne

L'hon. Bernard Pinard a nié hier que le gouvernement ait compromis les droits constitutionnels de la province en signant l'entente avec le fédéral pour la route transcanadienne.

Participant à un débat soulevé par l'opposition relativement à l'urgence des travaux de chômage, le ministre a soutenu que précisément la signature de cette entente permettrait de donner de l'ouvrage aux chômeurs dès cet hiver. Il a aussi dressé toute une liste des travaux prévus par son ministère et qui contribueraient à réduire d'autant le nombre des sans-travail de la province.

"Dès le printemps 1961, a précisé M. Pinard, nous entreprendrons les travaux de la route La Tuque-Lac Bouchette. Mon ministère a également décidé d'entretenir 3,500 milles de plus de routes d'hiver.

Le député de Drummond a ajouté que dès le prononcé du discours du trône, le gouvernement avait pris des mesures concrètes pour combattre le chômage, alors que l'Union nationale avait toujours refusé

Voir CONTRATS en page 15

À MONTRÉAL: un NOUVEAU "nouveau palais de justice"

QUEBEC. (J.M.) — M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, a annoncé hier au presse qu'une décision sera prise prochainement par les autorités provinciales au sujet d'un nouveau palais de justice à Montréal pour remplacer ce qu'on appelle encore paradoxalement le "nouveau palais de justice" de la métropole; et le député de Laurier a donné des précisions sur les intentions du gouvernement au sujet de l'édifice connu sous le nom d'ancien hôpital Sainte-Justine.

Ce dernier immeuble devait servir à loger des aliénés, "soi-disant criminels", de la prison de Bordeaux, mais les travaux de restauration ont été arrêtés; et les malades iront ailleurs.

"Il était inouï de vouloir loger des aliénés, dont certains dangereux, à quelques pieds seulement de la rue Saint-Denis, commente M. Lévesque. Sous l'Union nationale, on n'avait pas osé dire que le corps médical était opposé au projet . . ."

Il n'y a même pas un terrain assez vaste pour une cour de récréation convenable à l'intention des patients.

Le ministre déclare que les aliénés de Bordeaux seront dirigés vers différents hôpitaux

Voir PALAIS en page 15

Réparé au coût de $348,000 par l'UN, le palais de justice de St-Hyacinthe devra être démoli et reconstruit

QUEBEC. (J.M.) — Après une étude assez longue de la situation, M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, et le gouvernement provincial en sont venus à la décision que, dans l'intérêt des contribuables, il sera plus économique d'arrêter la restauration du vieux palais de justice de Saint-Hyacinthe, de le démolir et de rebâtir un édifice neuf et moderne répondant aux besoins de l'administration et de la magistrature. C'est donc la décision qu'on a prise en haut lieu.

Le député de Laurier a rappelé la polémique virulente à laquelle le problème du palais de justice de Saint-Hyacinthe a donné lieu.

M. Lévesque s'indigne des travaux de réparations qui ont été exécutés à cet endroit : une somme de $348,000 a été engloutie rien que dans les fondations . . . pour supporter quoi ? un immeuble délabré qui tombe en ruine . . . Ces fondations neuves qui auraient pu être faites au prix de $262,000, seraient "assez solides pour l'Empire State Building", remarque le ministre avec ironie.

Il formule ces commentaires au sujet de la solution apportée par le gouvernement de l'Union nationale :

— Une histoire à dormir debout . . .

Et après une pause, il ajoute :

— Des gens ont fait, avec ça, beaucoup d'argent.

Le député de Laurier cite quelques chiffres pour étayer ses dires, les prix acceptés par le gouvernement précédent étaient exagérés ; $89.22 par verge cube de poutre en béton, ce qui aurait dû coûter seulement $60; etc.

L'édification d'un palais de justice neuf et moderne reviendra à moins cher que la réfection de l'ancien; le nouvel immeuble rendra de plus grands services et permettra d'économiser annuellement $46,806 de loyers.

Jeune homme électrocuté

QUEBEC. — *Un jeune homme de 17 ans, Raymond Boivin, du 190 St-Gérard, à St-Gérard-Majella, a perdu la vie instantanément vers 2 hrs hier, après-midi, lorsqu'il a été électrocuté par un fil à haute tension.*

L'adolescent, fils de M. Hervé Boivin, touchait une corde à linge métallique qui se serait cassée pour tomber sur un fil de 4,000 volts. Les ambulanciers de la maison Bouchard et fils l'ont transporté à la morgue de la Sûreté provinciale, où le Dr J.-E. Raymond tiendra son enquête aujourd'hui.

L'U.N. un groupe atomisé !

QUEBEC. (J.M.) — Comme on demandait à M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, des commentaires sur la session du parlement provincial, le député de Laurier a répondu que ses adversaires donnent l'impression d' "un parti qui s'en va", d'un groupe "atomisé" ne se composant plus que de numéros matricules, sans direction, sans chef d'orchestre.

M. Lévesque ajoute que les membres de l'Union nationale montrent une sorte d'inconscience en ne "repensant" pas la politique de leur ancien chef. Ils se bornent à énumérer des oeuvres sans même réaliser le prix exorbitant qu'elles ont coûté.

Le ministre des Travaux publics fait allusion aux ambi-

Voir L'U.N. en page 15

Projet de pont rue Saint-Roch

QUEBEC. (par J.K.) — L'échevin Jos. Matte a demandé au comité administratif, hier après-midi, qu'un nouveau pont soit édifié au bout de la rue St-Roch, de façon à décongestionner la circulation.

Il a déclaré que ce pont pourrait très bien être l'aboutissement du futur boulevard St-Cyrille, dont les plans sont actuellement à l'étude.

Le maire a demandé à l'échevin Matte d'attendre que tous les plans soient terminés et que le problème de ces ponts actuellement à l'étude soit réglé. M. Matte a alors déclaré qu'il attendrait six mois et qu'il formulerait de nouveau sa proposition, à cette époque.

La journée au Parlement

QUEBEC. (DNC) — Voici les faits saillants de la journée d'hier sur la colline parlementaire de la Vieille Capitale :

1. — *M. Talbot proteste contre une manchette du "Devoir" au sujet de l'affaire des faux billets de banque.*

2. — *M. Pinard expose la politique gouvernementale de la Voirie.*

3. — *M. René Lévesque donne une conférence de presse et dénonce Radio-Canada.*

4. — M. Boudreau présente une motion pour suspendre le débat sur l'adresse à la Chambre basse.

5. — Le ministre des Travaux publics annonce la reprise de l'exécution du projet de construction d'un édifice pour abriter le quartier général de la police provinciale dans la métropole.

6. — Le député de Laurier révèle également qu'une décision sera prise bientôt pour que Montréal ait un nouveau palais de justice.

7. — Le gouvernement achète l'Académie commerciale à Québec.

8. — On démolira et l'on reconstruira le palais de justice de Saint-Hyacinthe.

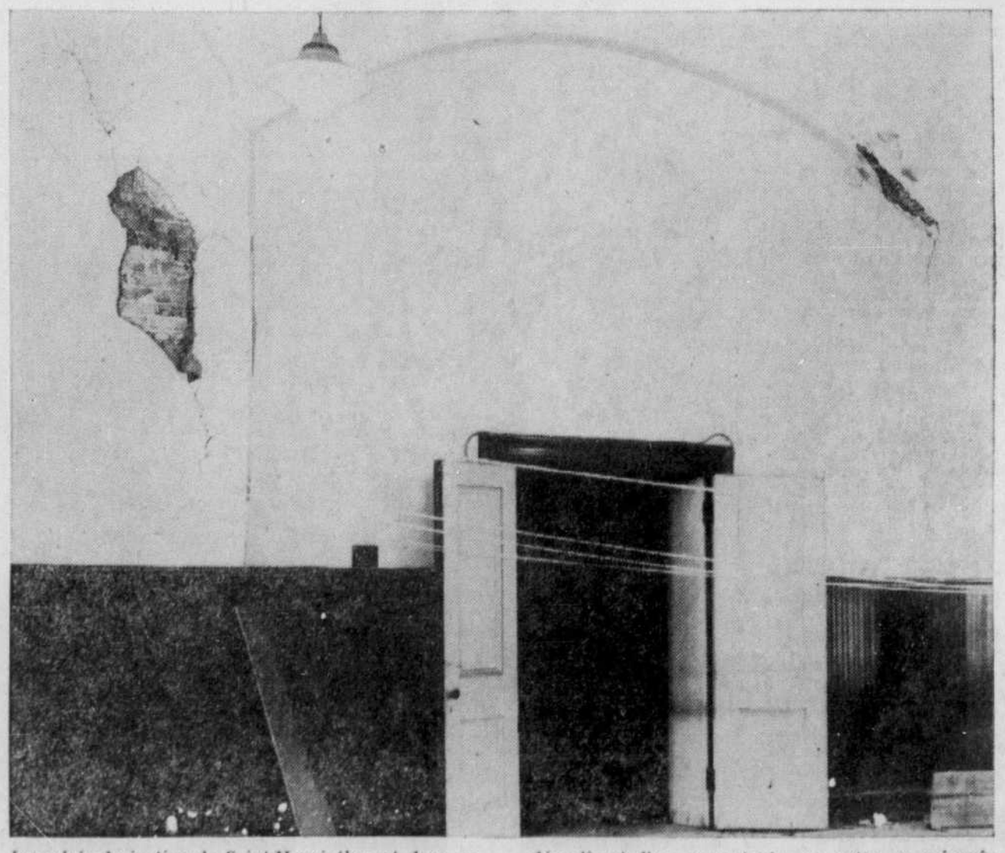
9. — L'ancien hôpital Sainte-Justine sera transformé en immeuble à bureaux.

10. — M. Lévesque expose la nouvelle politique du cabinet : regrouper les services administratifs.

11. — La députation ajourne ses délibérations jusqu'à mardi.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



Le palais de justice de Saint-Hyacinthe est dans un état délabré. M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, et le gouvernement ont décidé de le démolir et d'en reconstruire un autre, ce qui coûtera moins cher aux contribuables que la restauration de l'édifice.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Mariage
COULOMBE - LEMELIN

Ce matin, à 11 h., en l'église St-Charles Garnier, Mgr J. Boutin a béni le mariage de Mlle Pauline Lemelin, fille de M. et de Mme Maurice Lemelin, avec M. Robert Coulombe, fils de M. et de Mme Horace Coulombe. Pour la circonstance, l'autel, le choeur et les allées de l'église étaient décorés d'immenses fougères, de chrysanthèmes blancs, de feuillage doré et de hauts candélabres, le tout présenté dans un style gothique. Pendant la messe, M. Jean Coulombe a interprété un programme de chant; Mlle Lafleur, violoniste, Mme Tanguay, harpiste, et Mlle Olga Gosselin, organiste, ont exécuté quelques pièces de musique sacrée.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe couturier de satin ducal blanc glacier, à corsage galbé légèrement allongé; la jupe, à effet gonflant, forme traine à l'arrière; et le mouvement drapé, raccourcissant le devant de la robe, est souligné de motifs floraux en satin découpé. Son long voile de tulle illusion était retenu par une fantaisie de fleurs à pétales de satin. Elle tenait une cascade française d'orchidées blanches.

Mme Nicole Rousseau, dame d'honneur, était vêtue d'une robe de satin couleur cuivre dont le devant du corsage et le bas des manches bouffantes sont ornés de noeuds de velours bruns. Une capeline froncée en même tissu que la robe lui servait de coiffure et son bouquet cascade était composé d'orchidées teintées vert. Mlle Christiane Coulombe, demoiselle d'honneur, portait une robe de satin beige doré à jupe bouffante et un bandeau plissé de nuance identique; des orchidées teintées vert formaient son bouquet retombant en cascade.

M. Horace Coulombe servait de témoin à son fils et M. Jacques Vézina agissait comme garçon d'honneur. Les invités étaient placés par M. René Gauthier, M. Raymond Dubé, le notaire Pierre-Paul Côté, M. Robert Archer et M. Marc Lemelin.

La mère de la mariée, Mme Maurice Lemelin, avait choisi une robe, style fourreau, de façonné de soie brun et grège avec un manteau de même tissu réchauffé d'un collet de vison. Une toque de vison et une orchidée grège au corsage complétaient sa toilette. Mme Horace Coulombe, mère du marié, portait, sous une cape de vison, une robe noire fleurie d'une orchidée et un chapeau fuchsia.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au Château Frontenac après quoi les nouveaux époux sont partis pour une croisière dans les Caraïbes. Au départ la mariée portait, sous un manteau Dior de style larme, en morascha couleur magenta, une robe de même tissu. Un chapeau boule de renard noir et des accessoires noirs complétaient l'ensemble. A leur retour, M. et Mme Robert Coulombe résideront à Québec.

Réceptions

M. et Mme Roland Guillemette étaient reçus récemment par un groupe d'amis, au restaurant La Bastogne, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

M. et Mme Maurice Lemelin reçoivent aujourd'hui, en fin d'après-midi, à leur résidence, chemin St-Louis, à l'occasion du mariage de leur fille, Pauline avec M. Robert Coulombe.

Le conseil d'administration de la Ligue de la jeunesse féminine a reçu à l'heure du thé, jeudi après-midi en l'honneur des jeunes filles qui ont apporté leur concours à la journée de la pomme. Mme Pierre MacDonald, présidente de la ligue, Mme Jacques Boulet, vice-présidente et Mme Joffre André Gravel, présidente du comité de réception, accueillaient les invitées.

Femmes universitaires

L'assemblée générale de l'Association des femmes universitaires aura lieu lundi le 21, à 8 h. 30. Mme Marcelle Lepage-Thibaudeau parlera de psychothérapie. Licenciée en sciences naturelles de l'université de Montréal et licenciée en psychothérapie de l'université Laval, Mme Marcelle Lepage-Thibaudeau a collaboré pendant plusieurs années à diverses revues d'intérêt scientifique.

Elle s'est fait spécialement remarquer par la publication de cinq albums de sciences naturelles destinés aux enfants et qui furent acceptés par le département de l'Instruction publique. Actuellement, Mme Marcelle Lepage-Thibaudeau est professeur en psychothérapie à l'université Laval.

Déplacements

Me Jacques Flynn, vice-président de la Chambre des communes, et Mme Flynn sont attendus à Québec aujourd'hui, de retour d'Ottawa où ils ont assisté à l'ouverture de la session parlementaire fédérale.

Mlle Jeanne Coulonval est rentrée en ville ces jours derniers après un séjour de deux mois sur le continent européen.

M. et Mme L. P. Craig, de Hamilton, Ontario, ont passé quelques jours dans nos murs, inscrits au Château Frontenac.

Mme Ivy Hatch, de Stanstead, et Mme Jacqueline Daoust, de Trois-Rivières, sont de passage à Québec à l'occasion de la réunion de l'exécutif provincial de l'Association des femmes de carrière.



PLANIFICATION ECONOMIQUE — M. Maurice Lamontagne, professeur à l'université d'Ottawa, adjoint spécial au chef de l'opposition aux Communes, a parlé hier soir, au banquet de clôture du 16e congrès annuel de l'API, de la situation économique actuelle et des perspectives d'avenir. On voit ici, dans l'ordre, le T. H. Louis St-Laurent, invité d'honneur; M. Lucien Arcand, ex-président de l'API; M. Lamontagne, et M. René Tremblay, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le professeur M. Lamontagne préconise :

Planification économique totale et décentralisée

QUEBEC (par G. P.) — La planification coordonnée doit couvrir tous les domaines de l'économie canadienne et se faire tant au niveau national que provincial. Pour qu'elle soit concrète et qu'elle demeure à l'échelle humaine, elle doit être avant tout décentralisée et donc s'établir au niveau régional. A cette fin, des conseils régionaux d'orientation économique devraient être établis le plus tôt posible.

C'est là l'opinion de M. Maurice Lamontagne, professeur à l'Université d'Ottawa, adjoint spécial au chef de l'opposition aux Communes, qui s'adressait hier soir aux congressistes de l'API, au Château Frontenac.

Selon lui, le Canada traverse présentement ce qui sera vraisemblablement la récession la plus grave et la plus longue d'après-guerre. La planification économique dès la région semble le palliatif à cette situation.

M. Lamontagne est d'avis que les conseils régionaux d'orientation économique devraient être composés de représentants du gouvernement, des municipalités, du travail, de l'industrie et de l'agriculture et avoir un personnel restreint, mais permanent.

Ces conseils auraient pour but non seulement d'analyser et de définir concrètement les problèmes économiques régionaux, mais aussi de proposer des solutions aux institutions économiques, tant publiques que privées.

Il faut aussi, selon M. Lamontagne, que l'Etat revise plusieurs aspects de sa politique en vue de créer un climat économique plus favorable. "C'est ainsi, par exemple, a-t-il dit, que nous devons travailler à établir graduellement le libre-échange à l'intérieur de la communauté atlantique et, comme complément, mettre à exécution un programme d'aide à nos industries manufacturières afin de leur permettre de s'adapter et de grandir".

Le conférencier a remarqué que pour venir en aide aux industries exportatrices et domestiques on doit tout au moins éliminer la prime sur le dollar canadien. "Notre politique monétaire doit cesser d'être un obstacle et servir plutôt d'encouragement à l'activité économique, a-t-il dit. Notre politique fiscale doit devenir flexible et sélective afin de renforcer les industries et les régions qui en ont besoin".

M. Lamontagne croit toutefois que les institutions économiques

Voir PLANIFICATION en page 15

Il faut établir la liaison entre famille et profession

QUEBEC. (G.P.) — Il faut établir la liaison famille-profession. Elles constituent, la famille et la profession, deux communautés humaines ayant des incidences réciproques. Impossible de résoudre le problème sans tenir compte de ces faits.

Cette remarque a été faite hier midi par l'abbé Charles-E. Mathieu, conseiller moral de l'API, devant les épouses des congressistes, au Château Frontenac.

La personnalité du chef d'entreprise et son rôle de leader peuvent devenir une source d'initiative et un exemple de prise de responsabilités pour les enfants, a dit le conférencier. Enfin, grâce au chef d'entreprise, les enfants peuvent obtenir des contacts avec d'autres milieux, une ouverture vers le progrès scientifique et technique. L'abbé Mathieu avait intitulé sa causerie : "L'épouse du chef d'entreprise".

Il a souligné que la famille apporte sa contribution à la vie professionnelle ; elle est une source d'équilibre rompant l'isolement (si courant) dans lequel se trouve le chef d'entreprise de par sa fonction même.

La famille aide encore le patron à découvrir le sens de l'humain, elle lui fait comprendre le besoin de solidarité existant partout, dans l'entreprise comme dans la famille.

"Le patron, disait l'abbé Mathieu, a dans les deux milieux une identité de mission, mais non de comportement. Il doit agir différemment, mais dans le même sens, sinon il dédoublera sa personnalité. Il n'est pas maître absolu, nulle part, mais doit savoir travailler en collaboration avec son épouse et ses employés".

Une saine concurrence en matière de crédit

QUEBEC. (G.P.) — L'Office provincial de crédit industriel, en voie de formation pour venir en aide à la petite et moyenne industrie concurrencera sainement la Banque d'expansion industrielle relevant du gouvernement fédéral, actuellement difficile d'approche.

Le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. René Tremblay, qui s'adressait hier midi aux congressistes de l'API au Château Frontenac, a souligné que l'Office de crédit industriel, par voie de son service technique rendra un plus grand nombre d'industriels éligibles aux crédits de la Banque d'expansion.

Selon lui, une des principales raisons du refus souvent essuyé par des industriels s'adressant à cette banque est qu'ils ne répondent pas à ses exigences, ce que corrigera, dans une certaine mesure, le servi-

Voir CONCURRENCE en page 15

La Huchette présente l'une de ses plus belles expositions

QUEBEC. (par J. Keable) — Incontestablement, La Huchette présente actuellement l'une de ses plus belles expositions. Il s'agit d'une vingtaine d'oeuvres de Denys Morisset, dont un christ fait de plusieurs pièces d'émail, formant un tout d'une séduction remarquable.

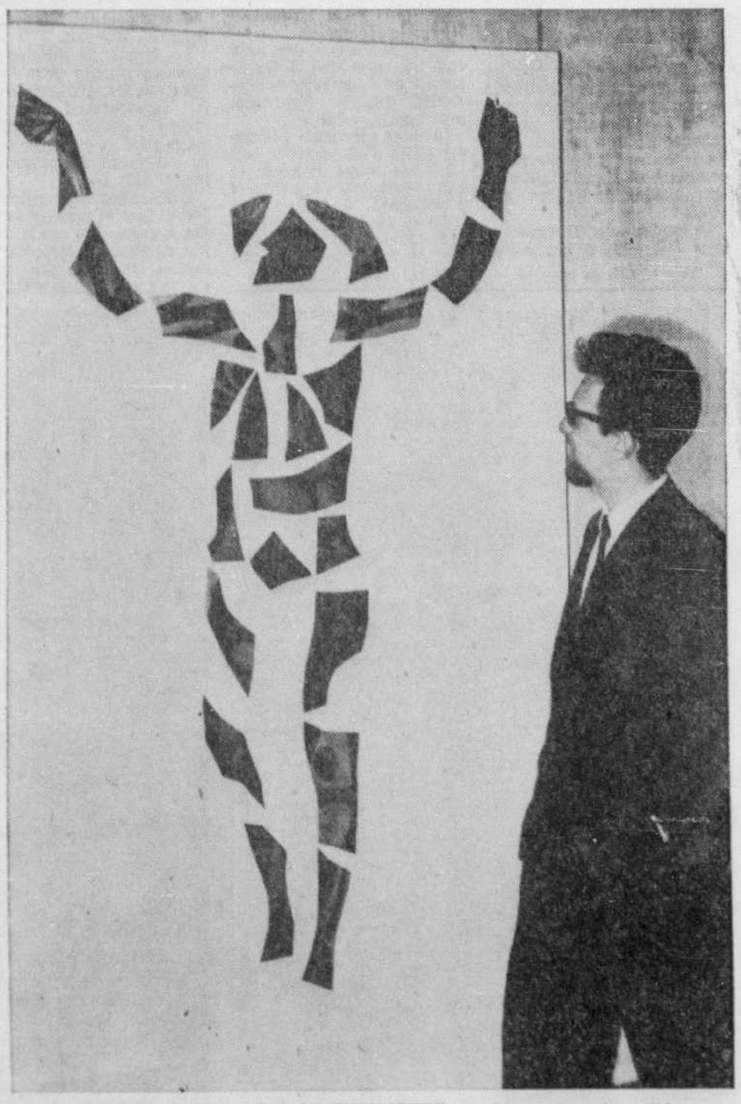
Denys Morisset est particulièrement connu comme peintre. Il a maintes fois exposé à La Huchette et dans plusieurs galeries montréalaises. L'émail, cependant, s e m b l e répondre plus profondément à son talent. Les pièces actuellement exposées, toutes ou à peu près de facture récente, en font, nous semble-t-il, une forte démonstration.

Les travaux qui sont aux murs de La Huchette, sont des émaux dits transparents, par opposition à ce que les connaisseurs appellent des émaux opaques. La différence, en somme, se manifeste dans la profondeur de chaque pièce. Alors qu'un émail opaque ne laisse pas filtrer la lumière jusqu'au cuivre, l'émail dit transparent laisse traverser la lumière jusque sur la matière de fond.

Les anciens travaux de Morisset se sont à peu près tous faits à partir d'émail opaque. Ceux qui sont actuellement exposés nous montrent une nouvelle facette des possibilités de cet art et permettent à l'artiste de réussir des tons et des couleurs impossibles à réaliser par un autre moyen.

De nouvelles couleurs, de nouvelles teintes se sont ajoutées aux travaux de Morisset. Les résultats, selon les émaux exposés, sont des plus heureux. Soulignons une fois encore le christ, réalisé avec plusieurs pièces d'émail. L'oeuvre ne manque pas d'originalité, ni de charme. Elle est vraiment à voir, à La Huchette, avant qu'une église, souhaitons-le, ne se l'approprie.

La présentation des pièces doit aussi être soulignée. L'exposition doit être visitée par tous les amateurs et ceux qui voudraient le devenir . . .



DENYS MORISSET EXPOSE A LA HUCHETTE — Une vingtaine d'émaux, oeuvres de Denys Morisset, sont actuellement exposés à la Huchette, rue Couillard. Ci-haut, Morisset fournit quelques explications quant à la réalisation de l'oeuvre la plus considérable de l'exposition, un Christ fait de nombreux émaux.

Nombreux professeurs de Laval opposés au projet des Jésuites

QUEBEC. — Un grand nombre de professeurs de carrière de l'Université Laval ont endossé le texte de la requête des professeurs de Montréal concernant le projet des Jésuites de fonder deux nouvelles universités à Montréal.

Cent soixante-douze professeurs de carrière de Laval, à noter qu'il ne s'agit pas de l'association, ont signé la pétition demandant de surseoir et de former une commission royale d'enquête.

Au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec

Echanges de délégations syndicales avec la Russie et la Chine populaire suggérés

QUEBEC. (D. P.) — Renversant, après un vif débat, la recommandation de leur comité de résolutions, les délégués au congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec se sont prononcés hier en faveur de l'échange de délégations syndicales avec la Russie et la Chine populaire. Ils ont décidé de faire des démarches auprès des autorités du Congrès du travail du Canada pour que des arrangements concrets soient conclus à cet effet.

Le comité des résolutions a soutenu que les syndicats en pays communistes n'étaient pas libres, mais dominés par le parti au pouvoir, que ce serait rendre un mauvais service à la liberté syndicale que d'échanger des délégations.

La majorité a cependant exprimé l'avis que rien ne sert de s'isoler, que si l'on veut la co-existence pacifique, il faut établir des contacts et tâcher de se mieux connaitre mutuellement.

Ce débat a été le plus long et le plus animé depuis l'ouverture du congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, jeudi matin.

M. Louis Laberge, président du comité des résolutions, ainsi que plusieurs autres ont tenté de s'opposer à la résolution. M. Laberge a notamment soutenu que si des contacts devaient être établis entre les syndicats libres et les syndicats communistes, il appartenait à la Confédération internationale des syndicats libres d'en décider, confédération à laquelle la Fédération des travailleurs du Québec est affiliée par l'intermédiaire du Congrès du travail du Canada.

"D'ailleurs, a dit M. Laberge, nous faisons partie du monde syndical libre et les syndicats de la Russie et de la Chine ne sont pas libres."

M. Jean-Marie Bédard, du Syndicat des travailleurs du bois, a ouvert le débat, en disant que si l'on veut éviter une guerre susceptible de détruire le monde, il faut que les deux camps tentent de se mieux connaitre.

"Il n'est pas question de reconnaitre l'idéologie communiste, a-t-il dit, mais de nous rendre compte que nous ne sommes pas seuls dans le monde".

Plusieurs autres délégués ont signalé que des industriels, des intellectuels et des représentants de diverses autres classes de la société avaient jugé à propos de visiter le monde communiste et d'échanger des visites. Plusieurs ont souligné que les travailleurs canadiens se devaient de se rendre compte par eux-mêmes de la situation en U.R.S.S., se déclarant convaincus qu'ils reviendraient plus déterminés que jamais à lutter pour la sauvegarde de nos institutions démocratiques.

D'autres ont déclaré qu'il serait bon que des travailleurs de la Russie ou de la Chine communiste viennent ici se rendre compte des bienfaits de notre régime démocratique.

Un peu après l'adoption de cette résolution, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, prononçant une allocution devant les délégués, a dit que le communisme international est un adversaire de taille qui a fait bien des victimes. Il a ajouté que les opinions exprimées par les délégués, au cours du débat qui venait de se terminer, signifiait tout simplement, à son avis, que la Fédération des travailleurs du Québec voulait lutter pour le maintien de la liberté dans le monde entier.

Vif débat concernant la liberté syndicale

QUEBEC. (D.P.) — Le problème de la liberté syndicale au sein du Congrès du travail du Canada a soulevé un vif débat, hier, au congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec.

Certains délégués croient que les règlements actuels du CTC visant à empêcher les syndicats de se faire la lutte entre eux portent atteinte à la liberté syndicale et réclament des changements.

La majorité cependant croit qu'il est préférable de ne rien changer, car on pourrait en revenir à la situation qui existait avant la fusion syndicale alors que les syndicats tentaient de s'enlever mutuellement des membres, ce qui donnait lieu à des luttes acharnées. Selon la plupart des délégués cette situation était fort dommageable aux travailleurs.

La constitution actuelle du CTC défend absolument à toute union membre d'accepter dans ses rangs des travailleurs déjà représentés par une autre union affiliée au CTC.

Tous admettent que ces règlements causent un problème réel pour la liberté syndicale. Il existe en effet des groupes de travailleurs syndiqués qui ne sont pas satisfaits de leur syndicat et qui désirent ardemment changer d'allégeance syndicale. Il leur est impossible actuellement de passer à un autre syndicat affilié au CTC. Il leur est toujours loisible cependant de passer à une autre centrale syndicale ou de former un syndicat indépendant. Plusieurs voient cependant d'un mauvais oeil cette situation susceptible de faire perdre un nombre considérable de membres à la centrale syndicale. Déjà, depuis la fusion, quatre syndicats ont été expulsés des rangs du CTC pour ne s'être pas conformés à ces règlements.

On craint que ces syndicats expulsés en viennent à former une nouvelle centrale et que la situation redevienne ce qu'elle était avant la fusion.

D'autre part, ceux qui préco-

Voir DEBAT en page 15

Opposition à la présence de M. Michel Chartrand

QUEBEC. (PC) — Certains délégués au congrès de la Fédération des Travailleurs du Québec ont demandé que le chef provincial du PSD, M. Michel Chartrand, soit invité à quitter la salle. D'autres ont vivement demandé à leur tour qu'on lui permettre de rester. Et il en fut ainsi après que le président de la FTQ, M. Roger Provost, eût expliqué que M. Chartrand assistait au congrès à titre de journaliste. Ceux qui ne souhaitaient point sa présence étaient sans doute opposés au politicien, mais il n'était point question de politique lorsqu'on parla de le faire sortir. Notons que certains éléments de la FTQ sont opposés au nouveau parti devant résulter d'un mariage entre le CTC et le PSD.

Pas d'entreprise privée sans des syndicats libres

--M. Claude Jodoin

QUEBEC. (D. P.) — L'entreprise privée ne peut exister sans des syndicats libres, a déclaré hier M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, parlant au congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec.

Les syndicats libres, selon M. Jodoin, sont la sauvegarde de la démocratie. Le syndicaliste en voit la preuve dans le fait que partout où s'établissent des régimes dictatoriaux, leur premier geste est de détruire les syndicats libres.

"Si les patrons désirent pour eux la liberté d'entreprise, a dit le président du CTC, qu'ils songent aussi à la liberté des autres".

M. Jodoin s'en est pris au mouvement visant à restreindre la liberté des syndicats en Colombie-Britannique, en Ontario et à Terre-Neuve. Il a fortement recommandé à la Fédération des travailleurs du Québec d'être vigilante. "Car, a-t-il dit, même chez des gens bien intentionnés peut survenir la tentation d'imiter les mauvais exemples d'ailleurs. Indiquez clairement vos positions à votre gouvernement provincial".

Le président du CTC a demandé au gouvernement fédéral de déclarer la guerre au chômage.

"Le plein emploi, a-t-il dit, ne devrait pas exister qu'en temps de guerre".

Commentant le discours du trône, le président du CTC a dit que celui-ci, au premier abord, paraissait assez bien, mais qu'il faudrait attendre de voir quelles mesures précises seront proposées avant de pouvoir prononcer un jugement.

M. Jodoin a dit que le mouvement syndical canadien n'est pas contrôlé de l'extérieur, mais que le CTC est une centrale autonome.

Parlant du nouveau parti politique, le syndicaliste a dit que les syndicats ne veulent par là contrôler le pays, mais simplement collaborer avec les autres classes.

Le président du CTC a suggéré un budget déficitaire pour redonner de la vigueur à notre économie. Il a demandé à la Fédération des travailleurs du Québec de réclamer le droit d'association pour les employés civils.

Vaste programme pour réduire le CHOMAGE

QUEBEC. (D.P.) — La Fédération des travailleurs du Québec, réunie en congrès, a suggéré hier un vaste programme à court et à long terme pour lutter contre le chômage.

Comme solutions immédiates, la centrale syndicale suggère:

a) La mise en chantier de travaux de toutes sortes par les gouvernements municipaux, et fédéral;

b) L'établissement de contingentements sur les importations de produits étrangers qui font une concurrence déloyale et injuste aux produits canadiens;

c) Des amendements à la loi d'aide aux municipalités pour effectuer des travaux d'hiver de façon que la contribution des gouvernements supérieurs s'étende non seulement au coût de la main-d'oeuvre, mais aussi au coût des matériaux. Cette aide, selon la FTQ, devrait être accordée durant toute l'année.

Comme solutions à long terme, la Fédération propose:

a) L'adoption d'un plan d'économie dirigée prévoyant le développement de toutes nos ressources et le maintien du plein emploi;

b) L'étatisation de tous les services publics;

c) L'établissement dans le Québec et les provinces maritimes, d'usines d'affinage de nos matières premières;

d) L'institution de nombreuses écoles de métiers pour la formation d'ouvriers spécialisés.

EXTENSION réclamée de la Régie des loyers

QUEBEC. (D.P.) — La Fédération des travailleurs du Québec a réclamé hier non seulement le maintien mais aussi l'extension de la Régie des loyers.

La centrale syndicale est revenue à la charge pour réclamer l'étatisation de toutes les usines d'énergie électrique et des installations de distribution du gaz naturel dans la province de Québec.

Elle s'est opposée à toute hausse des prix du gaz naturel.

Au sujet de la Régie des loyers, la Fédération désire que les municipalités ne soient plus libres de décider elles-mêmes si cette régie doit être maintenue ou abolie sur leur territoire.

Elle désire que le mouvement syndical soit représenté au sein de la commission chargée d'appliquer la régie et que celle-ci puisse entendre les plaintes des locataires touchant la sécurité et l'hygiène.

En ce qui concerne l'étatisation de la Corporation du gaz naturel du Québec, des délégués ont dit que celle-ci est mal administrée et que ce sont les consommateurs qui en souffrent.

Expositions de qualité et fin de La boîte à chansons

QUEBEC. (par André SIROIS) — Les expositions de qualité se succèdent actuellement à un rythme qu'on a rarement vu à Québec.

Primo, on a enfin amélioré le niveau qualificatif des expositions du foyer du Palais Montcalm; après Albert Rousseau, c'est Landryvan qui y présente jusqu'à mercredi quelques-unes de ses plus récentes oeuvres.

Secundo, "La Huchette" inaugurera dimanche une importante exposition d'émaux de Denys Morisset constituée de 25 pièces.

Par ailleurs, "La boite à chansons" présente en fin de semaine Hervé Brousseau, Gilles Vigneault et Monique Riel.

Ce soir, on pourra assister au Palais Montcalm à la deuxième représentation du "Café qu'on sert" des étudiants de médecine.

Dimanche, le 20, à 2 h. 30; à la "Porte Saint-Jean", concert de jazz avec Gisco Normands. A "La Huchette", vernissage de l'exposition de Denys Morisset; à la salle Marquette, à 8 h. 30, music-hall étudiant;

Lundi, le 21 : à la "Boite à chansons", Jassmo habituel;

Mardi, le 22 : lancement du 3e tome des "Mémoires" de l'honorable T.-D. Bouchard; à 8 h. 30 : conférence de M. André Latreille aux Mardis universitaires; sujet : "saint Vincent de Paul";

Jeudi le 24 : vernissage au foyer du Palais Montcalm; au Palais Montcalm aussi : deuxième concert symphonique universitaire, soliste : Monique Haas, pianiste; directeur, Roland Leduc;

Vendredi, le 25 : Catherine Sauvage de retour à la "Boite à chansons";

Samedi, le 26 : inauguration de la nouvelle salle d'expositions "Pego's" et vernissage de l'exposition d'émaux de Thérèse Brassard; et aussi : . . . spectacle final . . . de "La boite à chansons" . . .

Fin de "La boite à chansons"

Comme on le voit, toutes les nouvelles ne sont pas heureuses; certains habitués prévoyaient bien un peu la fermeture de la "boite" qui, depuis quelque temps n'avait eu que des spasmes financiers comme la venue de Catherine Sauvage ou de Pauline Julien . . .

Mais, on espérait malgré tout que des mesures comme l'ouverture de la "boite" uniquement en fin de semaine la sauve et nous permette de conserver l'unique cabaret québecois où l'on n'a pas ce "public de tavernes" dont parlait une journaliste montréalaise pour une autre boite de nuits québecoise.

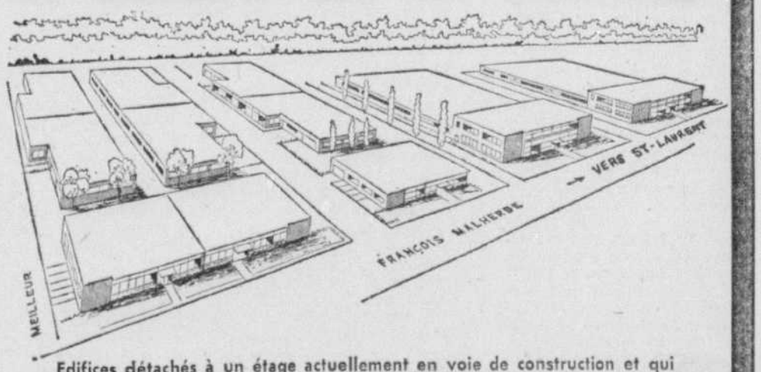
Il serait indécent de gémir sur son sort; les faits parlent d'eux-mêmes pour les intéressés.

Nous demeurons reconnaissants à Jean Leblond et aux autres responsables d'avoir poussé si loin Gilles Vigneault et d'avoir permis de se faire entendre à Marie Savard, Pierre Desrosiers, Yves Roberge, Monique Riel, Monique Miville-Deschênes, Hervé Brousseau, Marcel Raffi, Jacques Keable, Claude Beaudoin, Claude Gauthier et autres.

Nous somms aussi reconnaissants à ces gens de nous avoir présenté Pauline Julien, Catherine Sauvage et Félix Leclerc dans des répertoires poétiques qui leur plaisaient et non pas dans un répertoire obligatoirement commercial.

Les malins diront que c'est la cause de la fermeture de la "boite" . . .

A LOUER ou A VENDRE



Edifices détachés à un étage actuellement en voie de construction et qui seront terminés selon vos données, grandeurs variant de 5,000 à 60,000 pieds carrés.

Endroit : Le secteur des boul. St-Laurent et Métropolitain qui offre d'excellentes commodités de transport et d'embauchement.

CARACTERISTIQUES

- Loyers modiques
- Edifices ignifuges à gicleurs
- Stationnement privé
- Programme d'agrandissement prévu
- Main-d'oeuvre
- Voies d'évitement
- Facilité d'accès
- Expédition au niveau des camions

Pour recevoir notre catalogue et plus de renseignements veuillez communiquer avec M. C. Saros à DUpont 7-7120 ou écrire à

THREE STAR CONSTRUCTION LTD.

8900 av. du Parc, Montréal, P.Q.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Les propos tenus par Red O'Quinn devant les membres du Kiwanis au sujet de la part du football dans l'éducation tombaient fort à propos. La veille, lors de la réunion de presse de la commission athlétique de l'université Laval, le président L'Ecuyer avait répondu à une question du confrère Louis Fusk que Laval ne pouvait pratiquer ce sport pour le moment, faute de fonds.

C'est très malheureux et on devrait trouver une solution, soit du côté des anciens, soit avec l'aide de l'université elle-même. Nous devons déplorer que les anciens de Laval n'aient pas le même souci du sport à leur Alma Mater que les "Alumni" des universités américaines. Les millionnaires ne foisonnent pas chez les anciens de la première université française d'Amérique, mais il devrait se trouver assez de professionnels à l'aise pour que la question pécuniaire ne soit pas un empêchement à l'existence du football à Laval.

Plusieurs étudiants ont reçu une bonne formation de football dans nos collèges classiques, mais ils ont cessé de jouer faute d'équipement, ou encore ils tentent de ne pas perdre toutes leurs notions en s'alignant pour des équipes de banlieue en fin de semaine. En scrutant attentivement la liste des élèves, on y découvrirait peut-être un autre Skypeck parmi les étudiants étrangers. De toute façon, même une équipe formée de nos vedettes interscolaires tiendrait son bout avec Bishop, Macdonald College et le Collège militaire royal.

On a tenté en vain lors des premières années du Rouge et Or au hockey d'intéresser les étudiants et les anciens au moyen de meneurs de foule : ce fut un échec. Seul le football se prête bien à ses manifestations de solidarité entre étudiants d'hier et d'aujourd'hui.

MARANDA AURA UNE AUTRE CHANCE

Les amateurs de baseball de la rive sud tiendront ce soir une réception civique en l'honneur de Georges Maranda qui a été cette année le premier athlète de la région de Québec à porter les couleurs d'une équipe majeure. On sait en quelles circonstances, le meilleur lanceur de l'Association américaine pour la saison 1959 a été laissé sans protection par les Braves de Milwaukee lors du repêchage et est ainsi passé du Louisville aux Giants de San Francisco.

Sans une opération à un coude, Georges aurait conservé sa place sur la liste de protection et aurait eu une chance véritable avec Milwaukee tout comme les Piché, Nottebart, Mackenzie et Brunet qui tous venaient après Maranda à Louisville. Maranda n'a pas eu de chance véritable à San Francisco tombant derrière les Sam Jones, Johnny Antonelli, Mike McCormick, Billy O'Dell.

Georges soutient que son opération au bras a été un succès mais il n'a pas eu l'occasion en 50 manches de prouver quoi que ce soit. Les Giants l'ont toujours traité comme un des leurs à preuve cette magnifique tournée au Japon, alors qu'il était déjà décidé qu'il passerait à la liste du Tacoma. Maranda a gardé un rendement moyen à San Francisco. En 50 manches, il a alloué 27 points mérités pour une moyenne de 4.75 par joute. Il a donné 51 coups sûrs, ce qui est également normal. Ses 30 buts sur balles sont compensés par 29 retraits au bâton.

Qu'il joue dans la ligue de la côte du Pacifique, ou qu'il soit repêché par un des nouveaux clubs des ligues majeures, Georges n'a besoin que de jouer régulièrement pour retrouver sa forme et c'est le voeu que nous lui formulons en ce jour de célébration.

ICI ET LA

Les Reds de Providence aligneront deux vétérans de retour après une absence prolongée. Dutch Reibel et Benny Woit seront de la partie contre les As dimanche soir... Howie Glover est employé de moins en moins par les Red Wings de Détroit et il ne faudrait pas se surprendre de le retrouver à Hershey sous peu... La dernière fois où les Alouettes sont venus disputer une exhibition de pré-saison à Québec, ils remportèrent la Coupe Grey. Ce serait peut-être une recette à expérimenter à nouveau l'an prochain... Al Millar a été prêté aux Wolves de Sudbury pour les joutes d'hier et de ce soir. Il rejoindra les Bears à Rochester dimanche soir... Le médecin des Bisons de Buffalo décidera aujourd'hui si Roy Edwards est complètement remis de l'infection qu'il a contractée vendredi dernier et qui a causé son remplacement par Roger Crozier dans la dramatique joute contre les As dimanche dernier.



LES PORTE-COULEURS ROUGE ET OR — Voici l'équipe qui portera les couleurs de l'université Laval dans la Conférence intercollégiale d'Ottawa et du St-Laurent. Debout : Jean-Jacques Noreau, Denis Vanasse, Normand Bouchard, Jacques Papillon, Robert Pagé et l'instructeur Yvan Girardin; à genoux : Normand Houle, Paul Marmen, Louis Roberge, Laurent Boucher et le champion compteur des trois dernières années, Robert Giroux. Le Rouge et Or recevra ce soir à Limoilou dans la joute d'ouverture les champions de la dernière saison, l'université Bishop.

Ouverture officielle de la ligue interuniversitaire de basketball

QUEBEC. — La ligue interuniversitaire de basketball fera son ouverture officielle, à Québec, ce soir, alors que les porte-couleurs de l'Université Bishop viendront rendre visite au Rouge et Or de l'Université Laval, dans une partie de l'Ottawa-St. Lawrence Intercollegiate Athletic Association, prévue pour 8 h., au gymnase de la salle paroissiale de Limoilou, 801, 4e rue. Pour Laval, ce sera les débuts d'une sixième année consécutive dans le basketball interuniversitaire et les dirigeants de l'équipe espèrent que ce sera leur saison chanceuse et également la meilleure dans les annales du club.

Pour les visiteurs, l'Université Bishop's, cette joute marquera une autre saison qu'ils croient aussi fructueuse que la dernière, alors qu'ils ont remporté le championnat de la section Est de l'O.S.L.I.A.A. sans subir une seule défaite en 8 rencontres. En effet, les représentants de l'Université de Lennoxville ont remporté le championnat au cours de la dernière saison et ont ainsi mis fin aux deux championnats remportés auparavant par les représentants de l'Université de Montréal.

L'alignement du Bishop's ne nous est pas connu au moment d'aller sous presse, mais il semble que le pilote des champions de l'an dernier, Garth Smith, est assuré d'avoir une équipe qui représentera de nouveau avec avantage les étudiants anglais des Cantons de l'Est.

Pour l'Université Laval, le pilote Yvan Girardin s'est dit assuré d'avoir cette saison une équipe qui fera aussi belle figure que l'an dernier, alors que le Rouge et Or a fini au second rang dans le classement des équipes qui comprenaient, outre Bishop et Laval, Macdonald College, l'Université de Montréal et le Collège Militaire Royal de St-Jean.

A l'avant, les couleurs Rouge et Or seront défendues par Robert Giroux, le meilleur compteur du circuit depuis 3 ans, Laurent Boucher, Roger Pagé, Jean-Jacques Noreau, Louis Roberge et Normand Houle, tandis que la défensive de l'équipe sera composée de Noël Bouchard, Jacques Papillon, Denis Vanasse et Paul Marmen. Lors de leur première joute dans la Ligue de la Cité, les joueurs de Laval l'ont emporté par le compte de 63 à 36 ; ce qui prouve leur puissance à l'attaque, mais tous les partisans de l'équipe sont anxieux de savoir s'ils pourront faire aussi bien contre des équipes interuniversitaires.

L'entrée de la salle est gratuite pour tous.

ACHAT

SUITE DE LA PAGE 13

bre de services administratifs actuellement dispersés aux quatre coins de la Vieille Capitale ; la construction est en excellent état, d'après les architectes et les ingénieurs ; le terrain vaut, à lui seul, $1,000,000 ; il est assez vaste pour un beau parc de stationnement à un endroit stratégique de l'agglomération; et enfin il est relativement près du parlement.

M. Lévesque a déclaré que, pour le mode de paiement, il avait tout d'abord été question d'effectuer des versements multiples échelonnés sur un certain nombre d'années — (une espèce de loyer qui engloberait le prix d'achat) — ; ce projet a été éliminé comme moins intéressant que le système qu'on a approuvé en définitive ;

On donnera : $25,000 au moment de la signature de l'acte de vente ; $1,200,000 avant le 31 mars prochain, soit avant la fin du présent exercice financier ; $1,025,000 à la fin de juin 1962 lorsque le gouvernement prendra possession de l'édifice.

Un arrêté ministériel a été émis mercredi pour autoriser la transaction qui marquera un premier pas dans la voie du regroupement des différentes branches de l'administration provinciale à Québec.

PALAIS

SUITE DE LA PAGE 13

psychiatriques disséminés à travers la province, par exemple à Joliette ou à Sherbrooke.

L'ancien hôpital Sainte-Justine sera donc entièrement réaménagé et transformé en un immeuble administratif où pourront être centralisés les bureaux de divers départements, ainsi que la "censure provinciale".

Le député de Laurier note qu'on est en train de déterminer ce que les travaux de démolition et de réfection, exécutés par ordre de l'Union nationale, ont coûté jusqu'ici. Il s'agirait d'une somme de $1,200,000 alors que cela ne valait pas plus de $500,000.

M. Lévesque a souligné que les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte évidemment de ceux qui concernent le pavillon Saint-Vallier, aujourd'hui terminé, car, dit-il, "nous n'avons pas de contrôle sur ce qui a été payé".

Laval perd 7-6 en surtemps

Lors d'une exhibition de hockey interuniversitaire disputée à Canton, N.Y., les porte-couleurs de l'Université Laval ont subi une défaite de 7 à 6 en période supplémentaire aux mains de l'Université St. Lawrence. Le but victorieux a été enregistré après 7 minutes de surtemps.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

10:00—Fon-fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:00—Big Four Football
3:30—Magazine international
4:00—Film
5:00—Walt Disney présente
6:00—Le comte de Monte Cristo
6:30—Les manchettes Int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Frontière
7:45—La Politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—Film
9:00—Soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Bulletin sportif
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

10:15—La Messe
11:00—Signes de vie
11:30—Mire et musique
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les Travaux et les jours
2:00—Théâtre familial
3:30—Apprenez à dessiner
3:45—Perspectives évangéliques
4:00—L'Heure des quilles
5:00—La Bonne nouvelle
5:30—Le monde du travail
5:45—La parade des animaux
6:00—Le Père Noël
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—Du coq à l'âne
9:31—Théâtre du dimanche
10:31—Tribune Libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:40—Fin des émissions.

LUNDI

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Les nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le capitaine Tombalo
6:00—Sport revue
6:15—Sur la route
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

12:58—Opening
1:00—Big Four Football Playoff
4:30—Test Pattern (with music)
4:58—Opening
5:00—White Barrier
5:30—Cartoon Party
6:00—Teen Club
6:45—News & Sports
7:00—Dennis The Menace
7:30—The Californians
8:00—TV Hour of Stars and On Stage with Monty Wooley
9:00—NHL Hockey
10:15—Juliette
10:45—King Whyte
11:00—CBC News
11:09—Sports Score Highlights
11:14—Late Show
12:29—Sign Off

DEMAIN

12:28—Opeing
12:30—Sacred Heart Program
12:45—U.N. Review
1:00—Country Calendar
1:30—Big Four Football
4:00—Film
4:30—Citizen's Forum
5:00—News Magazine
5:30—The Nature of Things
6:00—The Early Show
7:00—National Velvet
7:30—The World of Music
8:00—Ed Sullivan Show
9:00—G.M. Presents
10:00—Angel
10:30—Encounters
11:00—CBC News
11:09—Sports Score Highlights
11:14—Sign Off.

LUNDI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict is yours
4:00—Bucky & Pepito
4:31—Junior rounduo
4:46—Junior roundup
5:30—Corliss Archer
6:00—The National's Business
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—701
7:30—Don Messer jubilee
8:00—Bold Venture
8:30—Jack Kane show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Festival '61 : "Peking Opera"
11:00—CBC News
11:14—Late show
12:15—App.) Sign off

Partie de quatre points : St-Hyacinthe vs As junior

QUEBEC. — La ligue junior Provinciale poursuivra ses activités en fin de semaine avec des rencontres Montréal-Nord vs Shawinigan, Citadelles vs Trois-Rivières et une joute de quatre points St-Hyacinthe vs As junior.

Cette dernière rencontre sera disputée au Colisée de Québec, à compter de 2 h. 15. On sait que, pour réduire les voyages au strict minimum, la ligue Provinciale a coupé de moitié le nombre des rencontres entre les As et les Citadelles, d'une part, St-Hyacinthe et Montréal-Nord, d'autre part. Il s'agira donc d'une affaire de quatre points alors que les Rangers auront une chance de s'approcher à un point de la tête, advenant une victoire.

Les hommes de Conrad Parent auront probablement besoin de cette victoire pour conserver la première position, car ils n'ont que deux points d'avance sur Shawinigan qui est favori pour l'emporter sur Montréal-Nord. De plus, les Québecois tenteront de venger leur seule défaite de la saison encaissée à St-Hyacinthe dans une autre affaire de quatre points contre les Rangers. Parent, qui en était encore au stage des expériences avec ses gardiens de buts, a confiance qu'André Grenier, maintenant en tête des cerbères du circuit, saura venger l'échec encaissé par son substitut.

Les Citadelles, pour leur part, forts de leur victoire de 13-3 sur les Reds de Trois-Rivières tenteront de venger l'échec de 5-0 à l'ouverture de la saison. Les protégés de Len Corriveau pourraient d'ailleurs monter au troisième rang, advenant une défaite du St-Hyacinthe.

CONCURRENCE

SUITE DE LA PAGE 14

ce technique de l'office provincial de crédit industriel.

Soulignant qu'il ne pouvait fournir trop de précisions sur cet office dont le bill est en préparation, M. Tremblay a noté qu'il appliquerait une politique de prêts à moyen terme : un maximum de dix ans. A même les fonds de $4 millions dont il disposera, cet office pourra garantir des prêts maximums de $75,000.

Il est toutefois bien entendu qu'avant qu'un prêt soit accordé, le service technique du ministère aura préparé l'entreprise à le recevoir, par de nombreux conseils et une aide pratique.

L'Office du crédit industriel envisage aussi la possibilité de placer aux corporations industrielles. M. Tremblay a rappelé qu'il est actuellement question de limiter l'action des fonds industriels municipaux à l'achat des terrains, pour laisser à des corporations industrielles privées, accessibles au crédit, le soin de s'occuper de la construction des usines.

PLANIFICATION

SUITE DE LA PAGE 14

miques canadiennes mettent trop l'accent sur leurs intérêts particuliers et pas assez sur ceux de la communauté. C'est pourquoi elles ne font que coexister et que cette coexistence est loin d'être pacifique.

"Les divergences de vue sur les solutions et les causes de nos problèmes sont souvent envenimées par un dogmatisme idéologique qui se manifeste par des accusations de droitisme et de gauchisme", a noté le conférencier.

Ayant soulevé que le Canada traverse présentement la récession la plus grave de l'après-guerre, M. Lamontagne a toutefois ajouté qu'il y a lieu d'être optimiste, parce que le pays possède encore des avantages marqués sur les autres pays: les ressources naturelles sont abondantes, les techniques de production s'améliorent sans cesse et le pays ne manque pas de main-d'oeuvre qualifiée.

Nos champions quilleurs se rendront à Pittsburgh le 27

QUEBEC. — La finale internationale, par équipes à cinq hommes, pour le championnat mondial aux petite quilles aura son dénouement le 27 du courant, à Pittsburgh, E.-U., a-t-on appris.

M. Ch.-Eug. Larose, de Québec, en a communiqué la nouvelle à Paul-Emile Bélanger, secrétaire-trésorier du 21e tournoi provincial et de l'Est du Canada de petites quilles, et ce dernier l'a transmise aux journalistes.

On sait que le 2e tournoi international par équipes s'est disputé en mai dernier, à Québec, à la salle paroissiale de Limoilou, sous l'égide du tournoi provincial de petites quilles. Plus de 48 équipes ont participé aux éliminatoires de ce tournoi. On en comptait de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rimouski, Plessisville, Princeville, Baie-Comeau, Forestville, Lévis, Côte de Beaupré, etc. L'équipe de la Buanderie Lévis Ltée, dirigée par Armand Boisvert, de Québec, a remporté les honneurs avec un total de 2,838 points.

L'équipe est composée de Lucien Dufour, Guy Chantal, Bruno Savard, Roland Gosselin, René Chabot et Gaston Turgeon. M. Boisvert, bien connu dans les cercles des quilles, en est le gérant et M. Fernand Turgeon, le commanditaire. Les six joueurs et le gérant feront le voyage à Pittsburgh, en avion, allée et retour. Une délégation de partisans ira assister au départ, à l'Ancienne Lorette, le 26 du courant.

Cinéma

BIENVILLE : — "Tueurs de feux à Macaraïbo" (VistaVision) 6.30, 9.55 h. Nouvelles : 7.55 h. "Car sauvage est le vent". 8.10 h. Fin: 11.20 h.

CAPITOL : — Représentation continue de 1.10 à 11 h. "When Comedy was King" (61 min.) à 1.15, 4.30, 7.45 h ; "Dog of Flanders" (96 min.) (CinemaScope) ; couleurs à 2.50, 6.05, 9.25 h. Dernier spectacle complet à 7.40 h.

CARTIER : — Nouvelles : 1 h., 4.25, 7.45 h. "Julie la Rousse" 1.05, 4.35, 7.55 h. : Annonces : 2.40, 9.25 h. : "Les derniers jours de Pompéi" 2.45, 6.05, 9.35 h. Fin 11.10 h.

CINEMA DE LEVIS : — "La mère et l'enfant" 6 h., 9.30 h. Actualités 7.40 h. "Tarzan et le safari perdu" (CinemaScope) 8 h. Dimanche, matinée à 1.30.

CLASSIC : — "Chef de réseau" 1.15, 4.35, 8 h. ; "Un seul amour" 3 h., 6.10, 9.35 h. Fin : 11.10 h.

EMPIRE : — Nouvelles : 1 h., 3.30, 6.10, 8.40 h. "Song without end" : 6 h., 8.30 h. Cartoon : 1.10, 3.40, 1.20, 3.50, 6.20, 8.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h.

ETCHEMIN — "Les lâches meurent aussi" ; "Ariane". Dimanche : "Tout près de Satan" ; "Barrage contre le Pacifique", (couleurs cinémaScope).

IMPERIAL : — "Carnaval de Québec" 12.55, 4.22, 7.49 h. ; "Cri de terreur" 1.11, 4.38, 8.05 h. ; "La dernière torpille" (CinemaScope) 2.45, 6.12, 9.39 h. Sujet 4.19, 7.46 h.

LAIRET : — Nouvelles : 1 h., 4.25, 7.45 h. "Julie la rousse" 1.05, 4.35, 7.55 h. Annonces : 2.40, 9.25 h. "Les derniers jours de Pompéi" 2.45, 6.05, 9.35 h. Fin 11.10 h.

LAURIER — "Quand la bête hurle" 12.45, 4.20 h. Nouvelles : 2.15 h. "La fureur de vivre" : 2.35 h. Fin : 5.50 h. Dimanche : matinée : "Quand la bête hurle" : 12.45 h. "La fureur de vivre" : 1.55 h. Nouvelles : 3.20 h. Vaudeville (Roger Miron), 3.40 h. Fin : 5.40 h. Soirée : samedi, dimanche et lundi : "Quand la bête hurle" : "Quand la bête hurle", (2e rouleau) : 6 h. ; "Fureur de vivre" : 7.15 h. Nouvelles : 8.55 h. Vaudeville, (Roger Miron) : 9.15 h. Fin : 11 h. 15.

PIGALLE — "La mariée est trop belle" : 12.30, 5.20, 10 h. "Haine, amour et trahison" : 1.50, 6.40 h. "La lumière d'en face" : 3.45, 8.36 h. Actualités : 3.36, 8.26 h.

PRINCESSE : — Sujet 1 h., 4.30, 8 h. "Les pirates de Tripoli" 1.30, 5 h., 8.13 h. "L'homme à l'imperméable" 2.41, 6.11, 9.24 h.

RIALTO : — Nouvelles 1 h., 4.20, 7.45 h. "En patrouille" 1.10, 4.30, 7.55 h. "Le cauchemar de Dracula" 3 h., 6.25, 9.45 h. Fin : 11 h.

VICTORIA : — "Chef de réseau" 1.15, 4.35, 7.55 h. "Un seul amour" 3 h., 6.10, 9.40 h. Continuel de 1.15 à 11.20 h.

SILLERY — "Once More with Feeling", (technicolor) : 7.15 h. "Anatomy of a Murder" : 6.55 h. Fin : 11.35 h. Dimanche : "Blue Denim", (cinemaScope), 12.30, 3.45, 6.45, 9.55 h. "A Private Affair", (cinémaScope couleurs) : 2.05, 5.15, 8.25 h. Continuel de 12.30 à 11.25 h.

Convocations

Association des femmes de carrière : 9 h. a.m., à la faculté de Droit, réunion de l'exécutif provincial.

Ce soir à 9 h. 30 : Banquet aux huîtres du conseil 4494 des Chevaliers de Colomb de Limoilou, à 21 boulevard des Alliés.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE 14

nisent le maintien des règlements actuels signalent que l'un des principaux buts de la fusion syndicale, qui a amené la fondation du Congrès du travail du Canada, était de mettre fin aux luttes intersyndicales. Ils craignent que si l'on amende la constitution à cet égard, on en revienne aux luttes d'autrefois.

Ces syndicalistes admettent que la constitution actuelle pose des problèmes, qu'il y a des cas d'exception où il semblerait préférable de permettre un changement d'allégeance syndicale, mais ils ne veulent pas ouvrir la porte aux raids. A leur avis, les dirigeants du CTC sont assez compétents pour régler la plupart des querelles de juridiction qui se posent au sein de la centrale.

Nombreux cependant sont ceux qui croient que le Congrès du travail du Canada devra un jour ou l'autre mettre au point un mécanisme quelconque permettant aux syndiqués insatisfaits de leur syndicat de changer d'allégeance, sans toutefois encourager les syndicats à se faire la lutte entre eux.

L'U.N.

SUITE DE LA PAGE 13

tions qui s'affrontent du côté de l'opposition.

"On dirait parfois que ces gens se lancent mutuellement des pelures de bananes sous les pieds en prévision de la convention du printemps prochain..."

Le député de Laurier dit qu'au temps des gouvernements de l'Union nationale, le langage de la politique était devenu systématiquement hypocrite.

"Les contribuables ont pourtant le droit de savoir les faits tels qu'ils sont, sans que la vérité soit camouflée sous des mots."

M. Lévesque cite un exemple :

Quand M. Jean Lesage a dit qu'on ne peut se débarrasser du "patronage" en quatre mois, c'est vrai. Tout le monde le sait. Et pourtant du côté de l'opposition on proteste, on semble s'étonner comme si le "patronage" était une chose qu'on ne connaissait pas de ce côté-là de la Chambre. Allons !

CONTRATS

SUITE DE LA PAGE 13

de prendre ses responsabilités à ce sujet.

L'autonomie

Au sujet de l'entente avec le fédéral sur la route transcanadienne, M. Pinard s'en est pris à l'attitude négative de l'opposition. Il a ajouté que l'opinion publique pourra juger des avantages de l'attitude du gouvernement actuel au regard de celle de l'ancien régime.

Le parti libéral est fier de défendre l'autonomie provinciale, a-t-il poursuivi, et cela d'une façon positive. Pendant quinze ans, un premier ministre a prétendu qu'il était le seul à pouvoir défendre les droits constitutionnels du Québec. Il a réussi à créer un mythe, celui de l'autonomie par la seule Union nationale, et il a exploité ce mythe à fond par souci électoral.

Le ministre a évoqué les Mercier et les Taschereau comme de grands défenseurs de l'autonomie provinciale. Puis il a accusé les gens de l'opposition de trahir les paroles mêmes de Paul Sauvé, qui déclarait pouvoir négocier avec Ottawa sans mettre en danger les droits constitutionnels du Québec.

Poursuivant son attaque contre l'opposition, M. Pinard a déclaré que la défaite électorale avait laissé les membres de l'Union nationale si désemparés, ébahis et confus, qu'ils ne réalisaient même pas qu'ils étaient en train de détruire l'édifice qu'ils ont édifié pendant leurs années au pouvoir.

"A les entendre, a conclu le député de Drummond, il faudrait que le gouvernement actuel base ses décisions sur la grandeur prétendue de l'Union nationale, alors que depuis qu'ils sont dans l'opposition, ils sont en train de trahir ceux qui les ont dirigés et de faire tomber leurs idoles".

Besoin d'ingénieurs à la Voirie

Le ministère de la Voirie aurait besoin des services d'une centaine de nouveaux ingénieurs, selon une déclaration faite en Chambre hier par M. Bernard Pinard.

Le ministre a fait appel à ce sujet aux futurs diplômés en génie civil, les invitant à venir lui offrir leurs services. Il a ajouté que c'était son intention de hausser les salaires des ingénieurs de son ministère afin qu'ils ne soient pas tentés de se chercher une situation ailleurs.

M. Pinard a fait cette remarque au moment de son discours où il affirmait que son prédécesseur n'avait vraiment pas accompli de miracles pendant son stage au ministère de la Voirie.

"A preuve, a-t-il précisé, que j'ai dû mettre à l'épreuve l'endurance de nos ingénieurs, qui ont travaillé jour et nuit afin de me permettre de signer certaines ententes avec Ottawa."



TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

Rôle prépondérant des Chambres de commerce

BAGOTVILLE (RP) — "Ce n'est qu'au contact des Chambres de commerce que les individus pourraient retirer une bonne dose des qualités essentielles, pour servir de conseillers aux gouvernants à tous les paliers. Le mouvement Chambre de commerce, notre mouvement, est justement l'un de ceux qui peuvent apporter beaucoup dans cette cause.

Aux paliers supérieurs, les dirigeants, les administrateurs s'entourent, et la preuve en est faite sûrement, de conseillers, d'hommes compétents. Pour nos municipalités ces conseilleurs devraient être les chambres de commerce. Et ici, je ne voudrais pas faire de particularités pour une ville, plus que pour une autre, mais je ne crains pas d'affirmer qu'en ce qui nous regarde, il existe une magnifique collaboration, une collaboration que nous voudrions voir dans toutes les villes qui nous entourent. Mais encore, pour remplir ce rôle de conseiller, nous avons le droit d'exiger de la compétence, de la compréhension, et c'est justement au contact des chambres de commerce que les individus pourraient retirer ces qualités essentielles."

C'est ce que déclarait le Dr Charles-Elzéar Simard, président de la Chambre de commerce de Bagotville, réunie en assemblée générale mercredi soir. Le Dr Simard signalait également que l'indifférence, la nonchalance, le manque de sérieux ne devraient pas avoir droit de parole dans cet organisme. Les idées émises doivent se situer au-dessus de toute considération politique et partisane; les aspirations de ce mouvement doivent être nobles et sincères.

On a souvent reproché aux chambres de commerce d'émettre beaucoup d'idées et de ne pas donner toujours une suite à ces idées. C'est peut-être vrai, en partie, cependant, ajoutait le Dr Simard, le bilan que ce mouvement peut apporter à la postérité est déjà impressionnant, et c'est le propre de tout organisme humain de faire quelques erreurs.

Mais, dans bien des milieux d'aujourd'hui, on découvre les Chambres de commerce, parce qu'elles apportent la concrétisation d'efforts lents et laborieux. Les conditions sont souvent, pour ne pas dire toujours, difficiles pour travailler vite et bien. Les budgets sont nettement insuffisants, j'allais dire insignifiants. Les bonnes volontés se font de plus en plus rares, la vie trépidante de notre siècle n'est pas de nature à aider les responsables dans leur travail. Cependant, il reste que les erreurs se doivent d'être corrigées. Elles le seront si tous se donnent la peine de s'unir, de s'épauler franchement et de donner au mouvement l'essor nécessaire.

Avec tous ces points, terminait-il, qu'attendez-vous messieurs pour répondre à notre invitation, pour nous aider financièrement avouons-le, pour nous aider aussi, et c'est très important, de votre personne et de votre expérience. Nous comptons avoir la coopération et la bonne volonté de cent pour cent de nos commerçants et non de 25 pour cent, comme c'est le fait aujourd'hui. Il est temps, plus que jamais, de se serrer les coudes, de s'entraider, de se réconforter à prix de sacrifices,



POUR MOUSSER LES TRAVAUX D'HIVER A CHICOUTIMI — A une conférence de presse qui se tenait aux bureaux de l'assurance-chômage de Chicoutimi, grâce à une initiative de la Chambre de Commerce, un comité s'est formé, en vue d'organiser le mieux possible la lutte au chômage, par une grande expansion des travaux dits d'hiver. On voit ici des membres du comité à l'oeuvre. Assis, de gauche à droite, M. P.-E. Lambert, gérant du bureau local de l'assurance-chômage, qui devient le secrétaire du comité; M. Ernest Gauthier, échevin de Chicoutimi, qui en assume la présidence; M. Neil Stewart, de la Jeune Chambre de Commerce de Chicoutimi, l'un des membres du comité; à l'arrière, même ordre, M. Gabriel Galarneau, surveillant de la division du placement à l'assurance-chômage; M. Emmanuel Tremblay, officier des relations patronales au même organisme, tous deux membres du comité.

Dans la région

Combattre le chômage par la PETITE INDUSTRIE

JONQUIERE. (M.T.) — "Comment se fait-il que dans une région aussi riche que la nôtre on ne puisse pas faire vivre nos gens ?" Ce point d'interrogation a été posé à l'assemblée des maires sur le chômage, par le préfet de comté du Lac-St-Jean, M. Jos-Elie Maltais.

Pour combattre le chômage que connait notre région, le préfet de comté a laissé entendre qu'il faudrait de l'industrie, dans le genre de celle que l'on retrouve lorsque l'on sort de la région.

M. Maltais a demandé en outre aux membres du comité sur le chômage si cette absence d'industrie n'était pas due à un manque de capitaux ou d'hommes qui ne veulent pas prendre de risques, et il a ajouté : "Est-ce que nos ouvriers ne seraient pas trop exigeants ?"

Selon lui, il vaudrait mieux trouver des hommes pour s'occuper de promouvoir l'établissement de petites industries dans la région plutôt que d'attendre après les gouvernements.

En réponse au préfet de comté, M. Alfred Gauthier a rappelé qu'un des buts du comité sur le chômage était d'obtenir un Conseil d'orientation économique. Sur cette question d'un conseil d'orientation économique, M. Louis-Philippe Boily a mentionné qu'il y avait déjà eu du travail de fait sur ce sujet.

Le président du conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean a toutefois déclaré que, de ce côté, le travail sera effectif en autant que les gens qui s'en sont occupés auront le moyen de continuer dans cette voie. M. Boily a aussi fait remarquer au sujet de l'établissement d'une entreprise, que pour lancer une petite industrie il faut prendre les mêmes précautions que pour une grande.

Pour sa part, dans la discussion qui s'ensuivit, M. Maurice Paradis, de la Chambre de commerce d'Alma, a fait savoir que des économistes avaient préparé un rapport qui n'avait jamais été soumis à la Chambre du Saguenay, à la suite du changement de gouvernement.

On sait, en parlant de gouvernement, que ce dernier a établi un conseil provincial d'orientation économique. Partant de ce fait, le comité régional permanent pour obvier au chômage se propose d'offrir sa collaboration aux autorités provinciales dans leur désir de créer en outre des sous-conseils d'orientation économique dans les différentes régions de la province.

Jonquière-Kénogami

M. Paul Tremblay est président du Centre d'éducation syndicale

JONQUIERE. — Il sera avantageux pour les intéressés de noter que c'est bien M. Paul Tremblay, 38A rue Laurier, Kénogami, qui a été élu président du Centre d'éducation syndicale de Jonquière-Kénogami. Pour toute information ou communication, il faudra référer à cette adresse ou signaler LI. 2-6287 ou encore LI. 7-3725.

Une erreur d'impression qui s'était glissée dans un communiqué de cet organisme mentionnait que c'était M. Léopold Tremblay, de Jonquière, qui avait été élu président.

"Les conservateurs sont victimes de la grande presse et de Radio-Canada"

-- M. Vincent Brassard

JONQUIERE. (M. T.) — "Nous, les conservateurs, sommes victimes de la grande presse et de Radio-Canada, qui sont, 24 heures par jour, opposés au gouvernement", a déclaré M. Vincent Brassard, député fédéral de Chicoutimi, qui prenait la parole comme invité d'honneur à la fondation de l'Association fédérale conservatrice du comté de Lapointe.

En parlant de la grande presse, M. Brassard a tenu à préciser qu'il ne parlait pas du journal LA PRESSE, mais de la presse en général. Le député de Chicoutimi, après avoir déclaré que le parti conservateur semblait plus uni que jamais, en dépit de certaines élections récentes, s'en est pris surtout à Radio-Canada.

"Pour ne donner qu'un exemple, dit-il, dernièrement le gouvernement annonçait des augmentations de salaires aux forces armées, augmentations qui touchaient 300,000 Canadiens. Radio-Canada a donné une courte nouvelle sur ce sujet. Le même soir, Jean Lesage a parlé pendant deux minutes et demie d'une question tellement peu importante que je ne m'en souviens plus".

Et M. Vincent Brassard d'ajouter : "Radio-Canada est une entreprise d'Etat. Les libéraux y ont mis leurs créatures et tant que leur terme d'office n'est pas terminé, on ne peut pas les déloger. C'est ce qui fait que nous avons mauvaise publicité".

Le député de Chicoutimi a continué en disant qu'il était disposé à tenir une assemblée contradictoire avec le député du comté de Lapointe. Il a aussi accusé les libéraux d'avoir laissé monter l'inflation, ce qui fait que dans la pratique on a de la difficulté à vendre le papier et l'aluminium canadiens.

Au cours de la même soirée, M. Robert Lefrenière, député de Québec-Montmorency,a également pris la parole. Il a parlé notamment de la responsabilité du gouvernement vis-à-vis le chômage, lequel n'aurait pas été créé par le parti conservateur. "Il est entendu, dit-il, que le gouvernement au pouvoir est responsable du chômage, mais pas à 100 pour cent. Vis-à-vis le chômage, le devoir du gouvernement existe et il a pris d'excellentes mesures, comme les travaux d'hiver par exemple".

Traitant de Radio-Canada, le député de Québec-Montmorency a simplement fait remarquer que les hommes qui s'y expriment connaissent mieux les faits et gestes des anciens partis. "Notre gouvernement est jeune. Il s'agit d'être patient et dans ce domaine-là, nous finirons par avoir notre part de publicité", de conclure M. Lafrenière.

Offre concernant l'Académie Commerciale de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. T.) — Les commissaires d'écoles de Chicoutimi se réuniront en assemblée régulière mardi prochain et, déjà, l'on prévoit une assemblée importante, où l'Académie Commerciale tiendra la vedette. Cette question, qui fut reportée lors de la précédente assemblée, sera à nouveau débattue avec l'apport d'éléments nouveaux importants.

Officieusement, nous avons appris que la commission scolaire de Chicoutimi aurait reçu une offre d'achat d'un propriétaire de Chicoutimi. L'offre serait toutefois un peu inférieure au résidu de la vente consentie aux placement du Saguenay, l'année dernière, soit un montant de $360,000.

Le projet d'achat sera fort probablement présenté par Me Jacques Riverin, président de la commission scolaire ; mais il est impossible d'imaginer, pour le moment, comment cette nouvelle sera accueillie par ses collègues.

Il est difficile également de prévoir ce qu'il adviendra de la vieille académie, si elle passe dans les mains d'une tierce personne. Il est possible qu'il s'agisse d'un placement à long terme.

Efficacité du bureau de tourisme de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. T.) — "Le bureau du tourisme de Chicoutimi rend énormément de services à la ville et à la région. Les résultats obtenus sont considérables et trop souvent méconnus du public". C'est ce que précisait Mlle Emilie Jean, directeur adjoint, en remettant à la presse le rapport des activités de ce bureau au cours de la dernière saison touristique. Elle ajoutait, en plus, que les renseignements expédiés à l'étranger sont responsables des visites de plus en plus fréquentes d'Américains et même d'Européens, au Saguenay.

Au total, 721 personnes de la région se sont adressées à Mlle Jean pour obtenir des informations, 1,783 touristes étrangers ont fait de même, ce qui donne un grand total de 2,504 personnes pour l'année 1960. Durant les trois mois où l'activité touristique est particulièrement intense, le bureau du tourisme de Chicoutimi a reçu la visite de 278,964 personnes en juin. Il s'agit d'une augmentation considérable si on compare ces chiffres avec ceux de l'année dernière.

Ces chiffres ne révèlent d'ailleurs pas fidèlement le travail que fait à l'étranger le bureau du tourisme, puisque une bonne partie des gens qui disposent d'informations sur la région ne s'arrêtent pas au bureau lorsqu'ils sont de passage parmi nous. Il y a des exceptions, bien entendu, et c'est avec plaisir que Mlle Jean parle d'un citoyen d'Oakland, en Californie, qui a fait un voyage au Saguenay, après avoir reçu des informations du bureau du tourisme et qui s'est rendu à l'hôtel de ville spécialement pour rencontrer la directrice de cet organisme touristique.

On a bien peu d'espoir de retrouver M. A. Lavoie

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le quartier général de l'aviation, à Ottawa, a demandé que cessent les recherches qui se font en vue de retrouver le garde forestier Arthur Lavoie, pilote d'un léger monomoteur, disparu depuis le 29 du mois dernier, ou qu'elles soient considérablement restreintes, au moins. Ces jours derniers, la mauvaise température n'a guère permis de reprendre ces recherches; mais on a utilisé jusqu'à 15 avions et environ 100 hommes, y compris des parachutistes et des officiers spécialement entraînés à ce travail.

Les avions employés venaient de Trenton et Rockliffe, en Ontario, du C.A.R.C., du ministère des terres et forêts du Québec, de la station aérienne de Bagotville, des compagnies Sex. Fecteau et Air-Service du Témiscamingue. Ces appareils ont effectué 102 envolées, pour 376 heures de vol, dont 7 heures dans des conditions atmosphériques adverses.

Les recherches ont commencé le 7 novembre, quand M. Blair Tuggey, gérant de Nordair à Roberval, rapporta au centre de recherches aériennes de Trenton, que M. Lavoie n'était pas revenu d'une envolée faite le 29 octobre. On ne savait pas, d'ailleurs, où se dirigeait le garde-chasse, dans cette envolée; car il n'avait pas soumis de plan de vol ou de plans écrits, comme il est normale de le faire dans les régions éloignées que l'on survole.

52,707 milles carrés ont été survolés et explorés systématiquement, d'après les routes qu'aurait pu emprunter le disparu, jusqu'au nord du lac Mistassini et de Rupert's House, ainsi qu'à l'ouest de la Baie James.

On retiendra un avion à Bagotville, pour poursuivre, à l'occasion, des recherches que légitimeraient des rapports sérieux ou de nouvelles informations. Ces indications diverses devront parvenir au lieutenant de section J.P. Fortin, officier senior du contrôle de vol à la base de Bagotville.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fonfon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:00—Football du Big 4 : Final, 2e partie
3:30—Magazine international
4:00—Film
5:00—Walt Disney présente
6:00—Ralliement des créditistes
6:15—Film
6:25—Claire Joie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Père Noël
7:15—Apprenez à dessiner
7:30—Tirons ensemble
7:45—Politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey Toronto vs Montréal
10:15—Chansons
10:30—Le siffleur
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Silence, on tourne
12:50—Nouvelles anglaises
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Mire et musique
10:15—La messe
11:00—Signes de vie
11:30—Perry Como Show
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Premières armes
2:30—Les idées en marche
3: 0—Concert
4:00—L'Heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Parade des animaux
6:15—Télévisites
6:30—Robin des Bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:0 —Du coq à l'âne
9:30—Théâtre du dimanche
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:40—Fin des émissions

LUNDI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roy
5:30—Opération mystère
6:00—Film
6:15—Tirons ensemble
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles Locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Apprenti sorcier
7:15—Invitation à l'élégance
7:30—Film
7:45—C'est une chanson
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:32—Commentaires
11:36—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

Agrandissement des quais de Bagotville à l'étude

BAGOTVILLE. (R.P.) — Verra-t-on un jour l'agrandissement des quais de Bagotville ? Du moins, un comité spécialement nommé, dans la Chambre de commerce de Bagotville, dont M. Jean Lavoie est le responsable, travaille en ce moment à terminer la compilation d'un volumineux mémoire ou plutôt d'un ensemble de correspondance entreprise entre différentes industries qui verraient d'un bon oeil un aménagement moderne de ces quais.

Le rapport présenté par le responsable de ce comité, lors de la dernière assemblée générale, a été approuvé par les membres de la Chambre, et soumis à M. David Walker, ministre des Travaux publics, et une copie parviendra à M. Balcer, ministre des Transports à Ottawa.

Selon les statistiques compilées par M. Lavoie, la Consolidated Paper Corporation, de Port-Alfred, ne peut recevoir les navigateurs, pour faire le plein de mazout de leurs petits navires; les Industries Saguenay Ltée se voient dans l'obligation de refuser des réparations aux océaniques, parce que les quais de Bagotville sont trop petits et toujours employés. L'agrandissement de ces quais faciliterait donc une plus grande activité dans les eaux de la Baie des Ha ! Ha !

Les immigrants concourent à la prospérité du Canada

ARVIDA. (J.P.) — "Pourquoi sont-ils venus ? Oui, qui sont-ils, ces milliers et ces milliers d'immigrants qui, depuis 1946, ont choisi, librement pour la plupart, de venir se fixer au Canada et d'en faire leur seconde patrie ?"

Ce sont les questions que posait Mlle Germaine Bundock, journaliste, anciennement de Québec et maintenant attachée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration canadienne, aux membres du Kiwanis, cette semaine, à l'occasion de leur souper hebdomadaire, au Saguenay Inn, à Arvida.

Après avoir révélé que, depuis 1946, il est venu, au Canada seulement 1,934,000 immigrants, la conférencière a parlé des courants d'immigration qui ont amené aux pays, pour diverses raisons, une foule de personnes qui concourent à la prospérité du Canada.

"Ils sont venus pour diverses raisons : certains pour rejoindre des parents établis ici; d'autres, pour jouer leur rôle dans le développement d'une jeune nation; quelques-uns pour fuir les restrictions de toutes sortes imposées par leur pays et certains, pour fuir le spectre de la guerre en Europe et, enfin, les plus à plaindre ceux qui ont fui le rideau de fer et ses misères".

Mlle Bundock a souligné que, quelles que soient les raisons qui ont amené ces nouveaux citoyens, tous ont une même ambition : se trouver une place dans l'économie canadienne et dans la société. Car, a poursuivi la conférencière, il est édifiant de remarquer les excellentes qualifications et les belles qualifications et les belles qualités que possèdent ces nouveaux venus".

Puis, elle a mentionné les pays européens qui ont fourni le plus d'immigrants. La Grande-Bretagne, dont les ressortissants sont attirés par plus d'un trait, langue, religion et possibilité de faire valoir leurs talents. Les Italiens, venus en grand nombre afin d'améliorer le sort qu'ils envisageaient dans une patrie surpeuplée. Les Allemands, les Hongrois, qui ont commencé, bien avant l'exode massif de l'automne 1956, de s'acheminer vers le Canada.

Puis, Mlle Bundock a posé la question suivante : "Ces milliers d'immigrants qui, pour des raisons diverses et multiples, se sont acheminés vers notre pays depuis quinze ans, ont-ils connu le succès ou l'échec dans leur nouvelle patrie ?"

"Ce n'est pas, je crois, verser dans un optimisme exagéré ou déformer les faits d'affirmer que, pour la grande majorité d'entre eux, la venue au Canada s'est soldée par une réussite. Si l'on tient compte du nombre considérable de professionnels et d'ouvriers spécialisés qui ont facilement trouvé de l'emploi sur le marché de la main-d'oeuvre, on a effectivement le droit de parler de succès... Personne n'ignore désormais que le développement industriel croissant du Canada a provoqué une demande considérable de travailleurs professionnels et spécialisés et que les progrès rapides de la technique moderne ont créé un besoin de plus en plus grand d'hommes de sciences et d'experts dans les sphères administratives du commerce et de l'industrie. Grâce à l'immigration, le recrutement des uns et des autres est devenu une tâche beaucoup plus simple".

Après avoir fait état du succès de la généralité des immigrants au Canada, la conférencière a déclaré que l'on peut aisément discerner les raisons de l'échec de quelques-uns d'entre eux, comme l'inaptitude à maîtriser les techniques canadiennes de travail, l'ignorance complète de l'une ou l'autre des deux langues officielles et, enfin, un certain climat d'incompréhension qui, pour eux, s'est prolongé trop longtemps au lendemain de leur arrivée.

Enfin, l'attachée à l'immigration canadienne a conclu : "J'ai essayé de vous démontrer un peu ce que sont ces milliers de nouveaux venus qui, désormais, vivent et travaillent à nos côtés. Maintenant que vous les connaissez un peu mieux, peut-être leur accorderez-vous davantage votre bienveillance et votre compréhension. Le Canada est immense ; la sympathie de ses habitants ne doit pas l'être moins".

Collision à un passage à niveau

PORT-ALFRED. (R.P.) — Un accident, qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit, hier, au passage à niveau du chemin de fer Roberval-Saguenay, à proximité des établissements de la Consolidated Paper Corporation.

Les victimes en furent MM. Alphide Gagnon, 107-A, de l'avenue du Port, et M. Prince Girard, 30 de la 8e rue. Le véhicule a heurté assez rudement un convoi de chemin de fer; mais les deux occupants s'en sont tirés assez bien. Le conducteur ne semble pas avoir souffert du choc et M. Girard n'a subi que des blessures superficielles. La voiture n'est pas trop endommagée, non plus.

Les négociations avec l'Alcan ont recommencé aujourd'hui, à Arvida

ARVIDA. (M. T.) — Les négociations en vue de la signature des conventions collectives de travail aux usines d'Arvida, entre la direction locale et le syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, ont repris cet après-midi, à Arvida, à la demande de ce dernier.

La direction des usines d'Arvida a accepté que des négociations locales aient lieu en même temps que les discussions de Shawinigan où la compagnie et le syndicat vont négocier certaines clauses exportables aux établissements de l'Alcan et de ses compagnies affiliées dans la province de Québec.

"En acceptant cette proposition du syndicat, dit M. W. G. Donnelly, directeur des services du personnel aux usines de l'Alcan d'Arvida, nous avons suggéré que les négociaitons au sujet des employés payés à l'heure commencent par l'item "élimination des classes de métier". Nous pensons qu'un accord sur cette clause aura une influence sur d'autres clauses, et sur celle de l'ancienne en particulier. C'est la raison pour laquelle elle devrait être réglée d abord." Le syndicat s'est déclaré d'accord pour accepter cette proposition de la compagnie.

Au sujet de la convention régissant certains employés de bureau et de laboratoires aux usines locales, M. Donnelly a dit qu'il se mettra en contact avec M. Adrien Plourde, président du syndicat d'Arvida, lundi. Les parties se rencontreront mercredi, à 9 h. du matin, pour poursuivre leurs négociations.



LA GREVE SUR LE TAS ? — Une dizaine de camionneurs, qui transportent du gravier sur les lieux de la construction du nouveau moulin de la compagnie Price Brothers, se sont mis en grève. A l'emploi de M. Théo Gagnon, de Jonquière, ces camionneurs prétendent qu'ils ne sont pas assez payés. Ils demandent $1.16 la tonne-mille pour 17 milles. Ils recevraient actuellement $0.89 la tonne-mille pour le même parcours. Dans leur grief, ces camionneurs réclament aussi d'être payés pour le temps qu'ils travaillent. On en voit quelques-uns ici, attendant que ce conflit soit réglé. Malgré cette ligne de piquetage, la circulation n'a pas été interrompue sur la voie donnant accès au nouveau moulin.

A Roberval

L'Amicale des Ursulines réorganisée

ROBERVAL. (L.L.) — Une grande journée de récollection aura lieu dimanche le 20 novembre au couvent des Ursulines de Roberval, pour toutes les anciennes élèves de cette institution. Grâce à cette réunion, l'Amicale revivra forte et active. Déjà les bases de la réorganisation sont fixées et le Conseil d'administration formé en partie. La présidente d'honneur est Mme J.-O. Gagnon et la présidente du Conseil d'administration, Mme Cyrille Potvin, de Roberval.

Le programe de la journée comprendra, à 9 heures a.m., l'inscription; à 10 heures, une causerie du R. P. Marcel Chaput, S.S.S. et à 11 heures une messe. Un diner-buffet accommoder à celles qui le désireront.

Toutes seront les bienvenues à cette récollection.

Convocations

Chicoutimi ce soir, à 8 heures 30, au Petit Séminaire, soirée donnée par le Théâtre universitaire canadien, qui présentera "le journal d'Anne Frank.

Dimanche, assemblée générale de l'Association des pharmaciens du Saguenay;

Egalement demain: assemblée générale de l'amicale des anciens de l'orphelinat de l'Immaculée.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 19 au 25 nov.) Vous pigez ; La même vert de gris ; A toi de jouer Cagban.
Cartier : (du 16, 17, 18, 19 nov.) Retour avant la nuit; La piste des commanches. — (du 20, 21, 22 nov.) : Aventurier du Rio Grande; Filles de nuit.
Impérial : (du 19 au 25 inclu.) : Le ciel n'est pas à vendre; Le danger vient de l'espace.

BAGOTVILLE

Saguenay : (du 19, 20, 21 nov.) : Cette terre est mienne; Pique-nique en pyjamas.

JONQUIERE

Centre : Le fier rebelle; Cet homme est armé (19, 20, 21, 22, 23, 24, 25).
Bellevue : Trois bébés sous les bras; A l'heure zéro (19, 20, 21, 22, 23, 24, 25).

KENOGAMI

Princess : Toutes voiles sur Java; Bas fonds d'Hawaï (19); Thérèse Etienne; Le faucon d'or (20, 21, 22).

ALMA

Alma : Harry Black et le tigre; Une vraie garce (18, 19); Ces voyous d'hommes; Circus of Horrors (du 20 au 23 nov.).
Canadien : Barrage contre le Pacifique; Comment tuer un oncle à héritage (19, 20) ; Un acte d'amour ; La comtesse aux pieds nus; Course au soleil (21, 22, 23).

ROBERVAL

Diana : Les naufrageurs; l'aventurière des Champs Elysées (19); Le temps d'aimer; Le révolté (20, 21, 22, 23).

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Les fourrures...
faits exacts et prix réels



M. MAURICE LABERGE

LA LOUTRE

La publication présente est faite dans l'intérêt du grand public... pour son éducation dans le domaine de la fourrure. Le prix correspond à la qualité dans l'industrie de la fourrure comme dans n'importe quelle autre. Contrairement aux autres branches de commerce où sont établis des prix de liste, il n'existe pas en fourrure des prix de base réguliers. De cet état de choses il découle que la confiance est strictement nécessaire entre le client et son marchand. Le client doit toutefois partir du principe suivant : le prix déboursé pour une fourrure est l'indice de la qualité reçue.

Si vous désirez choisir un manteau de loutre parmi le plus grand choix en ville de manteaux prêts à porter (ou de ballots de peaux pour confection sur mesures dans une style personnel), il y va de votre intérêt de vous rendre sur la rue Amherst, de faire arrêt chez Reid. A même un assortiment de première valeur, vous obtiendrez chez Reid les meilleurs prix pour les plus hautes qualités de manteaux de loutre.

Par l'entremise des spécialistes manufacturiers REID et de la FAIR TRADE FURRIERS ASSOCIATION, nous vous donnons un exposé des prix en vigueur présentement pour les manteaux de loutre. Prix d'aubaine $560; prix vedette $690; prix intermédiaire $850; qualité de choix $990; qualité surchoix $1250 ; qualité de luxe $1450.

Comme dans les bijoux, il y a aussi des joyaux en fourrure. Pour le summum en loutre, le prix peut être plus élevé encore. Les plus rares qualités de loutre à Montréal, section Labrador comprise, vous les trouverez toujours chez REID, les spécialistes en fourrure qui ne vendent aucune autre marchandise que de la fourrure.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent eux aussi bénéficier avec grands avantages de cet assortiment formidable de teintes et qualités de loutre. L'adresse : 1473 rue Amherst.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Walter GAGNON

Les amateurs de la Baie, particulièrement les supporteurs du National, ne semblent aucunement priser le protêt des Marquis à l'endroit de leur club. Plusieurs chuchotent et maugréent contre les dirigeants qu'ils qualifient de piètres sportifs. D'autres vont plus loin en laissant entendre que les Jonquiérois craignent de perdre le championnat. D'un autre côté, la direction des Marquis peut s'accréditer une victoire facile en se prévalant d'une "technicalité" favorable à ses ambitions. Que le protêt soit refusé ou accordé, un fait demeure : c'est que les Marquis n'ont pas augmenté leur popularité à Port-Alfred, ni même dans les autres villes représentées par une équipe au sein du circuit Jean-Baptiste Tremblay.

Ce fait est un exemple, parmi tant d'autres, qui démontre bien que la lutte pour le championnat devient une affaire personnelle d'une organisation, sans égards au prestige de l'équipe et parfois, sans se soucier des meilleurs intérêts de la ligue. Cela nous amène à songer au cas des infortunés Saguenéens de Chicoutimi, dont le dévoué président Georges Quenneville, a admis que les clubs pensaient trop aux grands honneurs, au détriment de la ligue. Georges raisonne ainsi et il était considéré, à juste titre, comme le plus sportif et le plus conciliant des directeurs de club.

Au sujet du protêt, nous sommes à nous demander, et plusieurs autres aussi d'ailleurs, ce que feront les autorités de la Q.A.H.A. qui se réuniront en fin de semaine.

De tous les gérants qui viennent regarder évoluer leurs joueurs du haut de la passerelle, au Palais municipal, Raymond Bilodeau, des Citadins, remporte tous les suffrages de vivacité. Il ne tient pas en place et épie le moindre geste des équipiers de son instructeur Claude Gagnon.

Soyez assurés, partisans des Citadins, que le dynamisme de Bilodeau et la détermination de Cl. Gagnon sauront influencer le rendement des représentants de la cité de l'aluminium . . .

Benoît Bouchard, le sympathique capitaine du National, méritera facilement un poste sur la première équipe d'étoiles s'il maintient son allure. Voilà un athlète complet, qui travaille sans relâche, sans mot dire et avec une modestie sans pareille. A noter avis, si Benoît connaît présentement le meilleur début de saison de sa carrière, c'est qu'il met à profit sa robustesse et sa puissance physique sans égales. Espérons qu'il continuera de cette façon, pour mériter les honneurs que tout le public sportif lui souhaite d'emblée . . .

Veuillez me croire, Paul Robitaille ne se laissera plus "oublier" par son instructeur de quelque manière que ce soit. Sur la glace, il compte trois buts et dans la chambre des joueurs, il se place bien en vue . . . pour ne point se faire "oublier" . . . Georges Michaud redevient lentement l'habile cerbère de la saison dernière . . . Cependant, il devrait éviter de retenir parfois trop longtemps la rondelle. L'arrêt ainsi causé nécessite toujours une mise au jeu dangereuse près de ses filets.

Jeannot Gilbert a récolté six buts et six aides en autant de joutes avec le Niagara, soit l'ancien Barry. Même s'il a moins de parties à son actif, il est le 6e meilleur compteur de la ligue junior "A" de l'Ontario. L'ex-prolifique porte-couleurs du National ambitionne de terminer la saison en tête des compteurs.

Le monte-pente du Centre de ski Mont-Mars fonctionnera au début de la semaine prochaine. Naturellement, comme il n'y a pas de neige, il ne peut servir ; mais aussitôt que la terre sera recouverte de son linceul blanc, ce que tous les skieurs souhaitent ardemment, eh bien ! la machinerie deviendra utilisable immédiatement . . .

Les Marquis seuls en 1ère place

JONQUIERE. (A.H.) — Les Marquis de Jonquière se sont assuré l'exclusivité de la première position de la ligue Junior de hockey, hier soir, au Palais des Sports, en éclaboussant les puissants Aiglons d'Alma au compte de 8 à 4.

Par cette victoire, les Marquis ont fêté à leur façon leur retour au Palais des Sports après 18 jours d'absence, ainsi que l'endossement d'un uniforme tout neuf de couleur blanche.

Marc Dufour a employé quatre trios offensifs au cours de la joute d'hier et . . . la machine a fonctionné à merveille. Bernard Gagnon a compté deux buts, les autres étant réussis par Andy Gagnon, Réjean Girard, Marcel Simard, André Bouchard, Jean-Marc Fortin (2) et Normand Rivard.

Les Marquis joueront demain au Palais des Sports contre les protégés de Paul Dufour.

Le badminton

Une rencontre hors concours à Kénogami

KENOGAMI. (A.H.) — Le club de badminton de Kénogami jouera une partie hors concours avec le club Chicoutimi en fin de semaine, au Memorial Hall de Kénogami. La compétition amicale débutera vers 1 h. 30 p.m., samedi, pour se terminer vers 6 h. p.m.

Les membres des deux clubs de badminton seront ensuite invités par les dirigeants du club Kénogami pour assister à un souper canadien dans la salle du Mémo. On attend plus de 100 joueurs des deux clubs à cette occasion.

Immédiatement après le souper, d'autres compétitions seront organisées et la journée du badminton à Kénogami se terminera par une soirée récréative organisée par le trio Brown, Lechensky et Stewart.

Fondation de Boucherville

Boucherville, village situé à 10 milles à l'est de Montréal, a été fondée en 1668 par Pierre Boucher, ancien gouverneur de Trois-Rivières.



LE CIRCUIT RINA SE MET EN BRANLE . . . — A l'ouverture de la troisième saison, mercredi soir, à l'aréna d'Alma, on comptait de nombreux dignitaires. C'est Mgr O.-D. Simard qui a mis la rondelle au jeu, entre les bâtons de Nicol Gauthier, capitaine de l'ESCA, et Marcel Belley, capitaine de l'équipe du collège Lamennais de Naudville. A l'arrière, de gauche à droite, le Rév. Père Gabriel Chaput; le Rév. Frère Claude, instructeur de l'ESCA; Laurent Grenon, instructeur du club de Naudville; Maurice Girard, directeur des Aiglons; l'échevin Antonio Girard, représentant le maire Paul-Emile Harvey; l'abbé Jean-Marie Paradis; le directeur de la police d'Alma, M. Antoine Lavoie; le Rév. Père Conrad Lalonde; M. Will Paige, président des Aiglons; MM. Ghislain Fortin et Gilles Guay, respectivement secrétaire et président du circuit RINA, et le Rév. Frère Simon, mariste.

Les Flyers se hissent en première position dans la ligue A.R.C.

PORT-ALFRED (W. Gagnon) — Les Flyers ont brisé l'égalité pour la possession du sommet de la ligue de hockey de l'A.R.C. lorsqu'ils ont triomphé des Rockets par 7 à 3.

Pendant ce temps, les Jets subissaient un échec de 8 à 4, aux mains des Comets.

L'étoile individuelle de la soirée fut, sans aucun doute, Jean-Paul Guy, des Comets, qui enfila six buts, en plus d'obtenir deux aides. Il égale ainsi le record de six buts réalisé par Bruno Bisson, récemment. Stagg et Dubois complétèrent le pointage. Chez les perdants, quatre compteurs différents, Johnston, Lalonde, Bisson et St-Hilaire.

Dans le triomphe des Flyers, Parker réussit le truc du chapeau et Kristch enregistra deux filets. Les autres vont au crédit de galant et Arseneault, Ray, Ouellette, Smith et McGraw comptèrent pour les perdants.

Dans un programme antérieur, soit celui de lundi, les Jets et les Rockets annulèrent par 3-3 dans une intéressante rencontre, au cours de laquelle le nouveau cerbère des Jets, Beaudet, fit d'excellents débuts. Moore, Johnston et Chatterton marquèrent pour les Jets, tandis que Ouellet, Dussault et Léger en faisaient autant pour les Rockets.

Dans la seconde joute, les Comets durent s'avouer vaincus devant les puissants Flyers, par 7-5. Arseneault et Stagg furent les meilleurs compteurs avec une paire de buts chacun.

Une ligue de ballon-balai à Port-Alfred

PORT-ALFRED. (W.G.) — Une ligue de ballon-balais est présentement en voie de formation, nous communique le gérant du Palais municipal, Paul Dufour. Afin de mettre fin aux derniers préparatifs, une assemblée aura lieu lundi soir, au Palais municipal.

Tous les propriétaires et commanditaires intéressés à patronner une équipe sont priés de faire parvenir leur inscription au bureau du gérant ou à assister à la réunion de lundi, à 8 heures.

Les rencontres du programme régulier se disputeront sur la surface glacée du Palais municipal. Bien que ce ne soit pas définitif, il semble que le mardi soir sera réservé aux activités du ballon-balais.

A tout événement, des nouvelles concrètes et affirmatives ressortiront de l'assemblée de lundi.

La traversée du lac St-Jean à la nage

D'ici 2 ans, l'événement sportif numéro un en Amérique du Nord

ROBERVAL. (L.L.) — "La traversée du lac St-Jean à la nage sera, d'ici deux ans, l'événement sportif numéro un en Amérique du Nord". Voilà ce que déclarait, jeudi soir, M. Marcel Dufresne, de Montréal, représentant de la compagnie qui appuie depuis plusieurs années les organisateurs de cette traversée. Il était l'invité d'honneur à un souper donné par le Club Aquatique du lac St-Jean, qui organise chaque année la traversée du lac St-Jean à la nage, une distance de 24 milles entre Péribonka et Roberval.

M. Dufresne rendit un bel hommage au lac St-Jean, splendide nappe d'eau entourée d'endroits pittoresques et coquets où il fait bon vivre. "Il y a quatre ans, lorsque je vis pour la première fois fois votre mer bleue, je me sentis comme un fils adoptif de Roberval. Je pensais: Si les Américains avaient chez eux un tel lac, ils en feraient des merveilles. C'est ce qui arriva lorsque M. Bédard, de Roberval, le fondateur du Club Aquatique, émit l'idée de faire traverser votre lac à la nage. Il faut rendre hommage à M. Martin Bédard et à tous ceux qui ont continué à se dévouer et à faire de cette traversée un marathon international unique au monde en son genre. De grands nageurs canadiens et étrangers y ont pris part, ce qui nous fait dire que, d'ici deux ans, ce sera l'événement sportif numéro un en Amérique du Nord."

M. Dufresne continuait en disant que, pour attirer encore plus d'athlètes et de touristes à venir visiter "ce paradis du tourisme dans le monde entier qu'est le lac St-Jean", il fallait continuer à donner plus d'argent pour les bourses, tout en fournissant une publicité plus considérable aux journaux, à la radio et à la télévision. "Tous les communiqués de presse qui parviendront à la compagnie à Montréal seront transmis à tous les quotidiens et hebdomadaires de la Nouvelle-Angleterre", ceci dans le but d'attirer davantage le public des Etats-Unis, de l'Ontario et d'ailleurs, mais surtout dans la province de Québec, car aussitôt qu'ils auront mis le pied à terre dans votre Lac-St-Jean, "ils deviendront les adeptes de votre région".

En terminant, M. Dufresne dit tout son intérêt à ne jamais manquer l'épreuve de la classique annuelle de la traversée et le plaisir qu'il éprouvait chaque fois de revenir au lac St-Jean où la vie a toujours ses bons moments.

Programme dominical des grosses quilles section du Saguenay

JONQUIERE. (A.H.) — Voici le programme dominical de la ligue provinciale de grosses quilles, section du Saguenay :

Les 3 joutes au programme débuteront à 1:30 p.m., à la salle de quilles du centre de récréation d'Arvida, à l'OTJ St-Georges et à la salle du collège de Jonquière.

A Arvida, le club de l'endroit recevra la visite du club Chicoutimi, à l'OTJ St-Georges, les Chevaliers de Colomb visiteront le club de l'OTJ et finalement, au collège de Jonquière, les Chevaliers de Roland Hébert recevront la nouvelle équipe du circuit, le Raymond Brisson.

Au Club aquatique du Lac St-Jean

ROBERVAL. (L.L.)—Le Club aquatique du Lac St-Jean Inc., donc le siège social est à Roberval, vient de procéder à la nomination d'autres directeurs. Outre ceux qui composent le bureau de direction actuellement, on mentionne les noms de MM. Ls-René Perron, de Dolbeau ; Stanislas Jean, d'Isle-Maligne ; le maire F.-X. Bouchard, de Roberval ; M. Léonard Havey, maire de la paroisse ; MM. Laval Tremblay, d'Alma et Martin Bédard, de Roberval, conseiller technique. Pour St-Félicien.

Invitation à devenir un joueur de curling

PORT-ALFRED (W.G.) — Les curlers pourront pratiquer leur sport favori dès ce soir, au club de curling de Port-Alfred.

Bien que ce ne soit point une inauguration officielle, les membres sont invités à venir lancer les premières pierres sur les trois glaces de ce nouvel immeuble. Le président Jean-Paul Carrier a déclaré que des équipes compétentes se tiendront à la disposition de tous les nouveaux adeptes de ce sport, afin de leur enseigner les quelques notions, faciles d'ailleurs, de ce jeu qui prend de plus en plus de l'ampleur au Saguenay et au Lac-St-Jean. Une invitation spéciale est lancée à tous ceux qui désirent se récréer et un essai gratuit leur sera accordé sous les conseils de personnes expérimentées.

Cet immeuble, construit en blocs de béton et décoré avec de la brique rouge, s'étend sur une longueur de 160 pieds et a 50 pieds de largeur. Il est attenant au chalet de golf et offre une facilité d'accès permettant aux membres de profiter des commodités offertes.

Ceux qui sont intéressés à se récréer et prendre part aux activités du club doivent le faire au plus tôt afin de faciliter la tâche aux dirigeants. Pour plus de renseignements, on peut s'adresser aux membres du bureau de direction formé du président Jean-Paul Carrier, aidé de Vincent Lévesque, Martial Carrier, Claude Babin, Fernand Dufour, Yvan Potvin, Carl McCulloch et Pete Weber.

Dès la semaine prochaine, le comité des tournois formera les équipes et préparera ensuite un calendrier des différents bonspiels afin de pouvoir commencer officiellement au début de décembre.

Bourse de $3,000 offerte au premier nageur qui traversera le lac St-Jean

ROBERVAL. (L.L.) — M. Albert Duperré, président du Club Aquatique du Lac St-Jean, qui présidait un souper offert jeudi soir à des représentants de tous les coins de la région et de l'extérieur, annonçait que, l'an prochain, pour la 7e traversée du Lac St-Jean à la nage, qui aura lieu le 5 août, le premier nageur à réussir l'exploit recevra une bourse de $3,000. L'an dernier, le montant était de $1,500.

Dans son allocution, M. Duperré, après avoir offert ses remerciements à tous ceux qui avaient prêté leur collaboration si précieuse au club pour la réalisation de cette classique, souligna que, pendant les six années passées, seulement 13 nageurs ont complété le marathon. M. Duperré expliqua aussi que l'organisation de cet événement sportif peut se continuer et ce, avec la collaboration de toutes les villes de la région, qui se font un plaisir de contribuer en prenant une part active à la "huitaine de gaieté" qui précède la traversée. "Même si le Club Aquatique n'avait réussi qu'à faire mentir le dicton qui dit : Il existe de l'esprit de clocher entre les villes de votre région depuis longtemps, ce serait déjà une réussite considérable." Mais, en plus, ce club, dont tous les membres travaillent bénévolement, fait un travail magnifique au point de vue touristique; ce qui n'est pas peu dire.

Evénement mondial

Plusieurs autres orateurs se sont fait entendre, notamment : le maire F.-X. Bouchard, de Roberval, qui s'est fait un plaisir de venir rencontrer ceux qui encouragent la traversée du Lac St-Jean. Il dit que de l'organisation de cette classique se dégage une belle leçon de collaboration entre toutes les villes de la région et que ce n'est que par la valeur et le dévouement des individus que peut se développer une ville, une région, une province. La traversée du lac n'est pas seulement un événement sportif local, mais régional, provincial et mondial. Quant à la "huitaine de gaîté", elle est pour les visiteurs, un des plus beaux facteurs de publicité.

Le maire de St-Félicien, M. Alfred Hamel, et président honoraire du Club Aquatique, prit ensuite la parole pour offrir son message de félicitations sincères au club et à son président fondateur, M. Martin Bédard. Il continuait en disant qu'à St-Félicien il existe un comité touristique local qui est prêt à collaborer de bien des façons à la "huitaine de gaîté" et à la traversée. "Ce sont nombre de petites attractions qui, l'an prochain, aideront le club à réaliser tout le succès qu'il attend de la 7e traversée. Il assura le club qu'il sera lui-même un ambassadeur dévoué en faisant tout son possible pour que St-Félicien contribue sa grosse part l'an prochain. On sait que c'est à cet endroit qu'ont lieu, le lendemain de la traversée, les épreuves de nage amateur pour le mille et le deux milles.

Les autres conférenciers furent M. Laval Marcotte, de Roberval, grand Chevalier de Colomb et secrétaire de la paroisse de Roberval et de la Chambre de commerce ainée; M. Stanislas Jean, d'Isle-Maligne, président de l'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean-Roberval; Me Guy Levesque, vice-président régional du Jeune commerce; M. Jean Martin, chroniqueur sportif à CKRS-TV de Jonquière, et Mlle Estelle Guy, "Mlle Lac St-Jean 1960".

On remarquait également à ce souper, dont le maître de cérémonie était M. Normand Gagnon, M. Martin Bédard, président-fondateur du club; les échevins de la ville de Roberval, le maire de la paroisse de Roberval, M. Léonard Harvey, M. L.-René Perron, de Dolbeau; MM. Laval Tremblay, d'Alma, et Clermont Dion, de Roberval; tous les directeurs du Club Aquatique, les représentants de diverses associations, tant sociales que sportives, des journalistes et autres.

A Kénogami

Point de maître du club de bridge des Chevaliers de Colomb

KENOGAMI. (A.H.) — Les 15 équipes qui ont pris part à la dernière séance du club de bridge des Chevaliers de Colomb de Kénogami cette semaine ont conservé 72 pour cent de moyenne. Demain, le programme dominical réserve une compétition pour un point de maître complet. Tous les Chevaliers sont invités à y assister. Voici la statistique de la dernière séance remporté par le duo G. Julien - J.-M. Lapointe :

Equipes :		Pts	M.M.P.
1. G. Julien - J.-M. Lapointe	16	89½	.32
2. Mmes J.-A. Dallaire - Théo Harvey	11	74½	.16
3. T. Hudon - C.-H. Lapointe	2	83	.11
4. P.-E. Simard - Ed. Duguay	13	76½	.08
5. M. et Mme Raoul Maltais	7	75½	.06
6. M. et Mme J.-O. Pelletier	10	75½	.06
7. Mme L.-H. Bouchard - F. Dallaire	3	76½	
8. M. et Mme B. Walh	9	76	
9. J.-N. Boucher - R. Coulombe	5	70	
10. L.-J. Bergeron - H. Aubut	12	69½	
11. M. et Mme Auguste Morin	1	67½	
12. Mmes A. Lavoie - A. Giasson	4	65	
13. Mme J.-M. Lapointe - N. Lavoie	15	64½	
14. H. Boivin - L. Giasson	8	61½	
15. M. et Mme H. Harvey	14	57	

La ligue de hockey de l'amicale Mariste poursuivra ses activités

CHICOUTIMI. (R.L.) — Le président Pierre Joron a annoncé hier que la ligue de hockey de l'amicale mariste de Chicoutimi poursuivra ses activités, cette saison, en dépit de la fermeture du Colisée de Chicoutimi. Les clubs joueront sur glace naturelle, à un endroit qui n'a pas encore été choisi. La décision ne sera prise cependant que la semaine prochaine, lors d'un souper réunissant tous les joueurs.

Les équipes qui formeront les cadres du circuit seront de nouveau au nombre de quatre. Ce sont les mêmes que l'an dernier. Les autorités de la ligue ont reçu des offres de Jonquière, Arvida et Port-Alfred pour disputer leurs joutes à ces endroits. Ces suggestions furent refusées à cause des difficultés d'entreposer de semaine en semaine, l'accoutrement des quatre clubs.

La grande majorité des joueurs se sont montrés favorables à la continuation des activités même sur glace naturelle en patinoire ouverte.

On se souvient d'ailleurs que les premières joutes de la ligue furent jouées à l'extérieur, il y a deux ans.

Cette décision d'opérer la ligue de hockey fait abandonner l'idée d'une ligue de ballon-panier. Les directeurs de la ligue de l'Amicale ont envisagé pendant un certains temps, vu la fermeture du Colisée, de patronner quatre équipes de ballon-panier. Ils ont maintenant reporté ce projet à plus tard.

Le président Pierre Joron prévoit que la saison débutera dès les premiers jours de décembre. L'an dernier, les activités débutèrent le 18 novembre.

L'activité du hockey junior du Saguenay à un stade capital de la série régulière

JONQUIERE. (A.H.) — Quatre des cinq clubs de la ligue Junior de hockey du Saguenay seront en activité demain après-midi, à Jonquière et Arvida. Seuls les Castors de Dolbeau demeureront inactifs.

Les deux joutes au programme revêtent une importance capitale puisque le classement se "resserre" au fur et à mesure que le calendrier régulier avance.

A Jonquière

Les Marquis de Marcel Dufour recevront la visite des "rusés" Nationaux de Port-Alfred; oui rusés . . . depuis lundi dernier surtout, alors que les Marquis ont logé un protêt à la Q.A.H.A. parce que le National a aligné un joueur dont le nom n'avait pas figuré sur la feuille de route de la dernière joute entre ces deux clubs, dimanche dernier, au Palais municipal de Port-Alfred.

Au moment d'écrire ces lignes, la haute direction de la Q.A.H.A. ne s'est pas encore prononcée, mais il appert que les Marquis obtiendront gain de cause dans toute cette affaire...

Officieusement les Marquis n'ont subi aucune défaite aux mains du National cette saison et la lutte sera évidemment chaude, demain, au palais des sports. L'instructeur Marcel Dufour n'a pas voulu dévoiler le nom de son gardien de buts, mais on croit que le régulier Reynald Côté sera à son poste une fois de plus . . .

Si nous consultons le classement de la ligue, on constate que la lutte est corsée tant au sommet qu'à la deuxième position . . . D'autre part, le "gros canon" des Marquis, Ghislain Gagné a l'intention de se maintenir à la première ou au moins à la seconde position des compteurs et nul doute qu'il fera tout son possible pour accumuler le plus de buts contre le National . . .

A cet endroit, c'est un autre match qui promet alors que les Aiglons d'Alma visiteront les Citadins d'Arvida à l'aréna du centre. Comme à Jonquière, la joute débutera à 2 h. précises...

Rappelons simplement que les Citadins d'Arvida ont gagné leur première joute de la présente saison, vendredi dernier à Arvida, en humiliant les Aiglons d'Alma 3 à 2, dans une joute des plus enlevantes de la saison dans le circuit junior. Jules Tremblay et compagnie ont bien l'intention de venger ce revers.

Le TUC joue à Jonquière demain soir

JONQUIERE. (R.H.) — Le théâtre universitaire canadien présentera "Le journal d'Anne Frank", oeuvre de Frances Goodrich et Albert Hackett, adaptée à la scène par Georges Neuveux, demain, dimanche, à 8 h. 30 p.m., au collège classique de Jonquière.

Cette pièce dramatique raconte les misères d'une adolescente juive terrée avec sa famille dans un grenier sombre, exigu et poussiéreux, au sein de l'Allemagne anti-sémite. La distribution sera partagée entre les acteurs suivants : Paul Alain, François Lemieux, Guy Ferron, Isabelle Jean, Marie Frennière, Michèle Pelletier, Gaétan Labrèche, Colette Courtoie, Edgard Fruitier et Jean Gaumon.

Tous les amateurs de théâtre et la population en général sont invités à assister à ce spectacle de haute valeur artistique. L'admission est à prix populaire et les cartes d'admission sont en vente dans les dépôts habituels. On pourra également se procurer des billets à l'entrée au collège classique.

Réception donnée en l'honneur de Marjolaine Otis

JONQUIERE. (A.H.) — Le club de ski Es-Ski-Mo de Jonquière-Kénogami, en collaboration avec les architectes St-Gelais et Tremblay, organise un cocktail en l'honneur de la candidate du club de ski local pour le titre de reine régionale du ski, Mlle Marjolaine Otis. Ce cocktail aura lieu entre 5 h. et 7 h., dimanche soir, au centre paroissial St-Dominique de Jonquière.

Les sportifs invités, ainsi que différentes personnalités religieuses et sportives pourront admirer les maquettes préparées par les architectes Tremblay et St-Gelais et exposées à Québec dernièrement . . .

Mgr Luc Morin, curé de la paroisse St-Dominique de Jonquière, sera le président d'honneur de la réunion amicale, demain, au Centre paroissial.

Me A. Boily au Jeune commerce de Jonquière

JONQUIERE, (M.T.) — Le notaire Antonio Boily de Jonquière participera au questionnaire du Jeune Commerce provincial. Ce programme passera sur les ondes de Radio-Canada au début de décembre.

Me Boily, membre du Jeune Commerce de Jonquière, prendra part à cette émission à titre de représentant officiel du Jeune Commerce du Saguenay.

Le premier cours d'aviation donné à Chicoutimi - Nord

CHICOUTIMI-NORD. (A. J.) — Le premier cours de théorie de l'école d'aviation du Saguenay, dirigée par M. Rodolphe Pagé, a été un succès. Plus de 50 étudiants, des deux sexes, s'y sont présentés.

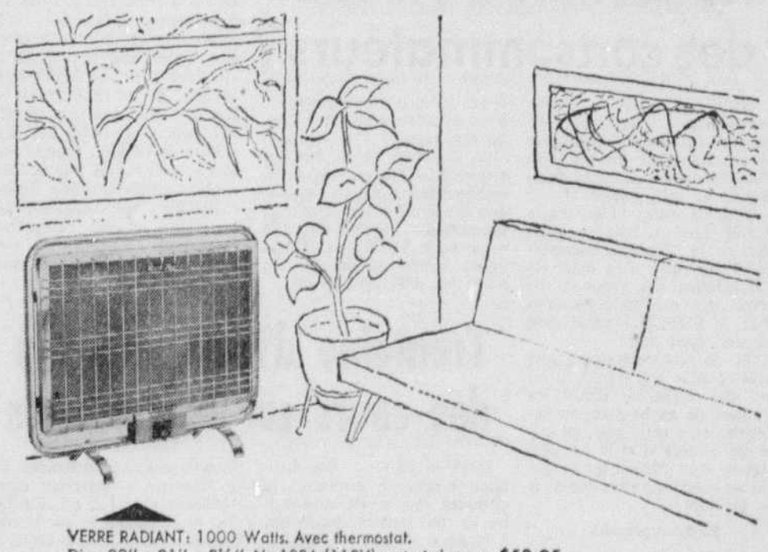
M. Claude Dusurmont, de Québec, a été le premier à dispenser ses connaissances à ses auditeurs.

Ces cours sont commandités par la compagnie Lemelin air service, de Québec. Ils se donnent tous les lundis soir, à 7 h. 30, à l'école Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi-Nord.

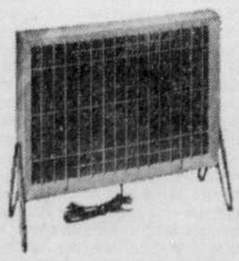
Ville du café

Sao Paulo, grande ville du Brésil et important centre de l'industrie du café, a été fondé en 1554, sur le site d'un ancien village indien.

CHAUFFERETTES ÉLECTRIQUES
Mark Hot
RECONNUES POUR LEUR EFFICACITÉ

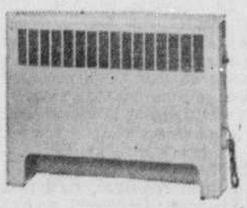


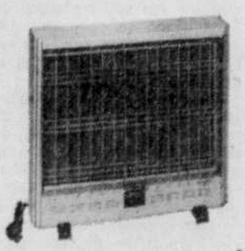
VERRE RADIANT: 1000 Watts. Avec thermostat.
Dim: 29" x 21" x 2½", No 100A-(110V) vert et chrome: $52.95
No 100AC(110V) tout chrome: $62.95



VERRE RADIANT: Cap. 1000 Watts. Avec thermostat. Dim.: 26½" x 22" x 3½". Couleur: Ivoire. No 4100 (110V): $49.95

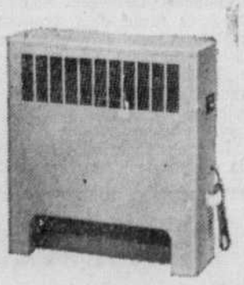
CONVECTEUR ÉLECTRIQUE AVEC EAU. 1000 Watts. Avec thermostat. Dim.: 36" x 26" x 6". Couleur: brun. No 2100 (110V): $79.50





VERRE RADIANT: Cap. 1250 Watts. Avec thermostat. Dim: 26¼" x 23½" x 7". Couleur: gris. No 3100 (110V): $79.50

CHAUFFERETTE ÉLECTRIQUE SANS EAU. 1000 Watts. Avec thermostat. Dim.: 26" x 26" x 7". Couleur: gris. No 8100 (110V): $59.95



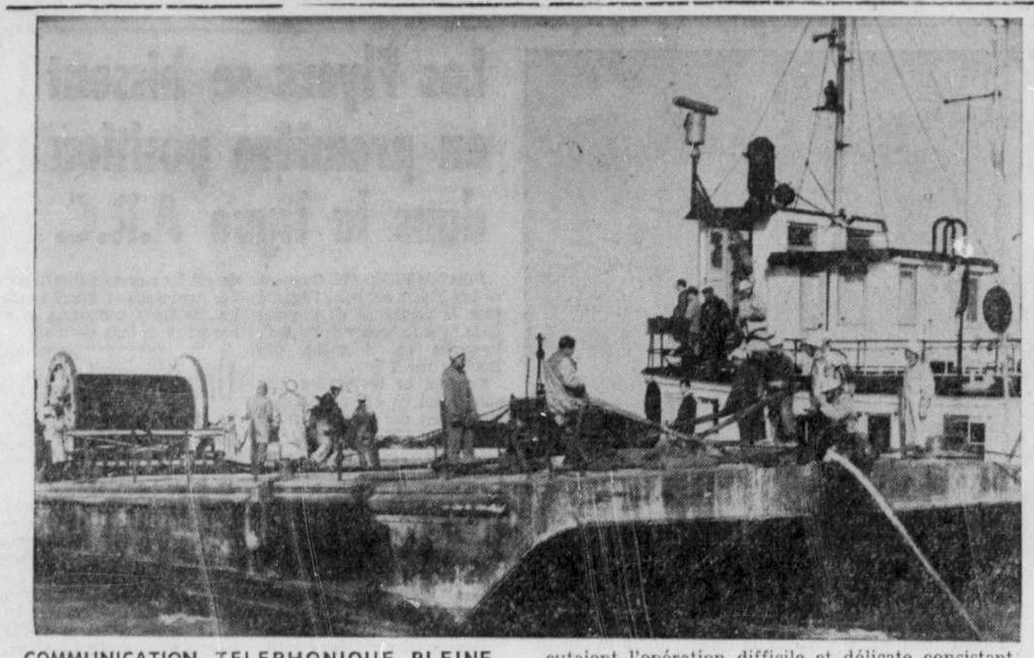
Tous ces appareils chauffent confortablement une pièce de 12' x 12'.

En vente à travers le Canada chez votre marchand d'accessoires électriques.

Mark Hot INC.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



COMMUNICATION TELEPHONIQUE PLEINE D'ELOQUENCE — Prenant conscience du potentiel économique de la région mauricienne et de l'essor incontestable que connaîtront les localités riveraines du St-Laurent à la suite de la construction d'un pont, la compagnie de téléphone Bell n'a pas tardé à prendre les mesures nécessaires à cet effet. Hier matin, tel qu'en fait foi cette photo, les ingénieurs et les spécialistes de cette compagnie exécutaient l'opération difficile et délicate consistant à relier Trois-Rivières et Ste-Angèle-de-Laval par un troisième câble téléphonique. On aperçoit ici le chaland spécialement aménagé, sur lequel prenait place un treuil de forte dimension et contenant 57 tonnes de câble enroulé. On remarque également le remorqueur "YVON SIMARD", de la compagnie soreloise Marine Industries, qui traîna le chaland tout au long des opérations.

Installation d'un troisième câble téléphonique entre les deux rives

par Henri CLOUTIER

TROIS-RIVIERES — Les conditions atmosphériques s'avérant un facteur de grande importance pour assurer le succès de l'entreprise, les ingénieurs et les techniciens de la Compagnie de téléphone Bell ont pleinement profité de la température clémente, hier matin, et ont parfaitement réussi l'installation d'un troisième câble téléphonique reliant Trois-Rivières aux autres municipalités de la rive sud. Cette difficile et délicate opération, qui a nécessité plusieurs mois de préparation, devait s'effectuer jeudi matin mais les spécialistes rendus sur les lieux avaient décidé de reporter l'entreprise au lendemain en raison d'un vent violent qui soufflait et opposait un risque trop grand.

Le câble, d'une pesanteur totale de 52 tonnes et long de 7,800 pieds, a ainsi été immergé dans le lit du fleuve St-Laurent à partir de quelques centaines de pieds en aval du poste CKTR, sur le côté sud, pour se rendre à son point d'émergence, soit à proximité du quai de la compagnie St. Lawrence Paper, sur la rive nord.

Le projet a pour but d'augmenter de circuits téléphoniques entre les deux rives, soit 143 paires de fil représentant 286 circuits. Cette réalisation profitera également aux nombreuses compagnies téléphoniques indépendantes qui exploitent des réseaux privés, spécialement du côté de Ste-Angèle-de-Laval. Hier, la marche des opérations s'est effectuée rondement et la traversée du fleuve s'est faite en moins d'une heure. Deux remorqueurs, dont le "Yvon-Simard" de la compagnie sorelloise Marine Industries, ont dirigé le chaland sur lequel avait été installée une immense bobine d'un diamètre de 14 pieds et huit pouces pesant elle-même 11,600 livres et supportant le câble de 103,037 livres.

Travaux préliminaires

L'équipe qui assura le succès de l'entreprise était formée d'une vingtaine d'employés de la compagnie Bell, dirigés par MM. G. A. Meehan, ingénieur surveillant, et T. J. Armour, contremaître surveillant. Les opérations ont été exécutées selon les plans de M. Maurice Gervais, attaché au service trifluvien des ingénieurs.

La pose d'un câble sous-marin exige, au préalable, de nombreux travaux connexes. Il faut notamment connaître la formation du lit du cours d'eau où sera déposé le câble; ce travail requiert habituellement une analyse du sol, des plongées et autres recherches indispensables.

Aux endroits où le câble rejoint la terre ferme, il a fallu construire des conduites souterraines. Du côté de Trois-Rivières, on trouve un conduite souterraine de 6,000 pieds et un puits d'accès au point d'émergence. C'est par cette conduite que le câble parvient au central où a lieu le raccordement des fils à l'outillage téléphonique.

Avant d'entreprendre ces importants travaux d'amélioration à son service interurbain, la compagnie Bell avait dû obtenir la permission de la Commission des ports nationaux, de la Commission fédérale des transports et divers autres départements intéressés. Lorsque débuta la traversée du fleuve pour la pose du câble proprement dite, la caravane des deux remorqueurs et chaland avait priorité sur les navires de ligne.

Ecole dotée d'un cafeteria moderne

CHICOUTIMI. (A.T.) — Depuis deux jours, une cinquantaine d'étudiants de l'école secondaire Dominique-Racine profitent des avantages que leur offre un cafeteria moderne et prennent leur déjeuner dans les murs de l'institution qu'ils fréquentent. On croit que ce nombre s'élèvera graduellement jusqu'à 150 environ.

Organisé par la commission scolaire dans le sous-sol de la nouvelle école, le cafeteria a été confié à M. Joseph Casgrain, de Chicoutimi, qui en assume la responsabilité. Les élèves peuvent manger à l'école pour $0.59.

1,521 chopines de sang recueillies à Trois-Rivières

Durant la semaine du 14 au 18 novembre, 3,736 chopines de sang ont été recueillies à Trois-Rivières, St-Jean, Cap-de-la-Madeleine et Montréal.

La contribution des citoyens de Trois-Rivières s'est élevée à 1,521 chopines de sang pendant une clinique de trois jours. Au Cap-de-la-Madeleine, 390 personnes ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge.

Les membres de la Station de l'ARC à St-Jean ont donné 274 chopines de sang et le St. George's Lodge Masonic Order a contribué 257 flacons à la banque de sang.

Les employés de la Iroquois Glass Company ont donné 87 chopines; ceux de la Brasserie Molson, 394, et chez Frank W. Horner l'unité mobile a recueilli 215 chopines de sang. Les Chevaliers de Colomb, Conseil Ste-Marie, ont donné 115 flacons. A la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 283 bouteilles ont été recueillies. Les autres donneurs se sont présentés au centre de la Croix-Rouge.

Rédaction d'un code des consommateurs?

TROIS-RIVIERES. — Une association de préposés au crédit pourrait fort bien rédiger pour le consommateur un véritable manifeste afin qu'il sache exactement ce qu'il achète.

C'est du moins l'idée émise par M. Louis-A. Bélisle, directeur de la "Semaine commerciale" au cours d'un dîner de l'Association des préposés au crédit que présidait, au Château de Blois, M. Jean-Claude Lussier, jeudi soir.

"Si le consommateur sait acheter pour son argent, il lui est plus facile de délier les cordons de sa bourse; en réfléchissant avant d'agir, on évite des erreurs et si le consommateur était éduqué les préposés au crédit auraient moins à se plaindre."

Facteur premier

Selon le conférencier, le consommateur est le facteur premier de toute l'économie; c'est la poule aux oeufs d'or.

Le consommateur, poursuit M. Bélisle, est aussi un être humain qui mérite d'être mieux connu. C'est le pivot de la vente et sans lui aucune réalisation du monde moderne n'aurait pu voir le jour et nous serions encore à l'âge de pierre.

M. Bélisle est d'avis qu'habituellement le consommateur est très mal renseigné, qu'il peut s'illusionner facilement ou être le jouet facile d'un vendeur mal intentionné et peut même devenir la poire d'un vendeur malhonnête surtout quand il recherche des aubaines à cinquante pour cent du prix payé par ses voisins.

Le conférencier dit alors que la plupart du temps il se fait duper puisque aucun marchand n'est en affaires pour y engloutir son capital.

Le directeur de la Semaine commerciale, a conclu que le consommateur devait apprendre à connaître les prix et la marchandise afin de toujours en avoir pour son argent et qu'il fallait même commencer son éducation à la petite école.

Trentaine d'inscriptions à des cours sur les affaires

SHAWINIGAN. — Une trentaine d'hommes d'affaires et quelques dames ou demoiselles se sont inscrits, jeudi soir, à la série de cours de perfectionnement en affaires présentée par le service extérieur de la faculté de Commerce de l'université Laval, en collaboration avec le Chambre de commerce de Shawinigan.

La série de 15 cours sera donnée à l'Institut de technologie par cinq professeurs de l'université québecoise qui traiteront des sujets les plus divers susceptibles d'intéresser l'homme d'affaires et à l'aider à améliorer sa situation.

L'année dernière, une série semblable avait remporté un franc succès et c'est pourquoi la chambre a décidé de les reprendre au profit de ceux qui désiraient s'y inscrire. Le secrétaire de la chambre, M. Eugène Dumas, fait remarquer qu'il serait encore possible d'ajouter quelques inscriptions. Les intéressés — qu'ils soient de n'importe quelle localité de la Mauricie — pourront communiquer avec lui, au secrétariat de la chambre, sur la rue Cascade, ou par téléphone à LE. 6-5197.

Ces cours se divisent en cinq catégories: l'entreprise et la vente; l'entreprise et la fabrication; le contrôle des opérations; le financement de l'entreprise et les problèmes humains. Des conseils pratiques seront donnés afin de connaître les buts de l'entreprise et les fonctions économiques; les programmes de vente; l'organisation générale de la production; le prix de revient; le fonds de roulement; le financement des opérations courantes et le financement à long terme; le choix du mode de financement; la psychologie des petits groupes de travailleurs; la compréhension de l'individu; les relations entre le personnel productif et le personnel auxiliaire, etc.

Les cours sont donnés chaque jeudi soir par 5 professeurs de carrière, du département de gestion des entreprises de la faculté de Commerce de l'Université Laval. Ce sont MM. Emile Roland, docteur en droit, diplômé de l'Institut supérieur St-Thomas-d'Aquin de Louvain; André Bisson, maître en Sciences commerciales; Yves Langlois, bachelier en Sciences commerciales; Louis Roy, maître en Sciences commerciales, diplômé du Centre d'études industrielles de Genève, et le R. F. Lionel Dusablon, maître en Sciences commerciales.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Les tribunaux

Une lune de miel qui aboutit... à la prison!

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Encore en pleine lune de miel, M. et Mme Nicolas Fellner, de Montréal, ont été condamnés, hier matin, par S.H. le juge Léon Girard, des Sessions de la paix, à quinze jours de prison; la veille, le couple d'immigrés avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé deux radios dans un magasin d'Yamachiche.

Il va sans dire que nos deux jeunes tourtereaux (ils ont à peine 19 ans) trouveront le temps long à la prison commune si on en juge par les scènes touchantes qu'ils ont offertes aux spectateurs au Palais de justice après deux nuits passées en prison.

Après le prononcé de la sentence, Mme Fellner a demandé au juge combien il leur faudrait payer pour sortir, mais le président du tribunal rétorqua: "Rien, après quinze jours".

Deux accusés changent d'idée

Réal Dodier et Guy Lefebvre ont décidé, hier matin, de plaider coupables à une accusation de vol à main armée, mais ils ne connaîtront point leur sort avant le 1er décembre.

Ainsi en a décidé S.H. le juge Léon Girard, des Sessions de la paix, après avoir accordé la permission aux deux prévenus de changer leur plaidoyer.

Me André Bureau a souligné au président du tribunal que le hold-up reproché à ses clients s'était déroulé au cours d'une "cuite", qu'il n'y avait pas eu violence et que tout l'argent avait été retrouvé.

Le hold-up reproché à Dodier et Lefebvre avait été commis le 9 novembre à St-Grégoire, au garage de MM. Nicolas Rhéault et Jean-Baptiste Beauchemin; les deux avaient été appréhendés avec trois complices moins d'une heure après sur un des traversiers qui font la navette entre Trois-Rivières et Ste-Angèle-de-Laval.

Méfait à la propriété

Roland Bellemare, de St-Alexis-des-Monts, devra subir son procès aux assises criminelles d'octobre 1961, sous une accusation de méfaits sur la propriété d'autrui.

Dans son jugement à la suite de l'enquête préliminaire du prévenu, le juge Léon Girard, des Sessions de la paix, a noté que l'accusé était accusé d'effraction dans l'intention de commettre un acte criminel, que l'effraction avait été commise, mais que la couronne n'avait pu prouver l'intention de commettre l'acte criminel.

Le président du tribunal a donc accordé la motion de nonlieu présentée par la défense, sans toutefois libérer l'accusé qui devra subir son procès aux assises sous l'accusation mentionnée plus haut.

Vol à l'étalage... ne paie pas!

Un spécialiste du vol à l'étalage — le troisième en moins d'une semaine — s'est retrouvé aux Sessions de la paix, hier matin, où S.H. le juge Léon Girard l'a condamné à deux mois de prison.

C'est dire que Roland Hamelin, 36 ans, de Trois-Rivières, devra passer les fêtes bien au chaud à la prison commune de Trois-Rivières; il avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé deux paires de gants d'une valeur de $7 dans un magasin à chaîne de Trois-Rivières.

Au président du tribunal, il avait avoué sans hésitation avoir déjà été condamné, ce qui devait faire dire plus tard au procureur de la couronne qu'Hamelin avait, entre autres, écopé de huit jours pour une même offense, le 28 octobre 1960.

Quelques causes inscrites au rôle des Sessions de la paix ont été ajournées à plus tard par le juge Léon Girard.

Il en fut ainsi pour une cause portée par le comité paritaire de la construction contre Laminated Structure qui fut ajournée au 25 après un plaidoyer de non culpabilité de la part du président de la compagnie. Le procès de Maurice Michaud, accusé d'avoir menacé Mlle Edouardina Dupont, a aussi été ajourné à cette même date.

Quant au procès de Jules Panneton, accusé d'escroquerie, il fut reporté au 24 après que l'accusé eut souligné qu'il avait passablement de difficultés à trouver un avocat et que son principal témoin était actuellement en dehors de la ville.

Le greffier de Shawinigan dépose le rôle d'évaluation

SHAWINIGAN. (J.L.) — Un rôle d'évaluation supérieur de plus de $1.6 million sur celui de l'an dernier a été déposé, hier, par le greffier municipal, M. Jos Buisson. C'est le rôle le plus élevé jamais soumis au conseil municipal. Les augmentations sont dues principalement à des améliorations dans des industries.

Si l'on s'en tient aux chiffres qui n'ont pas tous été compilés, il faudrait s'attendre à une augmentation d'au moins un million et quart de dollars, juste en ce qui concerne les industries. L'évaluation du moulin Belgo de la Consolidated Paper Corporation manque encore à l'appel.

Chez les particuliers, l'augmentation sera de l'ordre d'un peu moins du demi-million de dollars, soit $400,000 environ.

L'an dernier, le conseil s'était basé sur une évaluation globale de $77,619,741 pour soumettre son budget. C'est au moins sur $78,844,750 qu'il pourra compter cette année.

L'industrie représente le plus fort pourcentage, avec une évaluation qui était de $61,360,321 l'an dernier et qui passera à plus de $62,586,000 cette année. Les propriétés des particuliers qui atteignaient une évaluation globale de $16,259,420 seront de $16,659,420 au moins cette année.

Les rôles d'évaluation adoptés à Shawinigan ne reflètent qu'une valeur pouvant être de 25 à 40 p. 100 de la valeur réelle. Il y a des années que le conseil songe à adopter pour Shawinigan un rôle d'évaluation à la valeur réelle des propriétés. La ville en est même autorisée par un bill adopté à une récente législature qui l'exemptera de recourir au public pour adopter un règlement d'emprunt afin de défrayer le coût de préparation d'un tel rôle.

A raison de $2.50 par cent dollars d'évaluation, dont $1.75 comme taxe générale et $0.75 comme taxe spéciale, les revenus devraient être augmentés de $40,000 à l'adoption du budget en janvier.

Le budget pourrait donc être d'au moins $2,425,000 comparativement à $2,385,000 qu'il est aujourd'hui, grâce seulement à l'augmentation du rôle d'évaluation.

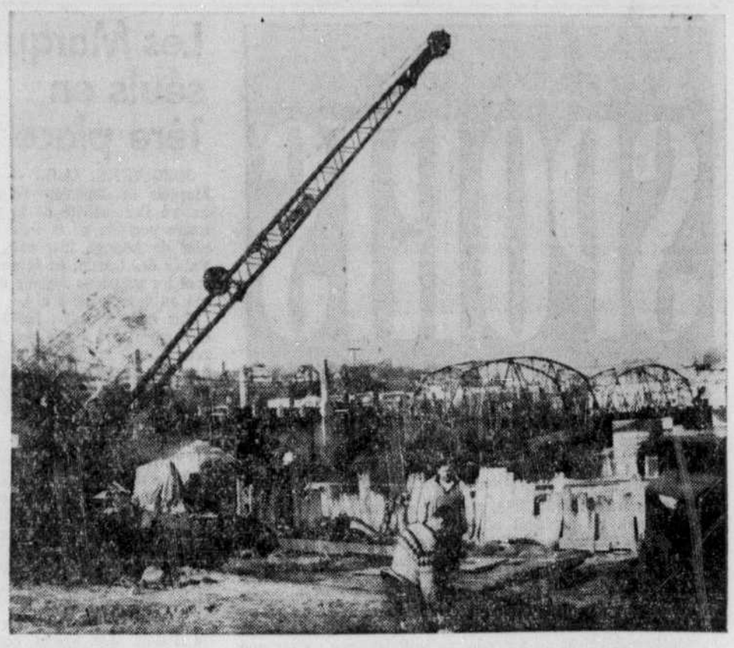
Les doléances quant au dit rôle d'évaluation seront reçues au bureau du greffier à compter d'aujourd'hui jusque d'ici 30 jours, après quoi le rôle sera homologué par le conseil. Les évaluateurs étaient MM. Henri-Paul St-Cyr, Cyprien Lamothe et Gédéon Tessier, assistés de M. Emery Larue qui agit comme greffier.

Ecoliers invités à pratiquer le curling

SHAWINIGAN — Les dirigeants des clubs de curling Shawinigan et Shawinigan-Sud ont lancé des invitations aux écoliers de Shawinigan pour pratiquer ce sport.

Au club de curling de Shawinigan, les écoliers devaient commencer à pratiquer dès ce matin. Ils seront dirigés par des instructeurs recrutés parmi les membres bénévoles du club. Il en est de même pour le club de curling de Shawinigan.

Après un tel début, il est possible qu'une ligue interscolaire de curling comprenant les institutions scolaires de Shawinigan, soit formée. Il est également question que cette ligue ait son propre bureau de direction, dans un but d'initiation au rouage d'administration et d'organisation.



LE PONT S'EN VIENT... — Les travaux vont bon train depuis quelque temps à Shawinigan pour la construction d'un nouveau pont qui traversera la rivière St-Maurice et reliera Shawinigan à l'île Melville. Les employés de la compagnie Grant Mills, de Montréal, s'affairent à la préparation du chantier pour le coulage de la structure en ce qui a trait au béton. A l'arrière, sur cette photo, c'est la silhouette du vieux pont que les citoyens de Shawinigan voient depuis 1911.

Les doyens de Louiseville sont des NONAGENAIRES

par Marius DUPUIS

Le doyen des résidents de Louiseville, Alfred Béland, vit le jour le 5 novembre 1863, du mariage de feu Adélard Béland et de feu Hélène Adam, demeurant à Louiseville. Il épousa Mlle Rébecca Hébert, de Yamachiche, décédée en 1936, à l'âge de 63 ans.

De leur mariage, naquit un seul fils, Donat-Henri, décédé le 9 novembre 1959.

Agé de 97 ans, M. Béland demeure chez sa petite-fille, Mme Noé Milette, 22 rue Ste-Dorothée. Entouré de 11 petits-enfants, il a vu la cinquième génération. Il lui reste un demi-frère, Louis-Georges Pombert, maintenant âgé de 67 ans et demeurant au rang Fontarabie à Ste-Ursule.

Après son mariage, il demeura quatre ans à Lowell, Mass., 10 ans à Yamachiche, pour ensuite revenir à Louiseville, où il attend avec une grande résignation l'heure du départ éternel.



M. ALFRED BELAND

Journalier de profession, parfait bilingue, il allait bûcher l'hiver dans les bois. L'été, il était employé d'un moulin à scie.

"J'aimais ça travailler, dit-il, et j'aimerais ça encore".

Jusqu'à l'âge de 95 ans, il allait seul, de temps à autre, se promener à Montréal par train ou autobus. "Je connais Montréal comme Louiseville," explique-t-il.

A cause d'une extrême faiblesse des jambes, qui jadis, l'obligèrent à demeurer au lit pendant cinq ans, il ne peut effectuer aucun travail. Toutefois, il se permet de courtes randonnées malgré les longues heures qui le retiennent dans sa chaise. Grand fumeur, sa pipe est sa fidèle compagne. Depuis 2 ans, il ne se rend plus à l'église.

Malgré son âge avancé, il mange de tout avec appétit; toutefois, il s'abstient de viande le soir. Jouissant d'un bon sommeil, il demeure au salon avec les autres membres de la famille, jusqu'à 10 heures et même 10 h. 30. Eveillé dès l'aube, il demeure au lit pour ne point déranger les autres. La sieste, est inconnue pour lui. "Il y a assez de la nuit qu'il faut se coucher," dit-il.

M. Béland n'a jamais subi d'intervention chirurgicale. Il pense néanmoins avoir eu sa part de maladie.

Amateur de pêche, il prenait au lac St-Pierre, il y a une douzaine d'années, un esturgeon pesant 138 livres. Combien de fois, s'est-il rendu à 3 heures du matin en excursion de pêche pour en revenir avec une embarcation à moitié remplie de poissons. Il y est même retourné au cours de l'été dernier.

"J'aime écouter la radio, mais je ne regarde jamais la télévision, j'ai un peu la vue faible".

Le hockey est son sport favori. Il préfère Dickie Moore aux autres joueurs du Canadien qu'il connaît tous.

Lorsqu'on lui demande ses impressions sur la vie, il n'hésite pas à déclarer: "J'aime la vie, je me trouve bien. J'ai un peu peur d'embarrasser les autres, mais j'aimerais vivre encore longtemps. Si j'ai pu parvenir à 97 ans, c'est que je me suis souvent exposé au grand air. J'avoue que je me sens faiblir. Je ne regrette rien, je suis heureux, je n'ai aucun reproche à me faire".

Si l'on peut se baser sur la longévité de son grand'père, Adélard Béland, de St-Léon, mort à 101 ans, le doyen de Louiseville le demeurera jusqu'en 1964 et c'est le voeu que nous formulons pour lui.

* * *

La doyenne des femmes de Louiseville, Mme Dosithée Turner, née Philomène Bélanger, vit le jour le 17 mai 1865, du mariage de feu Antoine Bélanger et de feu Philomène Picotte, demeurant dans le rang Paul Lemay, à Ste-Ursule, aujourd'hui devenu le village de Ste-Angèle. Mariée au même endroit, elle eut cinq enfants dont quatre filles. Son époux est décédé en 1940, à l'âge de 77 ans.

Agée de 95 ans, Mme Turner demeure chez sa fille, Mme Joseph Dubé, 62 rue Ste-Elisabeth. Elle conserve un frère, M. Philias Turner, 84 ans, demeurant à Ste-Angèle; deux soeurs, Mme Livier Lessard (Délia), 82 ans, demeurant à Ste-Ursule; et Mme Ferdinand Pichette (Olivine), 80 ans, demeurant à St-Paulin. Ses petits-enfants sont au nombre de 19.

Epouse de cultivateur, son époux et elle décidèrent, il y a 27 ans, de finir leurs jours à Louiseville.

Mme Turner se sent très bien. "Je suis toute jeune, dit-elle, et j'aime les jeunes". C'est elle qui fait la vaisselle, le petit ménage. Cet automne, elle a même ramassé des feuilles, s'apercevant qu'elle n'avait plus de bons reins. Le tricot et les programmes de télévision sont ses principaux passe-temps.

Jamais malade, n'ayant subi aucune intervention chirurgicale, elle communique sa joie de vivre: "J'aime la vie, je tiens à la vie, j'entend bien, je vois bien, je dors bien, je sommeille un peu après le dîner, je me berce, en un mot, j'ai de l'agrément à vivre". Habituée au travail, elle déclare: "On est mieux à travailler qu'à ne rien faire".

Mme DOSITHEE TURNER

Vu son âge avancé, elle ne fréquente plus l'église depuis le printemps dernier. Rien de mieux pour elle que les veillées en famille. Même si elle se couche un peu tard, dès 8 heures du matin, elle est aussitôt debout.

Son moral n'a pas d'égal, elle est toujours souriante, toujours gaie: "J'aime tout, même m'amuser avec les enfants".

Même si sa mémoire caractérise sa vieillesse, on ne pourrait dépister 95 années.

Mme Turner désire encore vivre très longtemps pour atteindre plus que la centaine. Actuellement, elle dépasse la longévité de sa mère, décédée à l'âge de 94 ans.

MUNICH. (PA) — Le camp de concentration de Dachau, où tes nazis firent périr tant de victimes, va être transformé en monument commémoratif aux morts de la deuxième guerre mondiale. Il y aura aussi un musée.



LES HOMMES D'AFFAIRES A L'ECOLE — Pour une deuxième année consécutive, la Chambre de commerce de Shawinigan a organisé des cours de perfectionnement en affaires à l'intention de tous les commerçants, industriels, patrons ou employés de la Mauricie. Ces cours sont donnés par des professeurs de l'université Laval de Québec. La présente série a débuté jeudi soir alors que le premier professeur a été le R. F. LIONEL DUSABLON qui est accompagné ici de M. HENRI-L. GARAND, vice-président de la Chambre; M. ALBERT LANDRY, directeur de l'Institut de technologie où sont donnés les cours, et de M. LIONEL THIBEAULT, président des cours.



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Le Three Rivers Curling Club, qui a vu passer des champions dans toutes les catégories, et a donné le grand signal d'un développement simplement mystifiant de ce sport dans Trois-Rivières et la Mauricie, célébrera en fin de semaine le 85e anniversaire de sa fondation... Il en fallut de peu que ces manifestations aient lieu dans leur antique chalet... On se souvient que des travaux de l'ordre de $50,000 viennent d'être terminés à cet endroit... On a démoli le chalet presque centenaire pour le remplacer par quelque chose de moderne.. Les glaces ont aussi connu une amélioration avec un changement complet du système frigorifique pour en installer quatre au lieu de trois... Mais la glace artificielle ne date pas de très longtemps... Il y a quelques années on disputait des rencontres sur la glace naturelle...

Il fallait cependant se mettre à la page et jouer non seulement durant trois mois mais au moins six afin de satisfaire les membres qui augmentaient d'année en année... Aujourd'hui, le Three Rivers Curling Club est orgueilleux de son centre et les curlers qui ont entendu parler de l'innovation pourront le constater sur les lieux même à compter de demain alors que débutera le bonspiel Jubilé d'Argent pour l'obtention du trophée Cité de Trois-Rivières... On profitera de cet événement pour souligner des faits saillants accomplis par les curlers du club dans des compétitions non seulement régionales et provinciales mais même nationales et internationales... Nous profitons donc de l'occasion pour souhaiter longue vie à ces curlers et aux dirigeants du Three Rivers Curling Club.

Toujours au curling, c'est dimanche matin à 9 h. 30 que se fera l'inauguration de la Ligue des journalistes... Les dirigeants du club de curling Laviolette, par leur gracieuseté, permettront à une cinquantaine de scribes et de commentateurs de la radio et de la télévision de s'amuser en groupe, tout en pratiquant un sport populaire... On parle aussi du prochain bonspiel provincial des journalistes... Bien des gens de la presse voudraient que seuls les journalistes reconnus soient éligibles à ce tournoi d'envergure... Il en sera d'ailleurs question à l'assemblée du comité d'organisation de cette compétition avec les promoteurs du bonspiel, qui se tiendra en janvier dans la métropole....

Quelques changements s'imposent au sein de l'équipe des Reds de Jos. Ferron si nous voulons voir le groupe figurer mieux dans le circuit junior... Les défaites se sont succédées depuis quelque temps à un rythme terrifiant et nous croyons que plusieurs joueurs ne sont pas de calibre et qu'il est temps qu'on le leur dise... Ne craignons pas pour nos Lions, Del Dugré et Gilles Thibeault vont combler les lacunes sous peu et notre club aura ensuite son mot à dire dans la course au championnat du circuit O'Donnell... Il faudrait que l'on suive de près les activités de la Ligue des écoles spécialisées qui présente des joutes vraiment intéressantes pour un début de saison... Que dire de la Ligue juvénile de Jean-Paul Massicotte qui va certainement satisfaire les plus difficiles par son jeu spectaculaire et pas trop rude... D'ailleurs les instructeurs verront à calmer les joueurs belliqueux...

Dans un rapport officiel de la Commission de l'exposition nous avons constaté que ces messieurs avaient endossé nos remarques au sujet du Stade Duplessis... En effet, on a fait savoir que le stade ne servira en 1961 que pour du football ou du baseball et que les autres spectacles devroit recevroir l'assentiment de la Commission avant de les présenter... Donc, plus de courses de tacots sur le terrain de baseball... Plusieurs joueurs des Phillies que nous avons rencontrés dernièrement ont affirmé que l'état piteux du terrain avait largement contribué à leur élimination rapide contre Terrebonne et que l'équipe en général n'avait pas endossé l'idée des dirigeants du club de faire détruire le losange par de vieux tacots...

Et sur ce, à lundi.

Le hockey junior

Les Citadelles seront à Trois-Rivières, demain

TROIS-RIVIERES. — Jos. Ferron et ses Reds de Trois-Rivières tenteront d'infliger une défaite significative aux Citadelles de Québec, demain après-midi à 2 h. 15, au Colisée local lors d'une joute régulière de l'Association de hockey junior de Québec.

Les Reds, après avoir encaissé neuf revers d'affilée dont la plupart par une faible marge, se sont soudainement réveillés jeudi soir pour déclasser les Rangers de St-Hyacinthe, 7-2.

Ferron, quoique très heureux, n'a pas voulu faire voir son enthousiasme afin que ses joueurs ne pèchent pas par excès de confiance demain. Mais si tous les protégés de Dugré & Ferron démontrent autant de rapidité et de fougue que jeudi, les Citadelles de Len Corriveau passeront des moments difficiles.

Les Québécois, qui n'avaient pu gagner contre nos Trifluviens dans les deux premières joutes de la saison, ont profité d'une faiblesse déconcertante de la défense et du cerbère Villemure pour compter 10 fois mercredi et infliger une défaite de 13-3 aux nôtres.

C'est donc un match revanche qui sera à l'affiche demain à Trois-Rivières entre ces deux clubs.

Jacques Dolbec et Claude Boucher, les deux meilleurs compteurs des Reds depuis quelque temps comptent continuer leur massacre chez l'adversaire. Il y aura aussi Perreault et Bolduc, deux marchands de vitesse, Carle, Descormiers, Harvey qui abat de la bonne besogne, les deux Hébert. A la défensive, Gosselin s'est grandement amélioré et dirige la plupart des attaques de son club de sa propre zone. Désilets cogne avec beaucoup de force pendant que Baril et Black sont aussi plus efficaces.

Lehouiller, le robuste avant d'Abitibi, qui n'a pas joué à cause d'une vilaine coupure à un orteil, subie à St-Hyacinthe dimanche dernier, sera de retour au jeu.

On ne sait pas ce qu'il y a avec Marc Dufour. Ce joueur qui a commencé la saison à Guelph devait s'aligner pour Jos. Ferron jeudi. Mais après des recherches infructueuses, Ferron dut annoncer au public que Dufour ne jouait pas. Plus tard, ce joueur a été aperçu à la joute. Est-ce que Dufour se compte déjà une étoile et ne veut pas jouer avec les Reds ? Nous ne le savons pas. De toute façon, ce joueur a brillé par son absence et s'est esquivé sans même donner d'explication.

Les Citadelles

L'équipe des Citadelles de Len Corriveau possède plusieurs compteurs prolifiques comme Bob Doddridge, Serge Renaud, Laurier Fredette, Gilbert Laforest, Jacques Dubé, Jacques Blais, Noël Turmel, René Drolet et autres.

Plourde est un cerbère qui s'améliore de joutes en joutes. Bilodeau, Prémont, Larose sont des joueurs de défense qui savent appliquer une solide mise en échec.

Tous les Trifluviens sont invités au Colisée local demain après-midi afin de voir à l'oeuvre les Reds et les Citadelles.

Demain après-midi

Le Montréal-Nord rend visite aux Cataractes

SHAWINIGAN. (JMH) — Les Canadiens de Montréal-Nord, qui ont fait subir aux Cataractes une défaite de 5-4, mardi dernier à Montréal, rendront visite à ces derniers, demain après-midi, à l'aréna local. Pour les Cataractes, ce sera une douce revanche à reprendre.

La victoire des Montréalais n'a pas été prisée par l'instructeur des Cataractes, Jacques St-Onge. Ce dernier a déclaré que son club aurait dû remporter les honneurs de cette joute. "Mes joueurs, a-t-il dit, ont manqué trois ou quatre buts qui auraient certes donné la victoire à mon club." D'autre part, la défaite des Cataractes a fait plaisir aux partisans du Montréal-Nord et à son instructeur, René Simard, à la suite de la sentence prononcée après les incidents de la joute du 25 octobre. On se rappelle que la direction de la Ligue provinciale junior avait accordé la victoire à l'équipe locale alors que l'officiel avait dû arrêter la joute avant l'expiration du temps réglementaire. La direction de la ligue a donné comme prétexte que le club visiteur n'avait pas eu toute la protection nécessaire, d'autant plus que tous les joueurs de Montréal-Nord avaient sauté sur la patinoire.

La rencontre de mardi a cependant été très calme. Un but de Charbonneau a assuré la victoire au Montréal-Nord. Cette équipe a su, contrairement aux Cataractes, profiter de toutes les opportunités pour enregistrer des buts. L'instructeur René Simard aligne une équipe redoutable qui lutte farouchement jusqu'à la fin de la joute. Dans les buts, on reverra à l'oeuvre le jeune Paquette qui est à son meilleur contre les Cataractes. Les Canadiens alignent de bons joueurs comme les Charbonneau, L'Archevêque, Fortaich, Leduc et autres.

D'autre part, l'instructeur Jacques St-Onge, que nous avons rencontré jeudi, a déclaré que ses joueurs sauront cette fois-ci faire allumer la lumière rouge derrière le jeune Paquette. Par le fait même, l'instructeur de l'équipe locale a annoncé que l'arrière-garde Normand Carrier ne serait pas en uniforme. Ce dernier aurait déclaré à son instructeur que les voyages l'importunaient grandement et de plus il n'a pas participé à la dernière pratique de son club. A moins d'un changement radical d'attitude, Normand Carrier va sûrement apprendre à ses dépens la signification du mot discipline et d'esprit d'équipe.

Il est dommage que ce jeune arrière-garde ne soit pas sur l'alignement des Cataractes, demain, mais d'autre part, s'il ne change pas sa façon d'agir, il ne pourra pas accéder plus haut dans le hockey. Roger Matteau, qui a connu quelques mauvaises joutes, gardera de nouveau les filets des Cats. Ce jeune gardien de buts peut certainement afficher sa tenue du début de saison, s'il le veut. A la défense, on reverra les Pronovost, Pagé, Charest et Lampron. Le premier trio composé de Boucher, Chamberland et Champagne sera intact, cependant qu'un changement sera apporté au deuxième et au troisième trio. Bourassa sera appelé à jouer au centre entre Joncas et Lamy, tandis que le jeune Lord évoluera pour la première fois au centre en compagnie de Scalzo et Mongrain. Ces changements pourraient bien apporter d'heureux résultats.

La joute de demain promet donc d'être excellente. Une victoire des Cats leur permettrait de se tenir sur les talons des As de Québec en première position. La joute de demain après-midi débutera à 2 h. 15.

Tournoi provincial de fléchettes

Des joueurs venant de 52 villes

TROIS-RIVIERES — Un tournoi provincial de fléchettes sera présenté demain sur les courts du manège militaire de Trois-Rivières.

Les premières rencontres sont prévues pour 1 h. 30 de l'après-midi.

L'organisateur Marcel Langlois compte sur la présence de joueurs venant de 52 villes de la province de Québec et même d'Ottawa.

En plus d'un trophée qui sera accordé au gagnant, une bourse de $200 sera partagée parmi les plus méritants.

Chez les filles

Une Ligue juvénile de ballon-panier débutera sous peu

TROIS-RIVIERES — Une ligue juvénile de ballon-panier féminine est présentement en formation. A date, cinq équipes sont instrites dans ce nouveau circuit. Ce sont le pavillon Mgr St-Arnaud, le Radisson, St-Sacrement, le Centre Landry et le St. Pat's.

Les jeunes filles sont déjà à l'entraînement depuis plusieurs semaines et elles s'attendent de présenter des joutes très intéressantes.

La ligue jouera aux gymnases du pavillon, des Loisirs St-Sacrement et au centre Landry.

On ne connaît pas encore la date d'ouverture mais il appert que le tout débutera dans trois semaines.

Les Lions réserveraient des surprises aux Rockets

TROIS-RIVIERES. — L'équipe des Lions de Trois-Rivières qui vient de remporter sa première victoire de la saison dans la Ligue intermédiaire des Cantons de l'Est, fera l'impossible pour vaincre les Rockets à Drummondville, demain.

On sait que les Trifluviens ont perdu de justesse dans les deux premières rencontres disputées avec les Rockets mais ont acquis plusieurs nouveaux joueurs depuis. Mentionnons le joueur de défense Girard de Chicoutimi, le scientifique avant Lachance de Québec. Il se pourrait aussi que les Lions alignent un ex-fameux joueur du circuit Junior "A" il y a quelques années et qui a même joué plusieurs parties avec le Royal de Floyd Curry l'hiver dernier. Un ex-rapide ailier des Reds de Jack Toupin va aussi rejoindre notre club d'ici quelques jours.

La situation sur l'équipe de Gilles Thibeault et de Del Dugré est donc plus belle que jamais. Avec un peu de chance, les Lions remonteront la pente et deviendront une menace aux autres équipes du circuit O'Donnell.

Le cerbère Denis Brodeur sera aussi en uniforme de même que Bernaquez, la comète du club, Bob Léger, André Pleau, Jean - Jacques Pichette, Paul-Emile Michelon, le pilier défensif Bob Chevalier, Russ Malone, Jean Lambert, Charles Denommé, qui se rétablit d'une fracture du nez, André Gauvin, le junior qui ne craint pas la bousculade.

Les Lions nous reviendront mardi soir pour rencontrer au Colisée local les Vics de Granby.

Anniversaire du JC du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Le 20e anniversaire de fondation du Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine sera brillamment souligné au cours de la semaine annuelle d'activités qui débutera, demain matin, par un bonspiel au club de curling.

Ce bonspiel débutera à 10 heures pour se terminer en soirée alors que l'équipe championne se verra remettre le trophée "20e anniversaire".

Lundi soir, une délégation de la Chambre se rendra à l'hôtel de ville pour y saluer les autorités municipales; mardi soir, il y aura visite industrielle et mercredi un souper où la conférence sera donnée par le président Denis Guérin qui donnera ses impressions sur les dernières assises internationales qui se sont déroulées à Paris.

Jeudi soir, ce sera un spectacle de vaudeville mettant en vedette des membres de la Chambre des jeunes et finalement, samedi, ce sera la grande soirée de gala avec Félix Leclerc comme invité d'honneur et un hommage aux anciens présidents du mouvement.

Ottawa devrait instituer un régime de bourses

OTTAWA. (par M.G.) — Le député de Trinity et ancien ministre associé de la Défense, M. Paul Hellyer, demande aujourd'hui l'institution par Ottawa d'un régime de bourses à l'intention des étudiants.

Remises aux institutions de haut savoir, les bourses seraient accordées aux étudiants à la suite de concours publiés tenus dans les deux langues officielles du Canada.

Comme complément au régime de bourses, le député torontois souhaite la création d'un fonds de prêts destinés aux étudiants des universités, "afin qu'aucun jeune Canadien qualifié ne soit privé de l'avantage de bénéficier d'une formation supérieure pour des raisons d'ordre financier".

Le bonspiel "Jubilé d'argent" débutera demain -- 56 équipes

TROIS-RIVIERES. — Le bonspiel Jubilé d'argent, qui réunira 56 équipes venant de tous les coins du Québec, de l'Ontario et même des Etats-Unis, débutera demain après-midi à 1 heure sur les glaces du Three Rivers Curling Club.

Cette compétition, la première d'importance majeure dans la région mauricienne cette année, va certainement susciter l'intérêt de tous les curlers.

En effet, les dirigeants du Three Rivers Curling Club ont organisé ce bonspiel pour marquer le 85e anniversaire de fondation de leur groupe. Ce sera aussi l'inauguration officielle des quatre nouvelles glaces.

Ce tournoi connaîtra trois équipes championnes; il y aura trois classes : le Main Event, le Consolation et la classe "C".

On y verra des équipes de Hawkesbury, Ontario; Ottawa, Outremont, Caledonia et CFCF de Montréal, St-Lambert, Drummondville, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine, La Tuque, Rapide Blanc, Grand'Mère, Shawinigan et aussi de Trois-Rivières.

Les premières pierres seront lancées par M. Brown, président du Three Rivers Curling Club, et S. H. le maire J.-A. Mongrain ainsi que d'autres invités d'honneur.

Ce bonspiel prendra fin samedi, le 26 novembre.

Au Laviolette

Le bonspiel annuel mixte Arthur Richard, qui est commencé depuis quinze jours au club de Curling Laviolette, se terminera ce soir par les finales qui seront disputées à 8 h. Une distribution des prix suivra et le tout se terminera par une soirée récréative.

Au Cap Curling Club

De son côté, le Cap Curling Club a présenté cette semaine un bonspiel masculin pour les membres seulement. Les finales du Main Event et du Consolation dans le cadre du bonspiel de la taverne La Victoire, de René Meunier, auront lieu ce soir à 7 h. 30. Après la distribution des trophées, une soirée récréative réunira joueurs et supporteurs.

Une surprise au badminton

SHAWINIGAN — Lors d'une rencontre régulière de la ligue de badminton "Coeur du Québec", disputée au centre paroissial St-Marc, le Grand'Mère a causé une surprise en faisant subir aux Chevaliers de Colomb sa première défaite de la saison. Par cette victoire, le Grand'Mère n'est plus qu'à quatre points de la première position, détenue par les Chevaliers de Colomb avec points.

Les Chevaliers de Colomb avaient remporté cinq victoires consécutives avant de subir la défaite aux mains du Grand'Mère. Lors de la rencontre de jeudi, le duo Mills-L'Heureux a défait celui composé de Hanna-Jacobson, 15-2, 16-18 et 15-7, alors que le duo Guillemette-Guillemette a triomphé du duo Beauséjour - Beauséjour, 15 - 8, 15-9. Enfin, le duo Hopkins-Moon a défait le duo Béliveau-Blouin 15-10, 14-17 et 15-5. Chez les dames, le duo Moon-Watts a vaincu le duo Brisebois-Mongrain 15-7, 18-17. Dans le mixte double, Debbie Watts et P. Jacobson a triomphé de Suze Mongrain et Maurice Weber, 15-7, 15-12.

Le classement de la ligue de badminton "Coeur du Québec" se lit maintenant comme suit :

	PJ	G
Chevaliers de Colomb	30	20
Grand'Mère	30	16
Garnison (Trois-Rivières)	20	10
Shawinigan	20	8
La Tuque	20	6

A Shawinigan

Début de saison midget et bantam

SHAWINIGAN — Les Ligues midget et bantam des loisirs de Shawinigan inaugureront leur saison, cette après-midi, alors qu'elles présenteront des programmes doubles.

Six équipes composent la ligue midget, cette saison. Cette après-midi, à 4 h. 30, la Baie visitera le club juvénile de la police, tandis qu'à 5 h. 30, le séminaire Ste-Marie visitera l'école secondaire Immaculée-Conception.

Dans la ligue bantam, formée de quatre équipes, cette saison, le club juvénile de la police rencontrera la Baie à 6 h. 30, tandis qu'à 7 h. 30, le club Optimiste sera opposé aux loisirs.

Collation des diplômes à l'Institut de technologie

TROIS-RIVIERES. — L'Institut de Technologie de Trois-Rivières connaissait hier après-midi sa première collation de diplômes, depuis son installation dans son nouvel immeuble de la rue de Courval.

C'est en présence d'une foule considérable, composée de personnalités du monde de l'enseignement supérieur, de professeurs, des parents des élèves et des élèves de l'institution.

Au total 112 diplômes ont été décernés aux finissants de la promotion 1959-60.

La graduation se répartit de la façon suivante: Deux finissants, Michel Therrien et Louis Lefebvre, respectivement en électronique et en électricité, ont terminé avec très grande distinction; 34 avec grande distinction; 73 avec distinction; trois avec succès.

Plusieurs élèves se sont mérité des prix. Tandis que les plus méritants se sont vu accorder la médaille d'or pour souligner le succès de leurs études, un groupe imposant d'autres finissants s'est vu accorder $255 répartis en plusieurs prix.

Inauguration de la clinique des enfants infirmes, le 25

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — C'est le 25 que sera inaugurée officiellement la clinique des enfants infirmes, érigée grâce à la générosité des industriels, hommes d'affaires, professionnels et des Trifluviens en général.

A cette occasion, le club Rotary remettra les clés de la bâtisse au président de la clinique, M. Jacques Bureau. On sait que ce club social avait lui-même lancé l'idée de doter Trois-Rivières et la région d'une clinique moderne où tous les enfants infirmes, qu'ils soient riches ou pauvres, puissent obtenir gratuitement les soins que demande leur état.

Passant immédiatement à l'action et contournant les difficultés, les membres du club Rotary ont tendu la main pour recueillir les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Même si elle n'a pas encore été inaugurée officiellement, la clinique reçoit déjà nombre d'enfants chaque jour et elle s'avère déjà trop petite.

Ligues mineures de Grand'Mère

GRAND'MERE — Deux joutes ont eu lieu dans les ligues mineures à Grand'Mère, cette semaine, soit dans la Ligue juvénile et la Ligue Midget. Dans la Ligue juvénile, la joute entre les Citadelles et les Cataractes sera reprise, demain, tandis que, dans la Ligue Midget, les Lions ont défait le Laflèche, 7-2.

Dans la Ligue juvénile, les Citadelles ont défait les Cats 2-1, mais après un protêt logé par les Cats, la direction leur a donné gain de cause et la joute sera reprise demain à midi. Selon l'instructeur des Cats, les arbitres auraient refusé d'allouer deux buts aux Cats. Après enquête et selon le dire du gardien des Citadelles, les deux buts en question auraient été bel et bien comptés, ce qui a incité la direction à faire reprendre la joute dès demain.

Par ailleurs, dans la Ligue midget, les Lions ont vaincu le Laflèche, 7-2. Bourassa et Carpentier ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec chacun deux buts, tandis que Lafontaine, Lemay et Héroux comptaient les autres. Bourque et Carignan ont marqué les buts des perdants.

M. Claude Gauthier, moniteur en chef des ligues mineures de hockey de Grand'Mère a annoncé qu'une autre ligue commencerait ses activités aujourd'hui. Il s'agit de la Ligue Mosquito. Elle comprend quatres équipes, soit les Dragons, les Pirates, les Tigres et les Bisons. Dès cette après-midi, à l'aréna local, ces équipes s'affronteront.



Wolsey

CHANDAILS ET CHAUSSETTES

Voici des vêtements de goût pour hommes, dans une merveilleuse gamme de couleurs et de motifs. Vous vous sentirez plus à l'aise parce que vous serez sûr de votre élégance. Pourquoi? Les chandails et chaussettes Wolsey sont conçus par des spécialistes, tricotés par des artisans et portés par tous ceux qui apprécient la meilleure qualité au monde.

Chandail entièrement diminué en pure laine d'agneau. Quatorze teintes y compris les tons de noir/havane, noir/or et noir/olive.
$10.95

Aussi modèle sans manches, avec encolure en pointe, à
$7.95;

chandail à 5 boutons à
$13.95.

Socquettes à côtes et chaussettes Cardinal et socquettes à motif en laine renforcée de nylon.
$1.50.



IMPORTÉS D'ANGLETERRE

Réunion du JC à Shawinigan

SHAWINIGAN. — C'est demain, dans la salle du collège de St-Stanislas que se tiendra la troisième réunion du conseil régional du Jeune commerce de la Mauricie, sous la présidence de M. Roland Bédard de Shawinigan. La réunion débutera à 1 h. 30.

Parmi les points à l'ordre du jour, on remarque l'illumination du temps des fêtes sur le plan régional. Les derniers détails pour le lancement de cette campagne annuelle du Jeune commerce auront lieu au cours de cette assemblée.

Une clinique d'automne sur les comités d'étude du Jeune commerce suivra cette assemblée. Cette clinique, qui s'adresse à tous les officiers et à tous les membres des onze chambres de la région, sera sous la direction de M. Fernand Marion de Trois-Rivières, vice-président de la Fédération provinciale du Jeune commerce.

Grand tournoi de quilles au pavillon Mgr-St-Arnaud

TROIS-RIVIERES. — Un grand tournoi de petites quilles à reprise sera présenté sur les allées de la salle du pavillon Mgr-St-Arnaud en fin de semaine prochaine, les 26 et 27 novembre.

M. Clément Bédard, l'organisateur, prévoit des quilleurs venant de tous les coins du Québec participer à cet événement d'envergure. En plus du championnat du pavillon en jeu, un trophée sera décerné au vainqueur.

De plus, une bourse de $50 sera divisée parmi les plus méritants en plus d'un montant de $25 qui sera accordé au quilleur qui obtiendra la plus haute partie simple.

John Kemp, le champion de l'an dernier, sera encore en lice pour défendre son titre.

Les rencontres auront lieu le samedi et le dimanche, les 26 et 27 novembre, dans l'après-midi et la soirée.

Tout concurrent pourra jouer autant de fois qu'il le voudra dans ce tournoi. Il devra jouer chaque fois quatre parties et le meilleur total remportera les honneurs.

Pour de plus amples renseignements, on est prié de communiquer avec M. Clément Bédard au Pavillon Mgr-St-Arnaud, à Trois-Rivières.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

10:00—Maman Fonfon
11:00—Le professeur Calculus
12:00—Image du Far-West
1:00—Football du Big Four
3:00—Magazine international
4:30—Film
5:00—Walt Disney présente:
6:00—Caméra 13
7:15—Fortin Ltée
7:30—Fédération des travailleurs cath.:
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—Film
9:00—Hockey: Montréal vs Toronto
10:15—Mes chansons
10:30—Le Sifflleur:
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Errol Flynn
11:50—CBC TV News
12:00—Ciné-soir:
1:30—Fin des émissions.

DEMAIN

10:15—Messe
11:00—Signe de vie
11:30—Le monde et Dieu
12:00—Sous tous les cieux
12:30—Regard sur la vie
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Premières armes
2:30—Les idées en marche
3:00—Concert
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Caméra 60
6:30—Robin des Bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—Du coq à l'âne
9:30—Théâtre du dimanche
10:00—Temps présent
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:40—Fin des émissions.

LUNDI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour, Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roy
5:30—Films — aventures
6:00—Caméra 13
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—Pension Velder
9:30—Destination: Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Le sifflleur
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

Une fête en l'honneur du chanoine C.-H. Lapointe

TROIS-RIVIERES. — Le chanoine Charles-Henri Lapointe, depuis hier, commandeur du mérite scolaire, a été l'hôte d'une brillante cérémonie qui s'est déroulée à l'Institut de technologie de Trois-Rivières, en présence d'un groupe imposant de personnalités du monde de de l'enseignement supérieur.

Le chanoine Lapointe s'est vu en effet décerner la médaille d'or du mérite scolaire, pour souligner sa grande participation à l'enseignement dans la province de Québec et particulièrement à Trois-Rivières.

La décoration lui fut remise par M. Lionel Allard, représentant de M. Omer-Jules Désaulniers, surintendant de l'Instruction publique de la province. La cérémonie eut lieu au cours de la collation des diplômes aux finissants.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole pour rappeler le travail inlassable, manifesté par le chanoine Lapointe à l'égard de l'enseignement, au cours des 25 dernières années.

M. Jean Delorme, directeur général des études à Montréal, a rendu un hommage particulier au récipiendaire du mérite scolaire.

Au nom de Mgr Pelletier, évêque de Trois-Rivières, Mgr Paul Gaudet a dit que c'était avec fierté que Son Excellence voyait l'honneur qui vient de s'attacher à une des plus brillantes personnalités du clergé diocésain.

M. Lucien L'Heureux, président de l'Association du personnel de l'Institut de technologie de Trois-Rivières, a loué la personnalité du chanoine Lapointe, aumônier de l'institution. Et c'est au nom de tous les membres du personnel et des élèves qu'il lui a rendu hommage.



CHANOINE LAPOINTE

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

La campagne des emplois d'hiver préparée activement, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le comité local de placement s'est réuni hier après-midi pour mettre une dernière main aux préparatifs de lancement de la campagne des emplois d'hiver.

Il a été décidé à cette occasion que le président du comité irait rencontrer le maire Armand Nadeau en vue d'établir un ordre du jour à l'assemblée populaire de mercredi sur le chômage et qui doit coïncider avec le lancement de la campagne. M. Paul-Emile Genest sera accompagné de MM. Gaston Deblois, secrétaire du comité, Henri-J.-M. Baudot, secrétaire de la Chambre de commerce, et Eugène Charette, gérant du bureau local d'assurance-chômage. La rencontre doit avoir lieu lundi matin.

Situation du travail

A l'ouverture de l'assemblée, M. Charette a mis les participants au courant de la situation de travail en citant son rapport mensuel publié il y a quelques jours dans les journaux. Comprenant ses chiffres avec ceux d'autres villes, il a conclu que Sherbrooke est moins touchée que d'autres villes de la région de Québec, par exemple.

Entre autres considérations, il a ajouté que le nombre des sans-travail augmentait de 300 à 400 par rapport à chaque mois correspondant à l'année dernière. Les activités restant égales dans le domaine du placement et le nombre de personnes à l'ouvrage se maintenant, il en déduit que l'augmentation du nombre des chômeurs dépend en grande partie des arrivants sur le marché du travail.

Publicité

L'assemblée a nommé M. Florent Hébert, secrétaire-gérant du comité conjoint de la construction, président du comité de publicité de la campagne. M. Hébert s'adjoindra des représentants de diverses organismes tels que la Ligue des propriétaires, de la Chambre de commerce et de l'Association des constructeurs.

On a aussi établi le programme d'utilisation de la publicité nationale pour les deux phases de la campagne, soit "Organisez-vous", du lancement à janvier, et "Faites-le maintenant", de janvier à mars. On verra aussi à le compléter. Ce sera une des principales tâches du comité.

Prêts

A l'invitation du président, M. B.-W. Morin, président de la Chambre des compensations de Sherbrooke, a donné les précisions nécessaires concernant les prêts consentis pour l'amélioration des bâtisses.

Il a dit que les banques étaient des mieux disposées. Il a aussi annoncé à la grande satisfaction de l'assemblée que les prêts pouvaient maintenant s'appliquer, à la suite d'amendements à la loi, non seulement à toutes les maisons de quatre logements ou moins, mais aussi à celles d'un nombre supérieur.

Outre les personnes déjà mentionnées, assistaient encore à la réunion MM. Lionel Caron, de l'Association canadienne des manufacturiers; Maurice Guertin, du Conseil central des syndicats nationaux (CSN); J.-W. Roy, de l'Association des constructeurs des Cantons de l'Est; Aurélien Rivard, de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de Sherbrooke; Joseph-A. Fortier, de la Ligue des propriétaires; Guy Donahue, de la Corporation des électriciens, et Frank Benoit, de la Corporation des plombiers.

L'idée de l'Amicale Larocque enthousiasme le maire Nadeau

SHERBROOKE. — L'idée de l'Amicale Larocque de lancer une campagne d'études sur le problème des loisirs à Sherbrooke en vue de le solutionner a emballé le maire de cette ville.

Me Armand Nadeau a mis en évidence que cette session d'études, qui durera du 20 novembre au 8 décembre, est d'autant plus précieuse que l'étude va se faire à un niveau populaire et non à un niveau de spécialistes.

Le premier magistrat a ajouté que l'on se devait de favoriser des mouvements du genre, parce que le centre civique, dont le projet vient d'être ressuscité, " doit pas être le monopole d'un homme, mais la résultante d'une initiative générale".

L'Amicale Larocque espère que son initiative conduise à l'organisation d'une compagne de souscription d'envergure, comme celles de la "juste part" et de l'université de Sherbrooke, "l'idée d'une souscription du genre est bonne, a dit M. Nadeau, car la réalisation du projet du centre civique est impossible sans la contribution physique du public, même si les gouvernements provincial et municipal font leur part".

Les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur, qui se réuniront demain midi, dimanche, à l'école Larocque, comptent étudier d'abord le problème des loisirs dans la paroisse Immaculée-Conception, et puis celui de toute la ville, en invitant tour à tour à leurs délibérations les groupements paroissiaux et généraux. Le maire espère que tous les mouvements collaboreront.

Le maire en a profité pour annoncer que dans le même domaine le comité d'étude des loisirs de la jeunesse, formé de représentants de la Ville et de la Commission scolaire, est à la veille de se réunir et de discuter de nouveau du projet d'une patinoire recouverte sur le site de l'école St-François.

M. Nadeau a laissé entendre que les travaux pourraient bien être entrepris dès cet hiver. Il a expliqué qu'il serait facile de se procurer des plans tracés d'avance comme pour la piscine du parc Victoria et qu'il serait avantageux par ailleurs de profiter de l'aide des gouvernements supérieurs pour les travaux d'hiver. Il a dit que Québec et Ottawa pourraient ainsi fournir un montant allant jusqu'à $90,000.

Condamnations à Sherbrooke

SHERBROOKE — Deux jeunes individus ont été condamnés à 15 jours de prison à compter de la date de leur incarcération par le juge W. Redmond Hayes, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Gaston Charland et Clarence Thompson, âgés respectivement de 22 et 21 ans et demeurant à Sherbrooke, avaient reconnu leur culpabilité à l'accusation de tentative de vol d'auto.

Le juge Joseph Marier a fixé au 7 décembre la date de l'enquête préliminaire de Charles Andrew Doane, de Bishopton, sur lequel pèse une douzaine d'accusations et à qui la cour a refusé tout cautionnement.

Vol d'une scie

Le juge Marier a ajourné au 2 février la sentence de Roland Mercier, de Windsor, qui s'est reconnu coupable du vol d'une scie à chaîne.

Mercier, un père de famille, a expliqué au tribunal qu'il était un homme malade et que s'il était condamné à la prison, il n'en serait pas ramené pour autant.

L'inculpé avait déjà bénéficié d'une sentence suspendue pour une affaire de faux chèques.

Autres causes

Roland Veilleux, de Ste-Cécile, a été condamné à $25 d'amende et aux frais par le juge Marier, après avoir été déclaré coupable d'avoir conduit sans permis et à une vitesse excessive un véhicule-moteur.

Lucien Blais, de St-Evariste, a été condamné à $10 d'amende et les frais, après avoir été trouvé coupable d'avoir conduit sans permis. Il en est de même de Donald Lagueux, âgé de 18 ans et demeurant à East Angus.

Ovila Lapointe, âgé de 48 ans et demeurant à Sherbrooke, a été condamné à $5 d'amende et aux frais, après avoir été trouvé coupable de ne s'être pas conformé à un règlement de la corporation des horlogers.

Recrutement de la marine chez les étudiants

SHERBROOKE. — Au total, une quinzaine d'étudiants des universités de Sherbrooke et Bishop se sont prévalus de l'avantage de rencontrer les deux officiers supérieurs de la Marine canadienne qui ont visité ces institutions ces jours derniers en vue de l'établissement d'une division universitaire d'instruction navale.

Les commandants G.-L. Amyot et J. M. Clark, d'Ottawa, ont accordé des entrevues à une dizaine d'étudiants de l'université de Sherbrooke, avant-hier, et à une demi-douzaine de Bishop, hier.

Ils ont regagné la capitale à la fin de la journée d'hier et un officier doit revenir à Sherbrooke d'ici une dizaine de jours communiquer aux intéressés leur acceptation dans les rangs de la Marine. Même à ce dernier moment, ceux-ci demeurent entièrement libres de s'engager ou non.

Le lieutenant Gérald Desmarais, commandant de la division de Sherbrooke, a révélé que lui et ses quatre adjoints commenceront aussitôt que possible la série de cours théoriques d'instruction navale après cette dernière visite d'un officier supérieur de la Marine. C'est d'ailleurs le bureau du lieutenant Desmarais, situé au pavillon du Commerce, dans la Cité universitaire du chemin Ste-Catherine, qui a servi aux entrevues à l'université de Sherbrooke.

Subventions

La Marine donne des subventions généreuses aux candidats qui se destinent à cette carrière. La première oblige le candidat à faire un séjour de trois années dans la Marine une fois son cours terminé en retour du paiement complet de la scolarité.

La deuxième option qui n'engage pas le postulant pour trois ans mais lui demande seulement de passer ses vacances dans la Marine permet à l'étudiant de recevoir une bonne paye durant son séjour.

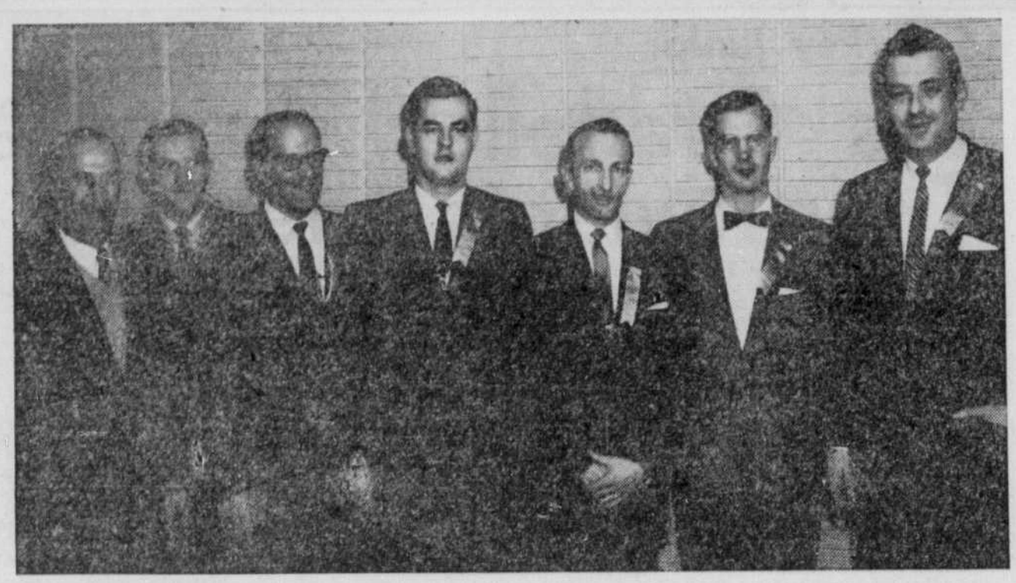
Les cliniques dans Richmond

SHERBROOKE — L'unité sanitaire du comté de Richmond tiendra plusieurs cliniques d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio, la semaine prochaine, aux endroits et jours suivants, de 2 h. à 3 h. 30 de l'après-midi :

Mardi, au sous-sol du presbytère de la paroisse St-Aimé d'Asbestos.

Mercredi, à l'hôpital St-Louis de Windsor, pour la paroisse St-Philippe.

Jeudi, à la salle de la Légion canadienne, à Richmond.



AUX CAISSES D'ECONOMIE — On voit sur cette photo le nouveau conseil d'administration du chapitre St-Maurice des Caisses d'économie du Québec, élu lors de la réunion tenue à Sherbrooke. De gauche à droite : M. J. Sicotte, directeur-représentant; M. L. Robindaine, directeur; M. Claude Dupont, directeur; M. Maurice Richard, 1er vice-président; M. J.-Paul Martel, président réélu; M. L. Fex, 2e vice-président, et M. L. Boudreau, directeur.

Les tisserands pourront-ils recevoir des intérêts attachés aux prestations ?

SHERBROOKE. — Chacun des 369 tisserands de la Dominion Textile à Sherbrooke touchera-t-il une vingtaine de dollars supplémentaires pour avoir attendu pendant près d'un an le dû que vient de leur reconnaître l'hon. juge J. D. Kearney, de la Cour de l'Echiquier, arbitre unique de la Commission d'assurance - chômage, après une quatrième audition de leur cause ?

Le jugement, dont le texte doit arriver par la poste au début de la semaine, implique un montant de l'ordre de $150,000, soit de $350 à $400 à chaque réclamant. Informé au téléphone par le régistraire à Ottawa que le jugement rendu lui était favorable, Me Jean Melançon a déclaré que cette clause allait "certainement donner un nouvelle orientation à la jurisprudence en matière syndicale et dans les relations avec la Commission d'assurance-chômage". Par le passé, le procureur de l'Association des employés du textile de Sherbrooke (CSN) avait déjà déclaré que c'était une des premières fois qu'un montant de cette envergure était en jeu dans une cause d'assurance-chômage et qu'on n'avait aucune jurisprudence sur laquelle se baser pour réclamer le paiement des intérêts, bien que celui-ci soit reconnu en justice.

Le jugement touche environ la moitié des 780 ouvriers de la Dominion Textile.

Antécédents

Leurs tribulations avaient commencé le 6 novembre 1959 quand ils avaient été mis à pied durant la grève en cours à l'usine de la compagnie à Magog. L'arrêt de travail avait duré jusqu'au 27 février 1960, certains étant rappelés entretemps.

La demande de prestations des employés mis à pied avait essuyé un refus du bureau-chef de l'assurance - chômage, à Montréal, sous prétexte que l'arrêt de travail découlait d'une grève.

Un tribunal d'arbitrage siégeant le 21 décembre 1959 sous la présidence de M. Antonio Pinard, à Sherbrooke, avait rendu une sentence unanime en faveur des syndiqués.

La commission avait interjeté appel auprès de l'arbitre unique, dont le jugement devait être final et sans appel. Entendant la cause à Montréal, le 16 mars 1960, l'hon. juge Kearny avait approuvé toutes les prétentions syndicales, sauf une.

L'imbroglio sur le caractère actif ou moral de la solidarité entre les syndicats de Sherbrooke et de Magog avait été référé au tribunal d'arbitrage.

Nouvelles procédures

Cette nouvelle audition ne devait avoir lieu que le 11 août 1960, non sans de violentes protestations syndicales contre les délais qu'on croyait suscités intentionnellement par la commission. A chaque décision favorable aux syndiqués, en effet, le paiement des prestations était suspendu pour le délai légal de 21 jours permettant d'interjeter appel.

La décision du conseil arbitral devait de nouveau favoriser les syndiqués et la commission devait loger un nouvel appel devant l'arbitre unique. Logé la dernière journée du délai, ce nouvel appel a provoqué de nouvelles protestations de l'association.

L'arbitre unique entendait donc les deux parties une autre fois le 25 octobre et demandait aussitôt des argumentations écrites. Me Melançon a envoyé la sienne cinq jours plus tard et le commission 15 jours plus tard.

La décision finale et sans appel tant attendue vient donc mettre un terme à un différend qui semblait en voie de s'éterniser.

Réunion en vue de fonder un 4-H Sénior

SHERBROOKE. — Une douzaine de représentants des clubs 4-H Sénior des régions de Montréal, Québec et des Cantons de l'Est, se réunissent aujourd'hui, samedi, à Sherbrooke, en vue d'organiser ce mouvement sur une base provinciale.

L'assemblée, qui devait se dérouler ce matin à l'Institut de technologie et se clôturer ce midi par un dîner à l'hôtel King George, a été convoquée dans le but d'étudier le financement et le programme d'activité du nouvel organisme provincial.

Parmi les personnes présentes à cette importante assemblée, on remarquera M. Louis-Georges Roy, ancien 4-H et industriel de Disraéli; M. Roger Lavoie, de Sherbrooke, directeur du club 4-H sénior des Cantons de l'Est; ainsi que M. Lucien Bédard, aviseur technique des 4-H Sénior.

L'idée de fonder des clubs 4-H Sénior avait été lancée à Sherbrooke, il y a deux ans.

Le 60e anniversaire des Chevaliers, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Plusieurs manifestations marqueront la célébration du 60e anniversaire du conseil 530 des Chevaliers de Colomb de Sherbrooke.

Ce soir, samedi, au local situé au 268 de la rue Court, il y aura d'abord une grande soirée familiale pour les membres et leurs amis.

Demain, il y aura initiation. Le rassemblement aura lieu à 7 h. 30 de l'avant-midi, à la salle des Chevaliers ; le premier degré, à 7 h. 45 ; la formation de la parade pour se rendre à la basilique St-Michel, à 9 h. ; la messe célébrée par Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et aumônier d'état des Chevaliers de Colomb de la province, à 9 h. 30 ; le deuxième degré, à 1 h. 30, à la salle Ste-Thérèse d'Avila ; le 3e degré conféré par M. L.-P. Brousseau, député de Sherbrooke à Québec, à 3 h. ; le grand banquet en l'honneur des initiés, à 6 h., au local des Chevaliers.

L'installation des officiers du Conseil 530 pour la prochaine année aura lieu le lundi, 21 novembre, et sera présidée par M. L.-P. Brousseau, qui profitera de l'occasion pour inviter les initiés de dimanche à donner leurs impressions.

Après le rassemblement au conseil, le mardi, il y aura, mercredi, la commémoration des morts; jeudi, des activités diverses; vendredi, un tournoi de galets.

Les fêtes seront clôturées samedi

A 1 h. de l'après-midi, il y aura d'abord un tournoi de quilles à la salle Raby et celui-ci sera suivi d'une distribution de nombreux prix et trophées.

Les dignitaires des Chevaliers de Colomb, les ecclésiastiques et les représentants du gouvernement seront ensuite l'objet d'une réception civique, à l'hôtel de ville, à 4 h. 30 de l'après-midi.

Le grand banquet de clôture sera servi au sous-sol de la basilique St-Michel, à 6 h. 30 de la soirée.

Enfin, après la présentation d'un film sur le mouvement colombien à l'auditorium Saint-Charles, à 9 h., il y aura messe de minuit et communion à la basilique.

Cinq membres honoraires au Jeune Barreau

SHERBROOKE. — Lors de sa première activité sociale depuis son incorporation, le jeune Barreau du district de St-François a procédé à la nomination de cinq membres honoraires.

La nomination a eu lieu lors d'un banquet d'huîtres tenu hier soir au Palais de justice de Sherbrooke.

Les membres honoraires ainsi nommés sont les juges William Mitchell actuellement en voyage, Louis-Philippe Cliche et Gaston Desmarais, de la Cour supérieure; le juge C. Samson, de la Cour du Bien-Etre social, directeur des études de la faculté de Droit de l'université de Sherbrooke, et Me Albert Leblanc, C.R., doyen de cette faculté.

Le jeune Bareau de St-François, le premier établi dans la province de Québec en dehors de Montréal et Québec, est présidé par Me Gérard Boudreau. Cette association a été incorporée il y a une couple de semaines.

Les étudiants fêtent leur ex-aumônier

SHERBROOKE. — Environ 150 étudiants de toutes les facultés ont envahi jeudi soir le centre social de l'Université de Sherbrooke pour prendre part à un souper organisé en l'honneur de l'abbé Lucien Vachon, qui a été aumônier des carabins dès les débuts de l'université, jusqu'à sa nomination, l'été dernier, comme curé à Saint-Jean-Vianney d'Ars.

L'abbé Vachon, que tous appelaient simplement "Monseigneur", était devenu un personnage fort populaire dans le milieu universitaire.

Le président de l'AGEUS, M. Reynald Fréchette, a souligné que ce souper était "le souper de la reconnaissance". Tous les étudiants qui ont connu notre ancien aumônier, a-t-il dit, sont en dette avec lui. "Au nom de l'association, M. Fréchette a remis une bourse à l'abbé Vachon, en disant que les ressources sont limitées, mais que tout ce que les étudiants font, ils le font avec sincérité et avec coeur".

Le représentant des autorités universitaires, M. Vaillancourt, a avoué l'envie qu'il éprouvait en voyant le souvenir si émouvant laissé par le héros de la fête à l'université.

L'abbé Vachon a souligné la valeur que les étudiants représentent pour l'avenir. "Vous agirez avec ou sans sérieux, mais c'est des choses sérieuses que vous aurez à faire", a-t-il dit.

L'abbé Vachon a aussi parlé de la sincérité des étudiants. "Les étudiants aiment dire ce qu'ils pensent, et ils acceptent leurs torts, pourvu que ces torts ne soient pas proclamés par les autorités de façon à les humilier".

L'ex-aumônier a terminé en avouant que, malgré ses nouvelles occupations et malgré ses efforts pour s'y adapter, il ne pouvait se départir de son "coeur-étudiant".

Achat de tuyaux justifié, dit le maire de Sherbrooke

SHERBROOKE — Le maire de Sherbrooke a déclaré que la politique du conseil municipal était justifiée quand celui-ci a décidé de ne pas acheter des tuyaux de béton du plus bas soumissionnaire, lundi, dans le but d'encourager une industrie locale.

Me Armand Nadeau a affirmé qu'en plus de donner du travail à ses ouvriers en achetant ses tuyaux des "Produits de ciment de Sherbrooke", la ville épargnait. Il a expliqué que les employés de la voirie vont chercher les tuyaux à l'usine quand ils en ont besoin et qu'on épargne ainsi le coût du transport et de l'entreposage.

Interrogé à savoir s'il n'était pas préférable, même là, de demander des soumissions pour conserver les prix à leur plus bas niveau, le maire a répondu d'une façon négative en disant que les acheteurs municipaux peuvent comparer les prix payés par Sherbrooke avec ceux payés par d'autres villes. Il a mentionné que Montréal, par exemple, paie ses tuyaux de béton plus cher que Sherbrooke, à cause du coût de la main-d'oeuvre. "Et chaque citoyen est en mesure de vérifier ces listes de prix", a-t-il ajouté.

Le représentant sherbrookois de la compagnie "Les Produits de ciment Bosco", le plus bas soumissionnaire de lundi dernier, s'était plaint de la politique de la ville. Il avait même mentionné qu'il aurait réalisé un profit de $2,000 si la ville avait acheté ses tuyaux de lui, une preuve qu'elle ne fait pas un si bon marché en achetant d'une industrie sherbrookoise qui demandait $1,000 de plus pour ses tuyaux.

Le représentant des "Produits du ciment Bosco" avait aussi fait remarquer que la ville n'avait pas encouragé seulement une industrie de Sherbrooke, mais aussi les maisons Mitchell et Codère, deux commerçants comme lui, parce que le contrat avait été réparti entre ces deux compagnies de l'usine "Les produits de ciment de Sherbrooke".

Sur ce point, le maire a répondu que la solvabilité des trois maisons de Sherbrooke était reconnue et que la ville n'avait jamais eu de difficulté à changer des tuyaux jugés défectueux. Il a ajouté qu'elle n'aurait pas la même assurance avec "Les Produits de ciment Bosco", car cette compagnie ne fabrique pas elle-même ses produits, mais les achète d'une usine de Drummondville. "Qu'elle fabrique des tuyaux, dit-il, et nous en achèterons d'elle".

Deux chasseurs à l'oie disparus

QUEBEC. (PC) — On a maintenant perdu tout espoir de retrouver vivants Roger Lamarre, 33 ans, et Richard Moreau, 31 ans, deux chasseurs à l'oie de l'Islet, à 35 milles au sud-est de Québec ; ils sont disparus au cours d'une excursion aux environs de l'Ile-aux-Grues, à cinq milles plus à l'est.

Au cours des recherches qui ont été faites, la chaloupe des deux hommes a été trouvée éventrée.

Taxe imposée aux étudiants de l'U. de Sherbrooke pour le bénéfice des chômeurs ?

SHERBROOKE. — Les présidents d'au moins trois facultés de l'Université de Sherbrooke songent à inscrire à l'agenda de leur prochaine réunion du conseil la question de l'imposition d'une taxe de 10 pour cent sur les activités sociales afin de contribuer d'une façon symbolique à la crise actuelle du chômage.

MM. Guy Arsenault, de la faculté de Droit, Maurice Marcil, de la faculté des Sciences, et Claude Blanchard, de la faculté de Commerce, ont déclaré hier que leur conseil respectif serait prochainement saisi de cette mesure qui a été adoptée à l'unanimité mercredi soir dernier par le grand conseil des étudiants.

On sait que le produit de cet impôt symbolique sera versé à la société St-Vincent-de-Paul universitaire, qui a été désignée pour distribuer les sommes d'argent. Si les présidents de facultés suivent la politique adoptée par le conseil de l'Association générale, tous les étudiants se ressentiront de la mesure.

Pour ce qui est des autres groupements académiques, à savoir l'Ecole normale, l'Institut de pédagogie et l'Ecole des sciences domestiques, il n'est pas du tout certain que la mesure soit adoptée. Dans deux de ces cas, les activités sociales "taxables" sont très limitées, sinon inexistantes, comme à l'Ecole normale.

A l'Institut de pédagogie, le président Jean-Paul Grenon a déclaré que la proposition ne serait probablement pas accueillie favorablement par les étudiants, en raison du coût déjà fort élevé de ses activités par rapport au nombre des étudiants qui y participent.

Entre temps, les étudiants de l'Université de Sherbrooke se préparent à la première activité sociale qui les réunira pour la première fois au cours de la prochaine année académique. C'est en effet à l'occasion de la danse générale du 26 novembre prochain qu'ils seront appelés à verser cet impôt symbolique en faveur des chômeurs de la ville de Sherbrooke.

Convocations

SHERBROOKE, SAMEDI

Ligue de la Jeunesse féminine : Gala annuel à l'hôtel Sherbrooke à 9 h. 30.

SHERBROOKE, DIMANCHE

Amicale du couvent de Coaticook: réunion annuelle au couvent de Coaticook. Programme : 11 h., inscription; 12 h., dîner; 1 h. 30, élections; 2 h., partie de cartes; 4 h. 30, messe.

Amicale du collège Sacré-Coeur : réunion annuelle au collège du Sacré-Coeur, situé sur la rue Park, à Sherbrooke, à 2 h.

Amicale Larocque : campagne en vue d'étudier le problème des loisirs, à l'école Larocque à 12 h. 15. Conférencier : M. Roger Perreault, président de l'Amicale.

Croix-Rouge

Des billets de hockey aux donneurs

SHERBROOKE. — A l'occasion de la campagne de donneurs de sang de la Croix-Rouge, débutant lundi au manège militaire de la rue Belvédère, la direction de l'équipe de hockey des Castors de Sherbrooke annonce qu'elle donnera à chaque donneur un billet gratuit pour toute joute disputée sur semaine à l'arena.

Devant ce geste généreux de la direction de l'équipe, les responsables de la campagne espèrent accueillir au manège un nombre-record de donneurs.

La campagne aura lieu sans interruption les 21, 22 et 23 novembre de 2 h. de l'après-midi à 10 h. du soir. L'objectif est fixé à 1,500 bouteilles. La clinique de mai dernier n'avait donné que 1,026 bouteilles. Au cours des six mois écoulés depuis, les trois hôpitaux de Sherbrooke ont utilisé 2,169 chopines de sang.

Tous les citoyens de Sherbrooke et de la région sont invités à apporter leur aide à cette cause humanitaire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LES BOUTONS D'ADOLESCENCE SERONT VITE SOULAGES AVEC LA NOUVELLE METHODE CUTICURA

Les comédons et les boutons disparaissent, souvent dans quelques jours seulement. En même temps, un épiderme sèche ou trop huileux s'améliore rapidement et votre peau devient plus belle, plus douce, plus lisse, plus fraîche—avec un éclat tout nouveau.

Procurez-vous le traitement au complet

Pour vous aider à vous débarrasser, par cette méthode rapide, des boutons et comédons, obtenez le traitement au complet.

1. Le savon superémollient Cuticura, légèrement médicamenté, pour massage deux fois par jour.
2. L'onguent Cuticura qui s'emploie chaque nuit pour adoucir l'épiderme tout en aidant à faire disparaître les boutons, les comédons et la sécheresse de la peau.

Nouveau! Agit rapidement!

3. Le liquide médicamenté Cuticura, frais et revivifiant qui s'emploie le matin et au cours de la journée. Il nettoie, est antiseptique, enlève l'excès d'huile, arrête l'action des bactéries qui causent les boutons, les fait se dessécher rapidement, et hâte la guérison. Satisfaction ou argent remis. Achetez ces produits Cuticura chez votre pharmacien.

Pour obtenir la brochure gratuite intitulée: "Un plus beau teint en 5 jours," qui vous révèle la méthode correcte de vous laver la figure, vous n'avez qu'à vous adresser à Cuticura Dept. L PB-110 9471 boul. LaSalle, LaSalle, Québec.



Cuticura





AU BAL DE LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE — Voici cinq débutantes qui feront leur entrée dans le monde à l'occasion du bal "Romance parisienne", qui aura lieu ce soir à Sherbrooke sous le haut patronage de S. E. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, et au cours duquel elles seront présentées à S. H. le maire et Mme Armand Nadeau. Ce sont, de gauche à droite, Mlles Merielle d'Auteuil, fille de Mme Marie-Anne d'Auteuil; Hélène Beaudoin, fille de M. et Mme Amédée Beaudoin; Renée Routhier, fille de M. et Mme H.-O. Routhier; Nicole Blais, fille de M. et Mme Laurent Blais, et Carol Thompson, fille de M. et Mme John Thompson.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST

SPORTS

Début des activités de la ligue Junior, demain

SHERBROOKE. — La ligue Junior de Sherbrooke du président Yvan Dugré reprendra son activité pour une troisième année consécutive demain après-midi, à 1 h. 45, alors que le premier programme double régulier sera à l'affiche.

Dans une première joute, le St-François, le champion de l'an dernier, se mesurera aux Maroons, tandis que les Castors affronteront les Indiens dans la deuxième.

Une courte cérémonie d'ouverture a été organisée à cet effet et elle aura probablement lieu entre les deux joutes alors que le maire Armand Nadeau mettra la rondelle au jeu accompagné des députés Maurice Allard et L.-P. Brousseau, ainsi que du président Yvan Dugré.

Lors d'une récente assemblée de ce circuit, la liste des joueurs de chacune des cinq équipes qui forment cette ligue a été ratifiée. Les directeurs présents ont été à même de constater que les équipes seraient encore mieux balancées que l'an dernier et que la lutte au championnat serait des plus intéressantes.

Une cinquième équipe s'est jointe cette année à ce circuit. Il s'agit d'une équipe formée d'étudiants de l'université Bishop, de Lennoxville, et cette acquisition ne fera qu'ajouter à l'intérêt.

Les présidents et les pilotes des cinq clubs sont pratiquement les mêmes que l'an dernier. Len O'Donnel est le président des Maroons, qui ont comme instructeur Guy Joubert. Guy Lindley est le pilote des Indiens et Jean Chartier en est le président. Chez les Castors, Mike Morin est le président tandis que Pat Murphy les dirige sur la glace. Quant au St-François, Jean Maréchal et Jacques Rousseau sont respectivement président et pilote.

"Aider nos Juniors d'aujourd'hui, a déclaré dernièrement le président Dugré, c'est aider nos étoiles de demain et j'espère que la population de Sherbrooke comprendra la nécessité de cette aide pour nos jeunes joueurs de hockey locaux. L'encouragement de la saison dernière a été plus que satisfaisant et nous espérons qu'il en sera encore ainsi pour cette saison".



DERNIERE PRATIQUE — Les Castors junior de Sherbrooke, du pilote Pat Murphy, ont tenu une dernière pratique et sont prêts à affronter les Indiens dans la deuxième joute du programme double de demain après-midi. Celui-ci marquera l'ouverture officielle de la ligue Junior de Sherbrooke. On les voit ici recevant les dernières instructions du pilote avant cette première joute. Le St-François fera face aux Maroons dans la première joute.

Le calendrier de la ligue junior accepté

Sherbrooke. — Lors de la dernière assemblée de la ligue Junior de Sherbrooke, tenue sous la présidence de M. Y. Dugré, un nouveau calendrier des joutes régulières a été proposé et accepté à l'unanimité par les représentants de quatre équipes de ce circuit.

Quelques dates coïncidaient avec d'autres événements sportifs devant se dérouler ces mêmes jours à l'aréna de Sherbrooke, dont les principaux étaient la journée du Hockey mineur et le Festival des Ecoliers. Ces changements étaient donc devenus nécessaires, et voici le nouveau calendrier régulier tel qu'il a été accepté.

Dimanche, le 20 novembre 1960
St-François vs Maroons
Castors vs Indiens

Lundi, le 21 novembre 1960
Bishop vs Indiens
St-François vs Castors

Lundi, le 28 novembre 1960
Castors vs Bishop
Indiens vs Maroons

Jeudi, le 1er décembre 1960
Maroons vs Bishop
Indiens vs St-François

Lundi, le 5 décembre 1960
Bishop vs St-François
Castors vs Maroons

Lundi, le 12 décembre 1960
Indiens vs Castors
St-François vs Maroons

Dimanche, le 18 décembre 1960
St-François vs Indiens
Maroons vs Castors

Lundi, le 19 décembre 1960
Castors vs St-François
Maroons vs Indiens

Dimanche, le 8 janvier 1961
Maroons vs St-François
Castors vs Indiens

Lundi, le 9 janvier 1961
Indiens vs Maroons
St-François vs Castors

Lundi, le 16 janvier 1961
Bishop vs Maroons
Indiens vs Castors

Lundi, le 23 janvier 1961
Bishop vs Castors
Maroons vs St-François

Lundi, le 30 janvier 1961
St-François vs Bishop
Maroons vs Indiens

Dimanche, le 5 février 1961
Indiens vs St-François
Castors vs Maroons

Lundi, le 6 février 1961
Indiens vs Bishop
Castors vs St-François

Lundi, le 13 février 1961
St-François vs Indiens
Maroons vs Castors

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: Aujourd'hui: French Cancan: Froid dans le dos. Demain: L'esclave libre; Rafles sur la ville.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Aujourd'hui: Bells are ringing; The subteraneans. Demain: La revue de Chariot; Anastasie.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou: Aujourd'hui: Indiscret; Gigantis. Demain: La fille du fleuve; L'homme qui n'a jamais existé.

WINDSOR

Théâtre Loma: Aujourd'hui: Violette G.Z. Agent secret; Tonnerre sur l'Arizona. Demain: Les amants tourmentés; Le château des amants maudits.

MAGOG

Théâtre Centre: Aujourd'hui: Les amours de Capri; Harry Black et le tigre. Demain: La chaîne; Les racines du ciel.

Théâtre Magog: Aujourd'hui: The Jayhawkers; But not for me. Demain: Circus of Horrors; Dodd'O.

RICHMOND

Théâtre Myra: Aujourd'hui: Pork Chop Hill; Young Jesse James. Demain: 13 Fighting men; Circus of Horrors.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Dieu seul m'arrêtera; Amour et amitié.

Théâtre Premier: Aujourd'hui: Thunder in Carolina; Deadly Mantis; Great Day in the morning. Demain: Hell to eternity; Cold Younger Gunfighter.

Théâtre Rex: Aujourd'hui: Ecrit dans le vent; Une arme pour un lâche. Demain: Les amants de Salzbourg; La police était au rendez-vous; Son grand amour Spartacus.

Théâtre Capitol: L'homme de nulle part; Joyeux anniversaire; Yves Montand chante.

Théâtre Granada: Aujourd'hui: Stranger when we meet; Carry on nurse. Demain: L'épée de la vengeance; Le monstre sans visage.

Premiers classifiés du tournoi de quilles du district de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le tournoi régional des champions du jeu de quilles a débuté le 6 novembre dernier. Cinq salles de Sherbrooke, deux d'East Angus et une de Bromptonville forment le district de Sherbrooke en ce qui regarde ce tournoi, et la liste des premiers classifiés de chacune de ces salles apparaît ci-dessous.

En ce qui concerne la Ligue de petites quilles de Sherbrooke, cette qualification a commencé le 17 octobre dernier et elle se continuera jusqu'à la fin du calendrier régulier. Ces qualifications durent vingt semaines et on procédera ensuite par élimination jusqu'à la grande finale qui doit avoir lieu à la salle Leader, de Montréal. Les 34 meilleurs quilleurs de cette grande finale sont ceux qui apparaissent chaque dimanche après-midi au programme "L'heure des quilles".

M. Jules Hogues, l'organisateur en chef de ce tournoi pour le district de Sherbrooke, a déclaré que ce tournoi avait été l'une des compétitions sportives les mieux réussies l'an dernier, et qu'il n'y avait aucune raison pour que ce succès ne se renouvelle pas cette année. Le tournoi 1960-61 se déroulera exactement comme celui de l'an dernier avec la seule différence que seulement les détenteurs des deux plus haut triples se qualifieront automatiquement chaque semaine pour les rondes éliminatoires et ce, dans chacune des huit salles de district de Sherbrooke, au lieu des trois plus haut triples comme c'était le cas, l'an dernier.

Voici donc la liste de ces premiers qualifiés et le nom des salles dans lesquelles ils ont obtenu les deux plus hauts triples :

East Angus — St-Laurent Club House) — Ernest Fortin 443, Paul Savard 427.

East Angus — (Salle de quilles d'East Angus) — Gérard Skelling 675, André Maltais 567.

Bromptonville — Yoland Morissette 499, Jacques Emond 493.

Sherbrooke Bowlorium — Léo Loubier 551, Henri Fortier 576.

Sinclair — Gaston Bédard 462, Roméo Ainslie 437.

Raby — Normand Ainslie 597, Jean Joubert 560.

Centre d'achat — Maurice Bergeron 501, Gilles Maréchal 448.

East Angus

Dans la ligue Commerciale de quilles d'East Angus, le Angus Paper est passé en tête du classement cette semaine, au détriment de Thomas Bonar, qui a détenu la première place de puis le début de la saison. Le Brousseau et Frères occupe maintenant la seconde position.

Mlle Nicole Godbout a marqué le plus haut simple et le plus haut triple, soit 172 et 455, dans la section féminine, tandis que M. Léopold Brousseau s'est mérité les mêmes honneurs dans la section masculine avec un simple de 219 et un triple de 515.

Les meilleurs compteurs de la saison sont :

Mlle Nicole Dugal avec un simple de 183; Mlle Nicole Godbout avec un triple de 455; M. Léopold Brousseau avec un simple de 219; M. Benoit Moisan avec un triple de 594.

POSITION DES EQUIPES

Angus Paper	29	18597
Brousseau et Frères	28	18147
Thomas Bonar	27	17483
Oscar Bergeron	26	16551
Roland Blouin	24	16545
Fina Service	22	17394
Banque C. de Com.	14	16741
Café Angus	14	16584
Laiterie Couture	8	15848
E. Angus Brick and Tile	8	15798

Les Caisses d'économie étudient leurs problèmes

SHERBROOKE. — Parmi les principaux problèmes étudiés par les caisses d'économie (chapitre St-Maurice) à leur assemblée annuelle tenue à l'hôtel King George, de Sherbrooke, figurent surtout les amendements que se propose d'apporter la législature au cours de la présente session à la loi des syndicats coopératifs et connus sous le nom de bill 78.

L'une de ces modifications, affectant également les caisses populaires et les caisses d'économie, a reçu l'approbation de l'assemblée. Il s'agit de celle autorisant désormais les femmes à occuper des postes de gérance ou d'exécutif, auparavant limités aux hommes.

Quant aux limitations qu'on voudrait apporter au pourcentage de l'actif pouvant être affecté aux prêts, l'assemblée a endossé la position de la Ligue des caisses d'économie du Québec à l'effet que cette détermination devrait être laissée à la discrétion de chaque caisse.

D'autres questions telles que le taux d'intérêt, l'expansion et la propagande ont retenu l'attention des congressistes.

Au cours de cette même assemblée, on a procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration, composé comme suit : M. J.-Paul Martel, réélu président ; MM. Maurice Richard et L. Fex, vice-présidents ; MM. J. Sicotte, L. Robindaine, C. Dupont et E. Boudreau, directeurs.

Le chapitre St-Maurice compte dans son territoire les membres suivants :

St. Patrick Credit Union, Québec ; la Caisse d'économie Reynolds Aluminum, Trois-Rivières ; la Caisse d'économie C.N.R. Champlain, Québec ; Capital Credit Union, Québec ; la Caisse d'économie des employés municipaux de Québec, Québec ; Dennison Employees Credit Union, Drummondville ; la Caisse d'économie des employés Sylvania, Drummondville, la Caisse d'épargne des employés municipaux de Sherbrooke, Sherbrooke ; Drumbus Form Credit Union, Drummondville ; Rand Employees Credit and Savings Club, Sherbrooke ; Caisse d'économie du Conseil du travail de Trois-Rivières.

Douze programmes doubles à l'OTJ

SHERBROOKE. — La ligue juvénile de l'OTJ a repris ses activités le 12 novembre dernier, et le calendrier régulier comprend 12 programmes doubles devant se terminer le 25 février 1961. Pour des circonstances incontrôlables, les programmes du 26 novembre et du 28 janvier ont été remis au 18 février et au 25 février. Les éliminatoires ont donc été retardées de deux semaines et ne commenceront que le 3 mars au lieu du 18 février, tel que prévu avant ces quelques changements.

VOICI LE CALENDRIER :

19 novembre — 7 h. 15, As vs Baronet; 8 h. 15, Braves vs Cardinaux.
3 décembre — 7 h. 15, Baronet vs Cardinaux; 8 h. 15, As vs Braves.
10 décembre — 7 h. 15, Cardinaux vs As; 8 h. 15, Baronet vs Braves.
17 décembre — 7 h. 15, Cardinaux vs Braves; 8 h. 15, Baronet vs As.
7 janvier — 7 h. 15, As vs Braves; 8 h. 15, Baronet vs Cardinaux.
14 janvier — 7 h. 15, Baronet vs Braves; 8 h. 15, As vs Cardinaux.
21 janvier — 7 h. 15, Cardinaux vs Baronet; 8 h. 15, Braves vs As.
4 février — 7 h. 15, As vs Cardinaux; 8 h. 15, Braves vs Baronet.
11 février — 7 h. 15, Baronet vs As; 8 h. 15, Cardinaux vs Braves.
18 février — 7 h. 15, Braves vs Baronet; 8 h. 15, Cardinaux vs As.
25 février — 7 h. 15, Braves vs Cardinaux; 8 h. 15, As vs Baronet.

Objectif dépassé à Princeville

PRINCEVILLE. — Princeville a dépassé par $300 son objectif fixé à $3,800 pour la souscription en faveur des oeuvres de charité du diocèse de Nicolet. La campagne locale a été dirigée par M. Clément Poisson et le travail a été effectué par une soixantaine de solliciteurs bénévoles. Les dons ont été moins généreux chez les individus, mais plus substantiels chez les organismes, comparativement à l'an dernier, et la contribution a été moins élevée dans la section rurale, en regard de celle de la partie urbaine. La collecte a rapporté $4,100, soit $59 de plus que celle de 1959.

Victoire des Mineurs sur le Meteor

ASBESTOS. — Les Mineurs d'Asbestos, de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François, ont défait les Meteors d'Asbestos de la ligue Junior des Cantons de l'Est au compte de 5-3 au cours d'une joute chaudement disputée.

C'est grâce à leur jeu défensif de la troisième période que les Mineurs ont pu conserver leur avance.

Malgré l'avance de 5-1 des Mineurs, les Meteors ont réussi deux buts rapides et ils ont dominé le jeu au cours du troisième engagement.

Les points des vainqueurs ont été enregistrés par Roux, Lavigne, Roy, Chaperon et Champagne. Pour les Meteors, Beauchesne a compté deux buts et Lambert en a marqué un.

Il est possible qu'une joute-revanche soit accordée aux Meteors.

La ligue Junior sera formée de quatre équipes

ASBESTOS — Quatre équipes seulement formeront cette saison la ligue Junior des Cantons de l'Est. Les villes représentées dans ce circuit sont Drummondville, Victoriaville, Windsor et Asbestos.

Cette décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau de direction de la ligue Junior des Cantons de l'Est.

Chaque équipe disputera un calendrier de 18 joutes. La première rencontre aura lieu à Drummondville entre les Rockets et les Meteors d'Asbestos.

Au cours de la même réunion, M. Connie Dion, d'Asbestos, a été réélu président de la ligue. M. Martial David a été élu vice-président et M. Eddie Martineau, secrétaire-trésorier.

Onze joueurs signent avec Rock-Island

ROCK ISLAND. — Onze joueurs ont signé leur contrat pour les Jets de Rock Island du pilote Gerry Plamondon de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François pour la prochaine saison.

Ces joueurs sont Pierre Langlois, Réal Provencher, Conrad L'Heureux, Gérald Ménard, Raynald Beaudoin, Jean-Paul Séguin, Albert Béasse, Raynald Winter, Ronald Goodsell, Robert Gilbert et Pierre Ellis, tous à l'offensive.

La direction de la ligue a accordé aux Jets le privilège de retenir les services de Réal Provencher, de Sherbrooke, comme gardien de buts.

Six autres joueurs devront signer prochainement leur contrat avec les Jets, parce que la saison régulière débutera le 27 courant alors que les Papetiers rendront visite aux Jets, à l'aréna de Rock Island.

Cinq combats au gala de boxe de Coaticook

COATICOOK — Buff Saucier, de Coaticook, a relevé le défi de Lepage, de Drummondville, et ils se rencontreront à 8 h. de la soirée de demain, à la salle Bellevue de Coaticook, au cours d'un combat de boxe de cinq rondes, le principal de la soirée.

Dans un autre match de cinq rondes, Léo Sawyer, de Drummondville, sera opposé à Léandre Couture, de Magog. Ces deux pugilistes ont chacun de nombreuses victoires à leur crédit.

Ben Péloquin, pesant 124 livres, de Coaticook, est favori pour l'emporter sur Blackie Potvin, pesant 128 livres, de Magog. Il s'agit d'une rencontre semi-finale de quatre rondes.

Dans une autre rencontre, Pierre Bissonnette, de Coaticook, fera face à Léo Boulet, de Magog. Même s'il en est à ses débuts, Bissonnette s'est avéré un dur cogneur.

Punch Deschesnes, de Waterloo, disputera la victoire à Kid Roy, de Coaticook, au cours d'un engagement de trois rondes.

Le promoteur Ben Péloquin a annoncé qu'il y aurait un match spécial au cours de la rencontre de demain soir.

Il est possible que les amateurs de boxe de Coaticook jouissent d'un programme régulier à tous les quinze jours.



MAQUETTE DU CENTRE CIVIQUE DE LAC-MEGANTIC — L'urbaniste Benoit Bégin, de Trois-Rivière, a présenté au conseil municipal de Lac-Mégantic la maquette d'étude d'implantation des éléments du centre civique. Le projet comprend la construction d'un hôtel de ville, un aréna, une salle de quilles et un gymnase.

Calendrier de la ligue Dépression

SHERBROOKE. — La ligue de hockey Dépression de Sherbrooke, ce nouveau circuit du président Eugène Lalonde, aura son inauguration le 29 novembre prochain. Un programme double fera les frais de l'ouverture de cette ligue qui en sera à sa première année d'opération. Voici le calendrier régulier qui débutera le 29 novembre 1960 pour se terminer le 9 février 1961.

Mardi, 29 novembre — 7 h. 30 p.m. Turbos vs Dynamos; 9 h. p.m. Comets vs Jets.
Mardi, 6 décembre — 7 h. 30 p.m. Turbos vs Comets; 9 h. p.m. Dynamos vs Jets.
Mardi, 13 décembre — 7 h. 30 p.m. Dynamos vs Comets; 9 h. p.m. Jets vs Turbos.
Jeudi, 29 décembre — 7 h. 30 p.m. Jets vs Dynamos; 9 h. p.m. Comets vs Turbos.
Mardi, 3 janvier — 7 h. 30 p.m. Comets vs Dynamos; 9 h. p.m. Turbos vs Jets.
Mardi, 10 janvier — 7 h. 30 p.m. Jets vs Comets; 9 h. p.m. Turbos vs Dynamos.
Mardi, 17 janvier — 7 h. 30 p.m. Turbos vs Comets; 9 h. p.m. Dynamos vs Jets.
Jeudi, 19 janvier — 7 h. 30 p.m. Comets vs Jets; 9 h. p.m. Dynamos vs Turbos.
Mardi, 24 janvier — 7 h. 30 p.m. Turbos vs Jets; 9 h. p.m. Dynamos vs Comets.
Mardi, 31 janvier — 7 h. 30 p.m. Jets vs Dynamos; 9 h. p.m. Comets vs Turbos.
Mardi, 7 février — 7 h. 30 p.m. Jets vs Turbos; 9 h. p.m. Comets vs Dynamos.
Jeudi, 9 février — 7 h. 30 p.m. Turbos vs Dynamos; 9 h. p.m. Jets vs Comets.

Nécrologie

M. ALCIDE DESCHESNES

A Trois-Rivières, le 18 novembre 1960, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Alcide Deschênes époux de Marie-Blanche Frigon, demeurant au Grand rang, St-Léon.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte : outre son épouse, ses fils et belles-filles : M. et Mme Jean-Marie Deschênes (Cécile Gélinas), de St-Léon; M. et Mme Georges-Etienne Deschênes (Yvette Paquin), de Weiland, Ont.; M. et Mme Joseph-Alcide Deschênes (Cécile Charette), de Louiseville; M. et Mme Jules Deschênes (Madeleine Laflamme), de St-Léon; et Jean-Marc, de St-Léon; ses filles et gendres : M. et Mme George-Etienne Bergeron (Marcelle), de St-Léon; M. et Mme Maurice Caron (Bella), de Montréal; M. et Mme Richard Paquin (Madeleine), de Louiseville; M. et Mme Jean-Paul Landry (Anne), de Ste-Anne de Bellevue; M. et Mme Marcel Limoges (Suzanne), de Montréal; M. et Mme Yvon Gélinas (Camillienne), de Louiseville; une soeur : Mme Odilon Plante (Rose-Anne), de Ste-Angèle de Prémont. Le défunt laisse également plusieurs petits-enfants, beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures en l'église de St-Léon. Le convoi partira de sa demeure à 9 h. 45. Inhumation au cimetière du même endroit.

Ligue Kokominan

GRAND'MERE. — Lors d'un programme double de la ligue Kokominan de Grand'Mère, les Ambassadeurs de Cossette Auto et les Capris de l'hôtel de la Salle ont remporté des victoires sur leurs adversaires respectifs, les Ko-Ko et les Pasteurs.

Dans la première rencontre, les Ambassadeurs ont remporté leur première victoire de la saison alors qu'ils ont défait les Ko-Ko de Roy et Frères et du magasin O'Bargain, 7-3. Maurice Maurais a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts, tandis que Marcel Gervais s'est distingué avec deux, Ernest Mailhoux et Jean-Marc Matteau avec chacun un. Gaston Gervais, l'instructeur des Ko-Ko, a été l'étoile des perdants avec trois buts.

Dans la seconde rencontre, les Capris ont défait les Pasteurs de la crémerie Crête au compte de 7-3. Gaston Gervais a marqué trois buts pour les Capris, Gilles Houde, 2, Marcel Lemay et L. Bourassa, un chacun. Yvon Elliott, Paul Héroux et Roger Vanasse ont réussi les buts des perdants.

Chez les marchands de Coaticook

La salle s'était vidée avant les élections..!

COATICOOK. — En plus de discuter du prochain contrat de travail des employés de magasins, il devait y avoir les élections d'un nouvel exécutif lors de la dernière assemblée des marchands de Coaticook, mais elles n'ont pas eu lieu, parce que la salle s'était vidée.

Au lendemain de la réunion, plusieurs marchands ont imputé à l'ignorance, à l'intérêt personnel et au manque de sérieux, les difficultés qu'éprouve l'association des marchands à travailler positivement et à créer la bonne entente.

Le président de l'organisme, M. Armand Benoit, a déclaré qu'il n'avait jamais été secondé dans sa tentative de retenir, pour l'association, les services d'un conseiller juridique et que les membres se "débattaient" tous dans l'ignorance.

M. Benoit a expliqué que les marchands étaient réglementés par des lois fédérales, provinciales, municipales et celles de l'association à la fois. "Personne ne se retrouve," a-t-il ajouté.

Les marchands devaient se prononcer lors de leur dernière réunion au sujet de la prochaine convention collective des employés de magasins, dont les termes ont déjà été rendus publics.

Plusieurs propositions d'amendements ont été faites, mais n'ayant pas été secondées, on a préféré garder le statu quo, parce que la mésentente ou le rejet du projet de convention aurait ramené l'ordonnance no 4. Personne ne semble toutefois savoir exactement qu'elles sont les principales modalités de cette ordonnance.

Comme l'assistance commençait à se retirer, M. Benoit a rappelé qu'il fallait procéder à de nouvelles élections, son mandat étant terminé.

Un marchand a déclaré en plaisantant qu'il était satisfait du président et n'était pas intéressé à un changement. Pendant ce temps, la salle s'était complètement vidée.

A Sherbrooke

L'adoption de deux nouveaux règlements serait retardée

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke s'est dit d'avis que l'adoption des deux nouveaux règlements de zonage et de construction, qui devait être faite ce matin, sera probablement retardée à mercredi.

Un groupe d'hommes d'affaires avait demandé jeudi aux autorités municipales de retarder l'adoption des règlements parce qu'ils voulaient soumettre un projet concernant l'installation des panneaux-réclame aux entrées de la ville.

Me Armand Nadeau a expliqué que c'est le conseil qui décidera, mais que si celui-ci consent à étudier les amendements proposés, l'adoption devra être nécessairement retardée, car le rapport soumis par les marchands est très volumineux.

Selon le maire, les amendements proposés concernant les enseignes ne seront cependant pas adoptés facilement ou, du moins, sans protestations.

Le maire a révélé que les marchands veulent uniformiser, aux différentes entrées de la ville, la grandeur des enseignes et leur distance de la route.

"Ce ne sont pas tous les marchands, a-t-il fait remarquer, qui peuvent se payer des panneaux-réclame dont le coût pourra s'élever de $500 à $600."

M. Nadeau a ajouté qu'il pourrait vraisemblablement pas être question de droits acquis pour les enseignes déjà existantes, car celles-ci, y compris celles de la ville, ne sont pas conformes au règlement de construction déjà en vigueur et bien moins au règlement proposé.

Le projet de règlement des marchands, qui est semblable à celui des villes de Toronto et Winnipeg, entre autres, prévoit que les plans des enseignes devront être soumis en trois copies à l'inspecteur municipal des bâtisses pour approbation par ce dernier.

Les journalistes lanceront des pierres, demain

TROIS-RIVIERES. — L'ouverture officielle de la Ligue de curling des journalistes aura lieu demain matin à 9 h. 30 sur les quatre glaces du club de curling Laviolette, sur le boulevard Des forges.

A cette occasion, les patrons des divers media de publicité représentés dans ce circuit seront appelés à lancer les premières pierres. On aura alors comme invités MM. Paul ou Waddah Aboud de CKTR, Maurice Dansereau de CHLN, Pierre Dansereau ou Fernand Gagnon du "Nouvelliste", M. Audet de CKTM-TV, Guy Bourdon de LA PRESSE et Clément Marchand du "Bien Public" ainsi que M. Maurice Chabot, en charge des glaces au Laviolette.

Huit des dix équipes se disputeront la victoire.

L'équipe de LA PRESSE no 3 de Jean-Marie Lacroix jouera contre CKTM-TV no 1 de Gilles Nadeau, LA PRESSE no 1 de Kid Martel rencontrera CKTM-TV de Charlie Letendre, CKTR de Lefty Boisvert affrontera le "Nouvelliste" de Paul-Emile Plouffe et LA PRESSE no 2 de Michel Lorrain jouera contre CHLN de Jean-Paul Trudel.

Les rencontres seront de huit bouts et devront commencer à l'heure, soit à 9 h. 30. Chaque club devra fournir une liste officielle et finale de ses joueurs.

Les clubs "Le Bien Public" d'Emmanuel Parent et CKTR no 1 de Camille Lebon ne sont pas au programme demain.

Ligue Dépression

Dernière pratique lundi à l'Aréna

SHERBROOKE. — Les quatre équipes de la ligue de hockey Dépression de Sherbrooke tiendront une dernière pratique à l'Aréna, lundi soir, à compter de 9 h., soit immédiatement après le programme double de la ligue junior de Sherbrooke.

Le président Eugène Lalonde et le publiciste Allen Giard ont avisé tous les joueurs qui ont signé d'être présents à cette pratique, car il est plus que probable que ce sera la dernière avant l'ouverture officielle qui doit avoir lieu le 29 novembre prochain.

La première heure sera consacrée aux équipes des pilotes Roger Gingues et Ovide Gaudette, tandis que la deuxième est réservée aux équipes des instructeurs Guy Joubert et Nérée Chabot. Tous les joueurs devront être munis de l'équipement nécessaire. Ce sera une pratique sérieuse et les lignes d'attaque seront définitivement formées par chaque pilote.

Le président a déclaré que ce nouveau circuit a enregistré à date des résultats et que plusieurs pessimistes qui croyaient que l'organisation d'une telle ligue était impossible sont demeurée bouche bée devant ce succès inattendu.

Plus de 50 joueurs, en effet, ont signé les formules réglementaires et ont versé le montant initial demandé. Il y a encore quelques postes vacants et ceux qui désirent les remplir n'auront qu'à se rendre à la pratique de lundi soir. Ils y rencontreront les officiels de la ligue qui se feront un plaisir de leur expliquer ce qu'il faut faire pour évoluer dans ce circuit.



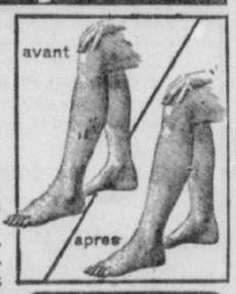
Traitez votre anémie ECONOMIQUEMENT

Depuis des générations les femmes se fient aux bonnes PILULES ROUGES pour combattre la faiblesse, la pâleur et les troubles dus à l'anémie. Ce tonique bien connu, à base de fer, aide à fournir au nouveau sang l'hémoglobine essentielle. Aidez-vous aujourd'hui même, en achetant les...

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Tonique à base de fer préparé contre l'anémie.
Cie Chimique Franco-Américaine Limitée

Ulcères aux jambes

Innombrables sont, dans le monde entier, les personnes qui, après avoir longtemps souffert d'ulcères aux jambes ont trouvé le soulagement grâce à une découverte remarquable de chimistes suisses.
Depuis que ces savants ont réussi à extraire d'huiles végétales pures un remède naturel, il est possible de soigner avec succès les cas d'eczémas les plus rebelles, la furonculose, les ulcères aux jambes, ainsi que les eczémas infantiles.
Les préparations "F 99" peuvent maintenant être obtenues dans les pharmacies de plus de 65 pays. Partout "F 99" obtient des résultats extraordinaires, même dans les cas qui, pendant des années, s'étaient révélés réfractaires à tout traitement.
Demandez dans les pharmacies le traitement combiné "F 99" — capsules (traitement interne) et onguent (traitement externe). F62-F



"F99" pour la peau

Demandez dans votre pharmacie le dépliant illustré "F 99"-gratuit.



EST-CE LA BILE?

Aidez le foie dans la sécrétion de la bile. Un mauvais fonctionnement peut résulter en constipation, digestion pénible, manque d'appétit, ballonnement, sensation de paresse. Il existe un remède éprouvé qui aide le foie dans son fonctionnement normal : c'est le remède végétal numéro 9 de l'Abbé Warré, maintenant vendu sous forme de tisane ou de pilules, au choix. Il se charge du petit nettoyage indispensable de l'organisme.

CHEZ LE PHARMACIEN

Un mois de traitement $2.00

GRATIS! Demandez le manuel de médecine familiale. 188 pages de conseils élémentaires. Un par famille. Ecrivez à case postale 65, station "T" Montréal.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Souscription de 3 ans lancée à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Une grande campagne de souscription à plusieurs années d'échéance a été lancée dans la paroisse St-Gabriel-Lalemant, à Victoriaville, dans le but d'équilibrer et de stabiliser les finances de sa fabrique de façon à permettre à cette paroisse de rencontrer par elle-même les obligations du service de la dette, soit le paiement des intérêts et le remboursement du capital. L'esprit de cette campagne, qui revêt le caractère d'une campagne d'expansion des crédits paroissiaux, doit être influencée par la prière et les sacrifices, pour que le projet se réalise sous le sceau d'une entière réussite. Ainsi, au cours des 3 prochaines années, soit de novembre 1960 à novembre 1963, les paroissiens seront invités à donner à la messe de chaque dimanche une offrande à la mesure de leur générosité. Incidemment, l'initiative, qui rencontre l'appui chaleureux de S. Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, prend forme alors que le pasteur, M. l'abbé Antonio Parenteau, célèbre cette année son 35e anniversaire d'ordination sacerdotale.

Exécutif général

Le travail de cette vaste organisation est activé par un exécutif général dont les cadres sont formés de M. Lucien Arcand, président d'honneur, du juge Germain Lacourcière, de la Cour de Magistrat, président général, de MM. Georges-Aimé Giroux et Wellie Levasseur, présidents respectifs des sections liminaire et paroissial, MM. Oscar Deshaies et Charles-Eugène Létourneau, vice-présidents, en charge respectivement des équipes et des dons spéciaux, M. François Allard, vice-président, M. Donat Rheault et le Dr Roch Poulin, trésoriers, le Dr Lévi Doyon et M. Louis-Philippe Roy, vérificateurs, M. Charles-Omer Létourneau, publiciste, MM. Maurice Canti, Alphonse Côté, Albert Héon, Willie Piché et Paul Betin, présidents de groupes, ainsi que de MM. Elphège Baril, Camille Boily, Adrien Cheney, Donat Cloutier, Jean-Paul Croteau, Gilles Deshaies, Jean-Paul Dufresne, Hector Hamel, Gaston Kirouac, Jean-Paul Labbé, Roland Labbé, Jean-Louis Lahaye, Rosaire Laliberté, Ludger Martin, George McCallum, Maurice Piché, Omil Ross, Camille Roy, chefs d'équipes.

Objectif de $120,000

Cette campagne vise à recueillir des promesses d'offrandes pour un minimum de $120,000, au cours des 2 prochaines années, et trouve justification par des besoins financiers, comme l'amortissement de la dette de l'église, qui est de $224,000, par des versements de $14,000 par année durant 3 ans, la rencontre des dépenses ordinaires d'entretien, prévues pour $24,000 par année durant 3 ans, et l'acquittement des dépenses exraordinaires, estimées à $2,000 par année durant 3 ans. Cette campagne répond également à des besoins spirituels, tels que faire réaliser à chacun que l'Eglise doit passer avant tout, apprendre à donner généreusement à et avec sacrifice, inviter les paroissiens à participer consciemment à l'acte de l'offertoire du drame de la messe et créer une paroisse unie dans un effort communautaire. Jusqu'ici, les fidèles contribuaient à l'administration des finances de la paroisse en donnant à l'église les offrandes suivantes : les bancs, la quête du dimanche, la quête des jours d'obligation, l'heure de Dieu et les dons privés. Désormais, ces différents gestes seront unifiés pour former un faisceau d'une seule offrande, qui sera remise dimanche, soit durant la messe, sous enveloppe. Cette nouvelle manière de donner à l'église permettra à la fabrique de prévoir le montant des revenus qu'elle recevra des paroissiens au cours d'une année et, ainsi, contribuera à stabiliser les finances de la paroisse. C'est pourquoi l'autorité paroissiale demande à chaque paroissien de signer une déclaration d'intention afin de connaître à l'avance la somme d'argent que les paroissiens verseront à l'église au cours des 3 prochaines années.

Déclaration d'intention

Cette déclaration d'intention ne lie aucunement la personne qui la signe, mais elle n'est que l'indication de ce qu'une personne s'efforcera de donner, en un mot, c'est une déclaration d'honneur faite à l'Eglise. D'ailleurs, cette déclaration peut être revisée selon les circonstances et donner lieu à une augmentation de la somme promise, une diminution et même une annulation. Par contre, cette formule permet à la paroisse de préparer un budget. Cette mesure demande à chaque salarié de la paroisse de consacrer une partie généreuse de son revenu, en esprit de sacrifice, pour assurer la stabilisation des finances paroissiales et une carte de promesse d'offrandes lui est présentée par l'intermédiaire d'un chef d'équipe. Incidemment, cette promesse ne comporte aucun engagement légal.

Actualité en bref à Drummondville

DRUMMONDVILLE. , (A. B.) — Un certain ralentissement se fait sentir dans les activités de fin de semaine. L'automne laisse des traces profondes dans l'activité humaine. Les citoyens préfèrent demeurer près de l'âtre.

Aujourd'hui

Le club Ramis, conseil 1, de Drummondville, tiendra cet après-midi à 2 h. son assemblée générale annuelle. La réunion sera présidée par M. Pierre Halikas, qui occupe aussi le poste de président du conseil suprême. Me Léo Bourgeois a récemment résigné de la présidence du conseil 1. Tous les 74 nouveaux membres initiés dimanche dernier seront présents à cette première assemblée avec les anciens membres. L'assemblée aura lieu au local situé à l'intersection Lindsay et St-Jean. Dans le monde des activités sportives, les deux vastes salles de quilles fonctionnent à plein rendement. Ce sport a connu depuis l'automne un regain de vitalité simplement surprenant. L'aréna présente du patinage sur place et les Rockets tiendront une importante pratique pour la joute de demain contre les Lions des Trois-Rivières. Les concours d'amateurs connaissent aussi chez nous une popularité accrue. Un nouveau concours sera lancé ce soir au cinéma Riviera.

Demain

Le programme "Conférence de presse" du maire Marcel Marier parviendra de différents points demain à 1 h. Le premier magistrat visitera le nouveau terrain d'aéroport situé au 5e rang et donnera des commentaires sur l'annexion d'un nouveau territoire. La Ligue des propriétaires de Drummondville inc. tiendra son assemblée générale annuelle à 2 h. en la salle des délibérations de l'hôtel de ville. L'agenda de cette réunion n'a pas été publié. Egalement à 2 h. les anciennes du couvent de la Présentation de Marie, coin Marchand et Moisan, tiendront une réunion de classe. Cette institution est dirigée par les religieuses de la Présentation de Marie. A 2 h. 30, les Lions de Trois-Rivières en seront à leur deuxième visite à l'aréna locale. Les Rockets l'avaient emporté par 6 à 4 à l'ouverture de la saison. Mardi le 8 novembre dernier, les Drummondvillois avaient gagné par 4 à 3 dans la capitale de la Mauricie contre les mêmes Lions. Dimanche soir à 6 h. 30, M. Réal Caouette, vice-président national du Crédit-social, sera le conférencier invité à un souper-causerie. Cette manifestation politique aura lieu au Manoir Drummond.

La taxe scolaire est augmentée à Warwick

WARWICK. — Les prévisions budgétaires de la commission scolaire de Warwick pour l'année 1960-61 ont été acceptées par le département de l'Instruction publique et le déficit de $44,000 accusé pour le dernier exercice lui a valu un octroi de $35,000 pour aider à le couvrir. En dépit d'une augmentation de l'évaluation, le nouveau budget prévoit une hausse de taxe de 10 cents par $100 d'évaluation. Comme la taxe foncière générale et spéciale doit rapporter un surplus de $7,000, il n'en demeure pas moins que le nouvel exercice promet d'encourir un déficit de l'ordre de $36,544.95. Les recettes seront les suivantes : taxe foncière générale, $23,301.30; octroi fédéral tenant lieu de taxe, $754; taxe de vente, $14,000; octrois provinciaux, $53,450.75; frais d'engagements reçus d'autres commissions scolaires, $24,000; divers $575; pour un total de revenus de $116,081.05.

Par contre les dépenses ont été figurées comme suit : personnel enseignant, $100,875, soit $15,000 de plus que l'an dernier ; pour les élèves, $6,000 ; sur propriétés scolaires, $23,240; administration, $5,320 ; améliorations, réparations et ameublement, $10,516 ; divers, $7,675, totalisant $152,626 pour les déboursés. Concernant la dette obligataire, les revenus seront $23,301.30, provenant de la taxe foncière spéciale, $45,216, d'octrois et $7,021.25, d'un octroi permis par le bill 46 donnant le montant de $75,538.55 ; pour les dépenses ; remboursement des obligations, $52,500 intérêts, $19,152.50, remboursement de l'emprunt temporaire, $40,000 et versements sur l'école Ste-Marie.

8,457.40; pour un montant de $120,109.90; ce qui représente un déficit de $44,576.35.

Etant donné le nombre considérable de personnes intéressées aux cours d'anglais donné deux fois la semaine par le professeur Guy Bouchard, on a demandé l'établissement d'une 2e classe sous la tutelle du professeur Bernier, de l'Académie St-Médard. Tenant compte des avantages des bibliothèques scolaires et de l'encouragement du département de l'Instruction publique avec un octroi de 75 pour 100 du coût des volumes jusqu'à concurrence de $1 par élève, on a voté un montant de $1,200 pour augmenter le nombre de livres dans les trois écoles de la ville.

Fête colombienne à Plessisville

PLESSISVILLE. — Le conseil 2527 des Chevaliers de Colomb de Plessisville a fêté son grand chevalier, M. Jean-Marie Drouin, à l'occasion de son départ, et des hommages de reconnaissance lui ont été rendus au cours d'une soirée qui groupait une centaine de personnes. M. Fernand Lacasse, secrétaire-trésorier, lui lut une adresse, où il exposa les services qu'il a rendus durant les 5 dernières années en assumant cette fonction. Des cadeaux furent remis au héros de la fête par M. Henri Sénécal, le Dr Gabriel Couture, MM. Roger Grondin et Marcel Bernier. M. Drouin exprima sa gratitude et son regret de quitter le conseil.

Promesses scoutes à Princeville

PRINCEVILLE — Une impressionnante cérémonie s'est déroulée chez les scouts de Princeville, alors que onze novices ont été admis dans les cadres du mouvement. Six ont fait des promesses d'admission à la 2e classe et un à la 1ère classe. Les nouveaux-venus sont Jacques Carignan, René Bibeau, Yvon St-Cyr, André Pellerin, Georges-Henri Prince, Réal St-Cyr, Normand Caquette, Raymond Tousignant, Richard Marcheterre, Maurice Talbot et Jean-Marc Bazin; à la 2e classe, Michel Poirier, André Poirier, André Caouette, Gaëtan Paré, André Noreau et André Rancourt; à la 1ère classe, Michel Vaillancourt. A l'issue de la séance, qui eut lieu au centre paroissial, sous la présidence de Jean-Claude Dubois, assisté d'Yvan Marcheterre, Gaëtan Marcheterre et M. l'abbé Marcel Poirier, aumônier, il y eut programme récréatif avec jeux de société et démonstrations de savoir faire. Comme mot de la fin, l'aumônier annonça la formation prochaine d'un "comité d'amis".

Convocations

VICTORIAVILLE, AUJOURD'HUI: syndicat du vêtement: soirée mixte de la Ste-Catherine, au centre catholique à 8 h. 30.

ARTHABASKA: cercle des fermières: soirée récréative à l'hôtel de ville, à 8 h. 30.

PRINCEVILLE: Cercle des jeunes agriculteurs: programme d'amateurs au centre paroissial, à 8 h. p.m.

DIMANCHE, VICTORIAVILLE : Chambre de commerce: déjeuner et réunion générale à l'hôtel Huron, à 9 h. 30 du matin.

Garde Ste-Victoire: journée d'étude sur la constitution, à partir de 2 h.

Amicale Ste-Victoire: réunion annuelle des anciennes élèves au pensionnat de la congrégation Notre-Dame, à partir de 2 h.

Système Comptant Ltée: buffet dansant annuel à 9 h.3 conférencier: M. Gérard Bélair, économiste.

LUNDI, VICTORIAVILLE: Club Richelieu: dîner hebdomadaire au manoir Victoria, à 6 h. 30.

Conseil municipal: réunion à l'hôtel de ville à 8 h.

Quilles: soirée de la ligue des gardes paroissiales des Bois-Francs, à la salle centrale, à 9 h.

Semaine du textile à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Les industries du textile de la ville viennent de décider l'organisation pour la fin de janvier 1961, une autre semaine du textile à Drummondville. Le comité local formé de représentants des différentes industries du textile se propose de réaliser des manifestations afin de bien montrer la grande place qu'occupe le textile dans le domaine commercial et industriel de notre ville, de la province, et de la nation. De plus, cette semaine contribuera aussi à promouvoir l'achat chez nous. Lundi, le 21 novembre, à 4 h. 30, au Manoir Drummond, une réunion marquera officiellement le lancement de cette semaine. M. H. C. Mersereau, membrbe du comité exécutif de la conférence du textile, les membres du comité local, les dirigeants des usines locales de textile et d'autres personnalités viendront participer à cette réunion qui contribuera sûrement à faire de cette semaine du textile un grand succès. M. Marcel Marleau est le président du comité local de cette organisation. En 1958, la première semaine du textile avait remporté un succès impressionnant. Cette année, des manifestations monstres seront l'attraction majeure de cette semaine. Des défilés de modes et des expositions scront des points de rendez-vous.

"Le Devoir": un organe libéral, selon M. Talbot

QUEBEC. (J.M.) — Au début de l'Assemblée législative, ce matin, M. Antonio Talbot a fait la déclaration suivante:

"Je me lève de nouveau pour une question de privilège, afin de protester contre une autre fourberie, pour protester contre l'organe officiel du parti libéral, le "Devoir".

"Il étale sur huit colonnes les mots suivants: "Le bandit Gérard Gagnon était en communication téléphonique avec Bégin et le club Renaissance."

"En vertu de votre décision d'hier, monsieur le président, cette nouvelle est fausse. Il n'y a aucune preuve que la communication téléphonique ait été complétée ou que ce soit Gérard Gagnon qui ait téléphoné. On sait en effet qu'il y avait plusieurs personnes dans la chambre d'hôtel d'où sont partis les appels téléphoniques.

"C'est donc une fausseté, une nouvelle malice, une inexactitude.

"Je proteste contre l'organe du parti libéral . . ."

Un député libéral : "Ça devient une manie !"

M. Talbot: "M. Laurendeau écrit en page éditoriale que l'Union nationale n'a plus de doctrine. S'il y a quelqu'un qui a perdu sa mystique c'est le Devoir, qui était grand sous Henri Bourassa."

Gala de jeunes agriculteurs

PRINCEVILLE — Un gala musical sera présenté par le cercle des jeunes agriculteurs, au centre paroissial de Princeville, demain soir, à 8 h., sous la présidence de M. René Gagné. Le programme comportera un concours d'amateurs ouvert aux artistes de la région. Des prix de présence seront tirés au sort et l'orchestre local Gagnon et Martin fera les frais de la musique. L'invité d'honneur sera M. Jean-Louis Hinse, de Tingwick, président des jeunes ruraux. Tous les cercles de la région sont invités à assister à cette manifestation sociale.

Sous le drapeau de Chypre

NICOSIE. (Reuters) — Plusieurs Grecs propriétaires de navires et vivant aux Etats-Unis envisagent de faire naviguer leurs navires sous le drapeau de la république nouvellement indépendante de Chypre, selon le journal hebdomadaire "Makhee".



LA "POPOTE" DE CHEZ NOUS — Réunis autour du chef Hector Lahaie, les dirigeants du Service d'éducation hôtelière aspirent à grand nez l'arôme qui sort de sa marmite. De g. à dr. MM. Gérard Delage, de l'Association des hôteliers; Jean-Louis Dufresne, de la Sapinière de Val David, où se tenait la réunion; Eddy Prévost, de l'Association provinciale des restaurateurs; Albert Desjardins, président du Salon culinaire; Jacques G. Smith, nouveau directeur général des Services d'hôtellerie de la province; Marcel Pullivand, directeur des cours de perfectionnement en hôtellerie; Wm. Spence, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants; et Fred H. Huguenin, président de l'Association provinciale des restaurateurs du Québec. La réunion a eu lieu à l'occasion du lancement des cours d'éducation hôtelière, à la Sapinière à Val David.

A Drummondville

Une réunion des garagistes et détaillants d'essence, le 22

Le mardi 22 novembre, Drummondville recevra la visite de l'exécutif provincial de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec à l'occasion d'une assemblée extraordinaire à laquelle sont invités tous les garagistes et détaillants d'essence de la ville et de la région. Cette assemblée de la plus haute importance pour le renouvellement des conditions économiques et sociales au sein du commerce de détail de la gazoline et de l'automobile dans la région sera présidée conjointement par M. J.-Raoul Ostiguy, vice-président du National Automotive Trades Association, et par le conseiller municipal Maurice Sig o u i n, homme d'affaires avantageusement connu de Drummondville.

Au cours de cette importante assemblée, tenue à 8 hres p.m. précises au restaurant Taft, à Drummondville, les garagistes et détaillants d'essence adopteront des mesures visant à la formation d'une délégation dont la mission sera de rencontrer le premier ministre Jean Lesage et les membres de son cabinet, pendant la session à Québec. La délégation tentera d'obtenir la reconnaissance officielle d'une "Charte du métier" pour les garagistes et détaillants d'essence, et l'établissement d'une régie des permis pour les garages et stations-service.

Tous les garagistes et détaillants d'essence sont instamment priés d'assister à cette assemblée du 22 novembre au restaurant Taft de Drummondville où des questions de la plus haute importance pour leurs affaires seront discutées. Un buffet, gracieuseté de trois grossistes de Drummondville, s e r a servi après la réunion.

Outre le président de l'Association, M. J.-Raoul Ostiguy, la nombreuse représentation de Montréal et de la province comprendra MM. Bernard R. Vincent, président de la régionale de St-Hyacinthe ; Gérard Chicoine, de Ste-Rosalie ; Georges A. Le Bel, président de la section de Montréal ; le vice-président et trésorier J.-R. Bégin ; Gilles N. Rivet, directeur de l'organe officiel Auto-Service et membre du Automotive Booster Club of Canada ; Léo Daoust, membre de l'exécutif de la Commission d'apprentissage des métiers de l'industrie de l'automobile de Montréal et trésorier de la Fédération du détail et des services du Québec.

91 questions, projets de loi et résolutions inscrits par nos députés

OTTAWA. (par M.G.) — Au moment ou débute la session, nos députés viennent d'inscrire au feuilleton de la Chambre 91 questions, résolutions et projets de loi.

Tout comme au cours des années antérieures, on retrouve résolutions et projets de loi qui furent l'objet de glorieux débats noyés d'éloges. Dans cette catégorie se classent cinq mentions du drapeau national ou de l'hymne national, deux projets de loi sur les chèques bilingues et une résolution relative à la canalisation du Richelieu.

Dans le cas du drapeau, un élément de nouveauté paraît cette fois au feuilleton. On le doit au député de St-Boniface, M. Régnier qui demande un référendum sur le sujet. Trois résolutions et projets que l'on prévoyait ont pour parrains des députés qui répètent leur demande de l'an dernier, soit M. Boulanger, libéral de Drummond-Arthabaska; Pigeon, de Joliette, et Allard, de Sherbrooke. Un député anglo-canadien, M. Smith, conservateur de Lincoln (Ont.), se joint à eux pour réclamer un drapeau canadien.

Tout comme l'an dernier, MM. Boulanger et Pigeon demandent l'impression de chèques bilingues. Ce dernier reprend en outre son projet de loterie nationale, imité en cela par le député du Mackenzie, M. Hardie, et celui de Vancouver-Kingsway, M. Browne. Les fonds obtenus seraient versés aux hôpitaux.

En ce qui concerne le Richelieu, c'est de nouveau le député de Richelieu-Verchères, M. Cardin, qui souhaite l'étude du projet par une commission d'ingénieurs. La canalisation permettrait de relier le Saint-Laurent à New-York par voie du Richelieu, du lac Champlain et du fleuve Hudson.

Mentionnons également divers projets de loi relatifs à l'abolition de la peine capitale. Dans ce dernier cas, on peut se demander s'ils seront étudiés. Le gouvernement venant d'annoncer, son intention de modifier le code criminel a cet égard, les députés devront peut-être lui céder le pas.

Il n'y a pas eu de vol, mais bien des centaines d'appels !

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — M. Bernard Messier, gérant de la Caisse populaire St-Joseph de Drummondville, a prononcé un démenti formel hier midi au sujet d'un vol qui aurait eu lieu à son établissement au cours de la nuit. Tôt hier matin, une nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre en ville, à l'effet que la caisse St-Joseph aurait été soulagée d'une somme de $18,000. Dans une conversation téléphonique, le gérant de l'établissement bancaire a déclaré qu'il avait été inondé de plusieurs centaines d'appels téléphoniques au cours de la matinée. Il ignore la provenance de cette nouvelle. De son côté, la police de Drummondville ne possède aucune plainte en ce sens et aucun rapport n'a été dressé à ce sujet.

Une protection totale

M. B. Messier a tenu à préciser que la voûte de sa caisse était imprenable. Située en partie dans le sol, la chambre forte est à la vue de tous les passants. De forts projecteurs illuminent l'ensemble de la scène. De plus, le gérant a dit à notre journaliste qu'il avait personnellement vérifié tout l'immeuble et pas même une fenêtre a été forcée. Il est à conclure que la nouvelle sensationnelle d'hier matin était une fumisterie de la plus simple espece. Dans ce prétendu vol audacieux, il n'y a pas de voleurs, ni butin volé.

Vandalisme dans une cour de triage

ARVIDA. (J. P.) — Depuis le milieu de la semaine dernière, au moins une douzaine de phares d'aiguillages de la compagnie du chemin de fer Roberval - Saguenay ont été endommagés ou dérangés dans la zone ouest de la cour de triage à proximité de la gare de cette compagnie à Arvida.

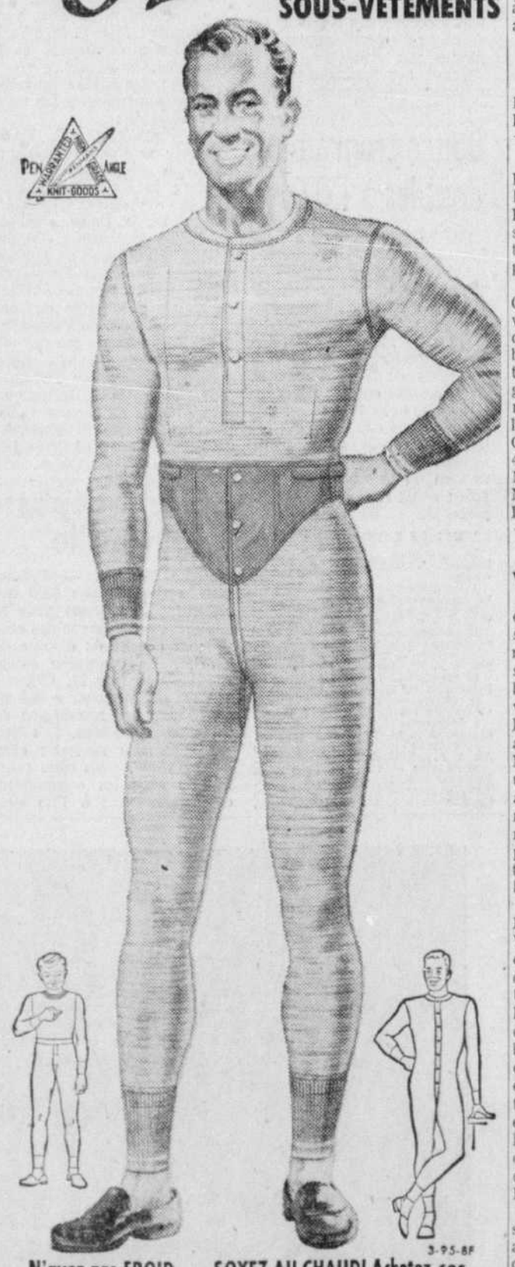
Selon les indications obtenus de la part du personnel chargé de la surveillance et de l'entretien de ce matériel, ces bris et dérangements causés à l'équipement d'aiguillages des voies ferrées se sont produits après les heures de classes, laissant croire que des jeunes, en mal d'apprécier leur adresse, se servent des phares comme

Précisant les conséquences des dommages faits au matériel, M. W.-F. Campbell, directeur de la compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay, indiquait qu'en cassant les verres des phares, les feux donnant la position des aiguillages se sont éteints. "Sans feux, les équipages des trains n'ont plus le signalement.

95

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS



3-95-BF

N'ayez pas FROID . . . SOYEZ AU CHAUD! Achetez ces Sous-Vêtements de qualité supérieure pour l'Hiver.

Pour être au chaud en hiver, et obtenir des années supplémentaires d'usage, il est avantageux d'acheter des sous-vêtements Penmans '95'. Fabriqués avec les fils de laine mérinos les plus fins qui soient, les sous-vêtements '95' vous assurent une qualité et une protection supplémentaires. Presque 90 ans d'expérience sont votre assurance d'une exécution plus soignée. Résistent à d'innombrables lavages. Pour hommes et garçons, Combinaisons, et Gilets et Caleçons.

IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS

Pour vous perfectionner à domicile

Le Ministère de la Jeunesse met à votre disposition, par l'entremise du Service des Cours par Correspondance, un excellent moyen de parfaire vos connaissances par l'étude à domicile.

Ces cours étant offerts l'année durant, il vous est loisible de vous inscrire au moment qui vous convient le mieux, à toute époque de l'année.

LE SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE

place à votre portée une intéressante série de cours sur les matières suivantes:

Section technique

Arithmétique appliquée à l'industrie • Calcul différentiel et intégral • Dessin technique ou industriel • Eléments de lecture de plans • Lecture de plans appliqués à la construction • Lettrage d'enseignes • Lettrage en dessin industriel • Mesurage et traçage pour le métal en feuilles • Menuiserie (éléments) • Equerre de charpente • Forge (éléments) • Modèlerie (éléments) • Soudure oxyacétylénique • Peinture en bâtiments • Métiers de l'imprimerie • Moteurs d'automobile • Moteurs diésel • Electricité appliquée à l'automobile • Electricité • Montages électriques • Organe de machines • Machines fixes (4e classe) • Radio

Section commerciale

Arithmétique commerciale • Correspondance commerciale anglaise • Anglais général • Français commercial • Pratique des affaires • Tenue de livres (cours général) • Tenue de livres (employés de banque) • Pratique bancaire • Loi des lettres de change • Géographie économique du Canada • Comptabilité générale

Section spéciale

Couture et confection pour dames • Hygiène pour coiffeurs et coiffeuses

Prospectus et renseignements sur demande ou

SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE

9175 rue St-Hubert, Montréal 11, Qué.

Tél: DU. 9-5921

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

L'HON. PAUL GÉRIN-LAJOIE, *ministre* — GUSTAVE POISSON, *sous-ministre*

Prochain appel de l'Ambulance St-Jean

THETFORD. (DNC) — L'Ambulance St-Jean a une tâche importante à remplir dans notre société. On sait d'ailleurs quel est son dévouement. Que ce soit pour une compétition sportive, une manifestation civique, un coup dur, un accident, on voit l'uniforme et la musette blanche d'un ambulancier.

Dans une lettre qu'il nous a fait parvenir, M. Albert Lamonde, président de la campagne pour 1960, souligne que la brigade ambulancière St-Jean aura besoin cette année d'un montant de $2,000 pour soutenir ses oeuvres.

Dans quelques jours, on annoncera le lancement officiel de la campagne de souscription pour atteindre l'objectif fixé.

AU CINEMA

VICTORIAVILLE

Laurier — Aujourd'hui et demain : Contrebande au Caire : Ne dites jamais adieu.
Victoria — Aujourd'hui : Parachutiste malgré lui : Cette sacrée jeunesse ; demain : Quand la Marabunta gronde ; La cabane du pêche.

WARWICK

Demain : Le desperado de la plaine ; La fin d'un voyou.

PRINCEVILLE

Princess — Aujourd'hui : La loi de la prairie ; Actualités françaises ; demain : La cinquième victime ; Le bandit.

PLESSISVILLE

Plessis — Aujourd'hui : Vengeur contre X1 ; Le pont de la rivière Kwai ; demain : L'homme H.
Colonial — Aujourd'hui : L'indomptée : Rendez-vous sur l'Amazone ; demain : La tête du tyran.

CITE DE LACHINE

Service des Travaux Publics

ECLAIRAGE DES RUES

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour : "La fourniture de matériaux et l'installation complète d'un s y s t è m e d'éclairage sur le Chemin de la Côte de Liesse, du côté sud, de la 55ème Avenue aux limites est de la Cité."

L e s soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées : "Soumission pour éclairage Chemin Côte de Liesse" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à lundi, le 28 novembre 1960, à cinq heures de l'après-midi.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée qui aura lieu le 28 novembre, 1960, à huit heures du soir.

On obtiendra les formules de soumissions au Bureau de l'Ingénieur de la Cité, M. A. J. Deslauriers, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant le dépôt de $50.00.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et cahier des charges en bon état, dans les six (6) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

RENE LABERGE
Directeur des Finances
Cité de Lachine
Hôtel de Ville,
Lachine, le 15 novembre 1960

AVIS

En accord avec les prévisions de l'article 1571d du code civil du Bas-Canada, avis est par la présente donné que les dettes futures et comptes recevables appartenant à Fontaine & Lévesque Inc. ont été cédés à la Banque Canadienne de Commerce en vertu d'un contrat de cession de créances enregistré le 14 novembre 1960 au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1503018. Montréal, P. Q., le 14 novembre 1960. LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE, 4149 est rue Jean-Talon, Saint-Michel, Qué.
Montréal, Québec
Le 11 novembre 1960

AVIS PUBLIC

Vente par autorité de justice

AVIS est donné que le dix décembre prochain mil neuf cent soixante, à dix heures de la matinée, Me Hubert Guay, notaire soussigné, p r o c é d e r a à son bureau : 237 rue Béique, en la ville de Chambly, à la vente à l'enchère de l'immeuble suivant, appartenant à la mineure, NICOLE CHEVRIER, pour un-quart indivis, conjointement avec ses tantes et oncle, Raymonde Wilson, Rose Wilson-Maurice et Charles Wilson, qui sont propriétaires pour les autres trois-quarts indivis dudit immeuble, savoir :

Un terrain situé en la ville de Fort-Chambly, autrefois, appelé Village du Canton de Chambly, comté de Chambly, faisant partie du lot numéro CINQUANTE ET UN (Ptie 51) sur le plan et le livre de renvoi officiels du Village du Canton de Chambly; avec les bâtisses dessus construites, borné en front par la rue Bourgogne, en profondeur par une autre partie de ce lot appartenant à M. Fox ou représentants, d'un côté par le terrain de Arthur Labossière ou représentants, et de l'autre côté par le terrain de Joseph Breux ou représentants.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

Cette vente sera faite en vertu d'un Jugement de l'Honorable Paul E. Côté, rendu le trois novembre dernier mil neuf cent soixante, sous le numéro 2345 des dossiers de la Cour Supérieure, district de Montréal.

Pour les conditions de la vente, bien vouloir s'adresser au notaire soussigné :

Me Hubert Guay, notaire, 237 rue Béique, Chambly, Olympia 8-8155.

CAHIER No 3
77e ANNEE — No 31

SPECTACLES ET CONCERTS
COMIQUES

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 19 NOVEMBRE 1960

NOUVELLES DE SPORT
TOURISME

PAGES 23-34

Chronique du samedi

Gable regretté; têtes de LaPalme; un peuple sérieux

par *Jean Béraud*

J'ai connu Clark Gable.

Je ne l'ai pas connu intimement, non. C'est au travail, au studio, que je l'ai vu à l'oeuvre, que j'ai pu lui parler, comme d'ailleurs une cinquantaine de journalistes invités alors à Hollywood pour figurer dans un film dont le célèbre artiste était la vedette avec Doris Day.

Il était, à cinquante ans passés, d'une étonnante robustesse et d'une jeunesse bien préservée. Sa courtoisie était inépuisable. Je l'ai vu, parce qu'un figurant ne réussissait pas à accomplir un jeu de scène pourtant fort simple, le reprendre avec lui, pour la camera, plus de dix fois, sans maugréer, un sourire d'indulgence aux lèvres. C'est que Gable avait été formé à rude école, doublement, celle d'abord du théâtre de tournée, celle ensuite du film silencieux et des débuts du parlant.

Pour tourner ce film avec Doris Day, Gable arrivait chaque matin au studio à 8 heures. A 9 h. 15, strictement, il était en place sur le plateau, prêt à tourner, maquillé, habillé pour le rôle. Et il restait disponible jusqu'à 4 heures de l'après-midi, pour se rendre alors dans une petite salle de projection afin d'y voir les prises de vues de la journée.

Modèle de conscience professionnelle, alors même qu'il était devenu une célébrité mondiale, Clark Gable restera dans la mémoire des cinéphiles comme un acteur de classe, mais aussi pour les gens du métier comme un exemple à suivre.

\+ + +

Le petit jeu du moment: deviner, sur la toile du théâtre Stella, les noms des artistes d'hier caricaturés par LaPalme. Dixit celui-ci:

—On ne caricature pas sur une base de ressemblance.

D'accord. Mais, dans la salle, on s'interroge, on tente de rafraîchir ses souvenirs; la ressemblance, on la recherche. Et LaPalme, que ce petit jeu va amuser aussi, n'y peut rien. Qui est-ce ? Qui était-ce ? . . .

On reconnaît un bon nombre, mettons une bonne moyenne des têtes, c'est-à-dire près de la dizaine sur la vingtaine. C'est pour le moment un record satisfaisant. C'est le fait de ceux qui ont de l'âge . . . et des souvenirs. Pour le reste, qui était Marthe Soubidjé ? Qui va reconnaître Marcel Marty ? . . .

Il y avait l'autre soir l'un des modèles . . . ou des victimes de LaPalme qui ne se reconnaissait pas : Madame Yvette Mercier Gouin.

Sur quoi LaPalme de dire :

—Il est notoire que les gens ne se reconnaissent pas eux-mêmes lorsqu'on les caricature.

On verra bien ! Puisqu'il est question, à la direction du Stella, de faire de ce petit jeu une sorte de concours, doté d'un prix.

\+ + +

Mordecai Richler est un écrivain canadien qui vit maintenant à Londres. Répondant ces jours derniers à une enquête à laquelle fait écho la Presse Canadienne, M. Richler a dit ceci, entre autres choses :

"Ce qui est triste, chez les Canadiens qui ont une certaine culture ou une culture certaine, c'est qu'ils se prennent trop au sérieux.

"Chacune de leurs lectures semble constituer une solennelle responsabilité et ils lisent trop rarement les livres destinés tout simplement à les distraire et à les amuser."

Il y a évidemment une marge entre être sérieux et se prendre au sérieux. On peut fort bien être sérieux et aimer rire, que ce soit en lisant ou au théâtre ou en société. Mais dès que l'on se prend au sérieux, on devient enclin à dédaigner tout ce qui est esprit et légèreté et, ce qui est plus grave, à se croire seul digne de considération.

Les propos de M. Richler ne m'étonnent pas, bien plus je les crois justes. Ils devraient convaincre nos écrivains, romanciers, dramaturges, et nos poètes d'abord, que l'on ne s'attend pas toujours qu'ils nous proposent des énigmes ou des déclarations susceptibles de réformer l'humanité et de bouleverser le monde.



DEBUTS ICI DEMAIN — La réputée pianiste française Monique Haas, qui donnera son premier récital à Montréal demain (dimanche), devant les membres de la société Pro Musica. Mme Haas a inscrit à son programme des oeuvres de Haydn, Schumann, Ravel et Messiaen.

Mack Sennett: empereur du rire et créateur de l'école comique américaine

par JEANDER

Mack Sennett — de son vrai nom Michaël Sinnott — qui vient de mourir à l'hôpital de Woodland Hills des suites d'une opération chirurgicale aux reins, était né au Canada à Danville, province de Québec, le 17 janvier 1880. Ses parents, d'origine irlandaise, s'établirent en 1897 à East Berlin dans le Connecticut où ils tenaient une pension de famille. Comme Michaël avait une jolie voix de baryton, il décida en 1906 d'aller tenter sa chance à New York, muni d'une recommandation pour la grande comédienne Marie Dressler, recommandation que lui avait donnée un jeune magistrat du pays : Calvin Coolidge qui devait devenir quelques années plus tard président des U.S.A.

Marie Dressler recommanda le "chanteur" à un entrepreneur de spectacles new-yorkais qui le fit engager comme choriste. Le matin, il chantait dans les églises, le soir, sur la scène au gré des opérettes et des burlesques qui l'engageaient soit pour chanter, soit comme comique.

Ce n'est qu'en 1908 que, pour augmenter ses appointements, il s'engagea comme figurant dans une firme cinématographique — la Biograph — où il rencontra un jeune acteur qui débutait, lui aussi, et qui allait devenir son maître et son ami : D. W. Griffith.

Il perdait aux courses : ce fut l'origine de sa fortune

A la "Biograph", Mack Sennett gagnait 5 dollars par jour . . . qu'il perdait régulièrement aux courses.

C'est à cette déveine persistante qu'il dut sa réussite.

En effet, il en était arrivé à devoir 100 dollars à deux petits bookmakers : Adam Kessel et Charlie Bauman. Adam Kessel se présenta à la "Biogaph" pour vendre une caméra qu'un de ses parieurs, également malchanceux, lui avait laissée en remboursement de ses dettes. Mack Sennett bondit sur Kessel et réussit à le persuader qu'il avait une fortune à gagner avec cet appareil et qu'il s'en chargeait si Kessel voulait d'abord oublier les 100 dollars qu'il lui devait et en investir 2,500 autres pour fonder une compagnie de production.

C'est ainsi que fut fondée la "Keystone Company".

Les débuts furent difficiles à New York, et Mack Sennett dut vendre une bague de prix, que lui avait remis sa mère, pour remflouer la compagnie en difficulté, dès le premier film.

Mais, en janvier 1912, la "Keystone" s'installait dans le petit studio d'Edendale, à l'est de Los Angeles, que le réalisateur Ince venait d'abandonner pour entrer à la firme "Universal".

140 films d'une ou deux bobines, tel fut le bilan d'activité de la "Keystone", la première année. Le succès fut foudroyant. Les dollars tombèrent, la "Keystone" s'agrandit (10 hectares) et tout ce que l'Amérique comptait de comédiens comiques se mit à affluer dans cette usine qui payait bien et produisait environ deux films par semaine, qui rapportaient — chacun — environ 10,000 dollars à la firme.

L'empereur du rire

Le reste de l'histoire de Mack Sennett appartient à l'histoire du cinéma. C'est Mack Sennett qui apprit à rire au cinéma américain dans le même temps que Griffith lui apprenait à pleurer.

Bien sûr, ce n'est pas lui qui inventa la poursuite, ni la chute, ni l'accéléré, mais il en découvrit les lois cinématographiques et les pâtissiers faiseurs de tartes à la crème lui doivent un monument.

C'est lui qui institua aux Etats-Unis le métier de "gagman", c'est lui qui inventa les policemen moustachus qui poursuivaient, coudes au corps, ses vedettes; c'est lui qui "inventa" les Bathing Beauties qui intervenaient à propos de tout et de rien dans ses courts métrages.

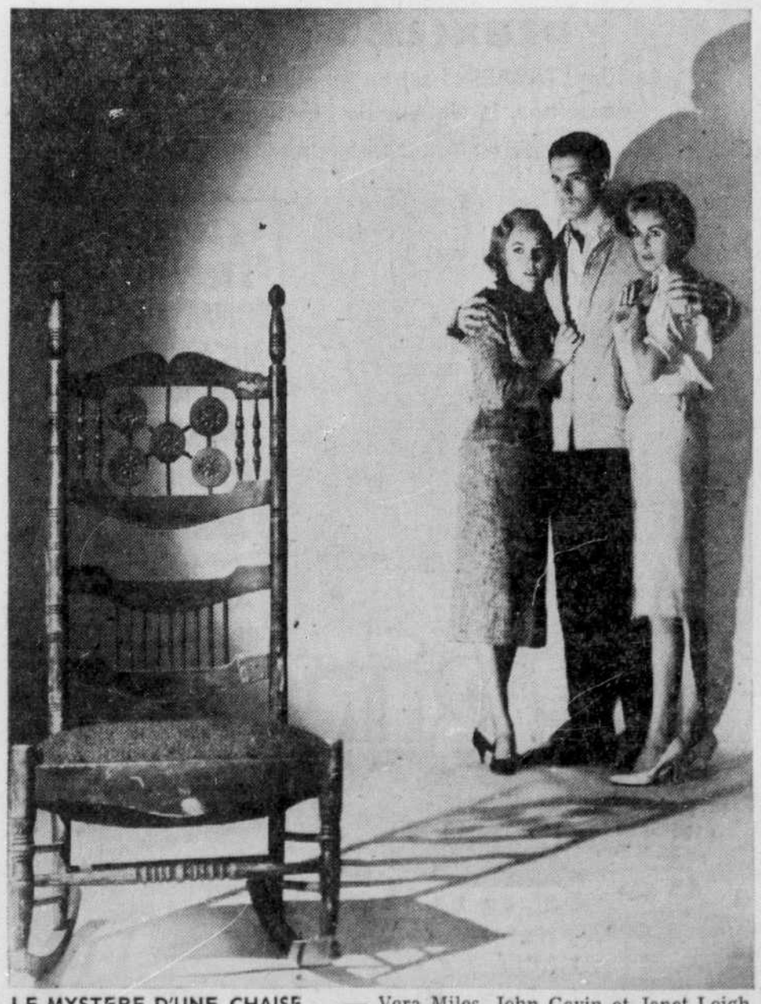
Ce fut lui enfin qui découvrit, forma, lança tous ceux qui allait déclencher une immense houle de rires dans le monde entier, à commencer par Charlie Chaplin qu'il alla pêcher dans la troupe des "Comédiens londoniens" de Fred Karno.

Charlie Chaplin, Buster Keaton, Harry Langdon, Harold Lloyd, W. C. Fields, Roscoe Arbuckle dit "Fatty", Allan St. John dit "Picratt", Harry Pollard, dit "Beaucitron", Larry Semon dit "Zigotto", Clyde Cood dit "Dudule", Charlie Chase, Ben Turpin le "louche", Slim Summervill, Mack Swain, Chester Cooklin et Laurel, le Laurel des "Laurel et Hardy", tous travaillèrent à la "Keystone" avec Bebe Daniels, Mabel Normand, Gloria Swanson, Zazu Pitts et toutes les bathing beauties qui joyeusement, barbotaient dans la piscine du studio.

Vers la fin de sa vie, Mack Sennett qui, naturellement, avait perdu les sommes considérables qu'il avait gagnées dans des spéculations malheureuses, vivait chichement, mais sagement, en vendant des scénarios et des "gags". Il avait une philosophie personnelle basée sur son chronomètre. "Personnellement, disait-il, je ne m'intéresse à mes soucis qu'un quart d'heure par jour: de quatre heures et demie à cinq heures moins le quart. Passé ce délai, je pense à autre chose".

Le père de la grande école comique américaine était un sage.

(Droits réservés AFP-La Presse)



LE MYSTERE D'UNE CHAISE . . . — Vera Miles, John Gavin et Janet Leigh s'interrogent devant cette chaise berçante qui renferme un secret . . . Anthony Perkins, que l'on ne voit pas ici, est la quatrième vedette du film "Psycho", retenu à l'affiche du Loew's.

Le passé vivant
par Marcel Valois

Canadiens en concert

S'il n'y avait la radio et la télévision, le public mélomane n'entendrait à peu près jamais les chanteurs et instrumentistes canadiens. On apprend que Jacques Beaudry continue de diriger des orchestres en Europe, que Jean-Paul Jeannotte retourne à Vienne, que les Opéras de Covent Garden et de San-Francisco, pour en nommer deux, continuent d'afficher les noms de chanteurs nés au Canada, que Richard Verreau et John Vickers sont des ténors partout en demande, qu'un Léopold Simoneau ou un George London sont devenus des vedettes de première grandeur, que Pierrette Alarie, Maureen Forrester, Lois Marshall sont louées dans le monde pour leur musicalité affinée et leurs dons vocaux. Ce ne sont pas cependant des artistes que nous entendons souvent dans la métropole. D'abord parce qu'ils ont des engagements qui les appellent sans cesse à l'étranger. Et puis parce qu'un impresario ne serait pas assuré de pouvoir remplir sa salle avec eux.

Le public a perdu l'habitude d'entendre des artistes canadiens. Le pas est facile à franchir pour perdre également la curiosité et le goût d'aller les écouter.

Nous rétrogradons sûrement en ce domaine. Le hasard nous faisait jeter les yeux, l'autre jour, sur une chronique musicale publiée à l'automne de 1946. Le titre, fort modeste, se lisait comme suit : "Une place honorable". Le texte annonçait, comme un fait digne de mention mais nullement sensationnel, la présence d'un tiers de musiciens canadiens sur le total de ceux qui devaient se faire entendre au cours de la saison qui débutait. La liste reste imposante de ceux et celles qui allaient paraître soit en récital soit à la scène lyrique. Il y a quatorze ans on annonçait des soirées de musique avec les ténors Raoul Jobin, Léopold Simoneau et Jacques Gérard, ce dernier décédé; les sopranos, Pierrette Alarie, Marthe Lapointe, Mary Henderson, le baryton Lionel Daunais, les pianistes Jean Dansereau, en cinq récitals commentés, Mariette Gauthier, Paul Doyon, Jeanne Landry et John Newmark, le violoniste Noël Brunet, le violoncelliste Roland Leduc, les chefs d'orchestre Wilfrid Pelletier, Jean Vallerand, Ethel Stark et Fernand Graton.

Aujourd'hui c'est dans le domaine du théâtre que l'on peut voir des comédiens en nombre suffisant pour alimenter cinq salles de spectacles à la fois.

Les musiciens sont moins bien partagés. Leurs engagements à la radio et à la télévision ne risquent pas de leur faire perdre des cachets dans une salle. Ils ne profitent guère du vaste auditoire qui leur est ainsi offert pour une demi-heure. Les comédiens au contraire atteignent le grand public justement parce que ce dernier veut aller les voir en chair et os. Et l'épreuve de la scène est toujours à leur avantage. Pourquoi n'en est-il pas de même pour les chanteurs et instrumentistes canadiens? Jean Beaudet, Roland Leduc et Jean Deslauriers n'ont guère l'occasion de diriger un orchestre ou un spectacle lyrique hors de rares circonstances comme le Festival annuel de Montréal.

En 1946-47 des associations telles les Amis de l'art, les soirées offertes par les frères Marcel et Maurice Robillard, ne faisaient entendre que des Canadiens. En 1960-61 nous avons encore certaines organisations ou groupes qui songent aux nôtres mais surtout aux nôtres débutants ou encore à l'étude, tels le Conservatoire de musique de la Province ou les Concerts Sarah Fischer.



"PAS DE DEUX ROMANTIQUE" AU BALLET NATIONAL — Lois Smith et David Adams, premiers danseurs du Ballet National du Canada, dans ce ballet qui figurait au programme hier soir et qui sera de nouveau dansé lundi soir. La troupe restera à l'affiche du Her Majesty's jusqu'au 27 novembre.

LE BALLET NATIONAL

Deux extrêmes: l'art de Lois Smith et les costumes de Kay Ambrose

LE BALLET NATIONAL DU CANADA
Troupe de 40 danseurs dirigés par Celia Franca.
Premiers-danseurs : David Adams et Lois Smith.
Orchestre dirigé par George Crum.
Programme de la quatrième représentation :

"LES RENDEZ-VOUS"
Musique : D.-F. Auber
Chorégraphie : Frederick Ashton
Décors et costumes : William Chappell

☆

"PAS DE DEUX ROMANTIQUE"
Musique : Chopin (arr. G. Crum)
Chorégraphie : David Adams
Costumes : James Ronaldson

☆

"PAS DE CHANCE"
Musique : Tchaikowsky
Chorégraphie : David Adams
Costumes : Kay Ambrose

☆

"L'APRES-MIDI D'UN FAUNE"
Musique : Debussy
Chorégraphie : Celia Franca
Costumes : Kay Ambrose

☆

"PRINCESSE AURORE"
Musique : Tchaikowsky (arr. G. Crum)
Chorégraphie : Petipa (arr. Celia Franca)
Décors et costumes : Kay Ambrose

□

Hier soir, devant une assistance incroyablement faible, quatrième représentation du ballet National du Canada, actuellement à l'affiche du Her Majesty's.

Au programme, cinq ballets : deux assez consistants réunissant solistes et corps de ballet, et encadrant trois oeuvres plus courtes auxquelles seuls prenaient part les solistes.

Mes confrères n'avaient pas remarqué cette semaine de grands changements au sein de la troupe ; je n'en ai pas remarqué non plus à la représentation d'hier soir. Il y a encore de graves défauts mais aussi certaines très grandes qualités sans lesquelles, je le crains fort, l'ensemble serait assez mauvais.

Je pense surtout aux premiers danseurs, David Adams et Lois Smith. C'est Lois Smith qui avait les grands rôles hier soir, M. Adams n'ayant à peu près rien d'autre à faire que la soutenir.

La danseuse a eu, au cours de "Princesse Aurore" (qui est un condensé de la chorégraphie et de la musique de "La Belle au bois dormant"), maintes occasions de faire briller sa technique exceptionnelle, et sa présence envoûtante qui fait oublier un certain manque de chaleur.

Elle a dessiné des arabesques comparables à ce que nous avons vu de plus beau par les plus grandes ballerines. Vraiment, on peut se demander ce que le Ballet National ferait sans elle !

Les ballets au programme hier soir étaient d'ailleurs des oeuvres permettant à un grand nombre de danseurs de se faire valoir individuellement. Ainsi nous avons remarqué d'autres solistes très solides et très prometteurs.

Angela Leigh suit Lois Smith de près en ce qui concerne la technique. Hans Meister a réussi dans "Pas de chance" des jetés-arrière d'une difficulté considérable. Kenneth Melville est une autre bonne valeur du Ballet National, mais il fait des grimaces et des jeux de mains inutiles sans lesquels son "Faune" aurait été encore plus réussi.

Le corps de ballet offre beaucoup de jeunesse, de dynamisme, de spontanéité, de naïveté, à défaut d'une coordination et d'un ensemble irréprochables . . .

Mais le plus grave défaut est celui qui pourrait être le plus facilement et le plus rapidement (et le plus économiquement) corrigé.

On a deviné que j'allais parler des décors et, surtout, des costumes de Mlle Kay Ambrose. C'est agaçant à la fin. Cela revient à chaque année et il semble que cette année cette demoiselle se soit surpassée.

Les mélanges de couleurs et les couleurs elles-mêmes sont en général tellement atroces que cela nous empêche de regarder le spectacle convenablement. La beauté des deux costumes blancs de Lois Smith et David Adams dans "Princesse Aurore" n'est que l'exception qui confirme la règle. Le décor du même ballet est faussement réaliste, avec ces perspectives erronées. Un décor stylisé eût été autrement plus beau et eût coûté beaucoup moins cher !

D'ailleurs l'appareil scénique du Ballet National est encore son principal handicap . . . surtout lorsque la troupe va à l'étranger. Heureusement que tous les décors et costumes du Ballet National ne sont pas signés Kay Ambrose. Les costumes blancs et le frais décor en treillis des "Rendez-Vous" et ceux du "Pas de deux romantique" tranchent nettement sur le reste !

L'orchestre est encore restreint et ses membres sont des musiciens convenables, sans plus, ce qui fait que l'on perd beaucoup de beautés des partitions de Tchaikowsky, Chopin et Debussy. Mais l'essentiel est atteint : le chef d'orchestre, George Crum, réussit du commencement à la fin à tenir les musiciens et les danseurs ensemble et à faire dérouler le spectacle à un bon tempo.

Claude Gingras

CET APRES-MIDI : "Coppelia".
CE SOIR : "Coppelia" également.
DEMAIN APRES-MIDI (dimanche) : "Casse-Noisette".
Demain soir, relâche.
LUNDI SOIR : "Pas de chance", "Pas de deux romantique", "L'Après-midi d'un faune", "Jardins aux lilas" et "The Remarkable Rocket".
Le Ballet National du Canada sera à l'affiche du Her Majesty's jusqu'au dimanche 27 novembre inclusivement.



"THE DARK AT THE TOP OF THE STAIRS" — Les deux jeunes nouveaux venus Shirley Knight et Lee Kinsolving, dans ce film inspiré de la pièce à succès. Les vedettes sont Dorothy McGuire et Robert Preston. Le film a débuté hier au Palace.



"LA BONNE ANNA A L'ANJOU. — Les cinq interprètes de la comédie de Marc Camoletti, "La Bonne Anna", qui prend l'affiche mardi le 22, à l'Anjou. On reconnaît ici Roland Lepage, Nina Diaconesco, Béatrice Picard, Marcel Cabay et Marjolaine Hébert. La pièce a tenu l'affiche durant mille représentations à Paris.



LES TROIS DU "VOYAGE". — Georges Carrère, François Cartier et Janine Mignolet sont les trois côtés du triangle mis en scène par Jean de Létraz dans sa comédie "Le Voyage à trois", présenté au Stella par le Rideau Vert.

MONTHERLANT dès jeudi prochain

"Celles qu'on prend dans ses bras", pièces en trois actes de Henry de Montherlant ouvrira la huitième saison consécutive du Théâtre-Club, jeudi prochain le 24 novembre. Le public sera invité à assister à la création canadienne de cette oeuvre jouée pour la première fois à Paris en 1950, puis reprise en 1957.

La direction du Théâtre-Club a réuni pour cet événement une distribution composée de François Rozet, (dans le rôle de l'antiquaire Ravier), Tania Fédor qui termine avec grand succès une reprise de "La Reine et les Insurgés" et de Andrée Lachapelle qui passera directement du plateau du Stella où elle jouait "Adorable Julia" à celui du Théâtre-Club, rue St-Luc.

La distribution de "Celles qu'on prend dans ses bras" sera complétée par André d'Hostel et Michel Dernuet. Ces interprètes ont travaillé sous la direction de Jacques Létourneau qui signera sa première mise en scène depuis "L'Enlèvement au Sérail" de Mozart. Le décor a été conçu par Jean-Claude Rinfret, collaborateur régulier du Théâtre-Club. La première de "Celles qu'on prend dans ses bras" est donc fixée à jeudi prochain, le 24 novembre, à 9 hres précises.

Comédie allemande à la Poudrière

La section allemande du théâtre International de Montréal présentera sa deuxième production pour la saison 1960-61, à compter du mardi 22 novembre, à La Poudrière, à l'Ile Ste-Hélène. Il s'agit de la comédie du journaliste et auteur dramatique allemand Eric Godal : "Die Nymphe vom Central Park". Cette pièce en Allemand sera à l'affiche tous les soirs, à 8 h. 30, du 22 novembre au 3 décembre, excepté les 24 et 27 novembre.

Eric Godal, qui écrivait des articles humoristiques dans des journaux et revues allemands bien connus, tels que "Asht Uhr Abend", "Berliner Illustrierte", "Uhu", etc., émigra en France en 1933. En 1945, il partit en Amérique où il écrivit pour "Colliers", "Harpers Magazine", "P.M.", etc. Il retourna finalement dans son pays en 1954 et se mit alors à écrire de courtes nouvelles sur ses dix-huit années d'immigration.

Le sujet de "Die Nymphe vom Central Park" est le conflit qui oppose notre vie moderne à la Grèce ancienne, d'un côté un jeune correspondant de guerre appelé à faire un reportage sur l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima et, de l'autre, une jeune Grecque qu'il a rencontrée dans le sanatorium où il est en traitement à la suite de cette explosion, et qui prétend être la fille du dieu de la mer.

La distribution comporte Gisa Schwarz et Georg Geschitz dans les deux rôles principaux, entourés de Dieter Curlis, Fred Doederlein, Ursula von Armin, Eva Lynn, Klaus Edler, Lore Schlenkermann, Karl Perbil et Fred Hartmann, tous comédiens allemands.

La mise en scène est de Fred Doederlein, les décors : de Pierre L'Amare, les éclairages: de Guy Geoffrion.

HORAIRES

Théâtres

COMEDIE-CANADIENNE : "Chambre 110" : 8.30 h.
HER MAJESTY'S : Ballet national du Canada 8.30 h.
STELLA : "Le Voyage à trois" : 8.30; dimanche : 2.30, 7.30.
THEATRE-CLUB : Samedi et dimanche à 2.30 : "Les 3 désirs de Coquelicot".
TNM: "Le Dindon": 9 h. Le dimanche à 7.30.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben Hur" ; tous les soirs à 8 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE : "The Mouse that Roared" : 1.30, 3.35, 5.35, 7.35, 9.25.
BIJOU : "Tabarin", 12.40, 4.45, 8.20, "Vacances explosives", 2.25, 6.35, 10.10.
CANADIEN et PLAZA : "Ma sacrée belle-mère" : 1.55, 4.55, 8.15 ; "Entre la vie et la mort" : 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL : "The Apartment" : 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.25.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "La chatte sur un toit brûlant" : 12.05, 3.21, 6.37, 9.53 ; "Il était un petit navire" : 1.52, 5.05, 8.24.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Desire in the Dust" : 2.40, 6.05, 9.35; "Goddess of Love" : 1, 4.30, 7.55.
ELECTRA : "Crimes au Musée des Horreurs" : 12, 2.51, 5.42, 8.33; "Interpol contre X" : 1.29, 4.25, 7.11, 10.07.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Father Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tomkowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS : "Hiroshima, mon Amour" : 12.10, 3.20, 6.35, 9.45; "Le 1000e Fenêtre" : 1.45, 5, 8.15.
HOTEL-DIEU : "Tokendé" : 7.05, 9.45; "Don Calogero" : 8.30; fin de semaine: "Tokendé" : 1.30, 4.15, 7.05, 9.45; "Don Calogero" : 3, 5.45, 8.30.
IMPERIAL : "This is Cinerama" : tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "A Cry in the Street" : 1, 3.05, 5.15, 7.20, 9.30.
LA SCALA : "Femmes en prison". Ah! quelle équipe"; "C'est donc ton frère". Ouverture des portes tous les jours à midi trente.
LOEW'S : "Psycho", 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.10.
MERCIER : "Crimes au Musée des horreurs" : 1.30, 4.30, 7.20, 10.20; "Interpol contre X" : 12, 2.55, 5.50, 8.46.
PALACE : "The Dark at the Top of the Stairs" : 9.55, 12.10, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.
PRINCESS : "Desire in the Dust" : 11.50, 3.05, 6.25, 9.45; "Goddess of Love" : 10.15, 1.30, 4.50, 8.10.
REGENT : "Rosemary" : 1.30, 3.30, 5.35, 7.40, 9.45.
RIVOLI : "Hiroshima, mon Amour" : 1, 3.55, 6.50, 9.50; "La 1000e Fenêtre" : 2.25, 5.25, 8.25.
SAINT-DENIS : "Tabarin", 2.24, 6.28, 10.07. "Vacances explosives" : 12.50, 4.54, 8.33.
SEVILLE : "The Alamo" : 8 hres p.m. Matinées à 2 hres p.m., les mercredi, samedi et dimanche.
SNOWDON : "Desire in the Dust: 2.55, 6.20, 9.40; "12 Hours to Kill" : 1.25, 4.50, 8.15.
STRAND : "Jailbreakers" : 11.20, 2.05, 4.50, 7.30, 10.20; "Naked Africa" : 10.10, 12.50, 3.30, 6.20, 9.
WESTMOUNT : "Sons and Lovers" : 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

Du music hall au National

La direction du théâtre National se montre, avec succès, midèle à une formule éprouvée de spectacle, qui combine en scène des numéros de music-hall et à l'écran des films choisis plutôt dans le répertoire amusant. De sorte que le public se rend pour se divertir et qu'il en sort satisfait.

Le programme de cette semaine comporte d'abord un tableau évocateur de Cuba, mais d'un Cuba en paix, se livrant avec frénésie aux rythmes de la musique, du chant et de la danse, sur accompagnement de tambours et d'insturruments, les interprètes étant sept Cubaines aux talents les plus divers.

Un ventriloque qui sait apporter aussi de la diversité à l'exploitation de ses dons curieux, tel est Bob Bellamy, dont les "partenaires" sont tour à tour un canard gourmand, un lapin, un perroquet et même une tête d'ivrogne. Les propos qu'il leur prête sont pleins de drôlerie.

La danseuse acrobatique Betty Gromer, dont les pays espagnols répondent à ses vives castagnettes et le populaire chanteur Billy Mason, secondé par de jolies girls, sont aussi au programme.

A signaler tout particulièrement la présence d'une vedette locale que le public revoit toujours avec plaisir : cet héritier de la comedia dell'arte Olivier "Tizoune" Guimond, qu'ise fait donner la réplique dans ses hilarants sketches par Paul Desmarteaux et Claudette Champagne.

A l'écran passent "Paris s'Amuse" et une comédie de Abbott et Costello.

Dernières représentations de "Ice Capades"

Une autre magnifique revue des "Ice Capades" aura quitté l'affiche dans moins de 48 heures. C'est dire que les Montréalais qui ne se lassent pas d'applaudir ce merveilleux spectacle voudront profiter de la fin de semaine pour ce faire, puisqu'il n'en reste que cinq représentations : trois aujourd'hui et deux demain.

Les numéros spectaculaires, "Shéhérazade", "Le Sorcier d'Oz", "Operama IV", "Bayanihan on Ice", "Ballet Militaire" et "Hommage à Rodgers et Hammerstein" sont pleins d'invention et de richesse.

Les plus fameux champions au monde sont au poste, soit l'incomparable Ronnie Robertson, l'élégant Bobby Specht, le rapide Alan Konrad, la gracieuse Cathy Machado, la jolie Sandy Culbertson, les acrobates hors pair Romayne et Steele, la talentueuse Patsy-Lynn Finnegan, les favoris de 19 ans dont on ne se lasse pas, les "Old Smoothies", les étonnants Canadiens Wagner et Paul, les comédiens Labrecque et Rochester, les Bruises et Eric Waite. La revue entière est faite sur mesure pour divertir tous les membres de la famille.

Pièce nouvelle de Robertson Davies

TORONTO. (PC) — La création d'une nouvelle pièce de Robertson Davies, "Love and Libel", a eu lieu cette semaine au Royal Alexandra, à Toronto. Cette pièce canadienne, qui est censée passer ensuite sur le Broadway, a été mise en scène par Tyrone Guthrie. Le public a accordé à la troupe cinq levers de rideau. L'auteur, journaliste à Peterborough, a été réclamé par l'auditoire qu'il vint saluer. "Love and Libel" est basé sur un roman écrit par M. Davies en 1954.

Le critique du "Globe and Mail", M. Herbert Whittaker, a été prudent dans ses éloges de la présentation. Il a écrit que le public torontois devra s'habituer à voir des pièces qui en sont encore au stade de l'élaboration.

Après une semaine de représentations à Toronto, la pièce sera donnée à Détroit, à Boston, puis enfin à New York.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
Sous les auspices des Concerts Classiques Molson
AU PLATEAU Merc. 7 déc. à 8 h. 30 p.m.
A la demande générale
"UNE SOIREE A SALZBOURG"
Programme consacré à Mozart
JOSEF KRIPS
CHEF D'ORCHESTRE
PIERRETTE ALARIE — LEOPOLD SIMONEAU
Les plus beaux airs et duos de Così fan tutte, La Flûte Enchantée, Idoménée, Titus, etc., ainsi que la Symphonie No 39.
Billets : $4, $3, $2, taxe inc., en vente maintenant à 1476 ouest, rue Sherbrooke.
Commandes postales remplies avec soin si accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre de l'OSM et d'une enveloppe-retour adressée et affranchie.

PREMIERE JEUDI PROCHAIN
Le Théâtre-Club
1858, rue St-Luc
présente
FRANÇOISE ROZET
TANIA FEDOR — ANDREE LACHAPELLE
dans
"Celles qu'on prend dans ses bras"
pièce en trois actes de MONTHERLANT
mise en scène de Jacques Létourneau
tous les soirs 9 h. — le dimanche 7 h. 30
relâche les lundis — réservations WE. 7-8978
POUR UNE SERIE LIMITEE DE REPRESENTATIONS !

LE GRAND SUCCES COMIQUE A PARIS
en première à Montréal
"La Bonne Anna"
de Marc Camoletti
avec : MARJOLAINE HEBERT, MARCEL CABAY, BEATRICE PICARD, ROLAND LEPAGE et NINA DIACONESCO
THEATRE ANJOU
1204, DRUMMOND
RESERVATIONS : UN. 1-7494-95
TOUS LES SOIR A 9 H.

EN PRIMEUR AMERICAINE !
AUDITORIUM DE L'HOTEL-DIEU
FE. 4-0410
3860 rue St-Urbain Montréal



DON CALOGERO
avec Barry Fitzgerald
Projection continuelle tous les jours à 7 heures. — Samedi et dimanche à 1 h. 30; dernier programme complet à 8 h. 30.
LUNDI : PAS DE CINEMA

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
présente
LE DINDON
2 dernières semaines
SAMEDI : COMPLET
Il reste quelques billets pour dimanche à 7 h. 30
Bon choix pour tous les soirs de la semaine prochaine à 9 h. (sauf lundi)
A L'ORPHEUM — VI. 2-9181
525 ouest, rue Sainte-Catherine
Billets en vente à l'extérieur de Montréal :
Librairie René Martin, 398, rue Notre-Dame, Joliette — PL. 6-8066
Pharmacie Blainville 15 o., rue Blainville, Ste-Thérèse — TA. 3-3663
Librairie Française, 250, rue Lindsay, Drummondville — GR. 2-5705

Canadian Concerts & Artists présente
Carnaval de Rio
LES DANSES ENDIABLEES, LES CHANTS ENVOUTANTS, LES RYTHMES FRENETIQUES DU BRESIL
directement de Rio de Janeiro
BRASILIANA
50 danseurs, danseuses, chanteurs et musiciens.
Plus de 3,000 représentations en Europe et en Amérique Latine
du 2 au 17 DECEMBRE
matinées : 10, 11 et 17 déc.
THEATRE HER MAJESTY'S
Prix (taxe incl.) SOIRS : $5., $4.50, $4., $3.50, $3., $2.50. MATINEES : $3.50, $3., $2.50, $2., $1.50.
En vente à partir de LUNDI au théâtre Her Majesty's ; Ed. Archambault, 500 Ste-Cath. e. et 2140 de la Montagne ; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; à 310 Henri-Bourassa o. et à Independent Cigar, 506 McGill

Olivier Guimond
Tizoune
et
Paul Desmarteaux
Le National
SAINTE-CATHERINE EST et BEAUDRY — TEL. LA. 6-2841

Le Théâtre-Club
1858, rue ST-LUC
présente
UN SPECTACLE POUR LES ENFANTS
LES 3 DESIRS DE COQUELICOT
Création de LUAN ASLANI
DIMANCHE à 2.30 P.M.
WE. 7-8978 — 75¢, 1.00

CE SOIR à 9 h.
Demain à 7 h. 30
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lasalle
Pierre Thériault
Ronald Kinsman
Bernard Sicotte
dans
CHAMBRE 110
Comédie de Jacques Bobet • mise en scène de Jean Dalmain
LA COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

Votre dernière chance de voir ce MERVEILLEUX SPECTACLE !
AMENEZ LES ENFANTS
Ils en raffoleront et vous aussi
TROIS REPRESENTATIONS AUJOURD'HUI à 1 h. 30 — 5 h. 30 — 9 h.
SALUTE TO RODGERS AND HAMMERSTEIN
I'M 21
SCHEHERAZADE
WIZARD OF OZ
OPERAMA NUMBER FOUR
MANON • LA TRAVIATA
TANNHAUSER • IL TROVATORE
BALLET MILITAIRE
BAYANIHAN ON ICE
JOHN H. HARRIS presents
The Fabulous ICE CAPADES
GREATEST SHOW ON ICE
Now more than ever!
UNE FEERIE SUR GLACE QUI VOUS RAVIRA !
DEUX DERNIERS JOURS
CINQ DERNIERES REPRESENTATIONS
CINQ DERNIERES REPRESENTATIONS
Aujourd'hui : à 1 h. 30 — 5 h. 30 et 9 h. p.m.
Demain : à 1 h. 30 et 5 h. 30
(N.B. — Il n'y a pas de représention en soirée dimanche)
FORUM
Billets : 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00
Il reste de bons billets pour toutes les représentations

ST-DENIS et BIJOU
DEUXIEME SEMAINE
Le film "TABARIN" est un éblouissement. La beauté des danseuses, la vigueur de l'intrigue, le déploiement scénique en font le film le plus couru de l'année
ANNIE CORDY
SYLVIA LOPEZ
SONIA ZIEMANN
MICHEL PICCOLI
JEAN-PIERRE KÉRIEN
MISHA AUER
JEAN LEFEBVRE
HENRI VILBERT
TABARIN
avec LES BLUEBELL GIRLS DU LIDO
et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE
EN COULEURS
Aucune production étrangère du genre ne peut être comparée à "Tabarin". Seul le cinéma français pouvait reconstituer, dans son cadre authentique, le célèbre "Bal Tabarin" de Paris.
ARLETTY
Marthe MERCADIER
Raymond BUSSIÈRES
EGALEMENT A L'AFFICHE
Vacances Explosives
UN FESTIVAL DE "GAGS" DE RYTHME FOU ET DE FOU-RIRE

"The Apartment": bonne comédie au thème tragique

THE APARTMENT — Production et direction de Billy Wilder, scénario de Billy Wilder et A.A.L. Diamond. Directeur de la photographie, Joseph LaShelle.
Distribution : Jack Lemmon (C. C. Baxter), Shirley MacLaine (Fran Kubelik), Fred MacMurray (J. D. Sheldrake), Jack Kruschen (Dr Dreyfus), Ray Walston, David Lewis.
Au Capitol.



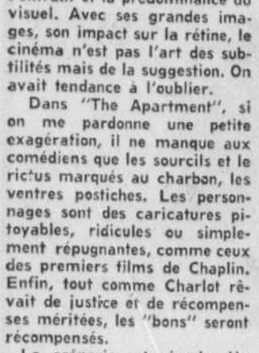
Shirley MacLaine
Une très grande actrice...

Ce n'est peut-être pas un hasard si Billy Wilder a situé en 1929 l'intrigue de "Some Like It Hot" qui a réjoui l'an dernier des dizaines de millions de cinéphiles. Billy Wilder y revenait aux grandes tendances de l'âge d'or du cinéma: la fantaisie, l'entrain et la prédominance du visuel. Avec ses grandes images, son impact sur la rétine, le cinéma n'est pas l'art des subtilités mais de la suggestion. On avait tendance à l'oublier.

Dans "The Apartment", si on me pardonne une petite exagération, il ne manque aux comédiens que les sourcils et le rictus marqués au charbon, les ventres postiches. Les personnages sont des caricatures pitoyables, ridicules ou simplement répugnantes, comme ceux des premiers films de Chaplin. Enfin, tout comme Charlot rêvait de justice et de récompenses méritées, les "bons" seront récompensés.

Le scénario est simple. Un petit commis d'une gigantesque entreprise d'assurances s'attire la reconnaissance (monnayée en avancement) de ses supérieurs en leur prêtant la clé de sa garçonnière. Car les hôtels américains s'ouvrent non pas avec une clé mais avec une licence de mariage ! Plus le supérieur de C.C. Baxter est puissant, plus l'ascension est rapide. Il se retrouve assistant-directeur pour apprendre que la petite liftière d'ascenseur qu'il apprécie tellement est cette dame mystérieuse qui, avec l'aide du grand patron, le privé de sommeil !

La caricature est cependant assez légère pour que les rouages de cette comédie satirique se mettent rapidement à grincer On plonge en plein drame, en pleine tragédie même. Pour une fois, le "happy end" qu'amène un jaillissement de péripéties comiques est le bienvenu; autrement, ce grand film laisserait un goût de cendre par trop prononcé.



PIERRE FRESNAY, dans "La 1,000 Fenêtre", film retenu à l'affiche du Français et du Rivoli en programme double avec "Hiroshima... mon amour".

Au "Dindon"

65 représentations et 48,000 spectateurs

"Le Dindon" tient l'affiche au Théâtre du Nouveau Monde depuis le 10 septembre dernier et vient de dépasser la soixante-cinquième représentation. C'est dire le grand succès obtenu par cette comédie de Feydeau qui a été présentée à plus de 48,000 spectateurs, attirent en moyenne 750 spectateurs par soir.

Etant donné l'immense succès du "Dindon" qui a fait rire près de cinquante mille Canadiens, le TNM entend garder ve vaudeville à l'affiche de l'Orphéum pour deux semaines encore, c'est-à-dire jusqu'au 3 décembre inclusivement. Ceux qui désirent voir ce spectacle hilarant et n'ont pu se permettre ce plaisir jusqu'à maintenant, doivent s'empresser de faire leurs réservations immédiatement. Rappelons que "Le Dindon" joue tous les soirs à 9 heures, sauf le lundi, jour de relâche. A noter que la représentation du dimanche soir est à 7 h. 30 afin d'accommoder les spectateurs de l'extérieur qui ont un assez long trajet à parcourir pour retourner chez eux après le spectacle.

La distribution du "Dindon": Monique Lepage, Monique Leyrac, Janine Sutto, Denyse Saint-Pierre, Hélène Loiselle, Lila Valmer, Jean Dalmain, Guy Hoffmann, Roger Garceau, Jean-Louis Roux, Yvon Dufour, Jean Gascon, Victor Désy et Gabriel Gascon.

Cotes morales du Centre catholique du Cinéma : "The Alamo," adultes et adolescents ; "The Apartment": adultes, des réserves ; "Tableau amer d'un milieu matérialiste"; "Ben-Hur": adultes et adolescents ; "La chatte sur un toit brûlant"; adultes, des réserves ; "valeurs positives ; passions avilissantes"; "Crowded Sky": adultes ; "The Dark at the Top of the Stairs": adultes, des réserves": film positif ; suicide"; "Entre la vie et la mort": à déconseiller : "amour illégitime idéalisé"; "Hiroshima mon amour"; adultes, des réserves : "condamnation de la guerre : idéalisation de l'amour libre"; "Il était un petit navire": adultes et adolescents ; "La 1000e fenêtre": adultes, des réserves ; "un épisode d'amour libre"; "The Mouse that Roared": adultes et adolescents ; "Ocean's Eleven": adultes, des réserves : "description détaillée de la technique du vol ; "Oh ! ma sacrée belle-mère" : adultes, des réserves ; "mariage traité avec désinvolture"; "Pather Panchali": adultes et adolescents : riche d'humanité"; "Psycho": adultes, des réserves ; "scènes osées, violences excessives"; "Richard the Third": adultes ; "Sons and Lovers": adultes, des réserves : propre à de salutaires réflexions ; liaisons coupables"; "Taharin": à déconseiller : danses suggestives"; "This is Cinerama": adultes et adolescents ; "Tokende": tous ; "excellent film missionnaire"; "Twelve Hours to Kill"; adultes ; "Vacances explosives": adultes, des réserves : "mariage traité à la légère, propos osés".

Au Palace

"THE DARK AT THE TOP OF THE STAIRS"

"THE DARK AT THE TOP OF THE STAIRS" — Film américain, en Technicolor. Production: Michael Garrisson. Réalisation: Delbert Mann. Scénario de Hariet Frank jr. et Irving Ravetch, d'après la pièce de William Inge. Interprètes : Dorothy McGuire, Robert Preston, Eve Arden, Angela Lansbury, Shirley Knight, Lee Kinsolving. Au Palace.

Le problème était grave. La pièce allait beaucoup plus en profondeur que le film. Celui-ci se garde bien de tirer des conclusions, de suggérer des remèdes. On se contente de photographier, fort bien il est vrai, de sorte qu'il s'agit là avant tout d'un film d'atmosphère. Dans le genre, cependant, c'est une réussite.

Il s'agit, on le sait, d'un drame de famille. C'est sérieux : la vie matrimoniale, l'éducation (sexuelle et autre) des enfants, la carrière du mari... C'est celui-ci qui est le centre de l'action. Ses affaires vont mal. Elles vont mal d'ailleurs tout le temps que dure le film. Sa femme lui refuse l'affection et tout le reste, ses enfants ont peur de la vie, il a des ennuis continuels d'argent et finit par perdre sa situation, enfin il est tenté par la coiffeuse du village mais que faire quand toutes les commères vous épient ?...

Enfin, tout finit par s'arranger, bien sûr, un peu à la mélodramatique.

Encore une fois, film d'atmosphère essentiellement. Très bonne direction, très belle photographie (Technicolor magnifique, mais petit écran seulement; le Cinémascope eût mieux convenu au genre).

Et c'est joué merveilleusement. Rarement a-t-on vu une équipe aussi parfaite, où chaque comédien, jusqu'au plus petit rôle, a exactement le physique et le tempérament de l'emploi.

Robert Preston est brillant dans le rôle du mari-père de famille-homme d'affaires, et c'est à lui qu'on a confié les meilleurs bouts de dialogue. Dorothy McGuire est émouvante comme toujours, dans le rôle de sa femme. Eve Arden joue une belle-soeur bavarde et dominatrice. Angela Lansbury est la coiffeuse, enfin les nouveaux venus Shirley Knight et Lee Kinsolving sont pleins de talent.

C. G.

Mercedes McCambridge en est à ses dix ans de cinéma. Pour fêter cet anniversaire, elle tourne "Cimarron", d'après un roman d'Edna Ferber. Ses co-vedettes : Glenn Ford et Maria Shell.

* * *

"Love and Libel", une comédie de Robertson Davies créée récemment à Toronto, a été représentée à Détroit. Si la pièce a paru faible aux critiques américains, par contre on a loué la mise en scène de Tyrone Guthrie.

Filmoscope

Le cameraman de l'ONF, Michel Brault, travaille actuellement en France avec Jean Rouch, le cinéaste le moins orthodoxe de la nouvelle vague. "Aujourd'hui, nous faisons un film sur les Parisiens, dit-il, et en fin de semaine nous tournerons un long métrage. Ça sonne faux mais c'est vrai quand même !" C'est Claude Jutra qui parla d'abord de Rouch à Brault, qui expédia au cinéaste français une copie de ses "Raquetteurs". Rouch a aimé le film et a invité Brault à le rejoindre.

A Paris

Deux cinémas parisiens présentent avec un succès triomphal le dernier film de Brigide Bardot et H.-G. Clouzot, **La Vérité:** BB y tente à plusieurs reprises de se donner la mort. On n'a pas manqué de faire des rapprochements entre sa récente tentative de suicide et la fatigue occasionnée par le tournage du film. Samy Frey est son partenaire dans cette satire de la justice.

Par contre, **Ben Hur**, qui vient d'arriver à Paris a été impitoyablement massacré par la critique qui lui a décerné l'Oscar du navet. Le public boude également cette super-production et se précipite voir le film "à tout casser"... **Et Mourir de Plaisir**, le Vadim 61. Les salles affichent "Complet" en permanence... Jean Anouilh a fait les dialogues français de Ben-Hur.

Après BB et Mylène Demongeot, une ex-cover-girl devient vedette. Il s'agit de **Karen Blanguernon**, 22 ans, à qui Sacha Gordine, le producer de **Orfeu Negro** donne sa chance dans **Le Tout pour le Tout.**

Soixante-dix-neuf films français sont actuellement terminés ou au montage. Une vingtaine ne pourront être montrés, sous prétexte que des signataires du **manifeste des 121** y ont travaillé. 24 autres sont en cours de réalisation. Même **Truffaut** est banni des écrans français.

A Rome

Antonella Lualdi tourne, avec Jack Palance et Anita Ekberg, **Les Mongols**... Rossano Brazzi vient de fonder une firme de production: premier film en janvier: Les Brigands... A Rome, Gino Cervi tourne sous la direction de René Clément **La Joie de Vivre** avec Alain Delon... **Giuletta Masina** (La Strada) est plutôt versatile: après avoir joué les prostituées, elle sera Sainte Françoise Cabrini dans un film religieux... **Silvana Pampanini** part pour une tournée de l'Amérique du Sud. **Silvana Mangano** sera une demi-modainne dans **Les Assassins**, avec Vittorio Gassman qui tournera, en Allemagne, **La Tante de Charlie.**

"The Great Hunger", une pièce canadienne de Len Peterson, de Regina, a eu sa première mondiale à Toronto. Elle se déroule chez les Esquimaux et a été montée avec l'assistance du Conseil des Arts du Canada.

BALLET NATIONAL DU CANADA
DAVID LOIS · ADAMS · SMITH
COMPAGNIE DE 80 MEMBRES COMPRENANT UN GRAND ORCHESTRE
Directeur Musical: GEORGE CRUM
Programme sujet à changement
AUJOURD'HUI à 2.30 et 8.30
"COPPELIA"
Smith — Adams — Strate
DIMANCHE à 2.30
"CASSE-NOISETTES"
• LUNDI SOIR, 21 NOV. "PAS DE CHANCE" "PAS DE DEUX ROMANTIQUE" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "JARDIN AUX LILAS" "REMARKABLE ROCKET"
• MARDI, 22 NOV. PAS DE REPRESENTATIONS
• MERCREDI SOIR, 23 NOV. "SWAN LAKE"
• JEUDI SOIR, 24 NOV. "RENDEZ-VOUS" "PAS DE CHANCE" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "BLUEBIRD PAS DE DEUX" "PINEAPPLE POLL"
• VENDREDI SOIR, 25 NOV. "LES SYLPHIDES" "JARDIN AUX LILAS" "ANTIC SPRING"
• SAMEDI, MATINEE, 26 NOV. "CASSE-NOISETTE"
• SAMEDI SOIR, 26 NOV. "LAC DES CYGNES"
• DIMANCHE, MATINEE, 27 NOV. (Matinée pour enfants) "PINEAPLE POLL"
MAT. DIMANCHE $2.00 $1.50 $1.00 .50
MAT. SAMEDI $3.25 $2.75 $2.25 $1.00
SOIREES $3.75 $3.25 $2.25 $1.00
Billets d'étudiants disponibles
HER MAJESTY'S

11 PRIX DE L'ACADEMIE, DONT CELUI DU "MEILLEUR FILM"


Metro-Goldwyn-Mayer presents WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF BEN-HUR
TECHNICOLOR® — FILMED IN CAMERA 65
BONNES PLACES POUR TOUTES LES REPRESENTATIONS
IL N'EST PAS NECESSAIRE DE RESERVER A L'AVANCE
Mat. à 1 h. 30. Mercredi $1.50, sam., dim. et fêtes $2.00
Soir à 8 h. du lun. au vend. $2.00 Sam., dim. et fêtes $2.50
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807
ETUDIANTS au-dessus de 16 ans $1.25 EN TOUT TEMPS

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
VOUS vous promenez en gondole à Venise...


VOUS faites du ski nautique avec ces belles nymphes, en Floride
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR ★ CINERAMASOUND
SAM. : 2.00 et 8.40 — DIM. : 2.00 et 7.30 p.m.
IMPERIAL 1430 BLEURY AV. 8-7102
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
COMMANDEZ VOS BILLETS IMMEDIATEMENT!
RESERVATIONS: AVenue 8-5603

"UNE OEUVRE A L'ECHELLE DU TEXAS ! SPECTACULAIRE... VOILA LE MOT ! UN FILM SUPERBE SOUS TOUS RAPPORTS ! UN SUJET TRAITE AVEC GRANDEUR ! UNE MAGNIFIQUE REUSSITE ! AUX POINTS DE VUE VISUEL ET DRAMATIQUE "THE ALAMO" EST UN SOMMET !" — N.Y. Journal-Amer.
"L'AUDITOIRE EST PROFONDEMENT TOUCHE. VUES PANORAMIQUES ENCHANTERESSES". —N.Y. Times


EN VEDETTE JOHN WAYNE RICHARD WIDMARK LAURENCE HARVEY AND GUEST STAR RICHARD BOONE
TECHNICOLOR
TOUS SIEGES RESERVES
Retenez vos billets au guichet, par la poste ou téléphone
MATINEES A 2 P.M. Merc. $1.50 — Sam. dim. et fêtes $2.00
SOIREES A 8 P.M. Lun. à vend. $2.00 — Sam., dim. et fêtes $2.50
2e SEMAINE
SEVILLE
2155 O., Ste-Catherine WE. 2-1139

...c'est comme si, soudainement, vous ouvriez une porte sur la vie intime de deux êtres...

THE Dark at The Top of The Stairs
"Chaque fois que je l'approche, tu as mal à la tête... tu es fatiguée..."
"Ne crains rien, Reenie. La loi ne l'interdit pas..."
"Comment avez-vous pu vivre si longtemps sans un homme, Mavis ? Une femme si sensible — si profondément sensible !"

Le genre d'obscurité qu'il ne faut jamais craindre... Le genre de pièce célèbre du Broadway qui devient un film sensationnel !
ROBERT PRESTON · DOROTHY McGUIRE
EVE ARDEN · ANGELA LANSBURY · SHIRLEY KNIGHT · LEE KINSOLVING · PENNEY PARKER
TECHNICOLOR®
A L'AFFICHE
Palace
FACILITES DE STATIONNEMENT au GARAGE PEEL-WINDSOR
Lun. à sam. : 6 p.m. à minuit
Dimanche : 11 a.m. à minuit

Ce SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 St-Denis
DIMANCHE 2 H. 30 ET 7 H. 30
Le Rideau Vert présente
VOYAGE A TROIS
Comédie de Jean de Letraz
RESERVATIONS ET ABONNEMENT
VI. 4-1793

QUELQUES-UNES DES PERSONNALITÉS VUES CES JOURS-CI

Chez Françoys
La Maison du Bifteck vieilli à point
André Cailloux, Pierre Crevier, Joel Denis, Maurice Jarry, Henri-Paul Lemay, Dominique Michel, J.-Raoul Ostiguy, Alfredo Proteau, Me Jean-Paul Parent, Jean-Paul Pilon, André Saulnier, Paul Viens.
Café St-Jacques
415 EST, STE-CATHERINE — VI. 5-9182
Le seul traiteur pouvant servir plus de 5,000 convives

Amherst — Angle Amherst et Ste-Catherine — UN. 6-6851
Nadia Gray Amedeo Nazzari
UNE MERE A ENTENDU LA VOIX ANGOISSEE DE SA FILLE ET CETTE VOIX LUI VALU LE PARDON ET L'A SAUVEE !

Le drame offreux d'un mari qui ne croit plus en sa femme. D'une jeune fille... qui ne croit plus en sa mère.
PITIÉ POUR CELLE QUI TOMBE
M-G-M presents STEVE REEVES as THE GIANT OF MARATHON
IN DAZZLING COLOR!
with MYLENE DEMONGEOT DANIELA ROCCA
A Franco-Galatea-Lux Production

CARY GRANT INGRID BERGMAN

INDISCRETE
TECHNICOLOR® from WARNER BROS. Screenplay by NORMAN KRASNA. Produced and Directed by STANLEY DONEN

ABSOLUMENT personne ne sera admis dans la salle après le début de la projection de PSYCHO
Un ALFRED HITCHCOCK tout différent et ultra-tendu
3e sem.


* J'ai demandé que personne ne soit admis après le début de chaque représentation de PSYCHO, ceci afin que chacun puisse le goûter davantage.
Alfred Hitchcock
ANTHONY PERKINS · VERA MILES · JOHN GAVIN
MARTIN BALSAM · JOHN McINTIRE
JANET LEIGH · MARION CRANE
Directed by ALFRED HITCHCOCK
A PARAMOUNT RELEASE

Projections tous les jours à 12.10 — 2.20 4.35 — 6.50 — 9.10
Stationnement au Garage Peel-Windsor
Lun. à sam. : 6 p.m. à 12 p.m.
Dim. de 11 a.m. à 12 p.m.
LOEW'S


Il n'y a jamais eu de film semblable à "THE APARTMENT" si plein de tendresse, de gaieté et d'originalité !

à BILLY "some like it hot" WILDER production
A MIRISCH COMPANY PRESENTATION STARRING
Jack Lemmon
Shirley MacLaine
Fred MacMurray
COSTARRING Ray Walston AND Edie Adams
A L'AFFICHE
Capitol
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor
LUNDI à SAMEDI 6 p.m. à minuit
DIMANCHE : 11 a.m. à minuit

En décembre, une autre "Soirée à Salzbourg"

La saison dernière, l'Orchestre Symphonique de Montréal offrait un concert hors-série consacré à la musique de Mozart, sous le titre "Une Soirée à Salzbourg", et réunissant trois prestigieux interprètes du compositeur: le chef d'orchestre Josef Krips et les chanteurs canadiens Pierrette Alarie et Léopold Simoneau. Ce concert fut un grand succès populaire et un triomphe artistique.

Pour répondre à la demande populaire, l'Orchestre Symphonique reprendra la même formule, avec les mêmes artistes, le mercredi, 7 décembre au Plateau, mais le programme de cette seconde "Soirée à Salzbourg" sera entièrement différent de la première.

Au Club musical et littéraire lundi

La première soirée de la 28e saison du Club musical et littéraire de Montréal aura lieu en la salle de bal du Ritz-Carlton lundi soir, à 9 h.

Le conférencier, M. Jean-Raymond Boudou, écrivain, parlera du "Ciel et enfant des poètes maudits". M. Jean Houpert, secrétaire général de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, remerciera le conférencier. L'artiste invité sera André Asselin, pianiste.

Seuls, les membres et leurs invités sont admis. Le président du Club est M. Gérard Gamache.

La Société Artistique

La Société Artistique des Jeunes présentera son troisième concert de la saison en l'Auditorium des Philosophes du Collège de St-Laurent, le samedi 26 novembre, à 8 h. 30. Les artistes invités seront : Monique Morin et Gérard Bernard, violons, Julien Préfontaine, alto, et Catherine Stern-Skorzewska, violoncelle. Au programme : "Symphonie" en si mineur ("Al Santo Sepolcro"), Sonate en mi bémol majeur et "Concerto Madrigalesco en ré mineur (Vivaldi), Quatuor op. 64 no 6, en mi bémol majeur (Haydn), "Petite Sérénade", K. 525 (Mozart).

"Les Cloches de Corneville"

La Compagnie Gounod présentera l'opérette bien connue "Les Cloches de Corneville", de Planquette, à la salle St-Stanislas, ce soir (samedi), ainsi que les 24 et 26 du courant.

Le Trio Baroque

Lundi soir à 8 h. 30 le Trio Baroque de Montréal donnera un concert public à l'Ecole Normale de Musique de Westmount. Voici le programme : Trio en sol mineur pour flûte, hautbois et clavecin (J. C. Pepusch) (1667-1752), Sonata da Camera (1957) (Kelsey Jones), Sonate en ut mineur pour hautbois (Haendel), Prélude et fugue pour clavecin seul et Trio en sol majeur (J. S. Bach).

Au cours du même concert, on entendra des oeuvres pour divers types de flûtes à bec : flûtes alto, ténor, soprano, basse et sopranino.

Festival russe au Gesù le 27

Un festival russe aura lieu à la salle du Gesù le dimanche soir 27 novembre à 7 h. 15 (que l'on note bien l'heure). Au programme, d'une durée de deux heures, des chansons et des danses folkloriques de groupes, exécutées par une troupe de soixante néo-canadiens dirigés par Mme Marie Schaar-Korolev.

A cette occasion, une exposition du peintre Jacques Proudnikoff se tiendra dans le hall d'entrée du Gesù.

Un orchestre de sourds-muets

Les Concerts Sarah-Fischer présenteront le lundi soir 28 novembre au Ritz, un orchestre formé de jeunes musiciens coréens sourds-muets, le "Deaf Mute Rythmical Training Group". L'ensemble exécutera la "Danse des sabres" de Khatchaturian, "La Cumparsita", ainsi qu'une Fantaisie pour xylophone composée par le directeur, M. Heung Sam Kim.

Au même programme, on entendra Lise Sansfaçon, violoniste, Katharine Cohen, pianiste, et Leonie Marcotte, soprano-colorature.

2e récital Bach à Ars Organi

Le deuxième de la série de récitals, d'orgue présentés par Ars Organi, et consacrés à l'oeuvre d'orgue de J. S. Bach, sera donné lundi, le 21 novembre à 8 h. 30, à la Queen Mary Road United Church de Hampstead (Chemin de la Reine Marie, angle Finchley). Bernard Lagacé, professeur d'orgue au Conservatoire de Musique de la Province de Québec, a inscrit les oeuvres suivantes à son programme: Prélude et fugue en sol mineur (BWV 535) (I-12, III-5), trois chorals, "Alla breve, en ré majeur (BWV 589) (I-4, VIII-6), "Fantasia con Imitatione", en si mineur (BWV 563) (I-16, IX-1), Prélude et fugue en ré majeur (BWV 532) (II-12, IV 3), Partitas en do mineur (choral, 9 variations) (BWV 767), Fugue en do mineur sur un thème de Legrenzi (BWV 574) (I-3, IV-6), Sonate en trio no 1, en mi bémol majeur (BWV 525), Prélude et fugue en do majeur (BWV 531) (II-10, IV-1).

Rappelons que ces récitals sont donnés alternativement par Kenneth Gilbert et Bernard Lagacé.

Au Collège Notre-Dame

L'harmonie et l'orchestre du Collège Notre-Dame donneront leur concert annuel en l'honneur de la Sainte-Cécile mardi le 22, à 8 h. 30, au Centre Notre-Dame.

Débuts, demain, de MONIQUE HAAS

Pour ses débuts à Montréal demain après-midi (dimanche) devant les membres de la société Pro Musica, la réputée pianiste française Monique Haas a choisi le programme suivant: Sonate en mi bémol, no 52, (Haydn), "Pièces de Fantaisie" (Schumann), deux des "vingt regards sur l'Enfant-Jésus" (Messiaen), suite "Gaspard de la Nuit" (Ravel).

Les trois pièces qui composent "Gaspard de la Nuit" : "Ondine", "Le Gibet" et "Scarbo", furent complétées à l'été de 1908 alors que Ravel travaillait à son opéra "L'Heure espagnole." Le pianiste espagnol et ami de Ravel, Ricardo Vines, les joua pour la première fois le 9 janvier 1909 à la salle Erard. Aujourd'hui, on considère cette oeuvre comme un sommet de l'oeuvre pianistique de Ravel autant par sa valeur purement musicale que par son écriture sur le plan technique. Ici, Ravel emprunte à Liszt, compositeur dont il admirait l'écriture pour piano.

RECITAL DU MIDI

A leur prochain du midi, jeudi, de midi quarante à 1 h., à l'église Notre-Dame, les "Concerts d'Orgue du Québec" présenteront Nicole Pontbriand, organiste à St-Jude d'Ahuntsic.

Martha Schlamme ce soir au Plateau

Martha Schlamme, folkloriste de réputation internationale, donnera un récital ce soir (samedi) au Plateau. Cette brillante artiste native de Vienne a fait de nombreuses tournées en Europe et aux Etats-Unis. Martha Schlamme élève la chanson de folklore au niveau du grand art. Elle chante en douze langues.

Première de "Butterfield 8" à New York avec Laurence Harvey, Eddie Fisher et Dina Merrill. Le film a été ensuite lancé dans 150 cinémas américains.

* * *

Le Ballet Royal de Winnipeg vient de donner trois représentations à Toronto et il a été loué par son esprit d'invention et le talent étincelant de ses danseurs. On a particulièrement aimé à Toronto "Variations for a lonely theme", un ballet de Michel Conte.

Stern retardé aux 14-15 février

A cause de son calendrier très chargé cette saison, le violoniste Isaac Stern a demandé à la direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal, qui l'avait engagé pour les concerts d'abonnement des 29 et 30 novembre, de retarder son contrat de sorte qu'il puisse jouer le Concerto de Sibelius, oeuvre qui lui était réclamée depuis plusieurs saisons. M. Stern sera donc entendu aux concerts des 14 et 15 février, sous la direction de Josef Krips.

Les prochains concerts d'abonnement du 29 et du 30 de ce mois seront dirigés par Leopold Ludwig, tel qu'annoncé. Le chef de l'Opéra de Hambourg fera ses débuts au Canada dans un programme qui comprendra la Symphonie No 3, (l' "Héroïque"), de Beethoven, le poème symphonique "Till Eulenspiegel", de Richard Strauss, et deux mouvements de la Suite de "Lulu" d'Alban Berg.

Au Ladies' Morning

Le Ladies' Morning Musical Club présentera à ses membres jeudi prochain, à 2 h. 30, à la Comédie-Canadienne, la jeune pianiste Lilian Kallir dans le programme suivant: Sonate en mi mineur (Haydn), Sonate en la bémol, Op. 110 (Beethoven), "Variations" sur le nom "Abegg", Op. 1 (Schumann), Suite Op. 14 (Bartok), trois "Danses tchèques" (Smetana).

★ORLEANS★ LA. 3-9955 — Aujourd'hui à mardi



CLARK GABLE • SOPHIA LOREN
IT STARTED IN NAPLES
TECHNICOLOR
"REBELLION OF THE HANGED" avec Pedro Armendarez
EN PLUS
"MURDER REPORTED" Paul Carpenter



TOUTES LES TENTATIONS ET LES TOURMENTS D'UNE PETITE VILLE DU SUD !

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED

Ahuntsic — 2 films excitants !
VICTOR MATURE — HANNIBAL
MURDER, Inc. — STUART WHITMAN — MAY BRITT — CinemaScope

Lucerne — Dernier jour : "IT STARTED IN NAPLES" et "THE FUGITIVE KIND". Commençant demain : "KEY WITNESS", CinémaScope, Jeffrey Hunter, Pat Crowley. "THE LOST WORLD", CinémaScope et couleurs, Michael Rennie, Jill St. John.

Monkland — "FROM THE TERRACE", CinémaScope et couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "SERGEANT RUTLEDGE", Jeffrey Hunter, Constance Towers.

Outremont — "OPERATION PETTICOAT", en couleurs, Cary Grant, Tony Curtis. "THIS EARTH IS MINE", CinémaScope et Technicolor, Rock Hudson, Jean Simmons, Dorothy McGuire.

York — Aux 2 cinés ! — Van Horne
"OCEAN'S 11", PanaVision et Technicolor, Frank Sinatra, Dean Martin, Sammy Davis jr. En plus au York : "CARRY ON TEACHER", Kenneth Connor, Joan Sims. En plus au Van Horne : "UPSTAIRS & DOWNSTAIRS", en couleurs, Michael Craig, Mylene Demongeot.

Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.

MONTROSE : RA. 7-1990 — Aujourd'hui à lundi :
"SERGEANT RUTLEDGE"
Couleur — Jeffrey Hunter et Constance Towers.
"COMANCHE STATION", Couleur—Randolph Scott et Nancy Gatet.
"MASTERS OF THE CONGO JUNGLE", CinémaScope Couleur.

CAPRI : CL. 9-5297 — Commençant demain :
"VIRAGE DU DIABLE"
Couleur — Cornel Wilde et Jean Wallace.
"LE DIABOLIQUE M. BENTON", Doris Day et Louis Jourdan.
Aujourd'hui dernier jour : "TORPILLE SOUS L'ATLANTIQUE", CinémaScope Couleur—Robert Mitchum et Curt Jergens. — "POUR ELLE UN SEUL HOMME", CinémaScope — Paul Newman et Anne Blyth.

COMMODORE : FE. 4-8560 — Commençant demain :
"LE JOURNAL D'ANN FRANK"
Milly Perkins et Joseph Schildkraut.
"FRIPOUILLARDS & CIE", Toto, Aldo Fabrizzi.
Aujourd'hui dernier jour : "FIVE BRANDED WOMEN", Silvana Mangano, Van Heflin. — "THE LOST WORLD", CinémaScope Couleur — Fernando Lemes, Claude Rains.

la Compagnie Gounod présente
OPERETTE
LES CLOCHES DE CORNEVILLE
de Robert Planquette
les 26, 27 et 29 NOVEMBRE
Au THEATRE ST-STANISLAS
1371 est, rue Laurier
BILLETS : $2.00 et $1.50
chez Ed. Archambault Inc.

RITZ
1313 BELANGER E.
CR. 2-5290
VICTOR MATURE
RHONDA FLEMING
"LE CIRCUS FANTASTIQUE"
CINEMASCOPE TECHNICOLOR
Deux films
En couleurs
"LES AVENTURES DE DANIEL BOONE"
Bruce Bennett - Long Chaney Jr.

HOLLYWOOD
4015 ST-LAURENT — VI. 9-6359
2 grands films
en CINEMASCOPE et COULEURS
'HOUND-DOG MAN'
FABIAN — Stuart WHITMAN
"HELEN OF TROY"
Rossana Podesta — Jacques Sernas

REX 3900 ST-DENIS VI. 2-2361
3 grands films
"LE SERMENT DU CHEVALIER NOIR"
EN COULEURS avec
Alan LADD - Patricia MEDINA
"L'OR et L'AMOUR"
EN COULEURS avec
Robert STACK - Virginia MAYO
"GANGHIS KHAN"
avec Manuel CONDE

LA SCALA
TEL. RA. 1-3107
TROIS GRANDS FILMS
Ah, quel film! Ah, quelle musique! Ah, quelle distribution!
Ah, quelle équipe
EN COULEURS avec
SIDNEY BECHET
LOUISE CARLETTI - DORA DOLL
BERNARD LAJARRIGE
3ème FILM
Les comiques Laurel et Hardy
Un attachant drame social
Danièle DELORME
FEMMES en PRISON
avec JACQUES DUBY
C'EST DONC TON FRERE



A L'AFFICHE
JEFF CHANDLER
SCOTT BRADY
SUZAN BALL
"LES BOUCANNIERS de la JAMAIQUE"
TECHNICOLOR
PLUS! TONY CURTIS
MARISA PAVAN - GILBERT ROLAND
"SUPREME AVEU"
CINEMASCOPE
LAVAL VI. 5-5047



Quel était le secret entre le colonel et sa fille ?
DESIRE IN THE DUST
20th Century-Fox
CINEMASCOPE



Pourquoi craignaient-ils de laisser leur mère seule ?
RAYMOND BURR · MARTHA HYER · JOAN BENNETT
KENSCOTT • BLEST HALSEY • ANNE HELM



2e FILM AUX 8 CINEMAS !
BELINDA LEE
JACQUES SERNAS
MASSIMO GIROTTI
CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE
THE GODDESS OF LOVE
2e FILM AU SNOWDON
"12 HOURS TO KILL" CINEMASCOPE
NICO MINARDOS • BARBARA EDEN

A L'AFFICHE !
PRINCESS UN. 1-2697
ROSEMOUNT RA. 1-8930
RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2438
SNOWDON HU. 1-5717
EMPRESS HU. 4-3367
PAPINEAU LA. 1-6853
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY PO. 9-7372

3ième semaine au
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE
35 Milton ouest
Succès significatif du 1er film de la célèbre trilogie indienne par
SATYAJIT RAY
Pather Panchali
plus encore que LE MONDE D'APU présenté pendant le festival du film
PATHER PANCHALI
est une grande réussite formelle et bouleversante du langage cinématographique
* * * *
Aussi 3 remarquables courts métrages par
McLAREN
TRNKA
KROITOR
VI. 2-6053



L'histoire véridique d'une "jeune personne" connue seulement sous le nom de
ROSEMARY
Gagnant du prix des critiques au festival du film de Venise
par ses nombreux admirateurs
Présentant une séduisante nouvelle vedette
NADJA TILLER
avec PETER VAN EYCK
Av. du Parc et Laurier
REGENT CR-7-0025
AUJOURD'HUI !

2e SEMAINE !
En primeur



HIROSHIMA MON AMOUR
AUSSI

Pierre Fresnay dans LA 1000e FENETRE !
AV. 8-5513 FRANCAIS et CR. 1-2210 RIVOLI

DANSE
TOUS LES SAMEDIS SOIRS DE 8.30 P.M. A LA FERMETURE
ORCHESTRE
BOBBY GREENE
PALESTRE NATIONALE
LA. 3-2160 840 CHERRIER
Admission $1.00

DANSE
continuelle
TOUS LES
SAMEDIS
9 p.m. à 1 a.m.
ADMISSION : 1.00
BIENVENUE A TOUS
LÉGION canadienne
1191, rue DE LA MONTAGNE

2 FILMS CHARGES DE DYNAMITE !



4 EVADES CHERCHENT UN BUTIN DE $400,000
JAIL BREAKERS
ROBERT HUTTON • MARY CASTLE
et
WIDE VISION COLOR
Passions primitives débridées
NAKED AFRICA
VOYEZ la danse des vierges
VOYEZ d'étranges cérémonies !
with QUENTIN REYNOLDS
AUJ. STRAND AUJ.

LES DISQUES

Du Chopin par Malcuzynski

CHOPIN : Polonaises op. 26 nos 1 et 2 (do dièse mineur et mi bémol mineur); op. 40 nos 1 et 2 (la majeur et do mineur); op. 44 (fa dièse mineur); et op. 53 (la bémol majeur) — Witold Malcuzynski, pianiste (Angel, 35728; en stéréo, S-35728).

CHOPIN : Concerto no 2, en fa mineur, op. 21, et Fantaisie en fa mineur, op. 49 — Witold Malcuzynski (dans le concerto : Orchestre Symphonique de Londres, dir.: Walter Susskind) (Angel, 35729; en stéréo, S-35729).

Malcuzynski joue, sur le premier disque, six des Polonaises les plus représentatives du compositeur. Il y a là notamment les deux plus célèbres, soit l'Opus 53 et la "Militaire" (en la majeur), ainsi que la plus belle peut-être des Polonaises moins connues, l'Opus 44, qui est une oeuvre de dimensions considérables et d'une difficulté exceptionnelle.



WITOLD MALCUZYNSKI
...différent de Rubinstein

Le Chopin de Malcuzynski est assez différent de celui de Rubinstein, par exemple, mais les deux n'en demeurent pas moins aussi intéressants l'un que l'autre. Malcuzynski recherche davantage la sonorité des pianos du temps de Chopin (qui n'avaient pas encore toute la puissance du piano de M. Rubinstein . . .), ce qui ne veut pas dire qu'il ne sache pas faire sonner son instrument, bien au contraire! Mais il s'attarde aux détails, recherche l'émotion authentique, fait ressortir le caractère mi-poétique mi-héroïque de ces pages peut-être mieux que quiconque. Très bonne sonorité du piano. La version stéréo est un modèle du genre et permet d'entendre chacune des deux mains avec un relief que ne peut logiquement donner une seule source sonore.

Les mêmes qualités d'interprétation et d'enregistrement se retrouvent dans le Concerto. Malcuzynski fait un rubato caressant qui nous ramène à l'authentique Chopin, et le chef Susskind suit note à note les moindres nuances du soliste. Puissant accompagnement orchestral; brillante distribution des instruments dans la version stéréo. Si vous n'avez pas encore le "Deuxième" de Chopin, procurez-vous ce disque qui contient aussi la célèbre et indispensable Fantaisie en fa mineur. Malcuzynski avait enregistré ces deux mêmes oeuvres sur un même disque il y a quelques années (le Concerto avec l'orchestre Philharmonia dirigé par Kletzki), mais ce tout nouvel enregistrement, est-il besoin de le dire, fait complètement oublier le premier!

Enfin, grâce au medium même de l'enregistrement, qui permet de reprendre et reprendre encore certains passages insatisfaisants, on n'a à déplorer à aucun moment certaines erreurs techniques que la nervosité ou je ne sais quoi font parfois commettre à M. Malcuzynski dans ses apparitions en public.

Claude Gingras

Les "Saisons" de Vivaldi

VIVALDI: "Les Quatre Saisons" ("Le quattro stagioni"), quatre concertos pour violon et cordes, op. 8 nos 1 à 4 — Societa Corelli; Vittorio Emanuele, soliste (RCA Victor, LM-2424; en stéréo, LSC-2424).

Quelle agréable surprise que ce disque ! Enfin, des "Saisons" vraiment "italiennes" ! La Società Corelli, cet orchestre de treize musiciens jouant sans chef, vient de nous donner la version définitive de ces quatre petits chefs-d'oeuvre que sont les "Saisons". Combien lourde et inutilement sonore nous paraît, en comparaison, la version de Münchinger, préférée jusqu'à présent. Les Corelli jouent les "Saisons" comme elles doivent l'être, c'est-à-dire, avant tout, avec infiniment de contrastes : les passages lents sont pris avec beaucoup de calme et de sérénité, permettant au soliste un jeu très détendu . . . et les allegros sont enlevés avec une rapidité irrémédiablement métronomique.

Contrastes, donc ; et aussi du commencement à la fin, parfaite sobriété de moyens et juste ce qu'il faut de naïveté (délicieux, ces passages où le violoncelle fait entendre sa grave voix en harmonie juste au-dessous du violon, tel un raisonneur). Enregistrement parfait : brillant mais sobre. Version stéréo très précise, avec le premier violon bien à gauche, le violoncelle lui répondant à droite, et les autres instruments (y compris le clavecin) bien répartis entre les deux.

C. G.

BRAHMS : Symphonie no 4, en mi mineur, op. 98 — "Virtuoso Symphony" de Londres, dir.: Alfred Wallenstein (Audio Fidelity, FCS-50001, en stéréo seulement).

L'interprétation de Wallenstein et de cet orchestre spécialement groupé pour les disques est partaitement authentique, toujours très chaleureuse, comparable à la moyenne. C'est cependant l'enregistrement qui est en vedette ici. Et à ce point de vue, ce disque est incontestablement le numéro 1 au catalogue !

VICTOR HERBERT : Choix de mélodies interprétées par George Melachrino et son orchestre : "Ah! Sweet Mystery Of Life", "Marche des Soldats de bois", "Gypsy Love Song", "I'm Falling In Love With Someone", "In Old New York", "Italian Street Song", "Sweethearts", "Kiss Me Again", "Indian Summer", "Thine Alone", "A Kiss In The Dark", "Romany Life", "The Music Of Victor Herbert", RCA Victor, LPM-2129 ; en stéréo, LSP 2129).

Voici douze des mélodies les plus belles et les plus caractéristiques de cet Irlandais qui devait être pratiquement l'inventeur de la comédie-musicale américaine. Les arrangements de Melachrino respectent la saveur originale de ces mélodies suaves que tout le monde fredonne depuis des générations. Beaucoup écouteront une larme à l'oeil ce disque qui est comme l'écho d'une époque malheureusement disparue où, nous disent nos aînés, on prenait le temps de vivre et d'aimer, où l'on savait écrire "une belle mélodie" . . . C'était avant la bombe atomique et le "rock " roll".

C.G.

VARIÉTÉS

MARLENE DIETRICH et JOHNNY MATHIS

MARLENE DIETRICH : "Dietrich In Rio" (Columbia, WL-164; en stéréo, WS-316) ; "Look Me Over Closely", "You're The Cream In My Coffee", "My Blue Heaven", "The Boys In The Backroom", "Das Lied Ist Aus" ("Frag' Nicht Warum Ich Gehe"), "Je tire ma révérence", "Well All Right", "Makin' Whoopee !", "I've Grown Accustomed To Her Face", "One For My Baby", "I Will Come Back Again", "Luar do Sertao".
JOHNNY MATHIS : "Johnny's Mood" (Columbia, CL-1526 ; en stéréo, CS-8326) ; "I'm Gonna Laugh You Out Of My Life", "Stay Warm", "There's No You", "How High The Moon", "I'm So Lost", "Once", "Goodnight, My Love", "The Folks Who Live On The Hill", "April In Paris", "Corner To Corner", "In Return", "I'm In The Mood For Love". Orchestre et arrangements : Glenn Osser.

La parution du quatrième microsillon de Marlene Dietrich et du onzième de Johnny Mathis coincide avec la visite à Montréal de ces deux grandes vedettes.

Le disque de Marlene a été enregistré pendant son spectacle à Rio de Janeiro (au célèbre Copacabana Plaza, détail non mentionné ici). Ce tour de chant est d'ailleurs celui-là même qu'elle donne partout au cours de sa présente tournée mondiale, à quelques petits détails près (ainsi, au Her Majesty's, elle parlait et chantait un peu plus en français).

Tous ceux qui ont vu Marlene voudront conserver à jamais ce souvenir vivant du passage à Montréal de l'une des plus grandes personnalités de toute l'histoire du show-business.

La voix est parfaitement reproduite, de même que l'orchestre. (Les applaudissements sont cependant un peu forts; on déplorera aussi l'absence d'annotations sur l'album).

Avec Johnny Mathis, c'est autre chose. Le disque ne sert pas ici à perpétuer le souvenir d'un spectacle exceptionnel, mais à nous réhabiliter avec le chanteur, ou plutôt avec le mythe du chanteur. Mathis possède, c'est indéniable, une bonne voix, un registre même assez étendu, un style personnel. Malheureusement, on s'est aperçu que sa voix, transmise par un simple système d'amplification de théâtre, était infiniment moins riche, moins "crémeuse" que sur le disque. Revoici donc cette voix, "voix de disque" essentiellement, "artificialisée" sans doute par les chambres d'écho et tous les autres trucs d'enregistrement, mais tellement plus belle, plus envoûtante, plus enveloppante qu'"en personne" ! . . . Et l'accompagnement des cordes de Glenn Osser est tout simplement fantastique !

C. G.

Maria Callas vient d'enregistrer une nouvelle version de "Norma", de Bellini, chez Angel, en mono et en stéréo. Son partenaire est le ténor Franco Corelli (vu et entendu dans le film "Tosca").

* * *

Percy Faith est un ancien élève du Conservatoire Royal de Musique de Toronto.

JAZZ

KENNY DORHAM

"JAZZ CONTEMPORARY" (Time, 52004 ; en stéréo, S-52004) : "A Waltz", "Monk's Mood", "In Your Own Sweet Way", "Horn Salute", "Tonica", "This Love of Mine".

Kenny Dorham, trompette ; Charles Davis, saxophone baryton ; Steve Kuhn, piano ; Jimmy Garrison et Buth Warren, contrebasse ; Buddy Enlow, batterie.

Voici un excellent exemple de la musique de Dorham, qui s'inscrit dans la filiation la plus classique du jazz post-parkérien ; musique toujours lyrique, sans incursions trop légères ou profondes, arrangements très professionnels. Les ballades surtout sont le parfait véhicule de la sonorité Dorham, moelleuse et sensible, constamment "cuivre" — comme il se doit, la trompette conditionnant la composition et l'orchestration. Autre particularité de ce microsillon Charles Davis au saxo baryton, dont le style ressemble tellement à celui de Cecil Payne qu'il faut se demander si Davis n'est pas un pseudonyme . . . Le pianiste impressionne moins, quelques fioritures persistant dans son jeu, à la mode ancienne, dans les solos ; mais l'accompagnement reste sobre et beau, de façon générale, avec influences Bill Evans. Gravure techniquement parfaite.

P.-M.L.

LES 45-TOURS

MARINO MARINI : "Ma petite Monique" et "Ma Gigolette". Ce premier enregistrement en français de Marino Marini édité en Amérique semble voué à une longue carrière au palmarès. D'allure très moderne, les mélodies ont un soupçon d'exotisme fort agréable. (Durium, 45-FC-496).

LE PALMARES CANADIEN

Voici la liste des refrains qui ont obtenu les 20 premières places au palmarès canadien des chansons populaires composées (ou traduites) en français et présentées au programme de CKAC "Le Hit Parade canadien", le samedi après-midi de 1 h. 10 à 2 h. Avec le titre de chaque chanson figurent son interprète et la place que cette chanson occupait la semaine dernière.

1—"Si tu reviens", Norman Knight (1) ; 2—"Jalousie", André Bertrand (5) ; 3—"Je ne peux pas croire", Jen Roger (2) ; 4—"Comme au premier jour", Ginette Saze (6) ; 5—"Pourquoi partir", Raymond Berthiaume (4) ; 6—"C'est du soleil de t'embrasser", Michel Dary (9) ; 7—"Le pâtre et la bergère", Jeannine Levesque (3) ; 8—"L'amour est là", Gaston Campeau (10) ; 9—"La Madone", Jen Roger (7) ; 10—"La fille de la forêt", Fernand Gignac (8) ; 11—"Ecrit dans le ciel", Pierre Robyn (12) ; 12—"Tu mens", Fernand Gignac (13) ; 13—"Pourtant je l'aime", Claude Vincent (15) ; 14—"Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras", Yolanda Lisi (11) ; 15—"Mon beau rêve", Les Garçons de Minuit (18) ; 16—"Les boum boum", Pierre Robyn (18) ; 17—"Je t'aime sans te connaître", Claude Vincent (16) ; 18—"Le chemin des amours", Les Frères Flamingo (18) ; 19—"Tu resteras dans mon coeur", Claude Girardin (19) ; 20—"Il suffit de peu de chose", André Lejeune (20).

DISQUES 45 RPM

TOUS GENRES DE MUSIQUE :
• POPULAIRE • DE NOEL
• FRANÇAISE • AMERICAINE, etc.

5 disques pour $1

KRESGE'S
751 ouest, STE-CATHERINE

AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

3 Aubaines CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE!

LUN.	MAR.	MERC.	JEU.	VEN.	SAM.
Guétary Bonjour, mes amis PAM67033 Mono — $4.45 SP. $3.56	Père Gédéon dans son monologue ALF-1517 Mono — $4.20 SP. $3.36	Ti Blanc Richard et ses joyeux copains LPC-1028 Mono — $3.98 SP. $3.18	Alain Denys avec P. de Margerie et son Ensemble SP-12034 Mono — $4.45 SP. $3.56	H. Brousseau avec P. de Margerie et son Ensemble SP-1207B Mono — $4.45 SP. $3.56	Yoland Guérard Cloches sonnez, A la brunante, etc. ALD-56 Mono — $4.45 SP. $3.56
Véronique Opérette DTX-30138 Mono — $5.95 SP. $4.76	Beethoven Concerto No 4 Emil Gilels 35511 Mono — $5.45 SP. $4.36	12 Contes de Tante Lucille LCP-1025 Mono — $3.98 SP. $3.18	Omer Dumas et ses Ménestrels LCP-1017 Mono — $3.98 SP. $3.18	Michel Louvain chante Adieu, Linda, ALF-1520 Mono — $4.20 SP. $3.36	Les Dionns Pilou, Pilou, Hé, Marie, Marie, etc. 12031 Mono — $4.45 SP. $3.56
En place pour un Set — Les Gigueneurs ALF-1524 Mono — $4.20 SP. $3.36	Maman Fonfon raconte et chante LCP-1023 Mono — $3.98 SP. $3.18	Mario Lanza Student Prince LM-2339 Mono — $4.98 SP. $3.98	Le Bonne Chanson O Carillon, Le Carousel, etc. LCP-1011 Mono — $3.98 SP. $3.18	Les Favoris de Cowboys Marcel, Proulx et Desrochers ALF-1526 Mono — $4.20 SP. $3.36	Jany Sylvaire Opérette Petit Duc, Mascotte, etc. 12027 Mono — $4.45 SP. $3.56

EST 500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201 — Ed. Archambault INC — OUEST 2140 de la Montagne VI. 5-6202

EN PRIMEUR
Voyez la Version Française de 'ROOM AT THE TOP'
'LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE'
SIMONE SIGNORET
Grand Prix de la Meilleure Interprétation Féminine
LAURENCE HARVEY
HEATHER SEARS
Jamais l'écran n'a présenté des scènes d'amour aussi brûlantes . . . !
2 GRANDS FILMS
'PAUVRES MAIS BEAUX'
avec MARISA ALLASIO
RA. 1-6060 BEAUBIEN 2396 BEAUBIEN EST
Verdun PALACE MA.8-2092
Edifice CONSTANTINE
'FOLIES-BERGERE'
'TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE'

EN PRIMEUR ! AUX 3 CINÉS 2e SEMAINE
HYPNO-VISTA
Un nouveau procédé qui vous glace le sang dans les veines ! ! !
'CRIMES AU MUSÉE DES HORREURS'
EN COULEUR
'INTERPOL CONTRE X'
JUNIE ASTOR MARIA VINCENT
2 GRANDS FILMS
MERCIER 4260 ST-CATHERINE CL.5-6224
ELECTRA 1114 ST-CATHERINE LA.2 9177
VILLERAY 8042 ST-DENIS DU.8-5577

JE VOUS LA PRÉSENTE!
3ième SEMAINE
Oh! "ma sacrée belle-mère"...
EN SUPERBES COULEURS
aussi à l'affiche
sélection Michael Costom
L'incomparable LILLI PALMER
Entre la vie et la mort
Canadien
PLAZA coin St-Hubert et Beaubien

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
3 grands films à l'affiche
"FEUX DE L'ETE"
(CinemaScope Couleurs)
Paul Newman, Joanne Woodward
"LA REVOLTE DES CIPAYES"
(Couleurs Technicolor)
Rock Hudson — Arlene Dahl
"FEMMES HOR LA LOI"
(Couleurs Technicolor)
Marie Windsor, Richard Rober

Bientôt LE SAINT mène la danse
au MERCIER ELECTRA VILLERAY

EN PRIMEUR
Audacieuse, fiévreuse par les passions qui la dominaient cette femme vivait à côté d'un être insensible pour qui l'alcool était sa seule joie de vivre !
"LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT"
ELIZABETH TAYLOR
PAUL NEWMAN
BURL IVES
EN COULEUR
Alec Guinness
'IL ETAIT UN PETIT NAVIRE'
CHAMPLAIN 2 GRANDS FILMS CREMAZIE
LA.4-1685 1815 STE-CATHE E. — DU.8-4210 8610 ST-DENIS

LA VIE LITTÉRAIRE

Deux romans de l'enfance solitaire

A quoi rêvent les jeunes filles? A Musset? A Gérard Philipe? (q u e l malheur d'être nées trop tard !) A ce que les garçons pensent d'elles? A des lendemains qui fredonnent un air de fête?

La plupart, sans doute. Celles qui écrivent, toutefois, comme Dielle Doran dans "Maryse" (1) et Marie-Claire Blais dans "Tête blanche" (2), n'imaginent pas qu'on puisse faire de bonne littérature avec d'aussi jolis sentiments. Elles rêvent à leur enfance.

Que la première emploie un je qui n'est point détestable, et l'autre des troisièmes personnes qui ne camouflent rien ne les empêche pas de se ressembler comme des soeurs. Le dégoût de Maryse n'est que l'envers de la mélancolie de Tête blanche.

Qu'est-ce que cette crainte des "chemins inconnus" de la vie, du "chemin encore sombre" qui conduit on ne sait où, qu'est-ce que ce désespoir devant la mer et les fées des contes qui "ne reconnaissent plus l'adolescente, la fillette des dernières vacances devenue une étrangère", sinon le regret d'une enfance même écrasante ?

Maryse

Maryse est vulnérable. Cette apprentie-femme de quinze ans, poussin couvé dans la ouate par une famille qui lui a déjà choisi un aviculteur bonasse, ne sait penser qu'à l'acte obligatoire que sera ce mariage dont une vieille tante a déjà fixé la date, ou à un passé qui fut à la fois l'asphyxie et la sécurité. Quant au passant Charles, paladin possible, le grand séminaire l'attend.

C'est l'ennui d'une petite fille qui cherche l'avenir derrière elle; l'ennui absolu, comme si la vie venait aux gens. Il serait surprenant que cet ennui ne suinte pas dans l'oeuvre.

Un symbolisme qui rattache toutes les manifestations intellectuelles et émotives au monde rassurant des bois et des ruisseaux, marqué au coin d'une certaine préciosité, et où s'emboutissent des métaphores qui ont trop de suite dans les idées, ne va pas sans rappeler l'exercice scolaire. Est-ce de la pudeur ou le désir de "faire du style" ? Des trouvailles fort personnelles et une simplicité qu'on souhaiterait plus fréquente ne rachètent pas complètement ce premier essai, malgré tout révélateur d'aptitudes certaines.

Tête Blanche

"Tête Blanche" n'est ni meilleur ni pire, seulement plus inégal : Marie-Claire Blais y entremêle de fort belles pages et d'autres absolument crispantes. Plus sobre que "La Belle Bête", ce nouveau roman me semble aussi plus artificiel, plus préfabriqué.

L'emploi de correspondances pour étudier l'enfance solitaire d'Evans, dit Tête blanche, aurait pu être habile. Une mère incompréhensive et absente, une amie qui vibre au même diapason sont de bonnes surfaces pour faire rebondir les émois d'une enfance manquée.

Le malaise vient de ce que ces bambins de douze ans exposent la "douleur humaine", "le malheur de vivre" et les autres morceaux multicolores d'une petite philosophie de plastique avec la sérénité radotante d'un père de l'Eglise qui serait devenu gâteux. Ce dialogue trop savant pour des enfants, mais qui serait superficiel chez les adultes, fait naître l'image d'un Georges Duhamel en culotte courte. Tout à fait hideux.

Douze ans, ce n'est plus l'éphémère, c'est encore le concret, la vie inévitable qu'elle soit amère ou belle. Mais l'âge des grandes synthèses n'est pas encore venu. L'univers de Tête blanche, malgré son semblant de complexité, est sans complications et tout prend la place qu'on lui assigne. Les parents sont mauvais ou dévoyés, certainement incompréhensifs. Si tel est le cas, pourquoi réintégrer l'enfance ?

Il y a dans le roman de Marie-Claire Blais les éléments de plusieurs oeuvres. Les premiers épisodes, où s'esquisse un Tête blanche sadique et cruel semblaient un départ : l'abandon de ce thème fait sentir ce qu'il avait de peu convaincant. L'amitié entre le jeune homme et Emilie aurait pu être un autre sujet, elle n'est qu'un prétexte. Enfin, le professeur Brenner et les parents, bien qu'invisibles, demeurent les seuls personnages consistants. Pourquoi n'avoir pas approfondi cette veine ?

Cette abondance se détruit elle-même et à moins d'émondage ne produira pas de grandes essences.

Jean Paré

(1) Institut littéraire du Québec.
(2) Cercle du Livre de France.

Au Centre d'essai

Mardi et mercredi prochains, le Centre Canadien d'Essai reprendra ses activités à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, 125 ouest rue Sherbrooke, avec la collaboration de cette institution et de l'association des élèves.

Pour la cinquième saison le centre présentera des spectacles divers avec entrée libre au public.

Le Centre organisera également le Salon de la Jeune Peinture, Jeune Sculpture du 2 au 18 mars et publiera les "Cahiers d'Essai".

Le premier programme comprendra des poèmes et chansons au luth de la Renaissance avec Micheline Gérin, diseuse, Louise Myette, cantatrice et Abel Nagytothy-Toth au luth. On y présentera également de la poésie et des mélodies françaises et canadiennes. Au piano, Ghislaine Sauvé.

La pièce à l'affiche sera "L'Armoire classique", d'Audiberti, avec Monique Joly, Micheline Gérin, Benoit Girard et Marc Favreau. La mise en scène est de Marc Favreau.

Une farce tragique

"Le Manège espagnol", de Michel del CASTILLO

Dès les premières pages de son dernier roman, "Le Manège espagnol" (1), fort de près de cinq cents pages, le jeune écrivain d'origine ibérique Michel del Castillo nous met en présence d'un foisonnement de personnages qui donnent à la tragi-comédie qu'il livre sur l'Espagne contemporaine le caractère d'une vaste fresque brossée avec des intentions évidentes de satirique, se doublant d'un observateur cocasse des moeurs et habitudes de ce peuple qui, dit-on, s'ennuie depuis vingt-cinq ans.

Sur un thème dont la portée démagogique n'échappera à personne, Michel del Castillo, dans un style tout à fait opposé à l'univers intime de rêve et de poésie qui faisait le mérite de son précédent ouvrage, "La Mort de Tristan", se révèle un critique verveux d'une Espagne qu'il chérit, mais qu'il ne ménage point, surtout en ce qui a trait à ses caractéristiques les plus traditionnelles et les plus farouchement conservées. Sans doute la fresque est-elle poussée. Sans doute la charge est-elle volontairement excessive. Mais il y a là un fond indiscutable de vérité. En dépit de son agitation d'opéra-comique, de tragi-comédie, "Le Manège espagnol" est dans son ensemble un livre accablant.

Le roman possède une vitalité assez extraordinaire, présentant des personnages qui, sans être le moindrement des caricatures, saisissent par leur relief, même lorsque ce relief ne sert qu'à exprimer leur bassesse, leur mesquinerie, leur peur de la vie véritable, leur caractère morne et résigné. Le tableau, à la vérité, n'est pas beau et ses excès ne changent rien à l'affaire. "Le Manège espagnol" est une charge virulente de la bourgeoisie et de l'oligarchie qui dominent le peuple espagnol depuis deux décennies. C'est évidemment une bourgeoisie d'argent et c'est par l'argent que tout s'obtient. Michel del Castillo n'incrimine pas nécessairement ceux qui ont été les bénéficiaires immédiats de la victoire du généralissime Franco, au lendemain de la guerre civile, mais plutôt ceux qui ont profité depuis lors du régime, surtout à la faveur de la deuxième guerre mondiale, et qui ont souvent rejeté dans l'ombre les combattants de la première heure. Il n'y a pas à se le cacher : "Le Manège espagnol" est une critique acerbe du régime actuel et de ses tares.

* * *

On ne s'y retrouve pas toujours dans une fresque qui se veut aussi considérable et qui met en scène des dizaines de personnages et de comparses importants, ainsi que dans les romans russes.

Un personnage que l'on croyait peu conséquent et dont on avait oublié les caractéristiques ressurgit souvent deux cents pages plus loin, alors qu'on le croyait négligé et même rejeté. Il faut alors faire effort pour lui redonner un visage, des moeurs, des traits. C'est une des faiblesses de ce long roman par ailleurs extrêmement vivant de brouiller lui-même ses propres pistes.

Cette faiblesse avouée, le roman est scintillant de pittoresque et de couleur, et il prend franchement, à certains moments, l'allure d'un roman comique comme le concevaient au XVIIe siècle un Scarron, un Charles Sorel. On s'esclaffe, tout comme au théâtre, devant la vanité, la fatuité, la prétention et la sottise de tant de comparses. Dignitaires civils, chefs militaires, gens d'église, intellectuels prétendus, profiteurs et bourgeois, héritiers de grands noms, tout ce monde entre dans la ronde, danse le ballet au son d'une musique burlesque et cocasse. On songe aux grandes satires des vieux poètes du moyen-âge, à ces danses macabres grinçantes où était fait le procès d'une société. Derrière ces marionnettes, il y a, cependant, dans le roman de Michel del Castillo, un fond presque sinistre : le peuple espagnol, ployé, résigné, berné.

A peine quelques personnages font-ils le poids, au milieu d'une humanité si digne de pitié : le pauvre fou mystique Carlos Sanchez, victime d'une grotesque machination, l'abbé Pérez, curé d'un village perdu de la sierra aragonaise, Remedios, la mère de Carlos, raidie dans sa souffrance et sa douleur, un idiot de faubourg qui se fait le compagnon involontaire des prédications évangéliques de Carlos . . .

C'est bien peu, c'est trop peu.

* * *

Tout le reste s'agite dans un complot-fantôme qui se déroule dans la petite ville de Huesca, au coeur de l'Aragon. Il faut au gouverneur de la province une victime expiatoire, afin d'obtenir un avancement qui tarde à venir. Sa femme, vulgaire mais ambitieuse, lui suggère de faire passer pour communiste ce pauvre fou qui parcourt villages et hameaux, prêchant à ses frères l'amour de Dieu et du prochain, mais en dehors de l'Eglise organisée. Le complot, grâce à la complicité d'éléments qui ont intérêt à se faire valoir, prend presque les proportions d'un soulèvement où il n'y a au fond qu'un seul rebelle, pour qui la question politique ne se pose d'ailleurs pas.

Le dénouement est tragique après une succession d'événements burlesques qui font s'agiter toute une province et tous ceux qui y détiennent quelque poste responsable. Cette machine gonflée à vide, dont les répercussions atteignent Madrid, se défait d'elle-même, mais, dans ses pires exagérations, elle rend un son pathétique dont le contexte comique ne fait que pousser l'acuité. Chacun y trouve son compte, cependant : le gouverneur, son avancement, l'évêque, son siège à l'Académie Royale, le chef militaire, sa décoration du Mérite agricole, la femme du gouverneur, l'accès au grand monde que sa vulgarité lui avait jusque-là interdit. Il n'y a d'embarrassant dans tout cela que le cadavre du pauvre Carlos Sanchez.

Avec une habileté qui montre Michel del Castillo maintenant en pleine possession de ses moyens, le jeune romancier manifeste une solide maîtrise d'un genre touffu où les péripéties s'accumulent, où les chapitres s'avalent en vitesse les uns derrière les autres, sans qu'on sente la longueur du récit, sans qu'on sente aussi que le romancier perd pied ou s'essoufflc.

Face à un jeune roman qui semble se refermer sur lui-même, qui pratique comme des vertus la rigueur et le dépouillement, "Le Manège espagnol" se présente comme une oeuvre plutôt tournée vers le passé que vers l'avenir. Michel del Castillo, qu'on croyait lancé dans une tout autre voie, a écrit ici un roman dans le style le plus traditionnel qui soit, sans souci bien précis de forme, se contentant d'être vif, alerte, mordant et imaginatif.

Ce sont évidemment des qualités qui dispensent de bien d'autres.

(1) Julliard. Distrib. Fomac.

Jean Hamelin

LE CONGRES D'AIX de Solange Fasquelle

Que se passe-t-il à ces congrès qui, d'un bout à l'autre de l'année, entraînent hors de chez eux, le plus souvent dans une ville étrangère, des milliers de gens qui doivent, en principe, passer des jours et des jours à discuter de leur métier, de leur profession, de leurs intérêts communs? Oui, que se passe-t-il en dehors des séances?

Les congressistes vont, bien sûr, visiter la ville et ses environs, cataloguer leurs impressions, en discuter entre eux ou en faire part aux amis dans leurs raccourcis carte postale, goûter le cuisine du lieu et noter des recettes, et puis peut-être chercher des divertissements de nuit selon les disponibilités de l'endroit.

Mais pendant que ces messieurs siègent, que font ces dames? Et lorsque ces messieurs font l'école buissonnière, où vont-ils?

Mme Solange Fasquelle s'est posé des questions de ce genre et d'autres aussi, de plus délicates encore. Son "Congrès d'Aix" (1) nous fait rapport de ses découvertes, dans un roman compartimenté selon les personnages qu'elle suit en alternance.

Il y a le couple malheureux en amour et en affaires, le mari espérant reprendre sa femme en mains, en l'impressionnant par son adresse à redresser une entreprise déficitaire; le ministre très représentatif, mais aussi très négligé par la maîtresse qu'il a laissée à Paris, et qui fera les beaux soirs d'une secrétaire pauvre et veuve qui n'espère plus guère en ses attraits pour se refaire une vie sentimentale; le ménage heureux, très recherché, dont la fillette de quatorze ans erre à l'abandon dans la ville, en butte à toutes les tentations d'une liberté inattendue; le célibataire à l'aise, à l'affût des bonnes fortunes, et puis un certain nombre d'autres personnages pour qui le congrès est occasion de stimuler une affaire ou, plus simplement, de passer une dizaine de jours hors de la routine et dans un paysage neuf.

L'auteur a fait porter surtout son roman sur le cas de la gamine Clothilde, 14 ans, élevée par ses bonnes, habituée au baiser hâtif d'une mère fort mondaine et d'un père très lancé en affaires. Pour la première fois, une grande personne s'occupe d'elle, la promène, lui parle longuement, l'interroge sur ses études, sur les idées qu'elle se fait de la vie, l'emmène dîner, et c'est pour elle l'entrée dans un monde nouveau, le monde des adultes.

Etienne Sevelin, le célibataire dans la quarantaine, est flatté de son côté de trouver un être si attentif à ce qu'il dit et à ce qu'il fait. Mais d'un côté la provocation innocente devient périlleuse, de l'autre la tentation peut devenir irrésistible. On évitera de bien peu la catastrophe. Le tact de la romancière prend ici autant d'importance que le conflit de morales qu'elle expose, entre la gamine sans méfiance et l'homme d'âge mûr pour qui le démon n'a pas d'heure.

Je trouve beaucoup plus intéressant, et mieux réussi encore par la romancière, le cas d'Elizabeth Lourmier, modeste secrétaire que le ministre invite à soulager sa solitude. Le personnage me rappelle celui d'une certaine Raymonde Mangematin que, si j'ai bon souvenir, avait créée Escholier dans un petit roman passé inaperçu et publié dans l'ancienne série des Oeuvres Libres. Elizabeth, comme Raymonde et comme sa soeur plus nouvelle de "Summertime", l'héroïne qu'incarnait de si émouvante façon Katharine Hepburn, manque d'attraits; elle n'est pas précisément laide, mais enfin elle est, disons, neutre, sans éclat, elle n'attire pas les regards des hommes, ni ceux d'ailleurs des femmes puisqu'elle ne représente pour elles aucune concurrence. A ce congrès d'Aix, Elizabeth connaît elle aussi, comme Clothilde, mais sur le tard, la joie d'être distinguée, invitée, choyée, l'illusion même d'être aimée. Et cela est très touchant.

Hélas ! cette liaison ne sera qu'une passade. Tout au plus aura-t-elle fait parler un peu les gens, au cours de ce congrès tenu dans une petite ville où l'on a vite fait de s'observer, de s'espionner, et que l'on quittera avec des souvenirs, mais de peu de durée, à la façon de ces séjours en villégiature qui restent, pour l'amitié et même pour l'amour, sans lendemain.

(1) Le Congrès d'Aix, éditions Julliard.

Jean Béraud

Prix littéraires 1960 : les jeux sont presque faits

Paris — Une hotelière de Pau, un journaliste bien parisien, un viticulteur de Perpignan et un ex-agent littéraire roumain, tels sont les quatre grands favoris aux quatre grands prix littéraires de fin d'année. Cela ne signifie nulement qu'un outsider ne puisse surgir à la dernière minute.

Un roumain

C'est le Roumain Vintilla Horia qui devrait lundi prochain être choisi par les 10 académiciens Goncourt pour son roman "Dieu est né en Exil". S'il en était ainsi, il verrait le tirage de son livre atteindre au moins 20,000 exemplaires et il serait le troisième auteur étranger couronné après les Belges Charles Plisnier en 1937 et Francis Walder en 1958.

Né il y a quaurante-cinq ans, en Roumanie, il fut attaché de presse à Rome. Nommé à Vienne en 1944, puis interné par les Allemands, il fut ensuite tour à tour en Amérique du Sud, à Buenos-Ayres et en Espagne. Il vit depuis deux mois à Issy-les-Moulineaux en compagnie de sa femme et de ses deux filles.

Le Renaudot

Tandis que les Goncourt, dont le prix a été fondé en 1903, annonceront le nom de leur lauréat dans les salons du restaurant Drouant, à deux pas de l'Opéra, à l'étage au-dessous, le jury Renaudot, créé en 1926 par des journalistes, fera lui aussi connaître son choix. L'heureux élu sera probablement le viticulteur perpignanais Claude Simon, âgé de 47 ans, pour son roman : "Route des Flandres".

Né à Tananarive, Claude Simon est connu en France surtout depuis ses deux derniers livres : "Le Vent" paru en 1957, et "L'Herbe", paru en 1958 qui le situent aux côtés de Michel Butor, Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, chefs de file de ce qu'il est convenu d'appeler l'école du "nouveau roman".

Ces dames . . .

Le 28 novembre, le jury Fémina, composé exclusivement de femmes de lettres, se réunira à son tour dans les salons du Cercle Interallié, Faubourg Saint-Honoré, tout près de la Madeleine, pour décerner son 50ème Grand Prix, fondé en 1904, qui fait bénéficier le livre ainsi couronné d'un tirage de quelque 150,000 exemplaires. On se souvient qu'à la fin des années quarante la Canadienne Gabrielle Roy avait obtenu ce Fémina. Une autre Canadienne, Claire Martin, était cette année en lice avec "Doux-Amer". Il semble toutefois que les dames du Fémina n'ont pas retenu cette candidature.

Cette année, ce sera une hôtelière quinquagénaire de Pau, Louise Bellocq, qui sera certainement couronnée pour un roman racontant sa propre histoire : 'La Porte retombée".

C'est le second livre de cet auteur peu prolixe qui a déclaré récemment : "Je n'aime pas les hommes, et les femmes pas davantage". Louise Bellocq a néanmoins une fille de 18 ans qu'elle décrit ainsi : "blonde sportive et paresseuse". L'interview de la lauréate Fémina 1960 s'annonce réjouissante !

Un journaliste

Quant au prix Interallié, c'est un jury de journalistes qui, dans une brasserie des Champs-Elysées, couronnera un écrivain journaliste ainsi que le veut la tradition. Fondé en 1930, ce prix ira probablement cette année à Henri Muller pour son roman : "Clem". Agé de 55 ans, l'auteur est actuellement attaché notamment à la rédaction de "Jours de France".

Des surprises ?

Citons néanmoins les principaux oustiders, une surprise étant toujours possible, du moins en ce qui concerne le Goncourt, le Renaudot et l'Interallié : Henri Thomas: "John Perkins" ; Michèle Perrin : "Barbastre"; Henri-François Rey : "La Comédie"; Jean-René Huguenin : "La Côte sauvage" ; Jean Portelle : "Janitza".

LES BEAUX-ARTS

Une grande collection canadienne-française

La collection Larivière

par *Jean Sarrazin*

Voici donc arrivé ce plaisir des yeux et de l'esprit que nous attendions depuis longtemps et qui va clôre l'année du Centenaire du Musée des Beaux-Arts : l'exposition de la collection du Dr Paul Larivière. Elle est l'une des plus intéressantes que nous ayons vues depuis longtemps, bien que portant surtout sur des peintures de ces quinze dernières années.

Il est difficile de présenter l'oeuvre et d'en parler mieux que ne fait le Dr Larivière lui-même dans la très belle livraison d'automne de "Vie des Arts", en grande partie consacrée à sa collection. C'est un numéro que tous les amateurs aimeront conserver dans leurs archives et il est profondément instructif de voir le Dr Larivière, psychiatre de profession, expliquer la genèse d'une collection, le colloque secret du collectionneur et de l'oeuvre d'art, les cheminements intérieurs qui orientent vers telle ou telle oeuvre, le flair aussi, qui fait miser sur des inconnus.

J'ajoute aussi que le Dr Larivière a la grande philosophie des sages ou la grande sagesse des civilisés. Il se refuse aux cloisonnements, aux dogmatismes, aux fanatismes stérilisants. Il conçoit fort bien la coexistence de l'art figuratif et de l'art abstrait et ne déplore que la mauvaise peinture. S'il en est venu à collectionner la récente peinture abstraite, c'est tout simplement qu'il aimait cette forme d'expression, bien propre d'ailleurs à séduire un psychiatre habitué à suivre les volutes de l'âme, mais aussi parce que l'oeuvre abstraite, ne se référant pas à l'objet, doit se défendre elle-même et "qu'il est difficile, dit-il, de donner le change avec des oeuvres médiocres, dans l'abstraction".

Et je voudrais citer ce jugement très raisonnable qu'il porte avec sérénité sur la peinture:

"Une oeuvre abstraite n'est jamais aussi abstraite qu'elle peut le paraître: le sujet est là. C'est le monde de perception qui en transforme la représentation. Dans l'oeuvre figurative, le sujet n'est qu'apparent et l'artiste, souvent du reste à son insu, y cherche l'abstraction. Ainsi se croisent à l'infini les cheminements de ces chercheurs de beauté que l'on voudrait séparer, classifier sous des étiquettes fallacieuses . . ."

* * *

La collection du Dr Larivière est plus spécialement orientée vers la peinture abstraite de ces années d'après-guerre. Les classiques de l'art abstrait ne sont pas la majorité parmi ces 150 toiles. Nous ne voyons ni Kandinsky, ni Mondrian, ni Picabia, ni Freundlich, ni Delaunay dont l'esprit français avait imprégné l'art abstrait. Mais nous trouvons par contre trois huiles de Magnelli, dont l'une "Plans contraires", est d'une rigueur antique : une oeuvre très curieuse, violente en couleurs, rouge, vert, jaune, de Hoffman "Scotch and Burgundy" : les formes géométriques implacablement séduisantes de Herbin; un petit collage de Jean Arp. (Et pour ce dernier, je tiens à réparer une omission et à signaler une de ses sculptures parmi les Acquisitions 1959-1960 du Musée des Beaux-Arts).

D'autres peintres avaient déjà une notoriété avant cette seconde éclosion de la peinture abstraite qu'a connue l'après-guerre. En particulier, je signalerai André Masson, présent ici avec une huile de 1925, mais surtout une très belle gouache "Etude pour la Résistance", de 1944.

Un autre groupe de peintres est fourni par la génération mûre de Hartung, Poliakoff, Dubuffet, Lanskoy,, Bram Van Velde, etc . . . On y trouve le simplisme des formes géométriques tamisé par des couleurs sourdes de Poliakoff, les lignes rêveuses et cherchant leur objet de Van Velde, la solide technique parfois imprégnée de classicisme (Legende du sol), parfois d'une fantaisie solidement équilibrée de Dubuffet, dont pourtant j'aime moins le collage d'ailes de papillons; l'admirable fusain lyrique, violent, priant, de Hartung.

* * *

De la jeune génération, le Dr Larivière, a sans aucun doute sélectionné les meilleures toiles. Riopelle, naturellement, y est bien représenté. Mais je suis resté en admiration devant le "Requiem pour Sydney" de Koenig traité en noir et blanc, dont la facture impressionniste se marie si étroitement à l'abstraction. Georges Mathieu a ici une toile sur fond jaune qui est certainement une des plus saisissantes qu'il ait faite dans le style "lyrique psychique". Tapies se rapproche beaucoup de l'Ecole américaine, mais dans l'esprit latin, (comme notre jeune Charles Gagnon s'y essaie présentement chez nous). Et il y a encore une oeuvre mystérieuse, orageuse de Jean Atlan, qui vient de mourir, exprimant des tumultes intérieurs. Et il y a aussi cette "Sénanque" de Mortensen, plans musclés aux éclats vifs, aux arêtes aveuglantes de couleur.

On ne peut tout citer, car il y a aussi les essais de ceux qui forcent des voies nouvelles, sans plus d'attaches avec aucun passé.



JEAN ATLAN : BORNEO

"Rafales sur les cimes"

La fin de la trilogie de Léo-Paul Desrosiers

Il y a une absence de la vie religieuse et de la religion qui est marquée dans la littérature au Canada français. Cette absence est-elle due au respect, tout comme chez les classiques du Grand Siècle, ou à la saturation chez les écrivains qui n'ont connu dans l'enfance et l'adolescence qu'un milieu imbibé de piété réglementaire et de morale rigide dans les maisons d'éducation à tous les degrés?

Léo-Paul Desrosiers a cette originalité de faire du problème religieux le sujet même de son roman en trois tomes dont le dernier, "Rafales sur les cimes" (1), vient de paraître. En 1958 "Vous qui passez" et, l'an dernier, "Les Angoisses et les tourments", l'avaient précédé. Romain Heurfils reste le personnage central du livre. C'est un homme mûr qu'une convalescence a forcé à réfléchir longuement sur sa vie et la destinée de l'homme en général. Le troisième tome raconte son ascension à la vie chrétienne qui doit être humilité, sacrifice, amour de Dieu et départ vers la sainteté. La certitude d'avoir retrouvé la bonne route est acquise peu à peu par le héros du livre. D'angoissantes questions restent sans réponses dans le roman. Exemple : si la charité chrétienne avait vraiment été pratiquée, le communisme aurait-il été possible? et sans le communisme la chrétienté aurait-elle découvert la misère effroyable de la grande majorité des hommes sur la terre?

Le livre de Léo-Paul Desrosiers n'est donc pas à ranger parmi les bonnes lectures qui ne prêchent qu'à des convertis. "Rafales sur les cimes" est une suite d'états d'âme, de paysages intérieurs doublant ceux d'une nature sévère et prédisposant à la méditation. L'armature romanesque du livre est assez lâche et son dessin souvent plus suggéré que tracé. Romain éprouve pour sa nièce Flavie une tendresse trouble qu'encourage la mère de la jeune fille, véritable chrétienne, qui fait confiance autant à sa fille qu'à son frère et compte sur leur attachement mutuel pour raffermir la foi de l'ingénieur travaillé d'incertitudes plutôt que de doutes. L'accident survenu à Flavie, et qui la prive de l'une de ses jambes, aura l'effet inattendu de la rapprocher davantage de Dieu et de devenir une aide précieuse dans l'ascension spirituelle de Romain.

L'auteur réussit moins bien à rendre vivante la femme de l'ingénieur, cette Nicole qu'il épousa en gardant le souvenir d'une autre et pour toute sa vie. L'ouvrage se termine par une entente d'esprit et de coeur entre les deux époux qui partent pour la messe. Mais le lecteur a l'impression que ce dénouement affiche un optimisme que l'auteur au fond ne partage pas. Romain n'oubliera jamais Angéline Bazire et Flavie n'aura été pour lui qu'un rappel de l'adolescente qu'il aima en sa propre adolescence.

Comme les volumes précédents le livre communique une impression de désenchantement. Mais cette mélancolie désabusée est tout à l'opposé du désespoir silencieux ou éloquent de tant d'écrivains contemporains.

"Rafales sur les cimes" prend souvent la forme d'un essai libre sur la destinée, la religion, la morale, la fragilité du coeur humain et sa soif jamais étanchée d'aimer et d'être aimé. C'est par les réflexions sérieuses de l'auteur que le livre vaut. L'aspect romanesque de "Rafales sur les cimes" est moins réussi. Ainsi l'avenir de Flavie n'est pas assez nettement pressenti. Se fera-t-elle religieuse ? Acceptera-t-elle le mariage et la maternité malgré son infirmité ? Cela importe probablement moins que le retour au bercail de Romain qui cessera de s'interroger, agenouillé dans l'église auprès de sa femme. Il y aurait un autre roman à écrire avec la vie de cette Nicole qui s'est toujours sentie inférieure à son mari et ne cessa de le chérir. Léo-Paul Desrosiers se laissera peut-être tenté de la raconter. Ou encore présenter la vie d'Angéline Bazire, femme à qui tout a réussi, sauf d'avoir trouvé un compagnon de route jusqu'à la vieillesse.

(1) Editions Fides.

Marcel Valois

les écrivains

• Le prix littéraire Wlodzimierz Pietrzak, écrivain polonais mort pendant l'insurrection de Varsovie en 1944) a été attribué par l'Association polonaise des catholiques gouvernementaux "Pax" à l'écrivain britannique **Graham Greene** "pour l'ensemble de sa création littéraire empreinte d'un profond humanisme".

• Le dernier recueil de poèmes de **Jacques Godbout** "C'est la chaude loi des hommes" porte en exergue un poème de **Paul Eluard.** Fernand Ouellette disait de Godbout à la suite de la parution des "Pavés secs" : "C'est un esprit intelligent à l'ombre d'un palmier de pudeur . . . L'amour lui brûle la mémoire".

• **Gilles Delaunière,** dont le récit "Un Homme de Trente ans" avait été très remarqué dans le Tome VI des "Ecrits du Canada français" aurait reçu plusieurs offres d'éditeurs français pour un prochain roman.

• **Guy Frégault** dirige chez Mame une nouvelle collection de Figures canadiennes qui comprend déjà : "Cavelier de La Salle", "Maisonneuve", "Laurier" et "Les Bâtisseurs", respectivement par Roger Viau, Pierre Benoit, Raymond Tangue et Serge de Fleury. Une vingtaine d'autres volumes sont en préparation.

• **Marcel Farges** se propose de réunir en une anthologie les meilleurs poètes canadiens de langue française. Tous les genres sont admis. Les poètes n'ont qu'a écrire à 114 bis, avenue Michel-Bizot, Paris XIIe.

• Préfacé par **René Char,** "Les Cloîtres de l'Eté" de **Jean-Guy Pilon** avait préparé la publication de "L'Homme et le Jour". "La Mouette et le Large" qui vient de paraître, reprend les mêmes thèmes, dans une lumière nouvelle.

• Le dernier numéro de **Liberté 60,** la "seule revue littéraire laïque" du Canada français, présente un panorama de la prose actuelle. Neuf récits tendent à prouver que l'école littéraire, chez nous, se situe au niveau de l'expérience individuelle. Robert Hollier, Gilles Derome, Gilbert Choquette, Léonard Forest, Georges Cartier, Yves Préfontaine, Claude Fournier, Jacques Godbout et Michèle Lalonde illustrent ces tendances. Des études de Pierre Trottier, Jacques Bobet, la critique de André Belleau et des poèmes de Michel Van Schendel complètent le numéro.

LES EXPOSITIONS

Musée des Beaux-Arts : Collection Larivière, 150 peintures abstraites. Acquisitions 1959-60. Jeunes Peintres canadiens (L'Etable). François Souey, sculptures et Jean Goguen, peintures (Galerie XII).

Ecole des Beaux-Arts : "L'affiche à travers le monde". A partir du 21 novembre, jusqu'au 10 décembre.

Atelier Ayotte : (4076 rue St-Christophe). Peintures récentes de Ayotte. Jusqu'au 20 novembre.

Galerie Denyse Delrue : Denys Matte, peintures. Jusqu'au 26 novembre. Jabry "Le Jardin de Nuit".

Hélène de Champlain : La Jeune Peinture. Jusqu'au 27 novembre.

Galerie Libre : Dulude, Rajotte, peintures récentes. Jusqu'au 26 novembre.

Galerie Lavigueur : Lorne Bouchard, Sam Bornstein, Ghitta Caiserman, Eva Landori, Henri Masson, Gordon Pfeiffer, Goodridge Roberts. Jusqu'au 30 novembre. (5817 Wolseley).

Galerie Waddington : Nova, aquarelles. Jusqu'au 3 décembre.

Petit Musé d'Art : (5543 Queen Mary road). Joseph Guinta, oeuvres récentes. Jusqu'au 26 novembre.

Centre d'Art de l'Elysée : Suzanne Gervais. bulles. Jusqu'au 3 décembre.

Hôtel Laurentien : Groupe des Dix. Peintures 1960. Jusqu'au 27 novembre.

Atelier Folklorique : (2765, rue Desjardins). Exposition consacrée à Israël. Jusqu'au 29 novembre.

Jardin Botanique : "Japon Fleuri", Exposition de chrysanthèmes du Service des Parcs.

Café des Artistes : Robert Laframboise, dit "Voyou". Portraits, natures mortes, paysages. Jusqu'au 3 décembre.

Atelier Bonnelycke : Oeuvres de Gerda Bonnelycke. Jusqu'au 4 décembre. (2045 rue Closse).

Auberge Handfield : (St-Marc sur Richelieu). Jean Le Beuf, peintures recentes. Jacques Garnier (L'Argile Vivante) céramiques utilitaires. Jusqu'au 1er décembre.

ÉTRENNES 1961



Les Editions du Lombard
Présentent
Les aventures de Dan Cooper

- **CAP SUR MARS** — Palpitantes aventures d'un aviateur canadien dont la R.C.A.F. avait choisi pour atteindre la planète Mars dans un avion satellite à l'occasion de l'année Sidérale internationale.
- **LE PILOTE SANS VISAGE** par Jean Graton — Fils d'un grand fabricant d'automobiles et de canots de courses, gagnant du Tour de France. Qui est ce pilote sans visage ?

Choix de 20 autres titres dans la même collection. Albums cartonnés, 64 pages imprimées en 4 couleurs.

En vente dans toutes les librairies : $1.75 chacun

Province de Québec. District de Montréal. No 506,135. Cour Supérieure. Ross Plumbing & Heating Inc., demanderesse, vs Gaston Rodier, défendeur. Le 28 novembre 1960, à midi au domicile du défendeur au No 10,469 rue Leblanc en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 581,158. Cour de Magistrat. Fidelity Collection Co., demanderesse, vs Albert Briard, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1827 rue Plessis en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., VI. 5-1423. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 553,263. Dame Laurette Forand, demanderesse vs Gérard Sabourin, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4632-A, rue De Laroche, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Sparton et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 470,395. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyers Ltd., demanderesse, vs Orlando Fackin, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1205-A, rue Champlain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 538,480. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyer Ltd., demanderesse, vs Dame Marie-Anne Maisonneuve, défenderesse. Le 30 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 2065 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 577,520. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyers Ltd., demanderesse, vs Léo Lessard, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6319, rue Denormanville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Sylvania et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596,415. Alfred Bissonnette Ltée, demanderesse vs Adjutor Tremblay, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 3482 rue Lafontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., VI. 5-1423. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 511,043. Cour de Magistrat. Dr Luc Larivée, demandeur vs Robert Martin, défendeur. Le 30 novembre 1960, à midi au domicile du défendeur au no 2374 rue Jeanne-d'Arc en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 536,834. Cour de Magistrat. Mike Klos, demandeur, vs André Léonard, défendeur. Le 28 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1432 rue de Maricourt, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Westinghouse, machine à écrire Royal et radio, etc. Conditions : argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de St-Hyacinthe, Cour supérieure. No 12,241. Liberty Mutual Ins. Co., demanderesse, vs Thomas J. Boushel, défendeur. Le 28 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 5937 avenue McLynn, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Sparton et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S. VI. 5-1423. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 88,797. Emile J. Taillon, cédant, & Roger & Elie Enrg., cessionnaires, demandeurs, vs C Cadieux, défendeur. Le 28 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4115 rue Claude, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 517,892. Fiduciaire de la Cité et du District de Montréal Limitée et al, demandeurs ès-qualité, vs Dame Ethel Rittner-Azeman, défenderesse. Le 29 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 1362 rue Ste-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 591,849. Cour de Magistrat. Hôpital Général Fleury Inc, demanderesse vs Fernand Forgues, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2128 rue Sauvé en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor, radio, lampes, tables, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 514,043. Cour de Magistrat. Dr Luc Larivée, demandeur vs Robert Martin, défendeur. Le 30 novembre 1960, à midi au domicile du défendeur au no 2374 rue Jeanne-d'Arc en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure, no 509,688. John B. Stetson Company Ltd., demanderesse vs Dame Julie Chandonnet, défenderesse. Le 28 novembre 1950, à 1 hre de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 7052 rue St-Hubert, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : articles et effets de mercerie, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 590,667. The T. Eaton Co. Limited et Montréal, demanderesse vs Jacques Ratelle et Dame Antoinette Hardy-Plamondon "Plamondon Automobile" tierce-saisie. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires et bureau de la tierce-saisie, au no 2619 Boul. Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, automobile Studebaker Lark VIII, et acc., trois automobiles Studebaker Lark VIII et acc., meubles de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 507,294. Cour Supérieure. Laval Electric Limitée, demanderesse vs L. Tondi Inc., défenderesse. Le 12 novembre 1960, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 8420, 9ème avenue en la cité St-Michel district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : scies, drille électrique, machine à coudre, meubles de bureau, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 591,849. Cour de Magistrat. Hôpital Général Fleury Inc, demanderesse vs Fernand Forgues, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2128 rue Sauvé en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor radio, lampes, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 464,646. Geo. H. Hees Co. Ltd, demanderesse vs André Noël, défendeur. Le 30 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 464 rue Racine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure, no 509,688. John B. Stetson Company Ltd., demanderesse vs Dame Julie Chandonnet. défenderesse. Le 28 novembre 1950, à 1 hre de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 7052 rue St-Hubert, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : articles et effets de mercerie, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 590,667. The T. Eaton Co. Limited et Montréal, demanderesse vs Jacques Ratelle et Dame Antoinette Hardy-Plamondon "Plamondon Automobile" tierce-saisie. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires et bureau de la tierce-saisie, au no 2619 Boul. Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, automobile Studebaker Lark VIII, et acc., trois automobiles Studebaker Lark VIII et acc., meubles de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 592,429. Maurice Pouliot, demandeur vs Fortunat Rouleau, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 3802 rue Dickens, appt 2, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati. H.C.S. Montréal, 17 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure, no 494,646. Geo. H. Hees Co. Ltd, demanderesse vs André Noël, défendeur. Le 30 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 464 rue Racine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 513,426. Cour Supérieure. Anode Co Limitée, demanderesse vs Jean-Pierre Grothé, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 1335 rue Laurier est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : camion Fargo portant licence 1960 no 34027 année 1954 et acc. Conditions : Argent comptant. Vincent Diodati H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 567,191. Metropolitan Radio & Electronics Limitée, demanderesse vs Adelard Ménard, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 10619 rue Pelletier apt 6, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 595,838. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyers Ltd., demanderesse, vs Dame Madeleine Leduc, défenderesse. Le 29 novembre 1960, à 3 heures de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 451, Edouard-Charles, appt 24, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 516,368. Roger & Elie Enrg., demandeurs vs Roger Robert, défendeur. Le 28 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 165-A, rue Turgeon, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Visionaire, etc. Conditions : argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 592,236. BP Canada Limited demanderesse vs Roger Leblanc, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien, au No 7461, 20e ave. en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 553,263. Dame Laurette Forand, demanderesse vs Gérard Sabourin, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4632-A, rue De Laroche, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Sparton et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 470,395. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyers Ltd., demanderesse, vs Orlando Fackin, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1205-A, rue Champlain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 538,480. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyer Ltd., demanderesse, vs Dame Marie-Anne Maisonneuve, défenderesse. Le 30 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 2065 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal. No 577,520. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyers Ltd., demanderesse, vs Léo Lessard, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6319, rue Denormanville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Sylvania et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596,415. Alfred Bissonnette Ltée, demanderesse vs Adjutor Tremblay, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 3482 rue Lafontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., VI. 5-1423. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 511,043. Cour de Magistrat. Dr Luc Larivée, demandeur vs Robert Martin, défendeur. Le 30 novembre 1960, à midi au domicile du défendeur au no 2374 rue Jeanne-d'Arc en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure, no 509,688. John B. Stetson Company Ltd., demanderesse vs Dame Julie Chandonnet. défenderesse. Le 28 novembre 1950, à 1 hre de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 7052 rue St-Hubert, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : articles et effets de mercerie, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 590,667. The T. Eaton Co. Limited et Montréal, demanderesse vs Jacques Ratelle et Dame Antoinette Hardy-Plamondon "Plamondon Automobile" tierce-saisie. Le 29 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires et bureau de la tierce-saisie, au no 2619 Boul. Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, automobile Studebaker Lark VIII, et acc., trois automobiles Studebaker Lark VIII et acc., meubles de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 592,429. Maurice Pouliot, demandeur vs Fortunat Rouleau, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3802 rue Dickens, appt 2, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati. H.C.S. Montréal, 17 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 494,646. Geo. H. Hees Co. Ltd, demanderesse vs André Noël, défendeur. Le 30 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 464 rue Racine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 19 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 513,426. Cour Supérieure. Anode Co Limitée, demanderesse vs Jean-Pierre Grothé, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 1335 rue Laurier est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : camion Fargo portant licence 1960 no 34027 année 1954 et acc. Conditions : Argent comptant. Vincent Diodati H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 567,191. Metropolitan Radio & Electronics Limitée, demanderesse vs Adelard Ménard, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 10619 rue Pelletier apt 6, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 588,507. Hôpital Maisonneuve, demanderesse vs Paul-Emile Gagné, défendeur et Moderies Food Products Limitée, tierce-saisie. Le 29 novembre 1960 à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 7471, 18ième avenue en la cité de St-Michel, district de Montréa, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en : meubles de bureau, balance, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant, H.C.S. UN. 1-9875. Montréal le 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de magistrat. No 595,212. Provost Auto Electric Limitée, demanderesse vs G. Bonin, défendeur. Le 30 novembre 1960, à midi, au domicile du défendeur, au No 4000 rue St-Gérard en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 560459 The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs Hector Charron, défendeur. Le 28 novembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5440 rue Marquette en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat, district de Montréal, No 590217. Marcel Laperrière & Roger Girard "Agence de revision de crédit enrg", demandeurs, vs Gustave Desourdy, défendeur. Le 28 novembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1643 rue Poupart, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" Admiral, meubles de ménage, etc ... Conditions: argent comptant. Pierre Villeneuve, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat, district de Montréal, No 590190. Paul Guérard demandeur, vs Jean Duchesneau, défendeur. Le 29 novembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4730 rue Barclay, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Travler, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 509,216. Roger Gagnon demandeur vs Lionel Bergevin défendeur. Le 29 novembre 1960, à 2 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2129 rue Gascon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, tables, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 568,756. J.-C.-A. Bergeron demandeur vs Paul Ladouceur défendeur. Le 30 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4180 40e Avenue apt 8, en la cité de St-Michel district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor 21 po. et acc., radio, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant H.C.S. UN 1-9873. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 584,921, Cour de Magistrat. — Roméo Picard, demandeur, vs Arthur White, défendeur. Le 30 novembre 1960 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 9293 Boul Pie IX, apt 4, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Roméo Ouimet. H.C.S., UN. 1-5473. Montréal 18 novembre 1960.

Province de Québec, Cour de Magistrat, district de Montréal, No 592,553. Hôpital Sainte-Justine, demanderesse vs Fernand Laflamme, défendeur. Le 29 novembre 1960, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6020 rue Papineau, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Westinghouse, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 432427. Richard Gosselin, demandeur vs Marcel Brisebois, défendeur. Le 28 novembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2149 rue Bordeaux, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, district de Montréal, No 569,282. Cour de Magistrat. Roger Gagnon demandeur vs Roland Chayer défendeur. Le 28 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1334 rue Logan en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.S.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 509,216. Roger Gagnon demandeur vs Lionel Bergevin défendeur. Le 29 novembre 1960, à 2 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2129 rue Gascon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, tables, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec District de Montréal. No 568,756. J.-C.-A. Bergeron demandeur vs Paul Ladouceur défendeur. Le 30 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4180 40e Avenue apt 8, en la cité de St-Michel district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor 21 po. et acc., radio, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant H.C.S. UN 1-9873. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 584,921, Cour de Magistrat. — Roméo Picard, demandeur, vs Arthur White, défendeur. Le 30 novembre 1960 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 9293 Boul Pie IX, apt 4, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Roméo Ouimet. H.C.S., UN. 1-5473. Montréal 18 novembre 1960.

Province de Québec, Cour de Magistrat, district de Montréal, No 592,553. Hôpital Sainte-Justine, demanderesse vs Fernand Laflamme, défendeur. Le 29 novembre 1960, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6020 rue Papineau, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Westinghouse, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 562553. Hôpital Sainte-Justine, demanderesse vs Fernand Laflamme, défendeur. Le 29 novembre 1960, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6020 rue Papineau, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Westinghouse, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 432427. Richard Gosselin, demandeur vs Marcel Brisebois, défendeur. Le 28 novembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2149 rue Bordeaux, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 569,282. Cour de Magistrat. Roger Gagnon demandeur vs Roland Chayer défendeur. Le 28 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1334 rue Logan en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.S.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 509,216. Roger Gagnon demandeur vs Lionel Bergevin défendeur. Le 29 novembre 1960, à 2 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2129 rue Gascon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, tables, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec District de Montréal. No 568,756. J.-C.-A. Bergeron demandeur vs Paul Ladouceur défendeur. Le 30 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4180 40e Avenue apt 8, en la cité de St-Michel district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor 21 po. et acc., radio, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant H.C.S. UN 1-9873. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 584,921, Cour de Magistrat. — Roméo Picard, demandeur, vs Arthur White, défendeur. Le 30 novembre 1960 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 9293 Boul Pie IX, apt 4, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Roméo Ouimet. H.C.S., UN. 1-5473. Montréal 18 novembre 1960.

Province de Québec, Cour de Magistrat, district de Montréal, No 592,553. Hôpital Sainte-Justine, demanderesse vs Fernand Laflamme, défendeur. Le 29 novembre 1960, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6020 rue Papineau, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Westinghouse, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 432427. Richard Gosselin, demandeur vs Marcel Brisebois, défendeur. Le 28 novembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2149 rue Bordeaux, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, le 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 569,282. Cour de Magistrat. Roger Gagnon demandeur vs Roland Chayer défendeur. Le 28 novembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1334 rue Logan en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.S.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 509,216. Roger Gagnon demandeur vs Lionel Bergevin défendeur. Le 29 novembre 1960, à 2 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2129 rue Gascon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, tables, etc. Conditions : Argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec District de Montréal. No 568,756. J.-C.-A. Bergeron demandeur vs Paul Ladouceur défendeur. Le 30 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4180 40e Avenue apt 8, en la cité de St-Michel district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor 21 po. et acc., radio, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant H.C.S. UN 1-9873. Montréal, 18 novembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, no 584,921, Cour de Magistrat. — Roméo Picard, demand

La mobilité de Red Kelly

Au cours de plusieurs saisons avec les Red Wings de Détroit, Red Kelly fut un joueur de défense étoile. En devenant membre des Maple Leafs de Toronto, on l'a converti en joueur de centre et il est de nouveau considéré parmi les vedettes. En étudiant le jeu de cet athlète, on se rend compte que la principale raison du succès de Kelly autant sur la défensive qu'à l'offensive, est sa mobilité. C'est toujours un signe de succès dans n'importe quel sport et une qualité que n'importe quel jeune joueur de hockey devrait s'appliquer à développer.



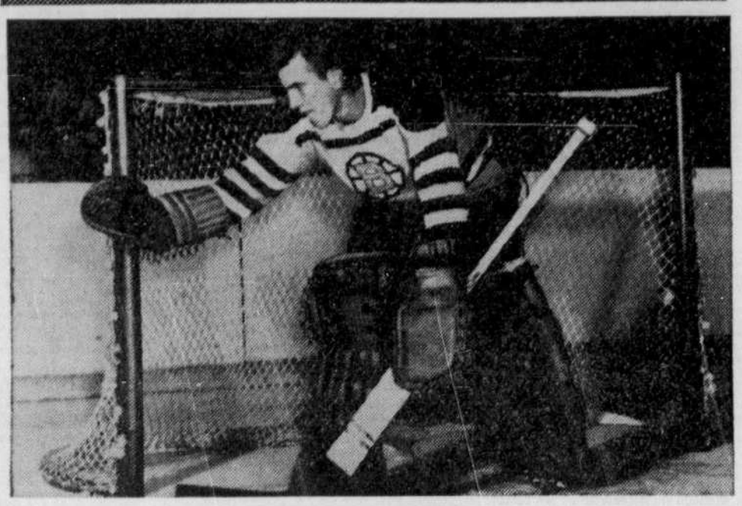
La mobilité est la façon d'être mû, à changer rapidement de place. Kelly se déplace rapidement en avant et en arrière comme à gauche et à droite. La mobilité est un atout que les joueurs doivent développer par la pratique.

Dans le cas de Kelly, il a développé une façon toute particulière de se déplacer rapidement en jouant sous la tutelle du fameux Joe Primeau au collège St. Michael's de Toronto.

Sous les yeux de Primeau, Kelly a patiné des heures et des heures, exécutant la figure "8" en reculant et en avançant. Tous les jeunes peuvent acquérir une aussi grande mobilité que Kelly en pratiquant et en travaillant très fort. Ils peuvent s'entraîner sans l'aide de personne.

La majorité des jeunes joueurs patinent mieux dans une certaine direction, mais paraissent maladroits dans telle autre direction. En développant leur mobilité, ils augmenteraient considérablement leur rendement général et se rendraient par le fait même un fier service.

SPORTS



CELUI-CI SE RETIRE

Contre le Toronto et le Chicago

Le Canadien aura recours à quatre lignes d'attaque en fin de semaine

Portant tous une nouvelle paire de patins, les joueurs du Canadien ont quitté la gare Centrale à 11 h. hier soir, avec un air déterminé. Ils partaient pour leur plus long voyage de la jeune saison, une tournée à travers l'Ontario et plusieurs Etats américains pour aller affronter les clubs Toronto, ce soir, Chicago demain soir et le Détroit jeudi et tenter de protéger leur avance en première place.

Les protégés de Toe Blake inaugureront leurs nouveaux patins, qui sont munis d'une pièce d'acier protectrice au talon. Les Bruins ont déjà adopté ce patin protecteur contre les blessures inutiles.

Ce patin est l'innovation du Montréalais Gerry Snyder qui a eu l'idée en se rendant un jour patiner avec ses enfants sur une patinoire en plein air. "Je grimaçais chaque fois qu'un enfant tombait et menaçait de blesser un de ses petits amis avec la pointe de ses patins", dit-il.

Un fort contingent accompagnait le Tricolore. On a compté treize joueurs d'attaque. Blake a déjà annoncé son plan d'attaque. Il utilisera quatre lignes. Bonin sera le 13e joueur d'attaque. Robert Rousseau jouera avec Henri Richard et Dickie Moore, Gilles Tremblay évoluera avec Geoffrion et Béliveau, Phil Goyette reprendra son poste aux côtés de ses copains Pronovost et Provost, tandis qu'une 4e ligne sera composée de Hicke, Marshall et Backstrom.

Chez les Leafs

Dans le clan du Toronto, l'instructeur Punch Imlach a parlé avec emphase des derniers succès remportés par son ailier gauche Frank Mahovlich, une nouvelle terreur pour les gardiens de buts cette saison. Mahovlich a commencé la saison en réchauffant le banc des joueurs, mais depuis que Imlach lui a ouvert la porte pour lui permettre accès sur la glace, Mahovlich est devenu une boule de feu.

En trois parties consécutives, Mahovlich, âgé de 22 ans, a compté huit buts. Il a aidé le Toronto à vaincre Chicago deux fois et les Rangers, une fois.

La dernière fois que le Canadien a joué à Toronto, les Montréalais ont triomphé 3 à 1.

Demain à Chicago, le Canadien tentera de ternir le record des Black Hawks qui n'ont pas subi une seule défaite cette saison sur leur patinoire.

Voici les autres joutes au calendrier dans la Ligue Nationale en fin de semaine.

Ce soir

Canadien à Toronto
Détroit à Boston

Demain

Canadien à Chicago
Toronto à Boston

Campbell ne favorise pas le temps supplémentaire dans la Ligue Nationale

Le président de la Ligue Nationale de hockey considère une partie nulle comme le résultat légitime d'un match disputé entre deux équipes et que la réadaptation du temps supplémentaire durant la saison régulière, ne rendrait pas justice à tous les clubs.

Clarence Campbell a fait cette déclaration, commentant une remarque du président Dick Canning, de la Ligue Américaine, à l'effet que la Ligue Nationale devrait exiger du jeu supplémentaire en cas d'égalité.

Canning avait ajouté que les amateurs de hockey de la Ligue Nationale devraient être mieux traités par les magnats de ce circuit et que le retour du jeu supplémentaire serait une façon de les satisfaire davantage.

Le président Campbell a continué en disant qu'il laissait la Ligue Américaine diriger son activité comme bon elle l'entendait. "Si les amateurs de hockey de la Ligue Américaine préfèrent le jeu supplémentaire, ça nous importe peu", de dire Campbell. Il a ensuite fait remarquer qu'au cours des cinq dernières saisons que le temps supplémentaire a été en vigueur dans la Ligue Nationale, soit en 1937 à 1942, seulement 30 pour cent des joutes nulles ont été décidées.

Les spectateurs

Campbell a ensuite expliqué que le temps des spectateurs est précieux. "Au cours des dernières années, nous avons modifié l'heure des joutes dans plusieurs centres afin de satisfaire les amateurs. Le temps supplémentaire causerait des ennuis à plusieurs et dérangerait les projets de certains autres", de dire Campbell.

Selon le président de la L.N.H., les clubs visiteurs considèrent une partie nulle disputée à l'étranger, comme une victoire morale. Il croit aussi que le temps supplémentaire ne donne pas justice aux deux clubs en lice, car généralement, c'est le club le plus puissant qui en profite.

Campbell a dit en terminant que le temps supplémentaire est en vigueur dans les séries éliminatoires, parce que le championnat mondial et la coupe Stanley sont en jeu.

CNR en quête de sa 1ère victoire

La deuxième joute au programme de la Ligue Transportation, demain, opposera le Rosemont à l'Hydro-Québec pour la possession du premier rang. Les deux clubs sont sur pied d'égalité avec huit points.

Le CNR, qui a subi la défaite par la marge d'un but lors des deux dernières joutes, sera l'adversaire de l'équipe de la Police, à 8 h. 15. Le CNR sera en quête de sa première victoire depuis le début de la saison.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Y. Trottier, Rosemont	9	5	14
A. Boivin, Rosemont	5	7	12
M. Perras, Rosemont	4	5	9
J. Grouix, Police	2	7	9
C. Maillé, Hydro-Québec	4	5	9
F. Gagné, Hydro-Québec	5	4	9
H. Seracino, Hydro-Qué.	2	7	9
M. Bessette, C.N.R.	2	4	6

Enlevez la NEIGE aisément...



SNOW·BIRD
CHASSE-NEIGE "HEAVY DUTY" auto-propulseur

FAIT LE TRAVAIL DE 10 PELLETEURS

Le SNOWBIRD "heavy-duty" ménage votre santé et votre temps. Le moteur Briggs & Stratton protégé contre l'hiver et la nouvelle commande réversible assurent une action facile en avance et renverse... dans la neige croûtée, trempe, sèche ou empilée. Les roues genre différentiel à traction puissante, les lames auto-nettoyantes, l'éventail de 11" à haute vitesse, la chute toutes directions, sont robustes et résistants. C'est le seul chasse-neige comercial à 2 stages, à prix modique, pour le particulier !



PUISSANTE ACTION "2 STAGES"

1. Lame rotative auto-nettoyante qui brise la neige gelée ou trempe.
2. La neige est alimentée dans le gros éventail, pulvérisée et lancée de la chute réglable.

* Un autre des fameux produits WORK-BIRD.

VENEZ L'ESSAYER DES AUJOURD'HUI
Distributeur exclusif pour le Québec
AGRI-TECH INC.
2025 Chemin Chambly, Cité de Jacques-Cartier, P.Q.
ORléans 4-4967

Disponible chez les marchands ci-dessous :

G. DAOUST & CIE INC.
73 RUE STE-ANNE
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
GL. 3-5333

Modelectric HARDWARE LTD.
2453 ROCKLAND
2324 LUCERNE
RE. 1-6871

OMER DE SERRES
1406 rue St-Denis — AV. 8-0251
6955 rue St-Hubert
Centre d'achats Rockland
Centre d'achats Wilderton

QUINCAILLERIE
PAQUETTE & GUAY
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU — MO. 9-7151

EN VENTE CHEZ
dupuis frères
865 EST, RUE STE-CATHERINE
VI. 2-5151

J. Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
SERVICE DES COMMANDES POSTALES
301 RUE CRAIG, OUEST

DUVERNAY
LAWN EQUIPMENT
3673, BOUL LEVESQUE
VENTE ET SERVICE
ASSORTIMENT COMPLET
DE CHASSE-NEIGE
NO. 1-3355

W.-H. PERRON & CIE LTEE
Semences, plantes et accessoires de jardin
515, BOUL. LABELLE
L'ABORD-A-PLOUFFE, P.Q.
TEL.: MU. 1-1615

QUINCAILLERIE
GOYER
1532, boul. Labelle
ST-MARTIN — MU. 1-3328

J. M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

QUINCAILLERIE
GROTHE LTEE
12470, rue Lachapelle
Cartierville — FE. 4-5910

THOMSON-VANIER EQUIPMENT CO.
739 DE LA MONTAGNE
UN. 6-3386

HANDY ANDY
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS

Val Royal
12200, boul. Reed, Cartierville
FE. 4-5320
11401, boul. Pie IX — DA. 2-7341

EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Legaré

WOODHOUSE
Le plus grand magasin de meubles du Canada
105, rue Ste-Catherine O.
VI. 5-9261

Quand un club ne va pas bien

"Le gardien de buts est l'homme blâmé"

-- Jacques Plante

Jacques Plante a paru consterné en apprenant que Don Simmons avait décidé d'abandonner le hockey, lorsque nous l'avons rejoint hier soir.

"Cercueil ! C'est une nouvelle qui me surprend", dit-il tout d'abord. Puis, il ajoute, "Quand un club de va pas bien, il faut naturellement opérer un changement. Le gardien de buts est bien souvent l'homme blâmé. Il est le dernier joueur à pouvoir arrêter une attaque ennemie. On m'a souvent dit et j'ai souvent lu que Don Simmons n'était pas régulier. Il connaissait de bonnes et de mauvaises parties. Personnellement, je n'ai jamais pu faire autrement qu'admirer le travail de Simmons, car il a toujours joué de très bonnes parties contre le Canadien. Je ne peux voir Simmons contre les autres clubs, mais chaque fois qu'il a joué contre nous, il ne pouvait certainement pas être blâmé par les Bruins. Il jouait de façon épatante contre le Canadien.

"Que pense-t-il de Bruce Gamble ?"

"Je ne l'ai jamais vu jouer. Je sais cependant qu'il est un gardien de but bien coté. On le considère comme un joueur d'avenir dans la Ligue Nationale depuis son début dans le hockey junior. Gamble ne sera cependant pas bien protégé par ses joueurs de défense à Boston," a dit Plante.

Spectateurs difficiles

Le gardien de buts du Tricolore a tenu à ajouter que les partisans de hockey à Boston étaient des gens bien difficiles à satisfaire. Les spectateurs sont bruyants et ne cachent pas leur mécontentement. Ils ont peut-être été un peu trop violents pour Simmons. Les Bruins ont aligné dans le passé d'excellents gardiens de buts, tels Frank Brimsek et Tiny Thompson et ont été gâtés" a dit Plante en terminant.

"Je laisse à Punch Imlach le soin de chercher à diriger toute la ligue", s'est écrié l'instructeur Toe Blake, du Canadien, au départ du Canadien, hier soir, lorsque nous avons tenté d'obtenir son opinion sur la décision des Bruins de Boston au sujet de Don Simmons.

"J'ai assez de mes problèmes sans me préoccuper de ceux des autres", a ajouté Blake. Il a refusé d'en dire davantage.

Don Simmons se retire du hockey

BOSTON. (PA) — Le gardien de buts Don Simmons des Bruins de Boston vient de faire savoir qu'il se retire du hockey.

Simmons a informé le gérant général Lynn Patrick des Bruins qu'il abandonne le hockey après que le club eut rappelé Bruce Gamble du Providence de la Ligue Américaine pour le remplacer dans le filet du Boston. "Je n'irai pas à Providence", a dit Simmons.

"Je ne crois pas que la décision soit justifiée", a-t-il dit. "Lynn Patrick a admis que je jouait très bien mais qu'il devait apporter le changement à cause de l'attitude des amateurs",

Patrick a déclaré qu'il n'envoyait que temporairement Simmons à Providence ajoutant qu'un changement de gardien de buts aide parfois un club à sortir de sa léthargie. Le Boston a connu un maigre début de saison et il n'est qu'un point en avant des Rangers occupants de la dernière position.

Les Bruins n'ont gagné que trois parties, perdu neuf et annulé six.

"Ils cherchent à me faire porter les responsabilités de la piètre tenue du club", a déclaré Simmons.

Des changements nécessaires

Patrick a nié vigoureusement cette assertion. "J'étais satisfait de la tenue de Don mais lorsqu'un club perd, des changements doivent être apportés", a-t-il dit. "Je me devais de prendre une décision. J'en ferai d'autres si la situation ne s'améliore pas."

Par ailleurs, Simmons a dit: "J'ai mon orgueuil. Je crois que je suis capable de jouer dans la Ligue Nationale. Dans le moment, je ne sais ce que je vais faire. "Je souhaite que les Bruins m'échangent mais je suppose qu'il ne peut en être question", a déclaré le gardien de buts de 29 ans.

Simmons venait de commencer sa cinquième saison avec les Bruins. Il y a un an, il partagé la tâche de gardien de buts avec le vétéran Harry Lumley.

La décision de Simmons laisse les Bruins sans gardien de buts pour remplacer Gamble à Providence. Le seul autre gardien de buts expérimenté que possède le Boston est Norman Jacques qui joue présentement pour le Kingston de la Ligue de l'Est. Il a eu une piètre saison l'an dernier allouant 360 buts en 70 rencontres.

Les Bruins ont aussi annoncé qu'ils rappelaient Willie O'Ree, le premier joueur noir à évoluer dans la N.H.L. O'Ree joue présentement pour le Canadien de Hull de la Ligue de l'Est. O'Ree, un ailier gauche, jouera contre le Détroit, ce soir et également demain contre le Toronto.



CELUI-LA LE REMPLACE

Bien qu'en haute estime

Terry Sawchuk menacé de perdre son poste régulier

Terry Sawchuk s'est vu qualifié d'être le meilleur gardien de buts de l'histoire de la Ligue Nationale de hockey et le nouveau système mis en pratique par les Red Wings de Detroit cette saison ne lui est certainement pas une source de réjouissance. En effet, il risque de perdre son emploi à titre de gardien de buts régulier des Wings.

Son successeur ? C'est Hank Bassen, un gardien de buts nomade qui a parcouru le pays comme un voyageur de commerce depuis 1954. Il a porté les couleurs des Bisons de Buffalo et des Indiens de Springfield de la Ligue Américaine, celles des équipes de Calgary, Seattle et Vancouver, dans la ligue de l'Ouest, ainsi que celles des Black Hawks de Chicago et des Wings de Detroit, dans la Nationale.

Il y a un an, alors avec les Canucks de Vancouver, Bassen a partagé le trophée accordé au joueur le plus utile à son club avec Guyle Fielder, du Seattle, lorsque les Canucks ont presque tout remporté ce qui était susceptible de l'être. Il a même récolté une assistance sur l'un des 230 buts de son équipe.

Ceci a suffi pour que Jack Adams, gérant général des Red Wings de Détroit, remarque ce gardien de but originaire de Calgary. Par la suite, soit au début de la saison actuelle, Adams a annoncé que les "Wings prévoyaient utiliser les services de Bassen au cours de quelque 20 parties cette saison de sorte que Terry Sawchuk n'ait pas à participer à toutes les joutes du calendrier."

Sawchuk se dit d'accord

Sawchuk, qua a subi deux "malaises" physiques au cours de ses neuf saisons dans la LNH, a semblé d'accord sur ce point. L'un de ces malaises a été causé par une faible attaque d'anémie et l'autre par une dépression nerveuse qui l'a forcé à prendre sa "retraite" à mi-chemin de la saison 1956-57.

Toutefois, il semble que la série de "quelque 20 parties" annoncée par Jack Adams sera prolongée.

A date, cette saison, Détroit a disputé 19 parties. Bassen a défendu les filets des Wings au cours de huit joutes et son bilan est de cinq victoires, un match nul et deux défaites. De son côté, Sawchuk a un record de quatre victoires, cinq défaites et deux matches nuls à son actif.

Dimanche dernier, au cours d'une joute contre les Hawks de Chicago, les Wings ont encaissé un revers de 7-1 alors que Sawchuk était dans les filets. Bassen lui a succédé dans les filets et mardi soir dernier les Wings ont remporté une victoire de 3-2 contre les Hawks et le lendemain à Toronto, le compte a été égal 3-3.

Sawchuk se trouvait dans la chambre des journalistes du Maple Leaf Gardens, entre les périodes, lorsque quelqu'un a demandé à Staff Smythe des Leafs s'il était intéressé à obtenir un gardien de buts, c.-à-l'occurence Terry Sawchuk.

"J'espère qu'ils m'aviseront dès qu'il sera disponible" de répondre Smythe. Toutefois, jusqu'ici, Adams n'a même pas donné à entendre que le poste de Sawchuk était en danger.

Si l'on en juge d'après son bilan dans la LNH, les services de Sawchuk seraient hautement considérés.

Au cours de neuf saisons dans la Nationale, le vétéran originaire de Winnipeg a remporté le trophée Vézina, honneur décerné au meilleur gardien du circuit, à trois reprises. Il a également été nommé sur six équipes d'étoiles. Au cours des joutes régulières, il a réussi 76 blanchissages, soit un record de tous les temps dans la LNH. Il a connu l'apogée de sa carrière au cours des éliminatoires 1951-52 pour l'obtention de la coupe Stanley. En effet, il a réussi quatre blanchissages et alloué seulement cinq buts lorsque les Wings ont remporté la coupe dans le minimum de huit parties.

Morin opposé à Lionel Plante

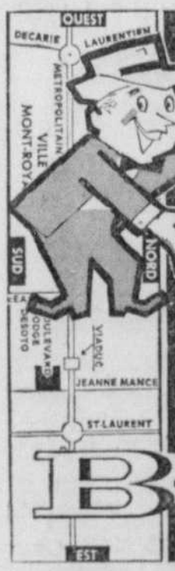
Roland Morin, de St-Hyacinthe, un des principaux aspirants au championnat avec Roland Léonard et Gilles Paradis, de St-Jérôme, affrontera Lionel Plante, demain, à l'Heure des Quilles. Morin, qui a nettement triomphé de Jaeques Follis, dimanche dernier, sera naturellement favori pour l'emporter. Plante, un quilleur ayant réussi une moyenne de 180.3, est natif de Les Saules, P. Q. Selon des experts, il a des chances de renverser les calculs.

CENTRE SPORTIF PAUL SAUVE
PATINAGE PUBLIC
Pour adultes
MERCREDI et SAMEDI
de 8 h. à 10 h. 30
Admission .75
Vestiaire .25

VOUS CHERCHEZ LA PERFECTION !

59 PEUGEOT sedan, toit ouvrant radio, pneus Michelin X garanti 100% $1550
59 FORD coach gris $1700
57 METEOR sedan blanc, automatique V8 $1150
56 FORD sedan $800
55 LINCOLN Capri blanc, toit rigide, 2 portes, servo-freins, servo direction, vitre et siège électrique, un vrai bijou $1100
59 FORD convertible blanc, intérieur rouge, servo-freins, servo-direction, grosse transmission, pneus blancs, radio, etc. $2550
58 DODGE coach $1200
57 FORD sedan, Fairlane 500 automatique, radio, $1200
55 STUDEBAKER Champion deluxe, 6 cyl. pneus neufs $500
56 PLYMOUTH sedan blanc automatique, radio $700

Toutes ces voitures sont hivérisées
LATREILLE
AUTOMOBILE ENRG.
1475 EST, JEAN-TALON RA. 9-1807



MEILLEURES OFFRES
MEILLEUR SERVICE
sur les...
DODGE
CHRYSLER
VALIANT
SIMCA
BOULEVARD
Dodge-Chrysler LTD
330 OUEST, CREMAZIE — DU. 9-7871

GRANDS SPÉCIAUX DE FIN D'INVENTAIRE
Vendus tels quels

'60 CHEVROLET Coach Bel Air $1850
'59 CHEVROLET (3) Sedan, taxis $550
'59 PLYMOUTH (2) Sedan, taxis $600
'59 DODGE Sedan, taxi $600
'59 FORD Sedan, taxi, automatique $1050
'59 METEOR Sedan, taxi, automatique $1050
'58 CHEVROLET Sedan, taxi $500
'58 FORD Station-wagon 4 portes $1250
'57 PONTIAC Hard-top 4 port, tout équipé $1000
'57 DODGE Coach $700
'56 CHEVROLET Coach équipé $575
'55 CHEVROLET Sedan, très propre $500
'55 BUICK Sedan, tout équipé $425
'54 CHEVROLET Coach $300
'54 DODGE Sedan, automatique $190
ECHANGES ACCEPTES — FACILITES DE PAIEMENT

J.P. Charbonneau AUTOS LTEE MONTREAL
Dépositaire exclusif Chevrolet-Corvair-Envoy
OUVERT LE SOIR
3930 est, Ste-Catherine — LA. 6-4471

A la veille du grand match

Frank Clair et Lou Agase ne croient pas aux blessures chez l'adversaire

OTTAWA. (PC) — Les fortes bourrasques de vent qui ont soufflé sur le parc Lansdowne samedi dernier transportaient peut-être les signes avant-coureurs du désastre dans le camp des Rough Riders d'Ottawa.

Lorsque ces derniers ont infligé une défaite de 33-21 aux Argonauts de Toronto, les Riders ou plus spécifiquement le demi-arrière Gary Schreider a manqué trois des cinq convertis qu'il a été appelé à tenter. La cause, les fortes bourrasques ont fait dévier le ballon.

Ainsi, les Riders possèdent seulement 12 points d'avance sur leurs rivaux au lieu de 15.

Demain, lorsque les deux équipes feront leur apparition sur le terrain, le vainqueur de la série finale de la Conférence de football de l'Ouest sera connu.

Dans le camp des Riders, l'avantage de 12 points ne semble pas plus importante qu'un seul touché converti. Cependant, s'ils avaient réussi trois autres convertis samedi dernier, ils auraient mené par plus de deux touchés convertis. Cela semble être un handicap important aux yeux des Riders puisque les Argos sont une équipe qui compte beaucoup de points.

Faux rapports

Frank Clair, l'instructeur des Riders, ne mise aucunement sur les rapports de blessés chez les Argos.

Commentant celui voulant que le demi Dick Shatto souffre d'une blessure à la poitrine, Clair a dit : "Il possède une excellente paire de jambes".

La même situation se présente chez les Argos. En effet, ces derniers ne croient pas un seul mot des rapports voulant que le demi Dave Thelen, le secondeur de ligne Gerry Nesbitt et l'ailier Bill Sowalski souffrent de blessures aux jambes.

Le dernière fois que les Riders ont prétendu que la majorité des joueurs étaient blessés, les Argos ont subi une écrasante défaite de 38-1.

Clair a ajouté que ses Riders joueront demain comme s'ils ne possédaient aucune avance. Il a fait remarquer que les Riders tenteront sûrement plus de passes qu'au cours de la première joute.

Dans la capitale, on s'inquiète tout de même de Dave Thelen, Sowalski et Nesbitt. On rapporte d'Ottawa que Thelen n'a pu participer à une seule pratique des Rough Riders pendant toute la semaine. Sa cheville le faisait terriblement souffrir et l'empêchait complètement de courir.

La joute débutera à 1 h. 30 précises à Toronto et sera télévisée d'un océan à l'autre. Si la partie régulière devait prendre fin avec les deux clubs sur un pied d'égalité au pointage total des deux joutes, on jouerait deux autres quarts de dix minutes chacun. Dans le cas d'une nouvelle égalité, le championnat irait aux Argonauts du fait qu'ils ont terminé en tête au classement régulier.

Les partisans des Riders ont cependant confiance que leurs favoris passeront à la finale de la coupe Grey contre les champions de l'ouest et plusieurs ont déjà acheté des billets pour la joute à Vancouver le 26. Le club Ottawa a déjà reçu 1,500 billets et s'il sort vainqueur demain, il en obtiendra 1,800 autres.

LES COURSES

Résultats d'hier

RICHELIEU

1ère course — Trot C-3 — $700

3—Miss Kilroy W., (Percy Robillard) 7.60 4.30 3.10
7—Shadydale Mystery, (Robert Quessy) 10.70 6.50
6—Grattan Baker, (Pem Caldwell) 4.10
Temps : 2:10 3-5 — Ont aussi couru : Komeka Queen, Own Lee, Darn Sweet, Samadelle, Worthy Tip.

2e course — Amble C-3 — $700

2—Postal Chief, (E. Bardette) 14.30 5.40 5.20
5—Challenger Pick, (Joe Letourneau) 3.70 3.00
4—Atmore Grattan, (Maurice Carpentier) 6.50
Temps : 2:10 3-5 — Ont aussi couru : Miss Golden, John Andy, Black Velvet, Mr. Gibb.
Le double : $62.50.

3e course — Amble à réclamer, $700

2—Consort Hanover, (Vern Waddell) 27.30 9.40 5.20
1—Goodwill Johnie, (Bud Fritz) 13.90 6.00
8—Flip Morris, (Hervé Filion) 4.90
Temps : 2:10 2-5 — Ont aussi couru : Echo Ridge Cappy, Part Dillon Miss States Attorney, Jarretstown Dale, Tenn Commander.

4e course — Trot C-2 — $900

8—Lyndon Abott, (Victor Larose) 36.30 13.50 4.30
3—Direct Riddell, (Théo Turcotte Jr.) 5.10 4.60
7—Lemac, (Bud Fritz) 5.10
Temps : 2:12 2-5 — Ont aussi couru : Rose C. Lee, Widow L'Win., Lyntown, John Upton, Nibble's Prince.
Quinella : $123.60.

5e course — Amble C-1 — $1,400

8—Governor Baldwin, (Ron Feagan) 16.50 7.50 4.70
7—Rapid Song, (Russ Caldwell) 11.70 7.00
1—Rondeau Chief, (Philippe Sauvé) 4.80
Temps : 2:08 2-5 — Ont aussi couru : Burton Hi Lee, Kay Mac, Chete Volo, Chief's Royal, Clear Sweep.

6e course — Amble C-2 — $900

1—Hallie Scott, (R. Savignac) 8.60 5.10 3.30
3—Troublemite, (Jean Jodoin) 7.70 4.80
8—Hal's Peg E., (Maurice Pusey) 4.00
Temps : 2:10 3-5 — Ont aussi couru : Breeze Hal, O'Henry Volo, Virginia Atom, Spen Vic, Miss Angus.

7e course — Amble C-2 — $900

7—Bardel, (Roger Ponton) 21.70 9.10 6.10
4—Hi Widower, (Hervé Filion) 4.30 3.30
1—Galliant Grattan S., (Victor Hughes) 3.20
Temps : 2:10 1-5 — Ont aussi couru : Frank Brook, Miss Alice Majesty, Nipper Johnston, Miss Minton, Task Brewer.
Quinella : $32.00.

8e course — Amble B-2 — $2,200

3—Chauncey Hanover, (Victor Larose) 7.70 3.00 3.50
1—King Bunter, (Marc Gingras) 3.90 3.10
8—Wicomico Way, (Théo Turcotte Jr.) 4.20
Temps : 2:07 3-5 — Ont aussi couru : Versatile, Hematite, Ronny C. Grattan, Brooke's Honor, Doc Johnson.

9e course — Amble B-1 et B-2 $3,000

3—Kessler Hanover, (Hervé Filion) 4.10 3.50 3.20
2—Crescendo, (Melvin Turcotte) 6.10 4.60
7—Ben Direct, (Réal Bardier) 4.90
Temps : 2:06 1-5 — Ont aussi couru : Sudmite, Adios Alex, Mighty Torrid, Joey Johnston.

10e course — Amble C-3 — $700

1—Mr. Reed, (Gérard Diotte) 30.30 5.50 3.70
2—Darn You, (Percy Robillard) 3.30 3.40
5—Exotic Hanover, (Tom Miller) 4.20
Temps : 2:10 1-5 — Ont aussi couru : Jester Sweetheart, Furdue's Pride, Joan Mite, Star Rizzo, Grand Manner.
Exacta : $58.40.

YONKERS

1ère course — Amble — $2,200

Patrick Song, (W. Myer) 6.40, 3.70, 2.80 ; Creed Widower, (F. Leboeuf), 4.10, 3.10 ; Gay Frank, (J. Jordan) 3.00. Temps : 2:08.2.

2e course — Amble — $2,200

Lady Symbol, (S. Werner) 9.30, 4.20, 3.30 ; Abbe Jo, (D. Insko) 3.20, 2.50 ; Just Right, (W. Hudson) 5.00. Temps : 2:06.4.
Le double : $44.90.

3e course — Amble — $2,300

Billy Lee Clay, (B. Gilmour) 25.90, 10.90, 5.40 ; Josedale Real Scot, (W. McIlmurray), 10.50, 6.00 ; Laird Fargo, (G. Garnsey), 3.50. Temps : 2:07.3.

4e course — Amble — $2,500

Memory Boy, (W. Wathen Jr), 16.90, 7.90, 5.10 ; Ady Pam, (W. Hudson) 9.10, 6.20 ; Fancy Gold, (S. Smith), 4.10. Temps : 2:05.3.

5e course — Amble — $2,500

Mocking Byrd, (J. Cruise) 15.10, 7.60, 4.20 ; Glenville (R. Camper), 8.00, 3.90 ; Hundred Proof, (S. Dancer) 3.30. Temps : 2:02.1.

6e course — Amble, $2,500 — Rusty G. (M. MacDonald) 18.40, 8.10, 4.30 ; Date Knight (D. Insko) 5.40 3.70 ; Eddie Towne (H. Beissinger) 5.20. Temps : 2:06.4.

7e course — Amble, $2,400 — Dusty Dares (B. W. Norris) 5.30, 4.00, 3.30 ; First Captain (M. MacDonald) 5.40, 3.60 ; Diamond Volo (C. Snook) 6.10. Temps : 2:05.4.

8e course — Amble, $2,350 — Parketta Byrd (S. Dancer) 6.20, 5.00, 3.50 ; Little Gay Girl (R. Cherrix) 6.90, 4.30 ; Wells Fargo (J. Cruise) 5.20. Temps : 2:06.2.

9e course — Amble, $2,300 — Chief Fingo (W. Myer) 11.80, 5.20, 4.40 ; Arro (B. Gilmour) 8.80, 6.30 ; High Ttopper (H. Beissinger) 4.10. Temps : 2:05.3.

JOUTES DE HOCKEY

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Canadien à Toronto
Détroit à Boston

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Hershey
Providence à Buffalo
Québec à Springfield

LIGUE DE L'EST

S. Ste-Marie à Kingston

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

N. D. G. à St-Laurent
Snowdon à National

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Canadien à Chicago
Toronto à Boston
Détroit à New-York

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Buffalo
Québec à Providence
Hershey à Rochester

LIGUE DE L'EST

Sudbury à Kitchener
Royal à Hull

LIGUE METROPOLITAINE

Sorel à Lachine, 2 h.
Verdun à St-Jérôme, 2 h. 15
Rosemont à National, (P. Sauvé) 2 heures 15
N. D. G. à Valleyfield, 2 h.

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

St-Eusèbe à V. Mt-Royal, 1 h.
St-Laurent à Lachine, 4 h. 30
Snowdon à Ahuntsic, (Laval) 4 h. 30

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

St-Hyacinthe à As Junior, 2 h. 15 (Joute de 4 pts)
Montréal-Nord à Shawinigan, 2 h. 15
Citadelles à Trois-Rivières, 2 h. 15

LIGUE DES MILLE-ILES

Ville d'Anjou à St-Martin
Ste-Thérèse à Ste-Scholastique

VENDREDI

LIGUE AMERICAINE

Providence 2 — Rochester 4

LIGUE DE L'EST

Royal 4 — Sudbury 1

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	18	10	5	3	68	59	23
Détroit	19	9	6	4	61	55	22
Toronto	18	8	6	4	55	44	20
Chicago	19	9	6	4	59	52	22
Boston	18	3	9	6	46	59	12
New-York	18	5	12	1	54	74	11

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	18	13	5	0	91	37	26
Québec	22	11	11	0	68	82	22
Hershey	18	9	8	1	53	55	19
Cleveland	18	9	9	0	50	53	18
Buffalo	18	9	9	0	65	69	18
Rochester	18	8	9	1	61	59	17
Providence	20	6	14	0	56	79	12

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	18	12	5	1	73	59	25
S. Ste-Marie	18	9	7	2	57	57	20
Kitchener	17	6	7	4	57	63	16
Kingston	16	7	7	2	64	67	16
Sudbury	20	6	11	3	68	81	15
Royal	18	5	10	3	50	58	13

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	8	7	1	0	52	58	14
St-Jérôme	9	6	2	1	59	41	13
Verdun	8	5	2	1	35	41	11
Rosemont	8	3	4	1	37	39	7
National	7	3	3	1	25	28	7
Sorel	8	3	4	1	31	35	7
Valleyfield	7	1	6	0	23	35	2
N.D.G.	7	0	6	1	23	48	1

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
As Junior	9	8	1	0	68	28	16
Shawinigan	10	6	3	1	57	38	13
St-Hyacinthe	9	5	3	1	50	40	11
Citadelles	11	5	6	0	43	46	10
Mont.-Nord	12	4	8	0	33	43	8
T.-Rivières	10	2	8	0	29	65	4

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ahuntsic	5	3	1	1	18	14	7
Lachine	5	2	0	3	17	12	7
St-Laurent	4	2	1	1	12	9	5
National	5	1	1	3	20	19	5
N. D. G.	2	1	1	0	6	8	2
Snowdon	2	0	0	2	4	4	2
V. Mt-Royal	4	0	2	2	10	14	2
St-Eusèbe	3	0	3	0	6	13	0

LIGUE DEPRESSION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	4	3	1	0	16	9	6
Sages	4	3	1	0	12	13	6
Grads	4	2	2	0	14	15	4
Totem	4	0	4	0	7	12	0

LIGUE TRANSPORTATION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	5	4	1	0	32	7	8
Hydro-Qué.	5	4	1	0	21	16	8
Police	5	2	3	0	14	29	4
C. N. R.	5	0	5	0	13	28	0



NOEL EN NOVEMBRE — ROBERT CLEROUX, champion poids lourd du Canada, a sans doute fait beaucoup plaisir au petit ROGER TRUDEAU lorsqu'il a rendu visite aux enfants infirmes de l'hôpital Louis-Pasteur. Cléroux doit défendre son titre contre le Torontois George Chuvalo mercredi au Forum.

Le cas de Bourelle décidé aujourd'hui

Claude Bourelle, le joueur du National qui a été découvert ineligible à évoluer dans la Ligue Métropolitaine la semaine dernière, connaîtra aujourd'hui la décision de la Q.A.H.A.

Bourelle apprendra la durée de sa suspension tandis que l'équipe sera officiellement avisée qu'elle perd les trois points accumulés alors que Bourelle était dans l'alignement.

Toutes les équipes seront à l'oeuvre demain après-midi. Les Maple Leafs aligneront deux nouveaux joueurs, Jack Wilton et Richard Samuels, alors qu'ils iront disputer la victoire aux Alouettes de St-Jérôme. Wilton, qui s'alignait avec l'équipe l'an dernier, est de retour des Petes de Peterborough de la ligue Junior A d'Ontario.

Pour faire place à Wilton et Samuels, les Maple Leafs ont accordé leur congé à Roger Lemaire et Michel Cyrenne. Les Alouettes, d'autre part, aligneront pour la première fois le joueur de défense John Godic.

2e place en jeu

Le vainqueur de la joute Rosemont-National s'installera au deuxième rang. Les deux clubs s'affronteront à 2 h. 15 au Centre Paul-Sauvé. L'instructeur Fernand Perreault a révélé qu'il accordera un essai à Patrick O'Meara et Jean-Paul Vaillancourt, du National juvénile. Le joueur de défense Denis Tresidder, qui a eu le malheur de perdre son père la semaine dernière, sera probablement dans l'alignement.

Les autres joutes au calendrier opposeront le Notre-Dame-de-Grâce au Valleyfield et le Sorel au Lachine. Gérard Péloquin, qui avait décidé d'accorder plus de temps à ses études sera de retour avec le Sorel.

Voici l'horaire des parties de demain : Sorel à Lachine, 2 h. ; Verdun à St-Jérôme, 2 h. 15 ; Rosemont à National (P.-Sauvé), 2 h. 15 ; N.-D.-G. à Valleyfield, 2 h.

Rochester gagne, 4-2

Deux buts de Duke Edmundson ont conduit les Américains de Rochester à une victoire de 4 à 2 aux dépens des Reds de Providence.

Jim Pappin et Gerry Ehman ont enregistré les autres buts des vainqueurs. Stan Baluik et Dutch Reibel ont compté ceux du Providence.

La victoire a toutefois été coûteuse au Rochester qui a perdu les services de Stan Smrke pour une période d'environ six semaines. Blessé à la première période, Smrke souffre de ligaments déchirés au genou.

Première période

1—Rochester, Pappin (White, Ciesla) 8:17
Punitions : Mattiussi 3:34, Côté 9:13, Mascotto 15:33, Mascotto 19:46.

Deuxième période

2—Rochester, Edmundson (Creighton, Kraftcheck) 0:20
3—Providence, Baluik (Woit, Poliziani) 4:42
4—Rochester, Ehman 13:13
5—Providence, Reibel (Macqueen, Panagabko) 19:41
Punitions : Panagabko 5:22, Mcqueen 9:30, Edmundson 10:28.

Troisième période

6—Rochester, Edmundson (Creighton, Kraftcheck) 10:37
Punitions : Poliziani et Côté 14:40.
Arrêts :

Chadwick	5	10	14	—29
Gamble	13	7	6	—26

A—3,001.

Lorsque Cléroux et Chuvalo s'affronteront

Jack Dempsey suggéré comme arbitre du match

Deacon Allen, le gérant de George Chuvalo, vient de dévoiler les noms des quatre hommes parmi lesquels il aimerait à ce que la Fédération Canadienne de boxe fasse son choix de l'arbitre du combat entre son protégé et Robert Cléroux, mercredi prochain, au Forum.

Les anciens champions du monde Jack Dempsey, Rocky Marciano, Jersey Joe Walcott et l'arbitre new yorkais Ruby Goldstein sont ces hommes.

Non seulement, Allen demande-t-il que l'un de ces quatre hommes soit désigné comme troisième homme dans l'arène lors de ce match de douze rondes pour le championnat du Canada mais il insiste pour que la Fédération Canadienne de boxe et non la Commission athlétique de Montréal nomme l'arbitre et les juges.

Allen a expliqué que la commission athlétique locale sera changée d'ici peu à la suite du résultat de la dernière élection et qu'il ne voit pas pourquoi elle serait celle qui prendrait les décisions. "La Fédération Canadienne de boxe est là. Comme c'est un combat pour le championnat du pays, je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas celle qui déciderait des divers aspects du match", a-t-il dit.

Al Backman, le gérant de Cléroux, penche en faveur d'un arbitre local ou du moins d'un officiel parlant aussi bien le français que l'anglais. Cléroux est le champion. Il a le droit de réclamer un arbitre s'exprimant dans sa langue, soutient Backman.

Adversaires examinés

Chuvalo et Cléroux ont été examinés hier par le docteur Emile Thomas de la commission athlétique. Le résultat a été très satisfaisant. Mais les deux hommes seront de nouveau examinés lors de la pesée officielle le jour du combat.

Hier, Cléroux et Ernie Cat, l'un de ses partenaires d'entrainement, se sont battus avec une telle furie que le vétéran Whitey Bemstein a été forcé de sauter dans l'arène pour les séparer. "J'avais peur d'une blessure", a expliqué plus tard Bemstein.

Cléroux continue d'être le choix des parieurs. Certains expriment même l'opinion qu'il l'emportera par knockout. Il faudrait que Chuvalo livre un combat bien supérieur au premier pour qu'il puisse l'emporter, prétend-on dans le monde local de la boxe. On soutient en effet que Cléroux s'est tellement amélioré au cours des derniers matches qu'il répétera non seulement son triomphe du mois de juillet dernier mais qu'il remportera la victoire de façon encore beaucoup plus nette, plus décisive.

Le promoteur Eddie Quinn a révélé qu'un autre combat de la séance de mercredi prochain opposera Joey Durelle à Gordon Mullins. Un autre mettra en présence Ernie Cat et Willie Bell.

Laval opposé au Sault-au-Récollet

Une seule joute figurera au calendrier de la Ligue Junior "B" du Nord, demain après-midi alors que le Sault-au-Récollet affrontera le Laval, au Centre sportif Laval, à 2 h.

Le Sault-au-Récollet sera en quête de sa première victoire de la saison.

Lors du programme double de mercredi dernier, le Laval a défait le Montréal-Nord, 7 à 2 tandis que les Castors ont triomphé des Rockets de Villeray, 3 à 1.

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Collège Laval	7	6	1	0	38	14	14
Castors St-Martyrs	4	2	1	1	14	12	5
Montréal-Nord	4	1	2	1	13	18	3
Rockets de Villeray	4	1	3	0	4	15	2
Sault-Récollets	3	0	3	0	3	13	0

le football

SAMEDI

Ligue Canadienne (Section ouest)

Edmonton à Winnipeg (3e joute, série finale 2 de 3)

Q.R.F.U. junior

Saskatoon à Rosemont (Verdun) (finale, championnat du Canada)

DIMANCHE

Ligue Canadienne (section Est)

Ottawa à Toronto (2e joute, série finale au total des points; Ottawa mène 33-21)

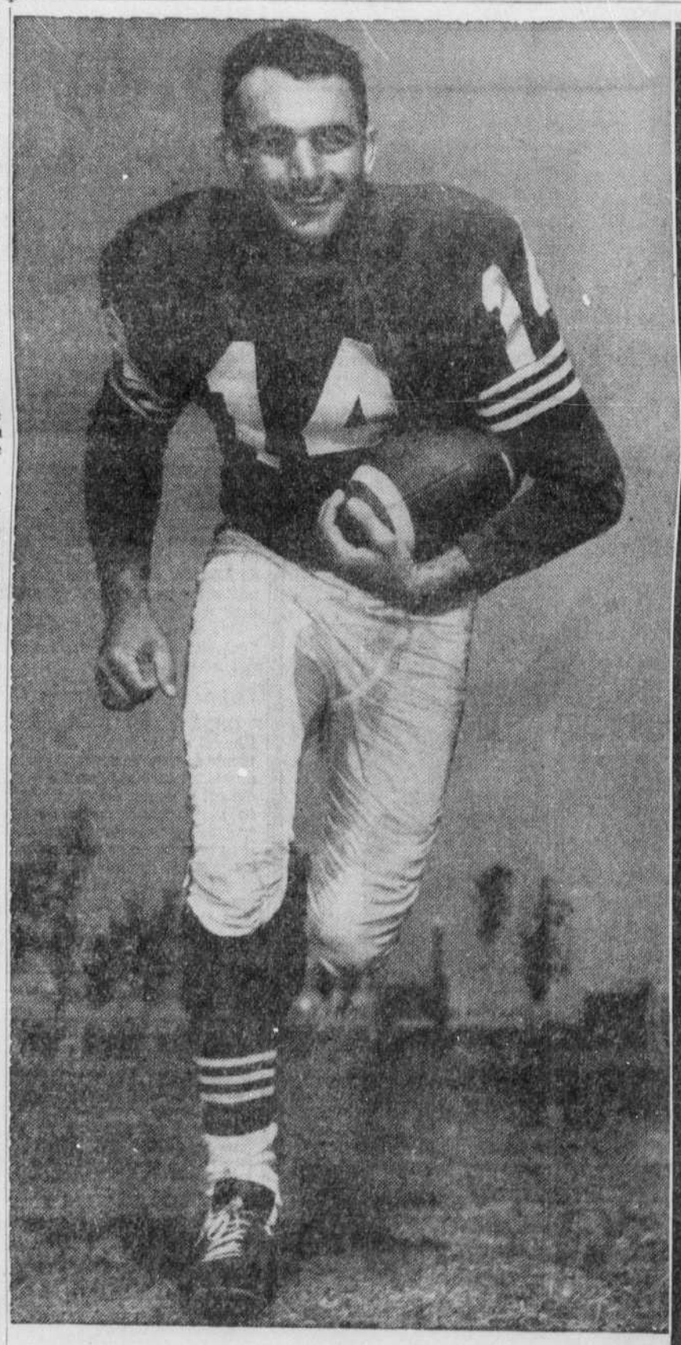
Ligue intercollégiale (finale)

Rigaud à Mont St-Louis (Lafontaine 2 h.)

LUNDI

Q.R.F.U. senior

Verdun à Winnipeg (finale du Canada)



LES PERSONNALITÉS DE SAM ETCHEVERRY



Chaque amateur de football connait Sam Etcheverry comme vedette sportive. Mais Sam Etcheverry possède aussi une autre personnalité . . . celle d'un homme d'affaires compétent. Depuis six ans, Sam Etcheverry a travaillé continuellement à titre de représentant spécial de Canada Dry. Il est juste de dire en faveur de Sam qu'il a fournit à sa carrière d'homme d'affaires la même mesure d'enthousiasme qu'il a déployée sur le terrain de football. Sam a été en mesure d'être à la hauteur de la tâche parce qu'il a confiance en Canada Dry. Il reconnait qu'au point de vue de qualité et au point de vue de breuvage rafraichissant mousseux, rien ne peut se comparer à Canada Dry.

buvez CANADA DRY

LE CHAMPAGNE DES GINGER ALES

CE SOIR 8 h. 15 DIMANCHE 2 H.

Parc RICHELIEU

SAMEDI

Football au Parc Richelieu

TELEVISEURS aux endroits stratégiques des estrades populaires et du Clubhouse

DIMANCHE

Dernier jour de courses

La Direction du Parc Richelieu remercie tous ses clients et leur dit au revoir . . . à la saison prochaine

SERVICE D'AUTOBUS Informations : MI. 5-1633

MID TOWN MOTOR SALES

GRANDE VENTE DE NOVEMBRE

RABAIS EXTRAORDINAIRES

No 1125 CADILLAC '59 Sedan 62-39, radio, hydraumatique, beige $3975	No 1199 OLDSMOBILE '56 "98" décapotable, toute équipée, noire $1295	No 1053 PONTIAC '57 Station wagon, chaufferette $1075	No 938B PANHARD '59 sedan, chaufferette $695
No 1135 CADILLAC '58 Coupé 62-37, blanc avec toit bleu $2995	No 1207 CHEVROLET '58 Coach Delray, chaufferette $1275	No 1057 OLDSMOBILE '56 Sedan '88', radio, hydraumatique, servo-direction et servo-freins $1175	No 1114 FORD '59 Custom coach, radio, chaufferette $1675
No 1136 CADILLAC '58 Fleetwood, noir $3450	No 1026 FORD '58 Custom sedan, chaufferette $1275	No 1070 BUICK '57 Sedan spécial, dynaflow $1295	No 1223 CHEVROLET '58 Coach $1275
No 1206 CADILLAC '57 Sedan de ville, tout équipé, blanc avec toit bleu $1995	No 788A LINCOLN '55 Coupé Premiere, "hard top", tout équipé, blanc $975	No 1090 PLYMOUTH '57 Station wagon, automatique, 4 portes, chaufferette, radio $1175	No 1069 PONTIAC '57 Sedan Laurentien, powerglide, radio. Tel quel $695
No 1130 CADILLAC '55 Coupé de ville, gris argent $1275	No 1038 CHRYSLER '59 Sedan New Yorker, automatique, servo-direction et servo-freins $2475	No 1096 BUICK '58 Sedan spécial, radio, dynaflow, servo-direction et servo-freins $1675	No 1042A OLDSMOBILE '55 Sedan, "hard-top", radio, hydraumatique. Tel quel $475

Plusieurs autres au choix — Tous modèles et marques

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.

1395 OUEST, rue DORCHESTER — jour UN. 6-9961 — après 6 h. p.m. UN. 6-9950

Voyages

La Fédération du Jeune Commerce
VOUS SOUMET UN CHOIX DE

PLUSIEURS BEAUX VOYAGES

ACCOMPAGNES ET TOUS FRAIS COMPRIS
au cours de l'année 1961

par les services du CANADIEN PACIFIQUE

•

TROIS CROISIERES AUX ANTILLES
A BORD DE L'EMPRESS OF ENGLAND
durant janvier, février et mars
DUREE : au choix, 12 ou 16 jours de Montréal
PRIX : à partir de $390 tous frais compris

•

EXCURSION DE SKI
aux Montagnes Rocheuses
A BANFF ET AU LAC LOUISE
par train — du 12 au 25 mars
PRIX : $295 et plus, tous frais compris

•

DEUX VOYAGES EN EUROPE
PAR BATEAU — A BORD DES "EMPRESS"
L'un au PRINTEMPS : du 7 avril au 23 mai
L'autre à L'AUTOMNE : du 28 sept. au 14 nov.
DUREE : 45 jours dont 32 en Europe
PRIX : $1006 et plus, tous frais compris

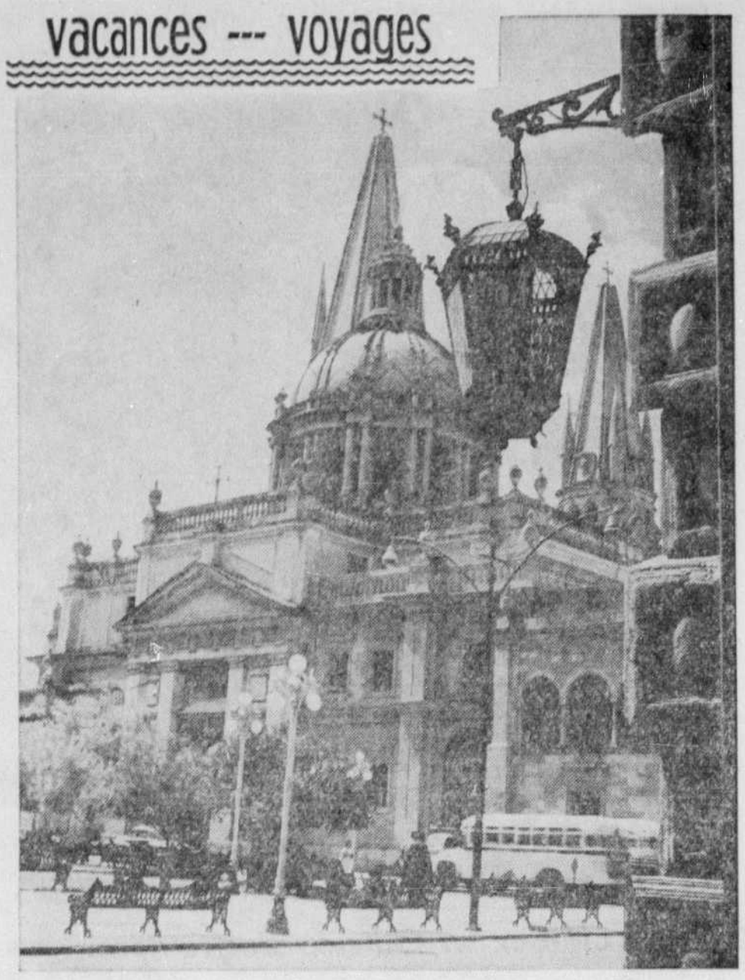
•

DEUX VOYAGES A TRAVERS LE CANADA
DUREE : 16 jours chacun
PRIX : à partir de $365 tous frais compris, selon la place occupée dans le train.
No 1—du 14 juillet au 20 juillet
No 2—du 18 août au 3 septembre

•

Renseignements, dépliants, réservations, etc. aux bureaux du Canadien Pacifique
de M. P. E. GINGRAS
Gare Windsor, Montréal 3
Tél. : UN. 1-6811, local 358 ou 2454
ou auprès des organisateurs
LA FEDERATION DU JEUNE COMMERCE
No 3425 rue St-Denis, Montréal 18

Vacances --- Voyages



GUADALAJARA. — La cathédrale de Guadalajara pointe vers le ciel son dôme et ses deux flèches qui servent de signes de reconnaissance à cette grande ville du Mexique, pleine de vieilles traditions et de charmes vétustes. Guadalajara est un grand centre industriel et se classe la deuxième parmi les villes du Mexique. On peut y admirer, à l'orphelinat de Cabanas quelques-unes des belles fresques d'Orozco.

Dans les Laurentides

$3 millions pour desservir 150,000 skieurs à l'heure

"Les villégiateurs qui ont choisi les Laurentides au cours de la prochaine saison seront servis à souhait, grâce aux récentes améliorations de nos hôtels et de nos pentes de ski", a déclaré ces jours derniers M. Roland Liboiron, nouveau président de Laurentian Resorts Association. Au cours de l'automne plusieurs stations ont décroché et nivelé leurs côtes et y ont installé de nouveaux monte-pentes automatiques.

"Nous comptons présentement douze centres majeurs de ski formant un total de 50 télébars, téléchaises ou poma, de sorte qu'on peut affirmer sans exagération que la région des Laurentides est devenue la petite Suisse du continent nord-américain."

M. Liboiron, de Ste-Marguerite, a fourni ces renseignements à l'occasion de la réunion annuelle des membres à Val David.

"Les sommes investies en équipement de ski dépassent $3 millions, a-t-il ajouté. Si nous additionnons le total des longueurs de nos monte-pentes, nous constatons qu'elles forment un parcours de 25 milles.



M. ROLAND LIBOIRON

"Les côtes des Laurentides seront donc en mesure d'accommoder environ 150,000 personnes à l'heure au cours de la prochaine saison".

En terminant M. Liboiron a souligné qu'aucun centre de villégiature canadien n'a encore réussi à ériger un réseau d'hôtelleries aussi complet que celui des Laurentides, où non seulement les sportifs mais aussi les hommes d'affaires peuvent obtenir des services de première classe pour la tenue de congrès ou de réunions sociales.

Au cours de cette réunion, les membres ont également procé-

Voir $3 MILLIONS en page 33

Voyages

Voyez Tobin

CLUBS FEMININS, VISITEZ N. Y.
Départ 6 déc., retour 11 déc. Visite d'avant-Noël avec toute l'animation des Fêtes. Compagnes sociables. Demandez détails.

MARDI GRAS
Permettez-nous de vous faire part de nos arrangements spéciaux relativement à cette intéressante période à la Nouvelle-Orléans.

CROISIERE NOEL ET NOUVEL AN
TOUTES DEPENSES PAYEES
Vers les Bermudes, Nassau et Miami Beach. 16 jours. Départ le 22 décembre et retour le 6 janvier. Vous pouvez rentrer plus tôt de Nassau, si tel est votre désir. Renseignez-vous pour détails.

VOYAGE EN EUROPE, 17 JOURS
TOUTES DEPENSES PAYEES
La saison économique commence le 1er octobre. Profitez-en pour faire un voyage de 17 jours en Europe, à prix de rabais. Renseignez-vous sur nos voyages toutes dépenses payées et nos bas tarifs aériens. Réservez au plus tôt.

VOYAGE EN AVION
TOUTES DEPENSES PAYEES
Mexico, Nassau, les Bermudes, Miami Beach, La Jamaïque. — Demandez nos brochurettes. — Vous y trouverez une grande variété d'attrayants endroits de vacances.

CROISIERE D'HIVER
La demande est déjà grande pour les croisières autour du monde, la Méditerranée et les Antilles. Demandez notre livret de croisière indiquant vos souhaits. On recommande réserver tôt.

VILLEGIATURE D'HIVER
Pour un meilleur choix pour vos vacances d'hiver, réservez maintenant. Nous représentons tous les hôtels. Service rapide et efficace.

VOYAGES POUR SKIEURS EN EUROPE
Le nouveau bas prix pour 17 jours maintenant en vigueur rend très raisonnable le prix des voyages aux centres européens de ski. Demandez-nous des détails.

TOURNEE DE "SPECTACLES" A NEW YORK
Confiez-nous le soin de préparer votre voyage à New York : transport, hôtels, spectacle de votre choix et tout autre divertissement à votre convenance. Nous représentons des hôtels de toutes catégories. Détails sur demande.

CROISIERES EN CARGO
Croisières régulières, à l'aventure ou intimes d'un intérêt exceptionnel. Demandez nos listes.

Vous pouvez voyager maintenant et payer plus tard. Pour réservations ou renseignements, écrivez, télégraphiez ou téléphonez.

Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 • 1240 rue Peel

Voyages

EUROPE '61
COMMENCE A
$777*

*Wondertours (R) $777 et plus 35-41 jours, 125 départs, escortes personnelles, tout compris. Paris, Londres, Rome, la Riviera, et autres.

Superbe voyage européen, depuis $2395. 53 jours, 9 pays.

Pour dépliants tout en couleurs, voyez votre agent de voyages ou

THOS. COOK & SON
Immeuble Dominion Square
1241, rue Peel, Montréal
UNiversity 6-7451

COOK'S

THOS. COOK & SON
Messieurs : Veuillez m'envoyer les brochures européennes gratuites :
( ) Wondertours
( ) Superbe voyage en Europe
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....

Voyages

Visitez l'EUROPE en auto !



Les plus économiques
CITROEN 2 C.V.
DYNA-PANHARD
Les plus confortables
CITROEN ID et DS-19

Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Millage illimité. Plan de finance. Arrangements faits à Montréal. Pour complète satisfaction, transigez avec les importateurs exclusifs Citroën et Panhard ou leurs dépositaires autorisés.

Distributeurs exclusifs pour Citroën et Panhard

AUTO-FRANCE Ltée
Montréal — RE. 9-4781
7144, Côte-des-Neiges

Voyages



Vous aimerez l'élégante familiarité de la place d'eau la plus distinguée de

Nassau
(aux îles Bahama)
Coral Harbour

Vous passerez des vacances luxueuses à la mode princière de Bahama . . . : golf d'exercice, piscine et vagues océanes tout près. La pêche est la meilleure au monde. Guides experts. Service rapide et discret, cuisine superbe. Tarif américain modifié depuis $45, 2 par chambre.

Voyez votre agence de voyage

ou appelez nos représentants : ROBERT F. WARNER INC. 60, rue Richmond ouest, Toronto • EMpire 3-2693
Chicago • Washington • Boston • New York
Côte ouest : GLEN W. FAWCETT INC. • Los Angeles • San Francisco • Seattle
Dallas • Portland • San Diego • Vancouver
Pour brochure en couleur, écrivez à 131 Security Trust Bldg., Miami 32, Floride
Lindsey Hopkins, président • Helmut Chiettini, gérant

Québec

TOUS LES SERVICES DE L'HOTEL

— se font comme à l'accoutumée

En dépit de l'immense brasier qui consuma il y a une quinzaine cinq importants immeubles voisins, notre hôtel est demeuré indemne, grâce au fait que notre édifice est une construction entièrement

"A L'EPREUVE DU FEU"

Tous nos habitués, et les voyageurs en général trouveront donc chez nous la même atmosphère accueillante, le même confort qui ont fait la renommée de notre hôtel — le second en importance à Québec.

LA DIRECTION



Confort, service et sécurité vous sont assurés à

Hôtel Victoria
1110, RUE ST-JEAN — 44, COTE DU PALAIS
QUEBEC — LA. 2-4081

Pèlerinages en Europe de l'Ouest jusqu'au 31 mars

La Guilde des voyages catholiques (Guild of Catholic Travel) organise quatre pèlerinages en Europe de l'Ouest, voyages adaptés aux tarifs réduits des excursions transatlantiques de 17 jours qui ont commencé le 1er octobre et se poursuivront jusqu'au 31 mars 1961. Cette guilde comprend la Transmarine Tours Inc. et le Scandinavian Airlines System.

Les départs par avions à réaction SAS auront lieu les 27 novembre, 15 janvier, 12 février et 12 mars prochains, de New York, avec arrêts à Boston et Montréal.

Un aumônier accompagnera chaque groupe. Ce voyage comprendra l'Ecosse, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et le Danemark, de même que les sanctuaires de Lourdes et de Fatima. Des audiences papales sont demandées à Rome.

Des dépliants illustrés peuvent être obtenus gratuitement des agences de voyage.

Porteur de croix à Genève

GENEVE. (UPI) — Edmond Khayat a parcouru la rue principale de Genève avec une croix de 80 livres sur son dos. Khayat, qui est Libanais, a expliqué que ce geste faisait partie de sa croisade pour la paix mondiale. Il se propose de se rendre dans les grandes capitales d'Europe et d'Amérique du Sud. Il affirme que la paix mondiale ne peut être assurée tant que chaque homme ne jouira pas de la paix intérieure.

Laurentides

CHATEAU BLEU
Idéal pour repos. 35 milles au nord de Montréal, dans le plus beau site des Laurentides. Situé au bord du lac BLEU dans les montagnes. Système de chauffage central, 30 chambres confortables et eau chaude. Cuisine canadienne. Diète si désiré. $37 par semaine. Fin de semaine $6 à $7 par jour. S'adresser à Mme LAROCQUE, DU. 7-0946.

New-York

AUBAINE INCOMPARABLE POUR SEJOUR A NEW-YORK
DEPUIS $3.50 par personne
2 ou plus par chambre
HOTEL CROWN
Sous nouvelle administration
Toutes chambres avec baignoire ou douche. Près tous moyens de transport. 44e Rue, tout près de Broadway. Ecrire ou téléphoner pour réservations
JUdson 2-3516
VOS HOTES
Edmond Boudreau — Albert Lust

Hôtel AMERICA
145 O., 47e rue, N.Y.
(Au coeur de Times Square)
Superbes chambres avec baignoire privée
Stationnement sur la même rue
$5 et plus simples — $7 et plus doubles
TV et radio gratuits dans chaque chambre
Chambres climatisées disponibles
SUITES AVEC CUISINETTE si désiré
Conditions favorables aux excursions et aux spectacles de TV
COlumbus 5-6300

Les Pyrénées
RESTAURANT FRANÇAIS
Renommé par sa cuisine et sa pâtisserie
OUVERT TOUS LES JOURS
DIM. à 4 P.M.
Tout près du Mad. Square Garden et des théâtres.
234 W. — 48th Street
New York City - PL. 1-3148
Diner's Club — Amer. Express

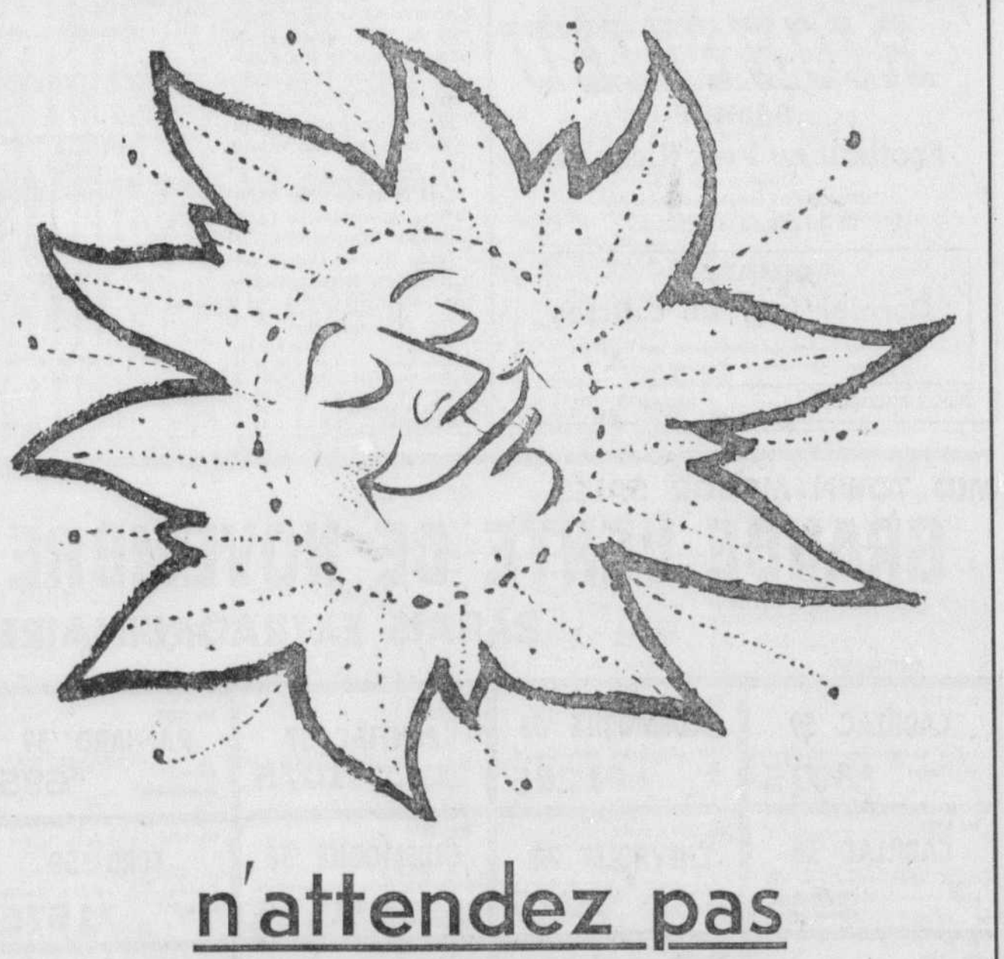
Vous allez à New-York ?
CONFIRMATION IMMEDIATE DES RESERVATIONS POUR LE
GREAT NORTHERN HOTEL
WEllington 5-7413
Sur la select 57e rue, quelques minutes de marche de Times Square, Coliseum, Radio City, Parc Central, 5e Ave.
Voyages toutes dépenses payées par C.T.A.L. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.
Chambres doubles familiales $10 à $15 communicantes pour deux $15 à $18. Taux spéciaux pour employés du gouvernement.

L'HOTEL CHIC DE NEW-YORK
HOTEL George Washington
23e Rue et Avenue Lexington
dans le district de Gramercy Park
600 chambres avec radio salle de bain privée plus TV géant. Plusieurs climatisées. Prix raisonnables, également !
Voyez votre agent de voyage au sujet des voyages budgétaires de fin de semaine ou écrivez pour avoir dépliant.
EMIL J. BELLEAU, gérant

Préféré de la Majorité
2000 chambres modernes
Tarif raisonnable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL **TAFT**
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

Occasion exceptionnelle de visiter les îles du
PACIFIQUE
TAHITI et HAWAII
DEUX VOYAGES ORGANISES
Départ de MONTREAL
2 décembre 1960
3 février 1961
15 jours — $1195.10
21 jours — $1457.90
Voyages individuels aux mêmes conditions
En coopération avec AIR FRANCE
Agent général T.A.I.
PAIEMENT DIFFERE
10% COMPTANT
Pour tous renseignements et inscriptions
Agence de voyage ANTA
337 Craig Est, Montréal — UN. 1-9748 — RE. 7-2204

Voyages



n'attendez pas
venez dès maintenant **à la Jamaïque**
c'est la villégiature idéale

Spécialement pour les personnes qui veulent se DIVERTIR sans DEPENSER LA FORTE SOMME!

La Jamaïque mesure 4450 milles carrés (presque l'étendue de l'Etat du Connecticut) et chaque mille carré déborde d'attractions. On trouve en Jamaïque des montagnes aussi élevées que les Alpes, une mer claire comme un miroir, 5000 milles de routes pavées et 440 milles de plages incomparables.

Et il y a maintenant plus d'endroits où se loger à la Jamaïque et plus d'envolées vers la Jamaïque. Les taux quotidiens par personne, avec repas, sont à partir de $8 par jour dans les pensions, $14 dans les hôtels de premier ordre, $20 dans les hôtels de luxe. Cottages avec services complets pour seulement $175 par semaine pour six personnes, repas non compris.

A quelques heures seulement de tout. Renseignez-vous au sujet de nos voyages spéciaux. Voyez n'importe quel agent de voyages.

Jamaica Tourist Board

Bureaux exécutifs: 78-80 Harbour, (C.P. 284) Kingston, Jamaïque, Antilles
Au Canada : Toronto, hôtel King Edward, EMpire 2-1155
Aussi à : New York, Chicago, Miami, Los Angeles, San Francisco et Toronto.

Voyages



Soyez "bons premiers"!

Plus nombreux chaque année, sont les Canadiens qui font leur traversée vers l'Europe à bord du populaire Homeric, plus que tout autre paquebot.
Il n'est donc pas trop tôt, pour réserver *maintenant* sur l'Homeric, votre voyage en Europe de la saison prochaine. En faisant vos réservations aujourd'hui, vous vous assurez une cabine de choix sur ce magnifique paquebot de ligne. Les voyageurs avisés traversent par mer pour une détente parfaite, afin de pouvoir profiter pleinement d'un agréable séjour en Europe; et les mieux avisés choisissent l'Homeric à cause de son grand luxe en classe Touriste comme en Première, de sa cuisine réputée et de son exquise vie de bord au repos comme au jeu. Votre agent de voyages vous fournira les détails.

PREMIÈRE ET CLASSE TOURISTE

"HOMERIC"
de Montréal et de Québec vers Le Havre, Southampton et Cuxhaven*

"Le paquebot au cachet européen"

13* avril (Bremerhaven) 5*, 25* mai,
13, 30 juin, 17 juillet, 2, 18 août,
4, 20* sept., 9*, 28 oct.
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

HOME LINES

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE
ASSUREZ-VOUS D'UN SERVICE COMPLET — RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT
UN. 1-7272
20, MEZZANINE — EDIFICE DOMINION SQUARE
1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE — MONTREAL 2
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

ANTILLES
s.s. HOMERIC de New-York
5 et 19 jan. — 4 et 25 fév. — 15 et 28 mars
Durée : 11 à 19 jours
4 à 8 escales
A partir de $325

AGENCE DE VOYAGE VIAU
1593 St-Denis — Face au théâtre St-Denis — VI. 5-6503

NASSAU
m.s. ITALIA de New-York
Tous les samedis — 7 jours
A partir de $150
Croisières aux Antilles de MIAMI — s.s. HANSEATIC
A partir de $85

Cuba compte sur les touristes canadiens

LA HAVANE (PCI) — Cuba, qui se ressent péniblement de la baisse de son industrie touristique qui lui a déjà rapporté en une seule année plus de $80,000,000, se tourne de plus en plus vers le Canada pour remédier à la présente pénurie de dollars.

C'est la conclusion qu'ont tirée certains observateurs à la suite de l'annonce faite par Cuba qu'il ouvrirait des bureaux de tourisme à Montréal et à Toronto. La décision a été prise à une assemblée des principaux directeurs du tourisme cubain, au cours de laquelle il a été question de l'apport important en dollars que pouvaient signifier les touristes du Canada.

Selon les experts, le succès de la campagne de tourisme dépend en grande partie de l'habileté avec laquelle ses organisateurs sauront convaincre les hivernants qui choisissent traditionnellement la Floride et les Antilles britanniques comme lieux de vacances favoris.

L'industrie touristique de Cuba a subi de violents revers depuis quelque temps, qui sont dus principalement à la tension grandissante qui existe entre les Etats-Unis et Cuba. En 1957, au moment où la révolution de Castro faisait des ravages surtout dans les montagnes de la province d'Oriente dans la partie de l'Extrême-est, les visiteurs américains ont dépensé $80,000,000, ce qui avait porté l'industrie touristique cubaine au second rang des industries nationales, c'est-à-dire immédiatement après celle du sucre.

Aujourd'hui, les plus luxueux hôtels de la Havane, qui ont été saisis depuis longtemps par le gouvernement du pays, ont une apparence lugubre et sont déserts. On rapporte qu'il n'y a que 100 personnes inscrites pour les 630 chambres du "Libre", de La Havane. Le Libre est l'ancien Hôtel Hilton. Cette rareté de visiteurs existe en dépit de la réduction des prix des chambres qui ont déjà coûté $30 par jour, durant la saison d'hiver, et qui n'en coûtent plus que $10.

Les Canadiens, qui prennent leurs vacances l'hiver, ont toujours traditionnellement choisi la Floride ou les Antilles britanniques plutôt que Cuba, selon les experts en tourisme.

Le bureau fédéral de la statistique au Canada estime qu'en 1959, quelque 245,000 Canadiens ont voyagé à l'extérieur du pays, dans d'autres endroits que les Etats-Unis.

De ceux qui sont revenus au Canada en passant par les Etats-Unis, soit 43,000, 16 pour cent se sont rendus dans les Antilles britanniques.

$3 MILLIONS

SUITE DE LA PAGE 32

dé à l'élection des directeurs suivants: président honoraire: M. John-L. Bédard, de St-Jovite; vice-président, M. George Powell, Ste-Adèle; trésorier, M. Jean-Louis Dufresne, de Val David.

Les autres directeurs sont: MM. Gilles Gratton, de Mont-Tremblant; Max Siegmann, de Ste-Adèle; Louis Cochand, de Ste-Marguerite; Paul Hurtubise, de Mont-Gabriel; Mme B. J. Glaveen, de St-Sauveur-des-Monts.

Vacances --- Voyages

Floride

NOUVELLE PROPRIETE ET GERANCE PERSONNELLES

Le plus nouveau, le plus grand, le plus beau Motel de la Côte ouest de la Floride

Colonial Inn

Plage St. Petersburgh, Floride

Plage privée de 300 pieds avec piscines olympique et enfantine, "coffee shop", salle à manger, salle à cocktail, danse, chaises de repos gratuites, amusements. Conseiller pour les enfants, 200 chambres et appartements. Entièrement climatisé.

En vedette, cette saison à notre SALLE PLANTATION
★NELSON EDDY ★MARGARET WHITING
★MIMI BENZELL ★BEATRICE KAY
★JOHNNY PULEO ★LES CREW CUTS
Harmonica Gang ... et plusieurs autres.

$5 *21 déc.-31 jan., p. jour, p. personne; 2 p. ch. *70 de 200 ch. Déjeuner complet et dîner, ajou. $4 p. pers. $2.50 p. enf. (jusqu'à 12 ans).

Demandez AUJOURD'HUI la brochure en couleur et les prix à: Kirby Grayson, gér. VOYEZ votre AGENT LOCAL de VOYAGES
6300 Gulf Blvd, Plage St. Petersburg, Flo.

Miami

Demeurez au bord de l'océan
à l'Ocean Surf Hotel
GRATIS: stationnement, chaises de plage, pêche de ressac sur la plage, usage de cuisine, chambres climatisées.
$2 et plus par personne ● 2 par chambre jusqu'au 20 déc.
7436 OCEAN TERRACE, Miami Beach, Florida — UN. 6-1648

ABBOTT TOWERS MOTEL
8045, avenue Abbott, Miami Beach
Appartement, genre studio, $60 par semaine, pour 3 personnes. Ch.-appt. $75 par semaine, pour 5 personnes, du 20 décembre au 15 janvier.
TARIFS — Par appartement. NON par personne. Climatisés, TV, 500 pi. de la plage, cuisine, près magasins, églises.
Demandez brochure en couleur et renseignements

REPUTES POUR LEUR HOSPITALITE
Shoreham-Norman
HOTELS & VILLAS
$5* par jour par personne, 2 par chambre. 19 décembre au 3 janv.
$4* par jour par personne, 2 par chambre, 4 au 22 janv.
* 50 sur 200 chambres.
CHAUFFE ET CLIMATISE Plage naturelle, piscine, cafétéria, divertissements, stationnement gratuit.
ROMEO R. MOREAU, gérant
Ecrivez de suite pour brochure en couleurs gratuite.
OCEANFRONT, 5th to 6th Sts.
MIAMI BEACH, FLORIDA

Miami Beach

The NEW YORKER
CLIMATISE ET CHAUFFE
MIAMI BEACH
● PLAGE PRIVEE ● PISCINE ET CABANA CLUB
● SALLE A MANGER ● DIVERTISSEMENTS ORGANISES ● STATIONNEMENT
$3 jusq. 19 déc. Par jour par pers. 2 par chambre. 15 des 75 ch. chambre. POUR NOEL ET NOUVEL AN 19 déc. 4 janv. Par jr par pers. 2 parchambre.
$7 4-23 janv. Par jr par pers. 2 par chambre. SPECIAL EN JANVIER $6
Comprend déjeuner à l'européenne, Collation le soir
Demandez brochure en couleur ou voyez votre agence de voyage. NOEL - JOUR DE L'AN Programme pour enfants avec surveillants
AU BORD DE L'OCEAN — LINCOLN RD - Miami Beach

● Grève privée ● Piscine ● Lounge cocktail ● Coffee Shop ● Entièrement climatisé ● Luxueux appts et chambre de motel ● Stationnement gratuit.
Plus festival d'amusements gratuit!
Initiatives intéressantes, sous la direction d'hôtesses, pour toute la famille. Tous les jours — Tous les soirs!
● Spectacles aquatiques ● Danse ● Cinémas ● Tournois ● Jeux ● Pique-niques au bord de l'eau ● Prix gratuits et une multitude d'autres attraits. Occupations pour enfants.
Toutes les chambres du motel $3 par jour par pers. 2 par ch. au 19 déc. UN SEUL PRIX
NEW Blue Mist MOTEL
DIRECTLY ON THE OCEAN AT 191st ST. MIAMI BEACH


GRATUIT pour notre clientèle!
SHOWER of STARS
DEUXIEME BELE ANNEE
En personne: deux vedettes à notre propre club de nuit! En plus 2 piscines, spacieux secteur pour jouer et plage, TV en couleur GRATUITE, sports, danse tous les soirs, réunions, transport GRATUIT aller-retour aux pistes de course, DINE-A-RAMA, excellente nourriture comprenant bifftecks, homard, côtes de choix au menu quotidien. Camp surveillé le jour par conseiller; programme complet pour adolescents.
PLAN DE PARTAGE DES DEPENSES
Etes-vous seul en vacances? Partagez le plaisir ainsi que la chambre. Club des célibataires, hommes et femmes. $14
PLAN FAMILIAL POUR NOEL
10 jours et 9 nuits en tout temps, du 18 déc. au 3 janv. Par personne, trois par chambre. $92.95
$13 par jour, par personne, deux par chambre. 55 des 330 chambres. 18 déc. au 3 janv. Maint. jusqu'au 18 déc. 5.50 — Déjeuner complet et dîner de luxe, 7 services — Ajoutez $3 tous les jours.

CARNAVAL SPECIAL A NOEL en personne: The CREW CUTS en plus CLYDE BEATTY JUNGLELAND CIRCUS
Pour renseignements, réservations, voir votre agent de voyage ou appeler à MONTREAL: HU. 9-5757
Charles Kramer, directeur administrateur
HOTEL di Lido
OCEANFRONT AT LINCOLN ROAD, MIAMI BEACH

Daytona Beach


DES VACANCES où vous vous la coulez douce... et à prix modique!
DAYTONA BEACH
CENTRE DE VILLEGIATURE DE FLORIDE
Songez donc! Une détente complète pour tous les deux sur la "plage la plus célèbre de l'univers"... le golf sur des terrains non encombrés... le canotage sur des voies d'eau aux magnifiques panoramas... la pêche, du quai même au bord de l'océan.
L'atmosphère de vie douce et tranquille du centre de villégiature de Daytona Beach vous sera toute une révélation. Nulle part ailleurs en Floride vous ne rencontrerez des gens aussi courtois, aussi sympathiques... aussi empressés à vous servir selon les plus belles traditions du sud.
C'est vraiment l'endroit idéal de vacances. Les magnifiques magasins y présentent les modes de l'été prochain... les restaurants y sont renommés pour leur cuisine internationale... et le logement est au diapason de la vie sans soucis en Floride... le tout à des taux étonnamment bas!
Venez dès maintenant... vous goûterez chaque belle journée de vos vacances en Floride.
SEMAINES DE COURSES "NASCAR" — 12 ET 26 FEV.
DAYTONA INTERNATIONAL SPEEDWAY

"La plage la plus célèbre du monde"
Ormond Beach, Holly Hill, Port Orange, S. Daytona, Daytona Beach Shores
Information Bureau Daytona Beach Resort Area
P.O. Box 169, room 113 MP Daytona Beach, Florida
Veuillez m'envoyer brochures illustrées.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....

EN FLORIDE
OTIS MOTEL
9273 Collins Ave. Miami Beach
Superbe chambre climatisée $3* par jour par pers. 2 par ch. au 20 déc.
● Piscine ● Plage privée ● Stationnement, chaises longues, parapluies gratuits
Stefan Wojciechowski, prop.
Ecrire et demander renseignements et prospectus

100% CLIMATISE
Pierre MOTEL
Spécial d'avant-saison au 15 déc.
$2* par jour par pers. 2 par chambre
SPECIAL DES FETES
$4* par jour par pers. 2 par chambre 15 déc. — 20 jan.
*15 chambres sur 51 Bureau de Mlt: RE. 7-3122
Stationnement gratuit
Piscine, appartements
Une rue au sud de l'Hôtel Fontainebleau
Entre Ocean et Indian Creek Drive angle 43rd Street, Miami Beach, Flo.

RODNEY-LARK
MOTEL APARTMENTS
SPECIAL DE NOEL
De la joie pour toute la famille! Luxueux appartements de 3 pièces pour 2 à 6 personnes. Confort et détente dans un milieu amical!
● TAUX RAISONNABLES ● Tout climatisé et chauffé ● Piscine ● Plage privée ● Cuisine tout aménagée PRIX SPECIAUX POUR SAISON
TV GRATUIT DANS APP. PARCAGE GRATUIT
GALA GRATUIT DU JOUR DE L'AN
Bureau de Montréal: RE. 7-3122
ON THE OCEAN
94th ST., MIAMI BEACH, FLA.

THE FRIENDLY HOTEL
air conditioned Brazil
HOTEL ● POOL CABANA CLUB
$2.50 par jour, par personne, 2 par chambre, 20 chambres sur 63. Spécial de Noël jusqu'au 20 déc. Du 20 déc. au 3 janv., $6 par jour, par personne. Ajouter $3 par jour pour gîte et couvert. Un peu plus pour appts luxueux. 10% de rabais après 30 jours. *Loisirs organisés. Voyez votre agent ou écrivez pour brochure gratuite.
MOE BROWARNIK, directeur-gérant
DIRECTLY ON THE OCEAN AT 65th ST. MIAMI BEACH

LUXE! SITE! BAS PRIX!
$3 par jour, par personne 2 par chambre — Jusqu'au 18 décembre, 40 des 130 chambres. ENTIEREMENT CLIMATISE $8, 18 déc., 14 janv. Amusements organisés Stationnement gratuit
Hotel SAGAMORE
PRIVATE BEACH ● POOL CABANA COLONY
OCEANFRONT at LINCOLN RD. MIAMI BEACH
galas pour Noël et veille du Nouvel An
J. MURAVCHIK, propr.-gérant — BEN KAHN, gérant — Bureau à Montréal: UN. 6-2103.

St. Petersburg

Venez à ST. PETERSBURG
Logez CHEZ TOFFENETTI
Le merveilleux rendez-vous des villégiateurs dans la ville de St. Petersburg, en plein centre des magasins. Tout est moderne, climatisation, à 2 rues de l'eau, quai, plage, à 10 minutes du golf, pêche, courses de chevaux et chiens. Jai-Alai. Fameux restaurant Toffenetti, Coffee Shop, Steak Room. Cocktail Lounge, divertissements. Stationnement gratis. Tarifs exceptionnellement modérés. Ecrire à:
James McManemon, gérant
HOTEL TOFFENETTI
ST. PETERSBURG, FLORIDE

the VINOY PARK HOTEL
375 chambres sur la baie de Tampa — Nourriture et facilités excellentes. Activités sociales, Golf, plage, piscine, jeu de galets. — Ecrire M. S. H. Bottome, Vinoy Park Hotel.
ST. PETERSBURG, FLORIDA
Ouvert le 8 déc.


Une bonne affaire est toujours meilleure chez HAROLD CUMMINGS CHEVROLET
5255 rue Namur près Décarie
RE. 9-1911

DEPUIS 37 ANS
Transaction incomparable ● Service supérieur
Duval MOTORS
Le plus populaire dépositaire à Montréal
CHEVROLET—CORVAIR—ENVOY
529 est, JARRY — CR. 9-7211

SPACIOSITÉ PUISSANCE ÉCONOMIE ACCRUES!
la NOUVELLE CHEVROLET★ corvair '61

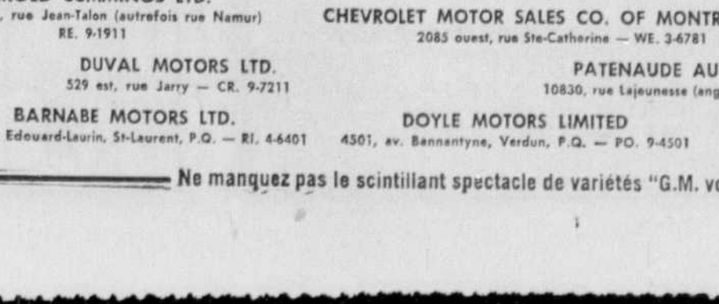
Oubliez vos idées préconçues au sujet des petites voitures! La Corvair 1961 va vous obliger d'en changer, avec sa puissance et son économie accrues! Au départ — et c'est un départ économique — les prix de tous les sedans et coupés Corvair '61 ont été réduits. Puis au volant, vous vous apercevrez qu'il n'y a pas de moyen plus économique de rouler, car la Corvair 1961 fait plus de milles au gallon que jamais (et son réservoir à essence est plus grand), son moteur se réchauffe plus vite tout en économisant l'essence. Avec Corvair, les problèmes d'antigel et de refroidissement sont éliminés. Elle requiert moins d'entretien, donc vous occasionne moins de frais.



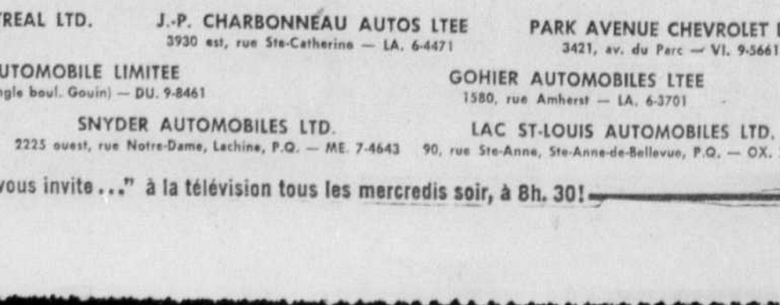
Le sedan Corvair 700, 4 portes. Rien de mieux pour un budget familial; et tellement logeable: six personnes y tiennent à l'aise, y compris les passagers du milieu, car son plancher est presque plat.

DES VALEURS GENERAL MOTORS

Le station wagon Lakewood 500, 4 portes. Modèle 1961 absolument nouveau, le station wagon le plus spacieux pour ses dimensions. Vaste espace tant à l'avant qu'à l'arrière. Rayon de braquage très court. Passez voir le station wagon Lakewood et les commodes station wagons sport Greenbrier.



Coupé Club Corvair 700. Essayez-le pour éprouver la conduite sportive et la grande force de traction que lui confère son moteur arrière. Le siège arrière se replie pour dégager un vaste espace de chargement.



En 1961, la Corvair Chevrolet offre en tout neuf modèles différents, convenant à tous les goûts, à tous les besoins. Chacun d'eux est économique comme seules le sont les Chevrolet. Mais l'économie n'est que l'un de leurs nombreux avantages. Il y a aussi la puissance et les performances, éprouvées pendant une année complète, de leur moteur arrière 6 cylindres de 145 pouces cubes refroidi à l'air, ainsi que le vaste espace pour les passagers et les bagages.

Pneus à flancs blancs moyennant supplément

1961 ★ corvair 1961

Voyez votre concessionnaire autorisé Chevrolet.

K-361AP

Vendeurs autorisés CORVAIR dans le Grand Montréal

HAROLD CUMMINGS LTD. 5255 ouest, rue Jean-Talon (autrefois rue Namur) RE. 9-1911
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. 2085 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781
J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE 3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE 3421, av. du Parc — VI. 9-5661
DUVAL MOTORS LTD. 529 est, rue Jarry — CR. 9-7211
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE 10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461
GOHIER AUTOMOBILES LTEE 1580, rue Amherst — LA. 6-3701
BARNABE MOTORS LTD. 1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, P.Q. — RI. 4-6401
DOYLE MOTORS LIMITED 4501, av. Bannantyne, Verdun, P.Q. — PO. 9-4501
SNYDER AUTOMOBILES LTD. 2225 ouest, rue Notre-Dame, Lachine, P.Q. — ME. 7-4643
LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD. 90, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q. — OX. 7-2480

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite..." à la télévision tous les mercredis soir, à 8h. 30!

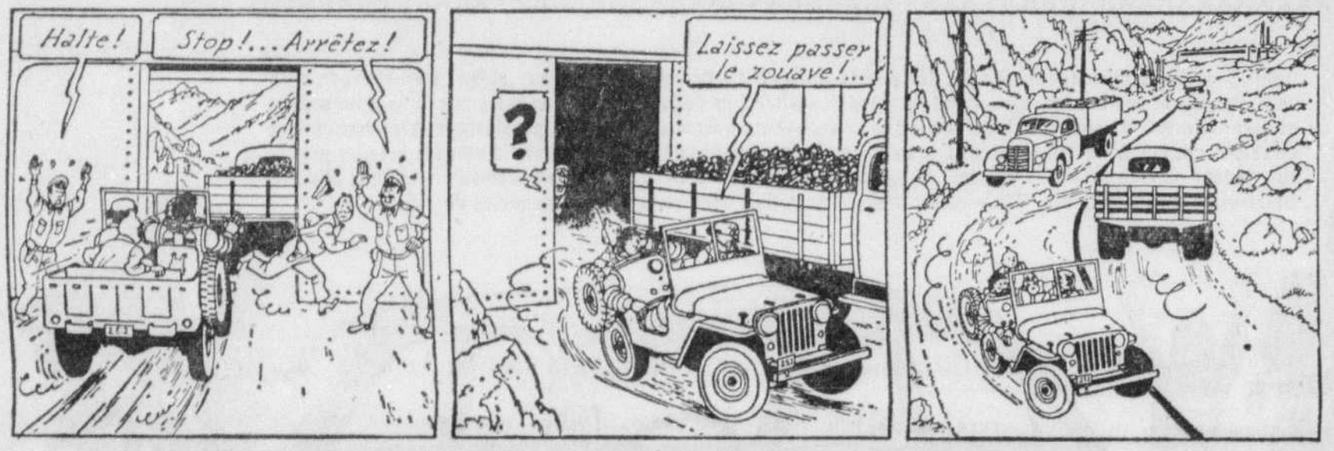
LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU

OBJECTIF LUNE

par HERGE COPYRIGHT EDITIONS CASTERMAN



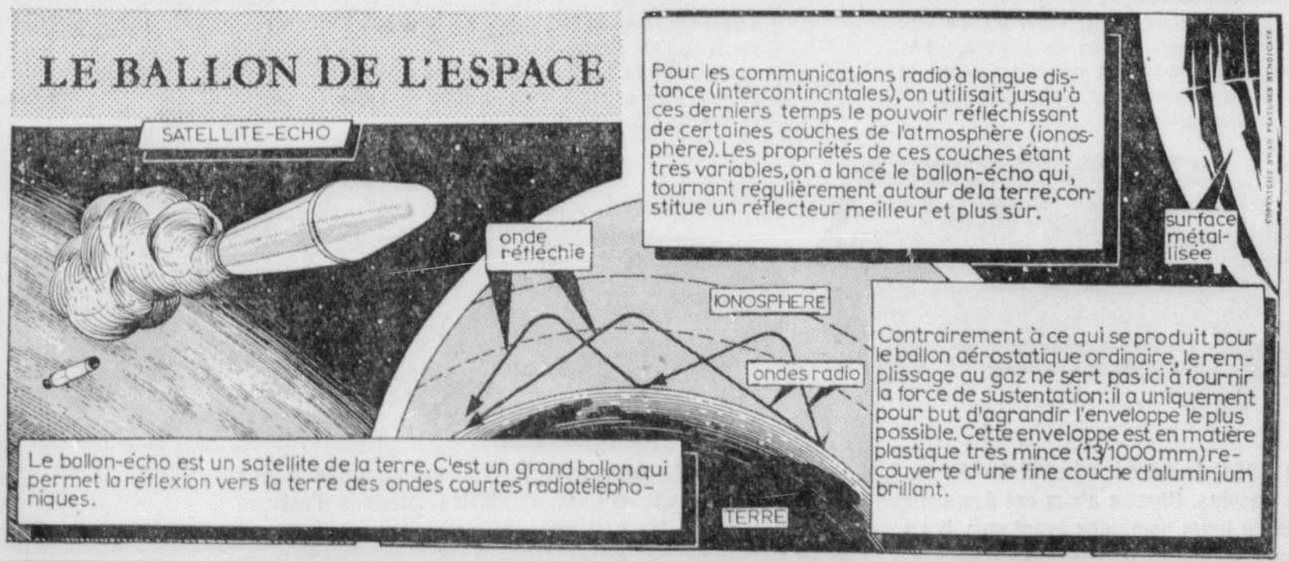






LA SCIENCE EN IMAGES

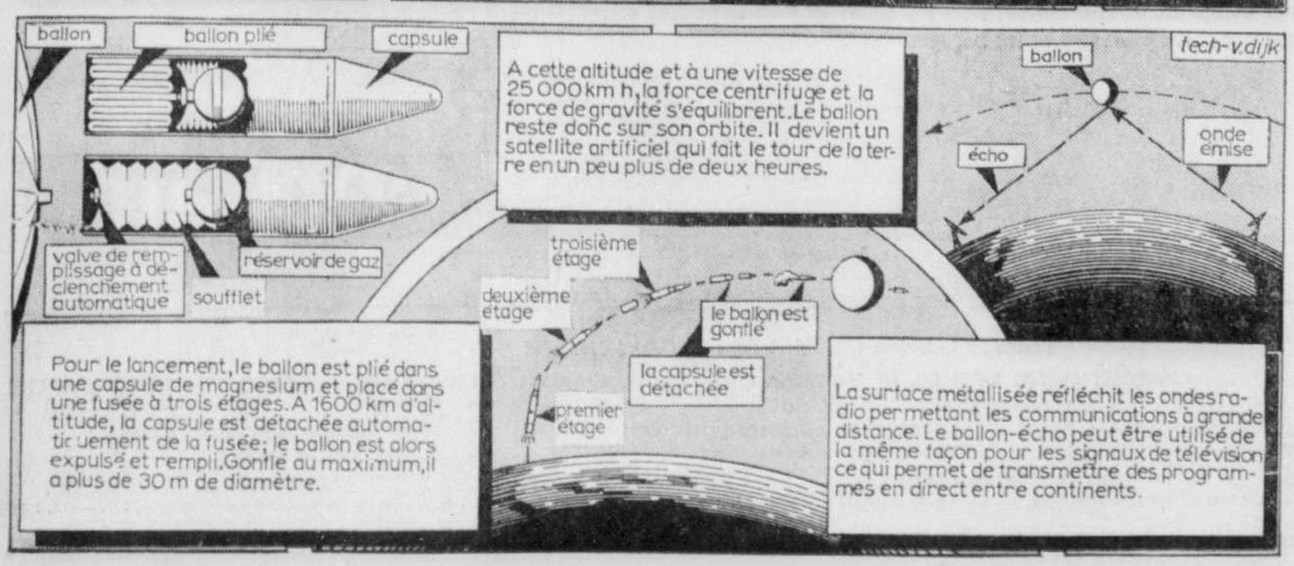
LE BALLON DE L'ESPACE



Pour les communications radio à longue distance (intercontinentales), on utilisait jusqu'à ces derniers temps le pouvoir réfléchissant de certaines couches de l'atmosphère (ionosphère). Les propriétés de ces couches étant très variables, on a lancé le ballon-écho qui, tournant régulièrement autour de la terre, constitue un réflecteur meilleur et plus sûr.

Le ballon-écho est un satellite de la terre. C'est un grand ballon qui permet la réflexion vers la terre des ondes courtes radiotéléphoniques.

Contrairement à ce qui se produit pour le ballon aérostatique ordinaire, le remplissage au gaz ne sert pas ici à fournir la force de sustentation: il a uniquement pour but d'agrandir l'enveloppe le plus possible. Cette enveloppe est en matière plastique très mince (13/1000 mm) recouverte d'une fine couche d'aluminium brillant.



A cette altitude et à une vitesse de 25 000 km h, la force centrifuge et la force de gravité s'équilibrent. Le ballon reste donc sur son orbite. Il devient un satellite artificiel qui fait le tour de la terre en un peu plus de deux heures.

Pour le lancement, le ballon est plié dans une capsule de magnesium et placé dans une fusée à trois étages. A 1600 km d'altitude, la capsule est détachée automatiquement de la fusée; le ballon est alors expulsé et rempli. Gonflé au maximum, il a plus de 30 m de diamètre.

La surface métallisée réfléchit les ondes radio permettant les communications à grande distance. Le ballon-écho peut être utilisé de la même façon pour les signaux de télévision ce qui permet de transmettre des programmes en direct entre continents.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



CAHIER No 4
77e ANNEE — No 31

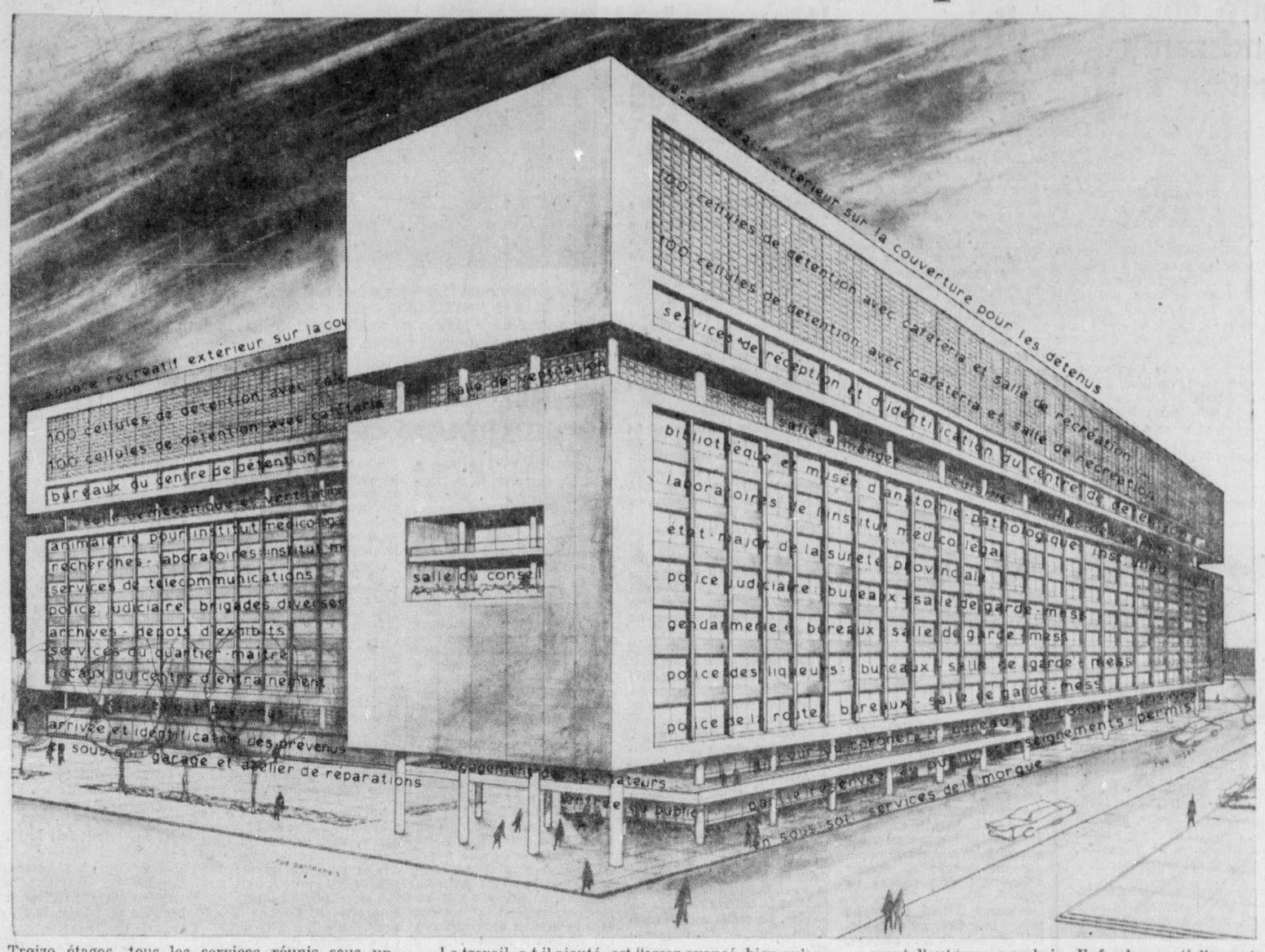
IMMEUBLES ET CONSTRUCTION
NOUVELLES DE FINANCE

LA PRESSE
MONTREAL, SAMEDI 19 NOVEMBRE 1960

INFORMATIONS GENERALES
INFORMATION RELIGIEUSE

PAGES 35-44

Approuvé: un QG de 13 étages pour la PP



Treize étages, tous les services réunis sous un même toit, deux ou trois ans de construction et un coût de plusieurs millions de dollars : telles seront les principales caractéristiques du projet de quartier général pour la police provinciale dans la métropole, un projet dont le ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, a annoncé hier la reprise immédiate de l'exécution. Le chantier s'ouvrira sur l'emplacement de l'ancienne prison de la rue Fullum, entre les rues Logan et Parthenais. L'entreprise est nécessitée, on le sait, par l'exiguité des bureaux, des ateliers, des laboratoires, des salles et des cellules dont la police provinciale dispose présentement à Montréal. M. Lévesque a précisé, dans la conférence de presse qu'il a donnée à Québec, qu'il avait résolu de laisser à l'architecte Jean-A. Gélinas, de Montréal, le soin de continuer les plans en vue de la construction de l'immeuble.

Le travail, a-t-il ajouté, est "assez avancé, bien qu'on n'en soit encore qu'au stade des esquisses plutôt qu'à celui des plans définis. Comme M. Gélinas, qui avait été choisi sous le régime précédent, a accompli jusqu'ici un ouvrage "très sérieux", a poursuivi le ministre, les Travaux publics entendent retenir ses services jusqu'à la fin". M. Lévesque a saisi l'occasion pour souligner que le gouvernement libéral n'hésite pas à conserver à son emploi même des gens engagés sous l'Union nationale, à la condition qu'ils soient "bons". L'architecte, pour sa part, a recueilli pour la réalisation du projet une imposante documentation dans la métropole même, ainsi qu'à Toronto, aux Etats-Unis et en Europe même. M. Gélinas nous a personnellement déclaré qu'il était encore trop tôt pour prévoir avec exactitude le moment où les travaux pourraient être mis en route, mais qu'ils le seront vraisemblablement avant l'automne prochain. Il faudra partiellement modifier, a-t-il expliqué, l'aménagement intérieur de l'immeuble, et consacrer à d'autres fins l'espace prévu pour le centre d'entraînement des policiers. Il a été, en effet, résolu de loger ailleurs la future école de la police, un projet cher au directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet. En ce qui concerne l'immeuble du quartier général, signalons encore quelques particularités : il comportera quelque 400 cellules de détention, alors que la police provinciale n'en dispose présentement que d'environ 50 ; tous les services s'y trouveront spacieusement aménagés et, enfin, les projets prévoient l'installation des dispositifs techniques les plus modernes tant pour les communications que pour les travaux d'investigation policière.

L'université "laïque"... un idéal ou une réalité?

par Raymond GRENIER

On dirait que c'est aussi mystérieux et difficile que d'être Persan... Comment peut-on être "laïc" dans le domaine de l'enseignement universitaire canadien-français ?

Depuis que les Jésuites ont annoncé leur projet de créer une seconde université française à Montréal, manifestes, prises de position, lettres ouvertes aux journaux, déclarations et explications se multiplient qui devraient éclairer cette question — et qui le feraient sans aucun doute si de vieilles méfiances n'intervenaient pour vouloir entendre plus qu'il n'est dit de part et d'autre.

Si d'une si vive discussion avait jailli la lumière, on ne comprendrait pas que le premier ministre Jean Lesage ait cru devoir affirmer solennellement en Chambre, le 16 novembre dernier, que "jamais il ne ferait partie d'un gouvernement qui porterait atteinte au principe de la confessionnalité scolaire."

Dans un manifeste qui aura de toute façon amorcé le débat le plus ouvert dont système universitaire ait été l'objet depuis longtemps, plus d'une centaine d'intellectuels ont réclamé "une université laïque, gratuite, ouverte à tous sans distinction".

Neutre ?... Ils n'ont pas une seule fois écrit ce mot. Mais bon nombre de gens croient encore pouvoir interpréter ainsi le mot "laïc" qu'ils ont utilisé.

Une université dont la direction et l'enseignement seraient confiés essentiellement à des laïcs catholiques, répondrait-elle à l'idéal défini par le manifeste?

Si oui, nombreux sont ceux qui estiment que Me Maximilien Caron, vice-doyen et directeur des études de la faculté de Droit de l'Université de Montréal, aura causé aux signataires une désarmante surprise en déclarant, le 4 novembre, qu'une "université laïque catholique" n'est plus du domaine d'un avenir souhaitable.

"C'est, au contraire, a-t-il dit, une réalité concrète qui existe tout près de nous. C'est l'Université de Montréal".

Et Me Caron de rappeler qu'il y a 9 laïcs sur les 12 membres du Conseil des gouverneurs de l'U. de M., autorité suprême de cette institution. Pour faire place à plus de laïcs, a-t-il ajouté, deux évêques se sont même retirés l'an dernier de ce conseil.

De même, à la Commission des études, autre organisme essentiel de l'université, les laïcs sont dans une proportion des deux tiers environ : douze sur un total de dix-neuf membres.

Est-il possible de faire la même démonstration pour les deux autres universités françaises de la province?

A Québec, le Conseil universitaire de Laval compte 22 membres "à voix délibérative", dont 5 laïcs, et 9 membres "à voix consultative", dont 6 laïcs. Le conseil d'administration est composé de 6 laïcs et de 8 clercs.

A Sherbrooke, dont le cas rappelle en partie celui de l'université Sainte-Marie que les Jésuites désirent créer, les laïcs retrouvent la majorité.

Le conseil universitaire est composé de 10 clercs et de 16 laïcs "adjoints". Le Bureau des gouverneurs compte 6 clercs et 9 laïcs; le Conseil d'administration, 4 clercs et 8 laïcs; la société des fiduciaires, 12 clercs et 22 laïcs; la direction des facultés et des écoles, 1 clerc et 3 laïcs.

Institutions canoniques et prédominance laïque

L'Université de Montréal comme l'université Laval de Québec est une institution canonique. Dotée d'une charte pontificale, son chancelier est d'office l'archevêque de Montréal, comme l'archevêque de Québec est d'office le chancelier de Laval. Les recteurs et les vice-recteurs des deux universités reçoivent leur nomination du Vatican. Ce sera aussi le cas éventuellement de

Voir L'UNIVERSITE en page 41

2130 universitaires laïcs sur 2485 dans le Québec

Quelle place occupent les laïcs dans nos trois universités canadiennes-françaises du Québec ? Les tableaux ci-dessous répondent (partiellement) à cette question. Ils ont été préparés d'après les annuaires de ces institutions d'enseignement supérieur. Les chiffres font apparaître une écrasante majorité de laïcs dans l'enseignement proprement dit, ainsi qu'une présence significative dans les conseils ou bureaux des universités et des facultés ou écoles.

MONTREAL	Doyen ou directeur		Conseil ou bureau		Titulaires		Agrégés		Auxiliaires (ch. ou exam. chargé. cours		Autres collaborateurs	
	Professeurs +											
	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.
Théologie	1		8		9				16	5		
Sc. Religieuses					46	1				42		
Inst. Pie XI	1		2	1	15	3						
Droit		1		7		5		8				
Médecine		1	2	9		37		69	1	189		
Diététique		1		7		1		1	1	22		
Tecnologie méd.		1		5						24		18
Réhabilitation		1		9		3				4	9	39
Philosophie	1		8	1	6	2		4	1	2		
Etudes médiév.	1		1	7	4	1	4		3	3		
Psychologie	1		4	10	1	2	2	8	1	7		3
Lettres	1		1	7	1	9	4	5	3	27		
Sciences		1		10		15	2	17	2	34		66
Dentaire		1		8		8		9	1	18		34
Pharmacie		1		3		4		4		22		
Sciences sociales		1	2	7	1	1	2	8	3	32		
Hygiène		1		9		11	1	11	3	47		
Adm. hospitalière		1	1	3	2	15						
Arts (Ecoles affiliées)	1		4	2							4	2
Polytechnique			1	1	7		15		19	1	67		13
Optométrie			1		6		7		3		9		6
Inst. Agric. Oka	1		6	1	3	12	1	5	2	9		
Ec. Vétérinaire			1		4		4		20	2	10	
H. E. C.			1	1	11		20		11	1	61	
Inst. M d'Y (infirm.)	1			8		11	11			1	3	7 2
Ec. Normale sup.	1		4	1	16	11						
Inst. Pédag. Notre-Dame	1		7	1	23	16						
Inst. Pédagog. St-Georges	3				8	13						
Inst. Pédagog. Familiale		5		8		22	17					
(Total)	19	15	66	136	168	244	16	202	42	637	14	183

+Cl. pour "clercs" et L. pour "laïcs".

+Pour le professorat, on obtient un total de 197, dont 28 clercs. Il convient de noter qu'il s'agit ici de "postes professoraux", certains professeurs donnant des cours dans plusieurs facultés ou écoles. Des assistants d'enseignement pratique sont inclus parmi les collaborateurs, mais non les professeurs émérites.

SHERBROOKE	Doyen ou directeur		Conseil ou bureau		Professeurs + Ordinaires		Chargés de cours	
	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.
Arts	1		4	3	4	5		
Inst. Pédagogie	1	1	2	2	4	13		
Ecole Normale	1		4			18	7	21
Droit			1	3	45	44		150
Sciences		1	3	11	11	24		28
Fac. Commerce		1		9	1	12		21
(Total)	3	4	13	32	20	72	8	97

++Pour le professorat, on obtient un total de 197, dont 28 clercs. Ce tableau a été préparé d'après l'annuaire 1959-1960, celui de l'année en cours étant encore sous presse.

QUEBEC — LAVAL	Doyen ou directeur		Bureau ou conseil		Professeurs ++ Titulaires		Agrégés		Auxiliaires	
	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.	Cl.	L.
Théologie	1		2		5		8		15	2
Philosophie	1		2		3	4	1	1	4	3
Droit		1	2	2		18		12	1	18
Médecine		1		3		45		44		150
Arts	1		8	1						
Ec. musique	1		1	1	2	5	1	6	1	7
Ec. Pédagogie et orientation		1		1	2	4	4	4	5	25
Ec. Sc. domestiques		1		3		2		1	1	6	7
Lettres		1		2	3	8	2	10	2	17
Sciences (Pharmacie incl.)		1		3	2	51		38		34
Fac. Agriculture (Ec. Pêcheries incl.		1		2	2	10	1	16	4	22
Sc. Sociales		1		3	2	10		14		19
Fac. Arpentage et Génie forestier		1		2		14		10	4	17
Fac. Commerce	1		2	1	4	3	2	10		35
(Total)	7	7	19	22	29	172	20	166	38	356

+Pour le professorat, on obtient un total de 781, dont 87 clercs. Il convient de noter qu'il s'agit ici de "postes professoraux", certains professeurs donnant des cours dans plusieurs facultés ou écoles. Des assistants d'enseignement pratique sont inclus parmi les collaborateurs, mais non les professeurs émérites.

En regard de la gratuité scolaire imminente il faut aussi égaliser les chances d'accéder aux études

par Gaston DUGAS

La population de la province de Québec attend avec impatience les mesures qui, au cours de la session provinciale en cours, assureront la gratuité scolaire jusqu'au niveau de l'immatriculation, ou de la 11e année. Ces mesures devraient normalement s'appliquer à tous les secteurs de la population puisque le parti au pouvoir a maintes fois affirmé qu'il mettrait tout en oeuvre pour assurer à tous les jeunes, quelle que soit la région de la province habitée, une chance égale d'accéder aux études supérieures.

Que la gratuité scolaire soit immédiatement implantée là où il existe des institutions d'enseignement secondaire, c'est bien possible. Mais comme toutes les régions géographiques ne sont pas favorisées de la même façon, au point de vue établissements scolaires, il est très probable qu'il s'écoulera encore bien des années avant que tous les jeunes de la province, qu'il s'agisse de citadins ou de ruraux, voient s'ouvrir à eux les mêmes horizons, à moins que . . . A moins que les autorités adoptent une mesure simple, mais coûteuse, qui aurait probablement pour effet d'accélérer ce mouvement vers l'égalisation des chances de parvenir au moins au niveau de l'immatriculation. Il n'en a pas été question jusqu'ici, pas officiellement du moins.

Il s'agirait d'obliger les commissions scolaires de la province à fournir tous les enseignements (toutes les sections prévues au niveau secondaire) déterminés par le Comité catholique du conseil de l'instruction publique. La chose est matériellement impossible, dira-t-on, et c'est vrai. Aussi les commissions scolaires qui pourraient prouver à Québec l'impossibilité pour elles (à cause de revenus inadéquats ou d'élèves en nombre insuffisant) de se plier à ce règlement, devraient-elles, par la même loi, être contraintes à payer les frais de scolarité des enfants sous leur juridiction allant s'inscrire dans des écoles d'une localité voisine offrant tous les cours. Le gouvernement assurerait à ces commissions scolaires les fonds nécessaires à cette initiative par l'octroi de subventions spéciales. Cela pourrait se faire en attendant la création d'écoles secondaires régionales dans toute la province.

Une telle mesure coûterait probablement très cher, mais corrigerait des injustices qui sont commises même en banlieue de Montréal. Quant au coût, le gouvernement savait à quoi il s'engageait en promettant des chances égales à tous. Samedi dernier encore, M. Paul Gérin-Lajoie signalait que dans son budget le gouvernement donnera à l'éducation la priorité qu'elle mérite.

La situation actuelle

La loi actuelle oblige toutes les commissions scolaires à admettre dans leurs écoles (aux seuls cours qui y sont donnés) tout enfant domicilié dans la municipalité "depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de 6 ans, jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de 16 ans".

La même loi oblige les commissions à donner de la 1ère à la 7e année inclusivement, mais pas davantage. L'autorité ne fait que signaler aux commissions scolaires leur devoir de "favoriser l'éducation des enfants sous leur juridiction", ce qui est passablement vague.

Les règlements du Comité catholique prévoient actuellement cinq sections, dans les et quatre dans les écoles de filles. Les nouveau programmes scientifiques, mis en vigueur pour la première fois en septembre dernier dans les classes de 8e, apporteront dans quelques années une plus

Voir GRATUITE en page 41

M. Noël Dorion s'en tire avec élégance . . .

OTTAWA. (par M.G.) — Le nouveau secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, s'est tiré hier avec élégance d'un piège que lui tendait l'ancien ministre de la Citoyenneté, M. Pickersgill.

Ce dernier s'adressait en réalité au premier ministre, lui demandant si certaines opinions exprimées par M. Dorion durant la récente campagne électorale de Labelle traduisaient les sentiments du cabinet fédéral.

Rappelons ici que durant cette campagne, M. Dorion ayant parlé d'immigration défavorable aux Canadiens français sous le régime libéral, assurait par la suite que M. Diefenbaker a eu tôt fait d'y mettre fin.

C'est M. Dorion lui-même qui a relevé le gant, donnant pour toute explication lecture d'une déclaration que faisait un ancien ministre de l'immigration, M. Walter Harris, le 11 janvier

Voir M. DORION en page 41

Extension des prestations de l'assurance-chômage suggérée par les libéraux

OTTAWA. (PC) — Trois députés libéraux, dont M. Paul Martin, ancien ministre du Bien-Etre social, ont émis aujourd'hui l'opinion qu'un plus grand nombre de Canadiens devraient bénéficier des prestations de l'Assurance-chômage.

M. Martin, député d'Essex-Est a dit qu'il projette de présenter une résolution réclamant l'extension des prestations de l'assurance-chômage à tous ceux qui sont sans travail pour cause de maladie.

M. Jean-Paul Racine, député libéral de Beauce, a déclaré que le gouvernement devrait s'enquérir auprès des autorités américaines et des entreprises américaines qui embauchent des bûcherons canadiens, afin que ces derniers, travaillant dans les forêts du Maine et du New Hampshire, puissent bénéficier des prestations.

M. Gabriel Roberge, député de Mégantic, a présenté une résolution insistant auprès du gouvernement pour que les veuves d'ouvriers canadiens qui avaient droit aux prestations touchent elles-mêmes ces prestations.

Dans une autre résolution proposée par M. Guy Rouleau, député libéral de Dollard, le Parlement est prié d'adopter une mesure législative accordant la préférence aux personnes âgées de 45 ans et plus qui

Voir PRESTATIONS en page 41

"L'Université de Montréal n'a de grand que ses ambitions"

--Le professeur St-Pierre

"C'est faire une injustice à l'Université de Montréal, et par ricochet au corps professoral, que de la prétendre intéressée presque exclusivement aux facultés dites professionnelles, impliquant par là que les facultés culturelles n'ont guère de place dans son sein. C'est aussi faire une injustice à son corps professoral que de prétendre que l'institution de la montagne est plutôt tournée vers son passé et qu'elle ne fait pas suffisamment confience en l'avenir."

C'est ce qu'a déclaré le professeur Jacques St-Pierre, de l'Université de Montréal, dans une causerie prononcée devant les membres du club Richelieu de Duvernay-Pont-Viau. M. St-Pierre, qui traitait du problème universitaire, en regard de l'intention des Jésuites de fonder une deuxième université française, a déclaré que, bien au contraire, "le corps professoral a fait pendant de nombreuses années des sacrifices de toutes sortes. Et ici, qu'il me soit permis de rappeler que, pour la première fois dans son histoire, le budget de l'Université de Montréal, exercice 60-61, comporte une échelle des traitements convenable pour ses professeurs. Cela veut dire que des universitaires compétents, qui auraient pu — et Dieu sait s'ils ont été sollicités — monnayer avantageusement ailleurs les connaissances qui font d'eux des spécialistes dans leur discipline particulière, ont cru et croient encore en l'avenir d'une université qui a toutes les chances de devenir grande."

"Une petite université ?"

"L'Université de Montréal, a-t-il dit, est en fait une jeune et petite université. Elle est jeune parce que ses facultés culturelles n'existent, pour toute fin pratique, que depuis une quinzaine d'années: dans cer-

Voir M. ST-PIERRE en page 41



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR A ST. MARY'S — L'hon. [illegible]gnon, lieutenant-gouverneur de la provi[illegible]e, et Mme Gagnon, ont fait, hier après-midi, une courte visite à l'hôpital St. Mary's, avenue Lacombe. Ils sont ici en compagnie de la directrice, soeur Mélanie, au chevet de Margerie Elbert.

photo LA PRESSE

Selon le CTC

Le gouvernement fédéral a fait un "conte de fée" à une agence de l'ONU

OTTAWA. (PC) — Le Congrès du Travail du Canada a déclaré hier que le gouvernement fédéral semble avoir fait le récit d'un "conte de fée", à l'Organisation internationale du travail au sujet de son attitude devant la législation anti-syndicale de Terre-Neuve.

Dans un communiqué, le CTC a également demandé au gouvernement fédéral de fournir "les informations manquantes" à l'agence de l'ONU, relativement à un certain nombre d'allégations, sans quoi on l'accusera "d'avoir manqué à son devoir dans un domaine qui a de graves répercussions sur la bonne réputation du Canada dans le monde".

Le CTC fonde ses accusations sur une enquête effectuée par l'Organisation internationale du travail sur deux lois controversée adoptées par la Législature de Terre-Neuve à la suite de la tragique grève des travailleurs forestiers qui avait commencé le 31 décembre 1958.

Deux lois provinciales

Une de ces lois décertifiait le Syndicat international des travailleurs forestiers (CTC) [illegible]mme agent négociateur des

LE CTC en page 41

La vie religieuse



Une jeune Africaine prête l'oreille au progrès, dans une des scènes du film espagnol "Tokende", qui raconte l'épopée missionnaire au Congo. Cette production est en montre jusqu'au 5 décembre à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu.

Depuis quatre ans le cardinal Mindszenty vit à la légation E.-U.

BUDAPEST. — (Reuters) — Pour le cardinal Joseph Mindszenty, primat de l'Eglise catholique en Hongrie communiste, commence la cinquième année d'isolement, en qualité de prisonnier virtuel, à la légation des Etats-Unis.

Le cardinal, qui est âgé de 68 ans, a demandé asile à la légation peu de temps après l'aurore du 4 novembre 1956, alors que les tanks russes déclenchèrent leur attaque pour réprimer la révolte hongroise, qui fut de courte durée.

Libéré quelques jours plus tôt par des révolutionnaires, le religieux avait passé quatre jours en liberté complète, pour la première fois depuis qu'une cour communiste l'avait condamné à l'emprisonnement à vie en 1949.

Le cardinal occupe présentement une petite suite à la légation américaine et a la permission de prendre un peu d'air dans une cour durant la soirée, après le départ du personnel.

En accord avec les règlements qui conditionnent l'asile politique, le cardinal Mindszenty ne peut pratiquement pas avoir de contact avec le monde extérieur.

Il se confine lui-même aux devoirs qui incombent à un simple prêtre. Il dit la messe et entend les confessions des membres catholiques du personnel de la légation américaine.

Les autorités de la Hongrie permettent la visite d'un prêtre catholique à la légation, pour confesser le cardinal, à Pâques et à Noël.

La solitude du primat de Hongrie s'est alourdie davantage en février dernier, lorsqu'on lui a appris le décès de sa mère, qui avait reçu occasionnellement, des autorités du pays, le privilège de rendre visite à son fils.

Informations religieuses

Un groupe de citoyens de la région de Val d'Or remettait dimanche dernier à S. Exc. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque coadjuteur d'Amos, un cadeau utile et fort apprécié: une voiture 1961.

* * *

Une cérémonie de profession religieuse s'est déroulée dernièrement au noviciat de la Sainte-Famille, à Sillery. Ont prononcé leurs voeux: Soeur Marie-Françoise (Thérèse Cyr), de Saint-Basile, N.-B.; Soeur Blaise-Marie (Monique Chalifour), de Rosemont, Montréal; Soeur Louis-Marie (Yolande Allard), de Saint-Simon-Apôtre, Montréal; Soeur Marie-Rolande (Rolande Lecours), de Maddington Falls, Arthabaska.

* * *

Le premier sanctuaire canadien dédié à Notre-Dame-de-la-Grand'route a été béni ces jours-ci lors d'une cérémonie présidée par S. Exc. Mgr Anthony Jordan, archevêque d'Edmonton. Ce sanctuaire, construit en marbre blanc d'Italie, est érigé sur la route numéro 16 de Vegreville, Alberta, près d'un spacieux terrain de stationnement.

* * *

Les membres des groupes Saint-Jude et Saint-Vincent-de-Paul de l'Adoration nocturne sont convoqués ce soir à 7 h. 30, en l'église Saint-Jude, 10,120 avenue d'Auteuil, pour une heure sainte; pour leur part les groupes Notre-Dame et Notre-Dame-des-Victoires sont convoqués demain soir à 7 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, 2700 rue Lacordaire, également pour une heure sainte.

* * *

La célébration de deux fêtes religieuse a été proscrite en Pologne pour l'an prochain par une résolution passée cette semaine par le parlement communiste. Les fêtes de l'Epiphanie et de l'Assomption ne seront plus des fêtes légales. Dix députés du groupe catholique "Znak" ont voté contre la résolution et quatre indépendants ont marqué leur abstention.

* * *

Cette semaine les journaux italiens ont dit que le pape Jean XXIII pourrait bien tenir un consistoire vers Noël afin de nommer quatre ou cinq nouveaux cardinaux et peut-être révéler les noms des trois prélats élevés secrètement à la pourpre cardinalice au dernier consistoire. Les milieux du Vatican n'ont ni confirmé ni nié la rumeur. Le Sacré-Collège compte actuellement 85 cardinaux, y compris les trois nommés "in petto".

* * *

Les mariage précoces privent le Canada des chefs dont il a besoin, a dit cette semaine l'archevêque anglican de Cariboo, devant 500 jeunes gens réunis à Toronto, lors d'un session diocésaine sur les vocations. Le Rév. R. S. Dean a dit que les jeunes gens se chargent trop vite de responsabilités matrimoniales pour pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes durant leur vie. "J'ai vu plusieurs brillants jeunes homme, à qui Dieu avait donné une intelligence de calibre A, se contenter de terminer leurs études dans la catégorie B", dit-il.

* * *

Pourquoi les cardinaux reçoivent-ils du pape un chapeau rouge lors de leur élévation? Le rouge, explique le Catholic Digest, est la couleur du martyr, et le chapeau rouge symbolise la volonté du cardinal de verser son sang pour le Christ et l'Eglise. Le cape rouge du cardinal, qui remonte à l'ancienne Rome, marque la noblesse et indique que le cardinal est un prince de l'Eglise.

Une récollection liturgique préparatoire à l'Avent aura lieu le dimanche 27 novembre, de 9 h. du matin à 4 h. 30 de l'après-midi, à l'Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagauchetière. La grand'messe du premier dimanche de l'Avent sera célébré par le R. P. Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b., prieur de l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, et sera chanté par les participantes. On est prié d'avoir déjeûné.

* * *

Le grand ralliement marial en l'honneur de Notre-Dame-du-Sourire, qui a eu lieu dimanche dernier en l'église Notre-Dame, fut un franc succès et a attiré une foule considérable. Plusieurs malades avaient été installés dans le sanctuaire et le long de l'allée centrale. Cette cérémonie, qui était présidée par S. Exc. Mgr Léo Blais, auxiliaire à Montréal, groupait un fort groupe de représentants de l'Oeuvre de Notre-Dame-du-Sourire et des Filles d'Isabelle. Mgr Blais a béni les malades et une bannière de la Vierge du Sourire; il célébra une messe à la fin de la cérémonie.

* * *

Demain soir à 8 h., aura lieu en l'église Saint-Jean-de-Matha, 2770 rue Allard, la cérémonie de départ de trois missionnaires trinitaires, présidée par le T.R.P. Yves de Saint-Bernard, ministre provincial. Les missionnaires partants sont le R.P. Eugène Rivest, et les RR.FF. André-Marie Lahaie et Régent Martin; ils fonderont une mission à Maintirano au nord-ouest de l'île de Madagascar.

C'est le vendredi 25 novembre que débutera au sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, angle Saint-Denis et Duluth, un triduum préparatoire à la fête de la manifestation de la Médaille miraculeuse. Vendredi, l'exercice aura lieu à 7 h. 30 du soir. Le samedi, de 4 h. à 5 h. de l'après-midi; ce sera une heure mariale prêchée. Dimanche, jour de la fête, une heure mariale sera également prêchée de 4 h. à 5 h. de l'après-midi; après cette cérémonie et chacune des messes du matin, les fidèles recevront une médaille miraculeuse. Durant les trois jours, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. On priera spécialement pour les vocations sacerdotales dans le diocèse et pour la conversion des pécheurs.

* * *

Le Récital du Midi, organisé par Les Concerts d'Orgue du Québec, présentera trois récitals les 24 novembre, 1er et 8 décembre prochains, à 12h. 40 de l'après-midi, en l'église Notre-Dame de Montréal. Ces récitals seront donnés respectivement par Nicole Pontbriand, organiste à l'église Saint-Jude d'Ahuntsic, Albert Lafontaine, organiste et maître-de-chapelle à l'église Sacré-Coeur, et Thérèse Dumont, de l'école de musique Sainte-Croix.

* * *

A la Cité du Vatican on a annoncé hier que la 11e commission spéciale d'aviseurs en vue de préparer le prochain concile oecuménique a été formée et que le cardinal Eugène Tisserant, de France, en a été nommé directeur. Cette commission s'occupera du cérémonial.

* * *

Le R. Père Dom François-Xavier Huet, qui comptait dimanche dernier 25 années d'abbatiat et 31 ans de supériorat a donné sa démission comme abbé de la trappe de Mistassini. Sa démission est entrée en vigueur mardi le 15 novembre et il a choisi de demeurer dans le monastère dont il était abbé. Don Jean-Vianney Laflamme a été nommé supérieur intérimaire jusqu'à la prochaine élection.

* * *

Le 25 novembre prochain le pape entrera dans sa quatre-vingtième année. Pour célébrer cet anniversaire de nombreuses offrandes continuent à parvenir au Vatican de la part d'évêques, d'ecclésiastiques et de fidèles des divers pays, afin de contribuer à la réalisation des deux projets dont le cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'Etat a parlé dans sa lettre du 20 avril aux nonces apostoliques, à savoir la construction à Rome d'une église dédiée à saint Grégoire Barbarigo et d'un pensionnat réservé aux dirigeants laïques provenant des pays de missions. La réalisation de la première de ces initiatives est réservée au clergé, la seconde aux fidèles.

Retraites fermées

Maison Béthanie

Chez les Religieuses franciscaines missionnaires de Marie, 80 est, rue Laurier, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes: du 25 au 28 novembre, retraite de piété, prêchée par le R. P. Sainte-Marie, c.s.s.; du 2 au 4 décembre, pour jeunes filles, par l'abbé Soly; du 16 au 18 novembre, pour les veuves.

La récollection mensuelle aura lieu le dimanche 27 novembre: confessions à 9 h. du matin; messe à 9 h. 30, suivie du déjeuner; conférence à 10 h. 30 par le R. P. Joseph Thévenon, c.m., sur le thème "Hors de l'Eglise pas de salut".

Centre Sainte-Marie

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 18 au 20 novembre, au Centre Sainte-Marie, 4122, rue de Lorimier, et sera prêchée par le R.P. Conrad Primeau, s.j.

Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes: du 21 au 24 novembre, retraite de spiritualité pour dames et demoiselles, prêchée par le R.P. Albert Gauthier, s.j.; du 25 au 27 novembre, pour jeunes filles, par le R.P. Vincent Monty, s.j.; du 2 au 4 décembre, pour jeunes filles professionnelles, par le R.P. Henri-M. Guindon, s.m.m.; du 9 au 11 décembre, pour jeunes filles de bureau, par le R.P. Vincent Monty, s.j.

La fête de sainte Cécile mardi à N.-Dame

Mardi prochain, à 5 h. 15 de l'après-midi, une messe pontificale sera chantée par S. Exc. Mgr Valérien Bélanger, auxiliaire à Montréal, en l'église Notre-Dame, pour honorer sainte Cécile, patronne des musiciens.

Au cours de cette cérémonie, la Schola du Grand Séminaire, les choeurs Pie X et Sainte-Cécile exécuteront, à l'offertoire, l'Est secretum de Ravanello. A cet ensemble imposant se joindront 300 voix d'enfants pour chanter la messe chorale populaire "Missa Choralis" de Refice. Ces chants liturgiques seront sous l'habile direction de M. Clément Morin, p.s.s., assisté de MM. Germain Lalande, p.s.s., et Camille Duquette. M. Maurice Beaulieu sera aux claviers des grandes orgues de Notre-Dame.

De plus, la commission diocésaine de musique sacrée en profitera pour souligner le zèle et le dévouement, pendant 40 ans et plus, de 20 musiciens d'église.

Les communautés religieuses, le public en général et tous les musiciens sont instamment priés d'assister à cette cérémonie.

Invités de la semaine à Radio-S.-Coeur

A l'émission "Radio Sacré Coeur", présentée à l'antenne de CKAC du lundi au samedi de 4 h. 30 à 4 h. 45 on entendra les causeries suivantes:

Ernest Gagnon, s.j. — "Pour que la messe soit intéressante"; chant par les Soeurs Grises d'Ottawa.

Wilfrid Girouard, s.j. — "Guérison à distance"; chant par les Pères de St-Vincent-de-Paul de Québec.

Wilfrid Girouard, s.j. — "Conduite dans la maladie"; chant par Mlle Marina Robichaud de Verdun.

Vincent Colozza, s.j. — "Une apôtre de la contrition parfaite"; chant par M. Marc Lévesque de Rivière-du-Loup.

Vincent Colozza, s.j. — "La clef qui sauve"; chant par les Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska.

Ernest Gagnon, s.j. — "L'Avent"; chant par les Pères Franciscains de Québec.

Nouvelle aile au foyer de Dieppe

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — L'inauguration d'une nouvelle aile au Foyer Dieppe de Saint-Hilaire aura lieu mercredi prochain à 4 h. p.m. La cérémonie sera présidée par Mme Georges-P. Vanier, épouse du gouverneur général du Canada.

Cet événement marquera le 14e anniversaire de l'institution qui se spécialise dans le traitement et la réhabilitation des épileptiques.

Plusieurs personnalités sont attendues dont quelques représentants des gouvernements fédéral et provincial.

POUR FAVEUR OBTENUE

recommandée par Mme A.P.

Marie, REINE des COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS", et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. Chaumont, P.A., v.g.

Montréal, 9 mai 1938.



POUR FAVEUR OBTENUE

Recommandée par Mme L. G. M. de Montréal

Prière à saint Jude

O GLORIEUX APOTRE SAINT JUDE, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il. Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

Imprimatur: Albert Valois, V.G.

Montréal, 26 mai 1950

N.B. — De nombreuses faveurs insignes ont déjà été obtenues par l'intercession de saint Jude.

POUR FAVEUR OBTENUE

recommandée par G.J.

MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.C. CHAUMONT. P.A., v.g.

Montréal, 9 mai 1938.

Perdu dans la brousse et sur les plateaux péruviens

Un prélat missionnaire dirige un diocèse plus étendu que la Belgique

par Marcel ADAM

L'évêque "le plus haut du monde" dirige un diocèse plusieurs fois plus grand que la Belgique, qu'il doit parcourir à pied, à dos de mulet et en automobile.

S. Exc. Mgr Lucien-Marie Metzinger, un Français qui a déjà vécu au Canada de 1948 à 1954 comme supérieur des Pères des Sacrés-Coeurs avant d'aller travailler au Pérou comme missionnaire, est à Montréal depuis huit jours. Il habite à la maison provinciale de sa communauté, sur la Côte Saint-Antoine, où il accordait hier une entrevue au représentant de La Presse. Il repartira le 26.

Agé de 50 ans bientôt, Mgr Metzinger est grand, mince, très distingué; rien en lui ne laisse soupçonner l'évêque-aventurier-et-coureur-des-bois. En effet, son diocèse, ou plus exactement sa préfecture nullius d'Ayaviri, est située au sud-est du Pérou et collée sur la Bolivie; un tiers du territoire de 46,880 milles carrés est perdu dans la brousse, et le reste est situé sur des plateaux de 12 à 14,000 pieds d'altitude.

"Je suis l'évêque le plus haut du monde", souligne-t-il en souriant.

Il ne peut être sacré

Mgr Metzinger arrivait au Pérou en 1954 où, durant quelques années, il enseigna et eut la responsabilité de l'économat au collège péruvien de la Récoleta. En 1958, il était nommé évêque et placé à la tête d'une des sept nouvelles prélatures.

"Je n'ai jamais été sacré évêque, fait-il remarquer, car une loi gouvernementale empêche tout homme de devenir évêque s'il n'est pas né au pays."

"Comme il faut néanmoins prêter main-forte au clergé local, des évêques sont nommés, qui ont les mêmes pouvoirs que les évêques résidents, relèvent eux aussi de la Congrégation Consistoriale de Rome, mais ne peuvent ordonner de prêtres, si ce n'est de conférer les ordres mineurs", dit-il.

Quand il est arrivé à son poste, Mgr Metzinger n'a trouvé sur place que six prêtres pour desservir une population de 200,000 catholiques; aujourd'hui, avec l'arrivée de prêtres européens, il en compte douze. Il espère avoir un jour des prêtres canadiens sous sa juridiction.

Pauvreté extrême

Le diocèse d'Ayaviri, explique le prélat, est très pauvre. Les gens y vivent de l'élevage du mouton, du lama et de l'alpaca.

"Quelques propriétaires possèdent les troupeaux, dit-il, et les gens y travaillent comme bergers. Des enquêtes ont évalué à trente cents par mois le revenu moyen des travailleurs. Il n'y a pas d'industrie et la laine est vendue brute à l'extérieur, où elle est raffinée".

Le prélat fait remarquer toutefois que certains propriétaires de troupeaux accordent à leurs bergers quelques avantages matériels: animaux, petits coins de terre pour la culture.

Ainsi, dans un tel état d'indigence, le vol est-il une pratique courante, presque normale.

D'autre part il est presque impossible d'émouvoir les riches sur l'état misérable de leurs compatriotes: "Ça toujours été ainsi", disent-ils.

Grand attachement au prêtre

Pour ce qui est du problème religieux, le grand obstacle à la pratique religieuse est la pénurie de prêtres.

Les gens ont une foi profonde et un grand attachement au clergé: ils reçoivent le prêtre avec peut-être plus de respect et de solennité qu'ici au Canada, fait-il remarquer. Ils se déplacent parfois sur des distances de plus de 70 milles pour voir un prêtre.

Malgré un clergé clairsemé, les Péruviens ont conservé un culte profond envers la Vierge et la croix, qu'ils vénèrent souvent en procession. Peu de pratiques superstitieuses se sont greffées à la foi chrétienne, en dépit de leur isolement.

Ils ont cependant conservé la croyance en la présence de bons et de mauvais esprits. Mais les missionnaires ont réussi à leur faire comprendre que les bons esprits pouvaient être les anges et les mauvais esprits les démons.

Pour souligner davantage la grande pauvreté qui existe chez lui, Mgr Metzinger rappelle que seulement trois médecins — un par province — desservent une population de près d'un quart de millions d'âmes.

C'est dire que, à part le dispensaire que l'évêque a érigé à Ayaviri, lequel compte un médecin et deux infirmières, la population, dans sa grande majorité, est privée de soins médicaux. On ignore les méthodes d'hygiène les plus élémentaires. Il est donc normal, dans de telles conditions, que la mortalité infantile soit très forte et la tuberculose très répandue. Le prélat espère construire deux autres dispensaires.

Pour ce qui est de l'éducation, plus de 90 pour cent de la population est analphabète. Mgr Metzinger espère pouvoir mettre bientôt sur pied un système de cours radiophoniques, comme cela a été tenté avec beaucoup de succès en Colombie. Il espère intéresser l'UNESCO à son projet.

L'évêque français souligne que ses ouailles sont réfractaires au communisme. Mais aujourd'hui des mouvements communistes très forts existent dans les universités; lorsque ces jeunes reviendront dans leurs milieux, dit-il, leurs idées marxistes tomberont dans un milieu fertile à cause de la grande misère.

"Ce sera alors dangereux", dit-il.

Ayaviri, son siège épiscopal, compte actuellement quatre écoles, pour garçons et filles, un jardin d'enfance, un collège mixte et une école normale.



Cette personne en "blue jeans" et coiffée d'un chapeau tropical, sous le dais, est S. E. Mgr METZINGER, évêque d'Ayaviri, au Pérou, alors qu'il rendait visite à un village indien, en mai dernier. C'était la première fois que ces gens recevaient la visite d'un évêque.

Nécessité d'une entente entre les divers clergés

CITE DU VATICAN. (AFP) — Le pape a insisté sur la nécessité d'une profonde entente dans l'activité apostolique entre le clergé régulier et le clergé séculier, dans un discours qu'il a prononcé en recevant les membres du premier congrès des supérieurs provinciaux des ordres religieux ayant des oeuvres d'apostolat en Italie.

Le pape a mis ses auditeurs en garde contre les dangereux obstacles créés à l'apostolat par un manque d'accord "par des prétentions d'exclusivité de travail, par une certaine forme d'intolérance à l'égard de l'oeuvre, cependant précieuse, accomplie par d'autres dans le domaine du Seigneur".

"Les Pontifes romains, a poursuivi Jean XXIII, désirent voir sur un même plan d'entente en vue d'une réussite efficace tout le clergé à l'oeuvre dans les diocèses, le clergé séculier et régulier dans l'observance empressée de la volonté et des indications des évêques. Le morcellement des énergies est un obstacle considérable et dangereux à la liberté même du ministère sacré et à l'apostolat."

Heures mariales

Ass. N.-D.-de-la-Victoire

Le rosaire sera récité sans interruption, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi, demain, en l'église Saint-Viateur, rue Hochelaga angle Hector. Cette cérémonie est organisée par l'Association Notre-Dame-de-la-Victoire.

Prompte restitution

MILAN. (PA) — Une note anonyme a permis récemment à la gendarmerie de retrouver 1,635,000 lires (à peu près $2,400), qu'un jeune homme bien habillé avait volé à la pointe du revolver le 8 novembre à une banque de Gorla Minore. On y lisait: "Je regrette, j'ai perdu la tête et commis une faute. Pardonnez-moi. "Le produit du vol a été restitué, moins 5,000 lires ($8).

Jean XXIII et l'étude des langues

Pour avoir commencé moins tôt l'étude des langues que son illustre prédécesseur Pie XII, S.S. Jean XXIII devient un polyglotte averti. Lors de son accession à la charge suprême, le nouveau Souverain Pontife ne connaissait bien qu'une seule langue étrangère: le français. Cela lui suffisait pleinement à l'époque où il était délégué apostolique en Bulgarie, en Turquie et en Grèce, ou nonce à Paris. Néanmoins, à Istanbul, déjà en 1934, Mgr Angelo Roncalli se mit à étudier le turc, le grec et le bulgare. Peu après, le futur pape commença à apprendre le russe et l'anglais. Ce faisant, il suivait les traces de son prédécesseur immédiat à la délégation apostolique en Turquie, Mgr Margotti, lequel connaissait parfaitement onze langues étrangères.

Nommé nonce à Paris, Mgr Roncalli dut cependant abandonner, à cause du travail de sa charge, l'étude de l'anglais. Mais quand il devint pape, après le dernier conclave, il se remit à l'étude de la langue anglaise avec le zèle d'un jeune écolier. Ses professeurs, l'actuel Jean XXIII les trouva parmi ses collaborateurs immédiats. C'étaient Mgr Angelo Dell'Acqua, aujourd'hui archevêque titulaire et substitut de la Secrétairie d'Etat du Saint-Siège, et Mgr Thomas Ryan, prêtre irlandais, en ce moment camérier secret participant de Sa Sainteté.

Pendant les premières audiences publiques qu'il accordait aux fidèles, arrivés de tous les pays, Jean XXIII ne s'adressait à eux qu'en italien et en français. Puis, il faisait traduire ses paroles en allemand et en anglais par Mgr Wuestenberg et Mgr Ryan. Vers la fin de l'année écoulée, le pape fit pourtant une grande surprise à ses auditeurs anglo-saxons en leur parlant dans leur propre idiome. Mais il les étonna davantage en leur disant, avec une simplicité absolue, que sa connaissance de leur langue était très insuffisante et qu'il se proposait de l'étudier plus à fond. "Cela exige, il est vrai, beaucoup de temps dit-il, à la fin de son discours, et je n'ai presque pas de loisirs. Je vous prie donc de vouloir patienter." C'est pourquoi, dans la paix de Castelgandolfo, Jean XXIII a pris patiemment des leçons d'anglais, traduisant des textes et étudiant les écrivains classiques, sous la direction de Mgr Ryan.

Audience du Saint-Père à un groupe de Juifs

ROME (CCC) — Le Pape a reçu les membres de la "United Jewish Appeal", organisation américaine d'aide aux Juifs et à Israël. Au début de l'audience, le rabbin Herbert Friedland, qui était à la tête des visiteurs, a adressé un "respectueux salut au chef vénéré des catholiques", en réaffirmant la profonde reconnaissance des communautés juives pour ce que l'Eglise a fait au profit des Israélites persécutés pendant la guerre. Le rabbin a en outre rappelé les interventions de Jean XXIII en faveur des Juifs, alors que le Pape actuel était délégué apostolique en Turquie.

Dans sa réponse, le Pape a remercié ses auditeurs de leur visite dans laquelle il se plaisait à voir, a-t-il dit, une réaffirmation d'amitié: "Tu as placé, Seigneur, la marque de ta face sur notre visage. La vérité contenue dans ce verset du psaume nous sert à comprendre la solidarité humaine véritable, en unissant tous les hommes, nous fera avancer vers la solution des problèmes qui affligent le monde".

Interventions en faveur des Juifs

Parlant ensuite des épisodes que l'on avait évoqués de ses interventions en faveur des Juifs, Jean XXIII s'est dit heureux en particulier d'avoir pu éviter une "douloureuse catastrophe" lorsque les enfants embarqués à bord d'un navire couraient le risque d'être livrés à un "pouvoir ennemi". (Comme délégué apostolique, en effet, il était parvenu à faire dérouter le navire vers un port ami).

Le Souverain Pontife a rappelé ensuite que le Grand Rabbin de Jérusalem vint le remercier à Istanboul et que, plus tard, il lui rendit cette visite. "Dans ces entretiens, — comme cela se produit toujours lorsque se rencontrent sincèrement les coeurs humains, — une note de doux réconfort se manifesta, c'est-à-dire qu'il se révéla que le triomphe de la charité est toujours possible, de cette charité qui est la loi permanente de la vie et de la fraternité humaines".

Le Pape a rappelé ensuite plusieurs épisodes de l'Ecriture Sainte, dont notamment celui de la rencontre en Egypte de Joseph avec ses frères: "Je suis Joseph, votre frère", puis il a ajouté: "C'est là une page touchante de l'Ancien Testament. En fait, il y a une grande divergence entre ceux qui admettent seulement l'Ancien Testament et ceux qui y ajoutent le Nouveau Testament comme une loi suprême. Cette distinction ne supprime pas la fraternité qui découle de l'origine commune: nous sommes tous les enfants d'un même Père céleste, et la charité doit resplendir par-dessus tout, au-dessus de nous tous".

En terminant, le Pape a formulé des voeux de paix et de sérénité pour ses auditeurs et leurs familles, "surtout celles qu'affligent des souffrances et des adversités".



SOEUR MARIE-DE-SAINTE-JULIE, c.s.c., qui était créée dernièrement "Chevalier de l'Ordre du mérite scolaire" par le Département de l'Instruction publique de Québec, en reconnaissance de son dévouement et de ses succès dans l'enseignements auprès des tout-petits depuis 43 ans, dont 30 à Varennes.

Un film sur les missions à l'Hôtel-Dieu

Depuis hier soir, le film espagnol "Tokendé" est présenté pour la première fois en Amérique à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, sur la rue Saint-Urbain.

"Tokendé" est la révélation vivante, en cinémascope et en couleurs, du Congo, ce pays extraordinaire qui vient de surgir au premier plan de l'actualité mondiale.

"Tokendé" est un mot congolais qui signifie: "On y va". C'est aussi le mot d'ordre des missionnaires depuis soixante ans. Soixante ans d'efforts magnifiques, renouvelés sans cesse par deux générations d'hommes et de femmes, dans les missions.

Ce film devrait susciter des vocations missionnaires chez les jeunes et jeunes filles.

En plus des séances régulières, des représentations seront données sur demande à des groupes et des classes d'école. Les professeurs et surveillants qui accompagneront leurs élèves seront admis gratuitement.

L'auditorium peut contenir 600 spectateurs.

Organisme pour l'expansion du scoutisme

OTTAWA (CCC) — Des dirigeants scouts et guides des provinces atlantiques du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest se sont réunis à Ottawa dernièrement, pour constituer le "Conseil Général Canadien des Scouts et Guides Catholiques".

Cette nouvelle association a été formée à la suite d'une décision prise par les évêques du secteur français de la Conférence catholique canadienne, au cours de l'assemblée plénière que celle-ci a tenue à Ottawa le 13 octobre.

Ce conseil général aura pour mission de promouvoir l'expansion du scoutisme et du guidisme catholique et de coordonner les efforts des dirigeants en vue de mieux servir la jeunesse au moyen des structures qui permettent le plein épanouissement religieux des garçons et des filles confiés à ces mouvements.

Les offices de l'Eglise

Vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte. (VERT). Double.

—Messe "Dicit Dominus" avec Gloria et Credo. Préface de la Trinité. Dans le diocèse de Valleyfield, fête anticipée de sainte Cécile, Titulaire de la cathédrale.

—Il vêpres du dimanche, mémoire de saint Félix.

Les Quarante-Heures

Archidiocèse de Montréal: Le 22 novembre, Institut Cardinal-Léger; le 26, St. Patrick's; le 27, Basilique-cathédrale.

Diocèse de:

—Valleyfield: le 27 novembre, Valleyfield (cathédrale).

—Joliette: le 21 novembre, Couvent de Lanoraie; le 23, Couvent de St-Ambroise; le 27, la cathédrale.

—Saint-Jean: le 22 novembre, Congrégation de Notre-Dame (Boucherville); le 24, Soeurs de Ste-Anne (St-Remi); le 27, cathédrale de St-Jean.

—Saint-Jérôme: le 27, cathédrale.



LE R.F. SIMON-GILBERT MARCIL, P.B., fils de M. et de Mme Paul Marcil, de Montréal, qui partait pour l'Afrique le mois dernier y exercer son apostolat missionnaire.

"De partout la nécessité Nous presse de donner le meilleur de Nous-même pour procurer le salut éternel des âmes, de partout résonne à Nos oreilles le cri "Aide-nous!"

Jean XXIII

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Directeur Diocésain

Hormisdas Boudreau, P.S.S.

175 est, rue Sherbrooke, Mtl. 18

Tél.: VI. 5-1342

LES MISSELS DES FIDÈLES

sont toujours valables

La réforme liturgique n'a pas modifié le texte même de la messe

La principale modification consiste dans une révision du calendrier

Les Missels Dominicaux et Quotidiens d'édition récente ou en cours de publication demeurent donc tout à fait utilisables.

Pour l'usage quotidien des missels, vous trouverez chez vos fournisseurs habituels, pour nos diverses éditions, des nouveaux calendriers liturgiques qui vous permettront de suivre aisément les changements du calendrier de l'Eglise et qui vous donneront aussi les oraisons des nouvelles fêtes de saint Grégoire Barbarigo et saint Antoine-Marie Claret.

ARDANT — DESCLEE DE BROUWER
BREPOLS — MAME
DESCLEE ET CIE — PROOST



OBTENEZ LE DIPLÔME DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE OU CELUI D'UNE ÉCOLE HAUTEMENT RÉPUTÉE CHEZ VOUS



COURS SCIENTIFIQUE OU COMMERCIAL

Faites de la 8e à la 12e année — classe complète ou matières séparées. Conversation anglaise (cours et disques). Cours spécial de 6e et 7e. Attention spéciale aux adultes.

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE

306 est, rue Sherbrooke, Montréal.

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS!

Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus.

M., MME, MLLE .....

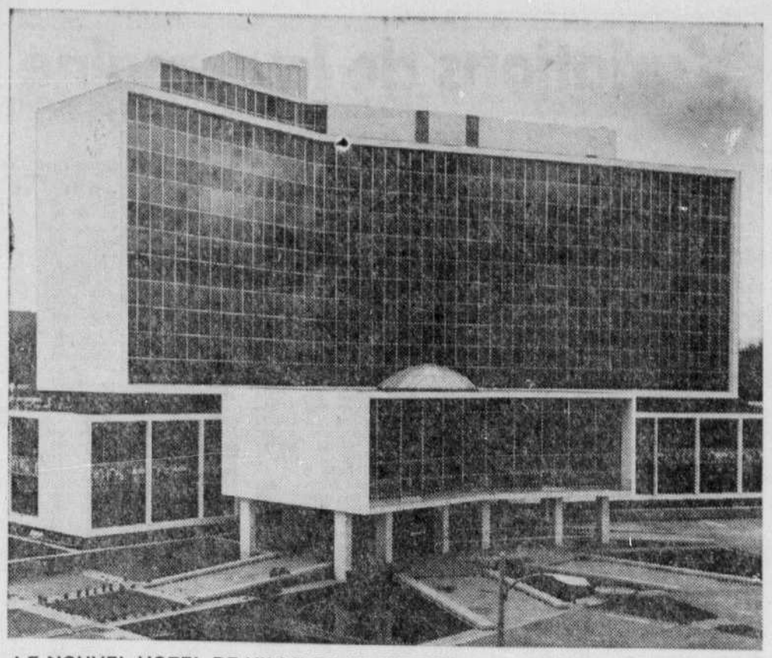
ADRESSE .....

VILLE ..... TEL .....

SCIENTIFIQUE ☐ COMMERCIAL ☐ SPECIAL POUR ADULTES ☐

ANGLAIS ☐ AUTRES COURS ☐ LPR

immeuble --- construction





LE NOUVEL HOTEL DE VILLE DE HAMILTON — Mis en chantier en juillet 1958, le palais municipal de la ville ontarienne était parachevé en octobre dernier et sera inauguré lundi par le gouverneur général du Canada. L'édifice, le terrain et son aménagement, l'ameublement, bref, toute l'entreprise se soldera par un déboursé de $9,300,000. Huit étages et appentis comprenant la cafeteria, garage en sous-sol, l'immeuble à façade de verre et murs latéraux en marbre de Georgie, se révèlent une adroite réussite de la construction à la fois fonctionnelle et esthétique. La salle du conseil est logée dans un bloc à part, dressé sur pilotis, face au corps principal. Une verrière et un dôme assurent l'éclairage de cette salle où les pupitres du maire, des conseillers, etc., sont munis d'un microphone manoeuvré par un poste central. Sur le plan technique, l'immeuble est muni des dispositifs les plus récents.

L'incendie éclate...

N'accusez pas la fournaise

Il se sonne en moyenne, à toutes les cinq minutes, quelque part au Canada, une alerte, soit un total de plus de mille incendies par semaine. Ces incendies coûtent au pays la jolie somme de plus de $80 millions! Ce qui est encore plus affreux et plus décourageant, c'est que ces incendies prennent, chaque année, quelque 500 vies humaines.

De ces incendies, selon l'Institut canadien de Plomberie et du Chauffage, plus d'un cinquième se produisent parce que les Canadiens veulent avoir de la chaleur, au cours des mois d'hiver. En effet, près de 20 pour cent des incendies survenus au Canada peuvent être attribuables directement ou indirectement à des défectuosités dans les systèmes de chauffage: des cheminées impropres, des tuyaux ou des foyers mal entretenus, des cendres chaudes ou des étincelles sur les toits.

Le plus tragique dans ce genre d'incendies, c'est qu'ils sont presque tous évitables. Ils sont dus soit à l'ignorance, soit au manque de soins et de précautions.

Par exemple les incendies dans les cheminées. Ils sont tous causés par l'accumulation de la suie dans la cheminée elle-même. Que la suie demeure dans la cheminée, elle prendra automatiquement feu projetant sur le toit des étincelles qui tôt ou tard, et invariablement, mettront le feu au toit et tomberont sur des déchets ou autres matières inflammables et ce sera alors le désastre.

La pente raide vers le garage

En déterminant l'emplacement d'un garage ou d'un abri d'auto, l'une des premières choses à considérer est la pente de la rue vers l'aire de stationnement; cette pente ne doit pas être trop raide. Les futurs propriétaires - occupants oublient quelquefois ce point et choisissent un modèle de maison sans trop se préoccuper du niveau de terrain. Une pente raide conduisant au garage ou à l'abri d'auto peut s'avérer incommode et constituer un danger, surtout en hiver.

Si une entrée de cour est en pente, il est préférable qu'elle soit ascendante à partir de la rue. Les garages au sous-sol, par exemple, présentent plusieurs désavantages. Il faut être particulièrement prudent en reculant du bas au haut de la rampe. Si le chauffeur de la voiture a la vue obstruée, il y a danger de renverser un piéton ou frapper un autre véhicule qui passe.

Lorsque la surface de la rampe est glissante, il est difficile de conduire la voiture dans le garage. Le drainage est un autre problème. Un drain bouché peut rapidement transformer un garage ou un sous-sol en une piscine.

Pas aussi simple qu'on le croit

La construction d'un garage attenant ou d'un garage à même est plus compliquée que celle d'un abri d'auto. Si le garage et la maison ont un mur commun, ce mur doit être à l'épreuve du feu. De même, un garage au-dessus duquel se trouve une ou plusieurs pièces habitables, doit avoir un plafond à l'épreuve du feu. Lorsque le toit de la maison se prolonge au-dessus du garage, une construction incombustible est également requise pour séparer l'espace du garage de la maison elle-même.

Les murs extérieurs d'un garage sont habituellement construits de la même façon que les murs de la maison, mais dans le cas d'une charpente de bois, il est recommandé de renforcer la charpente à l'aide d'entretoises.

Le "nid à feu"

Des incendies sont causés par l'isolement entre les cheminées et la structure elle-même de la maison, où les trous n'ont pas été comblés par négligence ou distraction. Les éléments inflammables situés dans ces espaces, mal bouchés, deviennent surchauffés et une fois de plus, c'est le désastre. Il s'agit d'incendies qui prennent naissance sans que l'on s'en aperçoive. Lorsqu'ils éclatent en pleine force, les gens qui habitent les maisons sont pris de panique et souvent n'ont aucunement le temps de fuir en lieux sûrs. C'est alors la tragédie.

L'accumulation de déchets près d'une fournaise est une autre cause d'incendie. L'été, on dépose toutes sortes de choses près des fournaises. Il faudrait les enlever, avant la saison froide, pour éviter l'incendie.

L'une des causes les plus communes des incendies est la paresse. Cette paresse prend souvent la forme de l'usage de la gazoline ou du pétrole que l'on répand dans le poêle ou la fournaise pour activer les flammes. Il en résulte un feu beaucoup plus rapide que rêvé... et là encore se produit un incendie tragique.

Une autre habitude de paresse est la "sur-activité" du feu. Lorsqu'il n'y a pas de soufflleuse automatique, pour le chauffage au charbon, il faut suractiver le foyer sur une base de "peu à la fois, mais très souvent". Si l'on dépose trop de charbon sur le foyer proprement dit, le feu perd de son intensité. Il n'existe aucun signal pour indiquer le danger causé par la formation du gaz. Il se produit alors de légères explosions.

Lorsque le feu a enveloppé tout le charbon, l'intérieur de la fournaise devient surchauffé. Les tuyaux deviennent rouges. C'est suffisant pour mettre le feu aux alentours, surtout s'il y a du bois ou autres éléments inflammables.

L'oeil à la fournaise

L'une des causes les plus communes, sinon la plus commune, de tous les incendies qui se produisent dans les systèmes de chauffage, cause que l'on peut sans contredit éviter, est la suivante: on surcharge un système qui est insuffisant pour chauffer une maison.

Des propriétaires, au lieu de changer ou de moderniser le dispositif de chauffage comme ils le font pour leur automobile, en exigent un rendement excessif.

Ajoutons à tous ces risques d'incendie, les portes mal fermées, des contrôles usés ou en mauvais état et il est facile de comprendre pourquoi l'automne et l'hiver sont les pires saisons au cours desquelles on enregistre tant d'incendies coûteux au Canada.

Le bon moyen d'éviter un incendie, causé par un système de chauffage défectueux, est de le remplacer par un dispositif moderne, complet avec les plus récents mécanismes de contrôle de la chaleur et de chauffage automatique.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Rue Rancourt, Nos 9480-9482. Lot No 134-1316, terrain, 25 x 77'6 x 78 pds. Marcel Simard à Mme Giuseppe A. Di Lillo, $15,500.00 — 1502990

Rue Rancourt, Nos 9486-9488. Lot No 134-1315. Marcel Simard à Mme Rocco A. Di Lillo et al, $15,500.00 — 1502991

Delorimier — Rue Chabot, Nos 5343-5345. Lots Nos 161-439-2, 161-440-2, terrain 27 x 45 pds. Mlle Annie Monahan à Leslie Monahan, $3,900.00 — 1503032

Mercier — Rue Du Buisson, Nos 9410-9412. Lot No 407-94. Claude Sanschagrin et al à Roland Pion, $15,500.00 — 1503064

Notre-Dame-de-Grâce — Rue Grand Boulevard, No 5255, Lot No 164-696. Mme J.-Armand Lauzon à Mme Samuel S. Singh, $18,000.00 — 1503168

* * *

Paroisse Rivière-des-Prairies — Chemin public. Lots Nos 162-130, 131. Globe Land Corporation à Vincenzo Abruzzese, $1,638.00 — 1503046

Chemin public — Lots Nos 140-196 à 201. Titanic Land Corp. à Antonio Polloni, $2,814.00 — 1503050

Villes Côte-St-Luc — Avenue Wolseley, No 5718. Lot No 109-723, terrain 45 x 86'6 x 80'5 pds. Robert Schultz à Mme Seymour Collier, $24,600.00 — 1503061

Montréal - Nord — Avenue L'Archevêque, Nos 11296 à 11306, entr'autres, lots nos 45-999 Pt 998. Jean-P. Auclair à Mme Arthur Vezeau, $48,000.00 — 1503066

Boul. Gouin est, No 3305. Lot No Pt 99, terrain 15,600 pds en sup. Mme Jean-C. Bélisle et vir à L'Hôpital des Convalescents de St-Vital de Montréal-Nord Limitée, $57,550.00 — 1503071

Lot No Pt 66-249, 261, 273, etc. Entreprises Beaubien Inc., à Entreprises Fleury Inc., $99,-550.00 — 1503133

Pointe-aux-Trembles — 54e avenue, Nos 1059-1061. Lot No 212-512, Pt 512, terrain 42 x 85 pds. Maurice Denommée à Arthur Jetté, $21,300.00 — 1503130

St-Léonard-de-Port-Maurice — Rue Gênes, Nos 7480-7482. Lots Nos 437-18 Pt 17, terrain 57 x 80 pds. Mario Barone Inc. à Mme Michael Evoniak et al, $26,500.00 — 1502997

Rue Milan, Nos 4275 à 4279. Lot No 437-47, terrain 50 x 80 pds. Mario Barone Inc. à Tommaso Di Marco, $30,000.00 — 1502998

St-Michel — 8e avenue, Nos 8940-8942. Lot No Pt 342-287, terrain 18'5 x 68 pds. El-Lis Construction Co. Inc. à Mme Francesco Mongiovi, $17,000.00 — 1502999

L'amélioration des maisons

Les fonds sont là; faites vos démarches au plus tôt

Cet hiver, il y aura plus de fonds disponibles pour les prêts pour amélioration de maisons, aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Les banques à charte ont assuré au gouvernement fédéral qu'elles sont disposées à collaborer pleinement en vue de stimuler une activité plus grande dans les travaux d'amélioration de maisons.

L'encouragement à mettre en oeuvre sur une grande échelle les avantages de la LNH relatifs au financement des améliorations de maisons, est l'une des mesures dont le gouvernement féléral compte se servir pour remédier au chômage dans les métiers de la construction cet hiver.

Des prêts pour l'amélioration de maisons aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, peuvent être faits par toute banque à charte pour payer le coût des réparations, des réfections et des rajouts à des bâtiments existants. La Société centrale d'hypothèques et de logement, l'organisme fédéral en matière de logement, donne au prêteur une garantie limitée, moyennent un droit d'assurance payé par l'emprunteur.

Modification capitale

L'annonce faite récemment par le Ministre des Travaux publics, suivant laquelle les avantages de la Loi pourront désormais être appliqués aux logement à loyer, y compris des maisons d'appartements, constituait un changement important aux conditions existantes pour ce genre de prêt. Auparavant, ces prêts n'étaient accordés que pour les maisons unifamiliales et les bâtiments comprenant au maximum quatre logements dont l'un devait servir de résidence ordinaire au propriétaire.

Des prêts de ce genre peuvent être approuvés pour effectuer une grande variété d'améliorations, y compris des modifications à la charpente, la décoration intérieure et extérieure, la plomberie, le chauffage, la canalisation électrique et autres travaux. Deux autres genres de travaux ont été ajoutés récemment à la liste des améliorations approuvées. Il s'agit de l'achat, de l'installation et de la réparation des ascenseurs et de tout l'équipement nécessaire à ce service, et, en second lieu, de l'installation des adoucisseurs d'eau dans les systèmes de plomberie.

Amortissement en 10 ans

Le montant d'un prêt maximum pour l'amélioration de maison est de $4,000 dans le cas d'un logement unifamilial; lorsqu'il s'agit d'un bâtiment à logements multiples, un emprunteur peut obtenir $4,000 pour le premier logement plus $1,500 pour chaque logement supplémentaire.

Les prêts pour l'amélioration de maisons sont remboursables en mensualités qui comprennent le principal et l'intérêt. La banque détermine le montant du prêt et la période de remboursement qui ne peut pas dépasser six pour cent par an.

Aux fins d'un prêt, une "maison" signifie une maison simple ou un bâtiment à logements multiples. Toutefois, une aide financière peut aussi être obtenue pour améliorer un bâtiment qui contient un établissement commercial et des unités de logement à condition que le prêt soit employé surtout à l'amélioration des logements. Ce genre de prêt ne peut pas servir à améliorer une résidence d'été, un hôtel ou un logement destiné à l'occupation saisonnière.

Ce qu'il faut faire

Une demande de prêt doit être faite par le propriétaire lui-même et non par un agent du propriétaire. Aux fins de l'approbation d'un prêt, le terme "propriétaire" comprend un propriétaire conjoint ou toute personne qui loue une propriété, à condition que le bail n'expire que trois ans ou plus après l'échéance du prêt. Les locataires devraient évidemment s'assurer que le propriétaire de l'immeuble donne son accord aux travaux projetés.

Un requérant devra fournir des détails sur les améliorations projetées ainsi qu'une estimation du coût de ces travaux. La banque exige aussi des renseignements sur le revenu et les obligations financières du requérant ainsi que des détails sur toute charge qui grèverait déjà la propriété.

De plus, le requérant d'un prêt doit être disposé à déclarer le montant auquel sa propriété est évaluée, le montant d'assurance-incendie qui couvre cette propriété et si les taxes ont été payées jusqu'à la dernière échéance. Il doit aussi s'engager à ne pas grever davantage sa propriété ni vendre ou céder à qui que ce soit ses intérêts dans la propriété sans le consentement écrit de la banque, tant que le prêt n'aura pas été complètement remboursé.

Les prêts pour l'amélioration de maisons sont garantis par des billets à ordre. Toutefois, si le montant du prêt demandé ou le montant total du prêt, plus le solde impayé de tout autre prêt LNH pour l'amélioration de maisons déjà consenti sur une propriété, dépasse $1250, l'emprunteur peut exiger une garantie supplémentaire. La banque peut prendre une hypothèque ou la cession des intérêts de l'emprunteur dans cette maison.

Des détails complets sur les prêts pour l'amélioration de maisons peuvent être obtenus à toute banque à charte ou à tout bureau local de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

A l'intérieur: dix pieds de largeur

Il est normal de s'attendre à ce qu'une maison moderne ait un garage ou un abri d'auto et il est sage de tenir compte de l'un ou l'autre en faisant le plan de la maison.

Plusieurs propriétaires d'une automobile préfèrent un garage à un abri d'auto parce que le garage offre une meilleure protection contre les intempéries et peut être chauffé. Toutefois, au cours des dernières années, l'abri d'auto s'est acquis une plus grande popularité, même dans les régions où l'hiver est rigoureux.

Pour accommoder les voitures modernes, un abri d'auto ou un garage devrait avoir au moins 20 pieds de longueur et 10 pieds de largeur à l'intérieur. Si une cheminée se trouve située dans l'espace réservé à l'abri d'auto, la largeur de 10 pieds devrait être calculée en dehors de la cheminée.

Diminution générale

La diminution de l'activité du bâtiment s'est fait sentir partout. Ainsi, à Montréal, 10,575 logements seulement ont été mis en chantier au regard de 14,441 de janvier à août 1959. L'écart est à peu près le même dans les autres grandes villes du pays.

Formule à développer

Le syndicat public en matière immobilière

La formule des syndicats immobiliers offre un intérêt considérable pour les personnes qui veulent bénéficier des avantages des placements sur immeubles. Voilà ce qu'a souligné M. Marcel-M. Thérien, consultant immobilier et directeur de l'Institut d'Immeuble, dans un cours sur les propriétés à revenus donné à l'Université de Montréal.

M. Thérien a montré que le syndicat immobilier est au placement sur immeuble ce que sont les fonds mutuels pour les placements immobiliers.

Les syndicats publics, encore inexistants au Canada, commencent à connaitre une grande vogue aux Etats-Unis.

Ces syndicats sont constitués pour acquérir un immeuble déterminé lequel est habituellement loué à un locataire sérieux.

Avec un solide financement hypothécaire, l'équité est ensuite divisée en unités de $1,000. ou de $5,000. qui sont offertes au grand public avec garantie d'un rendement de 8 à 10% selon les circonstances. Certains placements plus spéculatifs peuvent même rapporter 15%.

Ceci est obtenu tout en remboursant l'hypothèque et en faisant bénéficier les membres du syndicat des avantages de la dépréciation sans avoir les ennuis de l'administration. L'appréciation du capital constitue un autre avantage pour les membres du syndicat.

Le succès de ces syndicats réside dans l'habileté, la compétence et l'honnêteté de ceux qui les organisent et en assurent la direction. Ces organisations de syndicats publics doivent être en mesure d'offrir un conseil d'administration formé de spécialistes reconnus en qui le public peut avoir pleine confiance.

Le conférencier a signalé que nos lois coopératives se prêtaient à l'organisation de ces syndicats immobiliers et il est possible de réaliser de pareilles entreprises dans la province de Québec.

Ces cours sur les propriétés à revenus sont donnés le jeudi soir. Le prochain cours, le 24 novembre, portera sur les ventes avec "lease back", une autre formule qui, depuis une quinzaine d'années, devient populaire.

Pour s'inscrire aux cours on s'adresse à l'Institut d'Immeuble et d'Urbanisme, 3495 de la Montagne, suite 11, Tél.: VI. 4-3431.

Septembre n'a pas été un bon mois

OTTAWA. (PC) — La valeur totale des permis de construction émis au Canada au cours de septembre atteint $203,423,000, accusant ainsi une baisse de 13 pour cent sur le total enregistré au cours du mois correspondant l'an dernier.

Le Bureau fédéral de la statistique précise que les permis relatifs à la construction domiciliaire sont de l'ordre de $102,-08,000 en septembre 1960, contre $130,102,000 en septembre 1959.

La valeur des permis relatifs aux autres domaines de la construction est de $101,335,000; elle était de $103,770,000 en septembre 1959.

La valeur des permis de construction n'a cependant pas diminué à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Perco LTD.

LOCATION D'OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON L'INDUSTRIE LA CONSTRUCTION

CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE

5272, BOUL. ST-LAURENT

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 heures et le samedi jusqu'à midi

AUX PROPRIÉTAIRES!



"Se battre avec une fenêtre récalcitrante" ne peut qu'engendrer la mauvaise humeur.

Nous pouvons remplacer vos fenêtres intérieures et vous éviter ces ennuis à tout jamais.

Dans bien des cas, lorsque les problèmes que causent les fenêtres ont leur origine dans un modèle mal conçu ou suranné, le remplacement par des Rusco est la solution la plus économique.

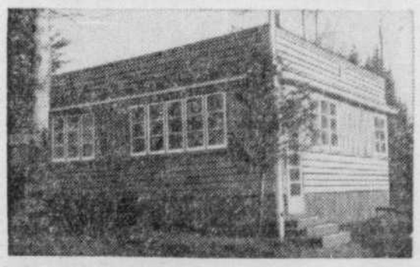
De construction précise, les fenêtres Rusco sont en acier pour un surcroit de solidité et une longue durée. Elles ont une belle apparence et un fini attrayant. Nombreuses couleurs décoratives au choix, assorties, harmonisées ou faisant contraste avec l'extérieur de votre maison.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Un produit du Canada

Acier — Moins de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes

HOME SPECIALTIES INC.
9095, boul. Saint-Laurent, Montréal, Québec
DUpont 1-2511

DOMAINE D'ESTEREL



Chalet hiver-été faisant partie d'un groupe de 8 maisons similaires mises en vente par Domaine d'Estérel Inc. à $5,500.00 et plus.

Situés à Sainte-Marguerite du Lac Masson, ces chalets font partie d'un ensemble de résidences comprenant des chalets suisses, chalets en bois rond, etc., desservis par un système d'aqueduc, un réseau d'électricité et de téléphone.

(Photo co-op No 17954)

Suivre la route numéro 11 jusqu'à Ste-Adèle, tourner à votre droite jusqu'à Ste-Marguerite et, de là, suivre indications "Domaine d'Estérel".

BONA REALTIES LIMITED
507 PLACE D'ARMES — MONTREAL
—REPRESENTANTS—

Montréal	R. Proulx	AV. 8-5221
Ste-Marguerite	P. Lecours	CA. 8-2413

GARAGES



"ATTENTION, AUTOMOBILISTES"
PREFABRIQUES

Aluminium anti-rouille garanti durant 20 ans. Choix de couleurs — Porte glissant dans le toit — Système électrique comprenant: Prise de courant électrique, lumière intérieure, contact automatique, garniture extérieure — plans et devis approuvés par la Ville de Montréal et autres.

Nous nous spécialisons aussi dans les guérites de péage pour les terrains de stationnement, ainsi que les cabines d'ingénieurs sur les chantiers de construction.

LIVRAISON ET INSTALLATION IMMEDIATES
24 à 36 mois pour payer
GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
APPELEZ MAINTENANT: MI. 5-1621
Appelez, frais virés — Sherbrooke LO. 9-7100
H.-B. PRODUCTS MFG. CO. LIMITED
15701 EST, RUE SHERBROOKE
D'EN DEHORS DE LA VILLE ACCEPTEES A NOS FRAIS

TUYAUX D'ACIER
A VENDRE — A LOUER
de 1/6" d.i. à 30" d.e.
FILETES, A BRIDES, DRESSER, VICTAULIC
Tuyaux neufs, tout diamètre noirs et galvanisés
Tuyaux: 1/8" à 12" coupés et filetés à vos spécifications
SHAFTER BROS.
1178 Benoit — UN. 1-1485
Montréal

LOUEZ
NOS OUTILS PORTATIFS



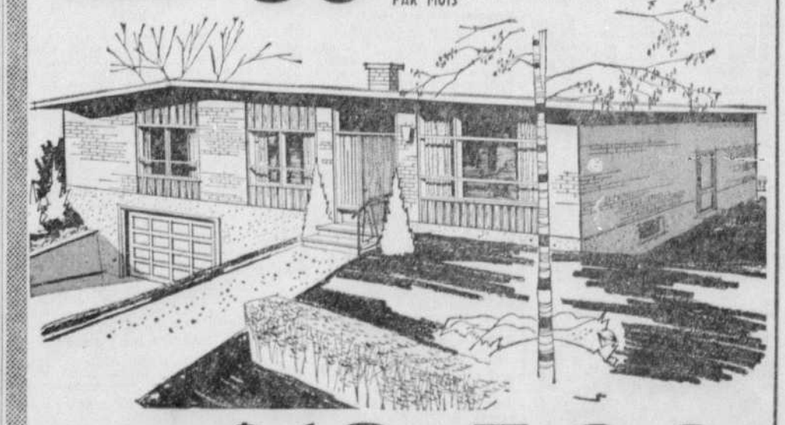
REPARATION D'OUTILS ELECTRIQUES
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 8 HEURES.
LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

- Casseurs et vibrateurs de ciment
- Machines à terrazzo
- Sableuses de tous genres
- Scies portatives à chaines, etc.
- Fusils à clouer
- Marteaux électriques
- Fusils à peinture
- Aspirateurs commerciaux
- Tournevis électriques
- Polisseuses
- Laveuses de tapis
- Pompes à eau
- Machines à tapisserie
- Perforeuses électriques, etc.

NOUS LIVRONS PARTOUT

SIMPLEX FLOOR CIE LTEE.
462 ouest, JEAN-TALON — CR. 2-4434 — CR. 1-3088
VERONNEAU & FILS, prop.

PARKVIEW HOMES
PARKVIEW
CE VASTE BUNGALOW 6½ PIECES
A CHATEAUGUAY
POUR SEULEMENT $53.12 PAR MOIS
AVEC RABAIS PROVINCIAL 3%



PRIX TOTAL $12,500
PAIEMENT INITIAL TOTAL $950
PAIEMENTS MENSUELS $53.12 avec rabais provincial

AVEC LES FAMEUSES CARACTERISTIQUES PARKVIEW

- Cuisine Colorama pour poêle et four encastrés
- Comptoirs en Formica ou Arborite
- Tuiles de caoutchouc sur plancher de cuisine
- Capuchon et éventail électrique
- Vestibule en tuile céramique
- Portes pliantes et coulissantes
- Planchers en merisier ou chêne
- Chauffage central Dynaflame
- Et plusieurs autres caractéristiques de qualité

DIRECTIONS: Passez le pont Mercier, continuez à droite sur la route 4 (vers Malone) jusqu'au rond-point de Chateauguay. Assurez-vous de continuer tout droit sur la route 4 pendant ½ de mille. Téléphone au projet: OX. 2-8941.

PARKVIEW HOMES
Maison modele meublée, ouverte tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m.
Stonecrest Realties Ltd.
BUREAU-CHEF: 3510 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTREAL
CL. 4-5351

ÉCONOMIE — FINANCE

$80.4 millions de plus

Augmentation de la production minière du Québec en 1959

QUEBEC, (DNC) — D'après les dernières statistiques compilées par le personnel du ministre Paul Earl, la production minière de la province en 1959 a atteint une valeur de $469,906,265 approximativement, c'est $80,463,280 de plus que l'année précédente.

On prévoit que si la différence entre le dollar canadien et le dollar des Etats-Unis disparaît, il en résultera d'appréciables bénéfices pour nos producteurs qui exportent vers nos voisins du sud les minerais que le marché canadien ne peut absorber.

Sur les $469,906,265 de minéraux tirés du sous-sol québecois en 1959, il y a eu pour $88,843,887 de matériaux de construction.

Il ressort du rapport annuel du ministère des Mines que l'extraction du fer, qui n'a cessé de croitre depuis 1954, va bientôt s'intensifier. La direction de "Hilton Mines" a un programme d'expansion qui portera sa production à 60,000 tonnes de minerai de fer par mois au lieu de 50,000.

La "Quebec South Shore Steel Corporation", en vertu d'un contrat signé avec Koppers Company, de Pittsburgh, prépare les plans d'une aciérie qui sera construite près de Montréal.

Mais c'est la "Quebec Cartier Mining Company" qui occupe la première place par l'ampleur des travaux de mise en valeur. Sept grands projets sont en marche :

— Construction d'ateliers de concentration d'une capacité de 8,000,000 de tonnes par année;

— Aménagement de trois mines à ciel ouvert au lac Jeannine; elles fourniront 20,000,000 de tonnes de minerai par an;

— Construction d'une ligne de chemin de fer de 193 milles, allant de Port-Cartier au lac Jeannine.

— Construction d'une centrale électrique de 60,000 HP;

— Construction d'un port de mer sur le Saint-Laurent;

— Construction de deux villes modernes, Gagnon et Port-Cartier.

L'exploitation de nos gisements de cuivre prend de l'ampleur. La découverte d'un gisement dans le canton de Stratford (Wolfe) est peut-être le prélude à l'ouverture d'une nouvelle mine.

La préparation de minerai concentré de zinc est appelée à reprendre de l'envergure avec la mise en valeur des réserves de ce métal dans la région du lac Mattagami.

Par ailleurs, deux vieilles mines d'or ont été remises en activité : Norlartic Mines Limited et Akasaba Gold Mines Limited. La première expédie son minerai à l'usine de Malartic Goldfield; la seconde, à celle de Bevcon Mines. Marbenor Malartic Mines Limited a été ressuscitée sous le nom de "Marban Gold Mines".

Une légère surabondance d'amiante sur le marché mondial a forcé quelques entreprises à suspendre l'extraction de l'amiante durant des périodes variant de quelques jours à quelques semaines.

Pour la première fois, la "Iron and Titanium Corporation" a vendu du titane en Europe.

COURS DES DEVISES

A new York, le dollar canadien est inchangé à 2 1/32 pour cent de prime, tandis que la livre sterling est en baisse de 1/16 à $2.81 9/32.

A Montréal, le dollar américain est en baisse de 1/32 à 1 31/32 pour cent d'escompte et la livre sterling est en baisse de ⅛ à $2.75¾.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2000
Belgique, francs	0.0198
Italie, lire	0.00158
Espagne, peseta	0.0164
Suisse, franc	0.2276
Pay-Bas, florin	0.2595
Norvège, couronne	0.1376
Danemark, couronne	0.1424
Suède, couronne	0.1897
Tchécoslovaquie, couronne	0.1361
Allemagne, deutsch mark	0.2351
Mexico, peso	0.0796
Venezuela, bolivar	0.2950

Big Town

Copper Mines

Usine-pilote recommandée

A l'assemblée annuelle de la Big Town Copper Mines Ltd., tenue le 5 novembre, le président, M. W. Berthiaume, a fait part aux actionnaires des indications de l'ingénieur conseil, M. C. T. Bischoff.

Le rapport de l'ingénieur précise que des échantillonnages massifs ont été pris à la suite du dynamitage pratiqué dans une large formation granitique. Un certain nombre de ces échantillons ont été expédiés à Ottawa pour fin d'analyse. Le rapport du Laboratoire des Mines a indiqué une teneur en or de 1.25 once à la tonne et 3.76 onces d'argent à la tonne, soit une valeur totale de $47.10 à la tonne.

Le forage au diamant a recoupé de larges bandes de sulfures massives dans la partie nord du terrain. Dans la partie centrale-ouest, une formation porphyritique a été retracée par tranchées sur une longueur de 3,000 pieds où des quantités considérables de chalcopyrite (cuivre) ont été observées. Des analyses ont donné jusqu'à 1.32% de cuivre et d'intéressantes valeurs en or.

Un réseau routier moderne de sept milles a été parachevé sur le terrain même de la compagnie, afin d'accélérer les travaux de développement.

A la suite des résultats obtenus, l'érection d'une usine-pilote a été recommandée par l'ingénieur-conseil. Les travaux actuellement en cours se poursuivront durant tout l'hiver.

Dividendes

James Robertson Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 30 novembre.

Westeel Products Ltd., 15 cents l'action, 15 décembre, inscription 25 novembre.

Premium Iron Ore Ltd., 5 cents l'action, 17 décembre, inscription 25 novembre.

Montreal Locomotive Works Ltd., 25 cents l'action, 3 janvier 1961, inscription 16 décembre.

MacLaren Power & Paper Co. Ltd., 19 cents l'action "A", plus un boni de 6 cents, et 19 cents l'action "B", plus un boni de 6 cents, 30 décembre, inscription 25 novembre.

British American Bank Note Co. Ltd., 50 cents l'action, plus un boni de 50 cents, 15 décembre, inscription 1er décembre.

Variations de la semaine

BOURSE DE MONTREAL

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	3129	37½	37	37½	+	41¼	33
Abitibi pr	15	23½	—	—	—	24½	21¾
Acadia Atl	55	13	—	—	—	12¾	9½
Acad Atl p	5	91	—	—	—	88	87
Algoma	3240	32¾	31½	31½	— ¾	40¾	30
Alumin	8142	30	28¾	29¾	+ ⅝	33¾	27¾
Alum 1p	550	22¼	22	22	— ¼	22¼	19¾
Alum. 2 pr	685	45¼	44⅞	45¼	— ¼	46½	40
An-C Fu p	50	52½	—	—	—	52½	49
An Tel 4½p	35	42½	42	42	— ¾	43	37
An Tel p2.90	90	51	—	—	+ ¾	52	47½
Argus	235	29¼	29¼	29¼	— ⅛	35¼	26¾
Argus 2.50p	35	48½	—	—	— ½	49	43
Asbestos	1625	25¼	25⅝	25½	+ ¼	28½	20¾
Atlas Steel	495	20½	—	—	— ½	28	19½
Bailey 5¼p	100	20	—	—	— ½	20	17½
Bk Mont	6112	56¼	55	55¼	— ¾	58	47¼
Bank NS	3647	63⅜	62½	63½	—	71¼	56¾
Banque CN	1258	53	51	52	— 1	55¾	47¼
Banque PC	893	39	38¼	38½	—	41	33½
Bath P 'A'	1400	42½	42	42½	+ ½	46½	37
Bath P 'B'	810	32½	32	32½	—	38	23¼
Bell Phon	13754	47⅜	47	47¼	—	47⅜	42¾
Bow Co 5p	97	47¼	47½	47½	—	48	41½
Bo Co 5½p	200	50¾	50	50	— 1	52	45¼
Bow Paper	1395	7¼	7¼	7¼	—	10¼	7¼
Bow Mer p	255	49¼	49½	49½	— ½	50¼	45
Brazil	4500	415	390	395	—10	5¼	350
B.A. Oil	4534	28¼	28	28¼	— ⅛	35¼	24¾
BCE 4p	35	78½	—	—	+ ½	78½	69
BCE 4¾p	625	92	91¾	91¾	— ¾	93½	81
BCE 4½p	925	43½	43	43	— ¼	43½	37¾
BCE 5p	715	49	48	48½	—	50	42½
BCE 4¼p	100	41½	—	—	+ ½	42½	36½
BCE 5¼p	234	52	51¾	51¾	+ ¼	52½	47¾
BC Forest	564	11½	10½	11½	— 1	11¼	9¼
BC Power	4422	32	31½	31¾	+ ⅛	37½	30⅜
BC Phone	4286	45⅜	45¼	45¼	— ⅛	46½	42
Brown	400	14	13⅜	14	—	17	9¼
Bruck 'A'	100	7¾	—	—	—	11	7¾
Build Prod	547	32¾	31¾	32	—	34½	29¼
Cal Pow	2265	23¾	22¼	22½	— ¼	24	16½
Can Cem	4742	25	24	24	— 1	35	22½
Ca Cem p	282	26¾	26½	26½	+ ⅛	27¼	24½
Can Iron	1380	16	15⅞	16	—	23½	15¼
Can Malt	170	58	57	58	+ 1	60	49
CSL	370	39¾	39½	39½	— 1	43½	39
C Aviation	200	19½	—	—	+ ½	22½	13
C Bk Com	4055	56½	55¼	55¾	—	58¼	46¾
C. Brew	6158	41⅞	39¾	41¾	— ½	41⅞	31¾
CHM w	200	185	175	175	—	240	175
C Br Alu	455	8¾	8¼	8⅜	— ⅛	16	8¼
C Br A B w	300	260	—	—	+60	475	260
C Bronze	325	18¼	—	—	+ ¼	22½	18
C Can 'A'	50	13	—	—	—	13¾	12¾
C Cel 1.75p	100	32½	—	—	+ ⅛	32¾	28
C Chemical	310	5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛	7½	5¾
C Fairbk A	150	10¼	10¼	10¼	— ⅛	10½	9
C Fairbk B	50	7	6⅝	7	—	7¾	5¾
C Husky	1900	460	435	435	—25	845	405
C Hydrocar	100	7½	—	—	— ½	12½	7½
C I L	1642	15¼	14	14	— 1¼	17¼	12½
C In Pow	1616	11¼	11	11¼	—	16	10
C I Pow p	935	39⅜	38½	39	— 1	43½	38¾
C Oil	321	22	21⅝	22	+ ⅝	24¾	19
C Oil 5p	30	99½	—	—	—	100	92¾
C Oil 4p	5	82	—	—	—	77½	77½
C P R.	4161	21⅜	21	21	— ⅝	26½	20¼
C Pet p	756	8¼	7⅞	8⅛	—	13½	7¼
C Vickers	145	13¼	—	—	+ ¼	17⅜	12⅜
Cockshutt	975	15¼	14½	15¼	+ 1¼	25	12½
Coghlin	200	225	200	225	+25	5¼	200
Columbia	310	400	395	395	— 5	490	373
Com Ent	325	8	—	—	—	11	7⅜
Con M-S	6070	19⅜	18½	19⅜	+ ⅝	20⅜	17
Con Textile	750	275	—	—	+15	300	200
Consum Glas	695	19	—	—	— 1	29	19
Cont Can	25	34⅜	—	—	—	38⅜	19
Corby 'A'	430	16¼	—	—	— ⅝	18⅜	16½
Corby 'B'	101	16¼	—	—	— ⅛	18	15½
Coron Mort	200	10¼	—	—	—	10½	8¾
Crown Cork	75	57	—	—	—	58	46
Crow Zel A	160	18½	—	—	— 1	20¼	17½
Dist Seag	4795	32	31¼	31¾	+ ⅜	32	27⅞
D Bridge	4185	17	15¾	16	— 1¼	21	15
D. Dairies p	1775	26½	26	26	—	26½	24
D Fndry	826	43⅜	42¼	43	+ 1	52	38½
D. Glass	835	70½	70	70½	+ ½	90	66
D Steel	150	10½	—	—	— ½	15⅝	10½
D. Stores	455	62¾	60¾	62	— ½	63¼	41¼
D. Tar	12388	14	13⅜	13⅝	—	16¼	12½
D. Text	4266	9¾	9	9⅜	+ ⅜	10¼	8¾
D. Tex P	500	137	—	—	—	138	110
Donohue	2590	17½	16½	17½	+ 1½	17½	13⅜
Dow Brew	39	45	—	—	—	43½	45
Du Pont	2164	21⅜	20½	20⅝	— ⅛	26¼	19¼
Dupuis 'A'	975	6¼	6	6	—	7¾	6
Eddy Match	25	28	—	—	—	29½	26½
Eddy Pap A	10	53¼	—	—	—	66	53¼
Electrolux	250	19	—	—	— 1	20½	17
Fam Play	775	19¼	19	19	— ¼	22½	18½
Fleetwood	200	10¾	10⅝	10⅝	— ⅛	12¼	9½
Foundation	2110	10¼	10	10¼	+ ½	12	8¾
Fraser	1185	24⅜	24	24⅜	+ ⅜	28½	23¾
French Pe p	850	360	340	360	—10	625	340
Frosst 'A'	450	15¾	—	—	—	15½	13¾
Gaffneau	1483	35½	34½	35½	— ½	38	32
Gen. Dyn	315	38¼	38¼	38¼	— ¾	50½	36¾
Gen Motors	11	41½	—	—	—	52½	41¼
G. L. Paper	975	42½	40¼	40½	—	44¾	34⅞
Hand And	200	12¼	—	—	— ¼	15¾	12
Hardee Far	200	12¼	—	—	— ¼	15¾	12
Home Oil A	425	825	800	825	+25	12½	705
Hom Oil B	1900	770	765	765	— 5	11¾	7
Horne-Pitfd	750	330	—	—	— 5	495	325
H. Smith	340	34	—	—	— 1	44½	34
Hud Bay	1852	46½	45	45¼	— 1½	52	43
Imp Bank	35	64	—	—	+ ¾	64	52
Im Inv A	1314	10¼	9⅞	10	—	10	8¼
Imp Oil	5115	38⅛	34½	35¼	— ¼	37	30
Imp Tob	2460	12½	12¼	12⅜	+ ⅛	12⅝	11⅛
Imp Tob p	300	5¾	—	—	— ⅛	6¼	5¼
Ind. Accep	2848	42½	40⅜	41¼	+ 1¼	42¼	31⅜
Ind Acc w	270	16½	16⅜	10⅜	— 1⅜	17¾	10
Ind Ac 2.25p	75	46	45½	45½	— 1	47	40
Ind Ac 4.50	5	93	—	—	—	94½	80
Inland C P	50	10½	—	—	—	21¼	16
Int Nickel	7422	54¼	53¾	54	+ ¾	56¼	46⅜
Int Paper	340	94	—	—	— 3	130	83
Int. Util	1225	36⅜	35⅝	36⅜	+ 1⅛	36⅜	31
Int Util p	220	41¾	40½	40⅝	+ ¼	43¼	39¼
Interpr pl	4119	62	60¼	61⅝	+ ¼	62	52
Iroquo Gl p	100	11⅝	—	—	+ ⅛	14⅝	11½
Jamaica	950	29	28½	29	+ ½	33	27
Labatt	710	29¾	29¼	29¾	+ ½	30	24
Laura Sec	310	15½	15¼	15½	+ ½	15½	13
Loeb M	255	8¾	—	—	— ¼	10¾	6
Lower St L	330	33	32⅜	33	+ ½	33	29¼
Mare	2306	18¼	17¾	17¾	— ¼	18¼	17¾
MacKinnon	100	7¾	—	—	—	9	7½
Mac B P R	3757	15	14	15	+ ½	19	13¾
Mass Fer	5360	8¾	8⅜	9½	—	12½	8¼
Mass F 4½p	40	100	—	—	—	100¼	95
Mass F 5½p	185	100	99	99	—	102	93¾
Mitch R A	25	9	—	—	— 1	13	10¼
Mitch R B	45	6	—	—	—	6	6
Molson 'A'	2345	24	23¼	23¼	— ¼	26¼	21
Molson 'B'	330	24	23½	23½	— ¼	25¾	20
Molson Pr	85	42	41¼	41½	— ¾	42¼	39½
Mtl Loco	1550	12¾	11⅜	12¼	+ ¾	18	11½
Mtl Trust	70	48	—	—	—	48¼	42
Morgan	2450	35	34¼	34¼	— ¾	36	26
Nat Drug p	22	14¼	—	—	— ¼	16¼	13¾
Nat Stl Car	190	11¾	—	—	+ ¼	19¾	11¼
Noranda	1700	41¾	40⅝	40⅞	— ⅛	47½	36
Nova Sc Ip	6831	16	15¾	16	—	16	13
Ogilvie	670	47½	46½	47	— ½	47½	40
Ogilvie pr	15	134½	—	—	—	138	125
Ont. Steel	100	20	—	—	+ 1	23	18
Pacif Pete	2555	965	950	950	—30	1345	8
Page-Hers	2380	23⅞	23	23½	— ¾	29	20¼
Penmans	265	29¼	—	—	— ½	37	27¾
Placer	1600	14½	13½	14½	+ 1	14½	10½
Pow Cor	355	45¼	44½	45¼	+ ½	53½	43¼
Prem Iron	300	240	—	—	—	10	425
Price Br	1463	38¾	38½	38¾	+ ½	47	37
Price Br p	10	81½	—	—	—	84	75
Prov Trans	3879	15	14¾	14¾	+ ¼	15½	12½
Pro Tran p	400	45	—	—	—	45	40¾
Q Nat Gas	2301	6¾	6¼	6¼	+ ⅛	18	5¾
Q N Gas U	215	44	43	43	+ 3	80	39
Que Pow	165	37¼	37	37¼	+ ¼	39	33½
Reitman's	109	17	—	—	—	17	14½
Reitmans A	75	15	—	—	—	15	12½
Reynolds p	10	92	—	—	—	90	90
Roe Av Ca	2898	485	455	455	—20	6¾	450
Roe Av C p	50	78	—	—	+ 3	80	66¼
Rolland A	180	38	—	—	—	40	30¾
Rolland p	5	80½	—	—	—	81	72¾
Royal Bk	2258	70½	68½	69½	— ⅝	80	65¼
St L Cem A	280	10½	10¼	10¼	— ¼	13⅜	10¼
St L Corp	4875	16¾	16½	16⅝	—	18	15¼
St L Co A p	170	99	98½	99	+ ¼	99	90
Salada-Shir	2985	10	9¾	9¾	+ ¼	11	8½
Shawin	6418	25⅛	25	25½	+ ½	30¼	23¾
Shawin A	25	25½	—	—	+ ½	31½	26
Shawin 4p	320	41	—	—	—	42¾	31½
Shawin 4½p	25	46	—	—	— 1	48	42
Sher-Will	280	31	30¼	30¼	+ ¼	45	30
Sicard	1000	6	5½	6	+ ½	8¾	5½
Sicks'	32	23	—	—	—	23½	23
Simpsons	2781	27	26	26	— 1	33¾	26
Sogamines p	500	17½	—	—	+ ¼	24¼	16½
Southam	1080	23	22	22¼	+ ¼	24	19
Std Str Steel	75	8¼	8	8	— ¼	17	8
Steel Can	2646	64¾	63⅞	64	— 1¼	87¼	62¾
Steinbg 'A'	1165	19	18¾	19	—	24	17½
Texaco Can	353	57	56½	56½	—	58	48¾
To-Do Bank	968	55⅞	55½	55⅞	+ 2⅜	57¼	48¾
Tr-Ca Pipe	3220	19¾	19¼	19¼	— ¼	26	16¼
Triad Oil	1300	185	175	180	—10	400	175
U Steel	495	5¼	5	5¼	+ ¼	8¾	5
Viau Ltd	200	13¾	—	—	—	5¾	—
Walk G W	2335	38½	37¼	37⅜	— ⅛	38½	33½
Wbb & Kpp	2000	300	270	300	— 5	345	260
Weston 'A'	228	37	36¾	37	—	38	30
Weston 'B'	73	40	39¼	40	+ ¾	40	29
West 4½ pr	100	91½	—	—	— ½	94	84
Zeller's	95	35½	—	—	—	37	31½

BOURSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Alscope	8500	6	5	5	— 6	20	5
Anacon	1000	47	—	—	—	89	36
An Cd Pulp	934	43⅜	43	43	— ½	47⅛	35
Anglo-Nfld	950	6⅜	6¼	6¼	—	7¼	6
Arno	1000	4	—	—	—	8	4
Atlas	9033	3	2¾	3	— ½	12	2½
Atlas Tel	10500	50	45	45	— 3	70	40
Augustus	11998	32	30½	30½	— 1½	38	21½
Avalon Tel	15	7¼	—	—	—	—	—
Bailey S A	50	510	—	—	—	790	490
Baker Talc	1000	12½	—	—	—	20	9
Bateman	13500	8	6½	7	—	43	6½
Beld.-Cort	100	11¼	—	—	—	15	10¼
Bellechas	16700	25	19	25	+ 7	55	14
Belle-Chib	2000	3	—	—	— ½	6½	3
Blue Bonn	570	7¾	—	—	+ ¼	8⅛	5¼
Bluewater	1100	11	—	—	—	25	11
Bon'ville	16401	22	19	19	— 2	34	15
Burnt Hill	9100	9	8	9	— 1	24	8
Cal-Ed.	1488	14	13½	14	— ⅛	21¼	13½
Caliberies	471	7	6¾	6¾	— ⅛	11⅛	6¾
C Collie pr	70	69	65	65	—	78	75
C Dredge	310	13¼	13	13¼	+ ¼	15⅛	11¾
C Kodiak	33116	115	95	95	—	135	65
C Power	31	5	—	—	—	—	—
Canalask	12500	3	2½	2½	— ½	7	2½
Canorama	8467	13	12	12	— 3	70	12
Canuba	2000	2	—	—	—	3	2
Carbec	1000	7½	—	—	+ 1	11	5
Cartier-Que	820	10½	—	—	—	23	8
Cassiar	500	13⅜	13½	13½	+ ⅜	13¾	10¾
Catelli 'A'	350	39¼	39¼	39¼	— ⅛	41	38
Cent Man	1140	2	—	—	—	5½	2
Chemalloy	35530	220	195	220	+27	320	152
Chib Kay	3400	10½	—	—	—	11½	10½
Chib Cop	4500	13	10	10	— 3	19	8
Chipman	15000	7	6	6	— 1	11	4
Cleveland	20200	9	7	7	— 3	12½	6
Cominga	3000	3½	—	—	—	9	2½
Co Div Se A	365	85	—	—	—	93	75
Co Div Sec pr	6	23	—	—	—	30	28
C N Pacific	300	175	—	—	—	345	150
Co Tex 5 pr	100	13	—	—	—	20	13
C Vauze	8700	110	100	105	—	130	63
Cop Hand	1093	85	—	—	— 4	176	85
Cru Pete	10300	105	89	105	+ 5	125	40
Dalfen's	13000	65	55	60	+ 5	175	45
David Fr A	100	45	—	—	—	45	43
Dolsan	4000	6	—	—	— 1	—	—
Dome	225	23¾	—	—	— ¼	27⅜	17
D Eng	125	15¾	—	—	— ¾	19	14¼
Dom Lease	600	100	97	100	—	172	100
D Oileloth	380	23	—	—	— ½	40	22
East Sull	1000	178	167	167	— 8	205	145
Emp Oil	4000	3½	—	—	—	7	3½
Rab	1000	8	7½	7½	—	16	7
Falcon	1400	35⅜	34⅜	35½	+ 1½	35⅜	29
Fano	4000	2	—	—	—	3	2
Fundy	3000	3	—	—	— ½	10	3
Futurity	100	10	—	—	—	38	13
Gaspe Oil	7300	3½	3	3½	—	7	3
Gold Age	6200	43	37	37	— 8	70	30
Gui-Por Ur	6500	6	—	—	+ ½	9	4½
Haitian	12500	3	—	—	—	7	2½
Horner 'A'	40	20	—	—	—	—	—
Hydra	145	5	—	—	—	27	24½
Imi Chem	100	100	—	—	—	230	100
In Ceramic	7000	10	9	9	—	30	8½
Iso	15700	45	43	45	+ 2	61	31
Labrador	300	18½	18¼	18¼	+ ½	27	17
Langis Silv	500	61	—	—	—	97	55
Lingside	1500	3½	—	—	—	6	2
Lith Corp	4300	33	28	33	+ 8	58	6
Lowney	25	23	—	—	—	27½	23¾
Massval	2250	10	8	8	— 2	32	8
McIntyre	360	27½	—	—	— ¼	30¾	21
Melchers pr	567	11½	—	—	+ ½	13½	11
Merrill	1900	52	50	50	+16	113	49
Mid-Chib	7100	21	18	18	—	32	15
Min. Corp	100	13	—	—	—	—	—
Mogador	1000	6	—	—	—	12	6
Monpre	2200	6	—	—	—	26	5
M H Dairies	501	6¼	—	—	—	10½	5½
N Cal	3500	39	37	38	— 2	43	33
N Formaq	7300	6½	5	5	— 1	19	4½
Nfld Light	239	45¼	45	45¼	+ ¼	52	43
N Goldvue	250	2	—	—	—	—	—
N Jack L	3500	3	—	—	—	6	3
N Santia	24500	3½	3	3	—	6	2
N W Amu	10000	12	10½	10½	— 2½	90	10½
Nocana	16500	7	5	6	—	9½	4
N A Ashes	1650	6	5½	5½	—	10	3
N A Rar M	8150	48	44	45	— 3	91	40
N Q Pow	100	25½	25	25	—	26	25
N Q Po 1 pr	20	46¾	—	—	— ¼	47	44
Obalski	1000	7	—	—	—	16	7
Opem Exp	4300	9½	9	9	— ½	23	8
Opemiska	1300	550	540	540	—15	830	540
Orchan	5200	169	158	165	+ 6	170	80
Pac Atl Inv	100	275	—	—	—	275	250
Paudash	182600	24	17	24	+ 6	55	11
Pennbec	6000	8	—	—	—	55	5
Pitt Gold	7000	4	3	4	+ 1	5	3
Porcupine	23600	10	9	9½	— ½	11	5
Pow Co 1 pr	50	42¼	—	—	—	44	39
Pow Co 2 pr	15	56½	—	—	—	70	56⅛
Prem Steel	400	7⅞	7⅝	7⅞	—	9¼	7
Que Chib	300	12	—	—	—	27	12
Que Cobalt	2200	230	215	230	—	385	127
Que Lith	200	200	—	—	—	315	200
Que Oil	2000	2	1½	1½	— ½	5	1½
Que Smelt	2300	8	—	—	— ½	19	8
Que Phone	390	34	33¼	33⅝	+ ⅜	34	29
Que Pho wts	625	14	13½	14	+ 1	14½	7
Red Crest	9000	3	2	2½	—	5	2
Roberval	10200	13	10	13	+ 3	43	8
St. La Col	8785	605	575	575	+15	690	540
Shap & Sa	2279	7½	7	7	— ½	10	6¼
Siscalta	50	40	—	—	—	60	37
Sobey's Sto	400	11	—	—	—	13	9¾
Soca	700	125	100	100	—	205	100
S Dufault	10000	15	14	14	— ½	38	8
S Ca Po 6 pr	35	120	—	—	—	120	114
Stand Gold	100	7	—	—	—	12	4
Tache	5500	7	—	—	—	11½	4½
Tazin	10500	8	6	8	+ 2	13	5½
Tib Expl	52000	10	7	9½	+ 2	16	4
Titan	7024	12	11	11	+ 1	42	10
Tooke	500	15	—	—	—	35	15
Tr-Ca Corp	1000	29	—	—	—	33½	29
Trebor	1000	3	—	—	—	5	2
U Asbaeos	3400

Variations de la semaine à la bourse de Toronto

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 431 à 242 à la Bourse de Toronto cette semaine. Les titres inchangés étaient au nombre de 181. Le volume des transactions a été de 7,414,000 actions en comparaison de 8,944,000 la semaine précédente. Depuis le commencement de l'année, il s'est négocié 421,756,911 actions.

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	1960 Haut	1960 Bas
Abitibi	4735	$ 37½	36⅛	37¼	— ¼	41¾	35
Acad-Atl	3790	$ 13¾	13	13¼	— ⅛	13¾	9½
Alta Dist	4535	205	195	195	—	250	180
Alta Gas	6967	$ 24½	24	24¼	— ⅜	29½	16½
Alta G pr	1350	$106	105½	105½	— ½	107	100
Alta G wt	8773	780	145	145	—15	780	350
Algoma	2990	$ 32¾	31¼	31¾	— ½	40½	30
Alumini	11158	$ 29⅞	28⅞	29¾	+ ¾	33⅞	27¼
Argus	1503	$ 29⅞	29¼	29¾	+ ½	35¼	26¼
Bank Mont	5076	$ 56¼	55	55¾	—	58¼	47¼
Bank NS	7715	$ 63¾	62½	63¼	— ⅛	71¼	56¾
Bell Pho	20437	$ 47⅜	47	47¼	— ⅛	47¾	42⅜
Brazil	14289	415	385	400	—	514	350
BA Oil	14867	$ 29⅝	28	28	— 1⅛	35½	24¾
BC Forest	5445	$ 11½	10⅜	11¼	+ ¾	14½	9¾
BC Pow	6601	$ 32	31½	31¾	— ⅛	37½	30⅜
BC Phone	5776	$ 45½	45	45¼	— ⅜	47	42
Burns	11305	$ 14⅜	13½	13¾	— 1⅛	16¼	12¼
Cal Pow	4655	$ 23	22⅛	22½	—	24	16½
Can Cem	1610	$ 25	24	24	— ⅝	33⅝	22¼
CI Fndry	1340	$ 16	15¾	15¾	— ¼	23¼	15¼
C Bank C	6697	$ 56¾	55	55½	—	58¼	46¾
Cdn Brew	10975	$ 42	39¾	41	+ 1¼	42	31
CBAL A w	1770	300	260	260	— 5	705	200
Cdn Celan	3445	$ 24	23⅛	24	+ 1	24	18½
C Chem w	6400	190	180	180	— 5	240	170
C Curt W	3300	90	85	86	— 9	273	75
C Dredge	2035	$ 13½	12¾	13¼	+ ½	16	11
C Gas In P	31100	470	460	465	— 5	490	460
C Husky	7811	460	440	440	—25	814	395
C Husky w	1140	180	155	155	— 5	465	128
CIL	4235	$ 15¼	14	14	— ¾	17	12½
C Ind Gas	1380	420	400	400	—25	450	380
C Marconi	2803	490	470	485	+ 5	700	440
Cdn Oil	2475	$ 22	21½	21½	—	24¾	19
CPR	11353	$ 21¾	20⅞	20⅞	— ¾	26½	20¾
Cdn Pet pr	1331	$ 8⅛	7⅞	8	—	13⅜	7¾
Cdn W A	2025	$ 36½	36	36½	+ ½	37½	27
Cockshutt	7246	$ 15½	13⅞	15¼	+ ¾	25¼	12⅛
Col Cell	2175	400	395	395	— 5	490	375
Comb Ent	1310	$ 8	8	8	— ¼	11	7¾
Con Gas	10665	$ 14⅜	13⅞	14	— ¾	16	11¼
Dist Seag	12909	$ 32	31⅜	31¾	— ⅜	32	27⅞
D Bridge	2690	$ 17	15¾	16	— 1¼	21	15
D Fndry	3375	$ 43½	42½	43	+ ¾	52	38½
Dom Stores	1400	$ 62¾	60½	61⅝	— ⅜	64	41
Dom Tar	6100	$ 14	13⅜	13¾	—	16¼	12½
Dom Text	1816	$ 9⅜	9⅛	9⅜	— ⅛	10⅜	8⅝
Fam Play	2800	$ 19¼	18¾	18⅞	— ¼	22⅝	18⅜
Fleet Mfg	6700	50	46	50	+ 5	80	40
Fndation	1130	$ 10¾	10	10¼	+ ½	12	8½
Gatineau	2000	$ 35¾	34¾	35½	— ¾	38	32
G Dev	1005	$ 12¼	11¾	11⅞	— ⅛	22	11¾
Globe A	1960	$ 11	11	11	— 1	11¼	10½
GL Paper	1555	$ 40½	40	40¼	—	45¾	35
GL Pow	1225	$ 25¼	24¼	25¼	+ ¾	26½	21
GN Gas	2780	$ 5⅜	5⅛	5⅜	— ⅛	6¼	5¼
GN Gas w	2300	75	67	70	+ 4	225	60
Great West	1550	235	210	210	—25	675	150
G Wpg Gas	1646	$ 9⅞	9¼	9⅜	— ⅜	11½	8¼
G W G vt	2475	$ 9¾	9¼	9¼	— ⅛	11	8½
Greyd	1905	$ 12¼	11⅜	12	+ ½	12¾	10½
Hardee	1180	$ 11½	11¼	11½	+ ½	11⅞	9
Imp Inv A	1272	$ 10½	10	10	—	10½	8¼
Imp Oil	18136	$ 35¼	34½	34⅞	— ⅜	37	30
Imp Tob	4100	$ 12½	12	12⅜	+ ¼	12¾	11⅜
Ind Accep	3575	$ 42⅜	40¼	41½	— 1	42⅞	31
Inglis	3316	410	400	400	—15	625	400
Inland Gas	2660	430	420	420	—15	6⅝	360
Int Util	2127	$ 36⅜	35½	36¼	+ ⅞	36⅜	31
Inter FL	5504	$ 62	60¼	61½	—	62	51⅞
Intpro S P	8010	300	285	295	—15	395	245
Inv Syn A	6830	$ 34	32¼	32½	+ ½	38	23
Jefferson	1240	$ 5⅛	495	500	+10	725	475
Jock	10030	225	215	220	— 5	245	205
Jock wts	3800	30	26	30	+ 3	45	23
Kelly D A	1310	$ 5⅛	5¼	5½	+ ⅛	7½	5
Kelvinator	9500	$ 7½	6¾	7¼	— ¾	10½	5⅞
Labatt	1445	$ 29¾	29¼	29½	+ ⅛	30	24
Lob Co A	1720	$ 29¾	29	29⅜	— ⅛	29⅞	22½
Lob Co B	1402	$ 31½	31	31	—	31½	22¾
MB PR	10774	$ 15	14	14¾	+ ¼	18	13⅜
Mass-F	14022	$ 9¾	9	9⅜	— ¼	12⅛	8¼
Mid-West	7900	155	150	150	—	205	140
Milt Brick	1800	215	205	205	—20	280	200
Molson A	1182	$ 23½	23½	23½	+ ½	26¼	20½
Mont Loco	1900	$ 12⅜	11⅜	12⅜	+ ¾	17⅜	11½
Moore	9362	$ 45	44	44¾	+ ¾	49½	35½
N Hos B	1100	315	300	315	— 5	5⅞	150
NO NGas	4252	$ 13½	12½	12½	— 1	16⅝	11
Nor Phone	2736	485	470	470	—20	490	310
Nor Pho w	1500	210	185	185	—15	210	75
Page Hers	5295	$ 24½	23	23½	— ¾	29¼	20¼
Phina	2105	$ 8	7⅞	7⅞	—	8¾	6½
Pres Elect	61900	11	7	7	— 3	140	6
Q N Gas	1664	$ 6½	6	6⅜	+ ¼	18	5⅜
Roe AV	4320	480	450	455	—25	6¾	450
Royal Bank	4068	$ 70½	69½	69½	— ¾	80	65
Russell	1040	$ 9¼	9	9	—	12	9
StL Corp	10871	$ 16¾	16½	16½	— ⅛	18½	15⅛
St Maurice	6030	75	71	75	—	98	65
Salada S	13170	$ 10¼	9½	9¾	+ ⅛	10⅝	8¼
Salada w	2580	495	450	485	+15	620	400
Seven Arts	5327	$ 8¼	7⅞	8	— ¼	13⅝	7⅜
Shawin	4009	$ 26	25	25½	+ ¾	30⅜	23¾
Simpsons	3435	$ 27¼	26	26	— 1	33¾	26
Southam	1510	$ 23	22	22	—	24	19
Spartan	11850	80	50	70	— 8	235	5
St Wire C	1200	36	20	36	+ 6	380	20
Steel Can	4073	$ 65	63¾	64	— ⅞	87½	62
S Propane	1365	$ 15	14⅞	15	— ⅛	16⅜	13
Texaco C	1129	$ 57½	56½	56½	+ ½	59¼	45
Thornel	2060	$ 6⅜	5⅜	6⅜	+ ½	10⅜	5¼
Tor D Bk	4992	$ 57	55¾	57	+ 1½	57⅜	48½
T Fin A	3620	$ 37½	36⅞	37	— ⅛	39⅞	32¼
T Fin w 56	1700	24	16	20	— 5	300	16
Tr Can PL	12443	$ 19⅞	19¼	19¼	— ⅜	26	16
Trans Mt	7990	$ 9⅞	8¾	8¾	— 1	12	7¾
Un Gas	8245	$ 15¼	14¾	14¾	— ¼	16¾	12¼
Viceroy B	2200	260	250	250	—10	350	250
Wainwr	1500	140	140	140	—	245	140
Walk GW	9382	$ 38½	37	37⅜	— ⅝	38½	33½
Webb Knp	350	300	275	300	+10	350	250
Weston A	1503	$ 38⅜	36¾	38	+ ⅜	38½	29
Weston B	2678	$ 40¼	39	40	+ ⅜	40¼	28½

PETROLES

Acme Gas	1600	13½	12½	12½	— ½	21½	12
AP Cons	2620	46	41½	41½	+ 1	61	36
All Rox	5250	15	14	14	— 1½	36	15
Alminex	1502	160	155	159	+ 1	320	150
Am Leduc	35265	7	5½	6½	—	12	5
Anchor	4240	7	7	7	— ½	14½	7
Anglo Am	200	575	550	575	+25	760	500
Asamera	13300	36	30	31	— 6	89	28
Bailey S A	5550	525	490	495	—35	800	485
Bail S 5¾p	270	$ 19⅜	19⅜	19⅜	— ⅜	20½	16½
Banff	5200	90	82	82	— 6	125	80
Bata	6500	4	3	3	— ½	6½	3
Britalta	675	201	195	201	— 1	265	190
Calalta	6400	27	26	26	—	57	26
Cal Ed	2155	$ 14	13½	13½	— ½	21⅜	13½
Calvan Con	400	315	315	315	—	355	315
Calvert	1160	31	31	31	— 1	63	31
C Oil Lds	2900	90	90	90	— 5	135	85
C Oil L wts	2567	8	6½	7	— 1	39	6
CS Oil wt	1000	6	6	6	—	75	3
CS Pete	2100	285	272	275	+ 3	525	250
C Chieftn	1500	77	77	77	+ 2	134	70
Cdn Dev	74790	470	435	455	— 5	485	220
C Ex Gas	9500	162	156	156	— 7	260	143
C High Cr	3150	23	22	23	+ 3	40	16½
C Homestd	3049	65	65	65	— 5	105	60
C Superior	6400	$ 10¼	9½	10¼	+ ⅝	12⅜	6
C Ent Del	7560	560	525	530	—35	670	440
Charter Oil	600	78	78	78	— 2	129	70
Com Pete	350	200	200	200	— 5	265	190
C Dragon	8667	16	15	15	— 1½	45	15
C East Cr	883	33	33	33	+ 1	45	31½
C Mic-Mac	2550	195	185	190	+ 5	320	150
C West P	1531	280	270	275	—10	395	260
Chester	25000	32	30	30	— 2½	43½	22
Chib-Kay	9200	10½	9	9	— 1½	15	9
Chib M	3000	53	52	53	—	80	42
Chimo	10300	48	44	46	+ 1	67	40
Chrom	1310	435	430	435	+ 5	515	300
Coch Will	9655	365	350	355	—20	395	275
Coin Lake	9000	14½	13½	13½	— 1½	19½	12
C Met	6632	23	21	22½	+ 1	42	20
Coniagas	800	52	52	52	+ 1	62	44
Coniaur	2500	66	65	66	— 2	71	43
Con-Key	2916	17	61	17	—	26	12½
C Beleken	10500	4	3½	3½	—	8	3½
C Beta G	2633	5	5	5	—	10½	4½
C Callinan	10600	6½	5½	5½	— ½	12	5½
C Discovy	13950	370	350	350	—25	395	295
C Fen	20504	16	15	15	— 1	32	15
Con Gillies	7000	6	5½	5½	+ ½	7	4
CG Arrow	18875	43	40	40	— 1	52	26
C Halliw	170850	43	37	46	+ 7	72	37
C Marben	63100	50	40	50	+ 7	87	26
C Mareus	4142	70	67	67	— 2	105	50
Con M S	16425	$ 19⅜	18⅞	19⅜	+ ½	20¼	17
C Mogul	1503	86	86	86	— 1	124	69
C Mosher	44263	256	240	254	+ 5	280	99
Con Negus	30666	13	12½	13		22	12
Con Negus	3066	13	12½	13		22	12
Con Nichol	2000	4½	4½	4½		6	3
C Northld	5588	26	23	23	— 2½	54	23
C Red Pop	8500	5½	5	5	— 1	10	4
C Regcourt	7000	5	5	5	— ½	11	5
C Sannorm	2000	7	6	7	+ ½	9½	4
Conwest	2282	320	300	315	+10	430	300
Cop Corp	14300	13	12½	13		33	12¾
Cop-Man	5100	9	8	8	— 1	14	7
Coprand	16651	88	84	88		186	83
Coulee	11600	31	28½	28½	— 1½	42	25
Courvan	575	16	16	16	— 2	19	12
Cowich	5500	24	18	18	— 5	69	17
Craigmt	400	530	515	525	—10	585	340
Croinor	500	9	9	9		13	6
Crowat	49700	11½	10	10½	— 1	13	5
Cusco	2714	4	4	4	— ½	7½	4
Daering	10875	9½	8½	8½	— ½	20	8½
D'Aragon	12000	20	19	19	— 1	33	18
De Cour	6975	9½	9	9		14	6½
Deer Horn	8500	21	20	20		29	19
D'Eldona	6099	8	7	7		14½	6½
Delnite	3915	33	31	33	+ 3	55	27
Denison	12276	$ 10½	10	10¼	— ⅛	16½	855
Dev-Pal	19500	50	45	46	— 3	104	45
Dome P	1900	680	660	680	+25	900	605
Duvex	4425	4½	4	4	— ½	8	4
Dynamic	10200	40	37	38	— 2½	153	26
Fargo	3400	292	280	280	—12	465	265
Fr Pete pr	150	360	360	360	+25	625	335
Gr Plains	5505	1000	980	980	—32	1300	825
Home O A	4072	825	800	810	+10	1275	710
Home O B	2445	770	765	765	—15	1175	690
H B Oil G	9831	975	950	960	—15	1450	875
Jump Pnd	2000	16	15	15	— 1	25	13
Jupiter	2000	180	170	170	+10	211	118
LI Pete	6750	8	7½	7½	— ½	18	7½
Long Po	10525	47	45	47	— 4	67	27
Maltrans	1800	2½	2	2	—	3½	1½
Marigold	1000	5	5	5	— ½	11	5
Mayfair	800	85	85	85	+ 5	120	70
Medal	6042	175	165	165	—15	234	140
Midcon	12900	27	24	27	+ ½	63	24
Mill City	6142	17½	16	16	— 2	29	15
Nat Pete	5450	160	143	143	—22	260	143
N Cont	8300	26	21	24	— 1	35	18
N Davies	1000	9	9	9	— 1	19	9
Northeal	11020	8	5	5½	— 1½	13	5
NC Oils	450	170	165	170	—	295	158
NCO wts	555	33½	33	33	— ½	104	30½
NCO pr	405	$ 27	24	27	+ 5	27	19½
Northld	106262	10	9½	9½	—	20	9½
Okalta	3805	30	26	28	— 3	61	22
Pac Pete	9464	970	930	930	—45	1350	780
Pac Pete w	320	550	525	525	—25	900	525
Pameil	21800	31	29	30	+ 1	44	25
Permo pr	18425	50	44	50	+ 2	85	40
Peruv Oils	1300	114	108	108	— 3	144	74
Petrol	20990	60	52	56	+ 3	117	48
Phillips	21550	51	49	40	—	85	35

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	1960 Haut	1960 Bas
Norlartic	12000	23	21	21	— 3	26	20
Normetal	1950	290	280	280	—15	370	255
Norpax	3766	8	6	7	— 1	13	6
Norsyne	2000	5	5	5	— ½	12	4½
N Coldstrm	3374	90	89	90	— 4	130	74
Norgate	126555	57	49	49½	— 7½	59	26
N Golderst	533	19½	19½	19½	— 2	38	17
N Rank	9537	43¼	41	41	— 2	125	35
Nor A wts	4000	29	26	26½	— 5½	81	20
Norvalie	12900	8½	6	7½	— ½	15½	7
Nova Beau	905	50	50	50	+ 5	105	45
Nudul	3550	14	13	13	—	17	10
Obaska	10000	5½	5½	5½	— 1½	10	4
O'Brien	5140	56	53	55	—	80	50
Oka Rare	7800	11	9½	9½	—	16	9
O'Leary	6000	12½	12½	12½	— 1½	36	9
Opem	12810	550	520	525	—25	860	515
Orchan	75800	171	156	169	+ 9	173	80
Orenada	6200	4½	4½	4½	—	9½	4
Ormsby	2250	27½	27	27½	+ 1½	37	20
Osisko	6000	26	25	26	—	35	25
Pamour	6820	85	82	82	+ 2	100	52
Paramaq	6000	5	5	5	— ½	14½	5
Pardee	3044	17½	17	17	—	22	11
Patino M	400	385	330	385	+25	445	300
Patino wts	4950	9	6	7	+ 1	66	6
Pato	7420	265	240	243	—32	310	235
Paymast	10650	19	18	18	— ½	33	15
Pce Expl	15133	15	13	13	— 1	18½	10
Peerless	6230	11	10½	11	—	39	10
Perron	600	13	13	13	—	21½	11
Pick Cr	10167	76	65	65	—13	102	63
Pitch-Ore	4700	4	4	4	— ½	7	4
Placer	1525	$ 14¼	13½	14¼	+ ¾	14¼	10¼
Pow Rou	500	40	40	40	+ 1½	43	27
Preston	4660	485	475	475	—25	515	340
Pro Air	308400	115	111	116	—15	205	35
P Air rts	538276	21	4	6	—13	29	4
Purdex	17500	4½	4	4½	—	7½	4
Que Ascot	7900	8½	7½	8½	+ ½	23	7
Que Chib	17630	16	15	15	— 1	29	14
Que Lab	4000	3	3	3	—	6	2
Que Lith	4350	205	200	205	+ 5	350	200
Que Man	2500	7½	7½	7½	—	13½	7
Q Metal	17725	61	58	61	—	78	45
Qunston	6300	15	15	15	— 1	20	10
Quemont	1645	925	875	925	+35	11⅞	790
Radiore	69200	45	42	45	—	78	42
Rayrock	59074	60	56	57	+ ½	68	45
Realm	16800	25	21	24	— 1	60	18½
Reeves	300	185	170	185	+15	210	150
Renabie	1400	166	161	166	— 1	195	135
Rexspar	17800	19	17	18	+ 1	46	17
Rio Algom	6351	800	770	790	—	800	615
Rio Rup	1166	4½	4½	4½	— 1	8½	4
Rix Ath	22200	21	18½	19½	— ½	29	13
Roche	29400	13	11½	11½	— 1	15½	6
Rockwin	14200	17	16	16	— 1	35	15
Row Con	6800	7	6	6	— 1	10	5
Ryanor	101400	25	19	20	— 5	60	7
San Ant	13565	140	130	131	— 8	150	48
Sand Riv	10100	5½	5	5½	—	13	5
Satellite	4852	19	17	17	— 1½	100	14
Sherritt	10802	310	299	300	—	335	255
Sigma	1560	440	390	390	—35	450	296
Sil Miller	5278	27½	25½	26	+ 1	43	23
Sil Stand	1500	20½	20	20½	+ ½	32	16½
Siscoe	34050	123	115	116	— 7	124	79
Stanrck	3900	33	31	31	— 2	56	12½
Starratt	41000	6½	5½	5½	— ½	9	3½
Steeloy	2000	3½	3½	3½	+ ½	6	3
Steep R	18738	735	650	660	—70	1325	390
Sturgeon	13900	18	15	16	— 2	40	15
Sud Cont	46500	5	4	4	— 1	10	4
Sullivan	5275	160	145	147	— 8	185	140
Sunburst	23560	19½	14⅞	15	— 3½	44	12
Sy'vanite	1410	23	23	23	—	104	20½
Taurcanis	4100	53	51	51	— 2	69	37
Taurc vt	5000	52	52	52	— 3	57	38
Teck-H	11400	178	168	173	— 6	280	55
Temag	800	145	140	140	—	215	125
Territory	11240	16	15	16	+ 1	40	14
Thom L	21975	59	52	53	+ 2	98	43
Tiara	2700	4	3	4	— ½	7	3
Tombill	8750	40	33	38	—	68	31
Torbit	5500	27	25½	26	—	31	24½
Towag	500	8	8	8	+ 1	9½	6
Tran Res	11900	13½	12½	12½	—	18	12
Tribag	1150	22	22	22	—	47	21
Ult-Sha	103917	12	11	12	— 1	14	6
U Mining	3000	19½	18½	18½	— 2	24	16½
U Asbestos	4750	365	345	365	+ 5	520	340
Un Keno	21059	760	715	740	+10	760	530
Un Fort	30053	13	9	10½	— 2½	28	9
Upp Can	10300	116	109	110	— 5	130	87
Vandoo	1500	4	3½	4	+ ½	7	3
Ventures	13869	$ 27⅜	26¼	26¾	+ ½	28	21¾
Ventur debs	50	$ 94	92	92	— 2	94½	87
Vespar	17366	37	32	33½	+ ½	40	24
Violam	12700	97	77	80	—19	160	77
Waite Am	2580	590	575	580	—	690	575
Wasmac	10012	104	90	95	—18	125	60
Weedon	1000	3½	3	3½	—	9½	3
Warner	6000	9½	8½	9	+ ½	12	7
W Malar	1000	3	3	3	+ ½	5½	2
W Surf I	3225	14½	14½	14½	— ½	30	12½
Willrov	11800	130	121	121	— 6	164	90
Will wts	2500	40	33	34	+ 4	105	26
Willsey	41200	9½	8	9	— ½	17	7
Winch	2600	5	5	5	—	7	4½
Wr Harg	5490	128	112	116	— 4	114	101
Yale Lead	6600	12	11	11	— 1	27	10½
Yellorex	4500	6½	6	6½	+ ½	9½	5
Yk Bear	15995	107	101	104	— 2	118	83
Youn H G	15000	80	72	74	— 4	88	56
Yukeno	6200	3½	3	3½	—	5	2½
Zenmac	11700	17	17	17	—	29	17
Zulapa	8625	27	23	23	— 2	37	13

CURB

Bulolo	940	570	565	565	—	600	390
Yukon Con	3000	6	62	62	— 1	76	55

DEBARRASSEZ-VOUS DES DOULOUREUX

ORGELETS!

Lorsque vous êtes affligé d'un douloureux orgelet, laissez STYE venir à la rescousse pour le faire disparaître de façon rapide et merveilleuse. A toutes les pharmacies. Exigez STYE !

STYE

s'obtient sans ordonnance

ANNONCE

MAUX DE DOS et douleurs RHUMATISMALES

Après 35 ans, beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles urinaires. Les déchets et les bactéries irritent souvent les voies urinaires délicates. Vous vous sentez fatigué, vieilli, énervé et vous souffrez de maux de dos, douleurs rhumatismales, articulaires, sciatiques ou névritiques. Des milliers de personnes trouvent un soulagement rapide avec CYSTEX, antiseptique urinaire et analgésique. Les reins fonctionnent mieux, la douleur disparaît et le sommeil revient. Vous vous sentez rajeuni et fortifié. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

ANNONCE

DÉMANGEAISONS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Desquamation, Démangeaisons, Pied d'athlète, disparaissent rapidement grâce à NIXODERM. Démangeaisons calmées en quelques minutes. Action antiseptique cicatrisante. Rend la peau plus douce, plus souple, plus claire. Demandez l'onguent et le savon NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau. Ayez un teint clair.

ANNONCE

Un enfant redevenu gai!

La constipation dérange souvent l'estomac des enfants . . . les rend irritables et maussades! Dans ces cas, mamans, les Tablettes Children's Own sont efficaces de deux façons. 1: elles adoucissent vite l'estomac. 2: leur action laxative se produit la nuit, et elles soulagent le matin. Douces. Agréables au goût. Rien qui se renverse. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own chez votre pharmacien.

CLINIQUE BEDARD

2580, CHEMIN STE-FOY, Québec

CURE de DESINTOXICATION et REHAB

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

Enquête sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec et diverses autres questions conformément à l'arrêté ministériel numéro 1621 daté à Québec, le 5 octobre 1960

Avis est par les présentes donné, en conformité de l'article 5 de la Loi des commissions d'enquête, chapitre 9 des Statuts refondus de la province de Québec, 1941, et amendements, que la première séance de la Commission aura lieu au vieux Palais de justice, à Montréal, au numéro 155 est de la rue Notre-Dame, en la salle d'audience numéro 24, mercredi, le 7 décembre 1960, à dix heures et trente de l'avant-midi.

Montréal, le 14 novembre 1960
ELIE SALVAS
Président
J. M. GUERARD
H. I. ROSS
Commissaires
GERVAISE BRISSON,
Secrétaire de la Commission,
35 ouest, rue Notre-Dame,
Chambre 205,
Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Ville d'Anjou s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte aux fins de réglementer les heures de fermeture des commerces, de modifier certains réglements d'emprunt quant à l'imposition de la taxe, d'ériger ou louer des garages pour les maisons à logements multiples sans garage et pour d'autres fins.

Montréal le 14 novembre 1960.
(Jean-Paul PILON)
Gérant de Ville d'Anjou.

C-I-L
CUIRETTES PLASTIC FILM
PLASTIC COATED TEXTILES LTD.
205 MONT-ROYAL EST

BUREAUX MODERNES A LOUER
820 pi. car. — 1er étage
Boul. Décarie — Ville St-Laurent
S'adresser à
VI. 9-2491, poste 41

CLUB A VENDRE OU A ECHANGER
Le MOCAMBO Café
Le plus grand club à Montréal, tout organisé avec ce qu'il y a de mieux, connu de tout le Canada et des Etats-Unis, ayant toujours fait le meilleur chiffre d'affaires. — Agents respectés.
Ecrire case 1112 LA PRESSE

ON A
$100,000 A PLACER
Sur triple A-1 propriété reluée à bail net. Rendement raisonnable.
Case no 1105 La Presse

NOTAIRE
demandé par la plus grande organisation de ventes d'immeubles et prêts hypothécaires à Montréal. Champ d'action illimité et coopération de l'administration assurée.
Ecrire, donnant qualifications et renseignements, à :
CASE 1107
LA PRESSE

ATTENTION
VENDEUSES
La seule Cie du genre au Canada a besoin de plusieurs personnes à travers la province pour distribuer à commission ses 500 articles de maison, objets importés, bibelots, jouets, etc. Il est facile à temps partiel de faire $100 par semaine. Expérience pas nécessaire. Nous fournissons échantillons. Réponse confidentielle et assurée.
IDEAL IMPORT COMPANY LIMITED
2300 Curatteau, CL. 5-3624

COW & GATE
(Canada) Ltd.
Manufacturier du lait
"FARMER'S WIFE"
à formule spéciale
Cherche vendeur bilingue pour servir territoire couvrant Montréal et les environs.
Le postulant doit être âgé de 25 à 35 ans, degré d'instruction au-dessus de la moyenne. Expérience dans le commerce d'épicerie (gros et détail) aidera, mais non essentielle. Salaire, bénéfices usuels et automobile fournie. Répondre en anglais spécifiant âge, état civil, instruction et expérience à Case 1111, La Presse.

HOPITAL ST-LUC

AVIS public est par les présentes donné que les médecins du bureau médical de l'hôpital St-Luc de Montréal, docteurs Paul Tarte, président, Roland Handfield, vice-président, Jacques Leduc, secrétaire, Charles Domingue, Fernand Chalut, Pierre Bernard, Léon Ledoux, Rosaire Lauzer, Yves Dugas, Paul Labrecque, S. Klomchuck, Maurice Baudreau, Conrad Pelchat, G. Chesnay, Pierre Lessard, K. Menticoglou, Auguste Hébert, Charles Edouard Roy, Clovis Denis, Gérald Aumont, Alban Rondeau, Adrien Tremblay, Massue Monat, Fernand Lamothe, Aimé Desforges, Guy Coutu, Pierre Bertrand, Yves Castonguay, Jean-Marc Bordeleau, Jean-Jacques Larocque, Pierre Legault, René Chagnon, Laurent Pesant, G.-L. Latour, J.-L. Tessier, Sylvio Desautels, R. Struminsky, Paul Chicoine, Paul Morin, Thérèse Levac, Louis Joseph Gauthier, Paul Robin, Arcade Labelle, René Major, Joseph Duplessis, Jean-Marc Verrault, s'adresseront à la législature de Québec à sa prochaine session demandant l'adoption d'un projet de loi amendant la loi constituant en corporation l'hôpital St-Luc, la loi 8 Edouard VII, chapitre 136, modifiée par la loi 18 George V, chapitre 129 et par la loi 22 George V, chapitre 133, et par la loi 25-26 George V, chapitre 158, aux fins de changer le mode de nomination des gouverneurs à vie, l'élection et le nombre des directeurs au conseil d'administration, déterminer les pouvoirs du conseil d'administration, les droits et pouvoirs du bureau médical et sa constitution et autres fins.

MONTREAL, le 25 octobre, 1960
Le Procureur des Requérants,
GEORGES BILODEAU.

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

N° 499 767. Joseph Elie Ltée., demanderesse, vs Robert Cardinal, défendeur.

Un empiacement situé en la ville Ile Perrot, comté de Vaudreuil, avec bâtisse y dessus érigée portant le N° 321, 2ème Avenue, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot numéro deux cent quatre (204-87) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse Ste-Jeanne de l'Ile Perrot, mesurant cinquante pieds de largeur par cent trois pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, à distraire la lisière de terrain faisant partie dudit lot N° 204-87 vendue à M. Henri Robert suivant acte de vente enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le No° 84173, ladite lisière de terrain mesurant six pieds de largeur par cent trois pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, la mesure de largeur étant prise à compter de la ligne de division des lots Nos. 204-86 et 204-87.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, le NEUVIEME jour du mois de DECEMBRE 1960, à ONZE heures du matin.

Le Shérif,
Caisse & Laurencelle.
Bureau du Shérif,
Montréal, le 17 novembre 1960.

CONCIERGE
HOMME A TOUT FAIRE
Pour important centre d'achats. Faut avoir expérience en immeubles à bureaux ou commerciaux, être bilingue et être capable de répondre au public. Pour fixer rendez-vous, téléphoner à
RE. 3-5307

Cité d'OUTREMONT
Avis public

Avis public est par les présentes donné que la cité d'Outremont s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi aux fins d'amender, pour la cité, certains articles de la Loi des cités et villes et pour demander certains pouvoirs spéciaux : changer la date des élections, changer la date du dépôt de la liste électorale et toutes autres fins jugées nécessaires dans l'intérêt de la cité et pour la bonne administration de ses affaires.
OUTREMONT, le 31 octobre 1960.
Louis-Philippe Gagnon, c.r.
avocat de la pétitionnaire

AVIS

est par les présentes donné, que la Ville de Rivière-des-Prairies, dans le comté de Bourget, s'adressera à la Législature de la provincee de Québec, à sa prochaine session, pour adopter une loi aux fins d'obtenir des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:
Annexer à la ville le lot numéro 1A des Plan et Livre de Renvoi officiels de la paroisse de St-Joseph de Rivière-des-Prairies;
Changer la date des élections au premier novembre au lieu du premier juillet;
Imposer et prélever une taxe spéciale sur certains lots non bâtis et non affectés par aucune autre taxe spéciale, et situés dans la municipalité;
Autoriser, sur requête signée par les deux tiers des propriétaires intéressés, des travaux d'amélioration locale, tels que trottoirs, aqueduc, égouts et pavages;
Autoriser la ville à accepter certains montants de Ribbon Fabric Inc. et Tripar Stamping Mfg Company, par anticipation sur des taxes municipales imposées en vertu du règlement numéro 23;
Autoriser la ville à conclure toute entente avec la Commission de Transport de Montréal pour l'établissement d'un système de transport public par autobus;
Rendre applicables les dispositions de la loi relative à la destitution de certains officiers municipaux (Statuts refondus 1941, Chapitre 235);
Et pour autres fins.
MONTREAL, le 18 octobre 1960
SAVARD & ROULEAU
procureurs de la pétitionnaire,
la Ville de Rivière-des-Prairies

HAUTE-FIDELITE STEREO
Techniciens pour service à domicile de tous genres de phonographes. Expérience indispensable. Emploi régulier. Bénéfices.
DUPONT TELEVISION CORP.
UNiversity 6-1031

AGENTS JOBBERS
"JOUETS EN PELUCHE"
directement de la manufacture
LIVRAISON IMMEDIATE
STAR NOVELTY INC.
11245 rue Victoria
Montréal-Est, Qué. — MI. 5-4551

TECHNICIEN DIPLOME
EN ELECTRICITE
Avec au moins deux ans d'expérience, demandé pour travail d'entretien par une municipalité de la région métropolitaine. Echelle de salaire.
Ecrire Case 998, La Presse

Traductrice demandée
possédant une bonne expérience dans la traduction des textes publicitaires pour annonces de journaux. Position stable, bon salaire et avantages de la compagnie.
Se présenter au bureau d'emploi
HENRY MORGAN & CO. LIMITED
1478 RUE AYLMER

On vous demande si vous êtes un
VENDEUR BILINGUE ET EXPERIMENTE DANS LES VEHICULES MOTEURS
AGE DE 25 A 40 ANS
Voulez-vous améliorer votre situation, gagner plus d'argent ? Une entreprise mondiale demande des voyageurs énergiques pour vendre un produit annoncé dans tout le pays et bien lancé dans le Québec. Tous avantages de la compagnie, y compris assurance groupe et fonds de retraite. Territoire exclusif, véhicule fourni.
Grandes chances d'avancement dans une compagnie en plein essor. Veuillez envoyer tous détails sur vous-même, expérience, etc., à case 1101 La Presse.
Réponse immédiate à toutes les lettres et stricte discrétion assurée.

INGENIEUR DEMANDE
Position ouverte pour un Ingénieur pour la ville de Chibougamau. L'applicant devra être diplômé d'une Université Canadienne, et être membre de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec et avoir au moins 5 ans d'expérience dans les travaux d'aqueduc et d'égout (préparation de plans, construction et surveillance). Devra être de préférence bilingue. Les intéressés sont priés de communiquer avec LA VILLE DE CHIBOUGAMAU en mentionnant âge, années de service dans les travaux ci-haut mentionnés, et salaire requis.
LA VILLE DE CHIBOUGAMAU
Par : Germain-M. Julien, Sec.-trés.-gérant

Cité de Montréal
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
LOCATION DE DEPANNEUSES

Le Cité de Montréal désire louer durant la saison d'hiver 1960-61, des dépanneuses pour le tougage des véhicules qui nuisent au déblaiement des rues dans la zone où l'urgence-neige sera appliquée.
Les formules d'offre de location et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau du Service de la Voie Publique, 930 rue St-Denis, Montréal, téléphone UN. 1-3811 local 2947.
Le directeur de la Voie Publique
L.-P. CABANA
Montréal, le 19 novembre 1960.

ANALYSTE DE PROCEDURES
Une importante compagnie minière, dont le bureau-chef est situé à Port Cartier, requiert les services immédiats d'un analyste de procédures, de préférence Bachelier en Commerce.
Les candidats doivent posséder une expérience préalable et une connaissance approfondie des machines à cartes perforées et autres machines auxiliaires, plus particulièrement la machine comptable 407 et la calculatrice 604. Cette position, dans la division des procédures du service de la comptabilité, exige une expérience des procédures et systèmes comptables et de bureau.
Le salaire sera proportionné aux qualifications. Toute demande sera gardée strictement confidentielle, et veuillez soumettre un résumé complet au
SURVEILLANT DE L'EMPLOI
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY,
1255 BOUL. LAIRD, MONTREAL 16, QUE.

COURS SUR LA VENTE D'EMBALLAGE
REMUNERATION DURANT ENTRAINEMENT
Le plus grand manufacturier d'emballage flexible au Canada choisit chaque année trois candidats pour un cours d'entraînement conduisant à une position de vendeur à Montréal et dans la province. Les candidats sont maintenant choisis pour 1961. Répondre donnant âge, éducation scolaire et expérience. Récente graduation d'université est un avantage.
CASE 1108 LA PRESSE

SURINTENDANT PORTES ET CHASSIS
Position d'avenir pour homme avec expérience dans plans et devis, calcul du coûtant et aptitude administrative.
Salaire minimum $125.00 avec chance d'avancement. Bilinguisme requis.
Appeler WE. 7-4217, Mlle Rochon

LICENCIE EN COMMERCE
BILINGUE
Important fabricant d'équipement industriel faisant affaires dans tout le Canada et situé à 80 m. de Montréal requiert un homme hautement qualifié dans l'administration de la vente. Une connaissance approfondie de l'anglais est essentielle.
Situation intéressante avec excellentes perspectives d'avancement. Salaire en rapport aux qualifications et à l'expérience. Donner détails complets concernant études et emplois antérieurs. Discrétion absolue assurée.
CASE No 1106, LA PRESSE

Local à louer pour salle d'étalage, bureau
RUE STE-CATHERINE AU SQUARE PHILLIPS
2000 PIEDS, LOYER RAISONNABLE
OCCUPATION IMMEDIATE
Tél. : UN. 1-2801 — M. KUGLER

VENDEURS
Si vous possédez une voiture,
Si votre âge est entre 23 et 38 ans,
Si vous avez une connaissance suffisante de l'anglais, nous avons une situation intéressante à vous offrir dans la vente de machines à additionner, calculateurs et caisses enregistreuses. Salaire minimum $100 par semaine durant la période d'entraînement qui varie entre 3 mois et 1 an. Après cette période d'entraînement : commission et boni. Territoire protégé dans Montréal même. Si vous vous croyez qualifié, venez discuter de vive voix.
JACQUES-H. GADBOIS, gérant de succursale
VICTOR ADDING MACHINE CO. LTD.
Téléphoner pour rendez-vous
250, rue Authier, St-Laurent RI. 7-9936

IMPORTANTE COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DE MONTREAL,
CHERCHE
GERANT GENERAL DE DIVISION
Formation universitaire. Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la construction. Parfaitement bilingue. Age entre 35 et 50 ans. Excellent salaire à discuter en fonction expérience et qualifications.
ECRIRE A :
CASE POSTALE 1114, LA PRESSE

Gérant d'autos usagées demandé
Un très important dépositaire autorisé recherche un GERANT QUALIFIE pour prendre charge de ses vendeurs et son terrain d'autos usagées.
L'applicant doit posséder l'expérience nécessaire pour diriger les diverses phases du département, tout en étant un "MERCHANDISER" de premier ordre avec des débouchés sur le marché de gros.
Rémunération selon qualifications !
Ecrire en donnant expérience et qualifications à
Case Postale 1113, La Presse

GERANT CONTROLE DE LA QUALITE
DEMANDE PAR UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BOITES DE CARTON.
Le candidat doit rencontrer les exigences suivantes :
- BACCALAUREAT ES SCIENCES (AVEC OPTION EN CHIMIE DE PREFERENCE).
- BONNES CONNAISSANCES DU PAPIER ET DU CARTON.
- EXPERIENCE D'AU MOINS 2 ANS DANS LE CONTROLE DE LA QUALITE.

Le candidat doit être bilingue, posséder un goût pour la recherche et être doué d'une personnalité de chef. Il doit faire preuve de sérieux et d'initiative.
Position permanente — salaire intéressant — assurance-groupe — caisse de retraite.
Les personens rencontrant les exigences mentionnées sont priées d'écrire en indiquant : instruction — expérience et qualifications.
CASIER POSTAL 1159 MONTREAL 8.

VENTE A L'ENCAN
FB FB
LUNDI, à 10 h. a.m.
On peut visiter aujourd'hui
Mobilier de chambre junior — lits continentaux — lits complets — bureaux — commodes — meubles de salle à manger — chesterfields — sofas — fauteuils rembourrés — tables de tous genres — congélateur droit — lessiveuses automatiques — poêles électriques — poêles à gaz — rayons de bibliothèque — radios — tables de cuisine — cabinets classeurs — extincteurs d'incendie — refroidisseurs d'eau — chaises de bureau — repasseuses électriques — aspirateurs — tapis — lampes — bric-à-brac, etc.
AUSSI une quantité de pardessus d'hiver neufs pour hommes. Assortiment de meubles de bureau : secrétaires — tables de bibliothèque — malles — bureaux — machine à écrire portative.
ON PEUT VISITER : Aujourd'hui samedi 19 novembre — de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
VENTE : LE LUNDI 21 NOVEMBRE A 10 H. A.M.
à nos SALLES D'ENCAN du sous-sol 721 rue de l'Inspecteur — angle St-Jacques (une rue à l'ouest de University).
FRASER BROS. (CANADA) LTD.
UN. 6-5751
Encanteurs — Evaluateurs depuis 1880

MAGASIN GENERAL — QUINCAILLERIE
TISSUS A LA VERGE
(2 magasins à être vendus pour les comptes de qui de droit par)
ENCAN PUBLIC
Mercredi 23 novembre 1960, à 10 a.m.
à nos salles de vente, 900 sq. Victoria, Montréal, P.Q.
MARCHANDISES GENERALES
Paletots d'automne et d'hiver pour hommes — Chemises en flanelle — Chemises de toilette — Complets, pantalons — Salopettes — Jeans — Chaussettes en laine étirables, etc. — Robes pour dames — Manteaux — Costumes — Robes de nuit — Soutien-gorge — Corsets, etc. — Sous-vêtements d'hiver pour filles et garçons — Articles pour bébés, etc.
QUINCAILLERIE
Assortiment d'outils de marques connues — Varlopes Stanley — Limes — Tournevis — Ciseaux à bois — Casques protecteurs — Galons à mesurer — Chaufferettes électriques — Scies de 6, 8, 10 dents — Scies à boîtes à onglets, etc.
TISSUS A LA VERGE
Diverses draperies en Fortisan — Doublures — nylon-jersey et laine-jersey — Etoffes à la livre — Piqués, etc.
JOSEPH WALSH LIMITED
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS
900, sq. Victoria, Montréal, P.Q. — UN. 6-3605-6

VENDEUR DE
MACHINES de VOIRIE
DEMANDE
L'applicant doit avoir
une dizaine d'années d'expérience.
Etre un ingénieur ou l'équivalent.
Parfaitement bilingue.
Et avoir de très bons contacts.
La personne compétente peut compter sur une rémunération très intéressante.
Ecrire case 799 La Presse

VENTE DES BIENS D'UNE SUCCESSION
1 — Les Appartements STONEHENGE, 4250 ouest, Sherbrooke, 25 logements. Mise à prix : $350,000.00
2 — Les Appartements PIERREFONDS, 294 ouest, rue Villeneuve, 15 logements. Mise à prix : $82,000.00
3 — Cottage : 85 Elmwood Place, Outremont. Mise à prix : $18,000.00
Vente aux enchères, samedi le 3 décembre 1960, chambre 16, Vieux Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame.
Pour renseignements additionnels :
Le jour : tél. : DUpont 9-0286 — Victor 5-4242
Le soir : tél. : DUpont 7-1942 — HUnter 4-7869

Cité de Montréal
Commission du Service Civil
OCCASIONS D'EMPLOIS PERMANENTS AVEC PERSPECTIVES DE PROMOTION

Architecte grade 1 ($5273-$5906) — Ages: moins de 40 ans. Etre membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins deux ans.
Arpenteur-géomètre grade 3 ($6855-$7647) — Age : moins de 55 ans. Etre membre en règle de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins six ans.
Policier ($3800-$4800) — Hommes bilingues. Age : au moins 19 ans et moins de 30. Taille minimum : 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Instruction: 9e année ou équivalent.
Préposé de dépôt ($2974-$3385) — Hommes bilingues. Le traitement initial des hommes mariés sera de $3254. Résidence à Montréal. Instruction: 9e année ou équivalent. Expérience: au moins un an d'expérience comme magasinier ou comme préposé à l'expédition ou à la réception des marchandises. Age: au moins 20 ans et moins de 45.
Sténographe officiel (Cour municipale) ($4469-$4905)—Hommes ou femmes bilingues. Age : moins de 45 ans. Instruction: 9e année ou équivalent et posséder les diplômes de sténographe officiel français et anglais. Expérience: de préférence avoir occupé un poste de sténographe officiel dans une cour de justice.
Technicien (égouts collecteurs) ($4625-$6052) — Hommes bilingues. Age : moins de 55 ans. Instruction: 11e année ou équivalent. Expérience: au moins cinq ans d'expérience dans la préparation de plans et profils et dans la composition de plans de détails se rapportant à la construction, à la mécanique ou [illegible] res domaines connexes.
[illegible]idats doivent produire leurs certificats de naissance et [illegible]es avec leur demande d'emploi.
[illegible]plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux [illegible] Commission du Service Civil de Montréal, chambre [illegible], hôtel de ville.

SURINTENDANT de FABRIQUE
Pour fabrique bien établie de produits alimentaires. Nouvelle fabrique moderne dans la région de Montréal. Faut être parfait bilingue, avoir des connaissances générales des machines et être capable d'assumer des responsabilités. Le travail consistera en la supervision de plusieurs lignes de production et de la routine générale de fabrique. Salaire selon la compétence. Discrétion absolue assurée à toutes les demandes. Ecrire de sa propre main, spécifiant âge, instruction, expérience et références à
Case 1123 La Presse

AVIS D'ENCAN
FRET ENDOMMAGE ET NON RECLAME POUR LE COMPTE DE CIES DE CHEMIN FER, DE TRANSPORT MARITIME ET CAMIONNAGE
à être vendu par
ENCAN PUBLIC
MERCREDI 23 NOV. 1960, à 10 h. 30 A.M.
A NOS SALLES
708 OUEST, NOTRE-DAME
On peut examiner le matin de la vente à partir de 8.30 h.
Marchandise général — jouets — coutellerie
CINECAMERAS YASHICA 8 MM — CABINET CLASSEUR EN ACIER A 2 TIROIRS — $3,000 DE COUTELLERIE EN ACIER INOXYDABLE — SERVICES A DEPECER — COUTEAUX ET FOURCHETTES — TISSUS A LA VERGE — ETOFFES A DRAPERIE ET COTON — COULISSES A DRAPERIES — 250 TRAINES SAUVAGES DE 4', 5' ET 6' — MOULURES EN ALUMINIUM — 20 ROULEAUX DE LINOLEUM — TUYAUX DE POELE — PARAVANTS DE CHAMBRE D'HOPITAL — RESERVOIRS A EAU CHAUDE SEPCO — POELES A HUILE ET BOIS — FOURNAISES — DOUCHE A CABINE — HORLOGE ENREGISTREUSE IBM — ARMOIRES DE CUISINE — SECRETAIRES EN FER FORGE — CHANGEURS DE DISQUES — TIGES A SOUDER — BALLASTS 118V — ECHELLES EN ALUMINIUM — 20 PETITS LITS DE BEBE — JOUETS DE TOUTES SORTES — JEUX DE HOCKEY, ETC. — PETITS TAPIS — LAMPES — MACHINES A TRICOTER DE MAISON — LAIT EN CONSERVE — ETC., ETC.
Matériaux de construction — peinture — huiles et graisses
PORTES EN ACAJOU — CONTREPLAQUE — BOIS CONTREPLAQUE — PEGBOARD — TUILES BARKER, 4 x 8 PDS — VITRE EPAISSE, 6' x 5' — VERNIS PARQUET — EVIERS — ISOLATION EN FIBRE DE VERRE — PAPIER A COUVERTURE — FEUILLES D'ACIER ET D'ALUMINIUM — GEARLUBE ESSO — ESSOLUBE 30.
Conditions : Argent comptant ou chèque visé
ALLAN HARVEY & CO.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
708 Notre-Dame Ouest, Montréal UN. 1-6227

AVIS JUDICIAIRE
AFFAIRE : GAGNE & OSTIGNY (EN FAILLITE)
J. Archambault, syndic
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS
MATERIAUX — AMEUBLEMENT DE BUREAU — AUTOMOBILES
SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC
(en lots au détail sans réserve)
SUR LES LIEUX A :
3390, rue Mont-Joli, Montréal-Nord, Qué.
MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1960 A 10.30 A.M.
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET EQUIPEMENT:
MOTEURS — EXTINCTEURS — SABLEUSE A DISQUE — RABOTEUSE HOME CRAFT — SCIES A TABLE — RABOTEUSE ABRAHAM & KERR — MOULUREUSE COTE AVEC 3 MOTEURS, 4 TETES ET SOUFFLEUR — MACHINE A FAÇONNER C M C — TENONNEUSE C M C — SYSTEME D'ECHAPPEMENT — SCIE A TRONÇONNER DELTA MULTIPLEX — MACHINE A FAÇONNER McCORMICK — SERRES — COMPRESSEURS — MACHINE A FAÇONNER TERBO — RABOTEUSE GENERAL 8" — SCIES A RUBAN — MACHINE A FAÇONNER A DEUX EXTREMITES — SERRES A ENCOLLER — ETABLIS — MINUTEUR — RESERVOIRS A HUILE — ETC., ETC., ETC.
MATERIAUX :
PORTES DIVERSES — COMMODES — ARMOIRES-PHARMACIES — ARMOIRES A REPASSAGE — PLANCHES A PAIN — BUREAUX — ARMOIRES MURALES — VARIETE DE BOIS DUR ET PIN — BOIS D'EMBALLAGE — BOIS DE PLACAGE — PANNEAUX DE PLACAGE — CONTREPLAQUE — MOULURES — ARBORITE — MASONITE — PEINTURE — FERRONNERIE — LITS DE BEBE — LITS D'ENFANT — LITS JUNIOR — LITS SUPERPOSES — SOMMIERS — BOITS A INTERRUPTEURS — MIROIRS — GLACE — PATRONS — BOIS DE CHAUFFAGE — GRAND ASSORTIMENT DE CEDRE, PIN BLANC, MOULURES D'ESCALIER, POTEAUX RONDS, MERISIER, NOYER NOIR — ETC., ETC., ETC.
AMEUBLEMENT DE BUREAU :
MACHINE A CHEQUE PAYMASTER — COMPTOIRS — BUREAUX — CHAISES — CABINETS CLASSEURS — MACHINES A ECRIRE — MACHINES A ADDITIONNER — MACHINE A COCA-COLA — HORLOGE ENREGISTREUSE — ETC., ETC., ETC.
AUTOMOBILES :
BUICK 1956, HARD TOP, 4 PORTES — BUICK 1956, HARD TOP, 4 PORTES.
ON POURRA VISITER
MARDI, 22 NOVEMBRE 1960
de 9 A.M. à 6 P.M.
Conditions : Argent comptant ou chèque visé
M. GOLDSMITH & CO. LTD.
ENCANTEURS — EVALUATEURS — LIQUIDATEURS
ENCANTEURS BREVETES POUR LE CONTINENT
MONTREAL, P.Q. — UN. 6-5801

AVIS D'ENCAN
VETEMENTS — MERCERIE — CHAUSSURES
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
GARNITURES DE MAGASIN
seront vendus par
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
LE MARDI 22 NOVEMBRE 1960
A 10 H. 30 A.M. PRECISES
A NOS SALLES DE VENTE
478 rue McGILL (angle Notre-Dame)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE JEAN DELORME
MARCEL SAVARD, C.A., syndic
Pour le compte des assureurs et autres ayant-droit
CHAUSSURES
VASTE ASSORTIMENT DE CHAUSSURES D'HOMMES, FEMMES ET ENFANTS — "LOAFERS" — SANDALES — SOULIERS DE PLAGE — "SCAMPERS" — SOULIERS DE COURSE — BOTTINES DE TRAVAIL — CAOUTCHOUCS — COUVRE-CHAUSSURES — RAINETTE — BOITE DE CAOUTCHOUC — CAOUTCHOUCS DOUBLES MOLLETON — BOTTES DE CHASSE — PATINS — HAUTES BOITES — BOTTINES DE CAOUTCHOUC — PANTOUFLES — ETC. — CIRES A CHAUSSURES — FOURNITURES, ETC.
GARNITURES DE MAGASIN
CAISSE ENREGISTREUSE ELECTRIQUE — MACHINE A RAYONS X — COMPTOIR — ETENDEURS DE CHAUSSURES — SUPPORTS D'ETALAGE — FAUTEUILS — GLACES — ETC.
VETEMENTS ET MERCERIE
COMPLETS POUR HOMMES — VESTONS SPORT (RAYONNE — WORSTEDS, ETC.) — CHEMISES SPORT ET DE TOILETTE — CHAPEAUX — CASQUETTES — FOULARDS — CEINTURES — SOUS-VETEMENTS — PYJAMAS — CHANDAILS — PULLOVERS, ETC. — ROBES DE DAMES — ETC.
UNE PARTIE DE LA MARCHANDISE EST ENDOMMAGEE PAR LE FEU ET L'EAU L'INVENTAIRE SE CHIFFRE A ENVIRON $27,500
CONDITIONS DE LA VENTE : COMPTANT
HARRY HOPMEYER & SONS INC.
VI. 2-9588 ENCANTEURS
J.-GEO. LAFRANCHISE
ON PEUT VISITER : La marchandise sera visible le lundi 21 novembre, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
STATIONNEMENT : A la disposition de nos clients au Downtown Garage, au 685 rue St-Maurice (une rue au sud de Notre-Dame par [illegible] McGill). Veuillez faire estampiller votre [illegible] à notre bureau.

GRATUITE

SUITE DE LA PAGE 35

grande diversification encore dans les classes de 10e et 11e années. Seule une municipalité scolaire possédant une très forte population (Me W. Bhérer, président de la commission scolaire catholique de Québec, parlait dernièrement d'une population de 100,000 âmes) peut organiser toutes ces sections dans ses écoles secondaires.

Il arrive ainsi que des commissions scolaires — comme la plupart de celles des villes de la banlieue montréalaise — organisent des écoles secondaires qui ne sont en fait que l'ombre de ce qu'elles devraient être. On offre une ou deux sections aux garçons et autant aux filles. Les élèves ont à choisir entre l'une ou l'autre : si le choix ne répond pas aux besoins intellectuels des enfants, c'est tant pis pour eux. Et si les parents inscrivent leurs enfants dans les écoles de Montréal, dans les sections secondaires qui les intéressent, les commissions scolaires refusent de payer la note.

Et les parents n'ont aucun recours. La loi n'oblige pas les commissions scolaires à donner toutes les sections auxquelles les enfants ont droit et ne les oblige pas non plus à payer les frais de scolarité imposés par l'école de l'extérieur qui reçoit les jeunes étudiants.

Des cas comme ceux-là sont très fréquents dans la région de Montréal.

Catholiques anglais plus favorisés

Les commissions scolaires de la banlieue n'organisent pas d'écoles secondaires pour leurs élèves catholiques de langue anglaise parce que les élèves ne sont vraiment pas assez nombreux. Ironiquement, les catholiques de langue anglaise sont ainsi favorisés davantage que les Canadiens français.

Etant donné, en effet, qu'il n'y a pas d'écoles secondaires pour eux, les catholiques de langue anglaise viennent presque tous s'inscrire dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ils choisissent le programme d'étude qui répond à leurs besoins particuliers et la commission scolaire de leur localité paie les frais de scolarité exigés par Montréal. C'est ce qui se fait, en règle générale.

Petit à petit, au cours des dernières années, les commissions scolaires généreuses et conscientes de leur devoir, ont commencé à payer les frais de scolarité des enfants sous leur juridiction s'inscrivant dans les quatre premières années des collèges classiques. Cette mesure n'est pas légale, mais le gouvernement ayant reconnu qu'il s'agissait là d'une heureuse initiative — étant donné que toutes les commissions scolaires ne peuvent organiser des sections classiques — a laissé entendre qu'il légaliserait cette situation et qu'il favoriserait même une telle mesure, au cours de la session en cours.

Si le gouvernement est prêt à favoriser les étudiants se dirigeant vers le classique, pourquoi ne le serait-il pas également pour les élèves attirés par d'autres sections du cours secondaire ? En définitive, tout se résume à une question d'argent. Mais l'argent, nous a-t-on dit depuis les dernières élections provinciales, ne doit plus constituer un problème, dans le domaine de l'éducation.

Le département de l'Instruction publique compte beaucoup sur les écoles régionales pour résoudre le probleme posé par les études secondaires. Il n'existe actuellement que deux corporations régionales d'écoles secondaires et aucune n'a encore d'école. Avant que la chose se généralise dans toute la province, il s'écoulera bien des années. En attendant, une mesure comme celle qui est suggérée dans cet article pourrait avoir un effet salutaire.

Le Congo rompt avec le Ghana

A l'ONU Kasavubu gagne la 1ère manche

D'après PC, AFP, UPI

La journée d'hier a été fertile en événements concernant la crise congolaise. A New York, l'Assemblée générale de l'ONU a décidé, malgré l'opposition des pays favorables à M. Lumumba, de poursuivre le débat sur la représentation du Congo. A Léopoldville, le colonel Joseph Mobutu a annoncé la rupture des relations diplomatique entre son pays et le Ghana. Dans le nord du Katanga, on a signalé de nouveaux actes de terrorisme. Selon des informations non confirmées, c'est à 119 que s'élèverait le nombre des cadavres mutilés retrouvés dans la région de Manono.

Par 51 voix contre 26 et 11 abstentions, l'Assemblée générale a rejeté une motion du délégué ghanéen s'opposant à la discussion immédiate d'une recommandation en faveur de la reconnaissance de la délégation dirigée par le président congolais, M. Joseph Kasavubu. Cette recommandation a été présentée par la commission de vérification des pouvoirs des Nations unies.

Le Ghana a soutenu la thèse selon laquelle l'ONU ne doit pas examiner la question de la représentation congolaise avant que la commission de conciliation formée de pays afro-asiatiques n'ait tenté de résoudre le différend Kasavubu-Lumumba.

Abstention du Canada

Le Canada s'est abstenu de voter sur la motion ghanéenne. On signale que le délégué canadien estime inopportune la tentative d'accorder le siège du Congo au groupe de M. Kasavubu. Cependant, le Canada ne s'opposerait pas à la reconnaissance de ce groupe, étant donné que M. Kasavubu est considéré par toutes les parties comme le président du Congo.

Selon les observateurs, le débat sur la représentation congolaise ne se terminera pas avant le milieu de la semaine prochaine.

Rupture Congo-Ghana

La rupture des relations du Congo avec le Ghana fait suite à l'arrestation, sur ordre du colonel Mobutu, d'un diplomate ghanéen sur lequel auraient été trouvés des documents prouvant que le Ghana aurait essayé de soulever le Katanga au bénéfice de M. Lumumba. La mission diplomatique ghanéenne devra quitter le Congo lundi prochain. Selon certaines sources, le gouvernement congolais songerait également à rompre ses relations avec la Guinée et la République arabe unie, qui appuient M. Lumumba.

D'autre part, le premier ministre déposé a accusé l'ambassadeur des Etats-Unis à Léopoldville de participer à une "opération de corruption" contre le gouvernement congolais. Et M. Kamitatu, gouverneur de la province de Léopoldville, qu'on croyait réconcilié avec le colonel Mobutu, a réaffirmé son opposition au collège des commissaires généraux qui exerce le pouvoir au Congo.

Dans le nord du Katanga, les Balubas favorables à M. Lumumba s'attaquent aux gendarmes katangais. On signale que les troupes de M. Tshombé, premier ministre de la province sécessionniste, vont être contraintes de se retirer de la région sous peine d'extermination.

M. ST-PIERRE

SUITE DE LA PAGE 35

tains cas même, depuis moins de cinq ans. Ces facultés, grâce aux efforts soutenus et, osons le dire, à la compétence de son corps professoral commencent à peine à percer et à recevoir le nombre d'étudiants minimum pouvant permettre une progression et une émergence dans le domaine des études post-graduées. L'espoir de ces facultés, qui sont sur le point de produire les fruits tant attendus, réside précisément dans cette montée démographique qui leur permettra de grouper au niveau de la création, au niveau de la présentation aux étudiants d'une pensée neuve dans tous les domaines de la connaissance, en un mot, au niveau qui seul caractérise une vraie université, les équipes qui rendront possible le rayonnement des Canadiens français au delà des frontières de la Province de Québec.

"Certes, une planification s'impose à tous les niveaux; mais les professeurs sont convaincus que les facultés culturelles ne pourront prendre leur plein essor que lorsqu'elles disposeront d'un nombre suffisant d'étudiants. Ici la vérité est cruelle; le nombre d'étudiants n'est pas suffisant au niveau strictement universitaire : l'Université de Montréal est encore petite. Que l'on ne se laisse pas impressionner par des statistiques mensongères et qui portent à faux.

"En dépit de sa faible dimension et en dépit de son jeune âge, l'Université de Montréal est en pleine évolution. Déjà, l'on commence à reconnaître à l'extérieur l'excellence de son enseignement et la valeur des travaux de recherches qui s'y font. L'espoir est permis, surtout à cause de la poussée démographique qui aidera à réunir les effectifs capables d'assurer une production, remarquable tant par sa qualité que par son volume. Seulement lorsque ces conditions seront réalisées, pourra-t-on dire que l'Université de Montréal est grande. Actuellement, elle n'a de grand que ses ambitions et sa foi en l'avenir", a dit M. St-Pierre en terminant.

Nécrologie

M. J.-Emile LECLAIR

M. J.-Emile Leclair, opticien-bijoutier à sa retraite, est décédé à l'âge de 83 ans, à la suite d'une longue maladie.

Il laisse: son fils et sa bru, M. et Mme Paul Leclair (Claire



McDuff); ses filles, Germaine et Mmes Narcisse Danis (Jeanne), Laurent Beauchemin (Madeleine) et Raymond Sauvageau (Thérèse); ses gendres MM. Narcisse Danis, Laurent Beauchemin et Raymond Sauvageau, ainsi que 10 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants.

Il laisse également: un beau-frère, M. J.-Théo Roy, de Saint-Laurent, et une belle-soeur, Mme Jos. Casgrain.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église St-Barthélémy.

L'armée a rétabli l'ordre en Bolivie

LA PAZ, Bolivie. (PA) — Les troupes du gouvernement, fortement armées, ont rétabli l'ordre à Cochabamba, en Bolivie, après plusieurs jours d'émeutes, rapportait-on hier. Le président Estenssoro avait décrété la loi martiale dans tout le pays.

Jeudi, les émeutiers avaient incendié les bureaux de la police et du transport public. Trois personnes ont été blessées au cours des échauffourées.

Les émeutes à Cochabamba coïncidaient avec un soulèvement de paysans dans les villages voisins de Cliza et Ucurena qui en sont venus aux prises avec la police et l'armée, faisant une centaine de morts.

LE CTC

SUITE DE LA PAGE 35

bûcherons tandis que l'autre autorisait le gouvernement provincial à dissoudre dans Terre-Neuve les succursales des syndicats dont les dirigeants avaient été trouvés coupables de crimes "odieux".

Une des conséquences de la grève du Syndicat international des travailleurs forestiers fut l'apparition d'un syndicat appuyé par le gouvernement libéral de Terre-Neuve.

Le CTC a soumis la question à l'Organisation internationale du travail, dont le Canada est membre, et a demandé au gouvernement fédéral d'utiliser ses pouvoirs constitutionnels pour désavouer la législation terre-neuvienne.

Les autorités fédérales n'ont pris aucune mesure dans le délai d'un an fixé pour désavouer les deux lois adoptées à Terre-Neuve.

Dans sa déclaration, le CTC a dit que le conseil directeur de l'Organisation internationale du travail, après enquête, a estimé que les bills étaient incompatibles avec les principes généralement acceptés régissant la liberté de l'association.

M. DORION

SUITE DE LA PAGE 35

1954. C'est cette même déclaration qu'il avait d'ailleurs utilisée durant la campagne.

En résumé, on y voit que l'administration libérale de l'époque estimait que "les Britanniques doivent constituer la majeure partie de nos immigrants".

Cette citation n'a pas donné satisfaction à M. Pickersgill qui désirait savoir si l'opinion exprimée par M. Dorion, à savoir que M. Diefenbaker avait mis fin à ce favoritisme, était celle du cabinet tout entier. Pressé de répondre, le premier ministre s'est contenté de sourire.

(PC) — La cathédrale épiscopalienne Saint John the Divine (Saint-Jean l'Evangéliste) mesure 600 pieds de longueur, 330 pieds de largeur maximum.

ville, il y a autant de clercs que de laïcs.

En Droit, en Médecine, en Diététique, en Réhabilitation, à Polytechnique, en Optométrie, en Médecine vétérinaire et aux Hautes Etudes Commerciales, les professeurs titulaires et agrégés sont tous laïcs.

Ils sont en majorité laïcs en Psychologie, Lettres, Sciences, Art dentaire, Pharmacie, Sciences sociales, Hygiène, Administration hospitalière, à l'Institut Agricole d'Oka et à l'Institut Pédagogique Saint-Georges.

Laval

A Québec, majorité de clercs dans les conseils ou bureaux des facultés suivantes : Arts et Commerce. Il n'y a que des clercs à ces postes dirigeants en Théologie, en Philosophie et en Sciences domestiques. A l'Ecole de Musique, clercs et laïcs sont en nombre égal.

Pour les mêmes fonctions, on ne trouve que des laïcs en Droit, en Médecine, en Lettres, en Sciences, en Agriculture, en Sciences sociales et en Arpentage. Ils sont majoritaires à l'Ecole de Pédagogie et d'orientation.

Les professeurs titulaires et agrégés sont tous clercs en Théologie; ceux-ci sont majoritaires en Sciences domestiques et partagent pour moitié les responsabilités à l'Ecole de Pédagogie et d'orientation.

Les professeurs titulaires et agrégés sont tous laïcs en Droit, Médecine et Arpentage. Majorité laïque en Philosophie, Musique, Lettres, Sciences, Agriculture, Sciences sociales et Commerce.

Sherbrooke

A Sherbrooke, les bureaux ou conseils de facultés ou écoles sont composés uniquement de clercs à l'Ecole Normale ou en majorité de clercs en Arts. Ils sont moitiés clercs et moitié laïcs à l'Institut de Pédagogie.

En Droit et en Commerce, ils sont tous laïcs, et majoritaires en Sciences.

Quant au professorat dans cette jeune université, il est représenté par 20 clercs et 72 laïcs professeurs réguliers, ainsi que par 8 clercs et 97 laïcs chargés de cours.

Canonique par sa charte et sa haute direction, l'université canadienne-française est à coup sûr catholique. Que cela ne l'empêche pas de faire la plus large place au laïcat, les chiffres le prouvent. D'après Me Caron, les ecclésiastiques y sont maintenant les collaborateurs des laïcs.

S'il en est qui considèrent que ce n'est pas encore assez pour qu'elle puisse être dite "laïque", il sera sans doute exigé d'eux, au fur et à mesure que se développera le débat, qu'ils précisent leur pensée.

L'UNIVERSITE

SUITE DE LA PAGE 35

l'Université de Sherbrooke, le Vatican n'accordant la charte canonique qu'après l'octroi de la charte civile.

Est-ce assez pour compromettre le caractère "laïc" de ces institutions ? Me Caron affirme : "Le laïcat catholique, dans la maison dont je fais partie, détient juridiquement les pouvoirs".

Chose certaine, les chiffres font apparaître dans les trois universités canadiennes-françaises actuelles une énorme prédominance de l'élément laïc. Et, se fondant sur l'expérience récente de la constitution par les Jésuites à Sudbury d'une université sans prédominance confessionnelle, on a clairement laissé entendre dans des milieux qui semblent bien informés que l'Université Sainte-Marie pourrait faire tout aussi bien sinon mieux. (A Brébeuf, 52% des heures de cours sont données par des laïcs).

Sur le plan canonique, la structure directoriale serait identique à celle des trois institutions d'enseignement supérieur existantes.

A l'U. de M., les clercs sont seuls ou majoritaires dans les conseils ou bureaux des facultés ou écoles suivantes : Théologie, Sciences religieuses, Institut Marguerite d'Youville (école d'infirmières), Institut de Pédagogie familiale, Institut Pie XI (action catholique), Philosophie, Arts, Institut Agricole d'Oka, Ecole Normale Supérieure et Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame. Dans les 4 premières facultés ou écoles, les laïcs sont absents.

Par contre, les laïcs se retrouvent seuls ou majoritaires aux mêmes fonctions en : Droit, Médecine, Diététique, Sciences, Art dentaire, Pharmacie, Hygiène, Optométrie, Médecine vétérinaire, Réhabilitation, Etudes médiévales, Psychologie, Lettres, Sciences sociales, Administration hospitalière, Polytechnique et Hautes Etudes Commerciales. Dans les neuf premières facultés ou écoles, les clercs y sont absents.

En ce qui concerne les professeurs titulaires ou agrégés, on ne trouve que des clercs en Théologie ou une majorité de clercs en Sciences religieuses, à l'Institut Pie-IX, aux Etudes médiévales, à Ecole Normale Supérieure et à l'Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame. En Philosophie et à l'Institut Marguerite d'Youville, il y a autant de clercs que de laïcs.

PRESTATION

SUITE DE LA PAGE 35

sont susceptibles d'être embauchées par la Commission du Service civil et par les sociétés de la Couronne. Comme raison de cette résolution, M. Rouleau a déclaré que les personnes âgées de 45 ans et plus sont celles qui, à cause de leur âge, éprouvent le plus de difficultés à assurer leur propre emploi à l'heure actuelle.

Ces résolutions seront portées au feuilleton législatif et seront l'objet d'un débat par la suite au cours de la session.

DERNIER HOMMAGE RENDU A M. ALEXANDRE LAURENDEAU



Récemment ont eu lieu en l'église de la Nativité d'Hochelaga les funérailles de M. Alexandre Laurendeau, époux de feu Maria Simard.

Le convoi funèbre précédé de 5 landaus de fleurs se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par l'abbé G. Morissette. Le service fut chanté par l'abbé Adélard Laurendeau, cousin du défunt assisté des abbés G. Morisette et G. Gauthier.

Dans le sanctuaire on remarquait M. le curé Benjamin Tremblay de la paroisse Ste-Catherine de Sienne et M. l'abbé P.-E. Soly.

Le deuil était conduit par ses fils, Albert, Adélard, Roland, Adrien, René, Guy ; ses gendres, Prosper Boulanger, Sylvain Lafièche, John Tremblay, Marcel Caron ; ses petits-fils, Jean Tremblay, Yvon, Pierre, Serge, Richard et Yves Laurendeau, Gilles, Michel, Gaston Lafièche, Luc Caron et Jacques Boulanger, Arthur et Edmond Surprenant, Walter Simard et Alphé Lacroix.

Outre les personnes déjà mentionnées dans le cortège on remarquait : MM. Jean Drapeau, maire de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les conseillers Maurice Landes, Paul-Emile Sauvageau, Edmond Hamelin, Adrien Angers, Albert Caplette, Roland Bourret, Paul Massé, Jean Guillet, Dr Jean Laroche, MM. Raymond Eudes M.P., Jos Tondreau, O. Létourneau, André Côté, Dr J.-A. Brien, Claude Richer, F.-X. Langes, Lucien Boily, R. Doucet, R. Leblond, A. Choquette, P. Beaucage, R. Grosso, H. Carmel, A. Clark, J.-A. Crevier, J. Quesnel, Alex Parent, A. Laurier, Claude et Jean-Guy Paquette, Bernard, Francis et Maurice Eudes, Pierre Lorange, Charles Tremblay, L.-J. Trudeau, Henri et J.-M. Paquette, J.-A. Payment, D. Legris, F. Soucy, Marcel et Eugène Laurendeau, A. Cloutier, A. Belley, André Giroux, Simon Valois, Lucien Lafond, G. Majouin, A. Nault, A. Auger, Lucien Ouellet, Regent Desjardins, J.-P. Tremblay, E. Cloutier, H. Payment, J. Girard, Frank Porcheron, J. Tremblay, A. Désy, F. Plouffe, S. Ainey, G. Casavant, Armand Bernier, T. Kane, A. Bélanger, C. Vandal.

L'inhumation eut lieu au cimetière de l'est. La famille remercie les nombreux parents et amis pour leurs témoignages de sympathies. —●

REMERCIEMENTS



M. ROMEO DAVID

Mme Roméo David et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Roméo David survenue le 17 octobre 1960, soit par offrande de messe, fleurs, de sympathie, de télégrammes, soit par bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remercients comme personnels. ●

DERNIER HOMMAGE RENDU à Mme SIMEON PARADIS



Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église St-Alphonse d'Youville, les funérailles de Mme Siméon Paradis, née Dagenais (Lucienne).

Précédé de deux landaus de fleurs, d'une délégation des Dames de Ste-Anne et accompagné de six porteuses d'honneur, le convoi funèbre, se rendit à l'église, où la levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, le Rév. Père, Louis Lacroix. Le service fut célébré par le Rév. Père, Donat Pelchat, assisté des RR. PP. Thomas Pelletier et A. M. Tardy, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Siméon Paradis, ses fils, MM. Fernand et Gérard Paradis ; ses gendres, MM. Roger Monger, Jean-Paul Roch et Jean Blanchette ; son petit-fils, Alain Roch ; ses frères, MM. Armand, Léon et Paul Dagenais ; ses beaux-frères, MM. Rodolphe Poisson, Pierre-Paul Gaucher, Eudore Meilleur, Aldéric Bourgeois, Hermas Lasnier, Fernand Dagenais et Ernest Paradis ; ses oncles, MM. Alfred et C. Bastien Hudon ; ses neveux, le Rév. Frère, Joseph F.E.C., MM. Nestor Turcotte, Normand Poisson, Yvon et Jacques Dagenais ; son cousin, M. Robert Hudon.

En plus des parents déjà mentionnés lui survivent, ses filles, Mmes Roger Monger (Jacqueline), Jean-Paul Roch (Jeannine) et Jean Blanchette (Denise) ; sa bru, Mme Fernand Paradis (Mireille Laporte) ; ses petits enfants, Sylvie et Francine Paradis, Daniel Roch et Carole Blanchette ; ainsi que ses sœurs, ses belles-sœurs et de nombreux neveux et nièces. Parmi l'assistance on remarquait en outre un grand nombre d'amis. —●

NAISSANCES

LAUZON — Le 2 novembre, à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, à M. et Madame Jean-Guy Lauzon (Madeleine Collette) est né un fils baptisé Joseph, Claude, Daniel. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Bouliane, oncle et tante. Porteuse Mme Estelle Collette, grand-maman de l'enfant.

LEBRUN — A Montréal, le 27 octobre 1960 à M. et Mme Gaston Le Brun, née Annette Forget, une petite sœur à Jean, France baptisé Marie, Bernadette, Rolande, Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Le Brun, oncle de l'enfant, marraine Mlle Rolande Le Brun. Porteuse Mme P.-E. Dupont, toutes deux cousines de l'enfant.

PILON — A l'hôpital Jean-Talon Montréal, le 3 novembre 1960 à M. et Mme J. Jacques Pilon, née Monique Fournelle un garçon baptisé Jean, Arthur, Viateur, Sylvain. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Pilon, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Thérèse Trottier, cousine de la mère.

RAMACIERE-TREMBLAY — A St-Petersburg, Floride, le 22 août est né un fils à M. et Mme Réal Ramacière (Claudette Tremblay) autrefois de Montréal. Baptisé, Joseph, Roland, Marco ; le 25 septembre. Assistaient à la cérémonie la marraine Mme Vve C. E. Tremblay (Laurette Houde) grand'mère et le parrain M. Roland A. Houde, arrière-oncle, tous deux de Montréal et Ville Jacques-Cartier.

DECES

ALLARD — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 79 ans, est décédé Mme Herminie Landry, épouse de feu Albert Allard, demeurant à 3735 Ste-Famille. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du salon des Petits Soeurs des Pauvres, No 5605 rue Beaubien Est, pour se rendre à la chapelle, où le service sera célébré à 6 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Georges Godin.

ASSELIN — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 58 ans, est décédé Napoléon Asselin, époux de Simone Perron, demeurant 2105 Bercy. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. No 2590 rue Rouen, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

BERGERON — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Bergeron, époux de Lucienne St-Arnaud, demeurant à 2567 Valois. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, no 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne D'Arc, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

BLOUIN — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 49 ans est décédé Pierre Blouin, époux de Raymonde Tremblay, demeurant au 2042 Orleans. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., no 4240 rue Adam, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONENFANT — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Bonenfant, née Maria Demers, autrefois de 8403A Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

BRODEUR — A St-Jean, le 16 novembre 1960, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Emilio Brodeur, née Yvonne Leblanc, demeurant à 427 Lévis, St-Jean. Elle laisse dans le deuil 3 garçons : Claude, Gérard, Germain; une fille Mme Pierre Berger (Monique), 2 brus Mme Germain et Mme Gérard Brodeur; un gendre M. Pierre Berger et 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Le Sieur & Frères, no 114 rue St-Jacques, St-Jean, pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

CHALES — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 81 ans 11 mois, est décédé Joseph Châles, époux de Zéphirina Loiselle, demeurant à 2156 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2500, rue Jacques-Hertel, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Sainte-Philomène-de-Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

CHENIER — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Antoine Chénier, née Anna Charlebois. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame Ouest, à 8 hres pour se rendre à l'église St-Télesphore, Co. Soulanges où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 30—2

CHICOINE — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 63 ans est décédée Mme Léo Chicoine, née Diana Paré, demeurant 10148 Delaroche. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 10540 rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30-2

D'AMOUR — A Ste-Justine de Newton, le 18 novembre 1960, à l'âge de 59 ans est décédée Mme Placide d'Amour née Alice Latulippe. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Fils, à Rigaud, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 85 ans, est décédé Alexandre Desautels, époux de feu Laura Lacroix, demeurant à 8439 St-Denis ; père de Mme Ernest Beland (Diane), Mme Paul Godin (Andréa), Mme Charles Sage (Annette), Mme Arthur St-Martin (Aline), et de Gaston Desautels. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 6662, rue St-Denis, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

DECES

DESCHAMPS — A Valleyfield, le 17 novembre 1960, à l'âge de 78 ans est décédé Samuel Deschamps, époux de feu Amanda Quevillon, demeurant au 58 Salaberry. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils Inc., no 317 rue Victoria pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGROSEILLIERS — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 89 ans, est décédé Michel Desgroseilliers, époux d'Albertine Laviolette, beau-père de Philippe Lalonde, député au provincial, demeurant 4803 Dagenais. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 9630 rue Notre-Dame ouest à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 29—3

DUBE — A Lachine, le 17 novembre 1960, à l'âge de 83 ans, est décédé Hylas Dubé, époux de feu Maria Lafond, demeurant 669, 6e Ave. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., No 620 rue Provost à Lachine, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

DUBUC — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 11 ans, est décédée Hélène Dubuc, fille de Georges Dubuc et de Alda Lapointe, demeurant à 427 Boul. Henri-Bourassa Est. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No. 10802 rue Lajeunesse, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

DUFOUR — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Joseph Adélard Dufour, née Béatrice Marcoux. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 10326 rue St-Laurent, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 67 ans 11 mois, est décédé Napoléon Dumont, époux de Jeanne Gagnon. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Pelletier Ltée, No 1575 rue Ste-Catherine Est, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRE — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Wilfrid Dupré, époux en 1ères noces de Marie Louise et en 2èmes noces Rosanna Geoffrion, en 3èmes noces Marie-Anne Robert, demeurant à 8667 St-Urbain. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No. 8535 rue St-Laurent à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Vercheres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE — A Joliette, le 17 novembre 1960, à l'âge de 83 ans, est décédé Euclide Faille, époux de feu Zéphina Lemieux. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Laval, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

FRANCOEUR — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 78 ans, est décédé Philippe Francoeur, pensionnaire de la commission de transport, époux de Marie Laura Ménard. Demeurant à 2209 rue Valquelin. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no. 1674 boul. Rosemont, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 30—2

GARAND — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Garand, née Lillianne Carbonneau, demeurant 1055 Bernard Ouest. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518 rue Rachel Est, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-d'Outremont, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN — A Ville Lemoyne, le 18 novembre 1960, à l'âge de 83 ans, est décédé Arthur Godin, demeurant à 1804 Avenue Des Pins. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils Inc. No. 200 rue St-Louis, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON — A Montréal, le 17 novembre 1960, à l'âge de 81 ans est décédé J.-Alphonse Gougeon, époux de feu Antonia Boulet et père de Françoise (Mme Jacques-A. Lussier). Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 8 hres 50 pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30—2

LAURIN — A Montréal, le 18 novembre 1960, à l'âge de 61 ans, est décédée Elise J. Antonia Laurin, née Eva Bessette, mère bien-aimée de Mme Robert Caron (Lucie) et du Dr Gilles Laurin, demeurant à 2150 Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254, rue Bellechasse à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Grégoire, comté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre

NOËL Chez dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171



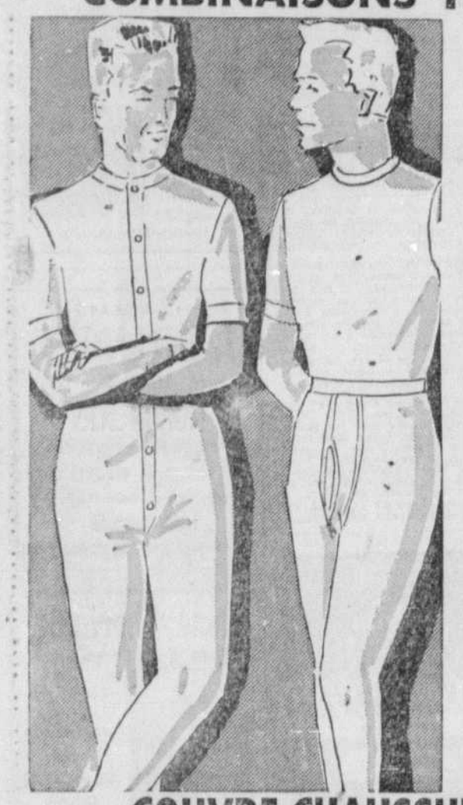
VOTRE PAYS DES MERVEILLES

votre confort tout l'hiver

SOUS-VETEMENTS

pour hommes, jeunes gens

COMBINAISONS TURNBULL



Prix ord. 3.98
SPECIAL DUPUIS **2.98**

Tricot coton et laine, ton naturel. Devant boutonné, manches et jambes longues. Tailles : 36 à 44.

WATSON

coton Interlock.
Camisoles — Tailles P.M.G. **2.25**
Caleçons — Tailles 32-42 **2.95**
Pour taille 44 **3.25**
Caleçons — Taille 46 **3.50**
Camisoles — Extra grandes **2.50**

Coton indémaillable en blanc. Manches courtes, jambes longues.

COMBINAISONS "WATSON"

Manches courtes, jambes longues. Tailles 36 à 44. Coton interlock indémaillable. **5.00**

VI. 2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 620

COUVRE-CHAUSSURES NOIRS



- Polylastic
- Caoutchouc
- Nylon
- Jersey de laine

Messieurs, protégez vos pieds de la neige, des trottoirs froids.

Polylastic 6 à 12 **3.49**
tout caoutchouc 6 à 12 **4.95**
en nylon ou en jersey laine 6 à 12 **5.95**

VI. 2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

PERE NOEL ATTEND LES ENFANTS CHEZ DUPUIS

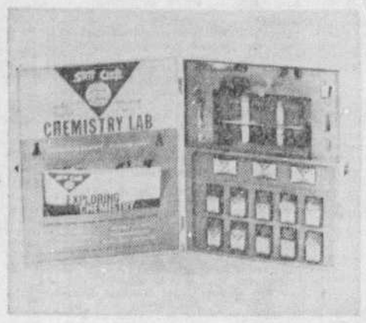
Il est impatient de revoir ses bons petits amis et de leur remettre un beau souvenir.

LA FEE DES ETOILES est la plus ravissantes des fées. Elle fera les honneurs de son palais enchanté aux garçonnets et fillettes. Un cadeau souvenir à chacun. Entrée .25

LE P'TIT TRAIN DU NORD transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays de rêve, merveilleux et enchanteur. Le voyage .15

PERE NOEL A LA RADIO Poste CJMS chaque soir à 5 h. 55 Enfants écoutez-le !

DUPUIS — CITE DES JOUETS, QUATRIEME, RAYON 910



Ensembles
CHIMIE
24 pièces-jouets en tout **7.95**

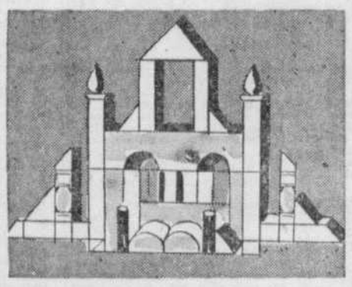
Produits chimiques non nuisibles ou nocifs. Permet les analyses de nourriture, de l'eau. Compposition de l'encre, de teintures et nombre de trucs magiques. Explication en français.

Autres : 12.95, 19.95 et 32.95



BRIDG-IT **2.98**

Intéressant pour les jeunes et les moins jeunes. Le tout dans un carton de 14½ x 12¼ x 1¼".



BLOCS *"Construction"*

Bois franc fini lisse. Avec feuille explicative. Chaque coffret de :

9¼ x 6½ x 2" .98
11¼ x 8" x 2" 1.49
13 x 9¾ x 2" 2.69

VI. 2-6171
DUPUIS — QUATRIEME RAYON 910



BEAUX DRAPS "CANNON" 108" AVANT L'OURLET

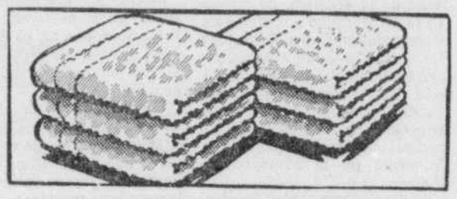
qualité impeccable – large ourlet tout uni

FINE PERCALE
180 fils au pouce carré. Blanc neige, ordinaire 81 x 108" "coutour" 54 x 75" CHACUN **2.99**

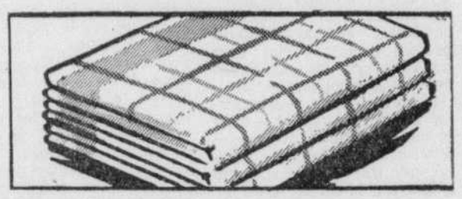
"ARC-EN-CIEL"
Rayures pastelles multicolores. "Contour" seulement 54 x 75". CHACUN **2.99**

COULEURS PASTELLES
39 x 75" • bleu • jaune • vert
72 x 108" • jaune
54 x 75" • bleu • jaune • vert • rose
81 x 108" • bleu • jaune • vert • rose
CHACUN **2.99**

TAIES 42" pour convenir • rose • jaune. La paire **1.69**
Quantité restreinte dans tous ces draps
S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



DEBARBOUILLETTES DE 12 X 12"
Une bordure fantaisie, le fond uni dans les tons : • blanc • jaune • bleu • vert • rose.
Spécial **6 pour .99**



LINGES DE VAISSELLE 17 x 30"
Toile de lin pur fil, essuyant mieux et sans fils. Rayures multicolores formant carreaux sur fond blanc. **3 pour .99**

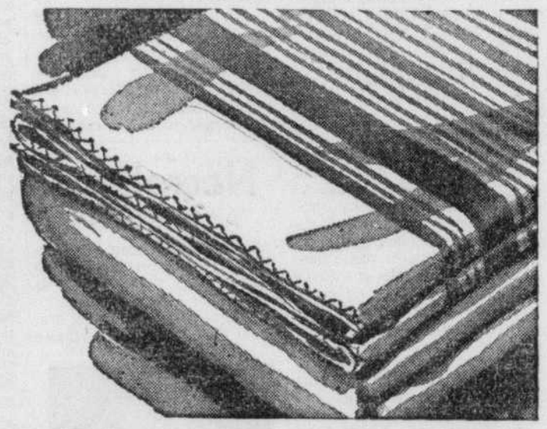
VI. 2-6171 — DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

Epaisses . . . chaudes
COUVERTURES
finette bleue seulement
Une seule teinte — 70" x 90"

CHACUNE **2.99**

Tout en finette de coton épaisse si douillette pour l'hiver. On en fait même des draps au chalet de ski. Rayures aux extrémités, bien finies.

VI. 2-6171
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



économisez $10. sur chacune de ces
TABLES EN ACAJOU
surface cuir véritable

ORD. 39.95
A VOTRE CHOIX !
29.95
CHACUNE

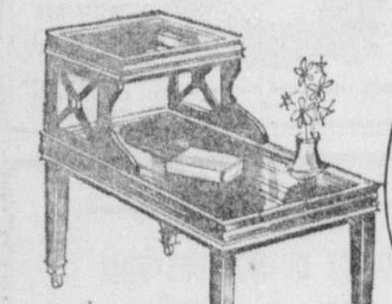


TABLE-ETAGERE
26 x 19 x 24½"



- ferrures cuivre antique
- médaillon métal doré
- style toujours en vogue.

TABLE A LAMPE
19 x 9 x 26"

VI. 2-6171
DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

SPECIAUX AUX MENUS ARTICLES

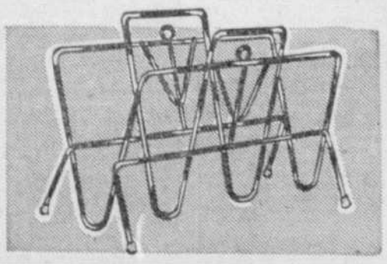
Téléphonez dès 9 h. VI. 2-6171





POUR PLANCHE A REPASSER
EPAIS COUSSIN "PLIOFLEX" avec UNE HOUSSE EN "SILICONE" avec aussi UN JOLI TABLIER, également MITAINES "MARMITONS".
les 5 pièces **2.69**

POUR MACHINE A LAVER
• housse pour essoreuse
• housse pour la cuve.
"Roses" en jaune, rose, aqua ou rouge sur plastique blanc très opaque, bien fini.
l'ensemble **1.74** Ord. 2.25



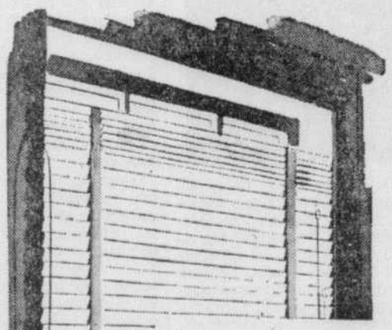
PORTE-REVUES
Tout métal forge
Ord. 1.98 **1.79**

Surface fini ton cuivre jaune d'un bel effet. Pour journaux, revues, etc. Facilement transportable.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

STORES VENITIENS

tout en métal fini émail cuit blanc
galon (tavelle) en plastique blanc

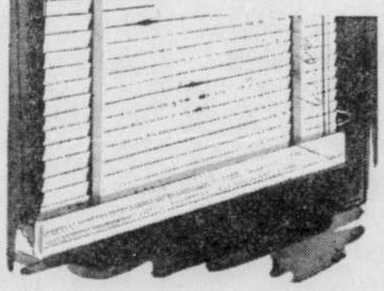


22 x 44" 22 x 54"
24 x 44" 24 x 54"
26 x 44" 26 x 54"
CHACUN **4.89**

28 x 54" 28 x 64"
30 x 54" 30 x 64"
32 x 54" 32 x 64"
34 x 54" 34 x 64"
36 x 54" 36 x 64"
CHACUN **5.79**

28 x 72" 34 x 72"
30 x 72" 36 x 72"
32 x 72"
CHACUN **6.79**

38 x 54" **6.49** 40 x 54" **7.79** 42 x 54" **7.79**
38 x 64" **6.69** 40 x 64" **7.79** 42 x 64" **8.59**
38 x 72" **7.79** 40 x 72" **8.59** 42 x 72" **8.59**



Autres dimensions largeur jusqu'à 54 pouces

Commandez dès 9 h. par téléphone

VI.2-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



TUILES VINYLE "DOMINION"

Bas prix spécial chez Dupuis – 9 x 9" x 0.80

Chaque tuile **.15**

CIMENT A TUILES SPECIAL — LE GALLON **2.25**

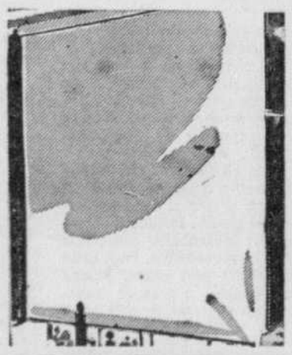
Ces tuiles sont offertes dans 48 nuances douces et claires avec surface effet • jaspé • catalogne • caprice. Installez-les avant NOEL . . .

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

STORES FINI PLASTIQUE OPAQUE

"EXLITE"
tout blanc—37" x 70"
Ord. 4.79 SPECIAL DUPUIS **2.99**

Cette qualité est lavable et ces stores sont à l'épreuve du soleil et de la lumière. Ininflammable.
(légères imperfections n'affectant pas l'apparence ni la durée)



VI. 2-6171
DUPUIS — CINQUIEME RAYON 740

L'épargne serait à peu près semblable à celle de 1958

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Quelles sont les répercussions du chômage sur l'épargne de la famille moyenne au Canada ? La proportion de citoyens adultes qui estiment que leur avoir a diminué a augmenté de 4% depuis 1958. Par contre celle de citoyens qui avouent n'avoir aucune épargne a baissé de 6 à 3%.

36% des citoyens consultés dans toutes les provinces répondent que leur épargne n'a ni augmenté ni baissé depuis 1958. 35% avouent une diminution. 25% assurent que leur épargne a grossi. Le tableau suivant indique combien la situation des finances personnelles reste proche de ce qu'elle était en 1958, malgré le chômage qui s'aggrave et les inquiétudes qui en résultent.

L'Institut canadien de l'Opinion publique a posé la même question au dernier sondage qu'à celui de 1958 :

"La réponse à cette question concerne non une somme précise mais la tendance générale. Dans votre cas, par exemple, votre épargne est-elle maintenant plus grande ou moindre que l'an dernier à pareille époque ?"

	1958	Aut.
Epargne moindre	31%	35%
Plus grande	25%	25%
A peu près égale	36%	36%
Sans épargne	6%	3%
Sans réponse	2%	1%
	100%	100%

La baisse dans le Québec

Quelle est la tendance, dans les diverses provinces ? Les groupes dont l'épargne augmente et dont l'épargne diminue sont sensiblement égaux aux Provinces Maritimes. Mais dans la province de Québec la proportion de citoyens avouant une baisse de leur avoir est presque double de celle des citoyens qui au contraire se félicitent d'une augmentation. En Ontario et dans l'ouest, les baisses sont un peu plus nombreuses que les hausses, mais l'écart n'est pas grand. Voici le tableau :

	Baisse	Hausse
Provinces Maritimes	26%	26%
Québec	37%	19%
Ontario	28%	26%
Ouest	34%	29%

Les vendeurs, les employés de bureau occupent la situation la plus favorable, puisque la proportion de ceux qui signalent la hausse de leur avoir est beaucoup plus forte que celle des perdants. Par contre, ce sont les agriculteurs qui accusent la situation la moins favorable; ceux qui avouent une diminution de leur avoir sont presque trois fois plus nombreux que ceux qui au contraire déclarent une augmentation. Les chefs d'entreprise, les professionnels se départagent à peu près également. L'écart entre les deux groupes est plus grand chez les ouvriers.

Voici le tableau comparatif des divers groupes :

	Baisse	Hausse
Professionnels, chefs d'entreprises	32%	35%
Employés de bureau, vendeurs	22%	36%
Ouvriers	37%	25%
Agriculteurs	44%	15%

Comme lors de sondages antérieurs les citoyens consultés attribuent les pertes surtout à la situation générale, la hausse à des circonstances personnelles. Voici comment les citoyens consultés se départagent quant aux causes de leur gain ou de leur perte :

Baisse	
Situation générale	62%
Circonstances personnelles	28%
Les deux éléments	10%
Hausse :	
Situation générale	23%
Circonstances personnelles	73%
Les deux éléments	4%

Cliniques de donneurs de sang

Plusieurs cliniques de donneurs de sang de la Croix-Rouge auront lieu au cours de la semaine prochaine. En voici la liste :

Lundi : Sherbrooke, Manège Militaire, 2 h. à 10 h.

Canadian Structural Steel Works Co. Ltd., Cafeteria, 9 h. à midi.

Mardi : Sherbrooke, Manège Militaire, 2 h. à 10 h.

Institut de technilogie Laval, 9155 rue St-Hubert, 1 h. 30 à 4 h., 7 h. 30 à 9 h. 30.

Mercredi : Sherbrooke, Manège Militaire, 2 h. à 10 h.

Distillers Corporation, 225 avenue Lafleur, 9 h. à midi, 1 h. 30 à fin.

Jeudi : Université de Sherbrooke, Faculté de Commerce, 10 h. à 6 h.

Vendredi : Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Montréal, 5185 rue Parthenais, Auditorium, 9 h. 30 à 11 h. 30, 1 h. 30 à 4 h. 30.

Université Bishops, Lennoxville, gymnase, 2 h. à 5 h., 7 h. à 9 h. 30.

Le Centre permanent de la Croix-Rouge, les cliniques industrielles et mobiles doivent recueillir 3,000 chopines de sang chaque semaine pour subvenir aux besoins des 122 hôpitaux de l'ouest du Québec affiliés au Service Gratuit de Transfusions Sanguines. Le Centre, 2180 ouest rue Dorchester, est ouvert du lundi au jeudi de 9 h. du matin à 8 h. 30 du soir et jusqu'à 5 h. 30 le vendredi.

Fête en l'honneur de M. R. Gariépy

JOLIETTE. — (DNC) — Le Commissaire industriel de la région de Joliette, M. Réal Gariépy, sera l'hôte d'une fête organisée en son honneur par la Cie de développement industriel en collaboration avec la Cité de Joliette, samedi, le 8 décembre prochain.

Les principales cérémonies entourant cette célébration se dérouleront au club de golf de Joliette.

M. Gariépy, on le sait, vient d'être choisi au poste de commissaire industriel adjoint de la province. C'est dans le but de célébrer cette promotion et le travail accompli par ce dernier que cette fête est organisée.

Cabinet fantôme du parti travailliste

LONDRES. (AFP) — Douze personnalités ont été élues par le groupe parlementaire du parti travailliste pour faire partie de son "cabinet fantôme".

Malgré le barrage de l'extrême-droite du parti, M. Harold Wilson, le challenger de M. Gaitskell, a été réélu, ainsi que son lieutenant, M. Fred Lee. M. Harold Wilson, qui l'année dernière était arrivé en tête de liste dans cette élection, avec 167 voix, n'arrive cependant cette fois-ci qu'en 9e position avec 124 suffrages, mais il recueille néanmoins 43 voix de plus que lors du scrutin pour le poste de chef du parti travailliste. M. Fred Lee est élu en 12e position avec 95 voix. Tous les autres membres du "cabinet fantôme" sont réélus.

A l'exception de M. Harold Wilson et de M. Fred Lee, tous les élus sont des partisans de M. Gaitskell. Parmi ceux-ci on note M. Ray Gunther, un syndicaliste notoire. Son entrée au "cabinet fantôme" retient l'attention des observateurs politiques du fait qu'il possède une forte personnalité. Au dernier congrès de Scarborough, il avait fait un discours remarqué dans lequel il avait dit notamment : "Je n'ai pas adhéré au parti travailliste pour devenir un libéral de gauche". Bien que partisan de M. Gaitskell, M. Gunther ne partage nullement les théories "revisionnistes" de l'entourage du chef du parti travailliste.

LOUEZ un TV à la semaine, au mois, à l'année. Livraison et service gratuits. SHERBROOKE APPLIANCES Ltd 2020 ave Université — AV. 8-3183

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES EMPLOYEZ LES CAPSULES U-NO PRIX : 75¢ $1.25, $2.25 INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI PHARMACIE MONTREAL 916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

CORS, VERRUES, DURILLONS Enlevés facilement, promptement, efficacement et sans douleur avec ANTIKOR LAURENCE Soulage immédiatement, dégage le durillon et enlève la racine. Employé et recommandé depuis 50 ans. Demandez-le et exigez-le Chez votre pharmacien

ANNONCE

Coussinet Prodige qui tient les Dentiers en place Soulage les gencives endolories

- Adhère au Dentier
- Plus de "fixation" quotidienne

Les Coussinets de marque Soug0 pour Dentiers sont un triomphe scientifique, une nouvelle et sensationnelle doublure en plastique toujours doux, qui élimine les ennuis et la crainte causés par un dentier branlant et mal ajusté. Soug soulage les gencives endolories et irritées parce que le dentier est lâche. Aide à prévenir l'introduction de particules d'aliments sous le dentier. S'applique en quelques minutes, tient fermement en place le dentier le plus branlant — assure un confort parfait. Mangez n'importe quoi — parlez, riez — votre dentier ne bouge pas. Inoffensif pour les gencives ou les dentiers. Les doublures Soug peuvent durer de 2 à 4 mois. Elles restent douces et souples — ne durcissent pas et n'abîment pas le dentier. Se détachent facilement quand il faut les remplacer. Pas d'adhésifs ni de poudres à appliquer chaque jour. Procurez-vous des Coussinets de marque Soug pour Dentiers — aujourd'hui ! 2 doublures pour dentiers supérieur ou inférieur, $1.50. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait. Chez vos pharmaciens. G. T. Fulford Co., Ltd., Brockville, Ont.

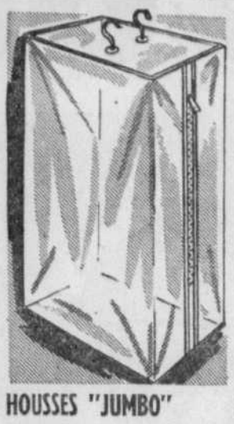
CONSTIPATION ? La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin. Robol

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin, VI. 2-6171

S.v.p. veuillez nous accorder 3 à 4 jours de délai pour compléter la livraison des articles commandés par téléphone.

vedettes-un seul bas prix



HOUSSES "JUMBO" 1.00

Epais plastique. Coutures renforcées. Glissière 36". Pour jusqu'à 16 vêtements.

SOUS-SOL — RAYON 1235



NYLONS FILET sans couture 3 paires 1.00

15 deniers, entrée large, bout et talon renforcés. BEIGE MOYEN, 8½-11.

SOUS-SOL — RAYON 1375



JUPONS A LA TAILLE 1.00

De 1ère qualité. Large dentelle au bas. Coupe droit fil. Taille sur élastique. M. G. en bleu, rose, aqua.

SOUS-SOL — RAYON 1385



JUPONS-COMBINAISONS 1.00

Tricot nylon/acétate. 1ère qualité. Large dentelle au corsage, au bas. Bretelles coulissantes. BLANC 32-42.

SOUS-SOL — RAYON 1385



"CORDONNIERS" 1.00

Jolis tabliers en coton imprimé. Cordons d'attache au cou, à la taille. 2 grandes poches. Nuances variées.

SOUS-SOL — RAYON 1535



TABLIERS 3 pour 1.00

En guingham "Terry". Jolis carreaux rouge, or, bleu, turquoise. Ceinture contrastante.

SOUS-SOL — RAYON 1535

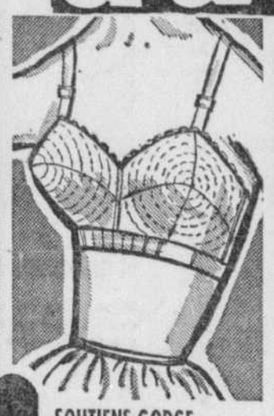


BLOUSES TAILLEUR 1.00

Chemisier en broadcloth "Sanforized" (pré-rétréci). Manches longues, pochette, petit col avec pointes. 12-18 en blanc, rose, jaune, bleu.

SOUS-SOL — RAYON 1545

1 au sous-sol dupuis



SOUTIENS-GORGE 1.00

1ère qualité en coton BLANC. Bonnets piqués, élastique devant ajustant mieux. Agrafes au dos. 32-36 (A), 32-38 (B), 34-40 (C).

SOUS-SOL — RAYON 1385



JUPONS COTON 1.00

Facile d'entretien en coton bonne qualité. Encolure ronde, bretelles larges, bas avec volant. 6-16 ans. BLANC.

SOUS-SOL — RAYON 1555



SOUS-VETEMENTS 2 pièces 1.00

En coton côtelé BLANC, par Penmans. CAMISOLES sans manches, encolure 'V'. CALECONS "jockey", siège et devant double. Taille et cuisses sur élastique. P. M.G., hommes, jeunes gens.

SOUS-SOL — RAYON 1625



PANTALONS LAVABLES 1.00

Worsted flanelle viscose acétate. Glissière et boucles métal devant, revers. 2 poches, ceinture à même. 3-4-6-8 ans en marine, brun, charcoal.

SOUS-SOL — RAYON 1655



CHEMISES "POLO" 1.00

Coton peigné et "Sanforized". Manches longues, poignets extensibles, 10-16 (P.M.G.) or, rouge, brun café. LAVAGE FACILE.

SOUS-SOL — RAYON 1665



CHEMISES FINETTE 1.00

6-16 ans. Finette coton à carreaux écossais rouge, bleu, vert, brun. Manches longues, pochette.

SOUS-SOL — RAYON 1665



CHEMISES "T" 1.00

Coton peigné BLANC, par Turnbull's. Qualité prérétrécie, moelleuse, absorbante. Encolure renforcée nylon indéformable. P.M.G.

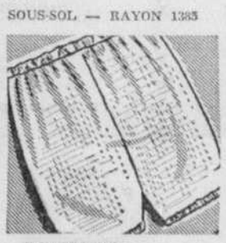
SOUS-SOL — RAYON 1625



GAINES "VOGUE" 1.00

Extensible dans les 2 sens en tricot lastex. 4 jarretelles. BLANC, P.M.G.

SOUS-SOL — RAYON 1385



BOUFFANTS 3 pour 1.00

Coton côtelé ton crème. Pesanteur d'hiver. 2, 4, 6 ans.

SOUS-SOL — RAYON 1550



CAMISOLES 3 pour 1.00

Coton côtelé ton crème. Encolure ronde, bretelles larges. 2-4-6 ans.

SOUS-SOL — RAYON 1550



DRAPS "CONTOUR" 1.00

27 x 52". Coton bonne qualité. Coins ajustés tenant bien au matelas. BLANC et IMPRIMES.

SOUS-SOL — RAYON 1555



PIQUES 17 x 18" 3 pour 1.00

Epais coton matelassé. Doux, absorbant, facile à laver.

SOUS-SOL — RAYON 1555



"PANTIES" culottes 6 pour 1.00

En série de 6, nuances blanc, bleu, rose, jaune. Taille sur élastique. Tricot extensible aux cuisses. Pour 2, 4, 6 ans.

SOUS-SOL — RAYON 1555



MOUCHOIRS 16 x 16" 8 pour 1.00

Fin coton blanc. Bord ½" avec jours (hemstitch). Parfaits pour usage quotidien.

SOUS-SOL — RAYON 1625



CULOTTES DAMES 3 pour 1.00

Tricot jersey/viscose 1ère qualité. Taille et cuisses sur élastique. Dentelle. P.M.G. en blanc, bleu, rose. (Légères imperfections).

SOUS-SOL — RAYON 1385



SIMILICUIR 1.00 paire

Jolies pantoufles d'enfants. Chaude doublure, revers de fourrure. Nuances diverses pour 5 à 3. (pas de demi-pointures).

SOUS-SOL — RAYON 1475



EN FEUTRE 1.00 paire

Bottillons d'enfants pour la maison en feutre ton corail. Semelles molles en cuir noir. 4 à 10 (pas de demi-pointures).

SOUS-SOL — RAYON 1473



PANTOUFLES DAMES 1.00 paire

Similicuir diverses nuances. Chaudement doublées, revers fourrure, semelles molles, talons coussinés. 4 à 9 (pas de demi-pointures).

SOUS-SOL — RAYON 1455



CHAUSSETTES T.V. 1.00 paire

Laine et autres fibres. Semelle cuir véritable. Tricot épais. Motifs fantaisie. 7½ à 8½ pour enfants. DAMES P.M.G. Marine, rouge, royal, poudre.

SOUS-SOL — RAYON 1375



BAS COTELES 1/1 2 paires 1.00

Tricot 100% nylon extensible. BEIGE. Bas pratiques pour écolières. 7-8½ et 9-10. (Irréguliers).

SOUS-SOL — RAYON 1375



MOUCHOIRS 13 x 13" 12 pour 1.00

Coton BLANC PUR. Ourlet ½". 1ère qualité coton. Pour jeunes écoliers.

SOUS-SOL — RAYON 1665



COUVRE-PLANCHE 1.00 l'ensemble

COUSSIN caoutchouc-mousse. HOUSSE traitée Silicone réfléchissant bien la chaleur. 54 x 15".

SOUS-SOL — RAYON 1355



SECHOIRS A BAS 5 pour 1.00

Tout métal inoxydable. Pour sécher bas d'hommes, pointures 10 à 12.

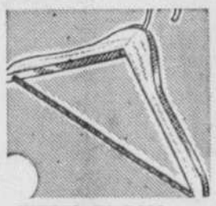
SOUS-SOL — RAYON 1355



PORTE-JUPES 5 pour 1.00

Plastique transparent. Barre et crochet métal. 2 pinces en plastique.

SOUS-SOL — RAYON 1355



CINTRES EN BOIS 5 pour 1.00

Largeur 17". Crochet métal. Barre à jupe ou pantalons.

SOUS-SOL — RAYON 1355



PINCE-JUPES 3 pour 1.00

Bois naturel. Crochet métal. Sert aussi pour pantalons.

SOUS-SOL — RAYON 1355



EPINGLES EN BOIS 10 douz. 1.00

Bois lisse, ressort solide en métal. Renouveler votre provision.

SOUS-SOL — RAYON 1355



CINTRES PLASTIQUE 8 pour 1.00

Rigides, transparents. Crochet métal mobile. Encoches utiles.

SOUS-SOL — RAYON 1355



FIL MERCERISE 10 bobines 1.00

4 brins, 200 verges. Blanc, Noir. Nos 36-40 et 50. Faites provision.

SOUS-SOL — RAYON 1355



DRAPS 52 x 90" 1.00

Texture coton et spun résistante. Bord uni de 2 pouces.

SOUS-SOL — RAYON 1235



TAIES 42" 2 pour 1.00

Coton bonne qualité, bordure rose, bleu, vert, jaune. Ourlet 2½'.

SOUS-SOL — RAYON 1235



COUSSINS 10 x 10" 1.00

Velours côtelé corduroy. 12 nuances au choix. GROS BOUTON au centre.

SOUS-SOL — RAYON 1235



AMPOULES ELECTRIQUES 5 pour 1.00

25-40-60 watts. Faites une nouvelle provision à ce bas prix, toujours commode d'en avoir sous la main en cas d'urgence.

SOUS-SOL — RAYON 1235



LAVETTES 10 pour 1.00

Texture grosse corde blanche. Toujours utiles pour travaux domestiques.

SOUS-SOL — RAYON 1235



EN PLASTIQUE 2 pièces 1.00

HOUSSE pour la machine à laver neuve ou usagée. Rouge, jaune, rose, turquoise. Standard.

SOUS-SOL — RAYON 1235



MAPLE LEAF, 3 brins 5 pelotons 1.00

Laine Botany par Regent Knitting. Tous genres de tricots. Blanc, bleu pâle, vert, jaune, rouille, royal, marine, brun, beige, rouge, rose pâle, vin, gris et autres Peloton 1 on.

SOUS-SOL — RAYON 1235



DEBARBOUILLETTES 12 pour 1.00

11" x 11". En ratine durable, absorbante. Rayures multicolores sur fond blanc.

SOUS-SOL — RAYON 1235



RATINE de 17" 3 verges .100

Nuance écrue. Pour essuie-mains, serviettes sur rouleaux. Rayures vives, inaltérables au lavage.

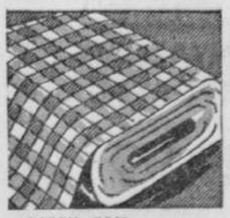
SOUS-SOL — RAYON 1115



COTON JAUNE 35" 5 verges 1.00

Blanchira vite au lavage. Pour draps, taies, etc

SOUS-SOL — RAYON 1115



COTON 52" 2 verges 1.00

Pour nappes, rideaux cuisine. Jolis carreaux vert/blanc.

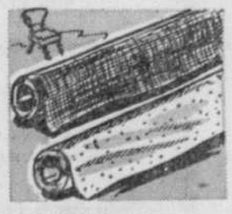
SOUS-SOL — RAYON 1115



MARQUISETTE 45" 2 verges 1.00

Texture tout coton. Pour trois rideaux en blanc, bleu, vert, jaune, rose, écru.

SOUS-SOL — RAYON 1115



PLASTIQUE 54" 1.00 la verge

Pour recouvrir chaises de cuisine, fond de berceuses, etc. Nuances diverses.

SOUS-SOL — RAYON 1115



SERVIETTES 14 x 26" 4 pour 1.00

Bonne ratine, souple, absorbante. Rayures vives sur fond blanc.

SOUS-SOL — RAYON 1235



MOUCHOIRS 12 pour 1.00

Tout blancs ou fleuris, pour dames, fillettes. 11 x 11" ou 12 x 12".

SOUS-SOL — RAYON 1235



HOUSSES D'OREILLERS 2 pour 1.00

Fort coton blanc. Extrémité sur glissière. 42", pour oreillers standard.

SOUS-SOY — RAYON 1235

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

MODES EN VEDETTES durant novembre Chez dupuis



chauds, fameux

PYJAMAS

"Tooke" en broadcloth

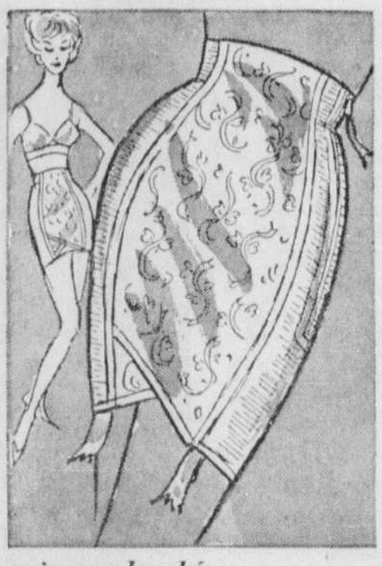
4.95 P. M. G.

• PAYSAGES • CARREAUX • POIS • FLEURS • ET RAYURES...

Faites-en des CADEAUX PRATIQUES aux fêtes. Gilet avec col tailleur, manches courtes. Poche. Le pantalon ample avec taille élastique. Tons de rose, bleu, vert, rouge et gris.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



gaines en broché

'SARONG'

de plus en plus populaires

10.00 tailles 24 à 40

Une particularité "SARONG" est le croisement perfectionné sur le devant, emboîtant bien l'abdomen Broché "Sanforized" lavable sans rétrécir. Le dos et les côtés des hanches en "Lastex" Leno extensible. Tout blanc. Sans baleines ces gaines vous assurent le parfait ajustement.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



cuir de choix

SOULIERS

pour garçonnets, fillettes

5.95 la paire — 11 à 3

"ROCHETTE" marque aimée. Tout cuir en BRUN SEULEMENT tellement pratique.

a) Genre lacé doublure soignée en cuir, semelles cousues en composition. • Talons caoutchouc.

b) "Mocassin" forme nouvelle délicate, doublure cuir solide. Semelles en composition talons caoutchouc.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



30 JOURS D'ACHATS D'ICI NOEL !

vedette en

FOURRURE

manteaux longs
tailles 10 à 20

$359.

centres de dos de rat musqué du nord

teints nuance vison. Qualité extra supérieure.

Satisfaction garantie ou argent remis

Aucun versement comptant. Taxe de vente payable à l'achat.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 590



a) LA JOLIE DENTELLE DE LAINE

...est en grande vogue. Cette robe est à doublure de soie (sauf les manches). Noir, blanc, vert mousse, mauve. Encolure ronde. Cette ravissante tenue hiver se porte l'après-midi ou le soir. 10 à 20. **16.99**

b) DENTELLE GUIPURE AJOUREE

Toute la robe est doublée les manches comprises. Encolure ronde la ceinture de satin est à noeud tailleur. Choix de beige ou vert pour tailles jeunes de 9 à 19. **19.99**

c) 2-PIECES TWEED RAYONNE

Exactement ce que vous aimerez porter sous le manteau de fourrure. Jaquette encolure tailleur le bas fini d'un court peplum, boutons assortis. Jupe droite à pli de marche arrière. • BRUN • VERT • VIOLET • GRIS. Pour demi-tailles : 14½ à 24½. **16.99**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530



MANTEAUX

de drap
vison ou castor
ornant le col large

59.99

ord. 89.99

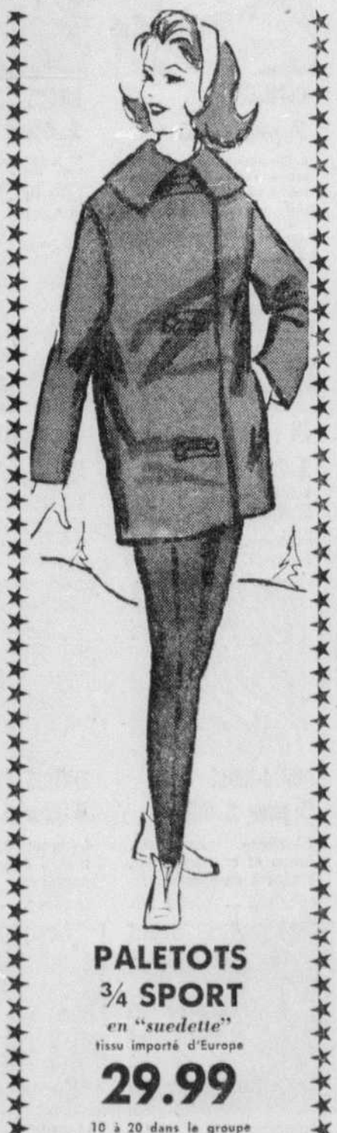
Paiements faciles Dupuis

• laine/angora. Drap anglais tout laine • noir • brun • vert • taupe. Chamois au dos, entre-doublure et riche doublure de satin.

Tailles dans le groupe: 8 à 20

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510



PALETOTS ¾ SPORT

en "suedette"
tissu importé d'Europe

29.99

10 à 20 dans le groupe SUEDETTE à l'épreuve des taches et des froissures.
DOUBLURE SATIN MATELASSEE, pleine longueur, comprenant aussi les manches.
LE CAPUCHON DISSIMULE dans le col replié en dedans. Rouille, beige, menthe, bleu teal.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

PANTALONS IMPORTES

de l'autriche

29.99

60% laine — 40% Helenca nylon. Noir seulement. Coutures renforcées dans le siège, doublure de fond en coton blanc. Sous-pieds élastiques. Tailles 10 à 20 — (M. seulement).

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512



d) 2-PIECES CREPE MAGIQUE IMPRIME

Tenue très jeune, élégante, pratique pour les demi-tailles : 14½ à 24½. Gilet avec taille marquée d'un peplum effet revers. Manches courtes. Garniture de velours. Jupe droite pli de marche • pourpre • bleu • vert • vison **30.00**

e) GRACIEUX MODELE "JUNIOR SCOP"

Souple crêpe uni avec manches chauve-souris en vogue. Décolleté en rond, jupe fourreau. La ceinture large (commerbund) est en satin. 8 à 16. • rouge • noir • or • coquille. **30.00**

f) LE DRAPE CROISE ELEGANT

Un modèle soulignant la taille tout en l'amincissant. Encolure "V", broche bijou pierres du Rhin. Cette robe entièrement doublée sauf les manches, longues, ajustées. Tailles : 10 à 20 • vert • or • mauve • noir **25.00**

g) 2-PIECES CREPE MAGIQUE IMPRIME

Tenue très jeune, élégante, pratique pour les demi-tailles : 14½ à 24½. Gilet avec taille marquée d'un peplum effet revers. Manches courtes. Garniture de velours. Jupe droite pli de marche • pourpre • bleu • vert • vison **30.00**

DUPUIS — DEUXIEME, PETIT SALON, RAYON 531



CARDIGANS

"Ban-Lon" lavable sans s'étendre ni rétrécir

4.99 14 à 20

• noir • blanc • lilas • bleu pâle • vert • brun • beige.

VI. 2-6171

PURE SOIE

Echarpes de 31" x 31" garanties lavables

2.99 spécial

Se porte comme mouchoir de tête ou comme écharpe autour du cou. Choix de paisley, fleurs sur fond : • brun • beige • jaune • royal • vert

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 310



BOTTILLONS

bout pointu, talon fins pour dames : 5½ à 9

17.95 la paire

a) modèle très court 2 boutons extérieurs talons illusion. Doublure laine d'agneau. Glissière dissimulée. Veau brun ou noir.

b) Suède en brun ou noir le haut froncé. Talons fins et hauts semelles de caoutchouc

c) Suède en noir seulement. Glissière dissimulée. Talons hauts et fins. Doublure de laine d'agneau.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 470



trois pièces

DORMEUSES

enfants 1-2-3 ans

1.99 2 pantalons

Le gilet genre Pull-over s'attache au dos. Les pantalons avec pieds fermés sont retenus à la taille du gilet. Choix de jaune, bleu ou menthe.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



pour skieuses

PANTALONS

nylon/coton doublés

4.99 7 à 14 ans

• Marine • brun

Très pratique est ce pantalon de ski en nylon/coton avec chaude doublure. Jambes fuselées, taille élastique, genoux renforcés. Retenu par bretelle.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550